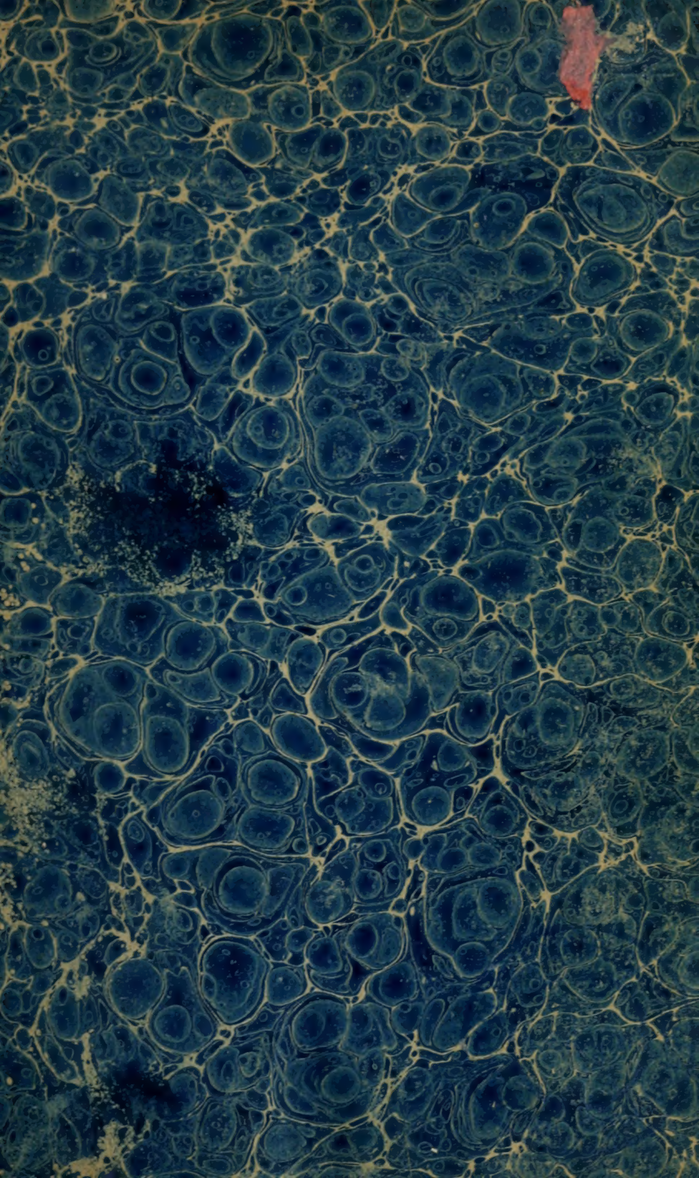

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 06697455 1

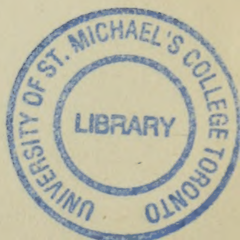
ON MERE
T.E



ence

OCALE




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



HISTOIRE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MADELEINE-SOPHIE BARAT

I



PROPRIÉTÉ DE

LE MÊME OUVRAGE

En anglais : *Life of the very Reverend mother Barat,* by M. Baunard, translated by lady Georgiana Fullerton. — Roehampton, printed by James Stanley; 2 vol. (1876.)

En italien : *Storia della madre Barat,* par l'abate Baunard, versione dall' originale francese per Torquato Armellini, S. J. — Roma, Tipografia Milanese, Via larga, 3. (1877.)

En espagnol : *Vida de la madre Sophia Magdalena Barat,* fundadora de la Sociedad del sagrado Corazon de Jesus, traducida por Gabino Tejado. — Madrid, imprenta de la V. E. H. de D. E. Aguado; Pontejos, 8. (1877.)

En allemand : (*la traduction est sous presse.*)

HISTOIRE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MADELEINE-SOPHIE BARAT

FONDATRICE

DE LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

PAR

Mgr BAUNARD

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

SIXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1892



DOMINO NOSTRO JESV CHRISTO

QVI MITIS FVIT ET HVMILIS CORDE

HANC

MITISSIMÆ ATQVE HVMILLIMÆ

CORDIS IPSIVS SPONSÆ

MAGDALENÆ SOPHIÆ BARAT

HISTORIAM

IN FIDEI TESTIMONIVM

SPEI PIGNVS

MONVMENTVMQVE CARITATIS

LVDOVICVS PETRVS ANDREAS BAVNARD

PRESBYTER AVRELIANENSIS

D. D. D.

DÉCLARATION



Je déclare qu'en rapportant dans cette histoire, d'après les témoignages contemporains, des faits extraordinaires et qui paraissent miraculeux, mais sur lesquels la sainte Église ne s'est pas encore prononcée, et qu'en donnant le nom de saint *ou de* bienheureux *à des personnages qui n'ont point encore été élevés sur les autels, je n'entends le faire qu'au sens et dans la mesure autorisés par les décrets d'Urbain VIII, du* 13 *mars* 1625 *et du* 5 *juin* 1631. *Je déclare en outre que je soumets cet ouvrage et ma personne au jugement du Saint-Siège, désavouant à l'avance, de bouche et de cœur, tout ce qui, contre ma volonté, ne serait point conforme à l'enseignement de la sainte Église, ma mère, dans l'obéissance de laquelle je veux vivre et mourir.*

LETTRE PASTORALE

DE

S. ÉM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

POUR DEMANDER COMMUNICATION DES ÉCRITS
DE MADAME BARAT

EN VUE DU PROCÈS DE BÉATIFICATION DE LA SERVANTE DE DIEU

Nos très chers Frères,

La glorification des saints est une des consolations de l'Église militante. Chaque siècle ajoute des noms nouveaux au martyrologe, c'est-à-dire au catalogue glorieux dans lequel l'Église enregistre avec une sollicitude maternelle les noms de ses enfants qui se sont distingués par des vertus héroïques, et dont le Seigneur a fait éclater la sainteté par des miracles.

Ce n'est pas sans un sentiment de profonde reconnaissance envers Dieu que nous voyons l'Église de Paris conserver sa fécondité à travers les siècles, et produire sans interruption de saints personnages dignes d'être placés sur les autels.

... Nous mentionnerons parmi eux Mme Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des religieuses du Sacré-Cœur... Le procès de sa Béatification, fait par notre autorité, est, en ce moment, soumis à l'approbation du Saint-Siège, et nous avons l'espérance que le Souverain Pontife daignera, après les examens requis en pareille matière, signer l'introduction de la cause de cette grande servante de Dieu.

Le Souverain Pontife, par une lettre que nous a adressée l'Éminentissime Préfet de la sacrée Congrégation des Rites, nous a spécialement chargé de rechercher et de recueillir les écrits de Mme Barat.

C'est pour accomplir cette mission que nous vous adressons, nos très chers Frères, la présente lettre pastorale. Avec les sentiments de foi qui vous animent, vous vous réjouirez tout d'abord de la nouvelle consolation et de la nouvelle force que Dieu prépare à l'Église de Paris dans la glorification de ses enfants. Puis vous nous aiderez à accomplir la mission qui nous a été confiée par le Saint-Siège, en nous remettant les écrits que vous pourriez avoir entre les mains, et qui vous seront fidèlement rendus après l'examen qu'en doit faire le tribunal ecclésiastique.

(*Suit le dispositif.*)

Donné à Paris, le 21 février 1877.

† J.-HIPPOLYTE, CARDINAL GUIBERT,
ARCHEVÊQUE DE PARIS.

DÉCRET DE S. S. LÉON XIII

RELATIF A L'INTRODUCTION DE LA CAUSE DE LA BÉATIFICATION ET CANONISATION DE LA SERVANTE DE DIEU

Madeleine-Sophie Barat

C'est à Joigny, ville du diocèse de Sens, en France, que naquit Madeleine-Sophie Barat, le 13 décembre 1779. Dès son enfance, renonçant aux vanités du monde, elle se voua tout entière à Dieu, pour lequel son amour s'accrut à tel point que, brûlant du désir de répandre la dévotion au sacré Cœur de Jésus, elle institua une congrégation de religieuses qui, empruntant leur nom au sacré Cœur lui-même, devaient se dévouer entièrement à l'éducation chrétienne des jeunes filles et au culte du très saint Cœur de Jésus. Cet institut a été dûment approuvé par le Saint-Siège, et a répondu à son but avec une perfection que personne n'ignore.

ROMANA SEU PARIS.

BEATIFICATIONIS ET CANONISATIONIS VENERABILIS SERVÆ DEI

Magdalenæ Sophiæ Barat

Super dubio : An sit signanda commissio introductionis causæ in casu et ad effectum de quo agitur?

Joviniaci, quod est oppidum diœceseos Senonensis in Gallia, ortum habuit Magdalena Sophia Barat, die 13 mensis decembris, anno 1779. Inde a pueritia, mundanis rebus posthabitis, se totam Deo dicavit, cujus amore ita in dies exarsit, ut devotionis erga sacratissimum Cor Jesu promovendæ studio flagrans, collegium sacrarum virginum instituerit, quod ab ipso divino Corde nomen ducens, sese devoveret omnino christianæ puellarum

Un bon arbre se reconnaissant à ses bons fruits, il est naturel que la Servante de Dieu ait acquis une renommée de sainteté proportionnée à la grandeur de ses vertus. Ce renom de sainteté, s'étant accru en éclat et en étendue après sa mort, donna lieu à une enquête ordonnée par l'autorité ordinaire de Rome et de Paris sur la sainteté de la vie, sur la vertu et les miracles de la Servante de Dieu. Cette réputation de sainteté fut attestée, dans des lettres postulatoires, par d'éminents cardinaux, des évêques et des hommes recommandables par leurs dignités, soit ecclésiastiques, soit civiles.

Lors donc que, l'année dernière, notre saint Père le Pape Léon XIII, ayant égard à des circonstances particulières, qui ont motivé sa détermination, eut daigné accorder que la question de la signature de la commission d'introduction de la cause de ladite Servante de Dieu fût posée en séance ordinaire de la Congrégation des Rites, sans la participation et le vote des consulteurs, bien qu'il ne se fût pas

---

educationi et cultui sanctissimi Cordis Jesu. Hoc autem institutum a Sede Apostolica rite approbatum, quam optime proposito fini satisfecerit, neminem latet.

Quoniam vero ex bonis fructibus arbor bona dignoscitur, nil mirum si Dei Famula tantam sanctitatis existimationem sibi conciliaverit, quantam præclaræ ejus virtutes merebantur. Hæc sanctitatis opinio quum latius splendidiusque post ejus obitum percrebuisset, deventum est ad Inquisitionem, Ordinario auctoritate tum Romæ tum Parisiis, super fama Sanctitatis vitæ, Virtutum et Miraculorum, quam etiam Sanctitatis famam Emi Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales, Rmi Antistites, aliique Viri non modo ecclesiastica verum, etiam civili dignitate conspicui, suis postulatoriis litteris testati sunt.

Hinc quum superiori anno a sanctissimo Domino Nostro Leone Papa XIII, attentis peculiaribus adjunctis animum suum moventibus, benigne indultum fuerit ut de dubio signaturæ Commissionis Introductionis Causæ præfatæ Servæ Dei ageretur

écoulé dix ans depuis l'inscription du procès sur les actes de ladite Congrégation, et que les écrits de la Servante de Dieu n'aient pas été examinés, son Éminence le Cardinal Raphaël Monaco La Valetta, rapporteur de cette cause, sur les instances du révérend Chanoine François-Xavier Bacchi, postulateur de cette cause, a proposé, en séance ordinaire de la Congrégation des Rites, assemblée aujourd'hui au Vatican, la discussion de la question suivante : « La commission d'introduction de la cause pour le cas et à l'effet dont il s'agit, doit-elle être signée? »

Les éminents et révérends Pères préposés à la garde des Rites sacrés, ayant entendu, toute affaire cessante, le R. P. Laurent Salvati, promoteur de la foi, qui a donné son avis de vive voix et par écrit, ont été d'avis de répondre affirmativement, c'est-à-dire que la Commission pouvait être signée, s'il plaisait à Sa Sainteté, le 5 juillet 1879.

Le secrétaire soussigné ayant exposé toutes les choses à notre saint Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté, ayant

---

in Congregatione Sacrorum Rituum ordinaria absque interventu et voto Consultorum, licet nondum elapso decennio a die præsentationis Processuum in Actis ejusdem Sacræ Congregationis, neque ipsius Servæ Dei scriptis adhuc examinatis, Emus et Rmus Dnus Cardinalis Raphael Monaco La Valetta, hujus Causæ Relator, ad instantiam Rev. Domini Canonici Francisci Xaverii Bacchi, Causæ ipsius Postularis, in Ordinariis Sacrorum Rituum Comitiis, hodierna die ad Vaticanum coadunatis, sequens dubium discutiendum proposuit nimirum : « An sit signanda Commissio Introductionis Causæ in casu et ad effectum de quo agitur? »

Emi et Rmi Patres sacris tuendis Ritibus præpositi rem omnem accurate expendentes, post auditum R. P. D. Laurentium Salvati Sanctæ Fidei Promotorem, qui sententiam suam voce et scripto protulit, rescribendum censuerunt : « Affirmative, seu signandam esse Commissionem si Sanctissimo placuerit. » Die 5 Julii 1879.

Quibus omnibus sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII

ratifié le vote de la Congrégation des Rites, a daigné signer de sa propre main la commission d'introduction de la cause de la vénérable Servante de Dieu Madeleine-Sophie Barat, le 18 des mêmes mois et année.

D. Cardinal BARTOLINI, *Préfet.*

PLACIDE RALLI, *Secrétaire.*

---

expositis ab infrascripto Secretario, Sanctitas Sua Rescriptum Sacræ Congregationis ratum habens, propria manu signare dignata est Commissionem Introductionis Causæ Ven. Servæ Dei Magdalenæ Sophiæ Barat, prædicatæ die 18 ejusdem mense et anno.

D. Card. BARTOLINUS. *S. R. C. Præf.*

PLAC. RALLI, *S. R. C. Secretarius.*



INTRODUCTION

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Nous écrivons l'histoire d'une contemporaine.

Onze ans ne se sont pas encore écoulés depuis le jour où, dans la fête de son Ascension, 25 mai 1865, le Seigneur rappela à lui l'âme prédestinée que je voudrais peindre en ce livre, comme une des plus belles âmes qui aient paru dans notre siècle.

Cependant, il faut le dire, le monde l'a peu connue. Aujourd'hui encore beaucoup ignorent son nom, car elle mit constamment plus de soin à se cacher que d'autres n'en mettent d'ordinaire à se produire. Mais une si pure lumière ne nous a pas été donnée pour demeurer, selon l'expression de l'Évangile, cachée sous le boisseau. Aussi bien, plus de cent maisons d'éducation et de prière semées sur tout le globe par la servante de Dieu, une famille de plus de quatre mille religieuses enfantées par elle à Jésus-Christ, un nombre incalculable d'enfants de toute classe élevés par son bienfait, dans l'ancien et le nouveau monde, ne sont pas les principaux titres qui recommandent sa mémoire. L'ouvrière nous a paru encore plus grande que l'œuvre; et ce qui témoigne pour elle, ce qui attire vers elle, c'est le reflet de sainteté forte, simple et tout aimable, dont cette figure a laissé l'ineffaçable souvenir.

Aujourd'hui de nouveaux signes de cette sainteté éminente ont changé ce souvenir en une sorte de culte. A peine Mme Barat avait-elle disparu qu'on étudiait sa vie : on s'attachait à ses traces, on recueillait ses paroles, on retrouvait son âme dans d'innombrables lettres qui la faisaient revivre. La piété filiale entourait déjà sa tombe, et consacrait religieusement tout ce qui venait d'elle. Des grâces multipliées, des bienfaits de tout ordre, des interventions extraordinaires redoublèrent la confiance. L'Église s'en émut alors. Elle se demanda si cette lueur blanchissante à l'horizon n'était pas le lever d'un de ces astres bienfaisants que *Dieu,* dit l'Écriture, *a placés dans le ciel pour éclairer la terre*[1]. Et voici que, procédant aux premières informations, elle a commencé de recueillir, à Paris et à Rome, les plus précieux témoignages, en attendant qu'un jour il lui plaise de composer, de tous ces rayons épars, une auréole de sainte pour l'épouse de Jésus-Christ.

Grâces soient donc à Dieu ! Notre siècle si égaré n'est pas déshérité de la première de toutes les gloires : celle de produire des saints. Le Père de Condren, qui vivait à l'époque si épouvantable des guerres de religion et à la veille de la Fronde, estimait néanmoins que « le nombre des saints de son temps, quoique plus cachés, égalait celui des premiers siècles du christianisme[2] ». Sans doute on n'oserait guère en dire autant du nôtre, tant sont bruyants parmi nous les scandales de l'irréligion, tant semble universel et irrésistible le triomphe des méchants ! Et cependant, si, repassant les trois premiers quarts de

[1] « Posuit stellas in firmamento ut lucerent super terram. » (Gen. I, 17.)

[2] Cloysault, *Vies mss.,* t. I. *Vie du P. de Condren,* liv. VII, pp. 307, 308. Cité dans la *Vie de M. Olier,* t. I, p. 126.

ce siècle mauvais, on considère, par groupes, les diverses milices d'apôtres, de pontifes, de soldats, d'hommes de prière, de vierges et de femmes chrétiennes, qui se sont succédé au service de Jésus-Christ, quelle sève de sainteté on sera forcé de reconnaître dans l'arbre capable de donner de tels fruits! Quelle édification, quel étonnement parfois nous apporte la révélation de la vie de nos justes, de nos vierges, de nos martyrs, dans les histoires intimes où ces âmes contemporaines se montrent au niveau des plus belles âmes antiques! Héroïsme de foi, héroïsme de pureté, héroïsme de charité, héroïsme de pénitence et d'immolation : je constate que notre âge les aura tous connus. Et alors, me rappelant que la sainteté, pour mériter d'être portée sur les autels, doit être la vertu poussée à ce degré sublime, je me crois fondé à dire que, par la miséricorde infinie de Jésus, la page du livre de vie réservée à notre époque ne restera pas vide, et que des noms, aujourd'hui bien ignorés du monde, sont peut-être destinés à enrichir les diptyques de l'Église future.

Or, les saints de notre siècle ont deux traits particuliers qui formeront, dans l'histoire, leur caractère propre. Le premier est un amour plus dévoué et plus tendre pour le *centre de la vérité*, qui est le Saint-Siège; le second est un amour plus ardent, plus généreux pour le *centre de la charité*, qui est le Cœur de Jésus. Tous portent *écrit sur leurs fronts*, comme s'exprime saint Jean, *le nom de la Cité sainte*, Rome, dont ils sont les fils, les apôtres, les soldats, et dont, au besoin, ils sauraient être les martyrs. Tous portent aussi écrit, en caractères de flamme, *le nouveau nom de Dieu* [1], comme dit le même apôtre, le nom du Dieu de l'amour; et ce qui donne à leur piété son

[1] « Scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novæ Jerusalem, et nomen meum novum. » (Apoc. III, 12.)

cachet spécial de douceur et de force, est une religion profonde envers le sacré Cœur.

Je dis que c'est une religion profonde que celle-là : elle est le christianisme dans son essence même. Qui ne voit, en effet, que chez nous l'amour de Dieu, dont le Cœur est le symbole, est la loi qui régit tout, la formule universelle qui rend compte de tout? Pour nous, Dieu n'est pas seulement cet Être nécessaire, cette Cause première, cette Raison par excellence qu'attestent le bon sens et la philosophie. Dieu n'est pas seulement non plus ce premier Législateur et ce Juge inévitable, dans lequel résident le principe et la sanction de la loi. Dieu, — et c'est là le sujet de notre ravissement, — Dieu, c'est LE CŒUR ÉTERNEL, qui vit, qui pense, qui aime, et qui, se suffisant à lui-même, n'en a pas moins, par la libre détermination de sa bonté, produit les indéfinies générations des êtres; Cœur inépuisable, immense, d'où sortent tous les cœurs et où tous les cœurs sont conviés par la libre attraction de l'amour, comme dans les cieux astronomiques, les soleils sans nombre sont, pour ainsi dire, conviés par la gravitation universelle vers un soleil central.

Mais ce Cœur, qui attire l'homme à lui, fait mieux encore : il cherche l'homme, il descend vers l'homme comme vers un fils chéri. Il est venu l'éclairer, se livrer à lui sous une forme mortelle, souffrir, se dévouer, s'immoler pour lui. Enfin le Cœur de Dieu entre dans le cœur de l'homme par un secret qui seul répond à l'immense aspiration de nos âmes. Or c'est là tout le fond de la religion chrétienne.

Au fond, il n'y a qu'un dogme, c'est que Dieu nous a aimés. *Quant à nous*, écrit saint Jean, *nous croyons à l'amour que Dieu a eu pour nous*. Tous les mystères de la

foi : création, révélation, incarnation, rédemption, eucharistie, communion, découlent de ce principe; il est la clef de tout. De même, dans la morale, il n'y a qu'un devoir, qui consiste à aimer Dieu et tout aimer pour Dieu. Amour de Dieu pour l'homme, amour de l'homme pour Dieu, voilà la foi et la loi; et le christianisme est, en définitive, une relation de cœur entre le Créateur et son ouvrage. C'est pourquoi lorsque, dans ces derniers temps, le Seigneur voulut ramener la foi à son foyer et la vertu à sa source, il se contenta de montrer son Cœur tout de flammes pour l'homme, et de dire au cœur de l'homme : « Voilà comment je t'ai aimé, voilà comment tu dois aimer. » Tout était résumé dans ce symbole auguste que les simples comprirent, que les sages admirèrent, que les saints adorèrent; car, ce qu'on avait osé nommer une superstition, c'était le culte en esprit et en vérité; ce qu'on avait osé taxer de nouveauté, c'était simplement *l'Évangile éternel,* ainsi que s'exprime saint Jean.

Cependant, depuis le jour où le Cœur de Jésus s'était manifesté à la bienheureuse Marguerite-Marie, les progrès de son culte, pour être toujours continus, n'en étaient pas moins lents. Il fallait que ce feu sacré, pour faire explosion dans l'universalité des familles chrétiennes, y fût allumé par l'éducation. Le Seigneur y pourvut. Coïncidence lumineuse! c'est le lendemain du jour où, du pied de l'échafaud, Louis XVI prisonnier jetait le royaume très chrétien dans le sacré Cœur de Jésus, que Jésus, acceptant le legs, mit dans l'âme d'un saint prêtre l'inspiration et le zèle de prendre possession de ce domaine spirituel par l'institution de la femme chrétienne, et de lever dès lors une virginale armée chargée d'en faire la conquête. Un ordre contemplatif, la Visitation, avait reçu la confi-

dence du mystère d'amour : cela devait être. Un autre ordre, un ordre enseignant, sembla destiné, dans les desseins du Ciel, à en être le propagateur et l'apôtre au milieu du monde.

Là est la raison d'être de la vocation et de la mission de Mme Barat. Vouée au Cœur de Jésus, cette âme généreuse ne s'appartient pas, elle appartient tout à Lui. Dans sa vie intérieure elle en est *disciple,* voilà toute sa sainteté; dans sa vie extérieure elle en est l'*apôtre,* voilà toute son œuvre : telle est, en deux mots, l'histoire de la servante de Dieu.

La première chose qu'on y voit est la merveille d'une âme déifiée, pour ainsi dire, par l'action de l'amour, selon cette parole de saint Jean de la Croix : « Aimer, c'est être transformé en ce qu'on aime; aimer Dieu, c'est donc être transformé en Dieu. » On assiste à ce miracle de transformation divine chez Mme Barat. Jésus est certainement l'être le plus présent, le plus vivant dans cette âme; et voilà pourquoi il sera l'être le plus agissant dans ce livre qui, pour être digne d'elle, doit être tout plein de Lui. Elle ne pense qu'à Lui, elle ne parle que de Lui, elle n'agit que par Lui, elle ne se plaît qu'avec Lui. *Ce n'est pas elle qui vit, c'est Jésus qui vit en elle;* non pas, certes, pour l'éteindre, mais pour l'animer; non pas pour l'abaisser, mais pour l'exalter. L'âme des saints, qu'on le sache, n'est pas cette mer Morte que ne soulève aucun souffle, et où rien de vivant ne se meut, sous la pesante épaisseur des eaux. C'est bien plutôt cette mer de Génésareth, qui a parfois ses agitations et ses tempêtes, mais où Jésus est maître, et qui se calme sous la main de Celui à qui les flots et les vents obéissent.

Ainsi perpétuellement gouvernée par Dieu, Mme Barat reflète dans ses facultés limpides et tranquilles, les plus

pures beautés du ciel et de la terre. L'intelligence éclairée de la lumière d'en haut n'en voit que plus nettement, n'en embrasse que plus largement les choses d'ici-bas. Elle pénètre le fond des âmes, elle entre dans le secret des cœurs. Même les affaires du siècle ne lui échappent pas; elle en effleure les sommets, comme du bout de l'aile, et avec quelle justesse, quelle délicatesse! Combien de ses jugements si modestes, mais si nets, sur les événements de notre temps, resteront, en définitive, le dernier mot de l'histoire! Du sein de cette lumière, elle ne descend jamais, même aux plus petites choses, sans y porter, pour ainsi dire, quelque rayon de soleil. La gaieté, l'esprit, la bonne grâce animent et vivifient sa parole nourrie de foi et de sagesse, où l'on retrouve tour à tour la raison de sainte Chantal, l'onction de Fénelon et la grâce spirituelle de saint François de Sales. Plus grande encore par le cœur que par l'intelligence, elle est douce sans faiblesse, elle est forte sans raideur; l'humilité tempère l'éclat de ses plus riches dons; et, sur un fond de vertus et de qualités viriles, s'épanouit une candeur qui est son charme le plus pur, et qui donne à ses traits l'inaltérable jeunesse des enfants de l'Évangile. Son cœur rempli de Dieu aime tout ce que Dieu fit grand : l'Église, l'homme, les âmes; mais elle a, en même temps, des tendresses ineffables pour les plus petits êtres de la création. « Sa conversation est avec les simples; » les enfants sont sa passion, et les pauvres son culte. Elle aime la campagne, les animaux, les plantes; elle s'intéresse à l'herbe qui fleurit aujourd'hui et que l'on jettera demain au feu, au passereau qui tombe à terre, au lis des champs et au grain de sénevé : l'abondance de ce cœur déborde sur tout ce qui respire. Quelque chose de l'Évangile se place sur ses lèvres et coule de sa plume; elle porte la joie du ciel

dans son regard, et la miséricorde repose dans ses mains. On dirait, en vérité, que le Cœur de l'Époux a passé dans celui de l'épouse. Harmonieux composé d'amabilités divines et humaines, elle donne l'envie d'être sainte, et tous ceux qui la voient sont portés à dire d'elle ce que la sœur de saint François de Borgia, religieuse à Madrid, disait de sainte Thérèse : « Dieu soit loué de nous avoir fait connaître une sainte que nous pouvons tous imiter! Sa conduite n'a rien d'extraordinaire; elle mange, elle dort, elle parle et rit comme toutes les autres, sans affectation, sans façon, sans cérémonie, et l'on voit pourtant bien qu'elle est pleine de l'esprit de Dieu. »

Mais Mme Barat n'est pas seulement le disciple du Cœur sacré de Jésus, elle en est encore l'*apôtre*. Son zèle apostolique a un double rayonnement : un rayonnement intérieur, la direction de ses filles; un rayonnement extérieur, l'éducation des enfants. Mais le foyer de l'un et de l'autre est toujours le sacré Cœur, son culte, son amour, ce feu que Jésus est venu allumer en ce monde, avec l'unique et ardent désir qu'il embrase tout.

D'abord l'œuvre intérieure, celle de la formation religieuse de ses filles, n'est pour Mme Barat que la refonte des âmes dans ce moule divin. Tel est le sujet de ses entretiens et de ses lettres, formant ensemble un corps de doctrine spirituelle, où se cachent, sous la forme la plus familière, les plus hautes leçons. Le sacrifice en fait le fond; car qu'est-ce que le Christianisme, sinon le sacrifice? Mais l'amour allège tout. « Il prête, comme dit saint Bernard, son onction à la croix, et il mêle à l'amertume une douceur surhumaine[1]. » Ministre du Cœur de Jésus, dans sa Société, la supérieure ne gouverne qu'avec

[1] « Ecce scitis quia vere crux nostra inuncta est; sed, ut ita dicam, amaritudo nostra dulcissima. » (S. Bern. *Serm. I. de Dedicat. Eccl.*)

lui et par lui : tel est le principe, le modèle, le secours et le prix des commandements qu'elle donne, des vertus qu'elle prescrit, des devoirs qu'elle impose. Et que peut-on refuser à l'amour qui demande? De là cette allégresse qui rayonne de la direction de Mme Barat; de là aussi, dans ses filles, cette généreuse aisance à souffrir et à mourir, qui est bien un des plus beaux spectacles de ce livre. Mais elle n'est pas seulement le ministre de ce Cœur, elle-même le représente dans toute sa personne, et son autorité a pris pour première règle la parole du Maître : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Dans ces dispositions, elle régit sa Société, comme Dieu régit le monde, par l'attraction. Moins supérieure que mère, elle obtient l'empire des âmes en les aimant et en les respectant. Et quel respect religieux! Qui eut jamais le toucher moral plus délicat et le commandement plus aimable? Là réside sa puissance. Attirés, entraînés « par ces liens de charité », comme s'exprime le Prophète, les cœurs lui sont conquis. Chacun veut la voir, l'entendre, recevoir une ligne d'elle, un regard, un sourire, une bénédiction; rien ensuite ne coûtera plus. Sur une parole, un signe, on sera prêt, s'il le faut, à traverser les mers; on gravira joyeusement les âpres sentiers de la vie : car « l'amour ne marche pas, il vole », dit le livre de l'Imitation. Tel est l'essor qu'imprime la conduite spirituelle de Mme Barat, tel est l'esprit de cette mère dont on est tenté de dire, d'après le Père Faber : « Je ne prétends pas qu'il soit aisé d'être saint; mais je dis que les saints sont les maîtres les plus faciles, parce qu'ils ressemblent plus à Jésus que les autres hommes[1].»

[1] Le Père Faber, *Tout pour Jésus*, ch. VI, § 4, p. 178.

Autre est le spectacle que présente l'apostolat extérieur de Mme Barat dans la diffusion de son Ordre et la propagation de son œuvre dans l'univers. Appelée à cet ouvrage par une miséricorde qu'elle ne s'explique pas, l'humble fondatrice s'est dit à elle-même : « Il faut que je ne sois rien, afin que Dieu soit tout. » Elle laisse donc faire Dieu, attentive seulement à s'inspirer de son esprit et à suivre ses ordres. Ainsi la Société se forme, avance, se dilate. Des âmes appelées de divers points se rencontrent et s'unissent, des fondations s'élèvent, des maisons s'établissent, des règles se formulent, la famille s'accroît : une providence visible, parfois même éclatante, dirige l'entreprise. Arrive cependant l'heure nécessaire de l'épreuve. A deux reprises différentes, tout semble désespéré ; mais Mme Barat sait que les heures désespérées sont les heures de Dieu. « Quand tout nous abandonne, abandonnons tout à Dieu, » telle est une de ses maximes. Ni les contradictions, ni les révolutions, ni les persécutions ne l'ébranleront point : « Ne voyons que Dieu, écrit-elle, ne nous attachons qu'à lui, et ensuite que le monde s'écroule, si Dieu le veut. Nous demeurerons en paix, ensevelis dans le sentiment d'une confiance profonde. » A la fin, cette confiance triomphe magnifiquement. Le Sacré-Cœur sort plus fort de chaque nouvelle crise ; et les deux continents peuplés par sa Société attestent cette puissance de la confiance en Dieu qui fait la grandeur propre et divine des saints, selon cette belle doctrine de saint Bernard : « Ils osent de grandes choses parce qu'ils ont de grands cœurs. Ce qu'ils entreprennent, ils en viennent à bout, car c'est la grande foi qui attire les grandes grâces ; et chaque pas dans la confiance est un pas vers les biens promis par le Seigneur. L'Époux divin, voyant ces âmes généreuses,

vient à elles, s'unit à elles, et fait éclater en elles ses magnificences [1]. »

J'ai dit le but et l'esprit de l'histoire qu'on va lire. Je ne l'eusse pas entreprise s'il ne se fût agi que de mettre en honneur une société religieuse, si respectable qu'elle pût être. Ajoutons que cette société elle-même n'eût pas laissé sortir ses premières origines d'une obscurité qui lui était chère, si elle n'avait eu en vue la glorification du nom de Jésus-Christ; et je me souviendrai toujours de quel accent pénétré sa supérieure générale, la révérende mère Gœtz, de précieuse mémoire, me dit en me confiant le travail qu'elle n'a pas eu la consolation de voir terminé : « Il faut qu'on sache que dans tout cela nous ne sommes absolument rien; c'est le divin Cœur qui a tout fait. Laissez-nous donc bien petites; il ne faut exalter que le seul nom de Jésus. »

D'ailleurs peu d'histoires ont eu de plus précieuses ressources à leur disposition. La piété filiale avait commencé de bonne heure à recueillir les paroles et les traits de la vie de Mme Barat dans des *Journaux* rédigés soit à la maison mère, soit au noviciat. Plusieurs essais d'histoire ont même été tentés avant et après sa mort. Ils ont guidé nos recherches, en jalonnant notre route, et nous reconnaissons leur être redevables. La seconde source de documents où nous avons puisé, sont les récits, souvenirs et actes de fondations, ainsi que les circulaires, notices biographiques, *lettres annuelles*, dans lesquelles nous a été révélée la vie des principales compagnes, sœurs

1 « Magna audent, quoniam magni sunt; et quæ audent obtinent, magna si quidem fides magna meretur. Et quatenus in bonis Domini fiduciæ pedem porrexeris, eatenus possidebis. Istiusmodi magnis spiritibus magnus occurret Sponsus, et magnificabit facere cum eis. » (S. Bernard. *Sermo* 32 *in Cantic.*)

et filles de la fondatrice, autour de qui elles forment une si belle couronne. Les nombreux témoignages, lettres et récits relatifs à Mme Barat sont une troisième série de documents, complétés et contrôlés par les souvenirs de celles qui l'ont le plus connue, et qui nous ont aussi le mieux appris à la connaître. Mais, de tous ces trésors, le plus inestimable est sans contredit la riche collection de sept à huit mille lettres qui, pendant soixante-cinq ans, de 1800 à 1865, nous donnent, presque jour par jour, la raison de ses actes, l'esprit de sa conduite, le secret de ses grâces, la lumière de ses pensées, le progrès de sa sainteté, nous la livrant toute vive, et nous permettant, pour ainsi dire, de surprendre chaque battement de son cœur.

Ainsi composée, l'histoire de Mme Barat sera presque *sa vie écrite par elle-même*. Sans doute entre tant de faits il a fallu choisir; car comment tout raconter dans une existence si pleine? « J'ai regret à ce que je laisse, » comme disait Montaigne. Au moins n'ai-je rien négligé pour que tout fût vrai dans ce livre, l'ayant fidèlement soumis à la plus minutieuse comme à la plus obligeante vérification. Que si, malgré tant de soins, une erreur, fût-elle légère, s'était glissée dans ces pages, je prierais le lecteur de m'éclairer, de me corriger, tant me plaît cette parole de sainte Madeleine de Pazzi, qui devrait être la règle de tout historien : « La vérité est si pure, que pour peu qu'on la mêle à quelque autre chose, elle ne s'appelle plus vérité. »

La fidélité historique m'imposait un dernier devoir : celui de visiter les principaux séjours où s'est écoulée la vie de Mme Barat. J'ai donc suivi sa trace, autant que je l'ai pu, soit en France, soit en Italie. J'ai voulu revoir Rome, mais non pas uniquement pour y interroger un

souvenir d'histoire. A genoux aux pieds de Pie IX, que Mme Barat avait tant admiré, j'ai demandé à Sa Sainteté de daigner bénir ce livre, comme Elle en avait déjà si paternellement encouragé un autre. Après cela, est-il besoin de déclarer que ce travail s'est prescrit, comme première loi, d'être délicatement fidèle à la doctrine et à l'esprit du Saint-Siège? Lorsqu'on a l'honneur d'être catholique et prêtre, et qu'on revient de voir Pierre portant les liens que le Seigneur avait prophétisés à la vieillesse de son Apôtre, la fidélité au Pape, maître et docteur infaillible de la vérité, n'est pas seulement un devoir qui s'impose à la foi, c'est l'élan spontané du cœur vers l'embrassement d'une cause sacrée, pour laquelle c'est faire trop peu que de parler et d'écrire, quand on voit, comme aujourd'hui, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, bannis ou prisonniers, s'estimer heureux et fiers de souffrir.

Maintenant le livre est fait : le moment est-il bien choisi pour le publier? on pourra le contester. L'heure où il va paraître est celle où notre pays, préoccupé de la question de sa vie ou de sa mort, se presse inquiet autour de l'urne de ses destinées. Dans une pareille crise, quel intérêt les esprits, même les plus graves, peuvent-ils prendre aux affaires du cloître et à l'histoire d'une femme?

Sans prétendre avoir écrit un livre d'actualité, nous croyons cependant que, à ces questions vitales, la sainteté, telle que nous en offrons un exemple, n'est pas si étrangère qu'on voudrait le faire croire. Quand notre société coupable, comme autrefois Sodome, est peut-être menacée d'une nouvelle pluie de feu, il n'est pas indifférent de compter le nombre de ses justes, sachant que dix de ceux-là pèsent plus que mille autres dans la balance de Dieu. Un auteur a écrit que « les saints sacrent

le monde »; j'ajoute qu'ils le conservent. Ils sont les vrais, les seuls *conservateurs* de ce monde qui se rit d'eux et cependant ne vit que par eux, comme, dans le champ du Père de famille, l'ivraie n'est conservée qu'en considération du bon grain qu'elle s'efforce d'étouffer. C'est à eux que le Seigneur a dit : *Vous êtes le sel de la terre.* Les siècles ne valent devant lui qu'en considération des saints qu'ils produisent; et cela est tellement vrai que la terre n'aurait plus qu'à disparaître le jour où elle n'enverrait plus de saints vers le ciel. C'est à eux que Dieu dit aussi : *Vous êtes la lumière du monde.* Eux seuls sont le progrès, parce qu'eux seuls avancent les affaires du bien. Eux seuls marchent, les autres errent; eux seuls *édifient*, dans le grand sens de ce mot, les autres démolissent; eux seuls sont, ici-bas, les ouvriers de la vie, les autres sont plus ou moins les artisans de la mort. L'amour pur, la prière, l'exemple, le sacrifice dont ils sont la représentation persistante, opposent perpétuellement, à l'encontre de nos crimes, du côté de la terre une protestation, du côté du ciel une réparation. *Quid mundo nisi ob religiosos?* « Qu'en serait-il du monde, si je n'avais égard aux religieux? » demandait le Seigneur à sainte Thérèse, son épouse. Et lorsque saint Grégoire pape calculait quelles étaient les dernières chances de salut pour Rome et l'empire aux prises avec les Barbares, il comptait le nombre des âmes consacrées à Dieu que la ville possédait pour sa défense[1].

Espérons donc encore. « Levez les yeux de l'esprit, écrivait saint Bernard, et regardez les nations. Ne vous semblent-elles pas des herbes sèches et bonnes à jeter au

[1] « Harum talis vita est ut credamus quia si ipsæ non essent, nullus nostrum jam in loco subsistere, inter Longobardorum gladios, potuisset. » (S. Greg. pap. lib. VII. Epist. 27. Oper. t. II, p. 872.)

feu, plutôt que des moissons blanchissantes? Combien y en a-t-il qui semblaient promettre des fruits, et qui, regardées de près, ne sont que des buissons sauvages? Que dis-je, des buissons! ce sont de vieux arbres décrépits, ils ne produisent rien, ou ne portent tout au plus qu'une récolte de glands pour la pâture des pourceaux [1]. » Voilà ce que saint Bernard écrivait de son siècle. Nous en dirions autant du nôtre. Et cependant, un siècle après, c'était le grand XIII[e] siècle, le siècle de saint Louis!

Ce n'est pas que nous nous flattions de béates illusions : nous ne nous trompons pas de temps. Nous ne nous aveuglons ni sur l'imminence du mal ni sur ses conséquences. Nous savons, nous craignons les obstacles renaissants que la liberté de l'homme a la triste puissance d'opposer à la bonté de Dieu. Nous voyons les nations frémissantes contre le Seigneur; son Christ est sur la croix. A cette heure, la terre tremble, comme elle tremblait à l'heure de l'agonie de Jésus : *Terra tremuit,* disons-nous avec le prophète; mais, avec lui aussi, nous voulons espérer aussi qu'elle se rasseoira, qu'elle se reposera à sa résurrection : *et quievit cum exsurgeret Deus.* En effet, entre l'agonie et la résurrection, le Cœur blessé de Jésus peut s'ouvrir de nouveau, l'eau et le sang peuvent en sortir : l'eau pour nous purifier, le sang pour nous vivifier. C'est bien assurément notre unique ressource, mais celle-là est infinie; et lorsque, voyant que « toute chair a corrompu sa voie », nous sommes tentés

[1] « Et tu leva oculos considerationis tuæ, et vide regiones si non sunt magis siccæ ad ignem quam albæ ad messem! Quam multæ, quas putas veras fruges, diligenter inspectæ, vepres potius apparebunt : imo ne vepres quidem : annosæ et veternosæ arbores sunt, sed non profecto fructiferæ, nisi forte glandium aut siliquarum quas porci manducant. » (S. Bernard, *de Consideratione,* lib. II, cap. VI, n. 12.)

de craindre et de désespérer, nous nous rappelons ces lignes qu'écrivait, l'année même de la mort de Mme Barat, un des plus saints martyrs de nos dernières fureurs : « L'adorable Trinité, contemplant ce monde de péché, ne va-t-elle pas se repentir de son œuvre et ordonner un nouveau déluge? Non, ou plutôt il y aura un déluge nouveau, un déluge d'amour. Le sang du Sauveur *s'élèvera de quarante coudées au-dessus des plus hautes montagnes*. Toutes les iniquités du monde seront noyées. Et cependant les flots sacrés ne se retireront pas; et l'arche sainte, l'Église, continuera de flotter sur cet océan de grâces, pour sauver les hommes jusqu'à la fin du monde. O amour! venez, venez, Jésus [1]! »

Orléans, en la fête de la Présentation de Notre-Seigneur, 2 février 1876.

[1] Le P. Olivaint, *Retraite de* 1865, t. I, p. 238.

LIVRE I

LES COMMENCEMENTS

LIVRE I

CHAPITRE PREMIER

COMMENCEMENTS ET FORMATION DE SOPHIE BARAT

1779-1800

Madeleine-Louise-Sophie BARAT naquit, à la fin de l'année 1779, dans la petite ville de Joigny, en Bourgogne. On voit encore à Joigny, dans la rue du Puits-Chardon, la maison qui fut vingt ans celle de la servante de Dieu. C'est une simple demeure de cultivateur et d'ouvrier : en bas, l'atelier du père, avec cette chambre commune où, dans les petits ménages, la mère se tient tout le jour et s'emploie aux travaux de la vie domestique; au fond, une petite cour; dans cette cour, un carré planté d'arbustes et de fleurs; en haut à l'unique étage, la chambre des parents, un peu plus ornée que les autres, avec une chambrette pour les enfants; enfin, au-dessus, tout au faîte, une mansarde, la mansarde qu'a occupée Sophie, sorte de cellule religieuse, retirée loin de tout bruit, mais bien directement ouverte sur le ciel, et d'où

le regard se repose sur un horizon d'un aspect paisible; en face la rue montante de Bourg-le-Vicomte, à droite la vieille église de la paroisse de Saint-Thibault, à gauche les hautes collines qui forment la vallée de l'Yonne et entourent Joigny d'une si riche ceinture : tel fut le berceau d'une des âmes les plus grandes et les plus nobles de ce temps.

La famille qui l'habitait à la fin du siècle dernier était celle de Jacques Barat et de Marie-Madeleine Foufé, époux chrétiens et craignant Dieu, qui vivaient honnêtement de leur état de tonnelier, et surtout de la culture d'un petit patrimoine de vignes situé sur les hauteurs de Sauvilliers et du Larry.

La réputation que Jacques Barat a laissée dans le pays est celle d'un homme laborieux, patient, et portant dans toutes ses relations la franche loyauté des gens d'honneur et de foi. Madeleine Foufé se distinguait par un plus haut mérite : c'était une femme remarquable pour sa condition, d'une intelligence élevée et suffisamment cultivée, surtout d'une piété solide. Il est vrai de dire pourtant que sa famille avait été entachée de jansénisme; et même à cette époque il y régnait encore une forte prévention contre une dévotion chère aux catholiques, la dévotion au sacré Cœur. Mais, si Madeleine Foufé avait gardé l'empreinte des erreurs de la secte, elle en avait complètement abdiqué le rigorisme; et le trait qui, au contraire, la distingue dans cette histoire, est une bonté d'âme et une sensibilité qui se portait facilement à l'attendrissement.

Un fils, nommé Louis, âgé de onze ans, et une petite fille, Marie-Louise-Madeleine, dans sa dixième année, faisaient la joie de ce foyer. La naissance d'un nouvel enfant, prochainement attendue, devait mettre le comble

à ce bonheur domestique, quand, dans la nuit du 12 au 13 décembre de cette année 1779, un violent incendie éclata dans une maison de la rue Neuve, contiguë à l'habitation de la famille. La demeure de Jacques Barat fut préservée des flammes; mais sa femme en ressentit une commotion violente qui mit sa vie en péril et hâta de deux mois le terme de sa délivrance. Ainsi naquit, dans cette nuit tristement illuminée des lueurs de l'incendie, et comme enveloppée de flammes, l'enfant prédestinée dont nous avons entrepris de raconter la vie.

Cette enfant était si frêle qu'on crut urgent de lui conférer le baptême; dès le matin on la présenta à l'église. C'était le jour de sainte Lucie, une des vierges martyres de la primitive Église. L'empressement qu'on y mit fit prendre pour marraine la première jeune fille qui se trouva sous la main [1]. Le parrain fut le frère même de l'enfant, Louis Barat, qui commençait alors ses premières études au collège de Joigny. Sans doute ce fut le Seigneur qui inspira ce choix, pour conférer ainsi une tutelle sacrée au jeune écolier dans lequel sa providence préparait le guide futur de cette âme prévenue de ses bénédictions.

La mère, étant guérie de l'accident qui avait failli la mettre au tombeau, s'attacha avec une tendresse inquiète à la fragile créature qui lui avait tant coûté. Grâce à un dévouement du jour et de la nuit, l'enfant reprit quelques forces, et l'on put espérer de prolonger ses jours.

On ne tarda pas à voir percer dans Sophie-Madeleine une intelligence d'une précocité extraordinaire. « Je n'avais

[1] Elle s'appelait Louise-Sophie Cédor, et ce nom est la seule chose que nous connaissions d'elle. — L'acte du baptême existe à la mairie de Joigny, d'où nous l'avons tiré.

que dix-sept mois, lorsque je m'aperçus que j'existais [1], » écrivait-elle plus d'un demi-siècle après. Une des premières choses qu'elle entendit raconter fut la sinistre circonstance de son entrée dans la vie. Elle ne l'oublia plus; et, dès qu'elle sut parler, si quelqu'un lui demandait : « Qui vous a mise au monde? » l'enfant ne manquait pas de répondre gravement : « C'est le feu. »

On eût pu le croire, en effet, en voyant tant d'ardeur et de vivacité dans une si petite fille. Ses mouvements, sa démarche, sa parole, son regard, tout en elle dénotait l'exubérance de la vie. Elle aimait passionnément le jeu, et elle y excellait. La première partout, elle avait quelquefois des songes prophétiques dans lesquels elle se voyait devenue une grande reine, et elle le racontait à ses jeunes compagnes. Elle avoua elle-même plus tard qu'elle eut, dès le berceau, la connaissance de Dieu, et elle en remerciait Celui qui, selon l'Apôtre, nous aima le premier.

Cependant, sous les grâces d'un esprit qui éclatait en de vives et fines saillies, on distingua promptement le fond d'un jugement sûr. Ce qui la caractérisa de bonne heure, ce fut le bon sens, « ce maître de la vie humaine, » comme Bossuet l'appelle; mais un bons sens supérieur, qui lui donnait la vue juste et soudaine des choses. Un bourgeois du quartier, procureur fiscal à Joigny et ami de la maison, se plaisait à questionner la spirituelle enfant, et s'étonnait de ses réponses sur les sujets les plus graves. On rapporte également que, vers l'âge de dix ans, sa mère l'ayant menée avec elle chez un notaire où l'appe-

[1] *Lettre à son neveu M. Stanislas Dusaussoy.* — Turin, 9 juillet 1832.

laient certaines affaires difficiles, la jeune enfant reprit, corrigea et compléta les explications maternelles avec tant de lucidité qu'elle laissa l'homme d'affaires dans l'admiration.

En même temps se dessinaient les premiers linéaments d'un noble et beau caractère, lequel appelait encore l'onction de la grâce et la discipline de l'Évangile. Sophie avait dès lors une horreur du mensonge instinctive, implacable, qui lui eût fait endurer tout au monde plutôt que de sacrifier la vérité. Toutefois on pouvait craindre qu'elle ne se complût à considérer en elle tant d'heureux dons; et déjà sa finesse paraissait s'aiguiser d'une pointe de malignité, à l'endroit des défauts qu'elle observait chez les autres.

Le cœur rachetait tout : c'était chez Sophie Barat la faculté maîtresse. C'est par le cœur qu'elle vivra; c'est par lui qu'elle régnera, par lui aussi qu'elle souffrira, car quel est le grand cœur qui n'ait pas son martyre? « J'étais inquiet, racontait plus tard son frère, de la véhémence de ses épanchements dès l'âge le plus tendre. » Il redoutait pour elle les souffrances, les orages, surtout les entraînements de cette impétueuse sensibilité, si Dieu ne se hâtait de s'emparer d'un cœur si pur, mais si ardent.

Ces effusions affectueuses étaient plutôt provoquées que comprimées par sa mère, qui trouvait dans Sophie une consolation aux intimes douleurs qu'elle ne pouvait confier à personne. Mariée à un homme de bien, cultivateur honnête, ouvrier religieux, mais inférieur à elle par l'éducation et les grands côtés de l'âme, Mme Barat souffrait de cette disproportion, et elle se rattachait à ses enfants de toute l'intensité de son besoin d'aimer. Elle leur disait parfois en les embrassant : « Vous ne saurez jamais tout ce que vous m'avez coûté. » Alors Sophie redoublait de

caresses auprès d'elle, afin d'alléger des peines qu'elle ne pouvait comprendre. « C'est toi qui seras la consolation de mes vieux ans, » lui répétait sa mère [1]. Une fois que ces scènes d'attendrissement étaient passées, l'enfant reprenait l'enjouement qui lui était naturel; mais le mystère des sacrifices de la vie domestique lui était apparu, et déjà l'on observait que son caractère en recevait une empreinte de douce gravité et de précoce sagesse.

A ce foyer de mœurs simples et graves, la religion avait sa tradition vivante dans l'aïeul maternel, vénérable patriarche qui, jusqu'à la dernière heure, ne cessa de donner à sa famille et à sa ville l'édification d'un chrétien des anciens temps [2]. Ce fut de ce vieillard, et surtout de sa pieuse mère, que Sophie reçut les premiers enseignements de la doctrine chrétienne.

Dès que son âge le permit, elle fréquenta les catéchismes de sa paroisse; et voici comment son âme sincère et généreuse se fit connaître aux prêtres chargés de la former. Un jour, aux approches de Pâques, le curé de Saint-Thibault, ayant réuni les plus jeunes enfants, les exhorta à faire un acte de contrition pour demander à Dieu pardon de toutes leurs fautes, ajoutant que si le regret de ces fautes était parfait, Dieu leur pardonnerait. Aussitôt une enfant se lève, et spontanément commence à haute voix la confession de ses péchés : c'était Sophie Barat. On rit, le prêtre l'arrêta : il avait reconnu une âme bénie du Ciel dans cette humble et franche confession de l'innocence [3].

Cette enfant si ingénue n'en était pas moins, entre ses compagnes, celle qui faisait au catéchisme les meilleures

[1] *Notes de Mme Deshayes*, p. 3.
[2] *Notes de l'abbé Dusaussoy*, p. 3.
[3] *Récit de la mère Thérèse Maillucheau*, p. 5.

réponses. Mais elle était si petite et sa voix était si faible, que, pour la voir et l'entendre, il fallait la faire monter sur un escabeau. Aussi quand, à dix ans, elle se présenta pour être admise à la première communion, le vicaire, la jugeant trop jeune, l'ajourna sans examen. Le curé fut meilleur juge; il rappela Sophie, l'interrogea à fond, et, frappé de son instruction comme de sa candeur, il lui permit de venir s'asseoir à la Table des anges.

Cela se passait dans la mémorable année 1789! Avant l'heure où allait recommencer sa Passion, le Dieu de la Cène appelait à reposer sur son Cœur celle qui un jour devait en partager les souffrances, en dilater le culte et en glorifier les mystères.

Ces riches dispositions de nature et de grâce appelaient une direction : Sophie allait la trouver au foyer même de sa famille.

Après de fortes études à son collège de Joigny, d'où il était sorti, avant l'âge de dix-sept ans, remportant presque tous les prix de sa classe, le jeune Louis Barat avait résolu de se faire prêtre. Cependant les temps devenaient de plus en plus incertains; et l'on pouvait prévoir que l'Église, déjà livrée à la dérision, prélude de la violence, n'aurait bientôt plus à offrir à ses ministres que la persécution et peut-être le martyre. Ces tempêtes n'effrayèrent pas le courage de Louis Barat, esprit d'une foi solide et caractère d'une trempe peu commune. Il entra au grand séminaire de Sens, où l'ordre du sous-diaconat lui fut conféré à vingt-deux ans. Comme il avait dès lors terminé ses études ecclésiastiques, on l'envoya professer les sciences mathématiques à son collège de Joigny, en attendant qu'il eût l'âge de se consacrer au saint ministère. Ramené ainsi au foyer paternel, il fut étonné des dispositions de sa plus

jeune sœur. Il y vit l'indication pour lui d'un grand devoir : celui de former cette âme, et il se mit à l'œuvre de son éducation avec ce zèle généreux, mais un peu âpre, qui était la forme de son affection.

Jusqu'alors Sophie, inséparable de sa mère, avait vécu de la même vie, tantôt l'accompagnant aux vignes, tantôt s'employant à l'ouvrage de la maison, et prenant, sous sa conduite, ces habitudes d'ordre, de travail et d'économie qui, un jour, devaient rendre si chers à sa piété l'esprit et les mystères de la vie de Nazareth. Son frère l'appliqua désormais à l'étude. Il lui donna une règle. Chaque jour, de grand matin, à l'heure où son père descendait à l'atelier ou partait pour les champs, Sophie se levait. Elle se rendait d'abord à l'église voisine, où elle assistait pieusement à la première messe; puis, montant à sa mansarde, l'écolière, seule sous le ciel, se plongeait dans une étude qui n'était interrompue que par les indispensables relations de la famille et de rares congés.

La plus habituelle de ces récréations était la promenade aux vignes de son père, sur la côte du Larry. De là, le cours sinueux de l'Yonne dans les prairies, l'amphithéâtre de coteaux que partage au loin le plateau du mont Tholon, la montagne de Saint-Jacques, et par derrière, les profondeurs de la forêt de Othe, offraient à ses regards une magnifique image de la beauté et de la grandeur de Dieu dans ses œuvres.

Elle aimait donc la nature; cette admiration fut toute la vie pour elle une joie, un repos et une religion. Elle avait aussi pour les animaux une bonté compatissante. Un voisin qui partait à la chasse aux oiseaux l'ayant invitée à l'accompagner pour lui porter bonheur, elle céda à ses instances. « J'y fus donc, racontait-elle; mais, pendant que

mon chasseur tirait sur les pauvres alouettes, je disais tout bas à Dieu : « Mon Dieu, je vous en prie, qu'il n'en tombe « pas une seule! » En effet, notre chasse fut des plus malheureuses, si bien que mon compagnon protesta en rentrant qu'il ne me reprendrait plus[1]. »

Les vacances de Sophie ne duraient guère que le temps de la vendange, durant lequel son frère faisait d'ordinaire quelque voyage à Sens. Encore ce court repos était-il quelquefois abrégé par le retour inopiné du maître, qui immédiatement remettait à l'étude l'écolière attristée. Plus tard elle-même disait d'une de ces déconvenues : « Je laissai mon panier pour reprendre mes livres, me répétant à moi-même: « Il est donc vrai qu'il n'y a pas de plaisir « sans amertume[2]! »

Cependant le même maître qui commandait ces sacrifices, savait en adoucir la rigueur par la piété. Il y avait deux hommes dans l'abbé Barat. Mathématicien et poète, il joignait à une grande inflexibilité de caractère une élévation de cœur et parfois une grâce d'imagination qui lui faisaient trouver les plus délicats emblèmes pour parler à sa sœur de l'amour de Dieu. « Lorsque j'étais enfant, racontait celle-ci, j'avais à la maison une brebis qui m'était fort attachée; car dès que je l'appelais, je la voyais quitter tout, même sa nourriture, pour venir à moi. Un jour qu'elle était à se reposer à mes pieds, sans faire aucun mouvement, mon frère entra, et la considérant en cet état, il me dit : « Vois-tu, ma sœur, ce que fait cette « brebis? *Elle aime*[3] *!* » Cette manière d'aimer, cet humble

[1] *Journal de la Probation* 1855-1856, au 9 octobre 1855, p. 13.

[2] *Notes autographes sur l'enfance de Mme Barat,* par Mme Deshayes, p. 2.

[3] *Récréations de Mme Barat à la Trinité-du-Mont,* 1845, p. 10.

abandon aux pieds du Bon Pasteur sera, comme nous le verrons, une des formes de la sainteté de Mme Barat.

A cette école forte et douce, l'esprit de Sophie-Madeleine prit un développement si rapide, qu'elle franchit en peu de temps les premiers éléments des connaissances scolaires. C'est alors que son frère, estimant qu'il devait à la gloire de Dieu, et peut-être à de secrets desseins du Ciel, de faire produire tous leurs fruits à ces germes pleins de promesses, commença à étendre le cercle de son enseignement, qu'il fut amené bientôt à pousser bien au delà des limites dans lesquelles s'enferme d'ordinaire l'instruction des femmes.

Dans ce dessein, il l'appliqua à la langue latine, et la mit en peu de temps à même de lire dans le texte l'antiquité classique. Ce fut pour la jeune fille un monde d'enchantement. Virgile surtout, Virgile si profond, si religieux, si grand peintre des choses de la nature et de l'âme, la ravissait : « J'étais une *virgilienne* bien plus qu'une chrétienne, » disait-elle plus tard en parlant de cette époque. Elle connut aussi les Grecs; elle traduisit Homère. Cette poésie lui semblait l'écho de ses propres sentiments, et la première réponse à ses besoins natifs de beauté idéale et de grandeur morale : « L'héroïque me plaît, disait-elle encore dans ses dernières années; là du moins il y a de l'espace, l'esprit se dilate à son aise, et le cœur se sent vivre. » Mais le premier et plus haut bienfait de ces études fut d'éveiller dans son âme ces aspirations supérieures, infinies, qui sont les appels de Dieu et qui ne trouvent qu'en Lui leur satisfaction. Elle s'en rendra compte elle-même. Un jour, sur le rivage de l'Adriatique, en face des côtes de la Grèce, nous l'entendrons saluer cette patrie du beau avec enthousiasme, mais en

remerciant l'Auteur d'une révélation plus haute, et en s'animant au devoir de mettre dans les âmes la science, l'amour et le reflet d'une plus sainte beauté.

Rien ne paraissait suffire à l'activité dévorante de cet esprit; les sciences naturelles, la botanique, l'astronomie élémentaire firent encore partie de l'instruction toute virile qu'elle reçut de son frère, lequel d'ailleurs excellait dans ce genre de connaissances. Il lui accorda aussi l'étude des langues vivantes, à titre de récompense et de délassement. Elle aborda l'espagnol, elle apprit l'italien, qui plus tard lui servit tant de fois à édifier ses familles religieuses de Rome et de l'Italie.

Toutefois la mère de Sophie avait peine à se rendre compte de l'utilité de ce grand travail d'esprit imposé à son enfant, car elle ne rêvait qu'une chose : l'établir dans sa condition et la garder à Joigny. Le père, au contraire, flatté de ses succès, en augurait pour elle un brillant avenir. Cet avenir était voilé aux yeux de l'un comme de l'autre; mais Dieu, qui l'avait en vue, conduisait tout dans un conseil admirable. Il convenait, en effet, qu'une instruction supérieure distinguât la fondatrice d'un institut enseignant, où la science n'est pas seulement une parure de luxe, mais une vertu d'état. Puis la science rapproche de Dieu : « Si j'avais l'intelligence des anges, disait un saint, j'aimerais Dieu comme eux. » Pour l'institutrice future du Sacré-Cœur, le savoir ne fut jamais que le flambeau destiné à éclairer l'amour.

Cependant la passion de Sophie pour les livres aurait pu l'entraîner à des lectures dangereuses : elle en fut préservée par une réserve fondée sur la crainte de Dieu. Elle lisait à merveille, faisant passer son âme tout entière dans son intonation et son accent. Un jour que quelques per-

sonnes étaient à la maison, sa mère voulant faire valoir le talent de sa fille, lui mit entre les mains les contes de Marmontel pour qu'elle lût à haute voix. Sophie obéit; mais son trouble fut si visible qu'un jeune homme de l'assistance en exprima sa peine à la mère, qui ne retomba plus dans cette faute. Une fois néanmoins Sophie se laissa aller à la tentation de lire Clarisse Harlow, roman alors fort en vogue; mais le remords qu'elle en éprouva dura autant que sa vie [1].

En certaines circonstances, sa délicatesse savait s'armer de fierté courageuse contre le mal. Un jour qu'elle avait été conduite chez des amis de sa famille, quelqu'un de la compagnie osa s'approcher d'elle pour lui attacher un bouquet : « Monsieur, lui dit Sophie, voici le cas que je fais de votre bouquet et de vous; » et jetant les fleurs à terre, elle les foula aux pieds avec la dignité offensée d'une vierge. Naturellement gracieuse, d'une physionomie singulièrement vive, elle ne faisait rien pour en rehausser la beauté tout immatérielle; et sa mise, dès ce temps-là, ne se faisait remarquer que par une simplicité que ses compagnes taxaient d'exagération. Il est vrai qu'à la fin, poursuivie par leurs railleries, Sophie crut devoir mettre plus de soin à sa parure. Elle consentit même à se poudrer les cheveux : grande vanité, dont elle se corrigea bientôt, et qu'elle ne se pardonna jamais.

Elle portait dès lors en elle le dessein de se consacrer à Jésus-Christ dans la virginité et la vie religieuse. A quelle époque s'était fait entendre cet appel? Elle a souvent déclaré qu'elle ne le savait pas au juste, et que son attrait datait de sa plus tendre enfance. Fruit spontané de la

[1] *Notes de Mme Deshayes,* p. 3, et *Notes de l'abbé Dusaussoy,* f° 3.

grâce, conséquence et récompense de sa grande pureté et de son amour pour Dieu et la Vierge Marie, il semblait faire partie intégrante de son âme. Il est remarquable qu'avant le jour de sa propre consécration, Sophie n'avait jamais connu de religieuse : Dieu voulut que tout fût de lui dans cette vocation. Mais déjà elle comprenait que la vie en religion doit être excellemment une vie de charité et de fraternité. Un prêtre ayant un jour raconté en sa présence qu'il venait de voir deux religieuses se quereller entre elles, l'enfant en fut troublée, et elle se promit bien de ne jamais entrer dans une communauté semblable à celle-là.

Dans le courant de l'année 1792, sa sœur Marie-Louise s'étant mariée avec M. Dusaussoy, négociant à Joigny, Sophie en prit occasion de déclarer que, quant à elle, elle s'était engagée à l'Époux qui seul mérite d'être aimé sans mesure, et peut être adoré sans remords. Or, à cette époque surtout, c'était là, semblait-il, une résolution non moins aveugle que généreuse; car l'heure où la jeune fille pensait à se donner au cloître était celle où les cloîtres étaient dépouillés, dépeuplés, renversés. On entrait en pleine Terreur; les prisons regorgeaient de religieuses et de prêtres, l'échafaud était dressé ; et Sophie ne le savait que trop, car déjà les violences dont l'Église était victime venaient d'atteindre le foyer de la pieuse famille de la rue du Puits-Chardon.

Louis Barat était diacre lorsque, en 1790, il fut enjoint à tous les ministres du culte de jurer fidélité à la constitution civile du clergé. Cette constitution était un acte schismatique, soustrayant l'Église de France à l'autorité du Saint-Siège pour la placer sous la main de la nation souveraine. Incapables de mesurer la portée de cet acte, et

alarmés des conséquences qu'aurait pour leur fils le refus de l'accomplir, les parents du jeune diacre le conjurèrent en larmes d'obéir à la loi. Celui-ci, ébranlé par l'exemple de son archevêque, le trop fameux Loménie de Brienne, et par celui d'un certain nombre de prêtres du diocèse, se laissa persuader de prêter le serment qu'on exigeait de lui. Mais à peine l'eût-il fait, qu'il aperçut l'abîme où on l'avait jeté. Alors, n'écoutant plus que le cri de sa conscience, il se rétracta hautement par une lettre adressée au conseil de la commune et conservée encore aux archives de Joigny [1].

[1] Cette pièce, que nous regrettions de n'avoir pas retrouvée aux archives de Joigny, en 1872, nous est communiquée par l'obligeante prévenance de M. Salmon, archiviste de cette ville. En voici la teneur :

Extrait de la séance du Conseil municipal de Joigny, du 5 *mai* 1792.

Il a été remis sur le bureau deux lettres sur papier timbré, dont l'une signée Barat, datée du 2 mai, présent mois, et accompagnée d'un exemplaire d'un prétendu bref du Pape, en date du 19 mars dernier, et l'autre du 3 mai, aussi présent mois, signée Saulnier, dont la teneur suit :

« Monsieur et Messieurs,

« En prêtant le serment civique, je n'ai pas prétendu me séparer de l'Église catholique, apostolique et romaine; j'ai eu le bonheur de naître dans son sein, et j'espère que Dieu me fera la grâce d'y mourir. Le Souverain Pontife, au nom et par l'autorité de cette même Église, vient de donner une seconde et troisième monition en même temps aux ecclésiastiques qui ont prêté le serment prescrit par l'assemblée nationale, afin qu'ils aient à la rétracter, sous peine d'encourir l'excommunication, et ce, sous la suspense qu'il a déjà portée contre ceux qui n'ont pas obéi à son premier avertissement, comme vous pouvez le voir dans le bref que je vous envoie et que je sais être authentique. Je me soumets sans aucune réserve à ce qu'il exige de moi, et, si j'eusse été persuadé que le premier bref parlât de la suspense, comme je n'en doute pas à présent, je vous déclare que je me serais décidé sur-le-champ à la

Après cet acte de courage, Louis Barat avait continué pendant près de deux ans à se livrer à l'enseignement dans le collège de sa ville, tout en s'occupant de l'éducation de sa sœur dans la maison paternelle. Mais à la fin, poursuivi par les sommations : « le serment ou la mort, » il dut quitter Joigny, et il partit pour Paris, faisant à sa famille et sa chère élève un adieu qui pouvait être éternel. Il espérait se cacher plus facilement à Paris, et y vivre en paix, en donnant des leçons; mais sa paix ne fut pas longue. Au mois de mai de la fatale année 1793, Louis Barat, dénoncé par un ancien camarade de collège, fut jeté dans une de ces prisons d'où l'on ne sortait que pour monter à l'échafaud [1].

démarche que je fais aujourd'hui. En conséquence de ce nouveau bref et de ma détermination, j'ai l'honneur de vous notifier ce qui suit :

« Je soussigné, Louis Barat, diacre, troisième régent du collège « de Joigny, annonce hautement que ce jourd'hui, deux mai mil « sept cent quatre-vingt-douze, je rétracte purement et simple- « ment, et regarde comme nul et non avenu le serment que j'ai « prêté devant la municipalité, dans l'église de Saint-Thibault de « cette ville, le seize janvier mil sept cent quatre-vingt-onze. — « Fait à Joigny, ce deux mai mil sept cent quatre-vingt-douze.

« Signé : Louis Barat,
« *diacre et troisième régent du collège.* »

« Je continuerai à faire ma classe tant que vous le jugerez convenable.

« Je suis avec respect, Monsieur et Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Signé : Barat. »

Extrait certifié conforme par le bibliothécaire de la ville de Joigny soussigné, le 24 juillet 1877.

Salmon.

[1] Sur le Père Barat, voir les *Notices historiques,* par le Père Ach. Guidée, t. I, p. 329. — Notice XI[e].

La nouvelle en parvint bientôt à ses parents; et, à partir de ce moment, la vie ne fut plus pour eux qu'une longue angoisse. Mme Barat surtout était en proie à un désespoir si profond que l'on commençait à craindre que la malheureuse mère ne perdît la raison. Perpétuellement absorbée dans un silence morne, dépérissant à vue d'œil, elle refusait toute espèce de nourriture. A chaque repas, elle se levait de table sans avoir rien pris, passant à sa chère Sophie les mets que celle-ci avait inutilement apprêtés à son goût. Un jour qu'elle fit ainsi : « Je ne mangerai pas non plus, lui déclara sa fille d'un ton résolu. — Serais-tu malade, mon enfant? — Non, ma mère, mais je suis décidée à ne plus rien manger tant que vous ne mangerez pas : du moins nous mourrons ensemble. » Mme Barat fut vaincue par une tendresse si déterminée; elle embrassa sa fille, elle pleura beaucoup, consentit à se nourrir, et retrouva des forces pour attendre dans la résignation ce qu'il plairait à Dieu de décider pour son fils.

Elle puisa surtout ce courage dans le cœur de Jésus-Christ. Précédemment, son fils ayant trouvé à Paris deux fort belles gravures représentant, l'une le sacré Cœur de Jésus, l'autre le saint Cœur de Marie, s'était empressé de les envoyer à sa mère. Celle-ci trop longtemps prévenue contre cette dévotion accueillit aujourd'hui avec une pieuse tendresse les deux consolations données par son jeune diacre. En dépit des observations de sa famille, et surtout d'une de ses sœurs restée très attachée aux idées jansénistes, elle fit encadrer les deux saintes images, qui, malgré de fréquentes visites domiciliaires, demeurèrent là appendues, tout le temps de la Terreur. On priait devant elles pour le prisonnier; et Sophie faisait remonter à cette

circonstance l'origine de son amour pour le sacré Cœur[1].

Louis Barat, pendant ce temps, était traîné de prison en prison. Il avait d'abord été mis à la Conciergerie, où il trouva, parmi un très grand nombre de prêtres, M. l'abbé Émery, supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, un des hommes les plus saints, comme les plus grands et les plus instruits de cette époque. De la Conciergerie, il fut transféré successivement à Sainte-Pélagie, à Bicêtre, à Saint-Lazare, et enfin au Luxembourg. C'étaient de véritables supplices que ces translations durant lesquelles les prisonniers, traînés sur des charrettes, attachés deux à deux, s'avançaient lentement, essuyant les grossières insultes de la populace. Louis Barat, qui regrettait l'édifiant exemple de M. Émery, en fut dédommagé en trouvant à Saint-Lazare M. l'abbé Duclaux, prêtre de la même société, autre exemplaire excellent de la discipline ecclésiastique. Celui-ci distingua et aima le jeune diacre. Durant les longs entretiens de la captivité et les pieux exercices pratiqués en commun, il se fit son maître dans la théologie, mais surtout dans la science de la vie intérieure, que, du reste, la menace d'une mort imminente prêchait assez par elle-même.

Déjà quatre-vingt-cinq prisonniers de Saint-Lazare avaient porté leur tête sur l'échafaud[2]. A chaque instant

[1] *Journal de la Probation*, au 30 mai 1856, p. 36.

[2] Voici à quel dévouement le prisonnier croyait être redevable de son salut. Il n'espérait plus que la mort quand, un jour, il fut abordé, dans le préau de la prison, par un inconnu qu'aux débris de son uniforme il reconnut pour être un officier des armées républicaines. C'était un compatriote, son ancien maître d'école, qui s'était enrôlé dans l'armée de Custine, y avait conquis un grade important, avait ensuite été compromis et arrêté avec son général, et se trouvait présentement enfermé à Saint-Lazare. Grâce à sa belle écriture, le greffe l'employait d'ordinaire à transcrire les listes des

Louis Barat s'attendait à y porter la sienne, quand vint le 9 thermidor. La chute de Robespierre ne lui rendit pas toutefois immédiatement la liberté. Il ne fut élargi qu'au mois de février 1795, après vingt mois de détention. Il avait alors vingt-sept ans.

Au sortir de sa prison, le confesseur de la foi reçut secrètement la prêtrise des mains de Mgr de Barral, ancien évêque de Troyes, qui rentrait alors de l'émigration. Le nouveau prêtre brûlait de faire quelque chose de considérable pour la gloire de Dieu. Tantôt, inconsolable de n'avoir pas été trouvé digne du martyre, il formait le dessein d'aller le chercher dans les missions étrangères. Tantôt, attiré puissamment vers la société de Jésus, supprimée alors dans presque toute l'Europe, il projetait d'aller se faire jésuite en Russie, où la compagnie possédait encore des établissements. Mais l'œuvre en apparence plus modeste, en réalité plus grande, qui, dans les vues secrètes de la Providence, devait faire l'objet propre de sa mission, c'était la formation et la conduite de sa sœur.

Elle venait d'avoir seize ans. Une grâce modeste ornait toute sa personne. « Son image, rapporte l'aîné de ses neveux, vénérable prêtre qui vient de mourir à Lille presque octogénaire [1], son image est restée profondément

victimes destinées à l'échafaud. « Un jour, j'y trouvai ton nom, confia tout bas le militaire à son ancien élève. J'ignorais encore ton arrestation, et je ne savais si ce nom s'appliquait à ta personne; cependant je le passai. Maintenant que je sais qu'il s'agit bien de toi, tu peux compter, mon ami, que je ferai de même à chaque nouvelle occasion. Je sais à quoi je m'expose : mais advienne que pourra, au petit bonheur ! » — *Notice nécrologique sur Mme Barat,* par M. Stanislas Dusaussoy. — Journal de *Joigny,* 10 juin 1865.

[1] M. l'abbé Dusaussoy est mort le 11 mai 1873, au cours de la composition de cet ouvrage.

sculptée dans ma mémoire, comme une statue de la virginité ou de la sagesse incarnée dont elle portait le nom. » L'école de l'adversité avait mûri cette sagesse, grandi sa vertu, fortifié sa résolution de se donner à Dieu; mais elle trouvait un écueil dans ses qualités mêmes. Sa mère, justement fière d'une fille dont elle entendait l'éloge de toutes parts, en avait fait l'objet d'une adoration qui pouvait gâter en elle les dons les plus excellents. « Entourée, admirée, obéie et prévenue dans tous ses désirs, écrit une de ses plus anciennes compagnes en religion, elle était idolâtrée et choyée plus que fille de prince [1]. » La vocation de Sophie allait peut-être périr étouffée sous ces adulations et ces amollissements, si une main énergique ne se hâtait de l'arracher à la maison paternelle.

Son frère demanda donc à l'emmener à Paris, où il avait dessein de se fixer lui-même; c'est là qu'il espérait la façonner plus librement pour en faire l'instrument des volontés divines. Cette proposition souleva une tempête. Mme Barat déclara que rien au monde ne serait capable de la séparer de son enfant. Celle-ci, de son côté, pleurait, protestait, se rattachait à sa mère, se plaçait sous sa défense, et la suppliait de ne pas souffrir qu'on l'arrachât d'auprès d'elle. En présence de cette résistance, le prêtre dut partir seul; mais il ne céda pas. De Paris il entama directement avec sa sœur une correspondance dont la perte est la plus regrettable lacune de cette histoire. Aux raisons supérieures de sagesse et de foi que son frère lui présentait, Sophie opposait toujours la même objection, mais celle-là semblait sans réplique à ses yeux : c'était l'amour

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 9; — et *Notes autographes de la mère Deshayes*, p. 6.

de sa mère : « J'entreprenais de lui prouver, a-t-elle raconté, qu'il renversait l'ordre de la nature, et que la loi de charité ne pouvait pas vouloir qu'on séparât la mère de son enfant. C'était une mauvaise cause, que je me suis toujours reproché d'avoir plaidée, et que je devais perdre. »

En effet, un second voyage de l'abbé Barat à Joigny détermina sa sœur à cette séparation. Le père fut le premier conquis et résigné : il remarquait que sa fille commençait à perdre son temps. Il jugea qu'à Paris elle serait en sûreté sous la garde de son frère, qu'elle aurait soin de lui et que lui aurait soin d'elle : ses études se complèteraient, son mérite se ferait jour, et elle se préparerait peut-être un sort meilleur que celui de ses pères. La mère elle-même finit par entrer dans ces vues. Elle consentit au départ, mettant seulement pour condition que, chaque année aux vendanges, Sophie reviendrait passer quelque temps dans sa famille[1].

Après de pénibles adieux, la jeune fille prit le coche, en société de son frère et d'une de ses amies qui se rendait à Paris. C'était alors un voyage de plusieurs journées; et, comme Sophie essayait de tromper la longueur de la route et la tristesse de la séparation par des entretiens fort animés avec sa compagne, son frère l'en reprit. Près d'entrer dans une ville encore teinte du sang des martyrs, et d'où la religion était toujours proscrite, il voulait plus de recueillement dans une vierge chrétienne. Par là Sophie put comprendre à quelle école austère elle était conduite.

En effet, l'heure était triste pour l'Église de France; mais, dans ce qui semblait être la tombe d'un grand peuple, Dieu avait déposé les germes invisibles de la ré-

[1] *Récit manuscrit de la mère Thérèse*, p. 9.

surrection. Sa clémence s'était ressouvenue de la cité de saint Denis, de sainte Geneviève, de tant de confesseurs de la foi, de tant de vierges; et déjà un signe de Lui appelait et ralliait dans ce grand centre d'action les recrues de ses saints, pour des choses ignorées encore du monde et d'eux-mêmes.

Une vénérable chrétienne, Mlle Duval, donna asile à Sophie Barat et à son frère dans sa maison de la rue de Touraine[1]. Cette demeure hospitalière devint un véritable cénacle. Dans une des chambres, transformée en oratoire, était placé un autel où l'abbé Barat célébrait la messe en secret. La chapelle était pauvre; son principal ornement consistait en deux tableaux, dont l'un avait une grande et presque prophétique signification. Il représentait saint Ignace et ses premiers compagnons se consacrant à Jésus-Christ dans l'église de Montmartre. L'autre était une peinture de la Mère de Dieu tenant son fils dans ses bras[2].

Quelques chrétiennes du quartier venaient entendre la messe dans la petite chapelle. L'abbé Barat leur faisait des instructions familières, et plusieurs se mirent sous sa direction. Outre Mlle Duval et Marguerite sa servante, on y voyait de temps en temps Mlle Loquet, personne instruite qui dirigeait un ouvroir où son zèle produisait un grand bien. « Elle avait été formée, disent les souvenirs du temps, dans ces catéchismes fameux de Saint-Sulpice et de Saint-Thomas d'Aquin, d'où sortirent des âmes solidement fon-

[1] Alors rue de Touraine, 2, — aujourd'hui, rue de Saintonge, 4, — dans le quartier du Marais.

[2] Ce dernier tableau est encore conservé au Sacré-Cœur de Paris, dans la chambre où mourut la mère Barat, et que l'on a transformée en un petit oratoire dédié à sainte Madeleine.

dées dans la doctrine de l'Église ; et l'on y avait beaucoup remarqué son mérite [1]. »

Mais la plus distinguée entre toutes était Mlle Octavie Bailly, âme embrasée d'amour pour Jésus-Christ crucifié. Née à Forges-les-Eaux, au diocèse de Rouen, elle était venue à Paris avec sa mère veuve et une sœur aînée. Tout en travaillant pour gagner leur vie, elles avaient assisté et caché les prêtres pendant la révolution, procuré les secours de la religion aux mourants, préparé les enfants à la première communion, en risquant plusieurs fois leur vie pour Jésus-Christ. Octavie avait le don de lui gagner les cœurs par une innocence d'âme qui revêtait le charme d'une candeur d'enfant. On racontait que, toute petite, entendant à l'église un sermon sur les anges, elle avait beaucoup pleuré de ce que le bon Dieu ne l'avait pas faite ange. Pour se rendre semblable à ces purs esprits, elle avait fait dès lors vœu de virginité. C'était une âme de prière, de solitude et de douceur. Bien qu'elle fût de dix ans plus âgée que Sophie, elle n'en devint pas moins son amie la plus chère [2].

Le directeur de ces pieuses filles ne tarda pas à reconnaître en elles la vocation à la vie religieuse. En quel temps, dans quel lieu, dans quelle congrégation leur deviendrait-il possible de suivre leur attrait ? L'abbé Barat estimait que c'était à Dieu d'y pourvoir. Pour lui, persuadé que, parmi les ruines présentes, l'apostolat devait entrer pour une large part dans toute vocation, il voulut les préparer à faire l'œuvre de Dieu, en fortifiant en elles l'instruction en tout genre. Sous les respectables auspices

[1] *Notes de la mère Deshayes*, p. 30.

[2] *Notes sur la sœur Béatrix* (Octavie Bailly), fournies par la mère de Briey, religieuse du Carmel de la rue d'Enfer.

de Mlle Duval, il leur fit donc un cours de lettres, de sciences et même de latinité. Sophie suivait ces leçons en même temps que ses compagnes ; mais elle avait sur celles-ci une avance si marquée que, pour la prémunir contre les atteintes de l'orgueil, le maître avait soin de dissimuler sa supériorité en retardant ses progrès [1].

Au reste, ce n'étaient plus maintenant les sciences humaines que la jeune fille préférait. Elle lisait, apprenait, traduisait les auteurs sacrés et ecclésiastiques, les plus beaux passages des Pères et des Docteurs, les meilleures leçons des maîtres de la vie spirituelle. Surtout la Bible était son livre de prédilection. « Elle faisait ses lectures latines dans l'Écriture, qui était les plus chères délices de son saint frère, raconte une de ses premières compagnes. Qui mieux que lui pouvait lui en offrir les explications appropriées à sa jeunesse ? Cette éducation solide ressemblait beaucoup à celle que saint Jérôme donnait aux dames romaines de son siècle. A cette école, et à un âge où l'âme reçoit son empreinte, Sophie prit le goût et le désir de la vie intérieure [2]. »

La vie que Sophie menait avec son frère était pauvre, austère, toute cachée en Dieu. L'abbé Barat donnait quelques leçons au dehors afin de subsister ; sa sœur travaillait des mains pour lui et pour les autres ; en même temps, elle faisait l'éducation d'une jeune fille nommée Laure, dont le souvenir lui resta toujours cher. Nous apprenons encore qu'elle et ses compagnes prenaient soin de l'instruction de quelques enfants du quartier privés de catéchismes par le malheur des temps : l'institut du Sacré-Cœur est déjà en germe dans ces humbles débuts.

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 15. — [2] *Ibid.*, p. 15.

Sophie avait eu d'abord pour directeur à Paris M. l'abbé Philibert de Bruillard, grande âme sacerdotale, qui avait fait ses preuves d'intrépidité apostolique pendant la Terreur, et qui, successivement curé de Saint-Étienne-du-Mont, puis évêque de Grenoble, voulut plus tard finir ses jours au Sacré-Cœur, dont il avait préparé le berceau. Ami de l'abbé Barat, il eut bien vite apprécié le mérite de sa sœur, dont, un demi-siècle après, il ne parlait encore qu'avec une admiration qui le rajeunissait. Estimant toutefois que personne ne pouvait mieux la former que celui qui avait été son premier instituteur, il laissa bientôt la conduite de la jeune fille à l'abbé Barat lui-même. Dès lors Sophie entra dans les voies âpres mais salutaires de la croix.

Avec un fond commun de ressemblance, un même esprit de foi, un dévouement égal, une énergie pareille pour le bien, il était difficile de rencontrer deux natures plus contrastantes que celles de ce frère et de cette sœur. Autant il y avait chez l'une de délicatesse craintive, de simplicité et d'humble soumission, autant le caractère de l'autre, retrempé encore dans le rude séminaire de la captivité, était inflexible dans la poursuite de son but. Il est vrai que c'était uniquement un but de sanctification; pour un tel homme il n'y avait qu'une manière possible d'aimer sa sœur, c'était de la perfectionner. Il y mit une vigueur proportionnée à son zèle, et voulant tailler dans ce marbre d'une éclatante pureté l'image de Jésus-Christ, il prit le marteau et frappa de rudes coups.

Convaincu premièrement que l'attachement à la volonté propre est le plus grand obstacle à l'opération divine, le directeur n'épargna rien de ce qui pouvait dompter la

personnalité dans cette sœur chérie. Un jour, il arrachait Sophie à une lecture où elle trouvait un charme trop vif; un autre jour, il jetait impitoyablement au feu certain travail de sa main dont elle lui réservait la surprise. La vanité surtout était poursuivie dans ses derniers refuges. La jeune fille ne pouvait sortir qu'avec le petit costume de Bourguignonne qu'elle avait porté à Joigny. Une fois, qu'elle s'était fait un vêtement plus élégant dans lequel elle eût pu mettre quelque complaisance, son frère le lui prit et le livra aux flammes. « C'est tout au plus si Sophie put retenir ses larmes, » nous rapporte une de ses premières et plus saintes confidentes ; mais cette conduite si sévère tendait à rendre son cœur pur et entièrement à Dieu. — « Elle souffrit d'abord beaucoup de ces rigueurs, ajoute le même témoignage ; il lui semblait que son frère n'était sévère que pour elle, tandis qu'elle le trouvait rempli d'indulgence pour ses compagnes et pour tout le monde. Mais rien ne pouvait altérer sa confiance envers celui qui portait un intérêt si vrai à son âme, et qui était lui-même adonné à une si parfaite mortification. Il travaillait sa sœur, désirant la former à une haute sainteté ; et d'ailleurs, en lui imposant ces pénitences si rudes et si répugnantes à l'amour-propre, il mettait tous ses soins à les lui faire aimer [1]. »

Le grand moyen qu'il employait pour les lui rendre aimables, c'était de les lui faire accomplir en vue de Jésus-Christ : « La pauvre enfant versait bien des larmes en secret, est-il dit au même lieu ; mais elle les mêlait à celles de Jésus, qu'elle aimait déjà beaucoup. » Ainsi sa résignation se changea bientôt en une joyeuse allégresse ;

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 27, 23, 19, 17.

« Je m'y habituai à la fin, racontait-elle, et ce qui m'avait fait souffrir finit par me faire rire [1]. »

Le même amour produisait en elle l'humilité : ce fut, toute sa vie, la vertu fondamentale de Mme Barat. Sa plus haute prétention, à cette époque, était d'être reçue chez les carmélites comme *sœur converse*. Ce qu'elle savait, ce qu'elle lisait, ne faisait qu'affermir en elle ce dessein, en lui montrant combien l'obscurité plaisait au cœur de Jésus-Christ. Et si parfois la lecture de la vie des saints lui présentait des exemples qui la décourageaient : « Ces grandes saintetés me font peur, disait-elle ; mais c'est égal, il y a du moins un côté par où je pourrai toujours me rapprocher de ces modèles : c'est l'humilité. C'est par là que je prouverai à mon Dieu que je l'aime ! »

La direction imprimée à la conscience de Sophie procédait de la même élévation de vues ; mais, conduite par un zèle encore sans expérience, elle dépassa le but et aboutit à de funestes excès. Avide d'épuration pour cette âme soumise, son frère lui en fit scruter minutieusement les replis, l'assujettissant à d'interminables confessions générales qui la jetèrent dans le trouble. Tremblante en présence de la sainte communion, elle en était réduite à chercher des prétextes pour s'en éloigner. Il fallait même parfois que, du pied de l'autel où il célébrait, son directeur, la voyant hésiter, l'appelât en lui disant : « Sophie, approchez-vous ! » Alors elle obéissait et elle venait recevoir l'Époux des vierges [2].

C'est aussi dans ce temps que cette âme dévorée de

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 29. — *Notes de la mère Deshayes*, p. 8.

[2] *Récit de la mère Thérèse*, p. 25.

l'amour de Jésus-Christ, et s'indignant de lui ressembler si peu, ne vit d'autres moyens de s'en punir et de lui plaire que de crucifier sa chair innocente. Elle jeûna, elle veilla, elle coucha sur la dure, elle donna la discipline à ses membres délicats. Elle portait à cette époque une ceinture de fer que plus tard l'abbé Barat envoyait, comme un trophée, aux premières religieuses du Sacré-Cœur, avec ces vers de lui :

> Le corps est dans les fers, l'âme est en liberté,
> Le fer du temps devient l'or de l'éternité.

Le tempérament de Sophie, naturellement débile, s'affaiblit encore dans ces austérités qui dépassaient ses forces. C'était là une erreur de son guide. Il le comprendra plus tard, quand l'âge lui aura donné une plus mûre connaissance de la conduite des âmes; il la déplorera et il en demandera pardon à sa sœur et à Dieu.

Cependant le séjour de Sophie à Paris ne lui avait pas fait perdre de vue la famille qui la regrettait toujours en Bourgogne. D'abord, une correspondance, aussi active que le permettait cette époque, renouait fréquemment les liens d'une affection dont la religion ne saurait demander le sacrifice ni affaiblir la tendresse. Seulement, à cette tendresse se joignait maintenant un sentiment d'un ordre plus élevé: celui de l'amour de Dieu et du zèle des âmes. C'est ce qui apparaît dans une lettre du 10 octobre 1800, la première lettre d'elle que nous possédions. Elle est adressée à Mme Dusaussoy, sa sœur, alors souffrante. Sophie la plaint de ses maux, l'encourage dans ses devoirs, lui promet son concours pour l'éducation de sa jeune famille. La *virgilienne* se fait oublier dans cette page, pour ne laisser parler que la simplicité et la douce piété de la petite sœur d'autrefois.

« Je suis bien affectée de ton état, ma chère sœur, et tes peines me touchent vivement, te connaissant si faible et si sensible. J'espère bien que ta maladie n'aura pas de suite, mais il ne faut pas rendre tes afflictions inutiles ; profite donc de ta position pour être un peu plus à Dieu. Avec un peu de confiance en Dieu, Dieu t'aidera, et tu sentiras bientôt que, par quelques efforts, on vient à bout de tout. »

Puis l'amitié déborde en promesses qu'elle devait si largement tenir : « Ma bonne sœur, épanche donc ton cœur dans le mien. Ah ! si tu savais combien je m'attendris sur ton sort ! Je voudrais, s'il était possible, te décharger de la moitié de ton fardeau. Il viendra ce moment... Tu n'es pas abandonnée dans tes fonctions de mère, puisque Dieu a eu égard à ton insuffisance, en te donnant des personnes qui te viendront en aide. »

On remarquera surtout quelle idée avait déjà de la mission des mères et du côté divin de l'éducation cette jeune fille de vingt ans, que Dieu préparait de loin à ce ministère des anges : « En attendant ce secours, la Providence veut que tu portes seule ta charge pour un peu de temps. Mais afin de ne pas détourner les vues de miséricorde qu'il a sur votre maison, ne néglige rien pour inculquer la religion dans les jeunes âmes qu'il t'a confiées. Car, ne te trompe pas, elles ne sont pas à toi ; c'est un dépôt dont tu lui rendras compte un jour.

« Adieu, ma chère sœur ; embrasse tendrement pour moi toute ta petite famille, et sois assurée que je suis toujours, avec la même affection et la même tendresse, ta sœur et ton amie [1]. »

[1] *Recueil des lettres de Mme Barat à sa famille.* — Lettre 1re, 1800.

Selon qu'il était convenu, Sophie revenait chaque année passer le temps des vendanges au milieu de sa famille. Elle y présentait le type d'une jeune fille accomplie, exerçant sur ses compagnes et ses amies d'autrefois l'ascendant qu'elle tenait moins encore de son instruction que de sa sagesse et de sa vertu. Elle leur parlait de Dieu, elle les menait à l'église, elle leur communiquait sa tendre dévotion pour la Reine des vierges; elle leur montrait le chemin du sacré tribunal de la Pénitence et de la sainte Table. Mais son premier attrait et le grand objet de son zèle était l'âme des enfants.

« D'aussi loin que je puis me souvenir, c'est-à-dire vers l'âge de quatre ou cinq ans, nous écrit l'aîné de ses neveux déjà cité ici, la modestie de ma tante, sa douceur, sa voix suave et mélodieuse exerçaient sur moi une véritable fascination. Souvent, pendant les vacances, elle avait la bonté de me prendre par la main et de m'emmener à la promenade sur les hauteurs qui dominent la riante vallée de l'Yonne. Là elle m'instruisait, me parlait de Dieu et de son amour, me racontait des traits édifiants à la portée de mon âge, me chantait des cantiques, ou récitait des morceaux de poésie sacrée.

« Je me souviens surtout d'un beau jour d'automne où, nous étant assis à l'ombre d'un grand chêne, ayant devant nous les sinuosités de la rivière, ma tante se mit à réciter les vers du jeune Éliacin dans la tragédie d'*Athalie;* le feu de son âme avait passé dans sa parole et dans son regard. J'étais sous le charme : le Beau se révéla à moi pour la première fois, et jamais je ne perdrai la mémoire de ces heures maintenant enfuies à l'extrême horizon de ma vie[1]. »

[1] *Notes de l'abbé Dusaussoy*, 1er cahier in-18, f° 4°.

Le même témoin nous rapporte que sa tante lui disait quelquefois : « Tu es bien heureux d'être homme : c'est un bonheur que je t'envie, car les hommes peuvent faire de grandes choses pour Dieu. »

Que voulait-elle donc faire ? vers quel terme la poussait la main qui la dirigeait invisiblement ? Elle l'ignorait elle-même. Elle avait fait le premier apprentissage de la vie dans cette condition humble qui prépare l'apôtre à tout labeur de Dieu. Mais si elle était restée fidèle à cette origine par la simplicité de son cœur et de ses mœurs, elle en était sortie par son éducation et sa distinction. Elle avait maintenant vingt ans, il y en avait quatre qu'elle habitait Paris, et le travail de son âme l'avait conduite à une solidité de vertu capable de porter le poids d'une grande œuvre. Elle se sentait manifestement appelée à la vie religieuse ; mais elle ne voyait en France aucune famille monastique qui répondît pleinement à la double aspiration qui partageait son cœur.

En effet, deux attraits semblaient se combattre en elle. — Tantôt, quand elle lisait la vie de saint François Xavier et des grands missionnaires, elle se sentait prise d'une vive ardeur pour la conquête des âmes ; elle rêvait de se faire l'apôtre et l'évangéliste de l'amour de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde, ou du moins de n'être pas complètement inutile à l'œuvre d'apostolat qui allait recommencer sur le sol de sa patrie. — Tantôt l'exemple de sainte Thérèse l'embrasait de l'amour de Jésus-Christ crucifié, et elle portait ses désirs vers les retraites ferventes où les épouses de Dieu se consument près de son Cœur, dans une vie de solitude, de prière et de sacrifice.

C'était la vie active et la vie contemplative qui se pré-

sentaient à elle ; toutes deux pareillement saintes, toutes deux également mais diversement utiles pour le salut du monde, sans qu'elle pût distinguer à laquelle des deux le Seigneur l'appelait de préférence. Elle ne pouvait soupçonner encore que la Providence lui ménageait l'une et l'autre dans un Institut entièrement nouveau, déjà révélé d'en haut à un homme apostolique, et dont les éléments préparés, mais dispersés, allaient bientôt se rassembler sous la main de Dieu.

CHAPITRE II

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-COEUR — LE PÈRE VARIN
LE PÈRE DE TOURNÉLY
NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ — PREMIÈRE CONSÉCRATION

Avril à novembre 1800

Vers le mois de juillet de l'année 1800, une lumière perça le nuage qui couvrait la destinée de Mlle Barat. Cette lumière décisive fut donnée à un saint prêtre ami de l'abbé son frère, qui venait de lui parler d'elle pour la première fois.

Sophie était alors à prendre quelque repos à Joigny, parmi les siens. Son frère n'attendait que l'heure de la voir entrer dans quelque ordre religieux ; et estimant sa mission remplie auprès d'elle, il avait fait récemment pour lui-même une grande démarche. Obéissant enfin au mouvement intérieur qui depuis longtemps le poussait vers la Compagnie de Jésus, il s'était engagé dans l'association de quelques prêtres fervents, qui, sous le nom de Pères de la foi, aspiraient à reconstituer l'Institut de Saint-Ignace et vivaient sous sa règle. Celui qui avait reçu l'engagement de l'abbé Barat, sur la présentation de M. de Bruillard, s'appelait le Père Varin, ou le Père Joseph, comme on le désignait souvent, par son nom de baptême. Il nous faut

faire connaître ce serviteur de Dieu. Aussi bien fut-il l'homme de la Providence, non seulement pour l'âme de Mme Barat, mais pour la société dont nous écrivons l'histoire, et qui vénère en lui son fondateur, son législateur et son modèle.

Joseph Varin d'Ainvelle, né à Besançon d'une famille distinguée dans la magistrature, n'avait guère alors que trente ans. Sa vie, singulièrement diverse et agitée, était marquée du signe des grâces de choix ; ses brillantes qualités semblaient le prédestiner aux plus grandes entreprises, mais il en avait longtemps ignoré le secret. A seize ans, il ne connaissait que chevaux, courses, chasses, aventures et voyages. A dix-neuf ans, il entrait cependant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris ; et là, sous la conduite de M. Émery, il pliait franchement à l'étude, à la piété et à la discipline les énergies d'une âme qui n'avait rien perdu de ses bouillantes ardeurs[1]. Mais le travail sédentaire allait mal à cette nature ; et bientôt sa santé gravement compromise le força de renoncer à la vie du séminaire. Il quitta donc Paris, à l'âge de vingt-deux ans, le jour même de la fameuse prise de la Bastille. Peu après, nous le trouvons enrôlé dans un régiment de dragons de l'armée de Condé, et faisant avec une bravoure chevaleresque les campagnes de 1792 et 1793. Là, sans rien perdre de sa foi et de sa courageuse pureté, il retrouva au milieu des périls et des batailles une santé avide de mouvement et d'action.

Un jour, à vingt-cinq ans, désespéré d'avoir manqué un

[1] Un saint sulpicien, qui plus tard se fit trappiste, M. l'abbé Tassin, disait alors de lui et de quelques-uns de ses compagnons : « Vous verrez ces jeunes gens former une société qui fera un grand bien dans l'Église. »

combat meurtrier, livré pendant un congé qu'il prenait dans sa famille, Varin d'Ainvelle s'était rendu en Belgique pour demander du service dans les hussards de Choiseul. Passant alors par Vanloo, il y visite quatre de ses amis de séminaire qui le pressent instamment de se consacrer avec eux au service de Dieu. Le soldat se contente d'en rire : « Faites de moi ce que vous voudrez, excepté un moine, leur dit-il d'abord. — Soyez tranquille, lui répond le chef de la petite troupe, vous serez toujours militaire. Nous servirons Dieu en soldats, l'arme au bras et au cœur. » Varin consentit du moins à consulter Dieu. Il se confessa, il communia ; Dieu lui parla au cœur. Quand il se leva de la table sainte, il était baigné de larmes. Au sortir de là saisissant la main de celui qui venait de lui donner la communion : « Quand même, lui dit-il, Dieu m'eût envoyé un ange pour me faire connaître sa volonté, je n'en aurais pas une certitude plus entière. Je n'hésite donc plus, je suis avec vous [1]. »

Le jour où cela se passait, 18 juillet 1794, était justement la veille de celui où l'héroïque Mme Varin, sa mère, « montait à l'échafaud, pour de là monter au ciel, » suivant l'expression même de cette femme sublime. Son fils l'ignorait alors. Mais la dernière prière de la noble victime avait été offerte pour que ce fils « rentrât dans sa vocation [2] ».

[1] *Lettre du Père Varin à sa sœur, dans la Vie du R. P. Varin,* par P. Ach. Guidée, ch. IV, p. 25. — *Voir* le récit autographe de Mme de Gramont d'Aster sur ces commencements du Père Varin, dans le journal du *Conseil* de 1820.

[2] Voir *Notice en note dans la Vie du Père Varin,* ch. V, p. 35.— Cette femme admirable disait quelquefois en parlant de son fils : « Mettons-nous à genoux et disons un *Pater* et un *Ave* pour Joseph ; il n'est pas dans sa vocation, et il se perdra dans l'état militaire où

Les quatre amis qui venaient de reconquérir à l'Église cette âme rachetée par le sang d'une mère, étaient l'abbé Charles de Broglie, Pierre-Charles Leblanc, Xavier de Tournély, et son frère aîné, Léonor de Tournély, prêtre d'une piété angélique, que ses amis avaient élu supérieur de leur petite société du Sacré-Cœur. Tel était le nom qu'avait pris cette troupe de jeunes hommes, décidés à reconstituer l'ancienne et célèbre Compagnie de Jésus.

Le jour même où elle faisait cette riche recrue, l'association errante se mettait en route pour l'Allemagne ; et après cinq semaines de marche, elle arrivait à Augsbourg. Ce fut là qu'au bout de deux ans d'épreuves héroïquement décisives, Joseph Varin reçut le sacerdoce, dont il saluait en ces termes la captivité bienheureuse : « Me voilà donc lié, attaché pour toute ma vie, comme une victime à l'autel. Ah ! du moins, je ne me débats pas dans ces liens. Loin de songer à les briser, ou plutôt à m'y briser moi-même, ces liens dont les anges se reconnaissent indignes, je les baise et les chéris : ils sont tout mon bonheur. Seulement que n'ai-je un autre cœur, un cœur brûlant d'amour, pour répondre au bon Maître, à l'Ami, au tendre Père que, chaque jour de ma vie, je verrai sous mes yeux et je porterai dans mes mains [1] ! »

Repoussée par les progrès de l'invasion française

il est aujourd'hui. » — « Ne nous plaignons pas, répondait-elle aux personnes qui pleuraient sur son sort, nous savons où nous allons : d'abord à l'échafaud, et de là au ciel. » — Accusée d'avoir correspondu avec son fils émigré, elle avoua simplement ce crime capital : « J'offenserais Dieu, répondit-elle, si je trahissais la vérité, et je ne veux pas plus la trahir que ma foi. » — Elle monta à l'échafaud d'un pas ferme, à l'âge de cinquante-sept ans.

[1] *Lettre du Père Varin à sa sœur Mme de Chevroz*, citée dans sa vie, ch. IV, p. 51.

d'Augsbourg à Passau, de Passau à Vienne, de Vienne à Hagenbrunn, la petite colonie, pauvre, persécutée, augmentait chaque jour en nombre et en ferveur. C'est alors que Dieu commença à lui découvrir un ouvrage nouveau.

Il ne suffisait plus au zèle sacerdotal de travailler à relever la religion par les hommes. Les femmes, les mères de famille, les épouses chrétiennes, les jeunes filles vertueuses devaient avoir aussi une part très considérable, et plus grande que jamais, dans la rénovation de la société. C'est pourquoi Tournély fut inspiré de fonder, parallèlement à son institut de missionnaires, et presque sur le même plan, un institut de femmes consacrées à l'instruction non seulement des enfants pauvres, mais des classes élevées et influentes du monde. « Se dévouer au Cœur de Jésus, disent les Mémoires du temps, ressusciter l'amour de Jésus dans les âmes et la lumière de sa doctrine dans les esprits ; pour cela, prendre les sentiments et les dispositions intérieures de ce Cœur divin et les répandre par le moyen de l'éducation de la jeunesse : tel fut le but de Tournély dans la conception de cet ordre de femmes[1]. » En conséquence cet ordre devait porter, comme l'autre, le nom du Cœur de Jésus, selon que le divin Maître lui-même s'en était ouvert à son serviteur.

Comment s'était faite cette communication ? dans quelle union intime avec Jésus-Christ vivait habituellement le supérieur de la communauté d'Hagenbrunn ? Il faut s'arrêter un peu devant cette figure toute sainte, toute céleste du Père de Tournély. En effet, pour la famille religieuse du Sacré-Cœur, cet homme est le premier ancêtre ; et,

[1] *Notes autographes de la mère Deshayes*, p. 25.

par lui, nous remontons jusqu'au foyer sacré d'où descendit l'étincelle qui va tout animer dans cette institution, tout éclairer dans ce récit.

Dieu a été rarement plus aimé sur la terre qu'il ne le fut par ce prêtre dont la sainteté reconnue faisait écrire ces mots à M. Émery : « J'ai connu bien des hommes éminents en vertu ; j'ai lu les vies d'un grand nombre de saints, et je puis déclarer n'avoir jamais rencontré une âme plus embrasée de l'amour de Dieu que celle de mon cher de Tournély [1]. »

Cet amour de Dieu, Tournély le tenait du cœur pénitent de son père, du cœur séraphique et immolé de sa mère. Élevé dans le vieux château patrimonial de Bois-Thibault près de Laval, il avait pu voir ce père, gentilhomme autrefois débauché et brutal, une fois converti par l'infatigable patience de son admirable femme, étonner le monde par quinze ans d'une vie d'anachorète couronnée par la mort d'un prédestiné. Il avait vu sa mère, chassée de son château par la révolution, traînée en prison aux Bénédictines de Laval avec ses deux filles, porter partout l'exemple d'une acceptation de la volonté de Dieu qui faisait dire à la plus jeune de ses six enfants : « Si tous les maux tombent sur nous, c'est notre mère qui en est cause : elle remercie le bon Dieu de tout ce qui nous arrive, et le bon Dieu ne se gêne pas [2]. » Cette femme qu'à Laval on nommait *la sainte*, parlant un jour de son fils Léonor, prophétisa ainsi : « Il sera le précurseur de la Compagnie de Jésus. » La vertu du jeune prêtre avait grandi avec les douleurs de l'Église, dans les travaux de l'exil. Le jour où ses com-

[1] *Lettres à la Société des Pères du Sacré-Cœur et à la famille de Tournély.* — Voy. *Vie du Père Varin*, ch. VII.

[2] *Notes manuscrites sur la famille de Tournély,* cahier in-12.

pagnons l'avaient choisi pour chef, le premier commandement qu'il leur avait donné avait été celui de passer sur son corps, en le foulant aux pieds, et il avait fallu obéir. Dès lors, il n'avait plus voulu être que leur serviteur, s'oubliant pour eux à toute occasion du jour, et la nuit encore se levant pour réchauffer leurs pieds, dans leurs lits, comme ferait la plus tendre mère.

Dieu était tout pour ce prêtre : « Soyez entièrement à Dieu et n'aimez que Jésus ! » répétait-il à ses frères. Son oraison habitait des hauteurs fréquentées par les plus grands saints. On raconte que souvent sur les neuf heures du soir, quand le temps était pur, il se mettait à la fenêtre, et de là contemplant le firmament silencieux : « Calme du ciel ! » répétait-il dans son ravissement, « calme du ciel ! » Alors on aurait dit que ce calme céleste avait passé dans tout son être. A l'autel, c'était un ange. A peine avait-il prononcé les paroles de la consécration que ses yeux devenaient deux fontaines de larmes qui détrempaient les linges sacrés et l'hostie elle-même : « Ce sont mes péchés et la bonté de Dieu qui me forcent à pleurer, » disait-il en s'excusant.

La grande dévotion de cet homme humble et doux, c'était le Cœur de Jésus. On l'entendait répéter : « O Cœur adorable de mon Sauveur, si les hommes vous connaissaient, combien ils vous aimeraient ! » — « Un jour, dit le Père Varin, entrant seul dans sa chambre, j'y rencontrai par hasard un papier sur lequel je lus ces lignes écrites avec son sang : « Je me consacre au Cœur de Jésus et de sa Mère. Je fais en conséquence le vœu d'employer ma vie à propager la dévotion au Sacré-Cœur et à l'Immaculée Conception de Marie. Je m'engage à renouveler ce vœu deux fois l'an. » — Que pouvais-je faire de mieux que

d'imiter ce cher père ? ajoute son disciple. Tout plein de cette pensée, je sortis précipitamment, et, étant allé me recueillir devant l'autel, je pris le même engagement que lui, sans restriction [1]. »

Dieu paya Tournély de cet ardent amour par des lumières extraordinaires [2]. C'est dans une de ces mystérieuses communications qu'il reçut l'ordre d'établir l'Institut qui nous occupe. Le Père Varin l'a raconté plusieurs fois de cette sorte :

« Le Père de Tournély tenait un journal secret, sur lequel il avait coutume de noter simplement ce qu'il éprouvait chaque jour. Or voici ce que l'on trouve marqué en un endroit :

« .... Je me suis considéré devant Dieu, et, ayant vu ma bassesse et celle de mes frères, je n'ai pu comprendre comment si peu de chose était capable de procurer la gloire de Dieu.

« Je suis dans les ténèbres et je ne vois rien. »

« Tout à coup il s'écrie : « Vive Jésus (c'était son exclamation familière) ! vive Jésus ! saint Ignace sera glorifié de compter pour enfants les enfants du Sacré-Cœur. »

« Puis, comme s'il répondait à l'injonction d'un supé-

[1] *Journal du Noviciat de Paris*, 22 juillet 1830.

[2] M. l'abbé Émery y fait allusion dans une lettre. Au sortir de sa prison, ayant eu le bonheur de rencontrer en Allemagne la colonie et son chef, il en marquait ainsi son édification : « Ils vivent comme des saints, et roulent dans leurs têtes les projets les plus étonnants comme les plus saints. J'admire leur foi et leur courage. Il est très incertain que ce qu'ils auraient le plus à cœur pût réussir ; mais, ce qui est très certain, c'est qu'ils font de grands progrès dans la vertu. Il paraît que leur confiance dans Tournély est au plus haut point ; et il le mérite, car les grâces que Dieu lui fait sont vraiment extraordinaires. » *Lettres de M. Émery à l'abbé Courtade,* du 28 avril 1796, — et *à l'abbé de Villèle,* du 8 juillet suivant.

rieur invisible : « Non, Seigneur, ajoute-t-il, non, ce n'est pas possible. »

« Mais revenant bientôt à sa docilité confiante et familière : « Mon bon Maître, puisqu'il paraît que vous le voulez, je me rends, mais à la condition que je proposerai ce dessein à mes frères. S'ils l'approuvent, je le regarderai comme venant de vous ; sinon permettez-moi de n'y plus songer. »

« Il proposa, en effet, son projet au conseil, continue le Père Varin ; nous l'approuvâmes tout d'une seule voix, et la chose fut décidée immédiatement[1]. »

A partir de ce jour, Tournély n'eut pas de repos qu'il n'eût posé la base de l'édifice dont Dieu même était l'architecte. Peu après, il crut en avoir trouvé la pierre fondamentale dans une grande chrétienne, Mme Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, femme d'une haute vertu, mûrie par le malheur et embrasée de l'amour de Dieu et du prochain. Suivie de quelques anciennes religieuses dispersées par la révolution, mais demeurées fidèles, elle se rendit à Vienne auprès de Tournély, pour se ranger

[1] Conférence du Père Varin aux religieuses du Sacré-Cœur, *Journal du Noviciat*, année 1820.

Quant à ce précieux journal de Tournély, on n'en a rien conservé ni retrouvé. — Le Père Varin l'avait brûlé en rentrant en France, et il en exprimait ainsi ses regrets : « Que je voudrais posséder encore ses pensées, ses sentiments, tels qu'il les exprimait dans son journal que nous appelions le *Cahier jaune!* Je déplorerai toute ma vie ma faute inexcusable ; quelle perte !... Je l'ai brûlé. Il fallait traverser la France le sac sur le dos dans un moment de grande agitation ; je craignais qu'il ne tombât entre des mains malveillantes, et, au lieu de le confier aux amis que j'avais à Vienne, je le détruisis. Quelle perte, mon Dieu ! il renfermait des trésors ! C'était pour nous la source où nous allions nous rafraîchir dans l'amour du bon Maître. » *Journal du Noviciat*, mardi 12 juillet 1842.

sous sa règle et travailler à l'œuvre qu'il voulait établir.

L'histoire de la princesse nous a conservé des notes relatives à ce premier projet d'établissement, auquel le Cœur de Jésus devait donner son nom, son esprit, sa vie. Ces lignes adressées par elle « à un prêtre français émigré » qu'on ne nomme pas, mais que nous pouvons deviner, font assez voir quel feu était communiqué à elle et à ses compagnes par cet homme séraphique. « Tout l'esprit de la maison, écrit la princesse, est un esprit d'amour et de tendresse envers Notre-Seigneur et son auguste mère. Tout se fait par amour, et tout doit finir par l'amour ; c'est la première idée qu'on a eue en formant la petite société. Il nous semblait que notre maison devait être une maison d'amour, *un incendie*. Ce seul mot m'a fait verser bien des larmes. »

Elle écrit au même lieu : « Je vous dirai, mon Père, que lorsqu'en présence de mon Dieu je m'occupe et de son divin Cœur et de l'*incendie* qu'il doit allumer, et de cette réunion d'âmes qui seront toutes à l'amour, et pour lesquelles l'amour sera tout, j'éprouve un attendrissement profond et plus senti que je ne le puis exprimer. L'idée du bonheur, du bonheur par excellence, s'y joint aussi... »

Enfin à l'idée d'amour et de félicité s'ajoutait un grand sentiment de confiance : « Sans perdre de vue le Sacré-Cœur, dit-elle, je m'abandonne à la volonté de Dieu. Alors je ne m'occupe plus directement des projets en question, mais de Dieu seulement[1]... »

Dieu avait d'autres vues et sur le Sacré-Cœur et sur la

[1] *Vie de Mme Louise de Condé,* t. I, p. 306 et suiv. — *Item,* p. 53. — *Item,* Ire partie, ch. XIX, p. 66 : *Notes en réponse au projet,* etc. Ces notes ont été écrites dans le second séjour de la princesse à Fribourg, de 1793 à 1795.

princesse de Bourbon-Condé. Par un dessein de lui que l'avenir justifiera, celle-ci ne tarda pas à aller s'enfermer dans une vallée de la Suisse, chez les Trappistines, et sa communauté se dispersa sans retour.

Cette épreuve contrista le Père de Tournély, mais elle ne l'ébranla pas. Dans le temps même qu'il voyait se consommer la ruine de ce premier essai, il protestait encore hautement de son espoir :

« Un jour, dit le Père Varin, traversant avec moi le glacis situé entre la ville de Vienne et le faubourg de la Landstrasse, où était notre demeure, il se tourna vers moi et me dit : « Mon ami, j'avais cru que cette fondation était voulue de Dieu ; eh bien ! je persiste à le croire ; je ne me suis pas trompé, ou il n'y a plus de discernement possible entre l'esprit de mensonge et l'esprit de vérité. » Puis après un moment d'humble recueillement, il se retourna vers moi, releva la tête, et, le visage enflammé : « Dieu le veut, reprit-il d'un ton de prophète, Dieu le veut ! je vais éteindre ce premier feu, cependant il se rallumera et il brûlera un jour. Je puis m'être trompé sur les moyens et sur le temps dont le Seigneur a fait choix pour l'établissement de cette société : mais elle existera[1] ! »

Elle devait exister, mais il ne fut pas donné à Tournély de la voir. C'était en lui que Dieu en avait déposé l'inspiration : c'était à un autre qu'en devait appartenir l'élaboration définitive. Il suffisait au mérite de sa courte existence d'avoir été le prophète de l'œuvre de l'avenir, et

[1] Voir *Notes autographes de la mère Deshayes*, p. 21. — Item, *Vie du Père Varin*, ch. XIII, p. 131. — Une maison des religieuses de la Société du Sacré-Cœur a été établie et existe aujourd'hui dans ce même faubourg de la Landstrasse où Tournély exprimait ce regret et cet espoir.

surtout d'en avoir présenté, dans sa personne, un admirable idéal. Le Cœur de Jésus ne lui laissa que le temps de révéler à la terre ses divines confidences; puis il se hâta de le rappeler au ciel.

Le Père de Tournély mourut jeune. La soif de Dieu le consumait : « Non, je ne puis plus vivre séparé de mon Jésus ! » disait-il souvent. Il avait annoncé par trois fois sa mort prochaine; et, huit jours auparavant, lorsque rien ne pouvait faire présager sa dernière heure, il écrivait sur son journal cette prière : « C'est maintenant, ô mon Dieu, que je laisse mes frères; oui, c'est bientôt que je les laisserai entre vos mains [1]. » En effet, peu de temps après, il fut pris de la petite vérole, avec les symptômes de la plus irrémédiable gravité.

Les jours de sa maladie furent des jours d'oraison et d'immolation continuelle. Une seule chose était capable de détourner son esprit de la pensée du ciel : c'était l'institution de la Société future. Il disait au Père Varin : « Mon ami, vous savez tout, je vous ai tout confié : allez, ne précipitez rien, mais attendez les moments du Seigneur [2]. » Enfin, près d'expirer, il parut comme éclairé d'une lumière prophétique; et, sur le seuil même de l'éternité, on l'entendit encore répéter avec force : « Elle sera ! elle sera ! »

Chaque matin le malade recevait la communion : c'était le seul lien qui le retînt encore en ce monde. Une nuit son ardeur pour la divine Eucharistie se manifesta par de si violents transports qu'on le crut en délire. N'osant lui donner Jésus-Christ dans cet état, on lui annonça qu'il

[1] Même cahier in-f°, p. 7. — Maladie et fin du Père de Tournély.
[2] *Journal du Noviciat*. — Entretien du 22 novembre 1857, p. 53.

n'aurait pas cette fois le bonheur de communier. A ce refus, il retomba comme foudroyé sur son lit; sa douleur fut si forte qu'il en mourut sur l'heure [1].

Ce fut le 9 juillet 1797 que le serviteur de Dieu entra dans la joie de son Maître. Il avait à peine trente ans [2].

Le projet de Tournély n'était pas descendu avec lui dans la tombe : le Père Varin, élu supérieur à sa place, héritait de ses plans. Il chercha donc partout, dans ses courses de missionnaire, l'âme prédestinée à devenir l'instrument de Dieu pour cet ouvrage. Un moment, lui aussi, comme son prédécesseur, pensa l'avoir trouvée dans une personne de haute naissance, l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de l'empereur d'Allemagne. Dans ce dessein, la princesse se rendit à Passau, pour y faire avec deux de ses dames d'honneur, Mmes Léopoldine et Louise Naudet, le premier essai de l'établissement projeté.

A peu de temps de là, le Père Varin se trouva conduit à faire une démarche qui devait avoir pour son œuvre de graves conséquences. Un désir du Pape, exprimé par le nonce et l'archevêque de Vienne, le détermina à réunir la compagnie de ses Pères du Sacré-Cœur à celle que dirigeait, en Italie, un certain Père Paccanari, qui eut désormais la conduite des deux sociétés fondues ensemble sous le nom de *Pères de la foi*. C'est ainsi que l'entreprise de l'archiduchesse Marie-Anne fut remise entre les mains du nouveau

[1] *Notes autographes de Mme Deshayes*, no 1, p. 2.

[2] Le tombeau de Tournély a été transféré dans une crypte sous la chapelle du Sacré-Cœur de Vienne, où il est l'objet d'une vénération croissante, qui tend à devenir un culte.

Le docteur Ferdinand Speil vient d'écrire en allemand l'édifiante histoire du serviteur de Dieu.

supérieur. A son instigation, la princesse consentit à venir fonder à Rome une maison qui s'ouvrit en juillet 1801. Mais, comme nous le verrons, l'esprit que Tournély avait reçu du Ciel ne résidait pas dans ce directeur, et l'œuvre de la princesse n'était pas l'héritière de la promesse divine. D'ailleurs outre que, d'ordinaire, ce n'est guère sur les marches d'un trône que Dieu va prendre les instruments de sa droite, il semblait juste que la France, foyer de l'impiété révolutionnaire, devînt aussi celui de la rénovation religieuse. Elle avait porté les coups : n'était-ce pas à elle de panser les plaies ?

Parti de l'Allemagne le 19 mars, fête de saint Joseph, le Père Varin rentra en France avec quelques Pères de la foi dont on l'avait fait le chef. C'est là que nous l'avons vu recevoir l'abbé Barat dans sa communauté. C'est peu de temps après qu'une conversation avec ce nouveau frère lui révéla le trésor cherché depuis longtemps, et jeta sur l'avenir de la future Société une vive lumière : ce fut comme l'apparition de l'étoile sur son berceau.

« Un jour, rapporte le Père Varin, que je me trouvais seul avec le Père Barat dans la pauvre chambre qui nous servait à la fois de dortoir, de réfectoire, de salle d'étude, de cuisine et même de salon, assis tous deux sur une modeste couchette, je lui demandai s'il n'avait rien qui l'attachât dans le monde. Il me répondit qu'il avait une *petite sœur*. Ces paroles firent sur moi une vive impression. Je lui demandai son âge et ce qu'elle pouvait faire. Il me répondit qu'elle avait de dix-neuf à vingt ans, qu'elle avait appris le latin et le grec et traduisait couramment Virgile et Homère, qu'elle était capable de faire une bonne rhétoricienne, qu'elle pensait à entrer prochainement au couvent, peut-être au Carmel, et que, pour le moment, elle

était allée passer quelques semaines dans sa famille [1]. »

Cette sœur, cette fille spirituelle et cette élève d'un homme dont il pouvait apprécier le talent et la vertu ; cette instruction classique et ces études si supérieures à celles de la plupart des femmes, cette humble condition, cette vocation religieuse, enfin cet âge susceptible de recevoir l'empreinte d'une formation nouvelle : toutes ces choses réunies furent pour le Père Varin un premier rayon de lumière. La présentation qui lui fut faite ensuite de la jeune fille, au retour de ses vacances, acheva de l'éclairer.

« Au bout d'un mois, continue-t-il, Mlle Sophie Barat revint à Paris. J'allai la voir, et je trouvai une personne très délicate de tempérament, extrêmement modeste et d'une grande timidité. Le sentiment intérieur, que j'avais éprouvé quand son frère me parlait d'elle pour la première fois, prit une intensité plus forte et une clarté plus vive. Alors je compris tout !... « Quelle pierre fondamentale ! » me dis-je en moi-même. En effet, c'était sur elle que Dieu voulait élever l'édifice de la Société de son Cœur. »

Le Père Varin communiqua au Père Louis Barat ses vues sur sa jeune sœur. Celui-ci y adhéra avec action de grâces. Il avait maintenant la clef de cette destinée qu'il avait préparée sans la démêler clairement. En conséquence il remit la conduite de Sophie à celui qui avait reçu lumière et grâce pour cela. Quant à lui, il regarda sa tâche comme achevée. Il avait émondé et labouré le champ par le sacrifice ; mais pour y faire fleurir une douce et libre piété, il fallait sans doute une autre main que la sienne.

[1] Conférence du Père Varin, cah. in-f°, p. 17.— Récit de la mère Thérèse Maillucheau, copie interlignée, p. 31. — *Vie du Père Varin,* ch. XIII, p. 132.

Le Père Varin avait autant de décision, mais plus de mansuétude que le Père Barat. Lui-même dirigeait dans le monde une sœur mariée et mère de famille, et on ne peut rien lire de plus fort et de plus suave que ses lettres de direction, où la tendresse du frère se sent à chaque ligne sous l'autorité du prêtre et l'austérité du religieux. Sophie Barat allait trouver, dans ce père de son âme, quelque chose de cette charité et de cette fermeté, mais tempérée par le respect de sa liberté. C'est surtout au moment d'une grande détermination que son cœur avait besoin de toute sa spontanéité pour s'engager à Dieu.

Lorsqu'il eut été donné au Père Varin de lire dans l'âme de la jeune fille, qu'il eut beaucoup médité et beaucoup prié, il lui demanda un jour ce qu'elle voulait être. Sophie lui répondit qu'elle se croyait appelée à la vie religieuse, et qu'elle désirait entrer chez les Carmélites. Le Carmel personnifiait l'amour de Jésus-Christ et du sacrifice porté jusqu'à l'héroïsme : c'était, chez une fille future du Sacré-Cœur, une disposition que le directeur accueillit avec joie. Il lui déclara d'abord que ces saints désirs seraient satisfaits. Il lui fit ensuite observer que néanmoins elle devait tenir compte de la préparation tout exceptionnelle de son intelligence : apparemment ce n'était pas pour qu'elle allât cacher sa vie derrière des grilles que Dieu lui avait donné d'apprendre tant de choses, qui pouvaient faire d'elle un apôtre si utile auprès de la jeunesse.

Alors le Père Varin, la faisant entrer dans les desseins de la Providence, lui raconta la vie et la mort de Tournély. Il l'initia aux révélations, aux projets et aux prédictions de cet homme extraordinaire. Il lui montra comment ces prédictions commençaient déjà à s'accomplir, par la fondation que l'archiduchesse Marie-Anne venait de faire à

Rome. La France réclamait instamment le même bienfait, et le Père déclara à l'humble fille que Dieu l'appelait à travailler à cet établissement.

Surprise par ces révélations et ces propositions, qui cependant répondaient à plus d'une de ses pensées, Sophie Barat hésita. Sa faiblesse personnelle la faisait trembler : « J'y penserai, mon Père, » répondit-elle humblement.

Mais ce n'était plus de penser qu'il s'agissait à cette heure : toute la vie de Sophie était visiblement conduite vers ce but. Son guide lui en donna une assurance si forte, qu'elle y acquiesça avec cette généreuse abdication d'elle-même et cette confiance en Dieu qui devaient faire la force surnaturelle de sa vie : « Pour moi, je ne savais rien, racontait-elle plus tard, avec un indicible accent d'humilité, je ne prévoyais rien : j'acceptai tout ce qu'on m'offrait. »

La détermination de Sophie fut un événement dans la petite réunion de la rue de Touraine. Octavie Bailly en fut particulièrement émue. Elle avait trente ans ; et son âme, altérée de contemplation et d'immolation, aspirait au Carmel. Mais, entraînée par l'aimable ascendant de Sophie, elle ne refusa pas de suivre son amie dans cette nouvelle voie.

M[lle] Loquet, dirigée par le Père Varin, fut également admise à faire partie de la congrégation projetée. On parlait de ses talents ; même elle avait composé dans le genre allégorique, en vogue à cette époque, quelques ouvrages de piété qui l'avaient fait remarquer. « J'aimerais autant qu'elle fût moins connue et moins célèbre, » disait le Père Varin, qui voulait que tout fût humble dans ces commencements [1]. Enfin la bonne Marguerite, servante

[1] *Notes autographes de la mère Deshayes*, p. 30.

de Mlle Duval, et couturière parfaite, sollicita et obtint la faveur de s'adjoindre au petit cénacle, comme sœur converse.

A partir de ce moment, il y eut entre ces filles, devenues sœurs par la religion, une ardente émulation au service de Dieu. Elles suivaient une règle qui leur avait été donnée par le Père Varin. Étrangères au monde, s'isolant du bruit de Paris et des événements publics, cachées dans le quartier solitaire du Marais, elles partageaient la même vie de travail et de prière chez Mlle Duval. Seule Mlle Loquet, qui demeurait au dehors, ne se réunissait à la communauté qu'aux jours et à l'heure des instructions du Père. « C'est là, nous apprennent les Mémoires du temps, c'est là que furent jetés les vrais fondements de la Société du Sacré-Cœur, sous l'égide de Celui dont elle devait imiter les travaux. C'est là que Jésus-Christ lui donna son mot d'ordre, lui imprima le sceau de sa volonté et la forme qui lui est propre, c'est-à-dire un esprit grand, ferme, généreux, mais tout détrempé de douceur. Ainsi intrépidité, force et mansuétude : voilà ce que s'efforçaient d'acquérir, dans ce lieu de recueillement et de solitude, notre chère Sophie et ses compagnes [1]. »

Cet esprit fondamental avait été le premier point proposé, décrété, acclamé par la petite réunion : « Dans les commencements, racontait le Père Varin aux filles du Sacré-Cœur, lorsque vos premières Mères n'étaient encore que quatre, je les réunissais tous les matins après la messe, et nous conférions ensemble sur notre Société. Une des premières questions proposées fut celle-ci : « Quel en doit être l'esprit? » La réponse fut bientôt faite. Tous d'une voix

[1] *Notes autographes de la mère Deshayes*, p. 10.

nous dîmes : Ce sera la GÉNÉROSITÉ ! Ainsi un amour fort et généreux pour Jésus-Christ, voilà ce qui nous parut devoir être le caractère des Épouses de son Cœur. Nous convînmes en conséquence de bannir de chez nous ces petitesses de couvent, ces retours d'amour-propre, ces sensibilités ou ces antipathies qui sont le défaut des âmes lâches ou partagées. Le sacré Cœur de Jésus ne veut que des âmes grandes [1]. »

Ce grand esprit aspirait à se produire au dehors par les œuvres du zèle. Celui de Sophie embrassait dès lors le monde entier. Voici ce qu'elle-même racontait plus tard à ses novices :

« Dans ce même temps, un missionnaire qui repartait pour l'île de Madagascar vint nous visiter et nous entretenir de ses travaux. Plus tard il nous écrivit pour nous demander si nous ne voulions pas suivre l'exemple de Marie d'Agréda, en nous consacrant au salut des idolâtres. Quand cette lettre m'arriva, je compris aussitôt, par ce qui se passait en moi, que notre Société devait embrasser l'univers ; et cette pensée entra profondément en mon âme, comme un appel de Dieu. Désireuse d'y répondre, je demandai conseil. Il me fut répondu : « Non, vous resterez « en France. Là est le champ de vos travaux, vous n'en « sortirez guère. » Je me soumis ; et voyant que Dieu ne voulait pas de moi, je me contentai de lui faire cette prière : « Puisque, Seigneur, vous n'agréez pas le désir de votre « servante, permettez-moi de vous demander une compagne qui un jour fasse cette œuvre en ma place, et qui « la fasse mieux que moi [2]. »

[1] *Instruction du Père Varin,* 29 juin 1823. — Arch. de Conflans, un vol. in-4°, p. 516.

[2] *Journal du Noviciat,* 22 novembre 1857, p. 54. — Item, *Journal*

Le Père Barat avait eu l'esprit de la discipline, nécessaire pour préparer l'œuvre dans sa fondatrice ; l'esprit de l'apostolat reposait sur le Père Varin, appelé à établir cette œuvre et à la répandre. Ce n'était pas un orateur brillant que cet homme de Dieu; sa parole était simple, inspirée par l'oraison plutôt que par l'étude, pénétrée de l'onction de l'Évangile, enflammée par la charité de Jésus-Christ, et surtout vivifiée par l'éloquence d'une vie d'anachorète et d'apôtre. Cette valeureuse activité qu'il avait déployée jadis, comme soldat, à l'armée des princes, il la consacrait maintenant à la restauration du royaume de Dieu. Mgr de Juigné, archevêque de Paris, qu'il avait vu en Allemagne, lui avait conféré les plus amples pouvoirs dans son diocèse. L'abbé de Bruillard, son ami, lui avait dit en le recevant dans cette ville : « Si vous voulez conquérir votre droit de cité, commencez par ce qu'il y a de plus rude et de plus rebutant dans le ministère : prenez les hôpitaux. » Le Père Varin avait adopté l'hôpital de la Salpêtrière, y passant les jours et les nuits, donnant des missions à six mille malades, admettant à la première communion près de trois cents hommes le même jour, baptisant deux cents adolescents et en présentant cinq cents autres au sacrement de confirmation. De là le missionnaire s'était mis à parcourir les environs de Paris, remuant les populations déshabituées de la foi et de la vie chrétienne, et ramenant au bercail de l'Église, non seulement le troupeau, mais quelquefois le pasteur. Tel était le Père Varin, infatigable,

de la Probation, 2 septembre 1860. (Le premier de ces journaux place ce fait à Paris, dans la maison de la rue de Touraine; le second le place à Amiens, où Mme Louise Naudet fit à Mme Barat la réponse relatée ici.) — Voir aussi *Lettre de Mme Barat à Mme Duchesne,* 3 février 1806.

intrépide et cependant toujours calme, toujours gai, toujours humble; compatissant à chacun et ne se comptant lui-même pour rien, pourvu qu'il avançât les affaires de Dieu. Son ami de Tournély avait donc eu raison de lui prédire que, même dans la vie religieuse, il resterait soldat. Quand il s'était ainsi comme plongé dans le zèle, il n'avait pas besoin d'une longue étude pour parler : il n'avait qu'à laisser déborder son cœur pour embraser les âmes de l'ardeur conquérante qui le dévorait lui-même.

Le soir du 13 novembre de cette année 1800, les quatre postulantes s'étaient rendues dans la chapelle des Pères de la foi pour la fête de saint Stanislas Kostka. Lorsque le salut fut achevé, et que tout le monde fut sorti, elles se trouvèrent seules à genoux, devant l'autel. Le Père Varin, qui savait leur pensée, leur dit : « Vous ne pouvez donc vous résoudre à quitter le bon Maître dont vous venez de recevoir la bénédiction? Cela ne vous suffit-il pas? Auriez-vous quelque autre chose à lui demander encore?... »

Partant de là, le Père leur parla du bonheur de se consacrer à Jésus-Christ, suivant l'exemple du jeune saint dont la fête s'achevait. S'animant sur ce sujet, il en vint à leur dire des choses si admirables qu'il leur communiqua son pieux enthousiasme. Elles brûlaient d'être à Dieu, et leur guide dut leur promettre qu'il recevrait prochainement leur consécration. Il en fixa le jour au 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge.

Après les exercices d'une retraite préparatoire, ce jour heureux arriva. On donna à la petite chapelle de la rue de Touraine tout l'éclat qu'elle comportait. La messe fut célébrée par le Père Varin; et, après l'élévation, les postulantes prononcèrent leur consécration au Cœur de

Jésus-Christ, qu'elles reçurent ensuite dans la sainte communion.

Sophie était transportée; elle venait enfin de se précipiter dans l'holocauste! Cette solennité, ce premier engagement, prononcé devant l'autel d'une chapelle privée, alors que partout les églises étaient encore fermées ou démolies, lui laissèrent une impression qu'elle déclarait unique dans sa vie. Elle venait de toucher la terre promise, un monde nouveau s'ouvrait devant elle.

La journée entière se passa dans cette joie. Les Pères Varin et Barat, avec leur respectable ami le Père Roger, partagèrent le déjeuner des nouvelles consacrées, chez Mlle Duval. Le repas se prolongea un peu plus que de coutume en conversations animées par l'espérance. « Une pieuse dilatation épanouissait les cœurs, racontait Mme Barat; on eût cru assister aux agapes des premiers chrétiens. »

Le 21 novembre est encore regardé et solennisé par le Sacré-Cœur comme la date de sa fondation. En ce jour, ces âmes de foi avaient fait une grande chose pour le service de l'Église. Sans doute elles ne savaient pas, ces humbles femmes ne pouvaient pas prévoir, en 1800, quelles épouvantables crises allaient secouer le siècle qui s'ouvrait. Mais, dans cette longue lutte entre le bien et le mal, qui devait le remplir, elles s'étaient enrôlées, dès la première heure, pour les combats de Dieu. De plus, en se plaçant sous le signe du sacré Cœur, elles avaient fait voir au monde d'où le salut pourrait venir. C'est de là que nous l'attendons encore aujourd'hui. C'est vers ce Cœur secourable que nous nous tournons, en nous écriant avec saint Bernard : « Qui donc l'emportera définitivement de la malice humaine ou de la miséricorde divine? Que vos an-

tiques miséricordes triomphent, ô Seigneur! que votre sagesse soit victorieuse du mal! L'iniquité est grande; mais votre bonté n'est-elle pas plus grande, ô mon Dieu? Oui, et infiniment[1]. »

[1] « Vincentne miseriæ misericordias, an misericordiæ miserias superabunt? Vincant misericordiæ tuæ antiquæ, Domine, vincat sapientia malitiam. — Magna enim illorum iniquitas : sed numquid non major pietas tua, Domine? multum per omnem modum. » (*S. Bernard.*)

CHAPITRE III

FONDATION D'AMIENS — LE BERCEAU

Mai 1801 à décembre 1802

La société venait de naître. Maintenant qu'allait-elle faire? Où Dieu la voulait-il? Dans quel lieu allait-elle dresser sa première tente?

Au mois de mai 1801, le Père Varin s'était rendu dans la ville d'Amiens pour y donner une mission, et préparer l'établissement d'un collège des Pères de la foi. Là, étant descendu dans la maison hospitalière de Mme de Rumigny, appelée alors l'hôtel des Douze Pairs de France, il y fit la rencontre d'un prêtre de haute vertu nommé M. Bicheron, qui y tenait une école de jeunes gens de la noblesse. Il eut bientôt reconnu dans ce vénérable prêtre un ardent zélateur de la dévotion au sacré Cœur de Jésus [1],

[1] Antoine-Joseph Bicheron, vénérable ecclésiastique du diocèse de Soissons que la révolution avait conduit à Amiens, venait d'y terminer l'éducation de M. le marquis de Clermont-Tonnerre. S'associant alors avec un jeune homme de Hangest-sur-Somme, M. Louis Sellier, depuis jésuite de haute sainteté, il avait établi un pensionnat composé de jeunes gens d'élite, tels que MM. Albert de Brache, Hippolyte et Théodore de Rumigny, Adrien de Calonne, Isidore Daveluy; et, quelque temps après, M. d'Aster de Gramont, d'Harcourt, de Choiseul d'Aillecourt, de Machaut, de Franqueville

ce qui l'amena à lui parler de l'institution que lui-même venait de consacrer à ce divin Cœur. M. l'abbé Bicheron entra chaleureusement dans les desseins du Père et lui promit son appui. En effet, peu après, il lui adressa deux pieuses filles qu'il dirigeait, et qu'il croyait propres à cette œuvre naissante.

La première était Mlle Geneviève Deshayes, cœur d'or, caractère de feu, âme singulièrement élevée et courageuse, qui portait, dans un corps assez pauvre de santé, la passion de toutes les choses généreuses. La mort de ses parents l'avait laissée libre et riche; et maintenant elle vivait près d'un frère marié qui lui était très cher. Elle aimait un peu le monde et beaucoup la parure; mais elle aimait encore davantage Notre-Seigneur, l'Église, les âmes, les pauvres. Pendant la révolution elle avait fait des prodiges de charitable intrépidité pour sauver les prêtres, les émigrés et les religieux. Présentement, il n'y avait pas à Amiens une seule œuvre de religion ou de miséricorde dont elle ne fût, avec M. Bicheron, Mme de Rumigny, et Mlle Tripier son amie, l'inspiratrice ou l'instrument. « Nous nous occupions surtout à répandre la dévotion au sacré Cœur, » raconte-t-elle dans un mémoire qui la peint au vif. L'attrait pour la vie religieuse avait été le prix de cette grande activité au service de Dieu; mais, incertaine encore de la voie qu'elle prendrait, elle s'en remettait avec une confiance aveugle à la décision du Ciel.

Cependant les lumières les plus extraordinaires lui ve-

d'Abancourt, etc... — Le pensionnat avait son habitation dans la maison des Douze Pairs de France, devenue depuis l'hospice des Incurables. M. Bicheron fut toute sa vie l'ami et le bienfaiteur de la Société du Sacré-Cœur. Il est mort curé de Saint-Remy, à Amiens, le 19 mars 1824.

naient à ce sujet. Elle avait pour amie une pieuse carmélite, la sœur Saint-Fidèle, fille de M. Perrache, trésorier de France à Amiens. Cette religieuse, forcée de rentrer chez son père, y avait reconstitué une petite communauté avec quelques compagnes. Or, rapporte Mme Deshayes, « un jour que j'étais assise auprès d'elle, sur son lit de carmélite, la sœur Saint-Fidèle me dit : « J'irai chercher bien loin la perle évangélique, et vous, vous la trouverez sans sortir de votre ville; car ici, de ce côté, s'établira quelque chose pour la gloire de Dieu, et vous en serez! » Disant cela, mon amie me montrait devant elle l'endroit où, en effet, nous commencâmes la Société à Amiens. » Bientôt la carmélite, cherchant une vie plus cachée, partit pour la Russie, afin de s'ensevelir à la Trappe; mais elle n'oublia pas son amie Geneviève, et en passant par Lubeck elle lui écrivit : « Attendez au printemps, Dieu vous fera connaître ce qu'il veut de vous. »

Ce fut dans ce printemps, celui de 1801, que le Père Varin vint prêcher à Amiens. Mlle Deshayes fut l'entendre avec assiduité. « Dans un de ses sermons, raconte-t-elle, le prédicateur ayant pris pour texte : *Allez et enseignez*, je sentis quelque chose qui m'éleva très haut dans cette vue des rapports d'une faible créature avec son Créateur, pour l'accomplissement du salut des âmes. »

Bientôt M. Bicheron lui déclara solennellement que cet homme était pour elle l'envoyé du Seigneur, et il la détermina, non sans difficulté, à s'adresser à lui. Le missionnaire la reçut bien; mais il ne lui parla cette fois que d'une chose : l'amour de Jésus-Christ et de son Cœur adorable. « J'écoutais, raconte-t-elle, ce que le Père me disait, et je goûtais, sans y penser, une grande amplitude de bonheur et de paix. » — Son âme, comme elle

s'exprime, « s'était immédiatement collée au sacré Cœur. »

Ce ne fut que plus tard, dans un autre voyage, le 28 août de la même année, fête de saint Augustin, que le Père se prononça sur sa vocation. Il commença par lui parler de Tournély, de sa belle vie, de sa précieuse mort, et des projets dont il l'avait fait l'héritier. C'était toujours cette grande figure sacerdotale qu'il mettait en avant pour gagner les âmes au cœur de Jésus, en plaçant son action sous les auspices d'un meilleur et plus grand que lui. Ensuite il l'entretint de la fondation romaine, et plus spécialement de la communauté qui se formait à Paris. Il lui dépeignit d'un mot chacune de ses novices; mais, quand il arriva à Mlle Sophie, le bon père s'étendit plus au long sur son mérite; puis levant les yeux au ciel, il s'arrêta tout court, comme s'il eût retenu une partie de sa pensée. A la fin, il ajouta : « D'ailleurs, vous allez la connaître, car Jésus-Christ vous appelle à être, avec elle, une épouse du sacré Cœur. Maintenant, ma fille, ses desseins vous sont manifestés : c'est à vous d'y correspondre. »

« Le Père m'ayant bénie, je le quittai tout embaumée, raconte Mlle Deshayes dans son style ardent. Mon cœur se livrait d'avance à cette Société qu'on venait de me faire voir. Prendre naissance dans le Cœur de Dieu, y croître, y vivre, y mourir ; sortir de ce divin Cœur pour lui gagner des âmes, et y rentrer pour lui amener ses conquêtes : quelle vocation! Je n'avais eu que de la répugnance pour les autres ordres religieux, si estimables qu'ils fussent. Dans celui-ci, tout m'attirait de prime abord, comme si je l'avais connu et aimé depuis longtemps. Il me semblait que j'entrais dans une habitation faite pour moi à mon insu, où je n'avais plus rien à désirer, et où l'on avait eu soin de prévenir tous mes goûts. »

La compagne de Geneviève, que M. Bicheron avait adressée comme elle au Père Varin, était Henriette Grosier. Celle-ci, comme presque toutes les premières recrues de la nouvelle société, était une aspirante au Carmel. Elle eut bien vite compris que l'institut du Sacré-Cœur, tel qu'il lui était proposé, c'était le Carmel, avec l'apostolat en plus. Elle s'estima donc heureuse d'entrer dans une compagnie où il lui serait donné d'aimer beaucoup Notre-Seigneur, et de le faire beaucoup aimer.

Ce qui la retenait dans le siècle était son dévouement à une tante respectable, Mme Hyacinthe Devaux, ancienne religieuse, qui l'avait élevée et qu'elle aidait puissamment à diriger un pensionnat dans la ville d'Amiens. Malgré le solide mérite des maîtresses, ce pensionnat tombait. Une pensée vint alors à M. Bicheron. Ne serait-il pas possible de confier cet établissement aux filles du Sacré-Cœur? Le Père Varin regarda cette inspiration comme venue du Ciel. Elle souriait aussi beaucoup à Mlle Grosier; mais sa tante y opposait des difficultés. On traita avec elle. Mlle Loquet vint d'abord habiter le petit pensionnat, afin de s'initier aux habitudes du lieu. Enfin, le 15 octobre de cette année 1801, fête de sainte Thérèse, le contrat de cession fut passé et signé. Le Sacré-Cœur avait sa première maison.

Mlle Deshayes n'attendait que cette conclusion pour faire ses adieux au monde. Elle-même les a dépeints dans une page émue : « Le lendemain dimanche, dit-elle, je prévins ma famille que j'allais la quitter. Je fus bien exercée par les pleurs de mon pauvre frère : il semblait qu'en me perdant il allait tout perdre, et fortune et bonheur!... Ma belle-sœur pleurait aussi. Sa mère, ma tante, m'écrivit le soir même que je serais cause de la mort de sa fille,

qu'elle était tombée malade à cause de moi, qu'elle avait la fièvre, et qu'elle ne pouvait plus allaiter son enfant nouveau-né. Son frère vint me voir pour me dissuader. M. le curé de Saint-Germain, notre parent, me serra de plus près encore, me représentant sous des couleurs sombres les rudes sacrifices de la vie religieuse. A ce qu'il m'objecta, je parus, comme je l'étais par la grâce de Dieu, prête à tout; rien ne pouvait m'ébranler : une force supérieure m'entraînait. Ce jour-là, je n'osai plus reparaître aux repas, un morne silence régnait autour de moi. Le lundi, je pris toutes mes dispositions, et le soir, à sept heures environ, je quittai la maison paternelle et fraternelle!... Sur mon chemin je fus voir Mlle Tripier, cette fervente zélatrice de la dévotion au sacré Cœur, qui avait bien voulu m'associer à ses bonnes œuvres. Elle était très malade, et je lui fis part de mon dessein, afin qu'elle priât pour moi dans le temps et dans l'éternité. De là, je me rendis à la maison de Mme Devaux. »

Mlle Deshayes avait alors trente-quatre ans. Elle observe que ce jour de la réunion des sœurs, 17 octobre, était l'anniversaire de la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie; de même que l'avant-veille, jour de la fondation, avait été celui de la fête de sainte Thérèse. Il lui semblait que les deux séraphiques saintes du Carmel et de la Visitation présidaient, du haut du ciel, à la germination de cette troisième tige que poussait le Cœur de Jésus, pour épanouir son amour sous une forme nouvelle.

Pendant ce temps, Sophie Barat était allée dans sa famille, qu'elle avait souhaité de revoir avant une plus longue absence. Mlle Octavie, son amie, l'attendait à Paris, ne pouvant, selon l'expression d'une lettre du Père Varin, se résoudre à partir sans « sa douce compagne ». Elles

firent donc route ensemble : le Père les accompagna. La voiture était affreuse, les chemins défoncés et détrempés de boue, la compagnie dans les auberges pire encore. C'est ainsi que, le 13 novembre, elles arrivèrent à Amiens, auprès des nouvelles sœurs que Dieu venait de leur donner [1].

« Quel bien produisit sur nos âmes l'arrivée de notre sœur Sophie! s'écrie en cet endroit Mlle Deshayes. La réputation de sa vertu, de sa piété, de ses talents, de son savoir, l'avaient devancée. Chacun l'aimait sans la connaître. Mais sa douceur, son air de modestie angélique, ce quelque chose qui n'appartenait qu'à elle lui gagna nos cœurs à l'instant. »

La maison s'organisa. Mlle Loquet en était nommée supérieure. Sophie Barat avait la charge des *hautes sciences*, comme s'exprime Mlle Deshayes, c'est-à-dire des classes les plus avancées, avec l'instruction religieuse des jeunes enfants : elle était au centre de ses prédilections.

Le Pêre Varin voulut qu'une retraite présidât à ces commencements. Elle fut très fervente. « Vous souvenez-vous de cette retraite? écrivait Mme Barat à la mère Grosier plus de trente ans après. *Dieu seul !* telle était la devise chérie que nous écrivions partout où nous pouvions. Déjà ce Dieu de bonté nous donnait l'attrait de ne vivre que pour lui, comme il le donne aux âmes qu'il destine aux solides vertus et à la voie de la croix [2]. »

La veille de la clôture, le Père Varin demanda à chacune de ses filles si elle voulait promettre de demeurer fidèle au petit institut. Mlle Octavie Bailly pensait toujours

1 *Journal de la Probation,* 21 novembre 1861.
2 Turin, 2 juillet 1832, p. 76 du Recueil.

au Carmel : elle recula devant ce nouvel engagement. Lorsque le Père Varin prévint la sœur Sophie que cette fois son amie ne la suivrait pas à l'autel, ce fut pour cette âme très profonde en amitié un coup des plus sensibles : « Je ne me souviens pas d'avoir jamais tant souffert, » disait-elle plus tard. Mais ne voyant que *Dieu seul*, elle se raffermit et répondit avec calme : « Je ne dois pas agir par considération des personnes aimées. Je n'ai pas à chercher ce qui me satisfait, mais ce qui plaît à mon Dieu. Je crois faire sa volonté, et cela me suffit. Ainsi je resterai et ferai ce que je pourrai [1]. »

Le 21 novembre, jour anniversaire de la première consécration, les postulantes se rendirent donc dans la petite chapelle de Mme de Rumigny; et là, Sophie Barat renouvela la première son engagement. Le Père Varin leur parla sur ce texte d'Élisabeth à la mère de Dieu : *Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que s'accompliront les choses qui vous ont été annoncées*. Ces promesses d'un avenir qu'il entrevoyait à peine, mais que sa foi saluait de loin, le remplissaient d'une émotion qui gagna tout le monde.

Qu'allaient faire ces quelques filles, et quel avenir leur était réservé? « Nous n'en avions nulle idée, » aimait à dire souvent Mme Barat. — « Nous marchions comme des personnes qui vont à l'ombre, à tâtons, écrit de même la mère Deshayes : c'était la marche de la Providence envers nous. Elle a toujours continué de nous conduire ainsi, ne levant qu'au fur et à mesure le voile de ses volontés. Quand le Père Varin venait, ce qui était rare, tout allait se formant, croissant, s'établissant : c'est en lui que Dieu avait

[1] Entretien de Mme Barat, *Journal de la Probation*, 21 novembre 1861.

déposé son véritable esprit pour nous tracer la voie, nous le sentions vivement. »

Le Père Varin, reprenant ses courses apostoliques, laissa la petite famille sous la conduite spirituelle des Pères de la foi, qui avaient pris possession de leur collège d'Amiens. Cela fut cause que le public donna aux religieuses le nom de *Dames de la foi* ou *Dames de la vraie foi*. On leur donnait aussi officiellement le titre de *Dames de l'Instruction chrétienne;* ce qui faisait s'écrier à Mlle Deshayes : « *Dames de la vraie foi :* quel heureux augure!... *De l'Instruction chrétienne :* quel honneur!... cela équivaut au nom d'apôtre. » Les sœurs de la maison de Rome portaient le nom italien de *dilette* ou « filles aimées » de Jésus, que les lettres du Père Varin prêtent quelquefois à ses religieuses de France. Quant au nom du Sacré-Cœur, elles n'osaient encore le prendre publiquement : l'emblème du Cœur de Jésus, naguère porté sur la poitrine des royalistes vendéens, étant alors réputé un signe séditieux.

Octavie Bailly fut envoyée à la communauté de Rome, pour y faire l'épreuve de sa vocation. Les sœurs enseignantes ne restèrent donc plus que quatre pour le rude travail des commencements.

Il serait difficile, en effet, de se figurer rien de plus humble et de plus pauvre que la fondation d'Amiens dans ces premiers temps. La maison où le Sacré-Cœur venait de s'installer était située dans la petite rue Martin-bleu-Dieu[1]. Qu'on se représente une modeste habitation privée, où l'on avait tâché de placer, tant bien que mal, deux classes au rez-de-chaussée, des dortoirs au-dessus, avec

[1] « Ce nom tant soit peu extraordinaire,— expliquait Mme Barat,— a pour origine un Père Éternel habillé de bleu, placé dans une niche de la maison Martin. » (*Journal de la Probation,* 21 novembre 1861.)

un petit parterre où un noisetier prêtait son maigre ombrage aux jeux d'une vingtaine d'élèves léguées par Mlle Devaux : tel était l'établissement. Une mansarde en planches prise sur le grenier fut convertie en chapelle : la première chapelle ouverte par le Sacré-Cœur ! On obtint la faveur d'y posséder Jésus-Christ : ce fut pour les sœurs une joie inexprimable : « C'est là, s'écrie l'une d'elles, que nous commençâmes à vous servir, ô mon Dieu ! C'est là, ô Jésus ! que vous prîtes naissance dans votre petite société encore au berceau, en lui inspirant l'esprit d'enfance si cher au Dieu de Bethléhem. Oh ! heureuses étions-nous dans ce pauvre réduit[1] ! »

A cinq heures du matin, un coup de bâton frappé au plafond de la chambre des sœurs donnait le signal du lever. « Aussitôt réveillée, chacune prenait son crucifix : c'était le bon moment ! » rapporte Mme Barat ; et pour elle, ce bon moment se prolongeait toute la journée[2]. Une des premières instructions faites par le Père Varin avait été le commentaire de cette parole de Marthe à Marie : *Magister adest et vocat te,* Le Maître est là qui t'appelle. Depuis ce jour, c'était devenu le mot d'ordre de l'obéissance : *Magister adest !* s'entre-disaient les sœurs, et le coup de la cloche, si contrariant qu'il fût, était pour elles la voix de ce souverain Maître. « L'obéissance, la mort à son propre jugement, la mortification, étaient notre boussole, » écrit Mlle Deshayes.

Leur dénuement était complet. En arrivant à Amiens, Mme Barat possédait pour toute fortune un écu de six francs. Mlle Deshayes était plus riche, il est vrai ; mais,

[1] *Notes autographes de Mme Deshayes,* p. 57.
[2] *Journal du Noviciat,* 22 décembre 1835.

déjà ruinée par ses charités, elle ne put subvenir aux premières dépenses qu'en vendant à vil prix son mobilier, ses dentelles, et toute son opulente toilette d'autrefois. « Je le fis de grand cœur, écrit cette âme généreuse. Je me serais vendue moi-même et fait hacher en morceaux pour cette chère Société à laquelle je n'avais à donner que mon amour. » On se tira à peu près d'affaire : « Il nous fallait non seulement nous entretenir nous-mêmes, mais encore travailler pour les personnes du dehors, raconte Mme Barat. Au milieu de tout cela, nous étions sans sollicitudes, heureuses des privations qui nous rappelaient notre Sauveur à Nazareth. » La nourriture était aussi pauvre que tout le reste; et les maîtresses ne vivaient que des restes laissés par les pensionnaires, toujours servies les premières et copieusement. Il est vrai qu'en retour la lecture du réfectoire se faisait dans les petits volumes de Mlle Loquet : *Cruzamante, le Voyage de Sophie et d'Eulalie au palais du vrai bonheur; les Entretiens de Clotilde, ceux d'Angélique, etc.*, et chacune devait y prendre le plus grand plaisir.

Les plus pénibles sacrifices étaient les continuelles souffrances de l'amour-propre. Il fallait, par exemple, se mettre bien au-dessus des mépris du monde, pour paraître le matin devant sa porte, un balai à la main; il fallait plus de courage encore pour se montrer en public avec le petit bonnet rond et le bizarre costume imaginé exprès par Mlle Loquet. C'était ainsi vêtue qu'on devait se rendre le dimanche à la grand'messe de la paroisse, dans l'église de Saint-Jacques. C'était dans la même tenue qu'on devait conduire les élèves à la Hotoie, la belle promenade d'Amiens, où parfois la petite troupe se débandait pour le plaisir de faire courir après elle les malheureuses sœurs. « Nous tâchions de nous calfeutrer afin de ne rien sentir, écrit

Mlle Deshayes; pour moi j'essayais de me croire dans un autre monde, à mille lieues de mon pays et de ma famille.»

Le soir, aussitôt que les enfants étaient couchées, et que la supérieure s'était retirée chez elle, les trois sœurs se réunissaient pour le travail des mains. « C'était l'heure heureuse, raconte Mlle Deshayes; le bonheur de nous retrouver toutes les trois ensemble était une jouissance sans nom, un bain rafraîchissant. Notre félicité consistait dans une grande pureté d'union, en Dieu seul... Nos causeries se faisaient ordinairement au foyer de la cuisine. Là, nos trois têtes, rapprochées l'une de l'autre, auraient fourni un tableau des confidences du bonheur. Ma sœur Sophie, brûlant de zèle, parlait de son désir pour les missions du Canada. Mlle Grosier témoignait la même ardeur. Moi, j'écoutais; et dans ce pauvre moi, sentant mon rien, je bornais mon zèle à la France. »

L'union des âmes, l'amitié, une amitié céleste jetait donc sur cette vie, comme sur toute vie humaine, le charme incomparable qui console de tout. Mlle Deshayes, dont on vantait le talent musical, avait été priée de composer un air sur ces paroles du psaume : *Ecce quam bonum... Qu'il est bon et doux pour des frères d'habiter ensemble !* Cet hymne, qu'elle chantait fort bien en l'accompagnant elle-même sur la harpe, était la fidèle expression de la fraternité qui régnait dans ce cénacle.

L'amour de Dieu était le ciment de cette amitié; et la sœur Sophie, en particulier, y faisait tous les jours des progrès nouveaux. C'est le temps de sa vie cachée, ensevelie en Jésus-Christ, et si profondément qu'elle échappait aux regards. Habituellement silencieuse, elle était, pour cette cause, médiocrement appréciée de Mlle Loquet, qui, peu capable de comprendre cette nature intérieure, pré-

tendait que la pauvre fille « ne savait pas *dire deux.* » Ses compagnes la jugeaient plus équitablement : « La sœur Barat, bien plus avancée que nous en vertu, dit Mlle Deshayes, savourait son bonheur dans le repos de l'union avec son Bien-Aimé. » Quelquefois cependant ses sœurs se plaignaient de ce que, « toujours en quiétude profonde, elle ne voyait rien de ce qui se passait autour d'elle. » Dieu absorbait tout son être; et il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie, la douceur de sa voix, la réserve et l'élévation de toute sa personne qui ne trahissent au dehors l'habitude d'une conversation qui était dans les cieux. « Cela était si frappant, rapporte sa compagne, que ceux qui la voyaient pour la première fois s'arrêtaient et demandaient quelle était cette jeune personne : à moi-même, cette question se renouvela souvent [1]. »

Mais l'amour a son tourment. Lorsque l'âme s'est élevée à la contemplation de la Beauté infinie, et que de là, redescendant en elle-même, elle n'y trouve que péché et misère, elle se méprise, se hait et ne peut plus se supporter. Ce sentiment d'humilité allait chez la sœur Sophie jusqu'à un trouble dangereux; elle en souffrit tellement qu'elle dut en demander le remède au Père Varin.

Voici ce qu'il lui répondit : le caractère de sa direction est déjà tout entier dans l'esprit large et doux de cette première page : « Ma chère sœur, votre lettre m'a touché sensiblement. D'un côté, je vois que notre bon Maître vous attire et vous attache de plus en plus à lui, et qu'il veut que vous trouviez en lui votre bonheur, votre paix et votre joie; et de l'autre, je vois le démon qui s'efforce de troubler cet heureux état. »

[1] *Notes autographes de Mme Deshayes*, p. 5, 44, 45 et 46.

Alors il lui rappelle l'esprit du sacré Cœur. C'est d'abord un esprit d'amour : « Ma sœur, connaissez mieux le Cœur de Jésus votre Époux, et livrez-vous à lui sans craindre aucunement son ennemi et le vôtre. Souvenez-vous que, quelque faute que vous puissiez commettre, il ne vous la reprochera jamais avec aigreur ; et, loin de vous jeter dans le noir de la tristesse, il vous tendra, au contraire, la main avec amour. »

L'esprit du sacré Cœur, c'est encore un esprit de dilatation et de joie. Voici la règle qu'il lui donne pour le discerner : « Quand vous sentirez votre âme s'agrandir, votre cœur se dilater, votre esprit s'éclairer ; quand vous vous sentirez portée à la joie, à la confiance, à l'espérance, dites avec certitude : Voilà l'Époux de mon âme ! car c'est ainsi qu'il s'annonce. Lorsque, au contraire, votre âme se trouvera comme serrée, que votre esprit se chargera de nuages, de doutes, d'anxiétés, de perplexités, que votre cœur sera oppressé, porté à la tristesse et au découragement : qui donc fait cela, ma bonne sœur, sinon l'ennemi de votre Époux et de votre félicité ? Gardez-vous de l'écouter même un seul moment. Ne lui répondez pas : méprisez-le, méprisez-le ! »

Le Père Varin terminait en prémunissant Sophie contre l'action de son frère, dont les lettres moins prudentes étaient coupables, en partie, de cette agitation : « Soyez donc gaie et heureuse, ma bonne sœur, disait-il ; je ne sais pas ce que votre et *notre* cher frère Barat aura pu vous mander qui ait été capable de porter dans votre âme le trouble et l'inquiétude. Mais je raye et j'efface entièrement toutes les lignes et jusqu'au moindre mot qui n'aurait pas été une expression de joie, de félicitation et d'encouragement.

« Je ne cesse d'offrir Notre-Seigneur à son Père pour que vous soyez tout animée de son esprit, et embrasée de son amour. Priez-le donc aussi pour moi, afin que d'un misérable il fasse un serviteur fidèle [1]. »

Le Père Varin revint à Amiens dans l'été de 1802. Il admira le travail de Dieu dans l'âme de Sophie, ainsi que dans celle de Mlle Deshayes. Celle-ci témoignait ardemment de son désir de prononcer ses vœux ; l'autre était digne de les faire, mais elle ne demandait rien, par esprit d'humilité et d'abandon à Dieu. Le supérieur décida que toutes deux feraient profession, le lundi 7 juin, lendemain de la Pentecôte.

Or voici ce qui arriva dans cette grande journée. Le matin on s'apprêtait à se rendre dans la chapelle de Mme de Rumigny, quand on s'aperçut de l'absence de la sœur Sophie. On la chercha, et bientôt on la trouva assise sous le noisetier de la cour. « Elle y était tombée, raconte sa compagne, dans un état extraordinaire. Tout ce qui l'entourait avait disparu à ses yeux, elle était immobile ; et, avant de partir, il fallut attendre un peu. » Mme Deshayes ajoute : « Dieu se découvrit à elle dans cette extase. » Quand Sophie fut descendue de cette élévation, on l'emmena, encore toute radieuse et embrasée, au pied de l'autel où elle se consacra à l'Époux divin qui venait de la ravir.

Cette année fut une heureuse année pour le Sacré-Cœur. On joignit au pensionnat une classe gratuite pour les enfants pauvres, qui bientôt y affluèrent : « Cela réjouissait nos âmes, » dit Mlle Deshayes. Cette charité était dans

[1] *Lettres autographes du Père Varin,* 1802. Archives de la maison mère.

l'esprit de l'Institut, qui la pratique partout où il est appelé, ainsi que nous le verrons. — Deux anciennes religieuses, Mmes Capy et Baudemont, entrèrent aussi dans la Société vers ce même temps. Le pensionnat s'accrut. On quitta la maison de la rue Martin-bleu-Dieu, devenue insuffisante, pour en prendre une plus grande dans la rue Neuve. On loua, aux portes de la ville, une maison de campagne pour les jours de congé[1]. Mais ce n'était là que le prélude à de plus profonds changements.

Avec une vertu solide, de l'intelligence, du zèle, Mlle Loquet, incomplètement formée à la vie religieuse, était tout à fait impropre au gouvernement : « Celle qui nous conduisait n'avait pas reçu l'esprit que Notre-Seigneur voulait de nous, raconte Mme Barat ; nous le sentions et nous en gémissions en silence. » De là, dans son action, des inégalités, des incohérences, des brusqueries et des faiblesses, tout un ensemble malheureux que Mlle Deshayes explique en ces termes, avec beaucoup de sens : « La violence que cette supérieure était obligée de se faire pour accomplir une œuvre dont elle était incapable, la jetait dans un état de préoccupation et d'agitation, enfin dans une voie à laquelle nous ne comprenions pas grand'chose. Nous sentions bien néanmoins que ce n'était pas là l'esprit qu'on nous avait inspiré, l'esprit de Fénelon et de saint François de Sales. Mais nous observions sur tout le silence le plus exact. »

Le Père Varin avait gardé à l'égard de la supérieure de longs ménagements. A la fin, voyant ses conseils inutiles, il dut lui déclarer qu'il ne la croyait pas apte à l'œuvre du Sacré-Cœur. Le 8 décembre, Mlle Loquet

[1] Elle s'appelait la *Folie-Binet.*

quitta la Société pour retourner à Paris, où elle reprit la direction de son ouvroir et le cours de ses bonnes œuvres. « Quelles qu'aient été les fautes de sa conduite, et à cause de ces fautes mêmes, témoigne ici Mlle Deshayes, elle nous a rendu de grands services en nous faisant vivre d'une vie d'enfance et de simplicité qui nous tenait sous la main de Dieu, sans savoir de quel côté il nous conduisait. Nous marchions très heureuses de notre captivité d'esprit, comme si nous n'avions jamais rien su ni rien vu. »

Il fallait songer à la remplacer. Celle que ses compagnes désignaient d'avance était la sœur Sophie. Personne ne remplissait mieux cette première et indispensable condition requise par Notre-Seigneur pour paître ses brebis et ses agneaux, qui est de l'aimer beaucoup, de l'aimer plus que les autres. Mais cette vie d'amour toute cachée en Jésus-Christ saurait-elle revêtir les énergies nécessaires à l'exercice de la supériorité?

La veille de la nomination, et le choix étant déjà fixé secrètement, une conférence fut faite à la communauté par Mme Louise Naudet, qui, venue de Rome, faisait la visite de la maison d'Amiens dans cette grave circonstance. Après s'être adressée à toutes en général, et leur avoir parlé de l'obligation de mettre tous leurs moyens au service de Dieu, elle interpella directement la sœur Sophie, lui reprocha fortement sa trop grande *concentration*, et finit par lui dire que le temps était venu de *sortir d'elle-même*.

Sortir d'elle-même, était-ce abandonner ce cher sanctuaire intérieur où elle avait trouvé le Ciel, pour se livrer sans retour à la vie du dehors? A cet ordre, l'humble sœur effrayée répondit : « Est-ce que je ne pourrai plus y rentrer, ma mère? » On rit. Ses sœurs elles-mêmes ne virent dans

cette plainte que l'ingénuité de cette enfance à laquelle l'Évangile promet le royaume des cieux. C'était autre chose : c'était la crainte de se voir exilée « de cet intime et doux séjour de l'âme, où, selon saint Augustin, l'homme peut se déifier, et goûter, au sein d'une paix inébranlable, une félicité dont toutes les voluptés de la terre n'approchent point[1]. »

Le lendemain, le Père Varin, assisté du Père Roger, se rendit chez les sœurs pour frapper le grand coup. Il le fit sous une de ces formes familières et saisissantes qu'il affectionnait. Feignant d'être venu pour examiner ses filles sur la doctrine chrétienne, il appela la sœur Sophie. « Ma sœur, lui dit-il, vous êtes la plus jeune. Il convient donc que je vous fasse les questions les plus faciles : Pourquoi Dieu vous a-t-il créée et mise au monde? — Pour le connaître, répondit-elle, l'aimer et le servir. — Qu'est-ce que servir Dieu? — C'est faire sa volonté, répondit-elle encore. — Eh bien! repartit le Père avec autorité, sa volonté est que vous soyez supérieure[2]. »

Foudroyée par ce coup, Sophie tomba à terre, fondit en larmes, demandant grâce et implorant à mains jointes la pitié du fondateur. Le Père Varin fut inflexible. « J'étais ému pourtant, racontait-il plus tard aux filles du Sacré-Cœur, j'étais ému de la peine de votre pauvre Mère. Elle faillit en perdre la vie. Jamais je n'ai trouvé en elle d'autre obstacle que son humilité. Pendant dix ans, elle n'a cessé de me demander grâce. Mais, pour le bonheur de ses filles, elle y a perdu son temps. »

[1] Tu potes et apud tuam mentem suaviter habitare ; deificari enim in otio licet, fitque illud solidum gaudium, nullis omnino lætitiis ulla ex particula conferendum. (*S. Aug. ad Nebridium Epist.* 106.)

[2] *Journal du Noviciat,* 22 juillet 1836, p. 140.

Ce fut le 21 décembre que cette nomination se fit du consentement de toute la communauté. Celle que nous appellerons désormais la mère Barat venait d'accomplir sa vingt-troisième année.

Ces vingt-trois années furent, dans l'histoire de l'œuvre et dans celle de la fondatrice, une période de préparation dont nous pouvons maintenant embrasser l'ensemble et pénétrer le secret. « Ici, tout est Providence, » écrivait la mère Deshayes. Déjà, en effet, on a pu reconnaître à quel but providentiel tendait cette suite d'événements et de dispositions, les plus inexplicables selon les pensées du monde, mais les mieux justifiées par les desseins de Dieu. — D'un côté, une instruction et une formation tout exceptionnelles; des appels au sacrifice sortant du milieu de la félicité de la vie de famille ; des vues arrêtées sur le cloître au sein de la dispersion et de la ruine des couvents ; des orages qui mûrissent cette résolution ; des révolutions qui l'affermissent, et des résistances qui l'éprouvent. Puis l'école de la croix, les salutaires rigueurs de la séparation, l'austère discipline de la crainte de Dieu, la vie mortifiée, obscure, pauvre et laborieuse : telle se fait progressivement l'éducation de l'âme pour des fins encore recouvertes d'un nuage. — Cependant, à un point lointain de l'horizon, sur une terre étrangère, le nuage se déchire, le ciel se déclare, le Cœur de Jésus-Christ s'ouvre à un de ses disciples ; l'œuvre de ce Cœur divin se manifeste à un jeune et saint précurseur, qui meurt en saluant de loin la terre promise dont il lègue à un autre la conquête. Cet héritier de sa mission était hier un soldat qui maintenant, devenu prêtre par un coup de la grâce, s'en va cherchant en tous lieux l'autel où il pourra déposer l'étincelle allumée au foyer même de la divine charité. — Ici, l'inspiration et la *pensée*

de l'œuvre; plus loin, l'*instrument* de l'œuvre; ailleurs, l'*ouvrier* de l'œuvre; c'est-à-dire tous les éléments préparés, mais dispersés et inconnus les uns aux autres... Qui les a réunis? qui a rejoint et ajusté toutes les pièces de l'édifice, sinon l'architecte divin qui les avait taillées isolément pour le temple dont sa sagesse avait secrètement conçu le plan, et que nous venons de voir s'inaugurer pour sa gloire?

Que ce sont bien là ces actes de la droite de Dieu dont parle saint Augustin : actes merveilleux et qui en présagent d'autres plus grands encore; actes accomplis sur la terre, mais délibérés au ciel; actes exécutés par l'homme, mais inspirés de Dieu : *O res gestas, sed prophetice gestas! in terra, sed cœlitus; per homines, sed divinitus*[1]!

[1] S. August. de Civit. Dei, lib. XVI, cap. XXXVII.

CHAPITRE IV

LA MÈRE BARAT SUPÉRIEURE A AMIENS

1802-1804

Un des premiers jours qui suivirent sa nomination, la nouvelle supérieure réunit sa petite communauté. Elle lui exprima sa confusion, ses craintes, son dévouement, dans un langage pénétré d'un sentiment si sincère d'abnégation et de charité, qu'il y eut dans l'assistance un attendrissement général. Ce qui y mit le comble, ce fut de la voir ensuite se prosterner aux pieds de chacune de ses filles, et les leur baiser avec une humilité dont elles étaient stupéfaites. Par cet abaissement, elle faisait assez connaître de quelle sorte elle entendait la supériorité, à l'exemple du Maître qui avait dit à ses apôtres : *Que celui qui est le plus grand parmi vous se fasse le plus petit, et que celui qui est le premier devienne comme le serviteur.*

Un demi-siècle et plus d'exercice du commandement ne devait pas donner un seul démenti à cet engagement de l'humble supérieure.

Le Père Varin avait repris à Paris et en province ses missions apostoliques, mais sans perdre de vue l'œuvre qu'il considérait « comme la plus importante de ses entre-

prises ». — « Que d'autres, écrivait-il à la supérieure, que d'autres disent s'ils le veulent : Je suis trop occupé, je n'ai pas le temps d'écrire. Pour moi, je n'admets pas ces raisons par rapport à vous ; parce que je regarde comme une de mes plus précieuses occupations de vous aider à porter le fardeau qui vous est imposé[1]. »

Il continua donc à la diriger par lettres, — lettres simples et sans art, écrites dans l'ardeur et comme dans le feu du saint combat ; et pour cette cause même, animées d'un souffle incomparable de zèle et de force d'âme. Malheureusement on n'a conservé aucune des réponses de Mme Barat à son guide spirituel, de sorte qu'il ne reste que lui pour éclairer notre marche dans ces commencements.

La première chose que nous montre la suite de ces lettres est le principe surnaturel de sa direction. Deux mots la résumaient : COURAGE ET CONFIANCE ! Telle était sa maxime. Il voulait que l'on commençât par attendre de Dieu l'inspiration des choses utiles à sa gloire, et les marques certaines de sa volonté. Mais, cela fait, assuré que le Seigneur est avec ceux qui travaillent pour Lui, l'homme de foi n'hésite plus : *courage* et *confiance !* et il marche en avant. Ainsi se confier en Dieu, ne s'appuyer que sur lui, mais en allant d'abord jusqu'au bout de ses forces ; déployer toutes les énergies humaines, mais en les subordonnant à la toute-puissance divine ; s'aider soi-même, certain qu'alors le Ciel nous aidera : tel était pour le Père Varin le sens pratique de ce cri, qui va retentir d'un bout à l'autre de cette histoire.

Déjà Mme Barat pouvait le lire presque à chaque ligne

[1] Lyon, 10 novembre 1803.

de ses lettres. « Soyez dans la main de Dieu, ma chère sœur, lui mandait-il dès le 21 janvier 1803, soyez dans la main de Dieu, et alors rien ne m'empêchera de vous dire : Soyez fort et vaillant : *Confortare et esto robustus.* Il faudrait *robusta,* direz-vous ? Mais c'est à dessein que je fais ce solécisme, car je ne vous veux plus au féminin ; et c'est pourquoi j'ajoute encore avec le saint Livre : « Soyez « homme : *esto vir*[1] *!* »

Dans la semaine suivante, il lui disait de même : « Continuez, avancez, vous êtes dans le véritable chemin. Souvenez-vous que ce n'est pas vous qui vous êtes jetée dans la voie où vous êtes. Si donc, ma chère sœur, c'est Dieu qui vous y a mise, marchez avec confiance, et que rien ne soit capable de vous intimider[2]. »

« Le Seigneur demande de vous une confiance plus qu'ordinaire, lui écrivait-il de Paris deux jours après. Nous n'avons en ce monde qu'une seule prétention, celle de servir Dieu et d'accomplir en tout ses saintes volontés. Cette disposition de tout remettre entre ses mains nous vaut son amitié, nous assure sa protection et nous ouvre une source intarissable de biens[3]. »

En même temps qu'il soutenait sa fille par ses conseils, le Père Varin avait soin de la mettre en présence des plus fortifiants exemples. Amiens était alors une sorte de pépinière de saintes œuvres et de grandes âmes, que la grâce y faisait naître, pour de là les transplanter, et couvrir de leur ombrage la face de la France. Là fleurissait, entre autres, la congrégation des sœurs de Notre-Dame, également constituée par le Père Varin, et dont la su-

[1] Paris, 21 janvier 1803. — [2] Paris, 29 janvier 1803. — [3] Paris, 31 janvier 1803.

périeure offrait à Mme Barat un modèle de force chrétienne.

Marie-Rose-Julie Billiart, — la bonne Julie, comme on l'appelait au Sacré-Cœur, — avait été suscitée pour être le catéchiste des délaissés et des petits. Dès son enfance, et quand elle n'était qu'une pauvre paysanne à Cuvilly, son village natal, elle évangélisait les moissonneurs avec qui elle travaillait dans les champs. Dans sa pénible jeunesse, elle avait catéchisé de même les chaumières, où elle allait débiter son petit fonds de mercerie. Comme elle avait partagé les travaux des apôtres, elle avait eu l'honneur d'en partager les persécutions. Traquée comme une bête fauve pendant la Terreur, elle avait cependant, toute percluse qu'elle était, trouvé moyen de procurer aux proscrits une sécurité qu'elle avait dédaignée pour elle-même. Un prêtre d'une grande foi l'avait soutenue dans ses luttes : c'était M. de Lamarche, l'apôtre de la contrée, que nous verrons faire une grande figure dans cette histoire. Maintenant, depuis 1800, le Père Varin avait appelé Julie à l'instruction de la jeunesse pauvre. Pour qu'elle en fût capable, infirme comme elle était, il fallait un miracle : Dieu le fit. Un jour, Julie avait été guérie presque subitement d'une paralysie de plus de vingt-cinq années. Ce jour était celui de la fête du Sacré-Cœur. Le sacré Cœur de Jésus, son imitation, son culte, était le grand objet auquel le Père Varin avait appliqué la congrégation des sœurs de Notre-Dame ; le sacré Cœur de Marie était le patronage sous lequel il avait placé leur institut et leurs vœux[1].

Aussi l'orphelinat de la rue de Noyon et l'institution

[1] Voir la *Vie de la R. M. Julie*, in-12. — Paris, Casterman, 1866.

de la rue Neuve étaient-ils unis, dans ces Cœurs sacrés, par une communauté d'esprit et d'affections que resserrait encore la correspondance de leur commun père. Le Père Varin envoyait souvent Mme Barat auprès de cette âme d'élite, comme à l'école de la patience et à la vivante démonstration de la foi récompensée : « Dites à la bonne Julie que je pense sans cesse à elle, car j'aime à me rappeler souvent que le bon Dieu est bon[1]. » — « Allez, je vous prie, visiter de ma part la bonne Julie ; dites-lui qu'elle ait confiance, et que l'œuvre à laquelle Notre-Seigneur l'appelle mérite bien qu'on l'achète par quelques épreuves[2]. » — Et dans une autre lettre : « Voyez la bonne Julie, dites-lui bien que je ne l'oublie pas, et que Notre-Seigneur l'oublie encore moins[3]. » Sans doute le fondateur voulait que les deux sociétés demeurassent distinctes ; leur but n'était pas le même : mais il les animait d'une mutuelle émulation dans l'amour de Jésus-Christ ; et la mère Julie déclarait que, pour sa part, elle était très redevable à la conversation de « la petite mère Barat ».

Mais le secours le plus puissant que le Père Varin procura à ses filles fut celui de ses prêtres du collège d'Amiens. Le Père Bruson, qui venait de remplacer le Père Jennesaux en qualité de recteur, avait la haute surveillance de l'établissement. Le Père de Sambucy était chargé des sœurs et des pensionnaires. Le cours d'instruction religieuse était fait aux enfants par les Pères Charles Leblanc, Varlet et Sellier. Celui-ci, déjà remarquable par son éloquence, n'était pas encore prêtre. Nouveau converti, il s'empressait de regagner le temps perdu, en avançant dans la sainteté

[1] Belley, 5 août 1803. — [2] Paris, 11 juin 1803. — [3] Besançon, 27 juin 1803.

à pas de géant. Un autre Père avait accepté la mission de former les maîtresses aux fonctions de l'enseignement par des conférences spéciales. C'était le Père Loriquet. Il exerçait alors les fonctions de préfet et de professeur de sixième dans ce collège d'Amiens où tant de générations ont appris à le vénérer et à le bénir. Les religieuses du Sacré-Cœur eurent ainsi les prémices de ces leçons d'histoire qui, publiées plus tard, ont valu à leur auteur une juste réputation de talent et de goût. Ces dignes prêtres venaient de temps en temps célébrer dans la petite chapelle, assistés par un enfant dont la supérieure avait distingué dès lors les dispositions : on l'appelait de son nom de baptême, le petit Juste. Cinquante ans après, ce même enfant devenu prêtre disait à Mme Barat : « Reconnaissez-vous votre petit Juste d'autrefois ? » M. l'abbé Juste Hanicle était à cette époque curé de Saint-Severin de Paris, où sa mémoire est restée en bénédiction[1].

Sous la direction des Pères, les études s'organisèrent, les règlements se constituèrent. Les maîtresses travaillaient le jour et la nuit : le Père Varin ne cessait de les encourager. « Dites à vos compagnes, écrivait-il à la nouvelle supérieure, que je leur crie sans cesse, quoique de bien loin : Courage et confiance ! Du travail et de la peine en ce monde ; l'éternité tout entière sera pour le repos. Au reste, je sais qu'elles ne s'épargnent pas, et qu'elles se portent toutes au travail avec ardeur. »

Voici par quelles leçons le Père leur apprenait à ne compter et à ne s'appuyer que sur Dieu. « Comme la congrégation de la mère Julie et la nôtre, raconte Mme Barat,

[1] *Journal de la Probation*, 20 septembre 1857, p. 137. — Item, *Docum.* n° 56.

étaient unies par les liens d'un même esprit, un jour le Père Varin imagina de nous réunir et de célébrer par une petite fête le début de nos œuvres. Nous tenions toutes dans une pièce fort exiguë qu'on avait convertie en chapelle. La mère Julie, qui était infirme, se fit porter au milieu. La messe entendue, nous renouvelâmes nos vœux, puis le Père Varin fit aux deux communautés une petite exhortation. Nous ayant excitées avec un grand feu à poursuivre nos œuvres, il s'arrêta tout à coup, et nous considérant : « Mais, s'écria-t-il, n'est-ce pas une folie que nous avons faite? Qu'avons-nous entrepris? Que pouvons-nous espérer de faire *avec cela !* » Et il nous désignait la mère Julie et moi. Le Père Sellier, présent à cette cérémonie, m'a avoué depuis qu'il se sentit « la chair de poule » en entendant ces mots. Pour nous, nous n'en fûmes pas le moins du monde découragées. Nous en conclûmes seulement que le bon Dieu, qui aime à travailler sur le néant, *se sert de ce qui n'est pas pour confondre ce qui est*[1]. »

C'est dans ces dispositions que la supérieure s'était mise elle-même à son nouveau devoir, avec un dévouement qui rendait Jésus-Christ vivant dans sa servante. Bientôt le Père Varin put la féliciter d'une vigueur qui, en elle, ne procédait évidemment que des grâces d'état. « J'applaudis de bon cœur, lui écrivait-il en juillet 1803, aux opérations que vous faites, comme un bon chirurgien qui, pour guérir son malade, ne craint pas de couper quelque membre. Du reste, je vois avec un sensible plaisir la force et la sainte liberté d'esprit que Dieu vous donne. Continuez d'en user sans crainte d'entendre dire que vous êtes allée

[1] *Journal du Noviciat*, 21 septembre 1848, p. 78.

trop loin[1]. » — Et quelque temps plus tard : « Armez-vous de fermeté, réprimez les unes, encouragez les autres ; faites respecter par toutes votre autorité, qui est celle de Jésus-Christ. Soyez sévère sur l'observation de la règle, mais surtout sur le maintien de la charité mutuelle. »

Donnant elle-même l'exemple de cette charité, la mère supérieure s'était faite toute à toutes. Quelques-unes de ses sœurs étant tombées malades, elle se multiplia pour les soulager et les suppléer ; il fallut qu'un ordre formel du Père Varin lui interdît une surcharge sous laquelle elle succombait. Malgré ces travaux, et au sein de souffrances à peu près continuelles, ses sœurs et ses enfants la trouvaient toujours disposée à les entendre et prête à les servir. Ainsi, se conciliant toutes les affections comme tous les respects, Mme Barat eut bientôt établi autour d'elle ce commandement aimable et cette soumission facile que le Sacré-Cœur regarde comme son essence même : *La famille des sages et l'assemblée des justes,* disent les Livres saints, *est obéissance et amour*[2].

Cette famille s'accrut. Au mois de juin, Mme Barat y reçut Mlle Adèle Bardot, une de ses compatriotes, pour laquelle elle-même s'était portée caution auprès du Père Varin. « J'ai trouvé en elle, répondit celui-ci, les qualités que vous m'avez annoncées, et je suis sûr qu'elle prendra l'esprit qu'elle doit avoir. »

Vers cette même époque, Mlle de Cassini, fille du célèbre directeur de l'Observatoire, esprit vif, mais trop mobile, entra au Sacré-Cœur, où elle ne resta pas toujours, mais où elle revint mourir.

Les plus riches recrues furent faites dans les missions

[1] Lyon, 20 juillet 1803. — [2] *Eccli.* III. 1.

que le Père Varin prêchait alors dans le Midi, avec les Pères Barat, Roger, Thomas, Lambert et Enfantin. Au mois d'octobre, le fondateur envoya de la ville de Lyon à la maison d'Amiens Mlle Marie du Terrail, de laquelle il disait : « Vous trouverez en elle des talents pour l'enseignement et les dispositions propres à votre Institut [1]. » Unique rejeton d'une race qui était celle du chevalier Bayard, Mlle du Terrail avait été élevée dans la célèbre maison des dames de Saint-Cyr, et elle venait, âgée de trente-deux ans, consacrer au Sacré-Cœur une vie vouée jusqu'alors à toutes les bonnes œuvres.

Quelques semaines après, les lettres du missionnaire annonçaient l'arrivée d'une autre postulante : « Elle est trop timide, mandait-il à la supérieure; vous réformerez ce qu'elle a d'excessif en ce genre. J'espère d'ailleurs que vous en serez contente. » Dans une lettre suivante, il ajoutait ces mots : « Que vous dirai-je de celle-ci, sinon que, pour l'humilité et la docilité, c'est un enfant [2] ? » Là se bornait l'éloge : évidemment l'humilité qu'il signalait en elle avait dérobé à ses propres yeux la valeur de sa conquête.

Cette femme douce et humble était Mlle Catherine de Charbonnel de Jussac, alors âgée de vingt-neuf ans. Enfant de la vieille et forte noblesse du Vélay, héritière de l'instruction solide et de l'austère religion de son aïeule maternelle, elle portait dans son nom des traditions d'héroïsme, et dans ses destinées le sceau des fécondes douleurs. Pendant que son grand-père, âgé de quatre-vingt-neuf ans, expirait dans les cachots de la révolution, elle apprenait que son père, colonel général d'artillerie au service du roi,

[1] Lyon, 23 octobre 1803. — [2] Lyon, 4 et 10 novembre 1803.

s'était fait tuer sur ses pièces plutôt que de se rendre à l'ennemi. « Nous accordons la vie à ceux qui nous la demandent, avait-il répondu ; mais pour nous, nous ne la demandons jamais ! » Après la mort de son père, l'unique appui de Catherine avait été son frère, soldat de la même cause, qu'elle avait trouvé moyen de sauver et de cacher à Lyon. Mais à peine venait-elle de le guérir de ses blessures, qu'il fut enlevé à sa vigilance craintive, et bientôt fusillé, presque sous ses yeux. Éloignée de sa mère, dont elle avait vainement demandé à partager le cachot, demeurée seule, sans pain, sans parent, sans asile, chargée de ses deux sœurs, Catherine travaillait pour elles et avec elles le jour et la nuit. Le conseil municipal de sa ville de Monistrol lui avait offert des secours, elle avait refusé. Tant de malheurs et de vertus avaient fait d'elle un objet de respect et d'admiration. Sa foi, une foi ardente, éclairée, invariable, inspirait son courage. On l'avait vue, pendant les mauvais jours, se mettre au service de l'Église et de ses ministres proscrits, confectionnant en secret les ornements des prêtres, portant les vases de l'autel de village en village, s'exposant au péril ou plutôt à la fortune d'être prise ou de mourir : « Nous ne pensions alors qu'à la joie du martyre, » racontait-elle plus tard.

Depuis longtemps son cœur s'était donné à Jésus-Christ par le vœu de virginité. Maintenant l'heure était venue de couronner son sacrifice. Elle voulait être religieuse, et elle avait fait choix du couvent des Clarisses de la ville du Puy, lorsque la Providence la mit sur le chemin des missions du Père Lambert. Le Père lui parla de la société du Sacré-Cœur. Elle eut bientôt compris que Dieu l'y appelait, et c'est alors qu'elle vint, montée sur un cheval d'assez chétive apparence, trouver le Père Varin pour lui demander

d'entrer dans cette communauté. — « Mais, lui objecta le Père, vous allez trouver là une supérieure très jeune, plus jeune que vous ? — Tant mieux, mon obéissance n'en aura que plus de mérite, » répondit la jeune fille. Elle se mit donc en route pour un voyage de plus cent soixante lieues, et dans la fin de novembre elle était à Amiens[1].

Les qualités supérieures d'intelligence et d'âme de Mlle de Charbonnel manquaient d'éclat. Une grande simplicité, une timidité extrême, une sorte d'embarras fut tout ce qui parut d'abord dans la nouvelle postulante. « A son arrivée chez nous, racontait Mme Barat, elle s'était bien gardée de nous parler ni de sa famille, ni de l'instruction complète qu'elle avait reçue de son aïeule, la femme la plus remarquable de son département. Je ne voyais donc en elle qu'une parfaite religieuse, très rangée, très laborieuse ; l'ouvrage fondait dans ses mains ; mais je ne la croyais propre qu'aux plus humbles emplois. Un jour que je m'occupais d'organiser les études, je proposai à Mlle Cécile de Cassini de se charger d'une classe. Elle se récria. « Moi ! dit-elle, tout au plus pourrais-je donner quelques leçons d'astronomie ou de géographie : c'est l'élément dans lequel j'ai été élevée ; et je n'ai de goût que pour cela. » Elle s'excusa en outre, — et non sans quelque raison, — sur l'impatience naturelle de son caractère, qui « lui ferait jeter les enfants par la fenêtre ». Puis se ravisant : « Eh quoi ! vous cherchez une maîtresse de classe ? vous avez celle qu'il vous faut, et vous ne la connaissez pas ! » Elle me nomma alors Mlle de Charbonnel. Dans une promenade commune sur le boulevard de la ville, Cécile de Cassini lui

[1] Voir la *Notice sur la mère de Charbonnel*. Lettres annuelles du Sacré-Cœur.

avait arraché le secret de son histoire et de son éducation. Je l'examinai moi-même, et je lui demandai « si elle se sentait en état de faire la cinquième classe » ; c'était alors la dernière. Elle me répondit que « si l'obéissance le lui demandait, Dieu l'aiderait sans doute à remplir cette charge. » Je lui confiai donc les plus petites enfants : elle les commença si bien qu'elles furent, dans toutes leurs études, les élèves les plus distinguées. Successivement la maîtresse monta de cette dernière classe à toutes les autres, jusqu'à la classe supérieure : j'avais reconnu en elle la tête la mieux organisée de la maison[1]. »

Son mérite se manifesta chaque jour davantage. — « J'étais pourtant bien novice dans la carrière de l'enseignement, racontait plus tard Mme de Charbonnel. J'avais une petite fille de quatre ans et demi, qui se tenait sur les genoux de notre mère supérieure, et notre mère l'instruisait. Rentrée chez elle, cette petite faisait le catéchisme à ses parents[2]. » Ainsi toujours humble et oublieuse d'elle-même, cette religieuse rapportait à la mère Barat tout le bien qu'elle faisait ; elle fut, quarante ans, la fidèle compagne de ses bons et de ses mauvais jours.

Cependant Dieu n'accordait ces premiers accroissements à la Société qu'en les lui faisant payer par de grandes souffrances. A peine Mme Barat était-elle supérieure depuis quelques mois, qu'une série d'épreuves lui montra par quelles voies le Seigneur avait dessein de la conduire.

Vers le mois de juin, elle-même, accablée de travaux, tomba dans un état de langueur et d'épuisement qui com-

[1] *Journal du Noviciat,* 22 décembre 1835. — *Item,* 28 septembre 1856 et 21 novembre 1857.

[2] *Journal de la Probation,* 9 octobre 1855, p. 14 et 15.

mença à inspirer de vives alarmes. Au mois de septembre, une religieuse, Mme Capy, ayant été atteinte accidentellement de maladie mentale, ce fut, dans toute la ville, le prétexte d'un déchaînement contre la petite maison. Le Gouvernement lui-même ne dissimulait pas ses sentiments hostiles envers une Société suspecte de partager toutes les opinions de ses fondateurs, les Pères de la foi. C'est parmi ces entraves que se traîna péniblement l'année 1803.

Le Père Varin profitait de toutes ces circonstances pour apprendre à sa fille à entrer résolument dans ce rôle de victime, qui est inséparable du ministère des âmes.

Il lui écrivit donc : « Ma sœur, ce mot de Jésus sur Lazare , son ami, me revient souvent lorsque je pense à vous : *Infirmitas hœc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam*[1]. Glorifiez par votre petitesse et votre infirmité Jésus-Christ votre maître, et vous le glorifierez si à votre petitesse se trouvent joints un grand courage et une ferme confiance[2]. »

Il ajoutait : « Jésus-Christ en fondant son Église l'a soumise à toutes sortes de contradictions. Sachant par quelles épreuves le maître et ses disciples ont passé, vos compagnes oseraient-elles se plaindre si l'œuvre du Seigneur les exerce par la patience[3] ? »

Il lui faisait entrevoir les bénédictions promises à la souffrance : « Le doigt de Dieu est marqué sur votre maison par une longue suite d'épreuves et de croix. Donc il sera marqué bientôt par des faveurs qui la feront prospérer. Aujourd'hui je vous répète donc : Plus que jamais, con-

[1] « Cette maladie ne conduira pas à la mort; mais Dieu l'envoie pour en tirer sa gloire, et par elle glorifier son fils. » (S. Jean, XI, 4.)

[2] Paris, 15 juin 1803, et Lyon, 24 juillet 1803.

[3] Belley, 10 juillet 1803.

fiance ! vous apprendrez bientôt par expérience à connaître le Seigneur [1] ! »

Enfin il lui faisait voir son Jésus la précédant sur cette voie de douleurs : « Oubliez-vous, ma sœur, que Notre-Seigneur est tombé sous sa croix, sans se plaindre une seule fois qu'elle était trop pesante ? Jésus-Christ est tombé, Il s'est relevé, mais sans se séparer de cette croix. Il est arrivé au terme, Il est heureux, et *regni ejus non erit finis !* Jésus-Christ est votre roi, votre époux, votre modèle : vous êtes mieux traitée que Lui. Car Lui, quand Il tomba, Il ne fut relevé que par les coups et les huées insultantes de ses ennemis. Il ne fut aidé à porter sa croix que par un étranger. Et vous, quand vous tombez, ce sont les saints, les anges, c'est Marie la reine du ciel, c'est Jésus votre époux qui accourent pour vous secourir : plaignez-vous maintenant [2] ! »

L'année 1804 vit s'aggraver tellement l'état de souffrance de Mme Barat qu'on l'envoya à Paris pour s'y faire soigner. On avait reconnu qu'elle était secrètement en proie à un cancer qui dévorait sa vie ; on la disait aussi atteinte d'une phtisie qui la consumait. Elle-même crut toucher à sa dernière heure, comme témoignent quelques fragments de ses lettres d'alors. Elle se résigna. « Pauvre corps, écrivait-elle, que sera-t-il bientôt ? Que l'on en fasse ce que l'on voudra : cela ne m'inquiète guère... Seulement il faut que je profite bien du temps qui me reste. »

Elle était douce, joyeuse, au sein de ses souffrances : « Je souffre, mais le mot *Dieu le veut* fait tout évanouir. Ma gaieté reparaît : ainsi prenons patience. Encore quelques minutes, et nous ne souffrirons plus : cela vaut-il la peine

[1] Lyon, 20 octobre 1803. — [2] *Item*, 4 novembre 1803.

de se tant ménager ! » Et comme on alléguait qu'elle devait se conserver pour sa Société : « Que sommes-nous, répondait-elle, pour penser que Dieu ait besoin de nos personnes ? Ne peut-il pas des pierres mêmes susciter des enfants d'Abraham ? Je vous assure que cette réflexion me console bien de la mort[1]. »

Elle passa les mois de mars et d'avril 1804 chez les Filles de la Charité, dont les soins intelligents la remirent un peu. Pendant sa convalescence, elle fut reçue dans la maison de Mme Bergeron, personne riche et charitable, qui s'ingéniait à lui procurer toutes sortes de distractions. C'était ce que redoutait le plus cette âme intérieure. Elle s'en explique ainsi dans une de ses lettres : « Je m'ennuie complètement lorsque je ne suis pas dans ma chambre. C'est à tel point que je suis comme ivre par moments, ne sachant ni ce que je fais, ni ce que je dis. Heureusement j'ai Notre-Seigneur ! Il ne faut rien moins que lui pour faire bonne contenance ici devant tout le monde. Car la chère dame qui me reçoit a toujours la fureur que je voie sa famille. Or il semble qu'elle soit aussi nombreuse que celle de Jacob : je n'en verrai jamais la fin. »

Cependant Mme Bergeron venait de faire l'acquisition de l'Abbaye-aux-Bois, et il était question d'y mettre le Sacré-Cœur. Dans cette vue, les sœurs d'Amiens pressaient Mme Barat de poser avantageusement sa Société en se montrant dans le monde. Elle ne fit qu'en rire : « Qu'irais-je faire dans les beaux cercles ? répondit-elle humqlement et spirituellement. Il est vrai qu'en voyant une supérieure ainsi faite, peut-être quelques personnes en prendraient occasion de rendre gloire à Dieu, qui se sert de n'importe

[1] *Lettre à Mme Deshayes*, p. 8 du Recueil.

quoi. Mais les autres en riraient; et saint Ignace défend, pour l'honneur de la Société, que l'on se fasse tourner en dérision. » L'Abbaye-aux-Bois échappa au Sacré-Cœur: « Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient, dit la supérieure. Aussi, quelle qu'eût été ma satisfaction de voir cette fondation se faire dans la capitale, je me trouve tranquille. »

Au mois de mai, elle était de retour à Amiens. Mais là une nouvelle secousse l'attendait. Depuis un voyage à Rome en 1802, le Père Varin avait conçu de graves soupçons touchant la droiture des vues du Père Paccanari. Un religieux éminent, le Père Rozaven, acheva de l'éclairer. La rupture se consomma le 4 juin 1804. Elle entraîna comme conséquence la séparation des filles du Sacré-Cœur d'avec les *dilette* de Rome. Ce fut, en somme, une délivrance; et l'Institut, désormais soumis uniquement à la direction de son fondateur, se trouva replacé sur le courant primitif dont la source remontait jusqu'au Cœur de Dieu même. Mais au premier instant, Mme Barat ne vit dans cette séparation qu'une charge plus lourde pour elle: le poids de la société retombait désormais sur ses faibles épaules, qui ployaient sous le faix.

Il est vrai qu'à cette époque la maison de Rome venait de lui rendre Mme Octavie Bailly, sur laquelle elle fondait de solides espérances. Elle lui donna la charge de maîtresse des novices; mais bientôt, obéissant à son premier attrait, cette amie la quitta pour entrer au Carmel [1]. Ce fut pour la supérieure un vide considérable et une grande tristesse.

[1] Mme Octavie Bailly (sœur Béatrix de la Conception) vécut saintement au Carmel de la rue d'Enfer, à Paris, où elle mourut le 22 août 1825.

Enfin une autre cause de souci et d'inquiétude était l'incommodité de la maison de la Rue-Neuve, entassement de bâtiments disparates et isolés qui rendait très difficile la vigilance des maîtresses, et mettait leur conscience à la torture. « Que dirai-je de votre position et de celle de votre famille dans une pareille maison ? écrivait le Père Varin dès l'année précédente. Il y a en cela quelque chose de si extraordinaire que certainement le bon Dieu a ses desseins. Laissons-lui le temps de les manifester. »

En voyant tous ces maux fondre presque à la fois sur un établissement à peine commencé, la supérieure fit alors ce que fait une mère en présence du berceau menacé de son enfant : elle le voua à la sainte Vierge. Voici comment elle-même racontait ce grand acte : « Dans l'extrémité où nous nous trouvions, je ne vis plus d'autre protection que celle de la Vierge Marie. Comme nous étions proches de la fête de l'Assomption, j'engageai nos sœurs à faire une neuvaine, pendant laquelle nous passâmes en prières tout le temps que nous ne donnions pas à nos chères enfants. Le jour de la fête, nous fîmes à Marie la consécration de notre société, avec promesse que cette neuvaine et cette consécration y seraient renouvelées chaque année à pareil jour, tant qu'existerait cette petite société [1]. »

Mme Barat ajoutait : « La sainte Vierge nous exauça en nous accordant des secours que nous n'avions pu ni prévoir ni espérer » Le Sacré-Cœur n'attendait que ce coup de vent du ciel pour se dégager des écueils et reprendre sa marche.

On put acquérir alors la maison de l'Oratoire, occupée jusqu'ici par les Pères de la foi, et anciennement bâtie par

[1] Conférence de Mme Barat, 6 août 1864.

la congrégation du cardinal de Bérulle. Le corps principal était une construction du dix-septième siècle. Des annexes et des bâtiments de service construits légèrement longeaient la rue de l'Oratoire jusqu'à celle des Augustins. Là s'ouvrait la chapelle. Elle était grande, simple, d'un effet très religieux, avec une façade d'architecture grecque, un plancher en bois à cintre surbaissé, un chœur orné de belles stalles et de boiseries sculptées représentant les scènes principales de l'Evangile. La tribune était portée par de grands anges en bois, formant cariatides. Un jardin entrecoupé de pelouses et d'allées s'ouvrait aux élèves pour les récréations. Tout près, dominant l'enclos et la maison, la cathédrale projetait à des hauteurs célestes son admirable abside. C'était là, près du sanctuaire, « à l'ombre du Bien-Aimé, » comme dit le Cantique, que devait s'asseoir définitivement la fondation d'Amiens, que le Sacré-Cœur appelle encore *le Berceau.*

Les réparations étant faites, on en prit possession en la fête et sous les auspices de saint Michel, le 29 septembre 1804. L'archange vainqueur de Satan et protecteur de la France devint, à partir de ce jour, un des principaux patrons d'une société vouée, comme lui, à la double mission d'adorer Dieu et de combattre pour sa défense.

En même temps, la société continuait à faire de précieuses recrues. Au nombre des douze sœurs qui ce jour-là s'installèrent à la maison de l'Oratoire [1], se trouvaient deux

[1] Ces douze religieuses étaient : Madeleine-Sophie Barat, Geneviève Deshayes, Henriette Grosier, Rosalie-Marguerite Debrosse, Marie du Terrail, Catherine-Émilie de Charbonnel, Adèle Bardot, Félicité Desmarquest, Henriette Ducis, Thérèse Duchâtel. (*Extrait du Catalogue général.*) Il faut y joindre Mmes Baudemont et Copina.

postulantes qui, depuis quelques jours à peine, étaient venues frapper à la porte du Sacré-Cœur, où elles devaient laisser une précieuse mémoire.

L'une arrivait de Versailles : c'était Mlle Henriette Ducis, nièce du poète de ce nom. Pendant la Révolution on l'avait vue tout braver pour chercher Notre-Seigneur dans les retraites secrètes où il était alors forcé de se cacher. Là, son plus grand bonheur était de servir elle-même la messe aux prêtres proscrits. Nature gaie et gracieuse, d'une vivacité qui ressemblait à une pétulance d'enfant, on la nommait *l'oiseau*. Plus riche de son fond que de ses études, elle devait la facilité de sa parole et de sa plume au cercle choisi qui entourait son oncle, et dans lequel Henriette avait passé sa jeunesse. Elle plaisait dans le monde. Aussi la stupéfaction fut-elle grande quand on la vit aller cacher au Sacré-Cœur ces trésors auxquels sa foi préférait l'honneur d'être pauvre, petite, immolée pour Jésus-Christ. « Cette demoiselle va se marier, » disait, en la voyant si joyeuse et si empressée, le postillon de la diligence qui la conduisait au couvent. Impatiente, en effet, de ses noces célestes, Henriette refusa de rien voir à Amiens, même la cathédrale, et elle courut sans délai se jeter aux genoux de la mère Barat. Elle avait alors trente ans. Elle s'arrachait des bras d'une famille profondément chrétienne dont elle était le charme. Elle laissait sa mère en deuil, sa tante inconsolable, sa sœur et ses frères en pleurs. Seul son père avait dit en levant les yeux au ciel : « Je vous bénis, mon Dieu, de m'avoir donné une enfant qui vous soit consacrée [1]. » Le vieux poète Ducis, qui aimait beaucoup cette nièce, recevait par elle l'exemple de ce mépris du

[1] *Lettre et relation autogr. de M. A. Ducis, son neveu.*

monde et de ce refuge en Dieu qui devait lui inspirer plus tard ses plus belles strophes [1]. »

La seconde postulante portait en elle seule son illustration. Félicité Desmarquest, la onzième des seize enfants d'un cultivateur aisé du village de Guillaucourt, dans la Picardie, trouvait pour toute gloire, dans l'héritage de ses pères, cette indestructible tradition de christianisme qu'il n'était pas rare alors de rencontrer à la charrue. Lorsque, le 19 septembre 1804, elle vint humblement solliciter une place au Sacré-Cœur, elle achevait à peine sa vingt-quatrième année. Mais la Révolution qu'elle venait de traverser, les prisons où tout enfant elle était descendue comme un ange consolateur, l'exemple des prêtres fidèles que son père avait abrités, et qu'elle-même avait couverts de sa courageuse discrétion, le spectacle des angoisses de l'Église de France et des sacrés mystères célébrés furtivement dans les granges et les caves : tout ce contraste de proscriptions et de charité, d'impiété et de foi, avait mûri son esprit, trempé son caractère, et suscité en elle une forte vocation de vierge, de pénitente et d'apôtre. C'est ce qui faisait dire à un religieux Prémontré, lui-même deux fois revenu du pied de l'échafaud : « Si Dieu daigne rétablir les ordres monastiques en France, que de services une telle âme rendra à la religion ! »

[1] Celles-ci, par exemple, écrites en 1814 :

Heureuse solitude,
Seule béatitude,
Que votre charme est doux !
De tous les biens du monde
Dans une paix profonde
Je ne veux plus que vous.

Qu'un vaste empire tombe,
Qu'est-ce au loin pour ma tombe
Qu'un vain bruit qui se perd ;
Et les rois qui s'assemblent,
Et leurs sceptres qui tremblent,
Que les joncs du désert ?

Mon Dieu ! ta croix que j'aime,
En mourant à moi-même,
Me fait vivre pour toi ;
Ta force est ma puissance,
Ta grâce ma défense,
Ta volonté ma loi.

L'ordre qui, à cette époque, avait les prédilections de Mlle Desmarquest était le Carmel. Mais il y a des heures où l'amour de Jésus-Christ doit se faire militant. Un vénérable prêtre, confident de sa conscience, étant sur son lit de mort, lui assigna le poste où Dieu la voulait : « Je crois que je vais mourir, et comme je n'espère plus revoir Mlle Desmarquest, dites-lui de ma part que Dieu ne la veut point au Carmel, mais au Sacré-Cœur. » Cette parole prononcée aux portes de l'éternité parut à Félicité un ordre du ciel. Elle obéit à cette voix, et la Société reçut celle qui allait devenir une de ses plus saintes filles [1].

A mesure que nous verrons surgir ces vocations éclairées d'une si merveilleuse lumière, nous y remarquerons d'abord un trait commun : ces premières mères du Sacré-Cœur ont presque toutes passé par le creuset de l'épreuve révolutionnaire. *Voici que ceux-ci viennent de la grande tribulation*, dit l'Apocalypse. *Ils se tiennent debout en présence de l'Agneau, et la palme des victorieux est dans leurs mains* [2].

Mais au sein de cette unité première de destinées, il ne sera pas difficile de distinguer dans ces âmes deux attraits différents. Les unes, précédemment vouées aux œuvres extérieures, et touchées des besoins d'un monde qu'elles ont connu, cherchent dans la vie religieuse surtout l'apostolat. Ce que celles-ci ont vu dans le Cœur de Jésus-Christ, ce sont principalement les flammes qui en sortent pour réchauffer la terre. Les autres, précédemment inclinées vers le Carmel, vers les Clarisses et la Trappe même, sont plus émues des outrages faits au Cœur de Jésus-Christ; c'est sa blessure qu'elles regardent, et elles veulent y ca-

[1] *Notice sur la mère Desmarquest.* Lettres annuelles, 1870.
[2] *Apocal.*, chap. VII.

cher une vie de réparation, de contemplation et d'amour. L'institut du Sacré-Cœur répondra à ce double attrait de la gloire de Dieu et du service des âmes : *C'est une lampe qui brûle et qui éclaire,* a dit Jésus-Christ en parlant de son précurseur. Brûler et éclairer, se consumer dans l'amour, se répandre dans le zèle : tel est le double but qui, dans la Société dont nous écrivons l'histoire, ira se dessinant chaque jour davantage.

Mlle Desmarquest apportait l'un et l'autre de ces éléments. « C'était, dit une de ses filles, la représentation du recueillement et de l'ordre que notre mère Desmarquest. Modeste, silencieuse, elle effleurait à peine le sol que ses pieds parcouraient sans bruit. A défaut de cette distinction souvent superficielle qui vient de l'habitude du monde, la fille du cultivateur avait celle que donnent l'inviolabilité morale et l'exquise correspondance à la grâce. Elle semblait être toujours avec Notre-Seigneur dans une intimité que rien ne pouvait troubler. Mais en même temps active, diligente, ordonnée, elle était cette femme forte vantée par l'Écriture, qui manie le fuseau et met la main aux plus rudes ouvrages. Les humbles soins du ménage et de l'économie domestique recevaient d'elle cette dignité toute surnaturelle que l'union à Dieu confère à tout ce qu'elle touche. D'autres, comme la mère de Charbonnel, devaient seconder davantage Mme Barat dans l'œuvre de l'éducation et l'exercice de la vie apostolique ; mais personne ne l'aidera plus que Mme Desmarquest à fonder au Sacré-Cœur la vie de Nazareth, base de toute vertu. Je me la représente comme le type de l'épouse fidèle de Jésus-Christ : attachée au cœur et au foyer de l'Époux, également attentive à lui plaire et à le servir. »

Grâce à de pareilles maîtresses, le pensionnat se rem-

plit : « Ce pensionnat, écrit une des premières élèves, était établi dans le *style grave et sérieux*, où les mondanités étaient vraiment inconnues, à peu d'exceptions près[1]. » — « Les enfants nous donnaient de grandes consolations, rapporte Mme Deshayes. Elles rivalisaient dans le bien ; et l'amour de leurs maîtresses était une puissante excitation à le faire. Ne pas leur parler était la plus grande pénitence qu'on pût leur infliger : « Oh ! Madame, dites-moi des paroles qui « grondent, mais parlez-moi ! » disait une des plus petites qu'on avait punie de cette sorte. Un jour Mme Grosier revenait de la messe lorsque, se retournant, elle vit derrière elle une enfant de dix ans qui baisait religieusement le bord de sa robe. — « Mais que faites-vous donc là, Caro« line ? — Madame, répondit l'enfant surprise et confuse, « Madame..., vous avez communié ce matin[2]. »

Cette enfant d'une si grande foi était Mlle Marie-Caroline de Beaufort, que nous retrouverons encore dans cette histoire, et qui, devenue plus tard comtesse de la Grandville, laissera dans le Nord le souvenir d'une admirable chrétienne d'un esprit élevé, d'une charité inépuisable et d'une rare sainteté[3]. »

1 *Souvenirs de Mlle Herbert*, p. 17 et 18.

2 *Notes de Mme Deshayes*, p. 22.

3 Parmi les pensionnaires distinguées de ce temps, on remarquait : les cousines de Mme de la Grandville : Mlles de Beaufort, dont l'une fut Mme la marquise de Partz ; une autre, Léopoldine, comtesse de Namur d'Elzée, l'apôtre de cette contrée ; Laure, qui se consacra aux bonnes œuvres ; Eulalie, qui fut religieuse du Sacré-Cœur et mourut à Orléans.

Nommons encore : Pauline Errambault du Mesnil, qui fit tant de bien à Tournay ; Virginie Guidée (Mme Anthime Jérosme), une vraie sœur de Charité dans le siècle ; Henriette de Hame (Mme de Rochemore) ; Mme van der Cruysse ; surtout la charitable bienfaitrice des pauvres, des malades et des écoles, Félicité Vifquin. La ville de Tournay, par reconnaissance, a donné son nom au quai qu'elle habitait.

Mme Barat était l'âme de cette éducation. « Il me semble, écrit une de ses pensionnaires, il me semble encore voir ses yeux éclairés d'une flamme céleste, entendre ses paroles courtes mais si pleines d'onction, quand elle nous entretenait du royaume de Dieu. Elle aimait à nous surprendre pendant nos récréations. Tout s'animait alors : « Mes enfants, chantez-moi le cantique que j'aime ! » Nous chantions : *Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles!* Après l'avoir écouté, elle nous en faisait ressortir les plus belles pensées. C'étaient des moments de bonheur. Quelle sérénité elle portait dans son regard ! quelle humilité dans son maintien et ses discours ! quelle indulgence maternelle dans la correction de nos défauts [1] ! »

Ces jeunes filles appartenaient à des familles fort diverses de fortune et de condition. Mais Mme Barat savait se faire toute à tous. Les riches la recherchaient pour la distinction naturelle qui la plaçait au niveau des plus hautes classes, et qu'elle n'avait apprise qu'à l'école de Dieu. Les petits et les simples l'aimaient pour sa charité et sa condescendance. L'entendant leur parler, avec la même compétence, des choses de leurs champs et des choses de Dieu : « Vraiment cette femme sait tout ! » disaient les fermiers de la Picardie.

Telle fut pendant ces premières années l'existence du Sacré-Cœur, perpétuellement ballotté entre l'adversité et la prospérité, entre la mort et la vie. Telle fut dans ces commencements l'âme de Mme Barat, à la fois humble et grande, patiente et généreuse, oublieuse d'elle-même et confiante en Dieu seul. Telle elle sera toujours, et dans cette humilité et cette docilité nous pouvons entrevoir un des

[1] *Lettre autogr. de Mme la baronne d'Olislagers.*

premiers traits de la physionomie qui distingue les saints. D'abord ils n'appellent pas, ne provoquent pas leur mission : ils la redoutent. Leur premier sentiment est celui de l'épouvante, écrasés qu'ils sont par la disproportion de l'œuvre et de leurs forces. Dans cette disposition, on ne les voit pas se hausser et s'exalter eux-mêmes, comme les faux grands hommes qui cherchent à se surfaire. Leur élévation les laisse à leur modestie, à leur simplicité, à leur ingénuité, à toutes ces choses aimables qui nous attirent à eux, et par où nous pouvons les approcher encore. Ils sont divinement grands, parce que *la vertu du Très-Haut les recouvre de son ombre;* ils restent humainement petits, parce qu'ils sentent que cette force est en eux, mais sans eux. Ce n'est pas *de leur suffisance*, c'est de leur confiance seule que leur viennent ces dons, *et s'ils peuvent tout en Celui qui les fortifie*, c'est uniquement *par sa grâce qu'ils sont ce qu'ils sont.* Ainsi se fait cette harmonie de toutes les élévations et de tous les abaissements, dont Marie est le type, dont le *Magnificat* est l'hymne, et dont l'âme des saints est la reproduction immortelle.

Nous avons vu jusqu'ici la première de ces choses dans Mme Barat : l'humilité selon Dieu. Nous verrons maintenant la seconde, qui en est la conséquence : la participation à la toute-puissance de Dieu. « Le Seigneur, regardant la bassesse de sa servante, va faire en elle de grandes choses. » L'œuvre va se dilater, le cénacle va s'ouvrir, pour envoyer ses colonies sur divers points de la France. La nouvelle période dans laquelle nous entrons est celle des premières fondations du Sacré-Cœur.

LIVRE II

LES PREMIÈRES FONDATIONS

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION DE GRENOBLE — MADAME BARAT ET MADAME DUCHESNE

De novembre 1804 à novembre 1805

Depuis quelque temps le nombre croissant des sœurs faisait prévoir au Père Varin que le berceau d'Amiens ne pourrait plus suffire à la Société. « Il faudra bientôt, de toute nécessité, former une seconde maison, écrivait-il dès le mois d'octobre 1803, car il y a d'autres postulantes qui sont ou semblent faites pour vous, et où les mettre[1] ? »

Dans l'été de l'année suivante, une de ses lettres annonçait que la Providence venait de lui faire, dans ce sens, des avances précieuses. « J'ai fait pour vous, dans mon voyage, écrivait-il de Lyon le 6 août 1804, une belle acquisition, mais qui demanderait, ce semble,

[1] Lyon, 23 octobre 1803.

votre présence. Que ne pouvez-vous vous mettre en quatre[1] ! »

Six jours après, l'affaire marche, et déjà sa reconnaissance éclate dans ces lignes : « Remerciez le bon Dieu de ce que je n'aurai que de bonnes nouvelles à vous donner. Oh ! bien fou est celui qui ne sait, pendant l'orage, croire au retour du beau temps. Bien plus fou est celui qui, au milieu des épreuves, ne sait pas s'abandonner à Celui qui les envoie[2]. » Il disait pour conclure : « Il ne s'agit pas encore, ma chère sœur, de vous mettre en quatre, mais en deux. Je vous entends vous récrier : Eh ! mon Dieu, comment faire? On a déjà tant de peine à faire aller un pauvre petit ménage ! Et puis, si le tout vaut si peu, que sera-ce de chaque moitié? — *Modicæ fidei, quare dubitasti?* O âme de peu de foi, pourquoi doutez-vous? Notre-Seigneur se chargera de donner à chaque moitié la valeur du tout. Seulement ayez confiance ! »

Il mit les sœurs en prière : « C'était, comme il disait, le seul moyen de parer aux inconvénients, en rendant Dieu lui-même responsable de l'entreprise[3]. » Puis quand il se fut assuré que telle était bien, en effet, la volonté divine, il n'hésita plus et il écrivit : « Soutenez-vous, ma sœur, par une vive confiance, et jetez-vous à corps perdu dans le saint abandon entre les mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ[4]. »

Ainsi la prière, la confiance, l'humble soumission aux ordres de Dieu, la joie de le servir : voilà ce que nous trouvons tout d'abord aux fondements de la maison de Grenoble.

[1] Lyon, 6 août 1804. — [2] *Item,* 12 août 1804. — [3] *Item,* 6 octobre 1804. — [4] *Item,* 6 octobre 1804.

Cette confiance d'ailleurs était justifiée. L'âme de l'œuvre dont on faisait l'offre au Père Varin était une éminente chrétienne du pays, pour laquelle on sentait son admiration croître de lettre en lettre : « Je ne vous cache pas, écrivait-il, celle que j'ai principalement en vue lorsque je balance les raisons de cet établissement. Oh! je serai bien trompé s'il n'y a pas en elle une âme grande et généreuse. Vous direz en la voyant : En voilà une[1]! » Revenant encore sur ce sujet, il écrit de Paris : « Je ne vous ai pas trompée dans le bien que je vous ai dit de votre future compagne. Je vous le répète de nouveau : c'est une âme digne de servir Notre-Seigneur. Je vois à Paris bien des personnes qui l'ont connue : toutes lui rendent justice : on ne parle d'elle qu'avec admiration[2]. »

Une dernière lettre du Père à Mme Barat annonçait que lui-même se rendait à Amiens pour y traiter de la fondation de Grenoble. Il y vint, en effet, et il fit connaître à la communauté celle qui allait donner au Sacré-Cœur sa personne, sa maison et sa vie. « Vous ne serez donc pas seules pour cet établissement, dit-il à ses filles; vous trouverez là pour vous seconder quelques personnes, mais une surtout!... *Fût-elle seule et au bout du monde, vous devriez aller l'y chercher!...* »

Celle qui était l'objet d'un éloge si complet, bien qu'à peine égal à son mérite, était Mlle Philippine Duchesne, qui, après Mme Barat et un peu au-dessous d'elle, va jouer le plus grand rôle dans la Société. C'était une âme taillée à l'antique. Esprit ferme et élevé, caractère énergique et entreprenant, se jetant de prime abord dans les voies de l'héroïsme où elle entraînait après elle, conscience

[1] Lyon, 6 octobre 1803. — [2] Paris, 14 décembre 1804.

sévère pour elle-même et pour les autres, cœur embrasé d'un zèle impatient de conquêtes, et auquel bientôt l'Europe ne pourra plus suffire, Mme Duchesne présentait avec sa future supérieure de profondes analogies et de saisissants contrastes. Le fond de l'une et de l'autre était un même et indispensable amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'Église et des âmes. Mais chez l'une, l'ardeur, l'impatience, l'élan et l'initiative tranchaient avec l'esprit plus égal, plus pondéré, plus calme, plus profond, qui de Mme Barat faisait une âme maîtresse. Il y avait dans l'une du soldat et du missionnaire; il y avait davantage dans l'autre de la douce reine, de la mère et du pasteur.

Du reste, une éducation pareillement supérieure rapprochait ces deux femmes. Celle de Mme Duchesne avait été commencée chez les Visitandines de sa ville de Grenoble, en leur monastère de Sainte-Marie-d'en-Haut. Elle s'était ensuite continuée dans sa famille, sous la même direction et avec les mêmes maîtres que ses cousins germains, Augustin et Casimir Périer, dont le dernier devait s'illustrer par de grands services publics. Langue française et latine, littérature étrangère, beaux-arts, dessin, peinture, toutes les branches de l'instruction furent embrasseés par elle, avec une ardeur qu'expliquait son secret dessein de consacrer tout cela à Dieu et aux âmes, dans l'état religieux. Elle était déjà novice chez les Visitandines, et près de prononcer ses vœux, quand la Révolution vint briser sa clôture, mais sans ébranler son dessein.

Rentrée dans sa famille, Philippine avait attendu le jour de Dieu dans l'exercice de la plus infatigable charité. Tantôt, à la tête de quelques compagnes dignes d'elle, elle pénétrait hardiment dans les cachots de la Terreur, soutenait les prisonniers, visitait les pauvres, soulageait

les malades, transportait dans sa chambre et mettait dans son lit de pauvres femmes mourantes auxquelles elle amenait un prêtre, sans souci du péril auquel elle s'exposait : « Laissez-moi, disait-elle, c'est mon bonheur et ma gloire de servir Jésus-Christ dans la personne des malheureux. » Tantôt, un peu plus tard, s'inspirant de la charité de son grand protecteur, saint François Régis, elle rassemblait chez elle pour les catéchiser une vingtaine de petits garçons abandonnés, intraitables, vivant comme des animaux, et elle leur faisait faire leur première communion, malgré mille difficultés et contradictions. « Je les faisais prier pour que Dieu m'éclairât sur ma vocation, » rapporte cette femme de foi.

Elle était sollicitée en deux sens divers. Dès l'âge de huit ans, ayant entendu les récits d'un Père jésuite qui revenait de la Louisiane, elle s'était sentie prise d'ardeur pour les missions; et depuis lors « le seul nom de sauvages, de missionnaires, de propagande, de martyre, faisait tressaillir son cœur. » D'autre part, elle regrettait son couvent de Sainte-Marie, qui, converti en prison pendant les jours de la Terreur, n'était plus maintenant qu'une solitude désolée. Elle le loua, y entra résolument presque seule, le 14 décembre 1801, et s'empressa de l'ouvrir à ses anciennes sœurs. Celles-ci n'y revinrent qu'en petit nombre; et après plusieurs années d'attente et de rudes épreuves, Mme Duchesne se trouvait dans sa grande maison, avec huit élèves seulement, une sœur converse, une jeune postulante et deux religieuses de chœur. C'est alors que le frère d'une de ses compagnes, M. l'abbé Rivet, vicaire général de Grenoble, lui fit connaître le Sacré-Cœur, et la mit en rapport avec les Pères de la foi qui prêchaient à Lyon. A partir de ce moment, elle ne cessa

d'implorer secrètement la grâce de s'agréger à la Société naissante. Elle se crut exaucée quand M. l'abbé Rivet lui amena la visite du Père Varin et du Père Roger, ses amis.

Cette visite fut mémorable. C'était le 31 juillet 1804, jour où l'Église célèbre la fête de saint Ignace. On solennisa cette fête avec une grande ferveur; mais ni ce jour ni le lendemain, même à l'heure de son départ, le Père Varin ne parla de quoi que ce soit, sinon de la lenteur nécessaire dans l'accomplissement des œuvres de Dieu. Ce n'était pas ainsi que Mme Duchesne entendait procéder. « Mais, mon Père, observa-t-elle avec une vive émotion, l'Écriture ne dit-elle pas, en parlant de Dieu, qu'il s'avance à pas de géant? Et si saint François Xavier eût marché si posément, aurait-il poussé si loin les conquêtes du royaume de Jésus-Christ? » Le Père Varin sourit. La veille au soir, quand il donnait la bénédiction du très saint Sacrement dans la chapelle des sœurs, Notre-Seigneur lui avait fait connaître sa volonté. « Vous dites vrai, ma fille, répondit-il à Mme Duchesne. Il ne faut plus tarder; et Mme Barat va vous être envoyée pour voir ce qu'on pourra faire de cette maison[1]. »

S'emparant de cette promesse, les religieuses de Grenoble écrivirent à la supérieure d'Amiens combien elles seraient heureuses de devenir ses filles. Celle-ci les exhorta à se tourner vers Dieu : « Le Seigneur vous bénira, leur répondit-elle ; et vous, par vos prières, vous m'obtiendrez les grâces qui me sont nécessaires pour accomplir ses desseins. Qu'il est consolant de trouver des femmes qui veulent

[1] *Histoire autogr. de Sainte-Marie-d'en-Haut,* par Mme Duchesne, page 27.

aimer et faire aimer le bon Dieu, et qui sont prêtes à tout sacrifier pour sa gloire ! Que vous êtes heureuse vous-mêmes d'avoir été appelées à cette sublime vocation, et plus heureuses encore d'être résolues à ne rien épargner afin de vous en rendre dignes[1] ! »

Il fut entendu avec le Père Varin que Mme Barat se rendrait à Grenoble à l'entrée de l'hiver. Il en coûta beaucoup à la mère supérieure de s'éloigner de ce berceau d'Amiens, si frêle encore : « Ah ! disait une de ses lettres, si sainte Thérèse éprouvait une si grande peine à se séparer de ses filles, lorsqu'elle allait fonder quelque nouveau monastère, comprenez-vous ce que doit ressentir une pauvre créature comme moi ? Il n'y a que le bon Dieu qui soit capable de me soutenir dans ce déchirement. »

Avant de partir, la supérieure reçut, le 21 novembre, les vœux de trois professes, MMmes de Charbonnel, du Terrail et Debrosse. Cette dernière, née à Chalet, au diocèse de Verdun, et entrée, au mois de mai de l'année précédente, dans la société des Dames du Sacré-Cœur, devait accompagner Mme Barat à Grenoble. La sœur Maillard leur fut adjointe. C'était l'ancienne servante de Mlle Deshayes, associée à toutes ses œuvres, et femme d'un mérite supérieur à son état. Le gouvernement de la maison d'Amiens fut laissé aux mains de Mme Baudemont, ancienne religieuse clarisse, faite à l'exercice de la discipline et du commandement.

On se quitta bravement, comme la mère générale le rappelait ensuite à Mme de Charbonnel, dans leurs dernières années : « Vous souvient-il, bonne mère, de notre

[1] A Mme Duchesne. Amiens, 2 novembre 1804. Lettre Ire.

première séparation? C'était au lendemain de vos vœux. Nous ayant annoncé le départ prochain de quelques-unes d'entre nous, le Père Barat nous dit : « J'attends de votre générosité que pas une de vous ne verse une larme. Ah ! ce moment fut cruel[1]. »

C'était, à cette époque, une entreprise pénible, longue et hasardeuse, surtout pour la jeunesse et l'inexpérience de quelques femmes, qu'un voyage de près de deux cents lieues par les voitures publiques et au commencement de la mauvaise saison. Mme Barat entrait dans cette existence de courses et de continuelles séparations qui, pour ce cœur avide de repos, de solitude et d'affections suivies, inaugurait un martyre qui va se prolonger pendant plus de cinquante ans.

Aux principales étapes de cette longue route, les lettres du Père Varin venaient lui apporter des encouragements, et comme un viatique qui la réconfortait.

Il lui demandait d'abord la magnanimité. La Société grandissant, il estimait que l'âme de la fondatrice devait grandir en proportion : « O ma sœur en Jésus-Christ! vous m'avez promis qu'en vous Notre-Seigneur trouverait une âme selon son cœur, une âme grande et généreuse, une âme toujours prête à s'ouvrir à tous ses desseins, sans s'étonner de leur grandeur ni de leur difficulté. Dites-lui donc souvent : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum*[2]. »

Dans une seconde lettre, faisant le même appel à sa grandeur d'âme, l'apôtre poussait ce cri : « Des âmes! des âmes!... Mais pour en gagner ou pour en former, il

1 *Journal de la Probation*, 9 octobre 1855, p. 14 et 15.

2 Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt ! (Psal. LVI, 7.) Novembre 1804 (sans date de jour).

faut en avoir une non petite, non ordinaire, mais grande, vaste, plus vaste que l'Océan. Xavier n'a entrepris la conversion de l'univers que parce qu'il avait une âme plus vaste que l'univers[1]. »

Il lui faisait voir encore que la foi est la première vertu des fondateurs : « Ayez donc une foi bien vive, une foi qui perce le ciel, une foi qui, vous ouvrant le cœur de Notre-Seigneur, vous y découvre l'abîme de ses bontés et de ses miséricordes. Cette vue vous ravira d'admiration, de courage et de confiance. Alors vous serez cette âme forte si difficile à trouver. *Mulierem fortem quis inveniet? procul...* Mais ce ne sera pas au delà de Grenoble qu'il faudra la chercher[2]. »

Partie d'Amiens le 22 novembre, ce fut seulement le 13 décembre, après une station de huit jours à Joigny, et une autre de trois ou quatre jours à Lyon, que Mme Barat arriva enfin au monastère de Grenoble.

Elle fut saisie du grand aspect de ces lieux. En effet, on trouverait difficilement un site plus largement ouvert que celui de Sainte-Marie-d'en-Haut. Appuyé à mi-côte, sur un de ces premiers contreforts des Alpes qui enveloppent Grenoble d'une ceinture de montagnes, le couvent voyait s'étager à ses pieds la ville entière. Au-dessus du monastère, s'élançait presque à pic le mont Rabaut, qui reçut plus tard la citadelle. La vallée est au bas, profonde, riante, fertile, se prolongeant à perte de vue depuis le point où l'Isère et le Drac mêlent leurs eaux, jusqu'aux horizons lointains de la Savoie. En face un amphithéâtre de sommets gradués escalade le ciel; et au-dessus de la

[1] Amiens, 4 décembre 1804.

[2] Qui trouvera la femme forte? Il faudra aller loin. (Prov. XXXI, 10.) Paris, 8 décembre 1804.

région des cultures, puis des forêts, étincelle la ligne des neiges éternelles.

De précieux souvenirs de sainteté s'encadraient dans ce cercle d'une magnifique nature. Le monastère de Sainte-Marie avait été fondé par Mme de Chantal. La sainte y avait elle-même fait plusieurs séjours ; on y gardait sa ceinture, on y montrait sa pauvre chaise prie-Dieu de bois et de paille ; on y vénérait la place où, le 28 décembre 1622, à genoux près de la grille, elle avait entendu une voix mystérieuse lui dire : *Il n'est plus,* à l'heure même où François de Sales expirait à Lyon. Le saint évêque de Genève y avait, lui aussi, séjourné plus d'une fois ; et la chapelle conservait des ornements épiscopaux qui avaient été à son usage. Cette chapelle, fondation du duc de Lesdiguières, laissait voir encore, dans sa misère actuelle, quelques beaux vestiges de sa richesse d'autrefois. Le chœur des religieuses, la grille en bois qui le fermait, les autels en marbre, les peintures murales, les dorures du sanctuaire, les sculptures des stalles étaient encore subsistants, sinon bien conservés. « Notre église, raconte le journal de Mme Duchesne, fut la première de Grenoble où le culte catholique reparut dans sa splendeur, après la Révolution. » En effet, grâce à ses soins, dès l'année 1801, le petit clocher du monastère avait retrouvé sa voix, pour annoncer que ce lieu était redevenu une maison de prière.

Lorsque Mme Barat, qui n'avait jamais vu de monastère cloîtré, fut introduite dans l'intérieur de celui-ci, par un corridor sombre, surbaissé et étroit, son cœur se serra, comme elle l'a avoué depuis. La présence de Mme Duchesne l'eut bientôt dilaté. A la manière antique, celle-ci commença par se jeter à terre pour lui baiser les pieds, en

récitant ces paroles d'Isaïe : *Qu'ils sont beaux, sur la montagne, les pieds de ceux qui apportent la paix, qui annoncent les vrais biens*[1] *!*

Le jour de cette réunion fut, de part et d'autre, celui d'un grand bonheur. « Quelle fut la joie de cette journée à jamais mémorable! dit Mme Duchesne; il est inutile d'en parler. Elle fut toute dans le Seigneur, qui nous en procurait l'inappréciable sujet. C'est donc à Lui surtout que nous en parlerons dans le sentiment d'une humble reconnaissance[2]. » Et quelques lignes après : « Maintenant le moment est venu pour moi de me taire. Il ne me reste plus qu'à obéir, et à dire avec un sentiment profond d'actions de grâces : Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur : *Domine, memorabor justitiæ tuæ solius.* »

En prenant possession d'un couvent qui avait reçu des religieuses de tout ordre et qui gardait encore des usages de tout genre, Mme Barat craignait de grandes difficultés. Le Père Varin lui traça sa ligne de conduite : « Il faut, lui écrivit-il, il faut, dans la réforme, plus de patience que d'ardeur, plus de prudence que de zèle. Il faut aller doucement et gagner les cœurs : le reste vient ensuite et en détail, sans clameur et sans bruit. Défiez-vous donc du désir de voir tout aller au mieux[3]. » Dès la fin de décembre, il lui donnait cette maxime qui fut constamment celle du gouvernement de Mme Barat : « Fermeté dans son temps, dureté jamais; douceur et charité partout et toujours[4]. »

Fidèle à cet esprit, la supérieure estima que la trans-

[1] Mme Duchesne, *Histoire autogr. de Sainte-Marie*, p. 1. — [2] *Ibid.*, p. 41.

[3] Amiens, 18 janvier 1805. — [4] Amiens, 23 décembre 1804.

formation de Sainte-Marie-d'en-Haut ne devait être que le fruit de l'amour de Jésus-Christ; et son premier soin fut de l'allumer dans les âmes. Comme on était alors dans les semaines de l'Avent, elle en prit sujet d'entretenir ses filles du mystère et du bienfait de l'Incarnation. En même temps on priait beaucoup dans la Société. A Amiens, les neuvaines pour la maison de Grenoble devaient se succéder jusqu'à l'Épiphanie : « Notre-Seigneur est si bon, écrivait le Père Varin, que vous obtiendrez tout de Lui. Il viendra à nous, petit Enfant d'un jour, dans le cours de notre neuvaine; et alors, ma chère sœur, que pourra-t-il nous refuser [1]? »

Les fêtes de Noël arrivèrent. Bethléhem sembla revivre au sein de ces montagnes, et dans ce monastère dont le délabrement ne rappelait que trop la nudité de l'étable. « La neige y entrait en plusieurs endroits, raconte Mme Duchesne. Il manquait à l'église trois fenêtres et une porte. Le froid était très vif, mais nous ne le sentions pas [2]. »

Une fois le règne du divin Cœur établi dans les âmes, rien ne leur coûta plus. On commença les réformes. Sur la demande de la supérieure, on supprima les grilles, on renonça à certaines exigences claustrales, on consentit à n'avoir pour toutes les religieuses qu'un même confesseur, qui fut M. Rivet. L'image de Jésus enfant, placée au milieu des sœurs par Mme Barat, recevait leurs hommages, et, comme dit Mme Duchesne, « leurs naissants sacrifices. » — « Nous les déposions devant notre nouvelle mère, ajoute-t-elle, afin que cet épanchement de nos âmes dans

[1] Paris, 8 décembre 1804.

[2] Mme Duchesne, *Histoire autogr. de Sainte-Marie*, p. 10.

la sienne nous valût les regards de Celui qui est le modèle parfait de la dépendance et du dépouillement religieux. »

Les exercices de la retraite donnée par le Père Roger, au commencement de 1805, transformèrent ces sacrifices en un holocauste complet. A la fin, le prédicateur ayant demandé à Mme Duchesne d'apporter au pied de la crèche ce qui lui tenait le plus au cœur : « Mais, mon Père, répondit celle-ci, il ne me reste plus qu'à y apporter la maison ; car, hormis Sainte-Marie, je ne vois pas que je tienne à quoi que ce soit en ce monde. »

Mme Barat mettait le Père Varin au courant de ces opérations de la grâce dans les âmes : « Oh ! lui répondait son guide, combien je bénis et remercie Notre-Seigneur de vous avoir fait faire l'expérience de son aimable et douce providence ! Je savais déjà qu'il était bon ; mais tous les jours je me sens de plus en plus pressé de crier à qui veut l'entendre : *Confitemini Domino, quoniam bonus*[1] *!* » Quelques jours après, il résumait ainsi les souhaits qu'il faisait pour elle, au commencement de cette nouvelle année 1805 : « Travailler et souffrir pour Jésus-Christ, ne point lui dérober un seul instant de notre vie, mourir dans son amour, régner éternellement avec lui : voilà, ma chère, sœur, quels sont mes vœux pour vous[2]. »

La réunion des religieuses de Sainte-Marie au Sacré-Cœur devait être préparée par un noviciat ; et c'était pour le diriger que Mme Barat était venue s'établir parmi ses nouvelles filles. Elle leur faisait donc chaque jour des conférences destinées à leur apprendre l'esprit de leur nouvel état. Mais son exemple instruisait encore plus que

[1] Paris, 14 décembre 1804.
[2] Paris, 3 janvier 1805.

ses discours. La joie de Mme Duchesne était de contempler la servante de Dieu dans le chœur de la chapelle, agenouillée au lieu où l'on disait qu'autrefois Mme de Chantal avait coutume de se mettre. Elle-même se plaçait de l'autre côté, en face, pour s'unir à sa prière : « Mais, disait-elle humblement, quand notre mère est là, je sens que Notre-Seigneur est si bien avec elle, qu'il n'a guère envie de s'occuper de moi. » Ravie par sa sainteté, Mme Duchesne, oubliant ses droits dans la maison, n'était plus, entre ses mains, qu'une docile enfant.

Le plus difficile pour sa supérieure était de modérer ses mortifications. C'était une anachorète que Mme Duchesne. En union avec Jésus-Christ abreuvé de fiel et de vinaigre, elle avait l'habitude de jeter dans ses aliments de l'absinthe hachée ou d'autres plantes amères. Mme Barat s'était réservé de l'en empêcher quand elle le remarquerait. Mais, bien qu'assise à table auprès de son amie, elle ne s'apercevait de rien : son recueillement habituel lui fermait les yeux. C'est à quoi Mme Duchesne fit allusion, plus tard, lorsque, sa supérieure étant près de partir, elle écrivit à la place que celle-ci occupait ces paroles du Cantique : *Ne réveillez pas ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle sorte elle-même de son sommeil*[1].

Les autres novices étaient Mme Marie Rivet, jusqu'alors supérieure de la communauté, Marie Balastron, Jeanne-Cécile Second, et une postulante, la plus jeune de toutes, Jeanne-Émilie Giraud.

Cette dernière n'était pas une puissante nature : mais elle était excellente. On l'appela toute sa vie la *bonne mère*

[1] *Récit de la mère Thérèse.* — Ne suscitetis neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit. (Cant. II, 7.)

Émilie; c'était le nom vrai de son âme. Tout enfant elle avait eu beaucoup à souffrir d'une belle-mère qui la maltraitait. Sa grand'mère l'avait ensuite recueillie, mais non élevée. Peu conduite aux écoles, à peine préparée à sa première communion, qu'elle reçut furtivement des mains d'un prêtre proscrit, Émilie ne savait pas comment elle avait appris à connaître Jésus-Christ, mais elle se souvenait de l'avoir toujours aimé. Dès qu'elle avait su lire, le récit de la passion la touchait tellement qu'elle ne pouvait l'achever sans être inondée de larmes. Dès qu'elle avait connu le mystère de la croix, elle s'était flagellée pour s'unir aux douleurs de la flagellation de Jésus. Un de ses premiers souvenirs était qu'un jour, pendant la révolution, en passant auprès d'un couvent qu'on démolissait, ayant aperçu un crucifix perdu au milieu des décombres, elle était allée le prendre; et, l'emportant entre ses bras, elle l'avait placé dans son petit lit d'enfant. Un pareil cœur devait être à qui saurait s'en emparer. Mme Duchesne l'avait gagné pour le donner à Dieu; Mme Barat le conquit pour le transformer, le tremper d'énergie et l'agrandir.

Quelques orages extérieurs vinrent contrarier ce travail de la formation des sœurs. La jalousie sema contre elles des propos malveillants : Qu'étaient-ce que ces religieuses? Que savaient ces maîtresses? Qu'avaient-elles à expier par une vie si pénitente?... Mme Duchesne, aguerrie elle-même contre ces coups, ne pouvait s'empêcher d'admirer dans Mme Barat une paix plus haute que la sienne : « Lorsque je voyais, écrit-elle, ma mère agir en tout par l'impression de Dieu, et que je mettais en balance l'onction de ses paroles avec l'aigreur des discours dirigés contre nous, je n'avais pas de peine à démêler la passion de la vertu qui ne cherche que Dieu; et m'attachant à elle, je

riais des agitations qui pouvaient arrêter l'œuvre divine pour un temps, mais ne sauraient la détruire[1]. »

En même temps on apprit que le génie militaire menaçait de s'emparer de la maison des sœurs pour en faire une caserne. Mme Barat n'en conçut ni trouble ni frayeur. Elle le fit savoir au Père Varin, qui la confirma ainsi dans ce mépris chrétien du monde et des méchants. « L'incertitude où vous êtes de conserver votre maison ne m'inquiète pas plus que vous. Et certes ce n'est pas que je sois indifférent sur ce qui vous regarde, vous et votre famille, loin de là; mais je crois que cette nouvelle communauté de Grenoble serait indigne de votre alliance si elle ne s'établissait sur les mêmes fondements que Notre-Seigneur a donnés à celle que vous avez quittée. Ainsi en tout ce qui pourra arriver, vous et vos compagnes, vous n'aurez à la bouche et dans le cœur que ces mots : *Sit nomen Domini benedictum;* et ces autres : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*[2]. »

Ces orages duraient encore, lorsque Mme Barat dut se rendre à Lyon, où des négociations, entamées puis rompues, pour l'établissement d'une maison à Belley[3], la retinrent loin de sa famille pendant plusieurs mois. Son absence n'interrompit pas la direction des novices. Elle leur écrivit; et c'est ici que s'ouvre cette correspondance,

1 *Journal de la maison de Grenoble*, de 1804 à 1813, p. 14. — Ce recueil fait suite à l'*Histoire de Sainte-Marie-d'en-Haut*, et il est également de la belle et forte écriture de Mme Duchesne.

2 Que le nom du Seigneur soit béni! — Toutes choses tournent à bien pour ceux qui aiment Dieu. (Rom. VIII, 28.) Paris, 11 et 12 février 1805.

3 Ce projet de fondation à Belley eut même un commencement d'exécution, et Mme Grosier y fut envoyée comme supérieure; mais on l'abandonna au bout de peu de temps.

désormais intarissable, où va se verser, pendant plus d'un demi-siècle, l'âme si sage et si sainte de la mère Barat.

Quelque chose distingue les lettres de cette époque : elles ont plus d'éclat et de parfum que les autres; on y sent je ne sais quel souffle de jeunesse et de printemps. Répondant à la plainte d'Émilie Giraud, qui, loin d'elle, se comparait à la plante qui languit loin du jardinier, elle lui disait : « Ma fille, croyez que le jardinier reparaîtra bientôt; et quelle agréable surprise sera-ce pour lui de trouver, sur l'arbuste chéri, des feuilles et peut-être des fruits! car vous n'avez pas besoin de moi pour croître, mon enfant. Et, en effet, qui suis-je? Rien, moins que rien. Le Maître à qui je vous ai donnée est le seul véritable jardinier qui fait tout. Ah! celui-là, écoutez-le, aimez-le, brûlez d'amour pour Lui. Que cet amour vous le fasse chercher à l'église, au chœur, dans votre lit, partout, et vous le trouverez. Je sais que vous êtes encore la petite Émilie; mais croissez, ma fille, commencez maintenant[1]. »

A Mme Duchesne, elle ne demandait pas seulement le commencement de l'amour, elle en demandait la consommation. « Encore quelque temps, et je volerai vers vous. En attendant, continuez, croissez à chaque instant dans l'amour de Jésus-Christ. Que cet amour consume tout ce qui n'est pas lui. Votre Époux vous demande votre cœur sans réserve ni partage. Entendez-le vous dire ces paroles du Cantique : *Tempus putationis advenit, flores apparuerunt in terra nostra; vox turturis audita est, etc.: propera, amica mea, et veni*[2]. Et où doit-elle aller cette épouse? écoutez :

[1] Lyon, 29 mars 1805.

[2] Les fleurs paraissent sur notre terre, le temps de tailler la vigne est venu. La voix de la tourterelle s'est fait entendre parmi nous : hâtez-vous, ma bien-aimée, et venez. (Cant. I, 12.)

in foraminibus petræ, in caverna maceriæ[1]; dans la solitude, la solitude odieuse aux sens, à la nature. Mort à tout, dépouillement de tout, esprit de recueillement : voilà pour vous le creux de la pierre où Jésus vous appelle[2]. »

Aux approches de la semaine sainte, les mêmes leçons furent rappelées; mais cette fois sans figure, sans ornement, sans fleurs : c'était la croix toute nue. Mme Duchesne demandait à passer devant l'autel la nuit du jeudi saint. En le lui permettant, Mme Barat ajouta : « Moi aussi, je comptais, si j'eusse été à Grenoble, y passer deux heures avec vous. Cette visite commune ne se fût pas terminée sans que je vous eusse fait renouveler, aux pieds de Notre-Seigneur, vos promesses, et surtout celle d'embrasser sa croix[3]. » Mme Duchesne l'entretenait des oppositions qu'on lui suscitait encore. « Vivent Jésus et sa croix ! répond la sainte mère; heureuse, ma chère Philippine, l'âme qui ne vit que de croix. Une grande portion vous en est réservée; mais soyez courageuse; et, sans les demander, soyez prête à les accepter de bon cœur. Ah ! si vous obteniez seulement une étincelle de l'amour de Jésus, les croix ne vous paraîtraient pas si pesantes. Au contraire, comme saint François Xavier, vous vous écrieriez : « Encore plus, Seigneur, encore plus ! »

Pendant son séjour à Lyon, Mme Barat put voir souvent le Père Varin, qui continuait à faire des missions dans ces contrées. Les leçons sur le sacrifice qu'elle adressait à ses filles, elle-même les recevait de son père spirituel, soit de vive voix, soit par lettres. Ce Père lui écrivait le 24 avril : « Ma chère sœur, souvenons-nous de ce que nous nous

[1] Dans les cavités du rocher, dans la caverne solitaire. (Cant. II, 14.)
[2] Lyon, 27 mars 1805.
[3] Lyon, 9 avril 1805.

sommes dit quelquefois : quand Dieu veut unir des âmes à Lui, il les fait passer par de rudes épreuves. Le pauvre cœur doit saigner si souvent qu'il ne lui reste plus, à la fin, une goutte de sang ; et c'est alors qu'il peut dire : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Oui, oui, la croix ! la croix ! voilà le chemin pour vous, pour moi et pour d'autres. Et encore ne faut-il pas la trouver pesante : c'est en la trouvant légère que nous engagerons celui qui les fabrique à ne pas nous en laisser manquer. Et, tant qu'elles ne nous manqueront pas, nous n'aurons rien à craindre. Nous n'aurons rien non plus à désirer, excepté ce que désirait le saint roi : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ*[1]. »

C'est pendant ce séjour à Lyon que Mme Barat reçut une consolation de l'ordre le plus élevé. Le souverain pontife Pie VII, revenant de donner le sacre à Napoléon, passa par cette ville, dans ce même mois d'avril 1805. Au sein de l'enthousiasme qui accueillit le Saint-Père, Mme Barat ne fut pas la moins empressée à se prosterner à ses pieds. Elle assista à sa messe, y communia de sa main, obtint même une audience où le vicaire de Jésus-Christ entendit parler de l'institut du Sacré-Cœur pour la première fois. Mme Barat s'empressa de faire savoir au Père Varin les paroles que le Pape lui avait adressées, et les bénédictions qu'elle en avait reçues pour elle et ses filles. Nous n'avons plus cette lettre de la supérieure. Mais du moins la réponse qu'y fit le Père Varin nous fait assez connaître combien cette bénédiction avait été spéciale, et quel heu-

[1] La seule chose que je demande à Dieu et que je souhaite, c'est d'habiter dans sa maison tous les jours de ma vie. (Psalm. xxvi, 4.) — Lyon, 24 avril 1805.

reux présage on en pouvait tirer pour la petite Société. « J'ai bien partagé, disait le fondateur, la consolation que vous avez eue près du Saint-Père. Ces bénédictions réitérées sont d'un heureux augure pour les futures destinées de celles qui en sont l'objet. » Puis remontant plus haut, il ajoutait : « Je vois bien qu'avant de vous adresser au Saint-Père, vous avez fait la cour à Celui dont il n'est que le Vicaire, et que le Maître a parlé au cœur de son serviteur [1]. »

La main bénissante du Chef de l'Église venait donc de se reposer sur la Société. Le Sacré-Cœur de son côté venait de prendre ainsi vis-à-vis du Saint-Siége un premier engagement : il y sera fidèle ; et c'est dans une soumission filiale, inviolable au Souverain Pontife que nous verrons l'Institut chercher toujours sa force, sa lumière, sa vie.

Le 20 mai, Mme Barat était de retour à Grenoble. « Nous la revîmes, dit Mme Duchesne, avec un empressement où il n'entrait toutefois nul triomphe d'amour-propre sur ceux qui l'accusaient d'avoir abandonné lâchement notre maison. » — « Les mauvais propos, ajoute-t-elle plus loin, pouvaient bien avoir pour effet d'empêcher l'augmentation de notre pensionnat ; mais, quand on ne cherche que Dieu, on sait le bénir encore de nous lier les mains, quand c'est Lui qui nous arrête, et non la crainte de nous fatiguer pour Lui [2]. »

D'ailleurs, le séjour de la supérieure à Lyon n'avait pas été inutile au noviciat de Grenoble. Elle y avait conquis une nouvelle postulante dans la personne de Mme Henriette Girard. « La mère Girard, raconte le journal de Mme Des-

[1] Lyon, 24 avril 1805. — [2] *Journal autogr.*, p. 15.

hayes, était alors une femme d'environ quarante ans. Elle n'était bien faite ni de figure ni de taille; mais quelle expression cette figure prenait quand elle était en prière, quand elle disait l'office! Son ton et son accent faisaient assez voir le degré d'élévation de son âme en Dieu. On voyait cette âme dans ses traits, et son attitude seule révélait la joie dont elle était pénétrée. Elle avait avec cela un caractère aimable et de l'agrément dans l'esprit. Elle faisait des vers pleins de grâce et d'enjouement : c'était une âme pure et belle, et d'une simplicité si parfaite, que notre mère Barat avait coutume de dire : « Ah! si celle-là « passait par le purgatoire, j'en serais bien étonnée. » Henriette appartenait à une famille chrétienne qui avait eu l'honneur de recueillir Mgr d'Aviau pendant les mauvais jours. Elle voulait être religieuse; mais un de ses frères, chanoine de la métropole, l'avait tenue en défiance contre le Sacré-Cœur, par la raison que c'était une institution nouvelle. La postulante entra donc à Sainte-Marie-d'en-Haut, pleine de préventions, et se promettant de tout examiner avant de faire un pas.

La première chose qui la frappa fut l'allégresse des sœurs : c'était ce qui l'étonnait le plus. D'un côté, n'entendant parler aux conférences que de pénitence et de croix; de l'autre, au contraire, ne voyant autour d'elle que des visages heureux, elle n'y comprenait rien. Il lui vint alors le soupçon qu'il y avait là-dessous quelque mystère. Un jour, s'adressant à une ancienne mère, elle lui dit en confidence : « Je voudrais bien savoir quelle est cette croix dont on nous parle sans cesse? » Il lui fut répondu : « Notre croix, ma chère sœur, c'est de ne pas aimer le bon Dieu autant que nous le devrions et que nous le voudrions, de savoir qu'il n'est point aimé autant qu'il

est aimable, et de ne pouvoir le faire aimer par toutes les créatures. »

La religieuse qui faisait cette réponse si belle était Mme Deshayes. Elle avait quitté Amiens depuis quelque temps, et était venue rejoindre à Sainte-Marie sa mère Barat.

Le Père Varin encourageait cette sainte allégresse des filles et de la mère. Il rassurait celle-ci; il lui montrait Jésus-Christ « ne conduisant au Calvaire ses fidèles épouses que pour les mener de là dans le sein de son Père ». Il lui suggérait cet acte d'abandon et de foi : « Oui, mon Dieu, oui, ma confiance et mon espérance sont en vous. Je vois ma place dans le ciel, elle est tout près de vous. Vous me la gardez, et qui pourra me l'enlever? Vous êtes le fort armé, vous avez vaincu le monde; vous êtes en moi, et je suis en vous. *Dominus protector vitæ meæ; a quo trepidabo?* — Finissons. Voulez-vous que Notre-Seigneur soit content de vous, prenne en vous ses délices? Paix, joie, confiance, toujours confiance dans la joie : *Gaudete : iterum dico, gaudete*[1]. »

Au mois d'août, le Père Varin vint lui-même à Grenoble, et le saint épanouissement de la petite famille fut ce qui le réjouit le plus. « Il visita la maison, rapporte Mme Duchesne, et fut témoin de l'aimable gaieté de nos conversations. Il parut comme un père au milieu de ses enfants, et ne put que nous souhaiter la continuation de notre bonheur, en nous exhortant à nous en rendre dignes[2]. » — « Témoignez à votre famille, écrivait-il lui-même à Mme Barat quelques jours après, la joie et la consolation que j'ai ressenties dans les courts instants où j'ai été témoin

[1] Roanne, 1er juin 1805. — [2] Mme Duchesne, *Journal autogr.*, p. 19.

de son bonheur. Il ne fera qu'augmenter tant qu'il sera basé sur les mêmes principes : l'humilité, la simplicité et la charité[1]. »

Ainsi se formait l'esprit de la Société. La correspondance du Père Varin y avait une grande part, et déjà nous pouvons en apprécier le caractère. C'est une correspondance essentiellement forte. Rien d'humain, rien d'inférieur ne s'y laisse apercevoir. Le renoncement en fait le fond, le sacrifice en est le fruit, la croix en est le signe, le ciel en est le terme. L'austérité y domine ; mais c'est une austérité tempérée de bonté, dilatée par l'amour de Dieu, animée d'allégresse, comme il sied à ceux qu'inspire l'esprit de la loi de grâce, et dont la conversation est dans cieux.

L'esprit des pensionnaires ne différait pas de celui des maîtresses : « La paix, la joie, régnaient parmi nous, a rapporté une élève de ce temps-là. J'ai partagé ce bonheur, et je puis dire que Sainte-Marie était devenu une sorte de paradis terrestre. » Le pensionnat était encore peu nombreux, il est vrai, mais plein de cette sève chrétienne qui devait porter plus tard de si beaux fruits dans le siècle, de si pures fleurs dans le cloître.

Déjà même Mme Barat avait noté les signes d'une grâce particulière dans une jeune nièce de Mme Duchesne, nommée Euphrosyne Jouve. C'était alors une enfant de dix ans environ, que sa mine fraîche, son front épanoui, son abondante chevelure naturellement bouclée, et ses grands yeux bleus, faisaient ressembler aux anges tels que les représentent les peintres. Des dons d'esprit précoces, une vive pénétration, une mémoire heureuse, une étonnante facilité à toute chose, la rendaient peut-être trop fière de

[1] *Autogr.,* 2 septembre 1805.

sa personne; mais elle était si franche dans sa pétulance d'enfant, si ardente, si généreuse, qu'on pouvait tout attendre de cette riche nature. Mme Barat aimait à l'avoir dans sa chambre; elle lui corrigeait ses thèmes, car déjà sa tante l'avait mise au latin. Elle corrigeait surtout les défauts de son âge; et, étonnée de ses progrès, elle demandait à Dieu pour elle un saint avenir, si toutefois l'avenir était accordé à cette noble enfant.

Cependant le noviciat des sœurs de Grenoble se terminait. Dans les premières semaines de novembre, le Père Varin, assisté du Père Roger, revint à Sainte-Marie pour recevoir leurs vœux. Elles les prononcèrent le 21 de ce mois, en la fête de la Présentation de la sainte Vierge. Le Père Varin avait pris pour texte de son discours ces paroles de Moïse au peuple d'Israël : *Ce jour demeurera célèbre parmi vous.*

Il prophétisa. Les mères du Sacré-Cœur se reportèrent souvent, avec action de grâces, vers cette journée, qui fut l'aube de si grandes choses. « Au pur contentement de vivre sous la dépendance de notre bonne mère, rapporte le journal de Mme Duchesne, nous joignîmes le bonheur de voir se former l'édifice que nous n'avions préparé que par nos désirs, et que nous espérons voir subsister pour la gloire de Dieu. » Ce n'était pas assez dire. Sans doute personne alors, pas même Mme Duchesne, ne pouvait voir au delà. Mais, dans la réalité, c'était plus qu'une famille que Notre-Seigneur venait de donner à la Société, c'était un nouveau monde dont la clef était cachée au fond de ce sanctuaire.

« En même temps, écrit une des contemporaines, il se forma entre les cœurs de Mme Barat et de Mme Duchesne d'admirables liens, comme votre amour seul sait les former,

ô mon Dieu[1] ! » Ineffables amitiés des saints ! Nous ne serons pas étonnés que l'histoire du Sacré-Cœur en offre de nombreux exemples, puisque le Cœur de Jésus est la terre où elles naissent, croissent et s'éternisent. Celle-ci survivra à tout. Les mers et les îles mises entre ces deux femmes ne les désuniront pas. C'est une de ces flammes fortes qui n'ont rien à craindre du temps et de l'espace, et dont l'Écriture dit que les flots de l'Océan ne sauraient les éteindre. *Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum, aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem*[2].

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 63.
[2] Cant. VIII, 6, 7.

CHAPITRE II

CONSEIL D'AMIENS — MADAME BARAT EST ÉLUE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE
PREMIÈRE LUMIÈRE SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Décembre 1805 — Juin 1806

Peu de jours après avoir reçu les vœux de ses filles de Grenoble, la supérieure les quitta pour se rendre à Amiens. où l'appelaient certaines affaires de majeure importance. Une heure était venue : celle de poser les bases de l'organisation de la Société.

Jusqu'ici, le Père Varin avait été presque tout dans la direction de l'œuvre comme dans sa conception. Ajoutons que sa vie en avait été un magnifique exemplaire. « Quand Dieu prédestine un homme à faire une de ses œuvres, dit saint Bernardin de Sienne, il n'en met pas seulement la lumière dans son esprit, il en dépose encore les vertus dans sa personne, les grâces dans son âme[1]. » L'homme d'action et d'oraison, le soldat et le religieux, la vie apostolique et la vie intérieure, qui devaient s'unir et se fondre dans le Sacré-Cœur, marchent déjà de front dans le Père

[1] Quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donat quæ illi personæ sic electæ et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant. (S. Bernard. Senensis, serm. 1 de S. Joseph.)

Varin. Et, comme dans un instant nous allons le voir s'effacer devant l'action grandissante de Mme Barat, il convient auparavant de nous arrêter un peu à contempler en lui le type qu'il avait mission d'imprimer dans ses filles.

Ce qu'on remarquait d'abord, c'était l'activité de sa vie apostolique, l'ardeur, l'intrépidité et l'étendue de son zèle. Ce zèle se portait d'un bout à l'autre de la France. C'est de Roanne, de Lyon, de Belley, de Paris, d'Amiens, que sont écrites les lettres qu'on vient de lire. Quelques-unes sont de Vichy, où l'excès de ses fatigues l'avait forcé d'aller chercher un remède à ses souffrances; car le feu sacré dont il était dévoré n'embrasait ainsi son âme qu'en consumant son corps. D'ailleurs il n'en concevait pour lui-même nul souci; car, comme il avait l'intrépidité du soldat, il en avait la joyeuse insouciance. « La fièvre me réduit à un si pauvre état que cela fait pitié; je ne peux ni parler ni marcher, » écrivait-il après une campagne apostolique qui l'avait jeté à bas. Mais aussitôt il ajoutait : « Le Seigneur me veut enfant, que le bon Dieu soit béni de tout [1]. »

L'épuisement de ses forces le condamnant au repos : « Tout va bien, dit-il gaiement, tantôt à table, tantôt gisant sur le lit : vie de chanoine, comme vous voyez. Les chanoines portaient la croix et percevaient de bons revenus. Puissé-je, comme eux, porter avec joie ma petite croix, et tirer pour le ciel bon profit de ma prébende [2]. » La fièvre cependant s'acharnait sur lui, et menaçait de lui laisser ce que Mme Barat nommait « un triste manteau d'hiver ». A cela il répondait : « Quand le manteau devient trop lourd, je fais avec lui un voyage de dix lieues à cheval, et le laisse

[1] Roanne, 1er juin 1805.
[2] 2 septembre 1805.

sur la route. C'est ce qui m'est arrivé encore il y a huit jours.[1] » Si enfin on le conjurait de ménager ses forces, il n'en tenait pas compte ; et lui qui imposait aux autres le soin de leur santé, déclarait n'avoir pas le temps de s'occuper de la sienne. « C'est l'affaire de mon bon Maître, répondait l'homme de foi, il en sera ce qu'il voudra. Ne dois-je pas m'en reposer uniquement sur Dieu[2] ? »

Un port de tête militaire, que plus tard la violence qu'il se fit à lui-même put seule lui faire perdre, achevait en lui le portrait du chevalier de Jésus-Christ[3]. Comme saint Ignace, son maître, il avait porté d'abord cette chevaleresque ardeur dans la milice du siècle ; et maintenant qu'il combattait dans le camp de l'Évangile, il la mettait sans réserve au service de Dieu.

En lui, l'homme intérieur offrait un autre genre de spectacle, plus ravissant encore. Ce soldat était un moine et un contemplatif. Durant la saison d'eaux qui le condamna à la tente, il laissait voir quelque chose de son recueillement et de son union à Dieu dans la lettre suivante : « Je suis ici au milieu d'un grand monde, mais dans une solitude si entière que jamais je n'en avais goûté de pareille. Je me trouve en quelque sorte face à face avec le bon Dieu, sans être distrait par les choses extérieures. Je ne m'ennuie pas un seul instant ; mais je sens seulement que pour continuer une telle vie il faudrait avoir le cœur bien pur, et capable de soutenir le regard continuel

1 Belley, 22 septembre 1805.

2 *Ibid.*

3 On possède deux portraits de lui. L'un, qui est le plus connu, le représente tel qu'il était dans ses dernières années, dans l'affaissement de l'âge et le recueillement de la prière. L'autre le montre, à peu près, dans sa cinquantième année. Ces deux peintures appartiennent aux maisons de Paris et de Conflans.

du divin Maître[1]. » — « Je suis moins fatigué, écrivait le même jour l'humble et courageux prêtre. Que Notre-Seigneur soit donc loué et béni de tout! » Mais aussitôt se souvenant que qui dit prêtre dit victime, il se reprend et ajoute : « En bénissant Dieu de diminuer mon mal, je le bénis également de ce qu'il ne m'ôtera pas tout, et de ce qu'il me laissera encore assez d'infirmités pour me faire souvenir que je suis un pauvre pécheur[2]. »

Un homme se caractérise par son mot habituel : c'est la note de son âme. Le mot de la vie extérieure et apostolique chez le Père Varin était : *Courage et confiance!* Le mot de sa vie intime, le cri foncier de son cœur, c'était : *Que Dieu est bon!* Ces deux paroles reviennent sans cesse dans ses lettres, et alternent entre elles comme une sorte de refrain à la gloire de Dieu. Avant une grande entreprise, il écrit à sa fille : « Je mets en Dieu ma confiance, mais bien entière. Je désire qu'en fait de confiance, il n'y ait pas de réserve. La confiance, depuis la venue de Notre-Seigneur, doit être la vertu propre des pauvres pécheurs : elle doit donc être la mienne[3] : « Que Dieu est bon, que Dieu est bon de se servir de ce qu'il y a de plus petit et de plus faible pour procurer sa gloire et convertir les âmes! »

La conquête des âmes se poursuivait, en effet, avec un enthousiasme dont les lettres du Père Varin à Mme Barat offrent partout le témoignage. Parmi les causes et les signes de la rénovation religieuse qui s'opérait à cette époque, les historiens ne manquent pas de signaler certains grands événements publics, comme le Concordat,

[1] Vichy, 29 Mai 1805. — [2] *Ibid.*
[3] 2 septembre 1805.

le voyage de Pie VII à Paris, ou encore de beaux écrits et d'éloquents discours d'apologétique chrétienne. On ne tient pas assez de compte du travail si utile de ces missionnaires sans gloire qui, sous le nom de *Pères de la foi*, allaient relever, à travers les villes et les campagnes, les ruines amoncelées par la Révolution, et rapprendre aux âmes la grande nouveauté de l'Évangile. Dans le Nord, Amiens, Beauvais, Abbeville, Saint-Valery-sur-Somme, toute la Picardie; dans le Midi, Lyon, Grenoble, Belley, Roanne; dans l'Ouest, Tours, Poitiers, Bordeaux, se pressaient au pied des chaires où les Pères Varin, Thomas, Lambert, Gloriot, Barat, Desmare et Enfantin annonçaient simplement, fortement et fructueusement, l'approche du royaume de Dieu. Sans doute ces prédicateurs étaient plutôt des hommes de foi que de génie : « Mais, dit un grand orateur, la foi et l'amour n'ont pas besoin de génie : ils parlent, et toute la terre les reconnaît. Heureux l'homme qui a entendu la voix des saints! Heureux le peuple qui a entendu l'éloquence rachetée par le sang de Jésus-Christ[1] ! »

En même temps des collèges pour l'éducation de la jeunesse étaient fondés par eux à Amiens, à Gand, à l'Argentière près Lyon, à Montmorillon près Poitiers, à Marvejols, à Bazas, à Belley. C'était à ce grand ouvrage du renouvellement religieux par l'éducation que se rattachait l'institution des filles du Sacré-Cœur. Aussi était-elle toujours l'œuvre principale pour le Père Varin, ainsi qu'il le disait à Mme Barat : « Quand on se fait vieux, on devient paresseux. Je puis dire cependant que le zèle qui m'anime pour vous et votre famille me rend toujours de nouvelles

1 Le Père Lacordaire, *Panégyrique du bienheureux Fourier*.

forces, et ne saurait s'éteindre qu'avec mon dernier soupir[1]. »

Mais ce zèle infatigable, la police impériale menaçait de le paralyser. Dès 1804, un décret préparé par le ministre Fouché allait disperser les Pères de la foi, quand un mémoire incisif rédigé par le Père Varin, et présenté à l'Empereur par le comte Portalis, suspendit le coup de foudre prêt à éclater. Toutefois la menace subsistait; et dans l'état présent des affaires du Sacré-Cœur, l'éloignement du fondateur devenait la ruine de l'œuvre. Il était donc urgent d'assurer à la petite association son gouvernement propre, avec les éléments constitutifs de sa vie.

Pour des raisons différentes, Mme Barat souhaitait que des règles écrites reliassent entre elles les maisons de sa Société. Elle s'en était entretenue avec le Père Varin, qui lui répondit ainsi le 22 septembre de l'année 1805 : « Puisque vous me parlez confidemment du désir que vous avez que je m'occupe de mettre par écrit certaines réflexions qui vous regardent, vous et votre famille, oui, je ferai comme vous le dites. J'en ai eu déjà la pensée, et il y a peu de jours que j'y pensais encore. Nous en reparlerons; et, si c'est la volonté du Seigneur, vous prierez pour moi, et il m'aidera. »

Quelques semaines après, la profession religieuse des novices de Sainte-Marie amena naturellement l'évêque de Grenoble à demander le texte des constitutions. Avant d'admettre les sœurs à prononcer leurs vœux, Mgr Simon voulait connaître la teneur de leurs engagements. C'était juste. Mises ainsi en demeure de produire leurs règles, les mères Barat et Duchesne lui adressèrent un mémoire qu'il

[1] Vichy, 9 juin 1806.

importe de citer, car l'institut est déjà tout entier dans ce germe.

« Monseigneur, disait cette pièce, nous venons mettre entre vos mains nos projets, nos désirs et notre bonheur. Nous venons avec confiance, car il nous semble que nous ne voulons que la gloire de Jésus-Christ, et notre félicité en lui seul. »

Après un court exposé des débuts de la Société, le Sacré-Cœur s'excusait de n'avoir pas encore de Statuts écrits. S'appuyant sur ce principe que, dans la création de toute institution, si on la veut durable, l'esprit doit précéder et inspirer la lettre, l'expérience les règles, et les mœurs les lois, la supérieure disait : « La brièveté du temps et la nécessité de nous instruire par notre propre expérience, ne nous ont pas permis jusqu'ici de rédiger par écrit le plan et les règles de notre association. Ayant sans cesse devant les yeux le but vers lequel nous tendons, et l'esprit qui doit nous animer, nous étudions tous les jours les moyens qui peuvent plus sûrement nous y faire parvenir. Nous croyons néanmoins devoir nous occuper bientôt du travail de cette rédaction, pour vous le présenter et le soumettre à votre sagesse.

« En attendant, nous ne pouvons nous passer plus longtemps de la consolation de vous ouvrir nos cœurs, et de nous montrer à vos yeux telles que nous croyons nous connaître nous-mêmes. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, en vous présentant l'abrégé suivant, qui servira de base au travail dont nous allons nous occuper incessamment. »

Cet abrégé disait :

« *La fin* de l'association est la perfection des membres qui la composent et le salut du prochain.

« *L'esprit* de l'association, c'est le détachement du monde et de soi-même, la pureté d'intention pour la gloire de Dieu, le zèle et la douceur à l'égard du prochain, et une grande obéissance envers les supérieures.

« *Les moyens* de sanctification sont : pour les religieuses, le noviciat et les exercices du chrétien ; pour les personnes du dehors, l'éducation des pensionnaires, l'instruction gratuite des classes pauvres, et les retraites pour les dames du monde. »

Quant à l'organisation et au règlement général, il était dit :

« 1° Les différentes maisons de cette association auront une supérieure générale ;

« 2° Tout y sera en commun ; la manière de vivre y sera simple et n'aura rien d'extraordinaire. Il n'existera pas d'austérités de règle, ni de jeûnes en dehors de ceux qui sont prescrits par l'Église ;

« 3° Tous les jours on fera une heure d'oraison le matin, une demi-heure le soir, une lecture spirituelle, deux examens de conscience, et on récitera le petit office de la sainte Vierge. »

Là se bornait l'indication présentée à l'évêque, qui lui donna verbalement son approbation. Dans la réalité, la Congrégation n'avait pas d'autres lois. Elle s'était contentée d'adopter le sommaire des Constitutions de la Compagnie de Jésus. Ce sommaire, joint à ce qu'on nomme « règles de modestie et règles communes », était le code qui avait régi la famille du Sacré-Cœur jusqu'en 1805.

On le conçoit cependant : l'institut de saint Ignace, tout en restant la base des statuts du Sacré-Cœur, ne pouvait s'adapter aussi littéralement à une société de femmes ayant son esprit spécial et sa mission propre. Le Père Varin le re-

connaissait, et il s'en était expliqué déjà avec Mme Barat[1]. Mais quelle serait la règle que l'on adopterait ? et préalablement, en quelles mains reposerait l'autorité centrale de la Société ? Le conseil général d'Amiens devait statuer sur ces choses.

La mère Barat arriva, le 14 décembre 1805, dans sa famille de l'Oratoire, qui la reçut avec honneur. Depuis plus d'un an qu'elle l'avait quittée, elle n'en avait reçu que d'excellentes nouvelles[2]. En effet, le premier aspect de cette maison ne présentait rien qui ne dût charmer les regards d'une mère.

Une partie de ce bel ordre, — du moins on le croyait, — était dû aux talents administratifs de Mme Baudemont, supérieure à l'Oratoire. Ce n'était pas, en effet, une personne ordinaire que cette ancienne clarisse, et l'idée que nous en donnent ses contemporaines est celle d'une femme de caractère et de vertu. « Elle était exemplaire, raconte l'une d'elles ; elle nous a constamment édifiées, et jusqu'au dernier moment sa conduite fut celle d'une parfaite religieuse. » Une autre a écrit : « La trempe de son esprit la rendait plus propre à créer une œuvre à elle qu à se fondre dans un institut déjà existant. Douée d'une force de volonté peu commune et d'une énergie persévérante, sévère pour elle-même et pour les autres, elle ne manquait pas cependant d'un certain abandon avec les personnes dont elle

[1] Il lui écrivait un jour : « Je vous renvoie ce que vous me demandez, en vous observant que ni les règles communes ni celles de la modestie ne peuvent rester telles qu'elles sont, par la raison que j'ai donnée si souvent, à savoir qu'elles ne sont qu'une traduction des règles latines, que vous ne devez pas vous approprier littéralement. Ainsi nous les changerons. »

[2] *Voyez lettres du Père Varin.* Amiens, 4 septembre 1804. — Paris, 13 mars 1805. — Roanne, 1er et 13 juin 1805.

voulait gagner la confiance, et elle se les attachait par l'estime et le respect plutôt que par l'amour. »

Il y avait là un mélange de souplesse et de domination qui avait été remarqué, et non sans inquiétude, par le Père Varin. Longtemps il lui avait répugné que Mme Baudemont fût mise à la tête de la communauté. La chose faite, ses craintes ne se justifièrent que trop. Il le sentit, et ce passage d'une lettre qu'il lui adressa le 7 mars de cette année, en dira plus que tout : « Il est nécessaire maintenant que vous exerciez le commandement par la douceur. Tâchez d'avoir, particulièrement pour les anciennes, la plus grande déférence, prenant leurs avis quand vous le croirez nécessaire, et entretenant la chariié que nous devons pratiquer dans la perfection. C'est pourquoi évitez avec soin, en leur parlant, tout ce qui pourrait ressentir le moins du monde l'autorité, même dans le ton de la voix, ce qui vous échappe assez souvent lorsque vous n'y prenez pas garde et que vous êtes préoccupée. Comme vous devez maintenant servir d'exemple, mettez plus de gravité dans votre maintien et le reste. »

Ce qui ressort de ces lignes, c'est d'abord qu'une véritable supérieure du Sacré-Cœur doit se former sur le type de Celui qui disait : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; » mais on y voit aussi et non moins clairement que, chez Mme Baudemont, c'était précisément ce qui manquait le plus.

Cette tendance de la supérieure s'était encore accrue par l'appui chaleureux que lui prêtait, au dedans et au dehors de la maison, le Père de Sambucy, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Estève[1]. « M. de Saint-Estève, dit

[1] C'est le nom que nous lui donnerons désormais pour le distinguer

la mère Deshayes dans son style pittoresque, était le confesseur des élèves et de la communauté. C'était un homme de lettres, d'une imagination brillante mais toute dans la *grimpade ;* génie inquiet et aimant le mouvement[1]. » Grâce au concours de ce prêtre, dont nul d'ailleurs ne contestait la piété et le zèle, la supérieure d'Amiens, pendant l'absence de Mme Barat, avait conquis une influence souveraine dans cette maison, et s'était préparé dans la Société une place première.

La mère Barat ne songeait guère à la lui disputer. « Elle nous avait quittées, raconte Mme Deshayes, et elle s'était rendue à Amiens, avec la ferme espérance qu'elle y serait déchargée de la supériorité. » C'est ce qu'elle ne cessait, depuis son élection, de demander au Père Varin. Aussi, loin de se produire et de se faire valoir, ne cherchait-elle qu'à s'ensevelir dans l'obscurité. Le seul côté de sa personne qu'elle fît volontiers ressortir était la pauvreté de la simple fille du vigneron de Joigny. Elle avait fait venir, de sa ville natale, le jeune Louis Dusaussoy, l'aîné de ses neveux, et elle l'avait placé, dès l'âge de huit ans, au collège des Pères d'Amiens. Mais, en faisant donner à ceux de sa famille l'éducation qu'elle leur avait promise, elle tenait à ce que personne n'ignorât la modestie de leur origine. « Quand j'allais voir ma tante, raconte l'écolier d'alors, les religieuses et les élèves me faisaient fête. Malgré ce bon accueil, je me souviens que la première fois qu'elle me conduisit à la chapelle de l'Oratoire, j'étais si confus de ma tournure, et si embarrassé dans mon petit habit dont la coupe était loin d'être irréprochable, que,

de M. l'abbé Gaston de Sambucy, son frère, qui fut un des plus fidèles amis du Sacré-Cœur.

[1] Mme Deshayes. — *Notes autographes*, p. 23, 24.

par amour-propre, je me cachai dans un coin. Mais ma tante, venant m'y prendre, me mit en évidence, près de l'autel, sous les yeux des élèves et des dames. Certes, son humilité dut être satisfaite, car ma figure et ma tenue n'étaient guère de nature à lui faire honneur[1]. »

D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il serait difficile de trouver deux esprits plus opposés que ceux de Mme Barat et de Mme Baudemont. Lequel allait l'emporter, de l'esprit d'humilité ou de celui d'autorité, de l'esprit de dilection ou de celui de domination? lequel allait recevoir le gouvernement et prévaloir à jamais dans la Société? Le choix d'une supérieure générale en déciderait; et ce fut le premier objet que l'on soumit au Conseil.

Le 18 janvier 1806, fête de la Chaire de saint Pierre, on procéda à ce grand acte. Toutes les professes présentes déposèrent leurs votes; les professes absentes avaient envoyé le leur. Le dépouillement donna à Mme Barat la majorité *d'une voix* seulement. On observa que cette voix décisive était due à la promotion que l'on avait faite de la sœur Maillard à la dignité de la religieuse de chœur; et l'on se plut à reconnaître la main cachée de la Providence dans l'appoint si opportun de cet humble suffrage[2].

La nouvelle supérieure, en se voyant élue, fut tellement saisie qu'elle s'affaissa sous le coup. Elle était écrasée sous le poids de la charge qu'il lui fallait maintenant porter sa vie entière[3].

[1] Notes de M. l'abbé Dusaussoy. — 1er cahier, feuille 7.

[2] *Notes de la mère Deshayes*, p. 31.

[3] Une inscription commémorative a été placée dans le lieu où s'est accompli cet événement. Ce lieu est devenu la chapelle

Or pourquoi venait-on de la lui imposer? Pourquoi le Père Varin et les plus sages de ses filles venaient-ils de mettre le présent et l'avenir de leur Société dans de si jeunes mains, des mains de vingt-six ans? Qu'avaient-ils donc vu dans cette âme si humble?

Sans doute, comme tout le monde, ils avaient vu premièrement cette humilité même, qui, jointe à sa sainteté, devait faire de la supérieure un instrument si souple, si impersonnel dans la main de Dieu. Mais, derrière ce voile profond, se laissait apercevoir chacun des éléments de ce genre d'autorité tempéré de bonté, qui est propre au christianisme, et plus particulièrement propre au Sacré-Cœur. C'était d'abord, dans l'esprit, un élément de lumière : une riche instruction, une vive pénétration des affaires et des âmes, et le tact délicat des unes et des autres, la promptitude, l'ordre, l'élévation, la mesure, avec ce sens droit que rien ne peut remplacer, pas même le génie, pas

privée des dames du Sacré-Cœur d'Amiens. L'inscription est ainsi conçue :

SOCIETAS VIRGINUM A CORDE DNI JESU
HISCE IN ÆDIBUS
QUAS ANTEACTIS ÆTATIBUS
SODALES BERULLIANI COLUERUNT
INSTAURATIS NOVOQUE CULTU AUCTIS
SUA HABUIT EXORDIA ;
PRIMISQUE COMITIIS RITE OBITIS
XV KAL. FEBR. ANN. MDCCCVI
ANTISTITAM CUNCTIS SUFFRAGIIS
PRÆFECIT SOCIIS UNIVERSIS
MAGDALENAM ALOÏSIAM SOPHIAM BARAT
ADSTANTE JOSEPHO VARIN E SOCIETATE JESU
DE COETUS INSTITUTIONE
EGREGIE MERITO

C'est par erreur que l'inscription porte que Mme Barat fut élue supérieure générale à l'unanimité, *cunctis suffragiis.*

même la sainteté, selon que le déclare saint Ignace quand il dit : « Une grande prudence avec une médiocre sainteté l'emporte sur une grande sainteté avec une prudence médiocre. » C'était ensuite, dans le cœur, en une grande proportion, l'élément de l'amour : l'ardent amour de Dieu, le zèle de sa gloire, la passion de sa loi, tout ce qui fait respecter le devoir comme sacré ; puis l'amour du prochain, la douceur, l'aménité, tout ce qui peut rendre le devoir aimable et facile aux autres. Enfin, dans le caractère, l'élément de la force, non pas seulement cette force qui est la puissance d'agir, mais celle, plus nécessaire dans une supérieure, qui est le courage de souffrir : l'autorité qui a l'épine pour diadème et pour sceptre la croix. En somme, une riche nature sous un magnifique épanouissement de grâce, une juste harmonie des facultés naturelles et des vertus surnaturelles dans une âme complète et équilibrée : voilà ce qui constituait dans Mme Barat cette supériorité que l'on venait de reconnaître par un acte authentique.

C'est bien ainsi, du reste, que Mme Deshayes, dans ses notes, motive son suffrage et celui de ses sœurs : « L'union intime de la mère Barat avec Dieu, sa douceur, sa prudence, son dévouement entier à la Société, la sagesse de son gouvernement que l'on avait déjà éprouvée, tous les talents réunis dans un âge où tant d'autres ne font que donner des promesses, firent croire que Dieu l'avait suscitée, dans son amour, pour la direction de notre petite famille. Elle seule n'était point dans cette opinion, et son humilité profonde lui faisait croire que Notre-Seigneur ne la confirmait en cette place que pour ses péchés. »

Si accablée qu'elle fût, elle ne se plaignit pas ; elle ne se lamenta pas sur sa nouvelle charge. Au lieu de parier

humblement d'elle-même, elle estima plus humble et meilleur de se taire. C'est dans ces sentiments que deux jours après elle écrivit à Grenoble. Sa lettre, adressée à Mme Duchesne, plane dans les régions du monde spirituel, où elle goûtait le bonheur d'oublier tout le reste. Comme son amie se plaignait d'être privée, par son absence, de l'aliment dont son âme avait été soutenue pendant le noviciat : « Je ne sais pas, lui répondit-elle agréablement, comment vous osez réclamer en faveur de ce mauvais lait qu'on vous a enlevé. A votre âge, rechercher encore ces fades douceurs, c'est rester enfant et vouloir l'être toujours ! » Elle l'avertissait qu'après les longues épreuves d'une vie si agitée, le temps était venu pour elle de se reposer en Dieu seul, et comme l'Épouse du Cantique, de s'asseoir à l'ombre du Bien-Aimé : « Puissiez-vous, ma chère fille, pouvoir dire ce mot qui vous fait tressaillir de joie : Je suis assise, *Sedi !* Mais ne l'oubliez pas, l'arbre qui couvre le doux lit du repos est planté au milieu d'une forêt hérissée d'épines. Pour s'y frayer un chemin, il faut arracher les ronces. Il est besoin pour cela de courage et de patience ; et ce n'est pas le lait des faibles qui vous en donnera : comprenez-le, de grâce ! » — Quant à la promotion qui venait d'être faite d'elle au gouvernement général de la Société, à peine la supérieure y faisait-elle allusion dans ces lignes rejetées à la fin de la lettre : « Ma fille, il s'est passé bien des choses pour votre mère dans ces derniers jours. J'en suis encore à me résigner, et je ne puis presque m'occuper que de cela. Priez pour moi, et passez-moi de n'en rien dire[1]. »

Le second objet du Conseil était l'élaboration des sta-

[1] Amiens, 20 janvier 1806.

tuts. Mais bientôt on y renonça. Là encore le Père Varin rencontrait l'influence et la contradiction de M. de Saint-Estève. Le fondateur, rassuré par le choix qu'on venait de faire de la supérieure générale, ne voulut rien presser : l'esprit de l'Institut lui était assez garanti désormais par celui de cette mère. Pour le moment on se contenta de présenter à l'évêque d'Amiens, Mgr de Demandolx, un sommaire analogue à celuï dont naguère l'évêque de Grenoble s'était montré satisfait. Il y donna volontiers son approbation.

Une des premières choses que fit le Père Varin après cette élection, fut de se démettre de son titre de supérieur de la Société. Puis il quitta Amiens. Inévitablement le fondateur gardait sur la Congrégation dont il était le père une influence considérable : rien n'était plus selon l'ordre. Mais il voulait que désormais la direction en fût laissée à Mme Barat.

Il ne lui en dissimula aucunement les labeurs. Il lui montra dans cette charge l'épreuve de sa foi et de son amour de Dieu; mais de cette croix même il lui fit un sujet de triomphe; et voici quelles étranges félicitations il lui en adressait, à quelque temps de là :

« Je sais, ma chère sœur, que vous aurez beaucoup à souffrir, avant de voir votre Société solidement établie. Mais rien ne m'effraye, parce que je sais que Notre-Seigneur vous donnera un cœur plus grand que toutes les souffrances; et un tel cœur peut tout obtenir de celui de Jésus-Christ. Oh! que vous êtes heureuse d'être entrée dans la carrière que vous parcourez, et que je me félicite d'avoir concouru à vous y faire entrer! Dans toute autre vous n'auriez pas eu à souffrir la millième partie des peines qu'elle vous offrira. Seulement, souvenez-vous que le

courage et la foi qui vous animent doivent être trempés dans le sentiment d'une tendre et amoureuse confiance en Notre-Seigneur[1]. »

C'était bien l'heure, en effet, de grandir en confiance, car de grandes choses semblaient promises à son apostolat. Du faîte où elle venait à peine d'être portée, la mère Barat vit soudain l'horizon s'entr'ouvrir ; et voici quel éclair fit apparaître à ses yeux l'immensité de l'héritage destiné au Sacré-Cœur.

Il n'y avait pas huit jours qu'elle était élue supérieure générale, lorsqu'elle reçut une lettre de Mme Duchesne qui lui mandait qu'en la fête de l'Épiphanie, l'illustre abbé de la Trappe, dom Augustin de Lestrange, était venu visiter Sainte-Marie-d'en-Haut. Il revenait d'Amérique, où il avait fondé plusieurs monastères de son ordre. S'inspirant à la fois de ses souvenirs de missionnaire et du mystère de ce jour, il parla si fortement du malheur des nations qui ne connaissent pas Jésus-Christ, que Mme Duchesne sentit se réveiller l'ardeur qui depuis longtemps la poussait vers les missions. « Le 10 janvier, écrivait-elle, faisant mon oraison dans le dortoir des élèves, sur le détachement des Mages, je conçus le désir de les imiter. Je sentais tomber les liens qui me retenaient. Les peuples infidèles et surtout les tribus sauvages de l'Amérique ne quittaient plus mon esprit. Je voulais partir aussitôt[2]. »

C'était pour en demander l'autorisation qu'elle venait d'écrire à Mme Barat.

A la réception de cette lettre, la supérieure y reconnut l'écho de ses propres pensées. Elle ne put contenir sa ju-

[1] Roanne, 13 mai 1806.

[2] Grenoble, 23 janvier 1806, et relation écrite par Mme Duchesne avant son départ, 1818.

bilation, et elle fit cette réponse, qui est plutôt un chant d'actions de grâces : « Vive Jésus, ma chère fille ! votre lettre a frappé la partie sensible de mon cœur : je me suis sentie exaucée. Oui, voilà ce que je demandais pour vous depuis que le Seigneur vous a confiée à mes soins ! J'insistais avec ardeur auprès de lui, persuadée qu'il voulait de vous ce dévouement et cet entier sacrifice. »

Alors, laissant déborder dans un long épanchement l'ambition de toute sa vie, elle lui racontait confidentiellement son ancien désir d'aller évangéliser les nations infidèles, les vœux qu'elle adressait dans cette intention à saint François Xavier, ses regrets lorsque des ordres supérieurs l'avaient enchaînée à la France, sa prière constante pour que Dieu suscitât dans la Société un cœur embrasé du même zèle, sa joie enfin d'en voir la flamme éclater aujourd'hui dans Mme Duchesne.

« Que je serais heureuse, disait-elle, si le Seigneur, ayant tant de raisons de dédaigner mes services, voulait agréer les vôtres ! Ah ! à mon tour, prosternée à vos pieds, je vous supplierais de me recevoir pour votre petite servante... Mais maintenant c'est vous qu'il me semble voir, ma chère fille, aux pieds de Jésus-Christ et de votre indigne mère, lui demander s'il vous appelle à ce bonheur. Vous attendez le *oui* que vous avez cherché et qui paraît si long à vos désirs. Ah ! permettez que je ne le prononce pas encore ; mais je vous dirai : Espérez, nourrissez ce désir, travaillez à vous rendre digne de cette faveur ; de plus en plus fidèle à Jésus, ne mettez plus de bornes à ses miséricordes. J'attends le moment du retour pour vous entretenir de ce grand objet, le plus chéri de mon âme[1]. »

[1] Amiens, 3 février 1806.

Mme Duchesne crut toucher à cet objet de ses vœux : « Quoi ! répondit-elle dans son ardente reconnaissance, quoi ! il m'est donc permis de me livrer à la plus douce des espérances ! Mes vœux s'accompliront un jour ! dès maintenant je puis tendre par mes désirs et mes prières vers des contrées où je pourrai enfin rendre quelque service à Notre-Seigneur, et n'être riche que de Lui ! Quel aiguillon puissant pour m'exciter à me réformer que la crainte de me rendre indigne de ma haute destinée ! Avec quel respect mêlé d'attendrissement entendrai-je ces paroles de la bouche de ma tendre mère : *Je vous envoie... parmi les loups !* Oh ! si vous pouviez ajouter : *comme un agneau !* Avec quel transport prendrais-je sa vénérable main et la porterais-je sur ma tête, pour être bénie de cette sorte : *Ab illo benedicaris in cujus honore cremaberis !* Je suis souvent en esprit au moment de la décision, et plus souvent encore dans les lieux où elle me permettrait d'aller... Qu'il me tarde de savoir ce que vous avez à me dire ! Je me précipite à genoux en esprit pour l'entendre[1]. »

La mère Barat envoya la bénédictoin sous la formule demandée : *Sois bénie par Celui en l'honneur duquel tu vas être consumée.* C'est la formule liturgique employée pour la bénédiction de l'encens. « L'amour, a écrit Bossuet, l'amour est un pur encens qui n'a pas plus tôt touché au feu, qui est Dieu, qu'il s'exhale tout entier vers le ciel comme une pure et douce vapeur[2]. »

La même lettre exhortait Mme Duchesne à se préparer à sa grande mission par la prière. Celle-ci prit aussitôt acte

1 Grenoble, 1806. — Autographe sans date.
2 Lettre LXXV à la sœur Cornuau. — Meaux, 17 mai 1694.

de cette invitation pour obtenir de passer devant le saint Sacrement la nuit du jeudi saint. « J'espère que vous me ferez lever cette cruelle défense de ne jamais passer de nuit entière devant Dieu. De grâce, il me faut celle-là pour parler à loisir à notre bon Maître. »

Cette nuit mémorable fit époque dans la vie de Mme Duchesne. Voici comment elle-même en parle dans une lettre écrite le lendemain matin, et toute brûlante encore des flammes de la veille sainte : « O la bénite nuit !... Je l'ai passée tout entière dans le nouveau continent. J'ai voyagé d'ailleurs en bonne compagnie. D'abord j'avais précieusement recueilli au Jardin, au Prétoire, au Calvaire, tout le sang de Jésus. Je m'étais emparée de Lui au saint Sacrement, je le serrais étroitement, et je portais en tout lieu mon trésor pour le répandre, sans crainte de l'épuiser. Je voyais saint François Xavier se tenant devant le trône de Dieu, lui demandant de faire fructifier cette semence, et de m'ouvrir de nouvelles terres à éclairer. Saint François Régis était le pilote des voyageurs ; et bien d'autres saints encore, jaloux de la gloire de Dieu. Aucune tristesse, même sainte, ne pouvait, en cette nuit de notre rédemption, s'insinuer dans mon cœur, parce qu'il me semblait qu'il allait se faire une nouvelle application des mérites de Jésus !

« Les douze heures de la nuit, bien que passées à genoux, ont été bien vite écoulées, et sans fatigue pour moi qui, la veille encore, ne croyais pas pouvoir tenir une heure. J'avais tant à faire avec tous mes sacrifices ! J'avais à offrir une mère... et quelle mère ! des sœurs, des parents, une montagne. Et puis je me trouvais seule, avec des enfants tout noirs, tout grossiers ; et j'étais plus contente au milieu de ma petite cour que tous les potentats du

monde. Bonne mère, quand vous me direz : *Ecce ego mitto te,* je vous répondrai vite : *Je pars !* — Oh ! si c'était seulement avant la fin de l'année : je m'en suis presque flattée.

« Je vais tâcher de rendre triste la journée du vendredi saint ; mais j'y ai peu de dispositions, je suis montée à l'espérance[1] ! »

Avant que cette espérance pût se réaliser, Mme Duchesne devait attendre encore douze années. Mais ce n'était pas sans dessein que, dans cette nuit de sa Passion et de notre Rédemption, Jésus l'avait disposée de loin à sa mission par la vue des sacrifices que nous venons de l'entendre se prophétiser à elle-même. Ce n'était pas non plus sans une intention de miséricorde sur Mme Barat, qu'au lendemain de son élection, Celui qui cache un arbre dans un grain de sénevé et une moisson dans un épi, lui laissait entrevoir sur cette tige naissante de la Société qui n'avait encore que deux branches si frêles, Amiens et Grenoble, les deux puissants rameaux dont les rejetons devaient un jour ombrager les deux mondes.

La mère supérieure passa à l'Oratoire l'hiver et le printemps de cette année 1806. Elle consacra ce temps à donner au pensionnat une impulsion décidée dans la vertu. Elle s'inquiétait de voir l'ivraie qui germait déjà au milieu du bon grain. « Ce qui me déchire tous les jours, écrivait-elle alors, c'est le spectacle de tant d'âmes, de tant de jeunes personnes élevées par la religion, nourries dans la piété, et que le plaisir entraîne. Depuis un an seulement, que de ravages dans ces jeunes cœurs ! Hélas ! ce n'est plus l'amour de Dieu qu'il faut leur inculquer, cela ne les touche pas.

[1] Vendredi saint, au matin, 1806.

Faire naître des remords, menacer des châtiments éternels, afin que, dans un danger pressant, elles puissent s'en souvenir : c'est presque le seul espoir. »

Puis, comme cette confidence était adressée à Mme Duchesne, missionnaire future des peuples infidèles, la supérieure faisait cette comparaison : « Ah ! qu'il serait bien plus consolant, comme vous le dites vous-même, d'annoncer Jésus-Christ à des cœurs neufs et qui n'auraient pas abusé des grâces du salut! Toutefois, faudrait-il abandonner celles-ci parce qu'elles donnent plus de peine et moins de consolation? Non, ma chère fille. N'y aurait-il qu'une seule âme sauvée par nos soins, nous devrions nous dévouer jusqu'à la mort pour son salut. Sublime vocation que la nôtre! Puissions-nous en sentir tout le bonheur! Il n'en faudrait pas davantage pour nous élever à la plus haute perfection [1]. »

Cependant toutes les lettres de la mère générale témoignaient du désir qu'elle avait de revoir sa famille de Grenoble : « Je sens le besoin de verser mon cœur dans celui d'une amie à qui le Seigneur semble donner le même désir de le faire connaître et aimer... S'il m'était permis de vouloir quelque chose, je hâterais mon départ, et je serais bientôt sur vos montagnes [2]. »

Mme Barat put enfin réaliser ce vœu. Elle quitta l'Oratoire, et le 20 mai 1806, elle était de retour à Sainte-Marie-d'en-Haut.

Elle y demeura peu de temps. Quelques semaines seulement après son arrivée, elle reçut du Père Varin l'annonce qu'une fondation était demandée à Poitiers. Le Père Lambert, qui prêchait une mission dans cette ville, venait

[1] Amiens, 3 février 1806. — [2] *Ibid.*

de faire savoir à son supérieur que de pieuses personnes, maîtresses d'un pensionnat vaste mais peu prospère, offraient de céder leur établissement à la Société et de se mettre elles-mêmes sous la règle du Sacré-Cœur. Le Père Varin vit dans cette offre une indication de la volonté de Dieu. Croyant donc l'heure venue pour la petite barque de reprendre la mer, comme il s'exprimait, il exhorta la supérieure à se confier au Ciel et à livrer sa voile aux vents.

« Voici bien, ma chère sœur, lui écrivait-il, voici le moment où, plus que jamais, nous avons besoin de lumières et de grâces. Prions Notre-Seigneur avec une vive confiance, et il nous dirigera. Oui, il se souviendra de cette petite barque toute frêle qu'on n'a lancée à la mer que sur sa parole. Il se souviendra du pauvre pilote et des pauvres nautoniers qui ne se sont hasardés à la conduite de cette petite barque que par une vive confiance en son secours, et par le désir de lui rendre quelque service. Il ne les abandonnera pas à leur inexpérience et à leur faiblesse. »

Aux yeux du fondateur, cette faiblesse de l'instrument était d'ailleurs la raison principale d'espérer en Celui qui peut tout. Une sainte véhémence, une douce ironie animent ici ce paradoxe qui, depuis l'Évangile, inspire et justifie les hardiesses des saints : « Vous dites que vous tremblez par la crainte d'être un obstacle à l'accomplissement des desseins de Dieu? Que le bon Dieu vous bénisse, trembleuse perpétuelle! Je ne sais vraiment pas quel plaisir vous prenez à trembler toujours. Pour moi, j'en trouverais bien plus à espérer et aimer toujours. Ce plaisir grandirait à la pensée que c'est à un pauvre pécheur ignorant, sans force et sans lumière, que la bonté infinie de Notre-Seigneur

permet d'espérer avec toute confiance et de l'aimer avec tendresse.

« Non, non, je ne tremblerai que lorsque j'aurai renoncé à Notre-Seigneur pour me donner au monde. Mais, tant que je sentirai en moi une volonté d'être à Lui, rien ne sera capable de me faire trembler; et mes misères et mes péchés, loin de diminuer ma confiance, ne feront que l'augmenter[1]. »

Le Sacré-Cœur de Poitiers naquit de cet acte de foi.

[1] Vichy, 14 juin 1306.

CHAPITRE III

FONDATION ET NOVICIAT DE POITIERS

Juillet 1806 à novembre 1807.

Ce fut le 10 juillet 1806 que Mme Barat, accompagnée de la mère Henriette Girard, se mit en route pour la fondation de Poitiers. Elle partait fort souffrante du mal ancien et renaissant dont elle n'avait été qu'imparfaitement guérie, dans son séjour à Paris de l'année 1804. Mais à peine fut-elle à la première station de son voyage qu'une guérison instantanée, complète, lui fut le signe que Dieu agréait son entreprise et bénissait sa confiance. Elle le racontait ainsi à Mme Duchesne :

« Vous savez en quel état je vous quittai. En arrivant à Lyon, l'échauffement de la route avait encore augmenté mon mal, et j'étais pire que l'année dernière. Éloignée de vous qui êtes ma bonne Samaritaine, je pensai que personne autre que Jésus-Christ ne pouvait me guérir. Je m'en allai donc me plaindre doucement à Notre-Seigneur dans la communion. Je lui représentai combien ma position serait pénible et difficile pendant un si long voyage. Puis je demeurai tranquille. Comment ne l'aurais-je pas été après tant de marques que Dieu m'a données de son

amour? Je n'étais pas sortie de Lyon que tout avait disparu, sans que j'eusse rien fait pour me guérir. Malgré l'extrême chaleur, le peu de repos, la mauvaise nourriture et le reste, tout fut fini en une nuit. Je suis entièrement guérie[1]. »

Elle l'était si complètement que, plusieurs mois après, elle écrivait : « Je ne me suis nullement ressentie de ma maladie depuis mon départ de Lyon. »

La route fut difficile. Mme Barat elle-même nous en a raconté les péripéties dans un journal où les événements ont leur vive peinture. Traînée dans les voitures publiques, de Lyon à Moulins, de Moulins à Limoges, par Montluçon et Guéret, mise en contact avec des compagnons de route de toute foi et de toute classe, l'épouse de Jésus-Christ ne se plaignait, ne s'étonnait que d'une chose : l'indifférence de tant d'hommes pour ce Sauveur qui les a si prodigieusement aimés. Alors elle faisait un retour sur la prérogative de sa vocation : « Combien, dit-elle, je remerciais la bonté de Dieu de nous avoir choisies et séparées de ce monde pervers et plongé dans les choses terrestres, qui ne le connaît point! Qu'avions-nous fait pour mériter une telle grâce, et par quelle reconnaissance ne devrions-nous pas nous dévouer à ce divin Maître et nous sacrifier pour lui gagner des âmes! Ces sentiments me pénétrèrent pendant tout le voyage, et ranimèrent mon zèle, surtout dans les occasions où, nous arrêtant chez quelques bons paysans, interrogeant les enfants sur leur catéchisme, je les trouvais dans une telle ignorance que j'eusse désiré rester parmi eux pour les instruire de leur religion et leur apprendre à aimer Dieu[2]. »

[1] Poitiers, 1er août 1806.

[2] *Journal du noviciat de Poitiers,* p. 4.

Un peu plus loin elle ajoute : « Du moins je tâchai de leur inspirer le désir de le connaître et de le servir, leur assurant que de mon côté je ferais tout ce que je pourrais pour leur procurer des maîtresses d'école. Ainsi je laissai les mères et les enfants satisfaits[1]. »

De Limoges à Poitiers les voyageuses durent se contenter d'une voiture de roulage chargée de marchandises. Sur le devant, tout au faîte, on avait ménagé une sorte de niche où elles purent, non sans peine, grimper et se blottir sur une couche de foin. « Quand j'eus vu cette voiture, dit Mme Barat, je compris que le divin Jésus de Nazareth l'avait permis ainsi pour me faire pratiquer l'humilité et la pauvreté dans mon arrivée à Poitiers. Je me réjouis intérieurement d'avoir quelque ressemblance avec notre bon Sauveur, et j'augurai bien de la fin de mon voyage[2]. » Une autre voiture suivait avec son chargement, conduite par un domestique. Le domestique s'appelait Jacques, le maître s'appelait Cadence. Cadence et Jacques rivalisaient si bien de lenteur, que le premier jour on ne fit que trois lieues. On arriva fort tard, à dix heures du soir ; on soupa à l'auberge avec les voituriers, le repas fut fort pauvre, le logement plus pauvre encore. « Notre chambre, dit la voyageuse, ressemblait assez à celle que Gresset dépeint dans sa *Chartreuse* ; l'université des rats y vint tenir assemblée pendant la nuit. Nous aurions eu bien peur dans cette maison isolée, si nous n'avions eu toute notre confiance en Dieu. Nous reprîmes notre route, et cheminions lentement vers la ville de Poitiers, ne faisant que sept lieues par jour, ne nous fatiguant point, et ayant toute liberté de lire, chanter, prier, méditer sur notre voiture. »

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 12. — [2] *Ibid.*, p. 8.

Les bons moments étaient ceux où l'on pouvait entrer dans l'église de quelque village, y entendre la messe, s'y confesser et communier. C'est ainsi que Mme Barat célébra la fête de sainte Madeleine, sa patronne : « Je ne pouvais, écrit-elle, me lasser de remercier Dieu de nous avoir ménagé une telle faveur à pareil jour. J'avoue que je goûtai plus de joie à célébrer cette fête dans cette retraite, à l'abri des compliments et des bouquets, que je n'en aurais eu dans une de nos maisons[1]. »

Ce fut seulement le 23 juillet, treize jours après le départ, que la fondatrice fit son entrée à Poitiers dans un fort pauvre équipage, et sous une pluie battante qui dura toute la journée. « Il est vrai, dit-elle gaiement, que je ne craignais pas qu'on eût fait quelques frais pour me recevoir et que la fête en fût troublée. » Ainsi trempées, ruisselantes, sans autre introducteur qu'une pauvre femme chargée de leurs modestes paquets, les deux religieuses frappèrent timidement à la porte de cette maison des Feuillants, que bientôt le Sacré-Cœur allait ouvrir aux plus grandes familles de la contrée.

L'abbaye des Feuillants avait un nom célèbre dans les annales du Poitou. Elle avait été fondée en 1618 par le roi Louis XIII, pour les religieux de la réforme de Cîteaux. Comme tant d'autres, la commende l'avait fait dégénérer ; puis la révolution y avait amoncelé de lamentables ruines. L'église n'existait plus, mais les restes du couvent étaient considérables encore. Bâti entre la rue actuelle des Feuillants et la rivière du Clain, le monastère présentait au nord un vaste cloître dont les arcades cintrées entouraient le préau de leur sévère enceinte. De larges corridors, de

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 12.

grandes salles voûtées s'ouvraient sur les jardins, qui, disposés en terrasses, descendaient vers la rivière. De ce côté, de légères collines relèvent la vue vers le ciel : c'est la solitude de la campagne; et seul le bruit des moulins y fait entendre sa cadence monotone, au milieu du silence d'une belle nature.

« Quand nous eûmes franchi le seuil, raconte Mme Barat, une vieille servante nous introduisit dans une grande salle pour y attendre les maîtresses. Elles ne vinrent pas tout de suite, et j'eus le loisir de me livrer à mes réflexions. La pensée que j'allais prendre le gouvernement de cette maison accabla ma faiblesse, quoique je m'appuyasse uniquement sur le secours de Dieu. Enfin ces demoiselles parurent... L'accueil qu'elles me firent fut honnête, et tel qu'il convenait envers une personne qu'elles n'avaient pas eu le temps de désirer. » De son côté Mme Barat ne connaissait guère que de nom les pieuses filles qui offraient de se donner, par elle, au sacré Cœur de Jésus.

La première était Mlle Lydie Chobelet du Bois-Boucher. Aux premières menaces de la révolution, les demoiselles Chobelet, — elles étaient trois alors, — étaient venues de leur petite ville de Soullans à Poitiers, moins pour s'y abriter que pour s'y dévouer à la cause de Dieu. Là, en pleine Terreur, elles avaient osé ouvrir une école où le nom de Jésus-Christ était publiquement enseigné et adoré! On les avait dépouillées, chassées, emprisonnées : elles s'étaient vues à deux pas de l'échafaud. Mais à peine avaient-elles recouvré leur liberté, et la France un peu de calme, qu'elles avaient repris leur école et leurs projets. Le couvent des Feuillants ayant été mis en vente, elles l'achetèrent, et appelèrent autour d'elles les âmes décidées à servir Dieu dans la vie religieuse et l'enseignement de la jeunesse.

C'était là une de ces ébauches de l'œuvre du Sacré-Cœur, comme nous en rencontrerons souvent dans cette histoire; une de ces aubes matinales qui n'attendent que le lever d'un grand corps lumineux pour confondre leur lueur naissante dans sa clarté.

L'essai de Mlles Chobelet ne réussit pas, et, à l'époque où nous a conduits ce récit, Mlle Lydie, âgée de quarante ans, était la seule des trois sœurs qui restât dans le monastère. De la petite communauté qu'elle y avait réunie, elle n'avait conservé qu'une fidèle compagne d'une trentaine d'années, appelée Joséphine Bigeu.

Joséphine Bigeu, dernière fille de M. Charles Bigeu. avoué près la cour de Poitiers, et d'une femme exemplaire, Radegonde Audidier, semblait, par son attrait, ses vertus et ses talents, prédestinée au Sacré-Cœur : « Elle avait, nous apprend une de ses premières compagnes dans la vie religieuse, elle avait l'extérieur d'un ange plus que d'une simple mortelle qui a péché en Adam. Tout en elle était l'expression de la modestie la plus parfaite et de la plus grande dignité[1]. »

Elle était très instruite. Par dévouement pour son jeune frère, elle avait appris avec lui les sciences humaines, les belles-lettres, l'histoire, le latin même, se trouvant ainsi conduite à cette science virile qui fut un des caractères et une des forces des premières mères du Sacré-Cœur. Il est vrai que par ailleurs elle s'était retrouvée femme. Elle avait dans son enfance aimé sa propre personne, qui était remarquable, la parure, et jusqu'à cette malheureuse chevelure dont elle avait cherché par l'art le plus obstiné à corriger la rousseur. Mais du jour où, vers l'âge de treize

[1] *Récit de la mère Thérèse Maillucheau*, p. 75.

à quatorze ans, la beauté de Jésus-Christ lui était apparue dans une cérémonie religieuse, chez les Filles de Notre-Dame, elle n'avait aimé que lui par-dessus toutes choses.

Alors elle se retira des fêtes du monde, puis des fêtes de la famille, couchant sur la dure, se levant à cinq heures, vivant en recluse dans un pauvre cabinet froid qu'elle s'était fait attribuer au fond de la maison. Là, durant la Terreur, sa mère stupéfaite la surprenait à genoux devant son crucifix, priant, fondant en larmes pendant des heures entières, dans une extatique douleur. « Il faut bien, répondait-elle, que je me confesse à Dieu, puisque je ne peux plus me confesser aux prêtres. » En même temps, brûlant de zèle, elle trouvait le moyen de rassembler tantôt de jeunes filles comme elle pour méditer et prier, tantôt de petits enfants qu'elle catéchisait et préparait en secret à leur première communion.

Joséphine avait été une des premières Poitevines qui avaient répondu à l'appel de Mlle Chobelet. Mais maintenant, se voyant seules, et d'ailleurs aspirant à une plus haute perfection, toutes deux avaient résolu de se donner au Sacré-Cœur. « Cette dame et sa compagne avaient soif de faire à Dieu le sacrifice de leur liberté, dit Mme Barat. Je reconnus des âmes généreuses, détachées, prêtes à ce que Dieu voulait d'elles. Avec de telles âmes, déjà formées d'avance aux vertus religieuses, je ne devais pas avoir beaucoup de peine, et j'eus dès lors la confiance, moyennant la grâce de Dieu, de réussir promptement. Mais il ne fallait pas se borner à un si petit nombre pour le noviciat que je devais inaugurer[1]. »

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 20.

La Providence y pourvut. A Bordeaux, le Cœur de Jésus avait parlé pendant ce temps-là à un autre groupe de femmes. Instruites de l'existence de la Société, initiées à son esprit, plusieurs n'attendaient plus que la permission d'y entrer. Elles le firent savoir à la supérieure. Mme Barat partit. Le 12 août elle était rendue dans cette ville.

Elle la trouva encore sous l'impression de la parole d'un des Pères de la foi, le Père Enfantin, prédicateur puissant, qui avait converti un grand nombre d'âmes. Il en avait aussi engagé quelques-unes dans les sentiers de la perfection religieuse. Six jeunes filles, entre autres, se donnant au Seigneur avec un élan tout méridional, s'étaient déjà constituées en communauté. Un jour même, impatientes de vivre dans la retraite, elles avaient tout quitté pour aller se réfugier dans la vigne de l'une d'elles qui s'appelait Angèle. Là, elles s'étaient logées en une pauvre maisonnette avec la confiance d'une foi qui ne doute de rien; et, pendant trois mois entiers, elles y avaient vécu de la vie pénitente des vierges du désert.

Maintenant les Bordelaises étaient réunies sous le toit à demi monastique de Mlle Vincent. « C'était une vertueuse dame, raconte le journal de Mme Barat, qui, avec quelques compagnes, tenait école pour les pauvres, faisant le bien, en attendant quelqu'un qui lui apprît à le faire mieux encore et d'une façon plus solide. » Là, les six solitaires suivaient une règle donnée par le Père Enfantin, et qui était à peu près celle du Sacré-Cœur. Elles lui appartenaient donc avant de le connaître. C'était là comme un de ces essaims fourvoyés qui, poussés par le vent du ciel, vont s'abattre d'abord sur quelque branche tremblante, en attendant qu'une reine vienne se mettre à leur tête, et leur montre une ruche.

Les premières entrevues de Mme Barat avec chacune de ces filles lui permirent de distinguer celle qui avait été la principale zélatrice de leur pieux dessein. Elle s'appelait Élisabeth Maillucheau. Ses parents demeuraient tantôt dans leur vignoble de Saint-André-de-Cubzac, tantôt à Bordeaux, où ils possédaient une maison et des celliers. Élisabeth était l'aînée de la famille, et son père l'aimait beaucoup à cause de son bon caractère et de ses talents distingués. Il lui avait fait donner une belle instruction : elle savait l'espagnol et un peu de latin ; elle était musicienne, et elle faisait des vers. Elle avait traversé la Révolution dans l'exercice de ce dévouement à l'Église que nous trouvons à la source de toutes ces premières vocations. Dès qu'elle avait parlé de se faire religieuse, ses parents alarmés l'avaient confinée avec eux dans leur campagne de Saint-André-de-Cubzac. Mais si les instructions de la ville lui manquaient, il lui restait encore ses livres et sa harpe. Elle reprit en espagnol la lecture de sainte Thérèse; elle composa des airs pour les cantiques de la sainte, et s'anima à imiter son amour de Dieu en les chantant. Cependant la Mission ayant été donnée à Bordeaux par les Pères de la foi, on lui permit de la suivre. Élisabeth avait alors vingt-neuf ans. C'était le moment décisif pour sa vocation. Aucune épreuve rigoureuse, humiliante, bizarre même ne lui fut épargnée par le Père Enfantin. Elle triompha de tout. Les parents finirent par se laisser vaincre ; et Mme Barat étant allée les visiter à Saint-André-de-Cubzac, ils furent bien consolés en voyant à quelle mère ils allaient donner leur fille.

Dès les premiers jours de son entrée en religion, Élisabeth prit le nom de Thérèse ; nous ne lui en donnerons plus d'autre désormais : à défaut du génie de Thérèse

d'Avila, elle apportait au Sacré-Cœur quelque chose de l'amour que cette Sainte éminente avait apporté au Carmel.

Rien en elle cependant qui saisît au premier abord, sinon sa simplicité. On ne lui eût trouvé qu'une aptitude médiocre, disons le mot, qu'une radicale incapacité pour les choses de la terre. Le tact du monde lui manquait, et toute l'intensité des facultés de l'âme se portait en haut : c'était une âme du ciel. Aussi, dès que l'entretien touchait aux choses de Dieu, elle se transformait; une onction pénétrante dont nous ne tarderons pas à produire des preuves, une limpidité pleine de lumière, une animation de parole à laquelle l'accent gascon prêtait une vivacité originale, révélaient ses secrètes ardeurs. Ce qui la soulevait ainsi, ce qui chez elle entraînait, absorbait tout le reste, c'était une indicible passion pour Jésus-Christ. Son besoin le plus insatiable était de le visiter dans le saint Sacrement et de se sentir près de Lui. « Et que faites-vous là pendant ces longues heures? » lui demandait-on un jour. — « Je le dévore, et il me dévore, » répondit-elle. C'était vrai; il semblait que l'élément humain était consumé en elle par la flamme divine. Aussi la contemplation l'emportera toujours en elle sur l'action. Dans la famille religieuse où elle va être reçue, elle ne sera pas comme Mme Duchesne l'infatigable apôtre, ni la grande institutrice comme la mère Bigeu, ni l'organisatrice des maisons nouvelles comme la mère de Charbonnel, ni la formatrice des âmes comme la mère Desmarquest. La mère Thérèse est l'émule non de Marthe, mais de Marie : c'est la fiancée mystique du Roi des rois.

Chaque jour le Père Enfantin adressait aux postulantes de chaleureuses instructions dans la petite chapelle de Mlle Vincent. On y accourait en foule, et une sorte de sainte

contagion pour la vie religieuse avait gagné les jeunes chrétiennes de la ville. « Je ne pouvais leur promettre de les emmener toutes, écrit Mme Barat, étant plus de trente qui vinrent me solliciter. Huit seulement me parurent devoir être préférées, y compris les six qui s'étaient réunies et qui pressaient le plus [1]. »

Les huit postulantes furent dirigées sur Poitiers par convois successifs. La mère Barat les conduisait jusqu'aux bords de la Gironde, et là elle les bénissait au milieu des sanglots de leurs amies, inconsolables de ne pouvoir partager leur sort.

L'aspect de ce rivage réveilla dans son âme d'anciennes et chères ambitions. Elle en rendait compte ainsi à Mme Duchesne : « Il y a quelques jours, étant allé conduire mes compagnes qui partaient pour Poitiers, tandis qu'elles prenaient la Garonne, je restai sur le port à les regarder, ou plutôt à examiner les vaisseaux, en assez grand nombre, qui le bordaient de toutes parts. Bientôt, perdant de vue et de pensée mes sœurs de Bordeaux, il me semblait que nous nous trouvions toutes deux dans cette ville, prêtes à nous embarquer sur un de ces navires, pour aller enfin où vos désirs vous appellent. Que j'aurais voulu que vous eussiez partagé la vue de ce beau port, que ces pensées rendaient plus cher à votre mère [2] ! » Était-ce un pressentiment? Était-ce un secret avertissement du ciel, et comme un de ces souffles précurseurs qui apportent aux navigateurs les parfums d'une terre promise? Toujours est-il que ce fut à ce même port de Bordeaux que, plus tard, Mme Duchesne s'embarqua pour la Louisiane.

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 25.

[2] Bordeaux, 30 août 1806.

Mme Barat partit de Bordeaux la dernière. Le vénérable archevêque, Mgr d'Aviau, vit avec un extrême regret la mère et les filles s'éloigner de sa ville et de son diocèse. « Je ne fais que vous prêter ces brebis de mon troupeau, dit-il à la supérieure. Je compte bien qu'un jour vous me les ramènerez, pour y former un bercail. — Monseigneur, c'est notre espoir, répondit la mère générale; et, en attendant l'honneur de vivre sous la conduite d'un pasteur tel que vous, nous allons travailler à nous en rendre dignes. » Mgr d'Aviau la bénit ensuite, la laissant pénétrée de vénération et de reconnaissance. Enfin le 6 septembre, après une absence de trois semaines, Mme Barat était de retour à Poitiers.

A la colonie recrutée à Bordeaux se joignit une Poitevine, Mlle du Chastaignier, nature d'une activité trop vive, trop extérieure, mais généreuse et charitable, qui avait rendu son nom populaire à Poitiers parmi les pauvres, les malades, les prisonniers et les enfants. Elles étaient donc onze en tout, différentes d'âge, de rang, d'aptitudes, d'attraits, mais se complétant mutuellement par ces différences mêmes. Qui les avait ainsi choisies et associées? « Le Seigneur, dit l'Écriture, appelle les étoiles des profondeurs du firmament. Elles lui répondent : Nous voici, et elles répandent pour lui leur douce clarté. » Ainsi s'était formée la constellation d'âmes destinées à composer le noviciat de Poitiers.

Ce noviciat s'ouvrit le 8 septembre par la prise d'habit des onze postulantes. Un des Pères de la foi, le Père Gloriot, leur rappela que le dessein de Dieu était qu'elles devinssent des *saintes* et de *grandes saintes*. Il leur parla du fruit ou de vie ou de mort que leur exemple porterait dans les générations appelées à leur succéder. Il appela en

témoignage l'histoire de l'abbaye qui les abritait. Sa dernière parole fut : « Que ces considérations agrandissent vos âmes ; et méritez l'honneur de si hautes destinées, en sachant vous humilier, en sachant aimer, en sachant souffrir[1]. »

Tel fut aussi le sujet des entretiens de Mme Barat. Le jour de sainte Thérèse, parlant à ses filles de la réformation du Carmel, elle sembla leur prédire que notre siècle pourrait voir une pareille effusion de l'esprit de sainteté, et que leur Société ne devait pas y être étrangère. « Oui, nous sommes appelées à la même perfection, dit-elle, nous en avons les mêmes moyens. Si nous sommes fidèles, Notre-Seigneur est prêt à nous faire les mêmes grâces, et il trouvera ses délices avec nous comme avec les premières compagnes de sainte Thérèse. Comprenez bien cela : Dieu a de grands desseins sur nous ; car pourquoi aurait-il fait en notre faveur comme des miracles pour nous réunir dans ce saint asile, s'il n'avait des vues particulières sur nous ? Sacrifions-lui donc tout ce qu'il demandera ; sacrifions-nous nous-mêmes, comme Thérèse de Jésus, et soyons remplies comme elle de l'amour de Jésus-Christ pour l'inspirer aux autres[2]. »

Les sœurs purent bientôt comprendre quels étaient « ces miracles » que la Providence avait faits pour les réunir, car un des premiers soins de la mère générale fut de mettre leurs âmes en présence les unes des autres : « Dans ces commencements, rapporte la sœur Thérèse, notre mère avait entrepris de nous faire raconter aux récréations les traits de notre vie où votre bonté miséricordieuse s'était le plus montrée, ô mon divin Maître ! Ces traits intéressaient

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 31. — [2] *Ibid.*, p. 38.

tout le monde. Nous nous félicitions d'avoir quitté ce siècle pervers, et de ne plus lui appartenir en aucun point. » — « On trouvait toujours trop courtes ces récréations, dit la supérieure. Quelquefois on me demandait en grâce de les prolonger, parce que le narrateur en était à l'endroit le plus intéressant de son histoire. J'avais parfois égard à cette demande, mais le plus souvent la cloche coupait la parole[1]. » La sœur Thérèse ajoute que, les récits menaçant de devenir interminables, particulièrement aux récréations du soir, Mme Barat avait fini par mesurer à chacune le temps qu'elle lui accordait, au moyen d'une épingle piquée à la chandelle[2].

Une retraite fut prêchée dans les derniers jours d'octobre par les Pères Lambert et Enfantin. Mme Barat s'y livra sans réserve au Saint-Esprit : « Ses mouvements vers Dieu, rapporte la sœur Thérèse, s'annonçaient soit à table, soit en récréation, par un recueillement et une modestie qui se répandaient sur ses filles. Dans nos réunions, ses paroles étaient de feu. Comme nous approchions de la fête de Tous les Saints : « Calme du ciel ! » répétait-elle du ton le plus pénétré, « calme du ciel ! » puis elle entrait dans un silence profond qu'il ne venait à la pensée de personne d'interrompre. Elle reprenait ensuite : « J'aurais bien des « choses à vous dire, mais vous ne pourriez pas les porter. Plus tard Dieu vous instruira ! » Elle disait aussi : « Jésus, dans sa miséricorde, réserve de grandes choses « à la Société; mais il faut beaucoup prier, car il faudra « beaucoup souffrir. Ce n'est que par la croix que la fa- « mille du Sacré-Cœur pourra subsister. »

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 36 et 127. — [2] *Récit de la mère Thérèse*, p. 95.

La sœur Thérèse ajoute : « Il semblait que Jésus, pendant ces jours de grâces, ne se cachait à nos yeux que sous un léger nuage. Nous sentions son divin Cœur se dilater dans les nôtres avec une telle profusion qu'il les faisait s'écrier : « C'est trop, Seigneur, c'est trop ! » Aussi avions-nous pris en dégoût toute autre nourriture que le pain de la parole. C'était presque le scandale de la bonne vieille Marie, l'ancienne et fidèle servante de Mlle Chobelet, qui, voyant tous ses plats lui revenir à peu près intacts, disait avec désespoir : « Ah ! mon Dieu, ces bonnes mères, comme « elles aiment le bon Dieu ! mais elles ne mangent « pas[1] ! »

Après la retraite prêchée par les Pères de la foi, des prêtres du plus haut mérite en entretinrent les fruits en prêtant leur ministère à la petite famille. A leur tête se plaçaient les vicaires généraux, M. l'abbé de Pradel, confesseur de la communanté, M. l'abbé Soyer plus tard évêque de Luçon, confesseur des pensionnaires; surtout M. de Beauregard, curé de la cathédrale, homme de grande vertu et de beaucoup d'esprit, que la Révolution avait déporté à Cayenne, et que nous retrouverons évêque d'Orléans. « Le dimanche, quand il avait confessé, prêché, catéchisé, il venait, dit Mme Barat, se délasser parmi nous, et nous donner ses miettes, comme il s'exprimait. Il nous parlait de nos devoirs, mais toujours pour nous porter à prendre confiance en Dieu et à goûter le bonheur de notre état. »

Dans cette œuvre des âmes, la grande ouvrière était Mme Barat. Elle-même en a fait l'histoire dans un précieux journal que complètent les souvenirs de la mère

[1] *Récit de la mère Thérèse*, de 101 à 105.

Thérèse; et, malgré l'humilité dont s'enveloppe la fondatrice, on y suit bien le travail de son gouvernement et de son enseignement.

Deux fois par semaine, elle faisait à ses filles des conférences sur les mystères de la vie de Jésus-Christ, les exemples des saints, les règles de l'Institut. Sa parole était, pour ainsi dire, pétrie de la substance des Écritures. Elle aimait surtout saint Paul, qu'elle citait beaucoup et d'une façon excellente. « Quoi, mes filles, disait-elle, vous ne seriez pas touchées en l'entendant s'écrier : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ? — Ma vie est cachée en Jésus-Christ. — Je ne vis plus, mais Jésus vit en moi. — Je ne puis rien, mais je puis tout en Celui qui me fortifie!* La confiance et l'amour de ce grand saint pour son Dieu, rapporte la mère Thérèse, avaient passé dans son âme; elle pensait, elle espérait en échauffer l'univers entier. »

Souvent aussi elle prenait ses novices dans sa chambre, tantôt séparément, tantôt par petits groupes, et là elle « leur parlait de la vie intérieure et des diverses manières dont Dieu se communique aux âmes de bonne volonté ». — « Je leur ouvris l'accès le plus facile auprès de moi, raconte son journal. Ces soins m'étaient agréables. La consolation de pouvoir mettre en ces cœurs l'amour de Jésus-Christ, que je voyais glorifié et servi dans la maison, était déjà pour moi une première récompense. »

A travers la variété de ces instructions, on distingue aisément les lignes principales suivies dans cette conduite spirituelle des âmes. Les dépouiller d'elles-mêmes par l'abnégation, soit intérieure, soit extérieure, afin de les agrandir par ce dépouillement; les remplir de Jésus-Christ par l'union de charité et de conformité avec Lui; les épancher au dehors par l'exercice du zèle et le service du

prochain : tels sont les trois mouvements que nous constaterons, ici et partout, dans la direction de Mme Barat. Volontiers les comparerai-je à ce que Dieu a fait pour former ces beaux lacs que le voyageur rencontre sur le sommet des montagnes, et que les savants regardent comme des cratères éteints. Il a fallu d'abord que le volcan vomît toutes ses impuretés de scories et de lave. Puis quand il se fut ainsi épuré, creusé, agrandi à la manière d'une vaste et profonde coupe, l'eau du ciel y descendit et la remplit jusqu'au bord. C'est alors qu'elle deborda, et, s'épanchant au dehors, alla porter dans la vallée la fertilité et la joie.

Mme Barat n'épargna rien pour jeter ses novices dans les voies du renoncement : c'est la première loi. « Ma mère, dit la sœur Thérèse, ma mère, dont le désir, je devrais dire la passion, était de nous conduire à l'union avec Jésus-Christ, ne voyait pas de meilleur moyen d'y parvenir que de nous inspirer un profond oubli de nous-mêmes. Aussi ne souffrait-elle pas sans peine ces petites misères de femme, ces petits retours sur soi-même, et ces soins excessifs d'une délicatesse qui se croit toujours sans force. » — « La vertu, a dit sainte Madeleine de Pazzi, n'a de féminin que le nom : elle est virile pour tout le reste. »

Dans ces vues, la supérieure fit de la vie du noviciat une rude vie de travail. Il fallait tout réparer, tout meubler, tout apporter dans cette grande abbaye nue et délabrée. Les novices charriaient les lits, les meubles, les pierres même. « Notre mère, dit la sœur Thérèse, nous servait de modèle, étant toujours à la tête de ce qu'elle nous imposait, aimant à prendre pour elle le travail le plus rude, mais avec cela ne perdant jamais sa dignité,

jointe à une grande bonté. Il n'en fallait pas tant pour nous exciter. »

Au travail se joignaient de grandes privations. Sans fortune, sans dot, sans élèves non plus, — on n'en avait que cinq dans ces premiers temps, — que de fois la communauté se vit réduite aux abois! Alors la suprême ressource était dans l'industrie de la vieille Marie. Quand celle-ci voyait la détresse de la mère économe : « Soyez tranquille, disait-elle, je me charge du dîner. » Elle sortait; quelques légumes glanés dans le jardin, ou la vente de vieux chiffons et de papiers inutiles, lui procuraient l'humble repas des sœurs. On faisait tout par soi-même; on ne portait que des vêtements usés et rapiécés. C'était particulièrement le désespoir de la vive Mme du Chastaignier, vouée à un ravaudage si pitoyable que parfois elle en était toute déconcertée. Alors elle se disait : « Pourquoi donc ai-je quitté ma vie de bonnes œuvres, où du moins je jouissais du bien que je faisais, et suis-je venue ici prendre cette ingrate besogne? » L'amour de Dieu triomphait bien vite de la tentation, et d'ailleurs la seule vue de Mme Barat faisait reprendre cœur à l'ouvrage.

« En effet, chargée du poids des affaires temporelles, qui étaient en mauvais état, ma mère, dit la mère Thérèse, portait son fardeau avec un calme et une douceur inaltérables. Elle semblait ne compter que sur le trésor du ciel, et déjà elle le possédait dans son cœur. Combien de fois, lorsqu'il fallait nous nourrir, et qu'il n'y avait pas une obole dans la maison, Dieu pourvut à tout! Ainsi les religieuses étaient tenues dans la paix : nous n'avons jamais souffert[1]. »

Bientôt ce fut la croix de la contradiction. Le zèle de

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 89 et 115.

certaines gens s'alarmait de la naissance de cet établissement, comme menaçant les autres institutions de la ville. « Qui aurait jamais cru, observe la supérieure, que quelques filles occupées à balayer, à coudre, à enseigner les éléments de la grammaire et à balbutier le latin de leur office, pussent porter tant d'ombrage? » Les novices s'en effrayèrent : Mme Barat ne vit qu'une nouvelle raison de s'humilier en se confiant en Dieu. « Si tout nous réussissait sans peine, leur disait-elle, peut-être nous imaginerions-nous que Notre-Seigneur est bien content de nos services, et nous nous croirions des personnes capables. Mais, ô mon Dieu, vous savez ce que nous sommes par nous-mêmes. Pauvres, ignorantes, faibles, que pourrions-nous faire si vous ne nous tendiez la main? Ce qui nous console, c'est que vous n'avez pas besoin de secours humains pour exécuter les plus grandes choses. N'avez-vous pas choisi douze pauvres pêcheurs pour aller prêcher l'Évangile par toute la terre? Ainsi notre faiblesse ne nous découragera pas. Bien loin de là, car je sais que c'est votre divine conduite de choisir ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort[1]. »

Mais cette lutte extérieure contre la contradiction, la misère, la fatigue, n'était pas la plus pénible violence que Mme Barat imposât à la nature. Elle faisait au sens propre une guerre acharnée ; tout ce noviciat ne fut qu'une longue campagne dirigée contre lui. « Il ne se passait pas de jour, raconte sa fervente fille, sans qu'elle nous exerçât à renoncer à notre volonté, nous assujettissant aux choses qui semblaient viles à la nature. L'une était envoyée pour aider le jardinier ; l'autre devait aller remplacer Madeleine,

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 65.

petite fille d'une douzaine d'années, qui gardait les vaches dans l'enclos. Ma mère ordonnait cela du ton le plus naturel, comme si nous n'avions jamais fait autre chose de notre vie. Plusieurs en concluaient que, n'étant pas jugées capables d'autre emploi, elles étaient reçues comme sœurs coadjutrices, et elles ne cherchaient pas à savoir la vérité[1]. »

Cette volonté propre, Mme Barat la poursuivait jusque dans les hauts refuges de la piété elle-même. « Ainsi, dit la sœur Thérèse, celle qui avait un goût dominant pour l'oraison était, contrairement à son penchant, chargée de nettoyer, cirer, soigner les bêtes. » C'est d'elle-même qu'elle parle ainsi ; et voici, en effet, comment la supérieure la faisait descendre de ses douces communications avec Jésus-Christ aux plus humbles offices de la maison.

« Durant les longues visites de la sœur Thérèse au saint Sacrement, dit Mme Barat, j'entrais dans la chapelle. Sœur Thérèse ne m'entendait pas. Je l'appelais de nouveau : « Il faut aller au jardin, » lui disais-je. La novice, comme sortant d'un songe, me regardait. « Oui, « répétais-je, il faut aller au jardin couper de l'herbe « pour les vaches. » Elle partait promptement, travaillait avec ardeur, puis revenait vers moi : « Ma mère, j'en ai « cueilli une bonne provision ; puis-je retourner à la cha- « pelle ? — Non, coupez-en le double. — J'y vais, » répondait-elle. A cette occupation en succédait une autre ; sœur Thérèse s'était privée de sa chère visite, mais elle avait offert à son divin Époux la meilleure de toutes les prières, qui est le sacrifice. » — « Soyez Marie de désir et

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 109 à 117.

Marthe par obéissance, » a écrit Bossuet : c'était aussi la maxime de la mère Barat.

Un autre jour, l'adoratrice, s'étant oubliée devant Notre-Seigneur, était arrivée en retard à un exercice de la communauté. « Qui vous a autorisée à manquer à la règle pour vous livrer à vos dévotions particulières ? » Et comme celle-ci se tenait silencieuse et humiliée : « Je ne suis plus votre mère ; pendant trois jours, vous ne me donnerez plus ce nom. » La sœur Thérèse nous apprend qu'elle pleura beaucoup, et qu'on ne pouvait lui imposer une pénitence plus pénible que celle-là.

On voit par ces exemples quel était le caractère de l'autorité de Mme Barat. Elle régnait par la bonté ; mais « au sein de cette bonté, sa force ne l'abandonnait pas ». Ses réprimandes étaient fermes, ses pénitences sérieuses ; ensuite on la trouvait toujours prête à pardonner, pourvu qu'on s'humiliât. En outre il était rare que ces pénitences elles-mêmes ne portassent pas le cachet d'un grand esprit de foi. Un jour une novice se permit une plainte ou une plaisanterie sur sa robe rapiécée. Rire de la pauvreté, c'était aux yeux de Mme Barat un crime de lèse-majesté envers le Roi de l'étable : « Vous n'appréciez pas votre honneur, dit-elle à la sœur coupable, vous ne le méritez pas ; allez tout de suite reprendre votre habit séculier. Nous verrons quand il sera temps de vous rendre les livrées de Jésus-Christ[1]. » Un autre jour, deux de ses filles avaient enfreint la règle. Le lendemain matin, après la méditation, la mère Barat les appelle, les accueille gravement, les fait approcher d'elle, et alors avec bonté : « Mes filles, leur dit-elle, vous avez manqué hier à votre devoir,

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 109.

il faut une pénitence, je la ferai pour vous. Asseyez-vous, je vais me mettre à vos pieds et je les baiserai. » Elle fit ainsi, laissant les deux sœurs stupéfaites et confondues.

« Une preuve certaine qu'on aime, c'est de vouloir souffrir, » a dit saint François de Sales. Les novices recherchaient l'habillement le plus pauvre, les chaussures déchirées, usées, rapiécées, la coiffure la plus humble, et c'étaient celles-là mêmes qui avaient pris le plus de soin de leur toilette dans le monde. La supérieure ne pouvait suffire à entendre celles qui venaient lui accuser leurs moindres manquements, et lui demander de prendre leur repas de pain sec à genoux au réfectoire. Il fallut même que bientôt elle modérât les mortifications auxquelles se livraient en secret ces filles de l'Homme de douleurs. C'est ainsi qu'un jour une des sœurs s'étant évanouie en tirant de l'eau au puits, elle dut en avouer la cause : elle portait une ceinture hérissée de pointes en fer, que ce rude travail avait fait pénétrer jusqu'aux os.

En creusant ainsi ces âmes par le sacrifice, Mme Barat n'avait qu'un but : y faire entrer la vie de Jésus-Christ à grands flots, comme un fleuve qui se précipite dans le lit profond qu'on vient de lui ouvrir. « Parfois, dit sœur Thérèse, cherchant à connaître nos dispositions, elle nous demandait avec une expression brûlante : « Aimez-vous « Jésus, mes filles ? » Elle se plaisait à nous entendre lui répondre : « Oui, nous l'aimons ! » jugeant par là que notre cœur était libre et détaché. Elle nous confiait que, pour elle, aucun sacrifice ne lui coûterait en ce monde pour acquérir l'union avec Jésus-Christ. Nous sortions d'auprès d'elle avec la résolution de ne rien épargner pour acquérir ce bien, objet de tous nos vœux. »

Ici, dans cette vie d'union avec Jésus-Christ, Mme Barat n'était plus seulement une grande maîtresse, c'était l'école vivante, présentant à ses disciples un perpétuel exemple qui les emportait comme sur un char de feu. « Il y avait dans sa personne un je ne sais quoi de Jésus qui nous allait à l'âme, rapporte la sœur Thérèse ; nous sentions que nous avions une sainte parmi nous. »

On remarquait d'abord son application constante à la présence de Dieu. « Tout favorisait son attrait d'oraison. Le silence, le calme, l'ordre, les lieux écartés, tout la portait à Dieu. Combien de fois on l'a trouvée cachée dans le fond du jardin, ou dans un sillon de blé, incapable de soutenir les regards du Seigneur et n'en pouvant plus ! »

Les grands mystères de la religion l'absorbaient tout entière. La seule vue de la croix avait le même effet. Un jour, ayant aperçu une croix comme incrustée dans un des pavés de la cour, elle se prosterna sur ce signe sacré de l'amour de son Dieu, en répétant : *Spes unica ! Spes unica !* et elle y imprima ses lèvres. D'autres fois, dit la sœur Thérèse, laissant voir comment son cœur concevait l'amour de Dieu, pour Lui seul, à tout prix, elle nous demandait : « Mes filles, quelle serait la personne la plus heureuse du monde ? » Nous répondions en novices, à notre pauvre manière. « Vous n'y entendez rien, mes enfants, reprenait-elle, et j'estime que celle-là serait la plus heureuse qui, jetée dans un cloaque, y serait seule avec son Jésus seul[1] ! »

On se souvient particulièrement des retraites de Mme Barat. Il y avait au fond du jardin des Feuillants, et l'on visite encore avec vénération, un petit oratoire dédié à saint Jo-

[1] *Récit de la mère Thérèse,* p. 140, 144.

seph. C'est un pavillon rustique adossé au mur d'enceinte, caché par de grands ombrages à mi-côte des pentes qui, à partir de là, descendent plus rapides vers le Clain. Mme Barat avait coutume de s'y renfermer pour y faire sa retraite. « Là, dit la sœur Thérèse, pendant quinze jours entiers, tout se passait seul à seul avec Jésus dans une union parfaite, et ma mère se livrait aux tendres effusions de son cœur pour son Dieu. Il n'était permis de la déranger sous aucun prétexte, et elle ne voyait personne, hormis la sœur désignée pour lui apporter ses repas, mais qui avait défense de lui parler. » Seulement, celles qui rôdaient autour de sa solitude la contemplaient tantôt agenouillée dans une profonde oraison, tantôt appuyée sur la fenêtre les yeux au ciel. Elle rentrait pour la nuit. « Nous n'apercevions notre mère qu'à l'église, le soir, à l'heure de notre office. Nous l'y découvrions cachée derrière l'autel, où elle venait faire son offrande du soir à son divin Sauveur. Le matin de bonne heure, on la retrouvait encore plongée dans la prière. Que se passait-il la nuit? Nous ne le savions pas; notre mère nous cachait soigneusement ses pénitences, mais nos cellules se touchaient de trop près pour que le bruit ne la trahît pas; et notre cœur de chair souffrait de ce qu'il entendait[1]. »

De ces âmes vides d'elles-mêmes et remplies de Jésus-Christ, la vie de Dieu débordait en flots de douceur, de zèle et de charité. Rien pour soi, tout pour Dieu et pour les âmes en Dieu : c'est le Sacré-Cœur tout entier.

Il régnait entre elles la plus parfaite harmonie. « Rien ne peut égaler l'union et la paix qui existaient entre nous sous la conduite de ma mère, rapporte le même récit. Ja-

[1] *Récit de la mère Thérèse,* p. 128.

mais je n'ai vu une fusion pareille, mais sans confusion, sans familiarité, sans abandonnement; chacune, rivalisant de délicate attention, mettait sa charité à faire de sa sœur une autre soi-même en toute circonstance. »

Sur ce point de la charité, la parole de Mme Barat était d'une insistance absolue, et son regard d'une clairvoyance presque prophétique. Elle en faisait, pour le Sacré-Cœur, la condition même de son existence. « Ah! que ne puis-je, disait-elle, vous faire connaître les lumières que je reçois de Dieu sur ce point! C'est la charité qui seule soutiendra notre Société, si faible par elle-même; c'est par elle que Jésus la reconnaîtra comme sienne. Donc, mes chères sœurs, l'union et l'union à tout prix! Proclamez-la, propagez-la, exercez-la; n'épargnez pour la cimenter aucun sacrifice; gardez la charité, et elle vous gardera[1]. »

« Je me rappelle, dit la même sœur, qu'un jour de jeudi saint, ma mère, tout émue du discours de la Cène dans lequel Jésus exprime une si vive tendresse pour les siens, ne cessa de répéter: *Ut sint consummati in unum! ut sint consummati in unum!* Elle dit à une novice qu'elle daignait regarder comme une de ses compagnes: « Vous ne « répondez pas aux paroles qui me ravissent, vous vous « contentez d'aimer Dieu pour vous-même: vous n'avez « pas de zèle! Si tous les membres de la Société ne font « pas un même corps avec Jésus, elle ne se soutiendra « pas, et ce seront mes péchés qui en seront la cause. O « Père! faites l'unité, consommez l'unité: *Ut sint consum-* « *mati in unum!* »

Le zèle de Mme Barat « aurait voulu couvrir l'univers entier de maisons du Sacré-Cœur ». Toutefois le pensionnat

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 136.

ne se remplissait que lentement. « Ne voyez-vous pas, mes filles, disait la supérieure, que Notre-Seigneur attend que vous soyez plus parfaites pour vous confier un plus grand grand nombre d'enfants ? » On s'en dédommagea en ouvrant, vers la fin de 1807, une école pour les pauvres. « Il y avait longtemps, écrit la supérieure, que nous désirions cet établissement. Il nous était pénible de ne pouvoir exercer cette bonne œuvre, qui est un des buts de notre institut, et qui répond aux vues de Jésus-Christ sur nous. »

Grâce à cet esprit de renoncement, de piété, de charité, les sœurs étaient heureuses. « Surtout les récréations qui venaient à la suite des sacrifices du jour leur donnaient une joie pure et au-dessus de tout sentiment. » Ces récréations de Poitiers sont restées célèbres. Au fond de l'enclos, on montre un énorme noyer sous lequel le noviciat avait coutume de se réunir. L'enjouement tranquille de Mme Barat y épanouissait tous les cœurs. Quelquefois aussi l'on y chantait des cantiques que la sœur Thérèse accompagnait sur sa harpe ; on a de tout temps chanté beaucoup au Sacré-Cœur. Les chants que l'on faisait entendre aux offices de la chapelle y attiraient une grande foule. M. l'abbé de Beauregard les encourageait : « Vous ne pouvez pas prêcher, disait-il, chantez ! tel qui n'aura pas été converti par mon sermon, le sera peut-être par votre cantique. »

Ainsi se passèrent l'automne de 1806 et les premiers mois de 1807. C'est l'époque des batailles d'Iéna et d'Eylau. Mais en lisant ce récit, on croit se tromper de temps ; on oublie qu'on est aux heures les plus sanglantes de l'Empire ; et il semble que, dans ces jours de guerres effroyables où la joie était bannie du foyer de tant de familles, Dieu ait caché le bonheur, la charité et la paix dans le

cœur de quelques pieuses femmes, qui, riches de Lui seul, s'étaient réfugiées parmi les restes d'un cloître.

Au printemps de 1807, Mme Barat dut s'éloigner quelque temps de ses filles. Celles-ci en témoignèrent une vraie désolation : « J'avais beau les exhorter au détachement du cœur, raconte l'aimable mère, c'est comme si j'avais prêché dans le désert ; ces sœurs, très avancées dans la perfection pour tout le reste, sont incorrigibles sur ce point. » Elle avoue que, pour elle-même, elle ne « parvint pas sans une violence extrême à vaincre la nature, et que si Dieu ne l'eût aidée, elle n'en fût pas venue à bout ». Le 21 avril, elle partit néanmoins pour Paris, où l'appelaient les affaires de la Société. C'est là qu'elle apprit qu'un décret en date du 10 mars 1807, signé au camp d'Osterode par Napoléon Ier, approuvait son Institut pour tout l'empire français.

Elle rentra à Poitiers, le 15 mai au soir. Ce fut une ovation. « Dès que mes sœurs m'aperçurent, elles se jetèrent à l'envi sur moi pour m'embrasser. Je me réfugiai à la chapelle pour remercier Notre-Seigneur de mon retour. Mes sœurs m'y suivirent, et à peine fus-je à genoux que la mère Thérèse entonna le *Te Deum,* que toutes continuèrent sans que je fusse capable de les arrêter. En sortant de là nous nous établîmes au jardin, où nous restâmes assez longtemps à nous réjouir de notre réunion, et à dire combien le Seigneur est miséricordieux. Mes sœurs avaient fait en mon honneur des couplets qu'elles me chantèrent au clair de lune. Comme elles y avaient fait entrer beaucoup de leur amour pour Jésus, je leur pardonnai, et même je pris plaisir à les entendre[1]. »

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 83.

Le noviciat se terminait : « Toutes se portent avec ardeur à l'acquisition des vertus religieuses, témoignait leur mère, et je n'en connais pas qui soient à leur degré dans nos autres maisons. » Deux surtout, plus unies à Notre-Seigneur Jésus-Christ, avaient mûri plus vite à ce soleil des âmes. L'une, — on le devine, — était Thérèse Maillucheau. « Elle aime Jésus-Christ avec une ardeur extrême, rapporte le journal de la supérieure, joignant à la grandeur d'âme une humilité, une droiture et une simplicité qui lui gagnent les cœurs. Elle marche sur les traces de sainte Thérèse, c'est tout dire. » L'autre était Joséphine Bigeu, dont le journal dit de même : « Je la regarde comme une sainte, et j'ai en elle la plus grande confiance. Elle joint à toutes les qualités de l'âme celles de l'esprit, les talents, un port et une démarche qui inspirent le respect et tels qu'ils conviennent à une vierge. Elle a encore le don si rare de savoir allier ensemble la douceur et la fermeté, ce qui lui concilie le respect et l'amour des élèves dont elle est la maîtresse [1]. » Ces deux sœurs furent admises les premières à l'honneur de prononcer leurs vœux, ce qui se fit en secret au printemps de 1807. C'était l'avant-garde de la troupe virginale que Dieu allait engager bientôt à son service.

Dans le courant de juin, la fête du Sacré-Cœur fut pour toute la maison une grande journée. La veille, Mme Barat fit aux novices une conférence où elle leur expliqua « qu'elles avaient été choisies dans ces temps malheureux pour renouveler la dévotion au sacré Cœur de Jésus ; que cette dévotion devait être la ressource des âmes vraiment pieuses dans un temps où la foi s'affaiblissait de plus en

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 130.

plus; et que l'honneur, comme le devoir de la Société, était de vivre dans ce Cœur, d'y souffrir et d'y mourir. »

Le matin de la fête, après la grand'messe, les quatre professes de la maison se réunirent à part dans l'oratoire de Saint-Joseph, orné à cet effet. C'étaient, outre les deux nouvelles épouses de Jésus-Christ, la mère générale et la mère Henriette Girard. « Ce petit lieu, à l'écart, dit Mme Barat, le secret intime de cette réunion, cette grande solitude en présence de Dieu, seul témoin de notre joie, redoublaient notre empressement de nous donner à Lui. Je dis donc à mes sœurs : « Ne vous semble-t-il pas que « ces nouvelles promesses que vous allez faire à Jésus lui « seront plus agréables que vos premiers serments? Sem- « blables à deux époux qui, heureux d'être l'un à l'autre, « se rappellent avec joie le jour de leur union, ainsi ve- « nons-nous dire à l'Époux des Vierges : « O mon bien- « aimé Sauveur, lorsque je m'engageai pour la première « fois, j'ignorais le bonheur qu'il y a d'être à vous; mais « aujourd'hui, je sais tout ce que vous êtes pour moi. « C'est pourquoi, expérience faite, je veux vous protester « qu'à toutes les satisfactions du monde je préfère l'hon- « neur et la joie de votre service. » Toutes les quatre renouvelèrent leurs vœux l'une après l'autre. Mais quand vint le tour de la sœur Thérèse, une si vive émotion s'empara de son âme qu'elle fut obligée de s'interrompre plusieurs fois, avant de pouvoir achever la formule de son serment.

Au mois de novembre d'autres novices, en tête desquelles était Mlle Chobelet, se mirent à leur tour en retraite pour leur profession. Le Père Lambert la prêcha. En même temps, dans la ville et dans les environs, le Père Gloriot et le Père Enfantin donnaient une mission qui portait des

fruits abondants. « Je me réjouissais, dit Mme Barat, de cette ardeur à entendre la divine parole dans un temps où la foi se perd, et j'en rendais grâces à Dieu. »

C'est au sein de ces joies et de ces préparations que la supérieure reçut du Père Varin une lettre terrifiante : la Société des Pères de la foi n'existait plus. Un décret de l'empereur, daté du 1er novembre, intimait aux missionnaires, suspects de royalisme, l'ordre de se disperser dans leurs diocèses respectifs. « S'ils n'y sont pas dans quinze jours, avait dit Napoléon au cardinal Fesch, je les enverrai à Cayenne. »

Mme Barat fut atterrée. Le souvenir des liens qui l'unissaient à ces saints prêtres, l'inévitable privation des secours spirituels qui allaient être la suite de leur éloignement, enfin l'appréhension d'une destinée pareille pour sa Société, ne furent pas les sentiments qui la touchèrent le plus. « J'avais plusieurs raisons de m'affliger, écrit-elle, mais la première était la perte considérable que la religion faisait, soit pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, soit pour les missions que ces Pères prêchaient partout avec tant de succès pour le salut des âmes. Puis je ne pouvais voir en cela qu'un châtiment de Dieu sur notre patrie, c'est ce qui me navrait. »

Les prédicateurs de la mission de Poitiers apprirent par elle l'arrêt qui les dispersait. « Ils furent admirables de force et de résignation, dit la supérieure ; leur exemple m'encouragea et me consola. » Mais comment les retraitantes allaient-elles recevoir cette menaçante nouvelle ? C'était le lendemain même, 21 novembre, que deux d'entre elles allaient prononcer leurs vœux. La loyauté commandait de les avertir immédiatement, avant de les engager dans une société qui était peut-être à la veille de sa ruine.

Le Père Gloriot, les ayant réunies seules dans la chapelle, leur fit part de sa douleur sans leur cacher ses craintes. « Ne vous dissimulez pas que la même adversité qui nous accable maintenant pourra tomber sur vos têtes. Mais tenez-vous à la croix de notre divin Sauveur. Plus le danger est prochain, plus vous devez prendre, dans les bras de cette croix, de courage et de confiance [1]. »

Il n'était pas besoin d'y tant exhorter les futures professes. Elles déclarèrent toutes ensemble que « leur seul regret était de ne pouvoir s'engager ouvertement d'une manière perpétuelle ». Les autres sœurs, moins avancées dans les épreuves religieuses, conjuraient la supérieure d'en abréger le temps. C'était une si belle et si rare occasion de donner à Jésus-Christ le témoignage d'un amour qui ne s'effraye de rien !

Aucune ne recula. Le lendemain, qui était la fête de la Présentation de la sainte Vierge, les novices appelées s'avancèrent au pied de l'autel. Le Père Lambert n'y parla que du bonheur de se consacrer à Dieu, en méprisant le monde. « Toutes nous étions heureuses d'avoir resserré nos liens avec le Seigneur, dit, en terminant, le journal de Mme Barat ; tout mon désir est que nous lui soyons bien fidèles, et que par sa grâce nous devenions des épouses selon son Cœur [2]. »

Tel fut ce célèbre noviciat de Poitiers, qui marque, dans l'histoire de Mme Barat, comme l'heure décisive de son épanouissement dans la vie spirituelle et pastorale ; heure sacrée et lumineuse, dont la mère Thérèse a écrit, avec l'autorité de ses souvenirs intimes : « C'est dans cette maison que Dieu a donné à ma mère des marques d'un

[1] *Journal du noviciat de Poitiers*, p. 121. — [2] *Ibid.*, p. 122.

amour qui se changeait très souvent en un heureux martyre. C'est dans ce lieu que sa Société, si petite encore, se formait dans son cœur. Dieu, qui se complaisait dans cette âme innocente et droite, lui fit connaître ses vues pour l'avenir, tout en lui préparant des croix qui ont été grandes. J'ose dire que ce séjour de Poitiers fut son *Manrèse*; il lui a laissé des souvenirs ineffaçables[1]. »

Maintenant, plus que jamais, elle devait agir seule : le Père Varin s'éloignait. Après avoir annoncé à ses frères la nouvelle de leur dissolution, il leur avait dit : « Adieu ! à l'espoir de nous revoir et de nous revoir tous ! Quand nous nous retrouverons, on fera l'appel nominal. Heureux alors celui qui pourra répondre : *Adsum.* » Il avait espéré se fixer à Paris, pour de là correspondre plus facilement avec ses frères dispersés ; Fouché ne le permit pas. Ayant vainement tenté de séduire ce généreux cœur par l'appât des dignités ecclésiastiques, le ministre lui enjoignit de partir pour Besançon ; et ordre fut donné au préfet de la ville d'avoir l'œil sur lui.

Le grand missionnaire alla demander un asile au château de sa digne sœur, Mme de Chevroz. Là, seul, loin des honneurs qu'il refusa constamment, il s'enfonça dans une vie de recueillement et de prière, qui ne devait être inutile ni à lui ni aux autres. Ce fut aussi son Manrèse, retraite sanctifiée, solitude féconde, d'où nous verrons sortir les Constitutions des religieuses du Sacré-Cœur, et que peut-être la Providence ne lui avait ménagée que pour cela.

[1] *Récit de la mère Thérèse*, p. 145.

CHAPITRE IV

FONDATION DE NIORT

Mai 1808 — Fin 1810

L'arrêt qui venait de frapper les Pères de la foi menaçant le Sacré-Cœur d'un contre-coup imminent, ce n'était guère l'instant de faire de nouvelles fondations. Toutefois, Mme Baudemont, supérieure d'Amiens, prit sur elle de créer un établissement dans des conditions étranges.

Au centre, à peu près, du diocèse de Beauvais, près de Saint-Just et à trois lieues de Clermont-sur-Oise, se trouvait un village parfaitement ignoré : on l'appelait Cuignières. A son extrémité s'élevait, sur un léger renflement du terrain, une assez grande ferme, et, à côté de la ferme, une maison d'habitation alors délabrée, où les filles de la Charité avaient eu un hospice avant 93. M. le baron Bailly d'Arquinvilliers offrit de la céder aux dames du Sacré-Cœur pour y établir une école de filles. Son offre fut acceptée par Mme Baudemont; et en mars 1808, la mère Desmarquest, avec deux religieuses d'Amiens, fut envoyée par elle dans cette résidence, dont l'établissement ne s'expliquait guère, mais qui, dans les desseins de Dieu, en préparait un autre : « Cette fondation de Cuignières, qui

n'avait pas le sens commun, disait Mme Barat, a été le noyau de la maison de Beauvais, une de celles qui font le plus de bien. Je regarde la bénédiction de Dieu sur Beauvais comme le fruit des souffrances endurées par la petite famille de Cuignières [1]. » Nous la visiterons plus loin, sur les traces de Mme Barat.

Dans le même temps, l'évêque de Gand, Mgr Maurice de Broglie, cet ancien et fidèle ami du Père Varin, proposait au Sacré-Cœur les bâtiments de l'ancienne abbaye de Dooresele, située dans l'enceinte même de sa ville épiscopale. On accepta ses offres, et l'on mit à la tête de l'établissement une jeune fille belge, Mme Antoinette de Peñaranda, d'origine espagnole, et d'une race illustrée par saint François de Borgia. Il y avait peu de temps qu'elle avait fait ses vœux, et elle n'était que dans sa vingt-unième année; mais sa maturité, son nom, ses talents solides, son habitude de la langue et des mœurs du pays, la désignaient pour être supérieure en Flandre. Ce fut au mois de mai 1808 qu'elle arriva à Gand, où nous ramènera également l'histoire de Mme Barat.

Ces deux nouvelles fondations étaient des colonies envoyées d'Amiens. Poitiers eut aussi sa fille, et voici comment Dieu en prépara le berceau.

Depuis longtemps les vicaires généraux de Poitiers sollicitaient le Sacré-Cœur de s'établir à Niort, qui était de leur ressort ecclésiastique. Le 27 mai 1808, Mme Barat s'y rendit, emmenant avec elle deux de ses nouvelles compagnes de la maison des Feuillants : Mme Bernard, qui était elle-même Niortaise, et une autre religieuse destinée à diriger l'établissement projeté.

[1] *Journal de la Probation,* 8 juin 1855, p. 15.

Cette future supérieure s'appelait Suzanne Geoffroy. C'était, à cette époque, une personne de quarante-sept ans, en qui de grandes épreuves n'avaient pas altéré l'aimable candeur des enfants de l'Évangile. Il y avait seulement huit mois qu'elle était entrée dans la Société, où l'avait précédée la renommée de ses bonnes œuvres. Aussi quand son tour vint, aux récréations, de raconter son histoire, l'attention redoubla. Elle eut bientôt ravi l'admiration des sœurs, et Mme Barat fut la première à reconnaître que « cette histoire annonçait des vues de Dieu toutes particulières sur cette âme et la Société ».

Née sous le règne de Louis XV, en 1761, dans le vieux château de Tellié, près du bourg de Lezay, où son père était notaire, Suzanne avait été, jeune encore, emmenée et élevée à Poitiers, chez son oncle paternel, qui y remplissait la charge de procureur. Là, rien n'avait été négligé pour la culture de son cœur et de son caractère; mais la culture de l'intelligence était restée médiocre. « Il n'en a coûté à mes parents que quinze francs pour me faire apprendre ce que je sais, disait-elle en parlant de ses premières études; aussi, mes sœurs, jugez-en! » Nous sommes forcés d'avouer qu'elle se jugeait bien; ses lettres en font foi, car il est difficile de mettre un style plus charmant sous une orthographe plus indisciplinée que celle de Mme Geoffroy. Mais, comme elle était douée exceptionnellement, elle suppléait à ce défaut d'instruction première par un tour d'esprit tout particulier, et une conversation d'une vive et piquante originalité. Elle avait en outre un caractère généreux, entreprenant, intrépide. Sa pieuse tante, qui l'aimait beaucoup, la croyait faite pour plaire extrêmement au monde. De son côté, le monde était loin de déplaire à Suzanne. Elle-même raconte comment elle

mettait son orgueil à voir, dans un salon, des auditeurs charmés faire cercle autour d'elle. Cette coquetterie d'esprit, ainsi qu'elle l'appelait plus tard, devint le sujet de ses larmes pour sa vie entière.

Son âme, jusqu'à vingt ans, s'était nourrie de cet encens mondain; et déjà, ainsi qu'elle nous l'avoue encore, elle commençait à exercer sur les cœurs une pure mais forte séduction, quand, vers cet âge, tout à coup sa vie changea de face. Un jour, sa tante la vit revenir de son église paroissiale de Saint-Didier absolument transformée. Suzanne lui raconta qu'à la vue d'un tableau représentant sainte Radegonde aux pieds de Jésus-Christ, elle aussi était tombée à genoux devant l'autel, convertie, éblouie et terrassée d'amour. « Ce fut là, écrit-elle, que tout à coup le bon Maître me parla au cœur et si fortement, qu'en un instant je fus changée en une nouvelle créature. » Elle disait encore : « Dieu me connaissait bien, il me prit par le cœur et me gagna. »

Une fois à Dieu, Suzanne fut à lui sans réserve. Pendant sept ans entiers, elle vécut avec Jésus-Christ dans une habitude si intime et si forte, que rien d'extérieur ne l'en pouvait distraire. « Si j'eusse été fidèle, je ne sais jusqu'où la grâce m'aurait conduite, » disait la fiancée du Seigneur, en parlant de l'intensité de ce premier amour.

Cependant elle voulait se faire religieuse. Elle s'était présentée aux Carmélites de Poitiers; mais avertie par la prieure, Mme d'Aviau du Bois-de-Sanzay, sœur du vénérable archevêque de ce nom, que là n'était pas sa place, Suzanne pressa alors vivement son directeur de lui faire connaître la volonté de Dieu. Celui-ci était un prêtre d'une grande sainteté, nommé M. Drouault, ancien jésuite,

qui maintenant desservait la paroisse de Saint-Paul, à Poitiers, sa ville natale. Sa réponse fut d'une netteté qui tenait de la vision. « Patience, dit-il, patience! Dieu vous destine à entrer dans une Société qui prendra naissance en Allemagne. — Et quand sera-ce, mon Père? — Je ne puis vous dire autre chose, sinon que celle qui doit établir cette compagnie en France, est encore occupée du soin de ses poupées. » Or, cela se passait en 1787. A cette époque, Mlle Geoffroy avait environ vingt-six ans; la petite Sophie Barat n'en comptait encore que huit.

Le but vers lequel Dieu faisait tendre cette âme étant ainsi connu, il est maintenant permis de voir la rectitude des voies providentielles par lesquelles le Cœur de Jésus l'amenait mystérieusement dans sa Société. C'était l'admiration de Mme Barat, qui en parlait ainsi : « Tout le détail de sa vie depuis l'âge de vingt et un ans prouve les voies par lesquelles Dieu la conduisait au Sacré-Cœur. »

En effet, le Sacré-Cœur, c'est d'abord la vie de prière; et le premier attrait de Suzanne Geoffroy avait été l'union intime avec Jésus-Christ; son premier rêve, le Carmel. Le Sacré-Cœur, en second lieu, c'est la vie de zèle, d'action; or, la Révolution venant à éclater sur ces entrefaites, en fit faire à cette femme forte un apprentissage sublime. « Un jour, raconte-t-elle, un peu avant qu'on fermât les églises, nous nous trouvions sous le péristyle de la cathédrale, trois de mes amies et moi. — Qu'en pensez-vous? leur dis-je, on supprime les communautés, formons-en une. — Nous le voulons bien, dirent-elles, mais à la condition que vous en serez supérieure. J'acceptai sans délibérer... Nous eûmes une grande maison; un prêtre déguisé venait nous dire la messe; on y affluait de toutes parts; nous

suivions une règle très pénitente, très en Dieu. Ce fut le commencement de la Société de Picpus. »

Les prêtres mis en sûreté, les anciennes religieuses ralliées et soutenues, les enfants catéchisés, la jeunesse préservée, les pauvres nourris et vêtus, les mourants administrés, Notre-Seigneur adoré dans le saint Sacrement, le jour et la nuit, au plus fort de la Terreur : telles furent quelques-unes des œuvres qui sortirent de ce cénacle, sous l'initiative ardente, audacieuse, parfois saintement téméraire de Mme Geoffroy.

Mais ces bonheurs eux-mêmes n'allaient-ils pas l'égarer, en lui faisant prendre pour le terme de sa vocation ce qui n'en devait être que l'acheminement ? Un jour, Jésus-Christ lui-même lui avait révélé qu'il y saurait pourvoir, en semant sur ses pas les épines après les fleurs. Deux œuvres importantes, celle de la *Providence* et de la *Grand'-Maison,* avaient été fondées au sortir des mauvais jours par Mme Geoffroy. Elle s'en vit éconduite par ceux-là mêmes qui voulaient faire le bien ainsi qu'elle, mais le faire autrement qu'elle : « Ah ! mes filles, disait-elle en rappelant ces jours amers, la persécution qui nous vient des saints est la plus cruelle de toutes. On ne peut bien le savoir que quand on y a passé. « Méconnue, torturée au dedans et au dehors, uniquement soutenue par M. Soyer et M. de Beauregard, Suzanne, de guerre lasse, était allée demander le voile aux religieuses de Chavagnes, en Vendée. Mais ce ne devait être là qu'une de ces étapes successives que M. l'abbé Drouault lui avait annoncées quand il lui avait dit : « Ma fille, vous sortirez de deux ou trois maisons avant d'entrer dans la Société du Cœur de Jésus. Cette Société n'existe pas encore, mais dès qu'elle paraîtra, allez vous joindre à elle : c'est là que Dieu vous veut. »

A ces voix du dehors, ce Cœur divin joignait intérieurement la sienne : la grande voix de l'amour. La principale dévotion de Mme Geoffroy était celle du sacré Cœur. Son premier acte, au début de la persécution révolutionnaire, avait été d'organiser une neuvaine au sacré Cœur pour placer la ville de Poitiers sous sa protection. « Je mis, dit-elle, tout en train, le troupeau et les pasteurs. » Le patronage sous lequel elle avait placé sa petite communauté, c'était celui du sacré Cœur. Les images qu'elle distribuait, comme adieu et comme sauvegarde aux émigrants français qui passaient en Espagne, c'étaient des représentations du divin Cœur de Jésus. « L'idée du sacré Cœur m'occupait continuellement, » racontait-elle elle-même.

Aussi à peine eut-elle connu le nom et l'esprit de l'Institut nouveau qui lui était consacré, que, sur la recommandation de M. l'abbé Soyer, elle demanda une place à la mère Barat. Après une prudente attente, la supérieure l'admit. « C'est la fin de mon histoire, disait Mme Geoffroy aux novices ses sœurs ; j'obéis, je partis, on me reçut, et me voici !... »

Son entrée au noviciat eut lieu le 15 octobre 1807, fête de sainte Thérèse. L'ancienne fondatrice et supérieure de trois maisons fut employée à faire la petite classe des pauvres : elle s'y plongea avec joie dans l'humilité, le travail, l'obéissance ; et quelque temps après, 24 juin 1808, elle prononça ses vœux, en la fête du Cœur divin qu'elle avait tant servi[1].

Ce ne fut pas sans peine que Mme Barat, assistée d'un vicaire général de Poitiers, M. l'abbé de Moissac, parvint

[1] *Vie de Mme Geoffroy*, in-12. Poitiers, 1854.

à trouver dans Niort une maison convenable à l'établissement qu'elle voulait confier à cette digne mère. Au détour d'une rue, et au fond d'une impasse, appelée l'impasse Saint-Jean, trois anciennes carmélites avaient reçu asile sous le toit hospitalier de Mlles de Liniers. L'isolement et le silence de cet endroit détourné, la lourde construction et la vétusté des appartements éclairés d'un faible jour, l'étroite dimension du jardin encaissé entre de hautes murailles vieilles et noires qui ne laissaient voir que le ciel, tout se réunissait pour donner à cette demeure l'aspect de sévérité et d'humilité claustrale qu'elle conserve encore. Les carmélites ayant volontairement cédé la place au Sacré-Cœur, on s'occupa aussitôt de disposer les lieux.

Durant ces préparatifs, arrivèrent deux postulantes. L'une, nommée Marie, était l'ancienne servante de Mme Geoffroy : elle venait lui demander de la servir encore. L'autre, appelée Monique Lion, était une orpheline d'une quinzaine d'années que Mme Geoffroy avait adoptée dès l'enfance : elle venait la prier d'être toujours sa mère. La colonie, ainsi complétée, s'installa dans l'impasse Saint-Jean, le 29 juin 1808, en la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul. Dès le matin, une petite cloche suspendue à la muraille donna le signal des exercices : Mme Barat déclara que la fondation était commencée. M. l'abbé de Moissac dit la messe dans une chambre convertie en chapelle. Il y laissa Notre-Seigneur en un pauvre tabernacle revêtu de papier, et placé sur une simple table, entre deux chandeliers en bois et quelques fleurs. C'est de ce pauvre trône que le Roi des rois allait exercer, sur cette nouvelle famille, un empire sans bornes : *Le passereau*, dit le Psalmiste, *a trouvé une maison, et la tourterelle un*

nid pour y mettre ses petits : nous avons vos autels, ô mon Dieu, ô mon Maître, ô Roi des vertus !

Les souvenirs du temps rapportent que ce matin-là Mme Geoffroy, à son lever, vit une colombe blanche s'abattre dans le jardin. Elle y resta toute la journée, se laissant prendre par les sœurs, et répondant à leurs caresses par ses roucoulements ; le soir elle s'en alla, et on ne la revit plus[1].

Deux jours après, Mme Barat dit adieu à ses filles. Ce fut un grand déchirement ; on ne pouvait se séparer, on pleurait en silence. « Allons à la chapelle, » dit la mère générale. Elle se leva la première, on la suivit ; les cœurs se raffermirent un peu aux pieds de Jésus-Christ, et l'on put se quitter.

La petite communauté avait commencé son œuvre par l'ouverture d'une école gratuite pour les pauvres. Mais il devenait nécessaire d'élever un pensionnat. Dans ce but, Mme Barat songea à appeler de Grenoble Mme Émilie Giraud, sa novice d'autrefois. L'enlever à Sainte-Marie, la patrie de son âme, surtout la séparer de Mme Duchesne, c'était arracher l'enfant au sein de sa mère. Mme Barat comprit que le seul moyen de la sevrer de cette douceur était de lui présenter l'appât de l'amour de Dieu. Voici donc en quels termes elle lui écrivit : « Oui, ma chère Émilie, les liens formés dans le Seigneur sont bien au-dessus des liens de la nature. C'est une grande grâce, ma fille, que Dieu vous fait aujourd'hui, de vous séparer de vos sœurs pour n'être plus qu'à Lui. Dieu seul ! Dieu seul ! Ah ! que nous connaissons peu l'étendue de ce mot. Vous allez le méditer pendant votre route... Adieu ! »

[1] *Journal de la fondation de Niort. — It.,* Mme Duchesne dans le *Journal de Grenoble.*

En arrivant à Niort, la jeune sœur se fit conduire à Mme Geoffroy. Elle la trouva dans le bûcher de sa petite maison, humblement occupée à remplir une paillasse. Toutes deux s'assirent dessus; et la conversation s'engageant bien vite sur les choses de Dieu, leurs âmes se connurent et s'aimèrent en Lui.

Mme Giraud vit bientôt l'étendue du sacrifice qui lui était demandé. Elle sortait d'une maison sévère, il est vrai, mais spacieuse, et embrassant ces vastes horizons qui dilatent et transfigurent les plus austères demeures. Ici, rien de semblable : plus de grands sites, plus de lumière; mais une sorte de prison si enfoncée, si basse, que chaque averse venait inonder le foyer. Point d'espace non plus, mais la même et unique pièce servant de classe le jour, de salle de communauté le soir, et de chambre à coucher la nuit : telle était la maison. Il y régnait le plus effroyable dénuement. Un pauvre pain, pétri de farine et de pommes de terre, car il y avait une grande disette cette année-là ; des légumes uniquement assaisonnés de sel ; un seul fagot par jour pour chauffer la maison ; une seule chandelle pour l'éclairer ; point de lampe devant l'autel ; et, faute d'encensoir, un réchaud dans lequel on brûlait, au salut, quelques grains d'encens : quel spectacle et quelle vie ! C'était l'image du tombeau. Se rappelant alors Sainte-Marie, son église, son cloître, ses grandes salles, ses montagnes, Mme Giraud fut tentée de se désespérer. Mais arriva une lettre de la mère Barat : « Comment va ma chère Émilie, dans sa petite maison du sacré Cœur de Jésus ? lui demandait-elle. Je vous félicite, ma fille, d'habiter une maison pauvre et qui manque des choses nécessaires à la vie. »

Cette lettre à Émilie fut la première que Mme Barat lui

adressa à Niort. D'autres lui succédèrent, et ainsi se continua la direction spirituelle de la jeune religieuse. Un prêtre illustre a dit : « Je ne connais rien de plus beau en ce monde qu'un grand cœur dans une petite maison. » C'est à faire un pareil cœur à sa fille de Niort que travaillèrent les lettres de la supérieure.

Elle commença d'abord par rompre certaines attaches humaines trop sensibles. Mme Giraud était de ces âmes délicates qui feraient bon marché de toutes les privations de la vie matérielle, pourvu que le cœur trouvât autour de lui son aliment et son expansion. Or cela lui manquait dans cette résidence. Elle disait plus tard : « Reconnaissante des bontés de la mère Geoffroy, je la vénérais comme une sainte, mais je n'en sentais pas moins la différence de nos âges. J'avais alors vingt-cinq ans, elle en avait près de cinquante ; la mère Bernard en approchait. Aussi, je me surprenais souvent à dire tout bas à Jésus-Christ : « Pourquoi, mon bon Maître, ne m'avez-vous pas donné « une compagne de mon âge ? » Tout en admirant ma chère mère Geoffroy, malgré moi je portais mon regard intérieur vers la maison de Grenoble. Je ne recevais jamais une lettre de la Montagne sans que mes larmes coulassent en secret. Mais je me gardais bien de faire paraître mon ennui, dans la crainte d'affliger le cœur d'une mère si bonne, et d'être ingrate envers elle[1]. »

Le sacrifice intime que nous révèlent ces lignes est peut-être le plus grand, comme il est le plus nécessaire de la vie religieuse. Mme Barat, qui le savait, ne laissa pas de relâche à cette âme d'enfant qu'elle ne l'eût élevée au-dessus de la terre et d'elle-même. Tantôt elle la gour-

1 *Journal de la fondation de Niort.*

mandait : « Vous êtes donc toujours petite ? il faut grandir par degrés. Oh ! ma chère fille, que votre lettre m'a donné une triste idée de votre vertu. Je n'ose pas le dire à vos aînées d'ici, qui sont bien plus courageuses et plus détachées que vous. » Tantôt elle lui montrait Celui qui seul est tout : « Quoi ! le Cœur de Jésus ne vous suffit pas ? Que vous faut-il donc ?

Trop avare est un cœur à qui Dieu ne suffit,

disait un grand saint. Que je remercie le Seigneur de vous avoir ainsi séparée de vos amies ! Jamais vous n'eussiez, de vous-même, épuré une affection trop sensible et trop naturelle, si ce qui en est l'objet fût resté près de vous. Quoi ! ma chère Émilie, votre Époux vous aime d'un amour de jalousie, et vous l'aimez si peu ! Vous êtes une ingrate... Allons, je ne veux plus vous gronder. Peut-être déjà vous vous êtes fait ces reproches à vous-même : je n'y ajouterai rien[1]. »

C'était vrai. A ces reproches, à ces excitations, la sœur Émilie répondait par des assauts secrets contre son propre cœur, qui se terminaient toujours par le triomphe du devoir. « Quand m'arrivaient encore quelques moments d'ennui, raconte-t-elle, je les dissipais en chantant ce cantique :

Je veux ce que Dieu veut !
Que ce mot, « Dieu le veut, » me paraît admirable !
C'est lui, lui seul, qui peut le rendre tout aimable !

Je le chantais plus encore du cœur que des lèvres. Le soir surtout, dans mon lit, avant de m'endormir, mon âme

[1] Grenoble, 30 septembre 1808.

en savourait les délices : « Dieu le veut! me disais-je, « que tout orage, que tout nuage, toute peine, disparaisse « devant sa volonté! » Là-dessus, je m'endormais tranquille sur le sein de Dieu, dans l'ineffable jouissance de l'abandon parfait. »

Il faut dire qu'aux leçons de Mme Barat se joignait l'exemple de Mme Geoffroy. Elle était, elle aussi, une grande maîtresse de l'amour de Jésus-Christ; et, consolée de tout par le tabernacle, elle faisait trouver à sa jeune compagne, dans le même trésor, le secret de se plaire partout.

« Le soir, après souper, raconte la sœur Émilie, elle me donnait le bras dans l'obscurité pour aller au lieu de la récréation. En passant devant la chapelle, cette digne mère s'agenouillait devant la porte pour adorer Notre-Seigneur; et là, dans les ténèbres, elle prononçait tout haut, avec une indicible expression de ferveur, les actes de foi, d'espérance et de charité.

« Un jour, qui était le premier vendredi de novembre 1808, elle me proposa de faire avec elle l'*heure sainte* devant le saint Sacrement. Bien que je ne fusse guère capable de résister au sommeil, et que l'obscurité me fît grand'peur, j'acceptai de bonne grâce. A onze heures, nous nous rendîmes à la chapelle, que la lune éclairait faiblement par la fenêtre. La mère Geoffroy me fit placer devant elle, et, s'agenouillant à une certaine distance, elle répandit son âme devant le Seigneur, pendant que la mienne, toute préoccupée de faits extraordinaires, s'attendait à voir quelque apparition, comme celle dont Notre-Seigneur favorisa la vénérable Marguerite-Marie. A minuit, j'entendis derrière moi un petit bruit, je me retournai en tressaillant; je ne vis pas Notre-Seigneur, mais je vis la

mère Geoffroy, prosternée contre terre, et les bras en croix. Elle consacrait à Dieu son être tout entier par son anéantissement, qui se retraçait d'ailleurs dans toute sa conduite. »

Après l'amour pour Jésus-Christ, le zèle pour les enfants fut un autre lien par lequel Mme Barat rattacha l'épouse au foyer de l'Époux. Les pensionnaires, il est vrai, n'étaient alors que deux, et encore toutes petites, des enfants de sept à huit ans. « Je leur faisais observer de mon mieux le règlement, raconte leur maîtresse, faisant garder le silence et marcher *deux à deux*. » Outre le pensionnat, Mme Giraud partageait avec la mère Bernard le soin de l'école des pauvres. Ce fut le sujet des félicitations de Mme Barat. « J'espère, lui écrivait-elle dès sa première lettre, que vous apprécierez le précieux avantage d'élever chrétiennement ces enfants pauvres qui vous sont confiées en si grand nombre [1]. » Et quelques mois après, aux approches de Noël : « Tâchez, chère Émilie, de gagner les âmes qui vous sont confiées. Que votre séjour à Niort attire quelques cœurs à l'aimable Jésus ! Ah ! si on le connaissait, qui donc ne l'aimerait ? Mais on ne le connaît pas. Qu'il est grand le Seigneur, qu'il mérite d'être loué ! Qu'il se fait petit le Seigneur, qu'il mérite d'être aimé ! Faites-le donc connaître, et bientôt on l'aimera [2]. »

« O ma chère Émilie, lui disait-elle ailleurs, l'amour se reconnaît aux œuvres. Vous savez qu'à votre Époux il ne suffit pas d'un faible *Je vous aime*. Travaillez donc sérieusement pour un Dieu qui a tant fait pour vous. Je crois que vous ne sentez pas assez la sublimité de votre vocation ; car il n'est point de travaux, quelque pénibles

[1] Poitiers, 5 août 1807. — [2] Amiens, 21 décembre 1808.

qu'ils soient, que vous ne deviez être prête à supporter pour sauver les âmes[1]. »

Mais le principal travail auquel l'appliquait cette mère était la réforme d'elle-même, la correction de ses défauts, de l'amour-propre surtout, qu'elle lui dénonçait comme le grand ennemi de sa perfection. Et avec quelle franchise, quelle charitable vigueur, quelle onction de langage, elle lui écrivait! Ces défauts sont « les renards qu'il faut chasser de la vigne », comme s'exprime le Livre saint, « sinon ils mangeront le fruit et ravageront la récolte du père de famille. » Cet orgueil qui se dissimule, ce sont « les eaux malsaines qui séjournent sous terre, et finissent par miner le sol, si l'on n'en tarit la source. » Une autre fois, Mme Barat donna à une leçon austère ce cadre gracieux : « J'ai pensé beaucoup à vous ces jours derniers. Toutes les anciennes étaient assises sur le pré, dans le jardin des Feuillants : votre mère expliquait, ou plutôt balbutiait quelques mots du saint Livre que vous connaissez. Nous en sommes restées à ces paroles : *La voix de la tourterelle s'est fait entendre sur notre terre, le temps de tailler la vigne est venu.* Ah! s'il était venu pour vous, le temps de faire cette taille si nécessaire à nos âmes[2]! » Enfin, revenant encore à ce Cantique des cantiques qui, depuis saint Bernard jusqu'à sainte Thérèse et saint François de Sales, a prêté son langage à l'union mystique des âmes avec Dieu : « Quand est-ce donc que Jésus-Christ pourra dire de nous : *Vous êtes toute belle!* O ma chère Émilie, nous sommes noires et point encore belles. Du moins, cherchons l'Époux... *Suivons,* comme il nous dit, *les vestiges des pasteurs,* c'est-à-dire les exemples des saints, *et nous et nos troupeaux,*

[1] Poitiers, 12 juillet 1809. — [2] *Ibid.*, 22 juillet 1809.

nous le trouverons à midi dans le lieu de son repos. Ce midi tout brûlant, le connaissez-vous, ma fille? Est-ce à votre pauvre mère à vous découvrir ce trésor? Peut-elle parler des ardeurs de l'amour de Jésus?... Adieu, je n'en embrasse pas moins vos petits agneaux[1]. »

La mère Émilie, vigoureusement corrigée et doucement soulevée par cette main maternelle, se portait à Dieu avec un élan qui n'avait qu'un péril : celui de s'égarer parfois dans les hauteurs d'une exaltation trop mystique. C'est alors que le bon sens de la mère Geoffroy la ramenait doucement sur le terrain de la pratique. « Allons, ma fille, allons, lui disait en souriant la spirituelle mère, ne filez pas trop fin ; votre fil casserait, et vous feriez de mauvaise toile. Il vaut mieux travailler dans le solide, et nous faire une bonne toile de ménage. »

Cependant, faute de pensionnaires, la maison de Niort était menacée de périr; d'autre part, celle de Grenoble réclamait son Émilie. Les administrateurs du diocèse de Poitiers, qui avaient, les premiers, demandé cette fondation, conseillaient aujourd'hui de la supprimer. Avant d'en venir là, la supérieure générale voulut revoir ses filles, et elle leur annonça sa visite prochaine dans ces lignes charmantes : « Ma chère Émilie, le temps approche où nous nous reverrons. Il faut laisser fleurir les acacias et venir le printemps ; alors nous nous retirerons *dans le trou de la pierre*, dans ce petit tombeau de Niort. Là, en parlant de Jésus, nous l'inviterons à venir se placer près de nous, et à nous parler lui-même[2]. »

Elle arriva à Niort le 25 septembre 1809 : elle annonça qu'elle venait supprimer la maison. Cette annonce

[1] Amiens, 14 mai 1809. — [2] *Ibid.*

plongea la petite communauté dans une inconsolable consternation : la consternation du soldat que la famine va forcer de rendre la place. On n'osait rien se dire. Mme Geoffroy, la première, rompit le silence : « Hélas! soupira-t-elle, je le vois bien : je suis plus propre à fondre qu'à fonder un établissement! » Puis joignant ses mains devant sa supérieure : « Ma mère, lui dit-elle, je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous alliez passer une demi-heure devant le saint Sacrement, afin que Dieu vous fasse connaître ce qui sera pour sa plus grande gloire. » Mme Barat y consentit : elle entra dans la chapelle, où elle pria beaucoup. Quand elle sortit de là, elle avait changé d'avis : Dieu lui avait fait connaître que la fondation de Niort devait être maintenue. « Pourrez-vous vivre sans pensionnaires? » demanda-t-elle à ses religieuses. Celles-ci se déclarèrent prêtes à tous les sacrifices, pourvu qu'on ne les séparât pas les unes des autres. Mme Barat leur permit de tenter un nouvel essai; puis elle partit, leur laissant un généreux subside.

L'essai ne fut pas prospère : la disette s'accrut, les élèves ne vinrent pas; tout espoir de pensionnat nombreux s'évanouissait. Les lettres de Mme Barat à sa fille spirituelle recommencèrent à parler de détachement et de sacrifice. Elle lui prescrivait de s'affermir dans la résolution de ne rien demander, mais aussi de ne rien refuser de ce que Dieu lui ordonnerait. Elle lui disait : « Ce bon Dieu nous rend si largement ce qu'on lui a donné qu'on regrette de n'avoir qu'un cœur; au moins est-on bien aise d'avoir plusieurs mères à lui offrir. » Comme conclusion, le 29 avril 1810, elle lui écrivit d'avoir à se rendre à Grenoble : « Laissez en route, ma fille, le reste de vos défauts, et venez réparer les fautes que vous avez commises

dans votre berceau. » Pour comble de douleur, elle lui annonçait qu'au moment où elle allait rentrer à Sainte-Marie, Mme Duchesne en serait ôtée pour être mise ailleurs. « Vous n'y trouverez donc pas tout ce que vous aimez, mais Jésus y sera, c'est le tout de votre cœur ; on supporte facilement l'absence du reste[1]. »

Telles n'étaient pas encore les dispositions de Mme Giraud. Revenir à Grenoble pour n'y plus retrouver sa sainte mère Duchesne lui parut au-dessus de ses forces. Elle en laissa éclater sa désolation devant la mère Geoffroy. Celle-ci faillit presque s'en scandaliser : « Ma fille, lui répondit-elle avec étonnement, est-ce que la mère Duchesne a emporté avec elle la clef du tabernacle? »

La religieuse magnanime qui prononçait cette parole fut la première à donner l'exemple du courage. Le 10 mai 1810, elle-même conduisit sa compagne à la voiture qui devait l'emporter. Elle avait le cœur brisé, mais l'amour de Dieu triomphait dans ce brisement. Rentrée chez elle, et passant devant la chambre vide de Mme Giraud, elle leva les yeux au ciel, et s'écria : « Mon Dieu, que n'ai-je tous les jours une Émilie à vous sacrifier! »

Toutefois ce sacrifice fait si généreusement ne fut pas consommé. A peine Mme Giraud fut-elle à Poitiers que, par suite d'une nouvelle organisation, elle reçut l'ordre de revenir dans l'humble Nazareth qu'elle venait de quitter. Ce fut une joie pour tout le monde : « Ma chère fille, lui manda la supérieure générale, je suis sûre que la mère Geoffroy aura été bien contente de garder encore son Émilie, quoiqu'elle mérite si peu qu'on ait de l'attachement pour elle. Puisque Notre-Seigneur veut que vous restiez à

[1] Grenoble, 29 avril 1810.

Niort, profitez-en, ma fille, pour achever ce qui manque à votre perfection. Par-dessus tout, prenez l'habitude du recueillement. Je vous recommande aussi de redoubler de zèle, s'il est possible, pour soigner les plantes qui vous sont confiées : veillez à tout !... Quand pourrons-nous nous revoir ? Dieu le sait ; pour moi, je ne puis pas le prévoir : *Fiat!* Dieu seul surpasse tout !... Adieu, ma fille, nous nous dirons bientôt un bonjour éternel. En attendant, souffrons, et, puisqu'il nous faut vivre, vivons de sacrifices[1]. »

La fondation de Niort n'ayant cherché que le règne de Dieu et sa justice, le reste lui fut donné par surcroît. Le pensionnat ne tarda pas à se constituer. Il se remplit de jeunes filles vertueuses et studieuses, qui devaient plus tard fonder dans le pays Niortais tant de foyers chrétiens qui l'honorent encore.

Quelques-unes se consacrèrent au service de Dieu. Un jour, le maire de la ville amena à la mère Geoffroy une enfant d'environ treize à quatorze ans, qu'il la priait d'accueillir par charité. C'était la fille d'un soldat allemand, blessé et fait prisonnier à la bataille d'Iéna. Elle s'appelait Annette Klosen ; un militaire français l'avait amenée à Niort. Son âge, sa beauté, son ingénuité l'exposaient au péril : Mme Geoffroy la reçut. La jeune étrangère ne savait pas le français ; elle était triste, ennuyée : elle voulait s'enfuir. On l'entoura d'égards, on la guérit d'une maladie mortelle, on l'aima de prédilection : ce fut ainsi qu'on la retint. A vingt ans, pressée d'accepter dans le monde un honorable parti, Annette Klosen déclara qu'elle appartenait désormais au Cœur de Jésus, et qu'elle avait résolu de lui

[1] Grenoble, 12 mai 1810.

consacrer sa vie. Elle fut, avec Monique Lion, la première postulante de la maison de Niort. L'une mourut en Amérique, l'autre au Sacré-Cœur de Kientzheim dans le Haut-Rhin, et toutes deux en bénissant cette petite maison de Niort qui avait été le berceau de leur vocation.

Ainsi mettre Jésus-Christ d'abord sur un autel, si pauvre qu'il puisse être, puis dans l'âme des maîtresses, puis dans celle des enfants, voilà ce qui constitue l'œuvre d'une fondation, selon le Sacré-Cœur.

Cela fait, il n'y avait plus qu'à remercier Dieu, et à l'aimer toujours. Ce fut le dernier mot de la mère fondatrice à Mme Giraud : « Vous êtes doublement obligée d'être bonne. Votre petit troupeau augmente : il faut à la bergère de plus grands pâturages. Où les trouverez-vous ? dans le Cœur de Jésus[1]. » Ailleurs, Mme Barat lui déclare que là seulement se trouve la félicité ; et, laissant déborder l'ardeur qui la consume, elle s'écrie dans un transport digne de sainte Thérèse : « Si j'avais cent langues, et que je pusse me faire entendre de tous les hommes qui habitent ce vaste monde, je leur dirais : « Aimez votre Dieu, ne vivez que « pour lui plaire, et vous nagerez dans un océan de « bonheur[2]. »

La maison de Niort était fondée : c'était la sixième de l'Ordre. Avant d'en établir d'autres, la Société devait maintenant attendre plus de six années : années critiques durant lesquelles les menaces du dehors et les troubles du dedans commandant au Sacré-Cœur de se cacher dans l'ombre, arrêtèrent l'essor de son développement. Jusqu'à la fin de l'Empire, on n'en peut dire qu'une chose : il vécut. La bonté de Dieu lui ménageait cette crise, comme, après

[1] Grenoble, 12 septembre 1810. — [2] *Ibid.*, 20 août 1810.

une première moisson, il envoie à la terre un hiver rigoureux, afin qu'elle sorte de là avec une nouvelle vie. Ce temps ne fut perdu ni pour l'avancement de l'âme, ni pour l'avancement de l'œuvre de Mme Barat ; et le dernier fruit de cette épreuve fut le progrès de la sainteté comme de l'autorité de la mère générale, le triomphe du sacré Cœur, et enfin, l'enfantement des Constitutions.

LIVRE III

L'ÉPREUVE — L'ENFANTEMENT DES CONSTITUTIONS

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

VISITE DES MAISONS DE LA SOCIÉTÉ
ÉPREUVES ET PROGRÈS SPIRITUEL DE MADAME BARAT

De Juillet 1808 à Mai 1811.

Aux premiers jours de juillet de l'année 1808, Mme Barat, prenant avec elle la mère Thérèse, se mit en route pour Amiens.

Elle s'arrêta quelque temps à Paris, afin d'y consulter un vénérable prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice. Le Père Varin, forcé de vivre loin de la Société qu'il avait instituée, avait, en partant, adressé la supérieure à un de ses anciens maîtres, M. l'abbé Montaigne, comme au conseiller à la fois le plus sage et le plus saint qu'il connût. C'était un homme d'une foi qui avait fait ses preuves dans la Révolution, d'une science consommée et d'une bonté profonde. Mais l'écorce était rude ; et sa parole rare, brève et sententieuse, donnait à chacune de ses décisions la solennité d'un oracle. A peine Mme Barat l'eut-elle abordé,

que, sans attendre qu'elle lui eût adressé ses questions : « Il est bien heureux, Madame, lui dit-il brusquement, il est bien heureux qu'il y ait un Saint-Esprit, afin que nous puissions le consulter, et être conduits par ses lumières. » Il l'entretint ensuite de sa Société, sur laquelle il lui dit des paroles étonnantes, entre autres celles-ci qu'il lui répéta plusieurs fois : « Il y a au milieu de vous un germe de destruction ; mais une âme qui est très puissante auprès de Dieu, prie pour vous et pour votre Ordre. »

M. Montaigne ne s'expliqua pas davantage, raconte la mère Thérèse, témoin de l'entrevue. Il prit la supérieure en particulier, la consola, la fortifia, lui prédit de grandes souffrances, et conclut par ces mots d'une si vigoureuse originalité : « Eh bien, ma fille, laissez-vous dévorer pour Jésus-Christ[1]. »

Cet entretien mystérieux laissa chez Mme Barat une profonde estime pour le prêtre vénérable dont, à partir de ce moment, elle fit son directeur. C'est sous sa conduite qu'elle entra courageusement dans la voie douloureuse dont nous l'allons voir parcourir les stations.

Qu'était-il donc survenu ? Ce qui survient toujours, et ce que Dieu impose miséricordieusement à toute Société, comme à tout individu parvenu à l'âge adulte : la nécessité de l'épreuve. C'est le sort ordinaire de toute institution de ne pouvoir s'étendre sans que, par l'effet même de cette expansion, l unité se relâche, ou la pureté de l'esprit primitif s'altère. Or l'un et l'autre de ces maux menaçaient le Sacré-Cœur ; et, si lointain que fût encore le danger, il fallait le prévenir, sous peine du renversement de la So-

[1] *Récit de la mère Thérèse,* p. 163 et 168.

ciété. Voilà pourquoi l'homme de Dieu demandait une victime, et offrait ce grand rôle à la mère supérieure.

Celle-ci l'accepta. S'il est, dans la partie de l'histoire qu'on va lire, un fait qui domine et rattache entre eux les faits séparés par la distance et le temps, c'est manifestement, de la part de Notre-Seigneur, le dessein de dépouiller peu à peu son épouse de tout ce qui est de ce monde; et, de sa part à elle, le désir de mourir à tout, pour *absorber sa mort dans la vie de Jésus-Christ*, comme s'exprime l'Apôtre.

De Paris, Mme Barat se rendit à Amiens. Dès son arrivée, des changements la surprirent. Le costume n'était plus le même; la règle avait subi des modifications qu'on ne s'était pas donné la peine de lui faire connaître; l'éducation tendait à sortir de l'esprit de vérité, de solidité et de simplicité qu'elle avait inspiré. L'auteur de ces innovations était l'abbé de Saint-Estève, qui, de plus en plus, exerçait sur les religieuses et les enfants un empire souverain. Mme Baudemont particulièrement ne jurait que par lui. Quant à la mère Barat, elle avait quitté trop tôt la fondation d'Amiens, et elle en avait été absente trop longtemps pour n'être pas aujourd'hui oubliée de plusieurs, et inconnue à beaucoup d'autres. Elle finit par comprendre que la supériorité avait entièrement passé à Mme Baudemont, qui ne lui en laissait plus que le titre et les honneurs.

Dans cette situation, deux lignes de conduite se présentaient à la supérieure générale. « Ses amis lui conseillaient d'agir avec fermeté, » raconte la mère Thérèse : c'était le premier parti. Mais il ne lui parut ni nécessaire ni sage. Le Sacré-Cœur voyait ses Pères dans l'exil; lui-même, déjà en butte à des menaces sourdes, ne vivait qu'à la faveur de son obscurité. Était-ce le moment de l'agiter, et

peut-être de le diviser irrémédiablement, en faisant un coup d'éclat? Il y avait un autre parti, consistant à attendre, à prier, à souffrir, à ne vouloir triompher que par la grâce et la charité. C'était celui qu'avait conseillé M. Montaigne par la lumineuse parole que nous avons rapportée. C'était également le parti le plus conforme à la nature d'esprit de M^ne Barat, à sa profession d'épouse du sacré Cœur, et à l'inspiration du Saint-Esprit en elle. « Elle ne pouvait que suivre la voie intérieure de Dieu, rapporte sa compagne. Dissimulant donc sa peine, ma mère accepta une partie des changements, ne voulant rien briser avec de pareilles têtes. Puis elle jeta ses affaires entre les mains de Dieu. »

Il importait cependant que l'unité d'esprit comme de cœur fût maintenue entre toutes les maisons de la Société. C'est dans ce but que, pendant trois ans, nous allons voir la mère générale se porter de l'un à l'autre de ses établissements. Après quelques semaines de séjour à Amiens, elle partit; et, toujours accompagnée de la mère Thérèse, elle se rendit à Grenoble : le 27 septembre 1808, elle était à la Montagne.

Elle y trouva Mme Duchesne, embrasée d'un zèle dont les œuvres pouvaient à peine suffire à son infatigable activité. « Votre bonne mère Duchesne, écrivait la supérieure à la sœur Émilie, fait ses classes le jour, veille la nuit les enfants malades à l'infirmerie, gouverne l'extérieur de sa maison, et cela sans gêne, et presque sans surcharge : quelle femme forte! »

Ce n'était là toutefois qu'une diversion nécessaire à la sainte ambition qui, depuis deux ans surtout, l'absorbait en entier : les missions étrangères. Elle en avait conféré avec le Père Varin. Celui-ci n'avait pas hésité à l'approu-

ver; et, de ce ton décidé que lui donnait la certitude de la volonté de Dieu, il lui avait répondu : « S'il m'est permis de pénétrer dans le Cœur de Jésus-Christ, j'y vois en gros caractères que vous êtes destinée à le faire honorer dans des contrées éloignées des nôtres. » A quelque temps de là, elle reçut à Sainte-Marie la visite de l'homme de Dieu, et, le pressant de plus en plus : « Promettez-moi, lui dit-elle, que je serai, dans la Société, la première qui partirai pour les contrées lointaines ! — Je vous le promets, dit le Père. — Eh bien ! bénissez-moi spécialement pour cette œuvre. » Alors, raconte-t-elle, le Père Varin, étendant le bras plus que de coutume, lui donna une énergique et résolue bénédiction [1].

Le Ciel aussi se prononçait ; Mme Duchesne raconte que plusieurs fois elle avait entendu en elle ou à côté d'elle, pendant ses communions, une voix qui parlait bas et lui disait : « Cela sera ! » Ce désir, cet espoir, elle le portait maintenant dans tout ce qu'elle disait, dans tout ce qu'elle faisait ; il n'y avait pas jusqu'aux murailles de son cloître qu'elle ne couvrît des témoignages de sa sainte ambition. C'étaient, par exemple, des représentations de la vie ou de la mort des hommes apostoliques, que son pinceau y jetait avec une vigueur où l'art avait moins de part que l'inspiration. Afin de se préparer à ses sacrifices futurs, et pour se consoler de ne pouvoir encore les faire, elle se précipitait dans des austérités qui trompaient, sans l'apaiser, sa soif d'immolation. « C'est bien le moins, disait-elle, que, ne pouvant travailler pour mes chers sauvages, je souffre un peu pour eux. » Autour d'elle, elle soufflait les mêmes ardeurs dans les âmes. Aux heures de récréation, rassem-

[1] *Mémoire de Mme Duchesne à Mme Barat*, 1818.

blant les enfants, elle leur parlait du bonheur d'aller prêcher Jésus-Christ aux peuples infidèles, et de mourir pour lui. « Qui veut venir avec moi ? » demandait-elle avec une grande animation. « Dans ces moments, raconte une de ses élèves, si le vaisseau eût été là, nous serions parties avec elle jusqu'au bout du monde. »

Nous avons dit avec quel empressement Mme Barat avait recueilli cette vocation de sa fille. Depuis lors, elle n'avait cessé de l'entretenir dans ses lettres. Tantôt elle lui envoyait les récits des missionnaires où étaient racontés les progrès de l'Évangile dans les contrées infidèles; tantôt elle se réjouissait de lui apprendre que le décret approbatif de la Société pour tout l'Empire français, l'approuvait également pour les colonies. Nous l'avons vue à Bordeaux écrire à son amie ses pensées et ses vœux, à la vue des navires en partance dans ce port. Ce n'était pas assez pour Mme Duchesne, dont l'impatience demandait à s'embarquer immédiatement. Mais l'heure n'était pas venue, l'âme n'était pas mûre, le signal n'était pas donné; et pendant de longues années, le difficile travail de Mme Barat sera de préparer, de discipliner cette âme, en modérant, en contenant, sans toutefois l'étouffer, une flamme destinée à éclairer un monde.

Tel était, depuis deux ans, l'objet d'une correspondance qui, certainement, fournira les plus belles pages à l'histoire de Mme Duchesne, si on l'écrit jamais [1]. Multipliant dans ses lettres les plus fortes raisons de patienter et d'attendre, la supérieure lui demandait de se sanctifier, la reprenait, la corrigeait, lui prêchait l'obéissance, l'humilité, la douceur; assouplissant au joug cette puissante

[1] Voir l'*Histoire de Mme Duchesne,* liv. II, chap. II.

mais impétueuse et rigide nature. Un moment même, elle fut sur le point de la faire venir à Poitiers, auprès d'elle, afin de la préparer de plus près aux destinées qui lui étaient promises. Elle renonça à ce dessein. « Vous y auriez été trop heureuse, lui écrivit cette forte maîtresse des âmes. La vie ne doit pas être pour vous un temps de jouissance. » A quoi elle ajouta cette parole d'une singulière et prophétique énergie : « Notre-Seigneur veut que vous soyez une épouse de sang[1] ! »

Dans ces dispositions, on devine ce que dut être l'entretien des deux mères enfin réunies sur la sainte Montagne. « Notre joie fut grande en revoyant notre mère, rapporte le journal de Mme Duchesne. Elle ne nous parlait que de Celui qu'elle aime uniqusment, et de ce qui concerne sa gloire ! »

Après un mois seulement de séjour à Sainte-Marie, Mme Barat quitta Grenoble. « Il n'y a, disait-elle précédemment à Mme Duchesne, il n'y a que dans le ciel que nous ne craindrons pas de nous perdre, réunies que nous serons à notre Bien-Aimé[2]. »

Ces voyages de la supérieure ne devaient être qu'une suite de démarches progressives dans les sentiers ardus du dépouillement. Il y eut peu de stations où son cœur ne laissât quelque chose de lui-même ; on l'y suivrait, pour ainsi dire, à la trace de son sang.

Ainsi fit-elle à Grenoble. Elle avait eu le dessein de se faire assister pendant tout le cours de ses visites par la mère Thérèse, comme étant la plus capable de l'élever au-dessus des tristesses humaines. Mais, émue des besoins

[1] Poitiers, 6 avril 1808. — *Sponsus sanguinum tu mihi es.* (Exod., IV, 26.)

[2] Poitiers, 31 mai 1807.

de la maison de Sainte-Marie, elle en fit le sacrifice et y laissa son amie comme maîtresse des novices et du pensionnat. « J'ai quitté ma chère compagne, écrivait-elle alors à une de ses filles. Je ne vois point de terme à notre séparation ; mais je la laisse, comme tout le reste, dans le sein de la volonté de Dieu. C'est en cette perte que j'ai bien expérimenté que nos cœurs n'étaient unis qu'en Dieu et pour Dieu. Ainsi, c'est peine perdue de s'attacher à moi. Aimez donc Dieu, ma fille, ne vous attachez qu'à Lui, et mourez de douleur si vous ne vivez d'amour[1]. »

Ce n'était que le prélude à de plus grands renoncements. Étant revenue à Amiens à la fin de novembre, Mme Barat eut la tristesse d'y voir son ancienne amie, la mère Julie Billiart, supérieure des sœurs de Notre-Dame, méconnue, desservie auprès de son évêque, et sur le point d'être chassée, elle et sa congrégation, d'une ville et d'un diocèse remplis de leurs bonnes œuvres. Bientôt, en effet, les sœurs de Notre-Dame durent quitter Amiens. Le 15 janvier 1809, elles partirent « bien froidement, mais bien courageusement, en grande paix et amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ », comme s'exprime une lettre de leur fondatrice. Celui qui, abusant de sa domination sur l'esprit de son évêque, avait fait ainsi proscrire ces braves filles, était M. de Saint-Estève. Le motif de cette mesure était leur refus de modifier leur institut à sa fantaisie, et de recevoir de nouvelles Constitutions de sa main.

Quelques-unes des sœurs de la mère Julie avaient cependant accepté de rester à Amiens. L'évêque pressa le Sacré-Cœur de recueillir ces débris, en prenant la direction de la communauté et de l'orphelinat. On ne trouva

[1] Amiens, 12 décembre 1808.

personne de plus apte à cette œuvre qu'un jeune novice d'un grand mérite, dont la carrière religieuse si pleine, si admirable, méritait de débuter sous de meilleurs auspices.

Marie-Élisabeth Prevost, — c'était son nom, — avait passé sa première enfance à l'île de Saint-Domingue, où, témoin de la sanglante insurrection des noirs, elle-même n'avait échappé à la mort que par une sorte de miracle. La France, où elle revint en 1792, nageait pareillement dans le sang; la première chose que l'enfant vit en entrant à Paris fut la tête de l'infortunée princesse de Lamballe portée au bout d'une pique. Son père courait les mers. Une sœur nommée Madeleine, ancienne religieuse ursuline, la recueillit près d'elle à Clermont-sur-Oise, et lui donna l'exemple des plus saintes vertus durant la persécution. Une amie du Sacré-Cœur que nous connaissons déjà, Mme de Rumigny, la prépara solidement à sa première communion, qu'elle fit, dans une pauvre chambre, le jour de la Toussaint 1795 : « Je me croyais au paradis, » disait-elle ensuite. Une autre grande chrétienne, Mme de Sainte-Berthe, la forma à la douceur et à la charité, si jamais il fut besoin d'apprendre la charité à la mère Prevost. Plus tard, M. de Lamarche posa en elle les bases de la vie religieuse par l'amour et l'exercice de l'abnégation. Cependant la jeune fille ne songeait qu'à se bien établir dans le monde; sa sœur Madeleine, au contraire, s'apprêtait à entrer au Sacré-Cœur d'Amiens. Sur ces entrefaites cette sœur mourut. La nuit qui suivit sa précieuse mort, elle se montra à Marie si belle, si rayonnante, que celle-ci, enflammée de l'amour de Jésus-Christ et du désir du ciel, n'eut plus de pensée que pour le Sacré-Cœur. Elle y alla prendre la place que sa sœur avait souhaitée. En mettant le pied sur le seuil de la maison de l'Oratoire,

sa première parole fut celle-ci : « Volonté propre, reste dehors ! » C'était le dernier jour de mai 1808. Mme Prevost avait une âme grande, forte, surtout très large et toute débordante pour les pauvres et les petits. C'était encore là une de ces *pierres carrées*, comme s'exprime l'Écriture, qui, posées dans les assises de la Société, devaient pendant un demi-siècle aider Mme Barat à en porter le poids[1].

Elle fut installée supérieure de l'orphelinat des sœurs de Notre-Dame, le 3 mars 1809. Trois autres religieuses lui furent prêtées ensuite, et un acte authentique d'affiliation unit les deux Sociétés. On y mit cette condition, qu'une fois l'établissement de Notre-Dame pourvu de maîtresses, Mme Prevost et ses sœurs rentreraient au Sacré-Cœur. Mme Baudemont signa le traité, avec le titre de *supérieure des Dames de l'instruction chrétienne*. Une lettre jointe à cet acte donnait à M. l'abbé de Saint-Estève la qualification de *fondateur*. Quant à Mme Barat, son nom ne figure nulle part dans les pièces de cette affaire. On ne pouvait montrer d'une manière plus authentique qu'elle ne comptait plus pour rien.

C'était un nouveau pas que Dieu lui demandait de faire dans l'oubli d'elle-même. Elle préludait à la croix par le manteau dérisoire et le sceptre de roseau.

Ces douloureuses affaires étaient à peine terminées, lorsque Mme Barat se mit en route pour Gand, où elle arriva vers le milieu de mars. C'était sa première visite à cette fondation. L'abbaye de Dooresele, son église, son cloître carré, ses cours, ses deux jardins baignés par le canal, tout cet ensemble grandiose réjouit bien moins sa vue que la pauvreté religieuse qui régnait au dedans. « Je

[1] *Notice nécrologique sur la mère Prevost*, circulaire de 1870.

pense à vous dans ce pays, écrivait-elle, le 26 mars, à la mère Duchesne; vous y seriez bien dans la pauvreté. Je ne puis vous dire à quel point je me trouve bien ici, dans une grande chambre, mais avec une table de bois nu, et tout le reste assorti; point de linge, point de meubles. L'église est superbe, mais tous les objets du culte sont empruntés. Que le Seigneur soit béni! »

Mme Barat ne fit guère que traverser Dooresele. Elle le quitta aussitôt qu'elle s'aperçut que ses filles s'attachaient trop à elle. « L'absence de votre mère vous est donc un sacrifice? écrivait-elle après à la maîtresse générale. Le Seigneur est bien bon de n'avoir pas permis qu'elle vous restât plus longtemps. Son départ était nécessaire; vous commenciez à vous en faire un appui; et alors notre maxime chérie, *Dieu seul*, que serait-elle devenue[1]? »

Quant à elle, Dieu se chargeait de dénouer, l'un après l'autre, les liens les plus sacrés qui la rattachaient à ce monde : elle venait à peine de quitter Dooresele, qu'elle apprit que son père était près de mourir.

Mme Barat aimait profondément les siens. Elle ne cessait, depuis son éloignement de Joigny, d'entretenir avec eux une fidèle correspondance. « Croyez-vous donc que je ne m'intéresse plus à ce qui vous touche? écrivait-elle à sa sœur, en se plaignant de son silence. Oh! non, ma chère sœur, il n'en peut être ainsi. Rien n'altérera l'amitié que j'ai toujours pour vous; et si elle ne s'exprime pas par des sensibilités et par des larmes, elle n'existe pas moins dans mon cœur, mais plus épurée et plus solide[2]. »

Surtout Mme Barat avait un vrai culte pour son père

[1] A Mme Adrienne Michel, Poitiers, 16 juin 1809.
[2] Amiens, octobre 1802.

et sa mère, et elle leur rapportait l'honneur et le mérite de ce qui lui arrivait d'heureux dans la vie. C'est ainsi que chaque année elle ne manquait guère de leur envoyer le bouquet que lui offraient ses filles le jour de sa fête, en leur demandant d'en orner la chambre de leur humble demeure, comme une consolation aux regrets de son absence. Elle se rendait rarement de Paris à Grenoble sans trouver le moyen de passer par Joigny. Souvent elle y menait quelqu'une de ses compagnes, des plus nobles, des plus riches ; et quand, en arrivant dans la rue du Puits-Chardon, elle surprenait son père, en habit de travail, dans son atelier, ou revenant des champs, la hotte sur le dos, c'était à la fois le triomphe de son humilité et celui de sa tendresse, de se jeter dans ses bras en le présentant à ses filles. Les lettres qu'elle adressait à sa sœur, Mme Dusaussoy, n'oubliaient jamais de lui recommander ce vénérable père. Elle pensait à son corps, qui se courbait sous l'excès du travail ; à son âme surtout, qu'elle voulait relever de plus en plus vers le Ciel. « Continue, ma chère sœur, continue tes soins et tes complaisances pour nos parents : qu'ils retrouvent en vous, qui restez à Joigny, ce qu'ils se figurent avoir perdu en nous. Ce bon père qui nous chérit avec trop de tendresse, tâchez de modérer son travail en lui faisant entendre que vous aimez mieux avoir quelque chose de moins, et le posséder lui-même quelques années de plus. Dites-lui qu'il donne davantage aux pratiques de la religion, et entretenez-le souvent de ce grand objet[1]. »

En vain Mme Barat voulait prolonger des jours qui lui étaient si chers : son père lui fut enlevé. Au mois de juin,

[1] Amiens, octobre 1802.

ayant été appelée auprès de lui, elle le trouva fort malade. Elle n'eut pas toutefois la consolation de lui fermer les yeux : on la réclamait ailleurs. Mais à peine se fut-elle éloignée de Joigny, qu'elle apprit que le vieillard venait de mourir en fidèle chrétien comme ses pères, le 25 juin 1809, fortifié et consolé par le dernier adieu de sa chère Sophie.

Ainsi frappée de tous côtés, dans sa famille spirituelle et sa famille naturelle, Mme Barat sentait se faire en elle ce désert dont Bossuet a écrit : « C'est dans une solitude affreuse, désolée, qu'il faut porter le poids écrasant de l'amour de Jésus-Christ. Il brise jusqu'aux os, afin que l'Époux règne seul. »

La supérieure, poursuivant le cours de ses visites, passa le reste de l'été dans ses deux maisons de Poitiers et de Niort, qui lui donnèrent une grande édification. « Ces bonnes filles, écrivait-elle, ont beaucoup avancé dans toutes les vertus, et particulièrement dans le saint détachement et l'oubli de soi-même[1]. »

Cependant Grenoble ne cessait de la rappeler. Les trois mères Duchesne, Deshayes et Maillucheau avaient fait de la montagne de Sainte-Marie un Thabor. « Vos sœurs de Grenoble sont dans la ferveur de leur second noviciat sous leur bonne mère Thérèse, écrivait la supérieure à Mme Émilie Giraud. Toutes, et spécialement votre chère maîtresse Duchesne, apprécient le don qu'on leur a fait : tout ira de mieux en mieux[2]. » A ces grâces venait de s'en joindre une autre d'un ordre éminent. Le 20 juillet, le pape Pie VII, traîné en captivité, avait béni, pendant son passage à Grenoble, la supérieure, les maîtresses, les

[1] A la mère Adrienne Michel, Poitiers, 1809.
[2] Amiens, 21 décembre 1808.

enfants de Sainte-Marie, et donné au Sacré-Cœur des marques particulières de sa prédilection. Un renouvellement de ferveur dans le pensionnat et dans le noviciat avait été la suite de cette faveur insigne. Heureuse de ces fruits, Mme Barat avait hâte d'aller en jouir auprès de la mère Thérèse et de Mme Duchesne, à qui elle écrivait : « Avec quel plaisir je serrerai sur mon cœur et le vôtre et le sien, qui désormais n'en feront qu'un seul consacré à Jésus-Christ, et brûlé de son amour[1]. »

C'était une joie trop complète pour que Jésus n'en reçût pas le sacrifice. Mme Barat arriva, en effet, à la montagne le 2 décembre 1809 ; mais à cette date la mère Thérèse n'y était plus : la supérieure générale venait de l'envoyer à Poitiers, puis à Gand, où nous la retrouverons. A peine la mère et la fille avaient-elles eu le temps de se revoir à Paris dans une rencontre rapide. « Ma chère fille, écrivait alors Mme Barat à l'une de ses religieuses, si vous avez de l'ambition pour votre mère, et si vous désirez pour elle une place près du trône de l'Agneau, demandez sans miséricorde que Dieu lui donne des souffrances, des humiliations, le détachement de toute chose, la privation enfin de toute satisfaction, afin qu'une bonne fois je prenne le chemin par où les saints ont marché[2]. »

L'arrivée de Mme Barat à Sainte-Marie-d'en-Haut fut un véritable triomphe. On la reçut à la chapelle au chant d'un *Magnificat* « enlevé et enlevant », raconte une des pensionnaires. Là tout était contentement pour la mère générale. Les écoles gratuites, particulièrement chères à Mme Duchesne, regorgeaient d'enfants. Chaque matin, en

[1] Poitiers, 6 août 1809. — [2] A Mme du Chastaignier, Grenoble, 29 janvier 1810.

toute saison, vers sept heures et quart, Mme Barat pouvait voir du haut de la colline cent trente à cent cinquante écolières, partagées en petites bandes, et, le panier au bras, se rendant par des chemins montants et malaisés à l'église du couvent, pour y entendre la messe. Aux heures de récréation et d'ouvrage manuel, toutes les mains travaillaient pour les fabriques de gants; le soir, on ne rentrait à la maison paternelle qu'après avoir rempli son devoir d'écolière, d'ouvrière et de chrétienne.

D'un autre côté, le pensionnat élevait dans la crainte de Dieu une jeunesse choisie. Plusieurs de ces pensionnaires portaient secrètement en elles une grâce de vocation à la vie religieuse. Lorsque l'auguste Pie VII, courbé, chancelant, et gardant sur son visage la trace des tortures morales qu'il subissait chaque jour, avait béni chacune des élèves de Sainte-Marie, on avait remarqué que sa main tremblante s'était appuyée avec une sorte d'insistance sur la tête de quelques-unes de ces jeunes enfants. Toutes celles-là, au nombre de onze, se firent religieuses : neuf entrèrent au Sacré-Cœur[1]; deux à la Visitation; une autre, Olympe de Montfort, fut appelée à Dieu à l'âge de quatorze ans, quand déjà elle aspirait au même bonheur que ses compagnes.

Mais nulle, entre ces bénies, ne portait plus visiblement le signe de la prédestination que la jeune Euphrosyne Jouve. Elle venait de faire sa première communion; sa dévotion spéciale à saint Louis de Gonzague éclatait dans une parfaite ressemblance avec lui; et, comme son modèle, elle marchait d'un pas accéléré à l'union avec Jésus-

[1] Euphrosyne Jouve, Amélie Jouve, Olympie Rombau, Louise de Vidaud, Joséphine de Coriolis, Julie Dusaussoy, Olympe de Causans Caroline Lebrument, Louise de Rambert.

Christ sur la terre, se préparant ainsi, sans qu'elle le sût encore, à la prochaine possession de Jésus-Christ dans le ciel.

Mme Barat, heureuse de tout ce qu'elle voyait dans la maison de Grenoble, y demeura près d'un an. Elle commença par y garder un silence que lui commandait l'épuisement de sa santé. « J'aimerais à parler de Jésus, écrivait-elle ; il veut que je garde le silence : c'est bien ce qui me convient le mieux. » Elle apparaissait cependant au milieu des enfants, soit aux récréations, soit dans les classes. Elle aimait surtout à s'entourer des plus petites. Les faisant se grouper autour d'elle, elle entrait, par son regard encore plus que par ses questions, dans le fond de leur âme, comme pour en respirer la fraîcheur baptismale ; puis, finement et gaiement, elle les élevait à l'amour de Dieu, par de si douces leçons et de si agréables histoires, qu'elle les laissait sous le charme, nous raconte l'une d'elles [1].

Elle reçut dans ce temps-là plusieurs visites de son frère, qui résidait à Belley, le seul collège qu'eussent conservé les Pères de la foi. Le Père Barat était le prédicateur ordinaire des retraites de Sainte-Marie, et il y produisait de grands fruits. Il était aussi le poète des solennités : il écrivait des cantiques qu'on chantait à la chapelle ; et même sa gravité se prêtait à composer, pour la fête de Mme Duchesne, des couplets dans lequels il était dit, par exemple :

L'amour des croix peut seul vers les sauvages
Porter tes vœux et tes pas empressés ;
Pourquoi chercher des croix sur ces rivages?
Hélas ! pourtant, nous t'en donnons assez [2] !

Il y avait dans tout cela, en général, plus de bonne in-

[1] *Souvenirs de Mme Louise de Vidaud.*

[2] Les poésies du Père Barat sont conservées aux archives de la maison mère, en 3 volumes manuscrits et enluminés.

tention que de poésie et de goût : mais on s'en contentait sur la montagne.

Mme Barat, qui souriait à ces délassements de son frère, prêchait à Mme Duchesne, mais sur un autre ton, une morale pareille : la patience, la sagesse, l'abdication d'elle-même entre les mains de Dieu. « Vous verrez, dans les couplets que l'on a faits pour vous, que l'onction de la croix est dans l'obéissance. — Ah ! que j'aurais de joie à vous voir enfin plus docile et plus douce ! Pourquoi ne comprenez-vous pas qu'en quelque coin que vous soyez, vous ne pouvez rien faire, si vous n'avez les vertus que vous devez apprendre aux autres ? » — Et comme Mme Duchesne, toujours impatiente des missions étrangères, pressait l'heure de son départ : « Il ne s'agit pas seulement de partir, reprenait-elle, il faut d'abord savoir, ma fille, où l'on ira et ce qu'on pourra faire[1]. » Alors elle en revenait à la nécessité de la réforme d'elle-même ; puis tout se terminait, comme à l'ordinaire, par une perspective ouverte sur l'éternité. « Mettez votre âme dans le calme, et dans un abandon entier aux volontés du Seigneur. Nous approchons du terme de notre carrière ; encore un moment de souffrance, et le repos nous attend. Ah ! ma chère, ne jetez plus les yeux en arrière, avancez vers le terme où vous tendez, et dont vous devez approcher chaque jour[2]. »

Lorsque Mme Duchesne vit la mère Barat sur le point de quitter Grenoble, elle lui renouvela ses supplications. Elle reçut une réponse, que sa mère lui rappelait dans la lettre suivante : « Je vous l'ai dit, ma fille, et je vous le

[1] Lettres du 17 août 1809, et du 3 juillet 1810.
[2] Poitiers, 6 août 1809.

répète encore, votre croix n'aura qu'un temps; laissez l'heure venir, sans inquiétude, sante crainte. Est-ce à vous de scruter les voies du Seigneur? Seulement, croyez-en votre mère, si vous n'avez point encore vu l'effet de ses promesses, c'est que vous êtes trop pressée. L'œuvre de Dieu se fait dans l'ombre et lentement. Mille ans, devant lui, sont comme un jour : Courage donc, ma fille : *Tempus veniet et non tardabit*[1]. »

Mme Barat partit le 19 novembre 1810. Elle passa d'abord presque un mois à Paris. Elle y venait, comme elle disait, « consulter le grand-père de la Société. » C'était le nom de guerre qu'on était convenu de donner à M. Montaigne dans les lettres des sœurs : les ombrages de la police contraignaient de recourir à ces déguisements[2]. Ce nom était d'ailleurs justifié par la bonté vraiment paternelle de cet homme vénérable. Toutefois, c'était en secret, rarement et discrètement, que l'austère sulpicien consentait à s'occuper des intérêts spirituels des servantes de Jésus-Christ. Mais, si sommaire que pût être sa direction, il y portait une sûreté de vues, une solidité de principes, une netteté de décision, une franchise de parole, qui inspiraient une confiance absolue, invincible. « Il me parle avec un ton qui me fait croire tout ce qu'il dit comme article de foi[3], » écrivait la mère Barat à Mme Duchesne. Un autre jour, elle disait à cette même amie qu'elle ne désespérait de la conversion de personne, pas même de la sienne, quand M. Montaigne promettait de prier à cette fin.

Ce fut sous sa conduite qu'elle fit cette fois encore sa

[1] Lyon, 22 novembre 1810.

[2] On lui donnait aussi le nom de *grand'maman* pour les mêmes raisons.

[3] Paris, 6 janvier 1811.

retraite spirituelle. Une lettre qu'elle écrivit de là à Mme Duchesne fait voir avec quelle générosité elle y chercha Dieu seul : « Ma résolution est prise, et j'espère que, pendant la retraite que je vais faire, elle se gravera plus profondément dans mon cœur : c'est la docilité aux ordres de mon bon Maître. Bon plaisir de mon Dieu, que vous devez être cher au cœur qui aime! N'éprouvez-vous pas, ma chère, combien cette conformité avec votre Créateur inonde l'âme de la plus douce paix? Je ne veux plus rien refuser à mon Dieu. C'est trop peu encore : je désire aller au-devant de sa volonté, et l'embrasser avec joie, quelle qu'elle soit. Mon Dieu, soutenez ma faiblesse! Et vous, ma chère Philippine, priez pour votre mère[1]. »

Le 7 janvier 1811, la supérieure se mit en route pour visiter Cuignières, au diocèse de Beauvais, la seule de ses maisons qu'elle ne connût pas encore. Une neige épaisse couvrait alors tous les chemins, et ce ne fut pas sans difficulté que Mme Barat parvint à la pauvre habitation de ses maîtresses d'école. Six religieuses y vivaient dans une indigence qui n'était égalée que par leur patience joyeuse. On avait cru que leur maison pourrait devenir un refuge pour la Société, en cas de proscription, et on leur avait prescrit conséquemment de se cacher, sans même correspondre, du moins ouvertement, avec leurs compagnes. Dociles à à cette consigne, les sentinelles perdues s'étaient tenues à leur poste, solitaires, silencieuses, résignées à l'oubli, à la faim, à tous les maux. Elles avaient beaucoup souffert; et ce fut seulement alors que Mme Barat put complètement connaître l'héroïque misère des commencements.

[1] Paris, 16 décembre 1810.

On lui dépeignit d'abord l'état de cette maison dénudée, et abandonnée depuis 93. Point de vitres aux fenêtres, point de verrous aux portes; pour toute fermeture, des troncs d'arbres que l'on poussait le soir contre le seuil; pour lit un peu de paille; une seule robe à chacune pour toutes les saisons, une seule pièce habitable pour toute demeure; et le reste à l'avenant. Cette pauvreté n'était rien auprès de la privation des secours religieux. L'église du village s'élevait auprès d'elles; mais pendant quelque temps point de prêtre, point de messe, point de communion. Enfin l'indifférence, et bientôt l'hostilité d'un village ignorant et prévenu. En conséquence, d'abord des menaces d'expulsion, puis partout un refus unanime et persistant de leur fournir des vivres; de longs jeûnes forcés, des journées presque entières sans une livre de pain à se partager : tel est le tableau qu'on fit à Mme Barat des premières souffrances de cette fondation.

Mais on était heureux d'avoir à signaler, à côté de ces angoisses, de secourables interventions de la Providence. Un jour que la mère Desmarquest était malade et transie de froid, un paysan du voisinage, ému jusqu'aux larmes en la voyant si pauvre, lui avait apporté du bouillon pour la réchauffer et une camisole pour la couvrir. On se réjouissait aussi de l'heureuse découverte d'une vieille poutre et de fagots qui, ménagés avec soin, avaient, on ne sait comment, suffi à alimenter le feu de la communauté pendant toute la rude saison. On faisait des miracles d'économie, et tel fromage qui avait paru régulièrement à toutes les collations durant le carême entier, reparaissait encore presque intact le jour de Pâques. Tous ces petits événements étaient autant de sujets d'actions de grâces; et on n'était pas loin d'y reconnaître la main

miséricordieuse qui avait autrefois multiplié les pains au désert[1].

Mais la faveur à laquelle nulle autre n'était comparable était la possession de Notre-Seigneur au tabernacle; car, si pauvre que fût la maison, on y avait trouvé place pour une chapelle. Le vénérable M. de Lamarche, alors directeur du collège de Montdidier, y venait tous les quinze jours confesser et célébrer. A la fin, il fixa sa demeure à Cuignières, et les sœurs purent alors apprécier quel directeur le Ciel leur avait donné.

M. l'abbé de Lamarche était un type survivant du vieux clergé français, aussi grand par la science que par le caractère et la sainteté. Il avait, lui aussi, passé par le creuset de la persécution. Il était aumônier des Carmélites, à Compiègne, quand, la Terreur survenant, il avait vu ces dignes filles de sainte Thérèse monter à l'échafaud, au pied duquel lui-même se tenait pour les bénir. Poursuivi à son tour, le confesseur de la foi ne pouvait s'expliquer comment il avait échappé aux bourreaux; mais, à partir de ce moment, sa reconnaissance l'avait porté à consacrer cette vie que Dieu lui avait laissée aux plus humbles et aux plus laborieux ministères. Il avait d'abord acheté et dirigé lui-même le collège de Montdidier. Ensuite, s'établissant à Clermont-sur-Oise, l'apôtre du Beauvoisis, ainsi qu'on le nommait, s'était donné la mission de porter les secours religieux aux paroisses rurales les plus pauvres et des plus délaissées. Cuignières était de ce nombre; M. de Lamarche se sentait attiré dans ce lieu par le Sacré-Cœur, car c'était un grand zélateur de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-

[1] Voir *Notes de la mère Trouvelot*, et *Souvenirs d'une élève de Cuignières.*

Christ. On lui attribuait des lumières surnaturelles pour la conduite des âmes; et tout, en sa personne, respirait tellement la sainteté de l'Évangile, qu'on le vénérait comme un homme de Dieu.

Les religieuses racontèrent à leur supérieure comment ce saint prêtre avait été pour elles la source de toutes sortes de bénédictions. Elles étaient restées pauvres; mais elles avaient été visitées, comprises, et peu à peu secourues : des familles du voisinage leur étaient venues en aide. On parlait surtout avec reconnaissance d'une fille de la Charité, dirigée, elle aussi, par M. de Lamarche, la sœur Véronique, du bourg de Ravenel, femme d'un zèle ardent et désintéressé, tout à la fois médecin, institutrice, catéchiste, qui ne cessa de fournir gratuitement aux pauvres religieuses de Cuignières les remèdes nécessaires aux malades du pays.

Celles-ci s'étaient donc mises à visiter les malades. La sœur Barthélemy Roux, en particulier, excellait dans ce dévouement : c'est par là qu'on triompha de toutes les malveillances. La petite école se remplit des enfants du village. On n'eut, il est vrai, qu'une seule pensionnaire pendant la première année; mais on en put compter plus tard jusqu'à vingt-six! La plupart étaient des filles de gros fermiers. La pension était minime, on la payait en denrées; élèves et maîtresses partageaient la même vie domestique et rustique, cuisant le pain, faisant la lessive, se mettant à tout ouvrage, et le divinisant par l'esprit de la sainte Famille. C'était, du reste, sans aucun préjudice des études, dont la force étonnait les visiteurs distingués qu'attirait à Cuignières l'amitié de M. de Lamarche. Dieu présidait à tout. « Cette pensée seule, *Dieu nous voit*, raconte une des élèves, suffisait à nous maintenir dans l'ordre et le silence,

en l'absence de nos maîtresses. Si même quelqu'une de nos mères, excédée de fatigue, nous semblait près de succomber au sommeil pendant l'étude, nous l'exhortions à dormir en toute sécurité, avec la promesse, fidèlement gardée, de respecter son repos.

La patience, la charité, l'admirable ferveur de cette communauté ravirent Mme Barat. Elle écrivit de là à Mme Duchesne : « Nos sœurs de Cuignières seront les saintes de la famille, si elles persévèrent ainsi. » Leur nombre s'augmentait. Une postulante, Florentine Cardon, venait d'être admise parmi elles. On y avait aussi envoyé d'Amiens une jeune novice d'une angélique candeur, nommée Euphrosyne Beaumont. Préposée à l'entretien de la petite chapelle, elle avait obtenu la faveur de travailler tout le jour dans le réduit qui servait de sacristie. Elle y portait son ouvrage, et elle vivait là avec Notre-Seigneur dans la familiarité de l'enfant le plus ingénu avec le meilleur des pères. C'est ainsi qu'un jour la pieuse sacristine ayant trouvé dans le corporal une hostie consacrée, commença par l'adorer en se mettant à genoux; puis, allumant les cierges, elle prit elle-même, dans ses mains virginales, le corps de Jésus-Christ, et le porta dévotement dans le tabernacle; après quoi, tout heureuse, elle revint vers ses sœurs rendre compte simplement de la fonction sacerdotale qu'elle venait d'usurper avec tant d'innocence.

Mais, entre toutes ces âmes d'une beauté si diverse, la plus consommée dans l'amour du Crucifix était la mère Desmarquest. Le souvenir de cette vie lui faisait dire à elle-même, bien des années après : « Je n'ai jamais été plus heureuse que dans ce temps-là; jamais je n'ai reçu plus de grâce; jamais je ne me suis tenue plus facilement en la présence de Dieu. » Cette présence de Dieu semblait

rejaillir de toute sa personne. Les gens du village la considéraient comme une sainte, et une grande clarté ayant paru un soir au-dessus de la maison, tout le monde y vit un signe de la bénédiction de Dieu sur la mère et les filles. Mme Desmarquest en renvoyait l'honneur à M. de Lamarche : « Ne comprenez-vous pas, disait-elle, que le Ciel veut manifester ainsi l'éclatante sainteté de cet homme de Dieu[1] ? »

Ce que Mme Barat voyait à Cuignières lui inspira le désir d'y prologer son séjour. « Je suis au berceau de Bethléhem, écrivait-elle à Mme Duchesne, je m'y plairais si le bon Dieu ne m'appelait ailleurs. Vous l'aimeriez vous-même si vous le voyiez. » Il y avait longtemps que son âme aspirait à la béatitude d'une retraite obscure. Récemment encore, ans un de ses voyages de Poitiers à Bordeaux, elle en avait senti un plus pressant désir. « Je rêvais à l'heureuse solitude des Pyrénées, raconte son journal : descendre au premier relais, m'enfoncer dans ces sites arides, me dérober à tous les regards me paraissait le comble de la félicité. Je m'y voyais déjà, et j'en jouissais d'avance. » Or Cuignières lui offrait cette solitude sacrée, et c'était le premier attrait que cette humble retraite exerçait sur son âme. La pauvreté de ce « Bethléhem », comme elle l'appelait, était un second titre à sa prédilection. « Nous n'avions là qu'un feu et une chandelle pour tout le monde, disait-elle plus tard, mais c'était le bon temps! » Elle promit d'y revenir; mais avant de le quitter, elle commença par se dépouiller de tout ce qu'elle avait apporté, pour le donner à ses filles et leur ressembler davantage par ce dépouillement.

[1] Voir *Notice sur la mère Desmarquest.* Lettres annuelles du Sacré-Cœur.

Au sortir de Cuignières, la mère Barat ne fit que traverser Amiens, et le 17 février elle était rendue à Gand, où elle n'avait fait qu'apparaître une première fois. C'était par là qu'elle devait terminer ses visites ; mais de grandes souffrances de poitrine, aggravées bientôt par des crachements de sang, la forcèrent à un séjour prolongé, qui faillit être le dernier de cette sainte mère ici-bas.

Enfin, n'était-ce pas là le terme et le prix de tant d'immolations ? Ne s'était-elle pas assez « laissé dévorer pour Jésus-Christ » ? N'avait-elle pas atteint ce sommet du sacrifice, au-dessus duquel il n'y a plus rien que le repos dans le ciel ? Dieu allait-il apparaître ? Mme Barat le crut, et elle tressaillit d'espérance.

Nous avons déjà vu les dégoûts que la terre lui inspirait. Ils redoublèrent alors. Un des jours de cette maladie, on l'invitait à prendre quelque nourriture : « J'y ai une grande répugnance, répondit la sainte mère, j'aimerais mieux faire oraison. » Puis, avec un élan difficile à peindre, elle récita cette strophe du cantique de sainte Thérèse :

La vie est à mon goût d'une amertume extrême :
Est-ce vivre, Seigneur, que de vivre sans vous?
Si l'amour que je sens est doux,
Le terme de l'attente, hélas! n'est pas de même.
Le corps qui me retient m'empêche de courir,
Et, toujours loin de ce que j'aime,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir!

Elle commença l'autre strophe :

La vie habite au ciel; heureux qui peut l'y suivre!

« Quelle est cette vie? poursuivit-elle, c'est Jésus. Il habite au ciel, il est aussi sur la terre ; mais que l'exil est

long! Il n'y a qu'une seule chose qui puisse en adoucir la peine, c'est de souffrir[1]! »

Un autre jour qu'elle était plus malade, raconte la même religieuse, plusieurs d'entre nous se réunirent auprès d'elle, et exprimèrent la crainte qu'elle ne voulût aller au ciel avant nous : « Oh! non, répondit-elle vivement, j'ai encore besoin de la croix, et vous aussi. Je ne m'en irai pas que la croix ne soit bien gravée dans nos cœurs. »

Mme Barat avait eu la consolation de retrouver à Gand sa chère fille Thérèse, qu'elle y avait envoyée comme maîtresse des novices. Celle-ci lui prodigua des soins qui la guérirent; mais son affection aurait bien voulu l'enchaîner à ce lieu, comme la malade l'écrivait à Mme Duchesne : « Nous voilà encore une fois clouées sur les bords de l'Escaut; notre Thérèse ne veut pas que je la quitte si promptement, et le Seigneur l'exauce. Je souffre; mais, vous le savez, nous devons souffrir sans mourir. Que je serais heureuse s'il en était ainsi[2]! »

C'était le cri de l'amour pur. Même au ciel, Mme Barat ne voyait rien que l'amour : « A une de nos récréations, est-il raconté encore, elle expliquait aux sœurs cette parole de saint Augustin sur le bonheur du ciel : *Videbimus*, nous verrons Dieu; *laudabimus*, nous le louerons; *amabimus*, nous l'aimerons! Quand elle fut arrivée à ce mot *amabimus*, elle s'arrêta, disant qu'elle craignait d'en affaiblir le sens en cherchant à le développer. « Oh! s'écria-« t-elle, celui-là seul qui a aimé peut parler d'amour! »

Dans ces états sublimes, il n'y avait guère que la langue des vers et le chant des cantiques qui pussent répondre

[1] *Relation de la mère A. Michel.* — [2] Gand, 23 avril 1811.

à ses transports. « Il était certaines strophes qu'elle nous faisait dire de préférence, rapporte le même témoignage; telle était celle-ci :

Tu vas remplir le vœu de ma tendresse;

ou encore cette autre :

O toi qui me donnas la vie
Pour te connaître et pour t'aimer!

Quand nous avions chanté, elle reprenait chaque strophe pour la commenter, et alors des torrents d'amour et d'espérance débordaient de son cœur et inondaient les nôtres. »

Toutes sortes de chants n'avaient pas le don de lui plaire; elle n'était sensible qu'à ceux qui la portaient à Dieu. Sitôt qu'elle fut rétablie, les élèves voulurent célébrer sa guérison par un concert composé de morceaux de musique sur différents motifs. On vit qu'elle n'y prêtait qu'une oreille distraite; elle dit ensuite aux religieuses : « Ne me donnez plus de musique profane, mais un concert spirituel; j'aime tout ce qui est simple, et je dirais volontiers avec saint François de Sales : « Si je « devais renaître, je demanderais à revenir au monde « sans esprit. »

Mme Barat goûta de grandes consolations dans la maison de Dooresele. « Cette famille est si aimable, écrivait-elle, qu'on ne peut se résoudre à la séparation. Si vous la connaissiez, vous la chéririez comme nous. » Il fallut bien pourtant qu'au mois de mai 1811 elle fît ses adieux à cette communauté. Sa fille Thérèse fut, cette fois encore, d'une généreuse magnanimité : « Thérèse a encore déployé son courage, disait la même lettre; car, à l'heure des adieux, c'est elle qui a consolé et ranimé ses com-

pagnes, comme si elle n'eût eu rien à souffrir elle-même. Ma santé l'occupe trop. Sans doute, elle est mauvaise; mais enfin il n'arrivera que ce qu'il plaira au Seigneur; voilà de quoi se tranquilliser. Puisque tout passe en ce monde, les jouissances comme les peines, gardons-nous donc de nous attacher aux premières, et aimons les secondes, qui doivent nous valoir un grand poids de gloire dans le ciel[1]. »

Voilà le dernier mot de Mme Barat. Nous venons de la voir commencer de remplir son rôle de victime par le renoncement et le don d'elle-même à Jésus-Christ, sans mesure, sans partage. Pendant ces trois années que n'a-t-elle pas vu tomber autour d'elle! Autorité, amitié, parenté, repos, santé, félicité, il a fallu tout jeter dans le brasier divin. Toutefois ce n'était là qu'une préparation. Le dépouillement n'est que le prélude du crucifiement, suivant cette belle doctrine de saint François de Sales : « Il a fallu, cher Théotime, que Jésus-Christ fust dévestu de tous ses habits, l'un après l'autre, avant d'être mis à mort; de mesme il faut que nous nous dévestions de toutes nos affections terrestres, afin de mourir en croix, dépouillés comme Luy, pour après ressusciter en un nouvel homme avec Luy. L'amour est fort comme la mort pour nous faire tout quitter; il est magnifique comme la résurrection pour nous parer de gloire et d'honneur[2]. »

De Gand, la mère Barat se rendit à Amiens. Elle allait y aborder les questions épineuses. Mais c'était sur ces épines arrosées, pour ainsi dire, de ses larmes et de son sang, que devaient fleurir bientôt les Constitutions.

[1] Amiens, 7 juin 1811.
[2] *Traité de l'amour de Dieu,* liv. IX, chap. XVI.

CHAPITRE II

FERVEUR D'AMIENS
LA CRISE — LE TRAVAIL DES CONSTITUTIONS

De mai 1811 à décembre 1815

La supérieure générale arriva à l'Oratoire dans le courant de mai 1811.

Hâtons-nous de le dire : c'était toujours, dans bien des sens, la première maison de la Société. Grâce à la circonspection de Mme Barat, la fervente communauté était tenue dans l'ignorance de la situation pénible de cette sainte mère. Là aussi, là surtout, Notre-Seigneur régnait : et il faut s'arrêter devant le spectacle d'édification que cette maison présente durant toute cette crise.

D'abord le noviciat avait rarement donné de plus riches promesses. Il est vrai que déjà le Ciel s'était hâté de prendre les prémices de cette virginale moisson. Une de celles que Mme Barat eut le regret de ne plus retrouver en ce monde fut Euphrosyne Beaumont, que nous avons vue à Cuignières vivre avec Jésus-Christ dans une si ravissante familiarité. Revenue à Amiens, elle s'y était doucement endormie en Dieu, le 9 novembre 1809. Le matin de ce jour, sentant venir l'agonie, Euphrosyne avait demandé à sa supérieure la permission de mourir, comme s'il se

fût agi d'une action ordinaire. Ce qu'ayant obtenu, elle dit : *Jésus*, *Marie*, et elle expira. Sa mère, entrant alors, fit éclater sa douleur. « Que n'ai-je pu, disait-elle, avoir du moins le dernier regard de mon enfant ! » Alors la supérieure s'adressant à morte : « Ma fille, lui dit-elle, regardez votre mère ! » Euphrosyne obéit comme elle avait toujours obéi pendant sa vie ; à l'instant on vit ses yeux s'ouvrir d'eux-mêmes et se fixer sur sa mère. Ils restèrent ainsi ouverts, à la stupéfaction des sœurs et des élèves, qui vinrent la contempler, en baisant son front plus beau que jamais le monde ne l'avait admiré. Mgr l'évêque d'Amiens, apprenant ces merveilles, déclara aux religieuses qu'elles venaient de perdre une sainte sur la terre et de gagner une protectrice dans le ciel [1].

Une autre fille, non moins chère à Mme Barat, ne semblait plus tenir que par un fil à ce monde qu'elle n'avait jamais aimé. C'était Herminie de Rougé, créature plutôt angélique qu'humaine, qui, après avoir parcouru les chemins de l'exil, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Russie, était venue finalement consacrer au sacré Cœur une vie qu'elle avait vouée dès l'âge de huit ans à la virginité. « L'époux que j'ai choisi, écrivait-elle à sa famille, sera seul capable de faire mon bonheur, car je suis sûre qu'il est infiniment parfait et qu'il m'aimera toujours. » Elle ne fut pas trompée. « C'est ici le paradis, écrivait-elle d'Amiens ; et je pense qu'au ciel même je ne trouverai rien de meilleur, car j'ai ici Jésus-Christ et j'entends chanter les Anges. » Mais bientôt une longue maladie de langueur acheva en elle cette conformité avec Notre-

[1] Voir sa *Notice nécrologique*, 1er vol. *des Circulaires*, p. 2. — Ce fait a été très souvent raconté, avec tous ses détails, par Mme de Charbonnel, témoin oculaire.

Seigneur, de laquelle elle disait : « Celui qui aime se transforme dans l'objet aimé : quel bon Tout que Jésus ! Priez pour que mon amour soit ma mort corporelle et ma vie spirituelle. » Quand Mme Barat la revit à Amiens, son grand corps amaigri semblait ne plus tenir à la terre, qu'elle quitta, en effet, environ un an après, le 1er août 1812. La veille, ayant reçu le viatique, elle dit : « C'est demain la fête de saint Pierre ès Liens : saint Pierre me délivrera ! » En effet, ce jour-là, Herminie de Rougé, âgée de vingt-huit ans, exhala son âme sur les pieds du crucifix qu'elle n'avait pas quitté [1].

Ces modèles, ces souvenirs, excitaient de plus en plus la ferveur des novices. « Enfermées alors dans notre noviciat, raconte la mère de la Croix, nous avions sous les yeux les exemples des jeunes professes qui passaient encore deux années avec nous. Chacune se distinguait par quelque vertu spéciale, poussée jusqu'à l'héroïsme. Dans la sœur Louise Véron, c'était l'amour de Jésus-Christ et le bonheur de souffrir pour Lui. Un jour qu'elle travaillait avec une hachette, ayant l'esprit tout en Dieu, il lui arriva de se couper la première phalange du doigt. Sans en paraître émue, elle s'arme de ses ciseaux, détache du doigt la chair qui y tenait encore, la jette sur le fumier, comme si c'eût été une mèche de cheveux, enveloppe de son mouchoir sa main ensanglantée, puis poursuit son travail sans proférer d'autre parole que son cri habituel : « Mon Dieu, « que je vous aime ! »

Une autre, Mlle Antoinette de Gramont, se distinguait par la fidélité de son obéissance. « Le premier coup de

[1] Cette admirable vie du plus grand intérêt a été très bien racontée dans un volume manuscrit de 316 p. in-4°, tiré de la bibliothèque du château du Tremblay.

la cloche nous faisait interrompre toute occupation, raconte toujours la même religieuse, et je me souviens qu'un jour Mlle Antoinette, encore postulante, ayant été surprise par la clochette de l'oraison avant que sa toilette fût terminée, resta ainsi à genoux, durant une heure entière, avec ses longs cheveux épars sur ses épaules. »

Antoinette de Gramont n'était pas la première personne de sa famille que reçût le Sacré-Cœur. Elle retrouvait à l'Oratoire Eugénie, sa sœur aînée, femme du premier mérite, qui portait, dans un corps petit et disgracié, une dignité rare, une intelligence d'élite, un caractère élevé, un cœur ardent quoique contenu. Très appréciée par ses supérieures d'Amiens, peut-être ne lui manqua-t-il que d'avoir passé par l'école douce et forte de Mme Barat pour que, plus tard, bien des regrets lui fussent épargnés.

A côté du noviciat, et en communauté presque complète avec lui, florissait le pensionnat, qui puisait, dans le contact journalier des postulantes, un surcroît de ferveur. Et ici encore, que de noms nous aurions à citer! Combien nous pourrions enregistrer de promesses que l'avenir devait tenir si magnifiquement! Telle était alors la maison d'Amiens : c'était « l'arbre aimé de Dieu dont parle l'Écriture, que sa main a planté sur le bord des eaux, pour porter ses fruits dans la saison favorable. »

Cependant l'orage se formait au-dessus de sa tête. S'il n'atteignait pas ses branches chargées de si belles fleurs, déjà il commençait à agiter sa cime, et d'un instant à l'autre il pouvait tout dévaster.

L'action de Mme Barat, ainsi que nous l'avons vu, avait été tristement diminuée à Amiens. Or, l'effet inévitable de l'abaissement de l'autorité dans une maison religieuse, c'est que l'intégrité de son esprit s'en ressent, comme un

courant se ressent de l'appauvrissement de sa source. Dans cet état de choses, l'esprit dont la sainte mère et le Père Varin étaient dépositaires, l'esprit du sacré Cœur, allait-il demeurer dans ceux qui se substituaient à ces deux fondateurs? Une œuvre de grave importance allait le révéler.

Depuis quelques années, le Père Varin, de concert avec la mère fondatrice, s'occupait de donner à la Société ses Constitutions. Dans ce dessein, il s'était associé quelques-uns de ses plus sages amis, tels que le Père Barat, et, plus tard, le Père Druilhet. Il paraît qu'on avait également accepté la collaboration de M. l'abbé de Saint-Estève. Mais un tel caractère pouvait-il s'accommoder d'un rôle partagé? Directeur de la maison mère d'une Société dont il se laissait volontiers appeler officiellement le fondateur, M. de Saint-Estève s'imagina que la mission d'en être le législateur lui revenait de droit. Il en fit donc son affaire, et il se mit à l'ouvrage avec un zèle dévoué, mais trop inconscient de ce qu'était le Sacré-Cœur, son esprit et son but.

L'esprit du Sacré-Cœur devait être éminemment l'esprit apostolique et conquérant de saint Ignace, fondu avec l'esprit suave et enflammé de sainte Thérèse. Son origine même le disait assez, puisqu'en se suscitant cette nouvelle famille, Dieu lui avait donné pour père le précurseur des Jésuites en France, et pour mère une jeune aspirante au Carmel. Cette indication lumineuse échappa à M. l'abbé de Saint-Estève, qui d'ailleurs faisait médiocrement de cas et du Père Varin et de Mme Barat. Quant au but divin et humain de l'Institut; quant à la rénovation et à la propagation du culte du sacré Cœur au sein du refroidissement religieux de ce siècle; quant à cette dilatation du règne de l'amour de Jésus-Christ par l'adoration et par l'éducation,

ce furent choses accessoires pour le législateur. Même dans son projet le nom de Sacré-Cœur n'était plus conservé à la Société; celui d'*Apostolines*, imaginé par lui, avait prévalu dans les conseils de l'Oratoire.

Dès lors la rédaction de M. de Saint-Estève ne fut plus qu'un ouvrage de compilation. Il lui donna pour base la règle de Saint-Basile : terrain vague, sur lequel chacun, depuis quinze siècles, peut bâtir selon le plan particulier qu'il préfère. S'il fallait un modèle, l'Institut de saint Ignace ne se présentait-il pas naturellement comme type? N'était-ce pas une mine d'or que ses Constitutions? M. de Saint-Estève n'y puisa presque rien. Mais Mme de Sambucy, sa sœur, maintenant professe à la maison de l'Oratoire, avait été ursuline : il fit aux souvenirs de cette sœur des emprunts tellement considérables, que plusieurs purent croire qu'il voulait simplement fondre la Société dans celle de Sainte-Angèle. Enfin Mme Baudemont avait été Clarisse : on en fit également mémoire en quelques points. D'autres associations furent mises de même à contribution; et de tous ces éléments sortit une constitution religieuse quelconque, remplie de choses louables, mais sans unité, sans physionomie ni caractère propres.

Mme Barat étant donc venue à Amiens, en mai 1811, y prit une première connaissance de l'ouvrage. Elle en fut peu satisfaite, et elle en référa tout de suite à son frère et au Père Varin. Tous deux le désapprouvèrent, comme, l'atteste la lettre adressée peu après à Mme Duchesne : « Veuillez dire à votre mère Deshayes qu'elle ne laisse pas percer, surtout à Amiens, l'improbation complète que le révérend Père Varin a donnée, sur le rapport de mon frère, à la dernière rédaction des règles faites chez Mme Baudemont. La plus grande réserve est absolument néces-

saire, sinon je me trouverai dans un extrême embarras[1]. »

Avant de se prononcer, la supérieure attendait le signal indispensable de l'Esprit de lumière, duquel elle écrivait : « Les fruits de la fidélité à l'Esprit du Seigneur sont inénarrables. Tout mon chagrin en ce monde est d'en avoir manqué. Ah ! s'il m'était donné de vivre une seconde vie, ce serait pour ne plus obéir qu'à l'Esprit-Saint, et n'agir que par lui[2]. »

Mais si la prudence de la mère générale lui suggérait de se taire, son zèle lui commandait de servir, de défendre la cause du sacré Cœur. Le sacré Cœur n'était pas seulement sa vie à elle, c'était encore le tout de sa Société. Elle ne resta pas à Amiens pour y discuter, inutilement d'ailleurs, cet indiscutable objet de ses alarmes ; mais elle se mit en campagne pour s'en faire l'apôtre. En propager l'esprit, aller de foyer en foyer en raviver l'amour, lui parut être la meilleure et unique manière d'en faire prévaloir le nom. C'est dans ce dessein que pendant quatre ans nous allons la voir errer de ville en ville, prier, lutter, souffrir. On dirait Marie Madeleine qui, étant venue au sépulcre pour y adorer, n'a trouvé qu'un tombeau vide, et qui s'en va consternée, demandant son bon Maître à toute créature : *Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.*

Mme Barat partit donc au commencement de juillet, épuisée de santé, chancelante à chaque pas, mais forte et vaillante d'âme. « Ceux qui se donnent à Dieu doivent avoir un cœur de lion, » disait Jean d'Avila. C'est ainsi que Mme Barat protestait d'avance qu'elle ne défaillirait

1 Poitiers, 11 octobre 1811.
2 A la mère Giraud, 4 juin 1811.

point, et que la grâce serait plus grande que sa croix. « Ne croyez pas, écrivait-elle, ne croyez pas que ce soient mes sollicitudes qui me causent cette faiblesse. Ma confiance en Dieu augmente avec les difficultés. Prions, soyons fidèles, et notre Dieu ne nous abandonnera pas : *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.* »

Elle visita d'abord Poitiers, où elle trouva les mères Grosier et de Charbonnel; puis Niort, où l'attendaient Mmes Geoffroy et Giraud. C'étaient autant d'âmes fidèlement dévouées au Cœur de Jésus. « Chaque soir, rapporte le journal de cette dernière maison, notre mère nous faisait la lecture du règlement, qu'elle accompagnait de belles réflexions sur la grandeur de notre état, dont le but est de faire connaître et aimer le sacré Cœur de notre divin Maître. » D'ailleurs elle gardait le silence sur le projet des Constitutions; et la mère du Chataignier, qui en flairait quelque chose, lui ayant curieusement demandé un jour : « Eh ! ma mère, voudrait-on faire de vous une abbesse, et de nous des chanoinesses? » elle se contenta de sourire, et lui dit de se tenir en tranquillité là-dessus.

Même conduite à Grenoble, où elle fut retenue par la maladie durant l'automne et l'hiver de 1812. Nous l'avons vu, Grenoble était le Béthanie de Mme Barat. C'était là qu'elle trouvait, dans les intervalles de sa longue passion, l'amitié, le repos, le recueillement de l'âme. Le 20 novembre, se rappelant que ce monastère de Sainte-Marie avait été le témoin de ses premières joies de mère spirituelle, elle écrivait : « Depuis ce temps je n'ai guère eu de jouissances. Vous le comprenez : alors nous étions des enfants, et Notre-Seigneur nous traitait en conséquence;

maintenant nous sommes ses épouses, et comme telles il nous faut la croix, toujours la croix. »

En même temps elle priait : c'était son autre grande ressource. La bonne mère Duchesne l'avait mise d'autorité dans une petite chambre qu'elle avait agrandie et chauffée exprès, mais dont l'avantage le plus apprécié par Mme Barat était la solitude, et le voisinage de Jésus-Christ. « Je suis tout à fait seule dans ce quartier, écrivait-elle; j'ai tenu à n'avoir personne. Lorsque les rats font le sabbat au-dessus de ma tête, ce qui arrive assez souvent, j'en suis quitte pour veiller le temps que durent leurs jeux [1]. » Veilles pieuses, nuits solitaires de Sainte-Marie-d'en-Haut, que vous ressembliez à celles que Jésus-Christ faisait sur la montagne, « dans l'oraison de Dieu, » et d'où il descendait à l'aurore, pour reprendre le travail et le combat!

Le 21 novembre fournit à Mme Barat une nouvelle occasion d'enflammer l'âme de ses filles pour le divin Cœur, qu'elle ne perdait pas de vue. Ce jour, anniversaire de la fondation de la Société, était également celui dans lequel, sept ans plus tôt, elle avait reçu les vœux de ses sœurs de Grenoble. Elle rappelait que « là, la veille de la fête, elle les avait réunies toutes dans la chambre peinte, autour de la grande cheminée, le Père Barat au milieu d'elles! Là encore, le lendemain, au pied des autels, elle était devenue leur mère, et par-dessus tout, Jésus, leur aimable Maître, était devenu leur époux [2]! »

Sûre de leur fidélité, et d'ailleurs désireuse de s'éclairer elle-même, Mme Barat crut devoir communiquer à ses sœurs, du moins à quelques-unes, les nouvelles Constitutions, qu'elle leur commenta avec une loyauté qui ne

[1] A Mme Giraud, 20 novembre 1812. — [2] *Ibid.*

laissait rien percer de son jugement propre. Mais dans toutes les maisons, la réponse était la même. « Nous sentions, témoigne une des mères d'alors, que le sacré Cœur ne vivait pas dans ces Constitutions, et nous y cherchions vainement cet esprit suave et fort qui avait été le principal attrait de notre vocation. »

Cependant à cette époque une circonstance politique venait d'entourer leur auteur d'un prestige qui devait rejaillir sur son ouvrage. Depuis le mois de juin 1812, M. de Saint-Estève avait été enlevé soudainement d'Amiens par la police impériale et interné à Paris. C'était pendant sa reclusion, peu rigoureuse d'ailleurs, qu'il avait mis la dernière main à l'œuvre des statuts, qu'on avait ensuite adressée d'Amiens à toutes les maisons de la Société. Aux yeux de ses fidèles, le législateur portait l'auréole du martyre; et cette voix de prison, on le pensait du moins, ne pouvait manquer d'être accueillie partout comme la voix de Dieu même.

On espérait surtout ce favorable accueil de la maison de Gand, qui était une colonie d'Amiens. Ce fut donc en toute confiance que l'Oratoire envoya l'aimable mère Ducis présenter les nouveaux statuts à la fondation belge. Sa mission ne fut pas heureuse. La supérieure de Dooresele, Mme de Peñaranda, déclara que, pour elle, elle avait souhaité de vivre sous la règle de Saint-Ignace, et qu'elle se retirerait de la Société plutôt que de se conformer à une Constitution où elle ne retrouvait rien de ce qui l'avait attirée. Ce premier jugement, par la fausse application qu'elle en fit plus tard, devint pour elle le principe de funestes écarts.

Cependant tout languissait par suite de cet état de choses. De nouvelles fondations étaient demandées en France et à l'étranger; il fallait refuser, il fallait ajourner, toujours pour les mêmes causes : la suspicion du

gouvernement au dehors, et un commencement de désunion au dedans. Mme Barat, s'affligeant de cet amoindrissement de la gloire de Dieu, disait en parlant de cette douloureuse captivité de son zèle : « C'est le plus pénible de tout! se résoudre à voir la foi périr de tous côtés, et ne rien faire ou presque rien pour arrêter les progrès de cette perte! Ah! ma fille, pourquoi aussi sommes-nous si mauvaises et si peu ferventes! Tout dort. Nous sommes les disciples absorbés dans le sommeil du jardin des Olives, tandis que notre Maître souffre. Du moins, écoutons ses avis et la plainte de sa tendresse : veillons et prions sans cesse; demandons-lui la grâce de le suivre jusqu'à la croix, et d'être du petit nombre de ceux qui savent gravir cette montagne rude et chère. »

D'autres fois, elle s'humiliait et s'accusait elle-même, comme la première coupable de ce ralentissement dans les conquêtes de Dieu. « C'est une désolation, disait-elle à Émilie, de voir que l'œuvre de Dieu soit arrêtée par notre faute. Ah! que dis-je, mon enfant? c'est bien la mienne toute seule. Heureuse au moins si la grande peine que j'en ressens pouvait compter pour une partie quelconque de ma pénitence[1]. »

Désormais assurée de la réprobation à peu près unanime des règlements d'Amiens, Mme Barat pensa que le temps était venu de leur opposer les vraies règles du Sacré-Cœur, en s'inspirant des conseils du premier fondateur, et en les délibérant mûrement avec lui sous le regard de Dieu.

Dans ce dessein, prenant avec elle la mère Deshayes, la supérieure partit de Grenoble le 25 septembre 1813, et elle se mit en route vers le lieu d'exil du Père Varin.

[1] Niort, décembre 1811, et Grenoble, 28 janvier 1813.

On était à une des plus lugubres époques du règne impérial. Les derniers et rares débris de la campagne de Russie rentraient en France. Mme Barat ne rencontrait sur les routes, dans les champs, que des bandes d'infortunés soldats, exténués, à demi gelés, plus semblables à des fantômes qu'à des êtres vivants. La ville de Besançon en était encombrée, et ce fut les larmes aux yeux que la servante de Dieu la traversa pour se rendre au château de Chevroz.

Le château de Chevroz est une construction massive et sévère du XVe ou XVIe siècle, avec une vieille tour, quatre tourelles aux angles, des fossés à demi comblés, un unique et bas étage caché sous de grands arbres, au fond de la vallée de l'Ognon, qui borde le parc et parfois en inonde les murs. Tout à côté se trouve l'église du village. C'est là, dans l'intérieur d'une famille profondément chrétienne et réglée comme une communauté, que le Père Varin vivait exilé depuis cinq ans. Mme Barat y venait asseoir avec lui les bases des statuts que le fondateur n'avait cessé de méditer dans sa retraite.

Ce travail fut avant tout une œuvre de prière. Voici, en substance, le tableau qu'un témoin oculaire nous fait des réunions de Chevroz : « Chaque matin, je servais la messe au Père Varin, et Mme Barat y communiait. Pendant le jour, cette sainte femme faisait de longues séances à l'église. Le soir, vers les huit heures, qui était l'heure du souper, la famille réunie l'attendait vainement pour se mettre à table : elle était encore à l'église. On m'envoyait la chercher avec une lanterne, et ce n'était pas sans peine que je la découvrais dans l'ombre, blottie derrière un grand banc, anéantie en la sainte présence de Dieu. Il me fallait l'appeler plusieurs fois... « Je vous suis, mon enfant, »

me répondait-elle à la fin; elle se levait et sortait; je marchais devant elle en tenant ma lanterne, et c'était ainsi qu'elle rentrait au château. »

Le même témoin ajoute: « Chaque jour, peu après la messe, j'apercevais le Père Varin se promenant, avec la mère fondatrice, d'un air très recueilli, dans les allées de tilleuls et de châtaigniers qui environnent le château de Chevroz. Je remarquais le Père qui, tenant à la main un carnet et un crayon, marchait lentement, faisant de longues pauses au même endroit, écrivant, effaçant[1]... » Il était facile de voir qu'ils élaboraient une œuvre de grande conséquence; et l'on se demandait ce que serait une règle mûrie dans de tels conseils, inspirée par de si longues et si profondes oraisons, écrite dans l'action de grâces de la communion, et comme sous la dictée du Cœur de Dieu même.

Mme Barat quitta Besançon au commencement de novembre. Le 16, elle écrivit à ses filles de Grenoble: « Dans le courant de l'année, je vous porterai le résultat du travail que nous avons fait, et qui, j'espère, sera pour votre plus grand bien. Je remets à cette époque le projet que nous avions formé précédemment de revoir ensemble nos saintes règles[2]. »

De Besançon, la mère générale se dirigea vers Paris, où, après avoir fait sa retraite, elle arriva à Amiens le 14 janvier 1814.

Elle trouva la maison dans la même ferveur. Depuis l'année précédente, janvier 1813, Mme Prevost y était rentrée avec sa petite colonie du faubourg Noyon. Maî-

[1] Voir Lettre du Père Jeantier, S. J. — Vannes, 2 juillet 1865.
[2] Joigny, 16 novembre 1813.

tresse d'instruction dans le pensionnat, elle voyait affluer autour d'elle une jeunesse destinée à faire un jour l'édification du monde et son charme le plus pur. Elle comptait, en même temps à ses classes gratuites plus de cent cinquante filles de pauvres et d'ouvriers. Elle se donna sans réserve à la mère Barat, de laquelle elle disait, au souvenir de ce temps : « Je fus comme investie d'un sentiment de vénération qui, joint à celui de la reconnaissance, me fit lui ouvrir mon âme tout entière. Sa vue seule, son silence même me pénétrait. Il me semblait que dans cette mère se réalisait cette parole du Psalmiste : « Toute la « beauté de la fille du roi est dans son intérieur. » Je sentais près d'elle ce que je ne voyais pas ; et si je n'avais été si dépourvue de vertu, j'aurais couru à l'odeur de ses parfums. »

L'Oratoire venait de faire une grande conquête. La mère de Mmes Eugénie et Antoinette de Gramont avait suivi ses filles au Sacré-Cœur d'Amiens. Mme la comtesse de Gramont d'Aster, née Marie-Charlotte-Eugénie de Boisgelin, était une des plus nobles épaves de la Révolution. Autrefois, dame d'honneur de Marie-Antoinette, elle avait orné toutes les fêtes du petit Trianon et de Versailles ; puis, les mauvais jours venus, elle avait dû s'enfuir. De la rive du Rhin, où elle s'était réfugiée, elle avait offert à Marie-Antoine de revenir la servir au péril de ses jours. « Je ne veux pas qu'elle revienne, lui fit répondre la reine, elle est mieux là qu'ici ; » puis, portant la main à sa tête : « Vous lui direz que mes cheveux sont devenus tout blancs. » Poussée successivement, par l'émigration, à Mayence, à Lausanne, à Milan, puis finalement à Richemond en Angleterre ; là, bientôt devenue veuve, avec deux filles et un fils, sans ressources,

sans fortune, elle avait été réduite, avec la marquise de Chabannes, sa sœur, à ouvrir un pensionnat qui lui permît de vivre et de faire vivre les autres. A son retour en France, elle s'était d'abord retirée à Amiens, près de l'Oratoire où avait été élevée sa seconde fille. Ensuite elle avait vécu tantôt à Tours, dans le palais de son oncle, le vieux cardinal de Boisgelin, tantôt à Paris, rue de Sèvres, dans la maison des filles de Saint-Thomas de Villeneuve, ne s'occupant plus que de Dieu, de ses enfants, et des pauvres. C'est là qu'elle avait reçu souvent Mme Barat, durant les retraites que celle-ci faisait sous la direction de M. Montaigne, et une union toute sainte s'était formée entre elles.

Quelle joie n'était-ce donc pas pour la supérieure de retrouver à Amiens, au rang des novices, sa noble hôtesse de Paris! Quel soutien qu'une telle amie dans la crise présente! Elle la voyait obéir à sa fille Eugénie, maîtresse du noviciat, avec une simplicité qui ne considérait que Dieu. « Toute notre maison, écrivait-elle, est dans l'attendrissement d'un si touchant spectacle [1]. » Elle la voyait renouveler sa jeunesse comme celle de l'aigle dans le foyer de ce Cœur, avec lequel cette sainte femme était dans une union dont elle-même disait : « Dieu m'a mise dans une oraison passive et de simple regard, où Dieu seul fait tout et où l'âme reçoit tout de Dieu. Il me donne une tendance continuelle à être toute à Lui, et à lui tout immoler [2]. » Elle supplia la supérieure de l'admettre à faire profession au plus vite : les circonstances pressaient, le roi rentrait en France, la cour pouvait la reprendre. Mme Barat reçut ses engagements solennels le 17 avril 1814 : elle avait

[1] A Mme Duchesne, Paris, 28 avril 1814.

[2] Lettre à son confesseur. — Voir *Notice sur sa vie.* Paris, 1836.

quarante-huit ans! Dix jours après, Louis XVIII, passant par la ville d'Amiens, la pressa de venir reprendre aux Tuileries, auprès de Madame Royale, ses anciennes fonctions. Mais alors sa vie ne lui appartenait plus, elle venait de s'engager à la cour du Roi des rois.

Rentrant dans un tel milieu, après trois ans d'absence, la supérieure générale avait le droit de dire: « Je suis parfaitement contente de la famille où je vais passer l'hiver [1]; » et quelques mois après : « Tout va ici parfaitement; l'obéissance, la régularité, le bonheur règnent dans cette famille; aussi le bon Dieu la bénit-il sensiblement [2]. » Il n'y avait pas eu d'interrègne pour l'amour de Jésus-Christ, même au foyer de la crise que nous traversons.

D'autre part, les lumières que la supérieure rapportait de Chevroz, les concessions que sa charité avait faites à M. l'abbé de Saint-Estève, celles qu'elle attendait de lui, lui donnaient l'espoir d'une prochaine conciliation. « Je suis, ma chère Émilie, dans mon ancienne famille, écrivait-elle dès la première semaine de son séjour à Amiens; je n'y suis point dans le repos; mais un grand bien est déjà résulté, — non de mon travail, ma fille, car je ne suis, comme vous savez, capable de rien de bien, — mais plutôt des leçons et des conseils que j'ai reçus des amis du Seigneur [3]. »

Cette confiance fut trompée. La bonne volonté de Mme Barat allait échouer contre des événements imprévus qui forment la seconde phase de cette crise d'Amiens.

L'Empire venait de tomber : sa chute, en mettant fin à

[1] A Ém. Giraud, Paris, 14 décembre 1813.
[2] A Mme Duchesne, Amiens, 20 février 1814.
[3] Amiens, 19 janvier 1814.

la proscription des Pères de la foi, ouvrait aussi la prison de M. de Saint-Estève. Déchu de la confiance de l'évêque d'Amiens, mais grandi dans l'opinion par sa captivité, il obtint du nouveau gouvernement l'emploi de secrétaire de Mgr de Pressigny, ambassadeur du roi près du Saint-Siège, et il partit pour Rome le 7 juillet 1814.

Un mois après, 7 août, le Pape publia sa bulle du rétablissement de la Compagnie de Jésus. Le Père Varin entra immédiatement dans cette Société avec le plus grand nombre des Pères de la foi. Il commença aussitôt son noviciat à Paris; et, tout entier à ce grand travail de son âme, il attendit, pour reprendre celui des constitutions du Sacré-Cœur, que ses supérieurs lui en fissent un devoir.

M. de Saint-Estève avait donc désormais le champ libre devant lui. A peine arrivé à Rome, il annonça son dessein de faire prévaloir et approuver par le Pape son ouvrage personnel. « Les Constitutions de la Société de ces Dames, mandait-il de là, vont être soumises maintenant à l'examen de qui de droit. Le nom de Dames du Sacré-Cœur ne sera point goûté, sinon comme nom *secondaire*. On préfère le nom d'*Apostolines* comme premier nom et nom ostensible. Le vœu du Saint-Père à ce sujet doit nous servir de règle et faire loi, surtout si on veut s'étendre et avoir son agrément. » Il ajoutait encore : « Dites à ces Dames que j'espère leur obtenir une maison à Rome. J'ai déjà négocié cette affaire, et je ne désespère pas d'y réussir..., etc. etc. » Celui qui avait déjà fait tant de choses à Rome n'y était arrivé que depuis trois semaines !

La supérieure s'étonna, puis s'effraya de tant de précipitation. L'humilité, la sagesse, la modération lui dictèrent cette réponse : « Nous pouvons donc espérer, mon Père, que, par votre moyen, le Souverain Pontife connaîtra les

petites servantes du Seigneur et qu'il approuvera un jour leur Institut. Quand ce bonheur nous sera donné, je dirai de bon cœur mon *Nunc dimittis*, et le jour où nous recevrons notre Bulle d'approbation sera, sans contredit, le plus beau de notre vie religieuse. »

Mais ici Mme Barat proposait respectueusement quelques observations : « Avant de présenter les règles à l'approbation, ne serait-il pas sage d'attendre qu'on en eût fait la dernière révision, et qu'elle ait été acceptée par le conseil réuni de la Société? » Puis « toutes les maisons, excepté celle d'Amiens, ayant voulu se conformer à l'Institut de la Compagnie de Jésus, adapté à des femmes autant qu'il pourra l'être, ne devait-on pas, d'après cette intention bien connue, se rapprocher davantage de l'ordre que saint Ignace avait suivi dans ses admirables Constitutions? » — Enfin, « le nom de Sacré-Cœur ayant été agréé de toute la Société, avec une sorte d'enthousiasme, ne serait-il pas difficile d'en faire recevoir un autre? Et d'ailleurs, de même que c'est à la Société de présenter au Saint-Père ses Constitutions, de même n'est-ce pas à elle de se choisir un nom qu'elle soumettra ensuite au Souverain Pontife? »

Cette sage et noble lettre se terminait par ce vœu : « Que je serais heureuse si, à votre retour, la famille étant réunie dans un même esprit, nous pouvions, aidées par vous, notre ancien et fidèle ami, travailler à la perfectionner et à l'étendre pour la gloire de Dieu! »

Mme Barat se trompait de temps. Des hauteurs du Vatican où il se voyait porté, le secrétaire d'ambassade ne proposait plus sa manière de voir, il l'imposait. « Il attendait, écrivait-il, une réponse des Tuileries qui lui dicterait la marche vis-à-vis du Saint-Père; il avait vu le Pape, les cardinaux, les princes; son travail avait été trouvé suffi-

sant, bon, excellent; on lui avait déjà offert plusieurs maisons à Rome et en Italie, ainsi que des sujets français et Italiens! Aussi les contradictions ne feraient qu'accroître son zèle; absent comme présent, il voulait toujours être utile à la Société. Après quatorze ans d'attente, il était temps de lui donner une direction sûre, et de faire enfin cesser cette instabilité désolante qui faisait dire que ces Dames avaient une bien mauvaise supérieure ou un mauvais conseil [1]. » Ces lettres et d'autres semblables faisaient souffrir Mme Barat dans son autorité; mais elles faisaient la joie secrète de son humilité. « Du moins, en voilà un qui me traite comme je mérite! » écrivait-elle à Mme Duchesne.

En même temps, désireux de se faire accréditer par les protecteurs les plus influents de la Société, M. de Saint-Estève écrivit, le 7 novembre 1814, au Père de Clorivière, vieillard octogénaire, que l'on venait de nommer supérieur des Jésuites de France. Accusant ouvertement le Père Varin d'*inertie*, Mme Barat d'*impéritie*, il se disait chargé d'organiser lui seul la congrégation, de la faire approuver, et de lui procurer à Rome, en Italie, en Pologne, en Russie même, plusieurs établissements. « C'est pourquoi, concluait-il, il faut absolument que M. Varin ne s'en mêle pas. M. Varin n'a qu'à dire à ces Dames de remettre tout pouvoir entre mes mains; autrement il y aura schisme. Le Saint-Père et nos amis ne reconnaîtront que les religieuses d'ici. Or, ils savent qu'un seul mot de M. Varin, nettement prononcé, suffit pour déterminer celles de France. Qu'il se garde donc bien de se mettre en compromis avec le Saint-Père, les cardinaux, la cour de France, Son Excellence le ministre plénipotentiaire, persuadés, comme ils le

[1] Rome, 11 septembre 1814.

sont, que lui seul sera la cause du schisme, s'il y en a. »

Le Père de Clorivière était un ancien officier de la marine de Louis XV. Il venait de subir, pour la cause de l'Église, une captivité de cinq ans dans la prison du Temple : il ne connaissait ni faiblesse ni peur. Démêlant la vérité, il se contenta pour toute réponse d'ordonner au Père Varin de se remettre activement au travail des Constitutions, avec l'aide du Père Druilhet, l'esprit le plus capable de bien faire cet ouvrage, et le caractère le plus propre à le faire agréer. Il donna en même temps à l'ancien supérieur des Pères de la foi l'ordre de reprendre la direction de Mme Barat; puis de sa main tremblante le vieillard traça lui-même à la servante de Dieu toute sa ligne de conduite dans ces quatre paroles : *Priez, souffrez, patientez, espérez!*

Tel fut aussi le texte des instructions que désormais nous entendrons le Père Varin adresser, comme jadis, à sa fille spirituelle.

Son ardeur d'autrefois se retrouve déjà dans cette première lettre : « *Pax Christi!* Voilà, ma fille, l'explosion de l'orage que je voyais depuis longtemps se former sur votre tête, et aussi sur la mienne. Courage donc et confiance! Quiconque demande la croix, quiconque pense, comme vous, ne pouvoir vivre sans elle, doit savoir qu'elle s'étend vers les quatre parties du monde. Plaçons-nous-y de bonne grâce, étendons les bras pour en mesurer et pour en aimer toutes les dimensions. Disons, écrions-nous : Vivent Jésus et sa croix! Je la reçois comme vous, je la porte comme vous, je la porte avec vous. Que notre bon maître en soit éternellement béni[1]! »

[1] 23 novembre 1814

Si prête que fût Mme Barat pour la crucifixion qui lui était dénoncée, elle ne prévoyait pas quelle croix, plus lourde que les autres, allait tomber sur elle, ébranler la Société, et provoquer enfin l'éclat qu'elle redoutait.

Depuis le malheureux concile de Paris, en 1811, depuis surtout les violences exercées contre l'évêque et l'Église de Gand par Napoléon, la France était odieuse aux catholiques belges, et son clergé suspect de gallicanisme. La supérieure de Dooresele, Mme de Peñaranda, originaire du pays, et fortement excitée par ses compatriotes, n'était pas éloignée de partager ces préventions. Nous avons vu, en outre, quel accueil avaient reçu dans sa maison les statuts de M. de Saint-Estève, apportés à Gand par la mère Ducis. Ce fut une seconde cause de dissentiment. Cette étrange Constitution, d'où on avait exclu l'esprit de saint Ignace et celui du Sacré-Cœur, c'était, — on le disait du moins, — du gallicanisme encore.

En vain le Père Varin, rendu à la liberté, était allé à Gand pour essayer de dissiper ces ombrages. L'annonce que la Société allait prendre hautement le nom de Sacré-Cœur y avait été reçue avec enthousiasme : mais là s'était borné le succès de sa visite. Les lettres de Mme Barat à cette communauté ne portèrent pas plus de fruits. A la fin, la mère générale se sentit impuissante : « Je respecte vos motifs, écrivit-elle à la mère de Peñaranda, mais souvenez-vous bien que la branche séparée du tronc ne peut prendre racine, et ne tardera pas à se dessécher. » La rupture se consomma. Par décision épiscopale, Dooresele se sépara de la Société établie en France. Mme de Peñaranda y fut maintenue comme supérieure des religieuses belges. Quant aux religieuses françaises, partagées un moment entre les instances de Mme Barat qui les rappelait, et leur

affection pour leur supérieure locale, elles eurent enfin le courage de se séparer de celle-ci, et elles revinrent à Amiens.

Ce fut au cœur de l'hiver, le 21 décembre 1814, que deux voitures portant six religieuses et une enfant, la jeune Sophie Dusaussoy, déposèrent les voyageuses à la maison de l'Oratoire. Il était alors minuit; Mme Barat les attendait; elle reçut dans ses bras la mère Victoire Paranque assistante de Gand, la mère Adrienne Michel maîtresse des études, sa propre nièce Sophie, toutes les autres sœurs; puis s'asseyant, elle pleura, sans pouvoir parler. Elle les fit ensuite se chauffer et souper un peu, les bénit et se retira, toujours sans rien dire.

Le lendemain matin, la première chose qu'on apprit, fut que la mère générale était malade. La lutte de la nuit avait laissé en elle la volonté maîtresse, mais elle avait brisé le corps. Une fièvre muqueuse se déclara. Pendant vingt et un jours le péril fut mortel. On en avertit le Père Barat, alors résidant à Bordeaux. Avec ce bizarre mélange d'austérité et de tendresse que nous lui connaissons, il répondit « qu'au cas où sa sœur succomberait, on se contentât de lui adresser une feuille blanche avec un cachet noir : il ne se sentait pas la force d'en lire davantage ».

La nouvelle de cette épreuve remplit de tristesse l'âme du Père Varin; mais elle ne lui ôta rien de son invincible confiance. Loin de là : il en tira un nouveau sujet d'espoir; et il n'écrivit à Mme Barat que pour la féliciter d'être ainsi crucifiée sur un lit de douleur. Nous lisons à la date du 13 janvier 1815 : « Maladies, souffrances, contradictions, abandon et trahison de la part des créatures, et de celles qui étaient les plus chères, délaissements du côté de Dieu, obstacles de tous les côtés et privation de tout secours sen-

sible, tout cela convient et appartient à quiconque se dévoue et se consacre au Cœur de Jésus pour établir son règne sur la terre. Le disciple n'est pas au-dessus du maître. Jésus-Christ a passé par toutes ces épreuves, et, près du terme, il n'en disait pas moins à ses disciples : *Ego vici mundum !* Mettons donc notre confiance et notre espérance en lui : l'œuvre de Jésus-Christ ne saurait périr. »

Mme Barat ne devait se remettre que lentement. Cependant à peine eut-elle retrouvé quelques forces qu'elle voulut revoir la communauté. Hélas ! l'état des esprits n'y était plus le même. On y avait reçu et divulgué de nouvelles lettres de M. de Saint-Estève. « Il venait d'ouvrir à Rome un établissement, sous le nom de couvent de Saint-Denis, pour être la maison mère de la Société. Un journal romain, le *Diario*, en racontait pompeusement l'installation. Le fondateur triomphait : sa maison était la seule reconnue par le Pape ; ses règles étaient les seules qu'on voulût approuver, lui-même était le seul homme reconnu comme directeur et organisateur de l'Ordre tout entier. Le Père Varin ne comptait plus ; et, pour Mme Barat, on avait déjà pourvu à sa déposition pour l'année prochaine, en limitant à dix ans l'exercice des fonctions de la supérieure générale. »

Quelle confusion ces lettres jetèrent au sein de cette famille : on le devine assez. Le trouble s'accrut encore de tout ce que les sœurs, nouvellement revenues de Gand, révélèrent sur ce fantôme de gallicanisme, dont les Belges les avaient effrayées tant de fois. « Le gallicanisme était du grec pour nous, » écrit ingénument une des novices de cette époque. Mais leur foi y voyait une atteinte portée à cette union parfaite avec le Saint-Siège dont, en tout temps, le Sacré-Cœur s'est montré si jaloux. Un jour, une de leurs maîtresses leur avait jeté, en passant, cette

phrase terrifiante : « Ah ! mes chères enfants, n'oubliez jamais que quiconque n'est pas dans la barque de Pierre est dans l'eau ! »

Dans cette appréhension générale du naufrage, c'en fut fait de la paix extérieure et intérieure. « Les doux moments de réunion, rapporte une contemporaine, où l'on avait coutume de s'entretenir de la vertu et des moyens de l'acquérir, avaient fui de nos murs, avec l'aimable simplicité et l'heureux abandon qui avaient fait jusqu'alors le charme de notre existence. Nos yeux mêmes évitaient de de se rencontrer, de peur de provoquer une explication[1]. » Délicates alarmes, qu'il faut plaindre, mais respecter, car elles procèdent de la pudeur la plus noble de toutes : celle de la pureté immaculée de la foi et de la fidélité à l'Église notre mère !

Des partis se formaient, des sœurs se détachaient de la Société. Mme de Sambucy et Mme Copina se disposèrent à partir pour la maison de Rome, où elles se rendirent, en effet, vers la fin de l'été. Mme Baudemont, qu'on avait prudemment éloignée d'Amiens en l'envoyant à Poitiers, ne tarda pas à aller rejoindre à Rome ses compagnes. Une autre religieuse d'un plus solide mérite, Mme Eugénie de Gramont, était près de faire de même. Elle en fut empêchée par la sage énergie de Mme de Gramont d'Aster, qui, reprenant sur elle ses droits de mère, lui dit : « Allez-y si vous voulez ; mais vous n'irez pas seule, j'y serai auprès de vous pour vous ouvrir les yeux. »

Au sein d'une dislocation dont elle ressentait tous les déchirements, l'âme la plus sereine et la plus confiante était Mme Barat. Voici ce qu'au plus fort de ces agitations,

[1] Voir *Notes manuscrites de Mme Marie de la Croix.*

le 16 avril, elle écrivait à Mme Giraud : « Qu'adviendra-t-il? je ne sais, ma chère Émilie, mais j'ai maintenant de la peine à m'inquiéter. On peut s'affliger des maux qui nous arrivent, mais s'en troubler, non. Notre bon Maître n'ordonnera rien que pour notre bien. Abandonnons-nous donc à Lui sans réserve, et conservons notre paix pour l'aimer plus parfaitement. »

Cette paix dans la souffrance, elle la puisait en Dieu. On montre encore à Amiens, et nous avons visité avec vénération une petite tribune, voisine de sa chambre, donnant sur le sanctuaire, et décorée d'une peinture murale représentant Jésus-Christ que ses bourreaux attachent à la croix. Là, la mère fondatrice, pendant des heures entières, méditait cette scène de la crucifixion, dont elle imprimait chacun des stigmates dans son cœur. Longtemps après encore, elle ne revoyait jamais cette tribune sans émotion : « J'y ai beaucoup souffert, mais j'y ai beaucoup aimé, » disait-elle.

Cependant la maladie l'avait laissée sans forces. Quand le temps était beau, on lui faisait respirer le grand air dans le jardin, assise dans une chaise roulante, que traînait la sœur Madeleine, boulangère de la maison. Sœur Madeleine Raison était une de ces âmes simples qui aiment Dieu du plus naïf mais du plus courageux amour. Ancienne bénédictine chassée de son couvent par la révolution, elle n'en était sortie qu'avec son abbesse, Mme de Thémines, qu'elle avait servie, consolée dans sa vieillesse, assistée à sa dernière heure. Ensuite s'associant avec quelques chrétiennes aussi décidées qu'elle, elle s'était dévouée à cacher et servir les prêtres persécutés, exposant sa tête héroïquement et simplement, comme elle faisait toute chose. Elle avait ainsi sauvé le Père Loriquet, qui l'avait ensuite

donnée au Sacré-Cœur. Mme Barat aimait l'entretien de cette humble fille : et, pendant ses promenades, la vue de cette âme si grande dans son humilité lui faisait plus de bien que la chaleur du printemps[1].

Toutefois ce n'était guère dans ce milieu d'Amiens, toujours si orageux, qu'elle pouvait guérir. Le médecin déclara que le séjour de la campagne était indispensable à la convalescente. Elle choisit Cuignières, et elle partit pour s'y rendre, le 21 juillet, veille de sainte Madeleine.

Là, sous la conduite des mères Desmarquest et Deshayes, toutes les âmes étaient unies, tous les cœurs lui étaient dévoués. On se porta à sa rencontre; on voulut fêter le jour de sainte Sophie; un trône de feuillage, des bouquets de bluets, de bonnes et franches paroles en firent tous les frais. On se livrait de temps à autre à des excursions champêtres. La supérieure montait à âne; maîtresses et élèves l'entouraient et chantaient près d'elle en marchant. On se reposait et on faisait un goûter dans les bois; la mère générale tenait la conversation gaiement et pieusement. On s'arrêtait à causer avec les villageois : « Eh bien, père Jumel, demandait à l'un d'eux la mère Desmarquest, la grêle a donc perdu vos récoltes, l'autre jour? — Madame, le bon Dieu l'a voulu, et je n'ai qu'à me soumettre à sa sainte volonté! » C'est ainsi que les choses simples, les bonnes âmes, les cœurs vrais, toutes les belles œuvres de la nature et de la grâce eurent toujours le don de verser à Mme Barat l'oubli de ses souffrances[2].

Mais le plus grand bienfait du séjour de Cuignières, ce

[1] Mme Herbet; lettre du 18 novembre 1868, et lettre du Père Loriquet à la mère d'Avenas.

[2] *Notes de la mère de la Croix.* — Item, *Journal de la Probation,* 8 juin 1835.

furent les encouragements de M. l'abbé de Lamarche. Cet homme était vraiment extraordinaire. Il portait dans les choses de Dieu cette intuition qui est le génie de la sainteté; et des hauteurs où le plaçait cette sainteté éminente, les horizons les plus profonds et les plus lumineux se découvraient à ses regards. Pour lui, le tout de la question débattue aujourd'hui, c'était d'être ou de n'être pas l'ordre du Sacré-Cœur. Il faisait ressortir l'économie divine de son institution, sa place prédestinée et providentielle à notre époque, ses fonctions dans l'Église, sa mission, son avenir; et voici de quel ton de prophète il en écrivait, quelque temps après, à Mme Barat : « Ma chère et digne mère, c'est au moment où l'édifice ébranlé est près d'être renversé de fond en comble, c'est à cette heure que je me dis : « Voilà l'instant où Dieu va faire éclater sa sagesse et « sa bonté, car il faut que rien ne paraisse humain dans « cet ouvrage. » Alors chacun sera bien forcé de s'écrier : « Le doigt de Dieu est là ! » — Puis, donnant la raison de cette confiance, il disait : « Depuis trente ans, j'ai été intimement persuadé que ce serait au sacré Cœur de Jésus que l'on serait redevable du retour de la religion en France, comme je l'ai prêché publiquement. J'ai toujours cru qu'il fallait une Société proprement dite *du Sacré-Cœur* pour accomplir ce miracle, le plus grand miracle que le Seigneur ait opéré en France. »

Enfin, aux prétentions de M. de Saint-Estève, M. de Lamarche faisait cette objection, qui était péremptoire à ses yeux : « Sa fondation de Rome, n'étant pas placée sous le vocable du Sacré-Cœur, ne peut pas être celle à qui Dieu réserve l'honneur de rendre de grands services dans notre patrie[1]. »

[1] Cuignières, 17 février 1816, n° 51 du dossier d'Amiens.

Affermie par ces grandes vues, Mme Barat attendait une réponse qu'elle avait sollicitée de Rome. Plus de huit mois auparavant, elle s'était adressée au Père Panizzoni, alors provincial des Jésuites d'Italie, pour lui faire connaître sa conduite dans le passé, et lui demander celle qu'elle devait suivre à l'avenir. Dans les derniers jours d'août la réponse arriva : le Père Panizzoni s'étant démis de sa charge, un secrétaire inconnu prenait la plume en son nom, et voici, en résumé, ce que ce secrétaire mandait à Mme Barat :

« Un Institut était constitué maintenant, reconnu et approuvé par le Souverain Pontife; et cet institut n'était autre que celui de M. de Saint-Estève. Ce prêtre qui, depuis dix ans, dirigeait la Société, dont il était regardé comme le seul fondateur, en devenait également le supérieur unique. Ni Mme Barat ni ses *complices* (c'était le terme de la lettre) ne pouvaient se soustraire à cette juridiction, sans encourir l'excommunication fulminée expressément par le concile de Trente. La seule maison autorisée était celle de Rome, de laquelle relevaient désormais celles de France. D'ailleurs, en cas qu'une d'elles refusât de se soumettre, le Pape avait déclaré qu'il la supprimerait, pour éviter le scandale de la division. Il n'y avait donc plus qu'à donner son adhésion. Pour plus de facilité on pouvait adresser l'acte de cette adhésion à l'auteur de la lettre, qui se faisait fort d'obtenir une réponse favorable de Mme la supérieure de la maison de Rome. L'honneur de Dieu, le bien de la paix, la gloire de l'Église, même la foi et le salut n'étaient possibles qu'à ce prix[1]. »

Cette pièce était un véritable arrêt de mort. Ainsi c'en était fait du Sacré-Cœur, de l'œuvre inspirée à Tournély !

[1] Rome, 5 août 1815.

Une autre fondation, un autre fondateur, d'autres règles, un nouveau nom, un esprit différent, un autre supérieur, en un mot, une autre Société se substituait frauduleusement, mais officiellement, à celle que Dieu semblait avoir enfantée par tant de labeurs, soutenue par tant de grâces, éclairée par tant de lumières, consacrée par tant de merveilles!

En présence d'un pareil acte, les amis de la Société se consultèrent entre eux, et leur avis unanime fut qu'il fallait se soumettre. « Nous nous sommes entretenus avec M. Montaigne, de vous, de votre famille, de votre triste position, écrivit le Père Varin, le 15 septembre 1815, à Mme Barat. Je n'ai pas besoin de vous parler de l'intérêt que lui et moi nous vous portons. Je ne crois pas qu'après Notre-Seigneur, le premier de tous vos amis, vous en puissiez trouver deux plus dévoués, plus disposés à ressentir vos peines et à les adoucir autant qu'il est en eux. L'avis de M. Montaigne est que vous devez retourner à Amiens et déclarer à vos filles que vous ne mettez pas d'opposition à leur adhésion à l'Institut de M. de Saint-Estève. » Il en donnait les raisons, toutes de piété et de charité : éviter un éclat qui ne serait pas sans scandale, chercher uniquement Dieu et son bon plaisir, ne suivre que son esprit. — « Vous comprenez, ma chère sœur, combien il m'en coûte d'enfoncer moi-même les clous qui vous attachent à la croix. Mais courage! quand on agit selon le cœur de Notre-Seigneur, on se console de tout[1]. »

Mme Barat fut alors ce que nous la verrons toute sa vie : une grande chrétienne. Elle se soumit d'abord. Si Rome avait parlé, la cause était jugée; et cet Institut du

[1] *Lettre autogr.* Paris, 16 septembre 1815. Dossier n. 25.

Sacré-Cœur, ce fils de tant de promesses, devait être immolé sur un signe d'en haut.

Mais Dieu voulait-il détruire définitivement l'ouvrage de sa droite? elle ne pouvait le croire; et seule, espérant contre toute espérance, elle écrivit ainsi à Mme Giraud : « Que le démon se déchaîne contre nous, cela doit être, mais je garde la confiance que la Société du Sacré-Cœur renaîtra de ses cendres, parce que toute œuvre doit, comme le grain de sénevé, pourrir en terre avant de produire son fruit[1]. »

Toujours dans le même espoir, elle écrivit peu après au Père Fontana, supérieur des Barnabites. Non seulement elle revendiquait pour sa Société ce titre du Sacré-Cœur qu'on allait lui ravir; mais, s'élevant plus haut que jamais, elle faisait entrevoir, dans le culte de ce Cœur adorable, le salut de la France : « Notre désir le plus cher est que notre petite Société soit dévouée et consacrée au divin Cœur de Jésus. Nous voyons de plus en plus combien cette dévotion a d'attraits pour les fidèles. Nous savons combien elle est favorisée par le Saint-Siège et par les évêques d'un très grand nombre de diocèses. Enfin il y a lieu d'espérer que Sa Majesté Louis XVIII cédera au désir de ses plus fidèles sujets, et qu'accomplissant le vœu de Louis XVI, il mettra son royaume sous la protection spéciale du sacré Cœur[2]. »

Louis XVIII ne le fit pas : d'autres le feront-ils? Et ce dernier souhait de la servante de Dieu, qui, à l'heure présente, est encore celui de tous les vrais catholiques, n'est-il pas un appel auquel il faut répondre?

[1] Paris, 26 septembre 1815.

[2] Au Père Fontana, octobre 1815. Dossier n. 30.

Nous avons raconté quelle fut la force d'âme de Mme Barat dans la lutte, sa générosité dans la soumission. Il est moins de notre sujet et surtout de notre goût de triompher de son adversaire, en racontant comment ses menées furent découvertes et amenèrent sa ruine. Disons seulement qu'on reconnut que cette lettre qui avait provoqué tant d'orages et fait de si profondes blessures, cette lettre signée d'un nom italien inconnu [1], pleine d'allégations aussi fausses que ce nom, cette lettre était de lui!

Elle tomba d'elle-même. Mme Barat, la dernière à croire à la fraude, prit encore la peine de la réfuter, sans se donner le plaisir trop humain de la confondre. Elle s'était fait du respect de la charité une loi si inviolable que, pendant plus de huit ans que dura ce conflit, il n'est pas tombé de sa plume un seul mot d'accusation ou de plainte contre cet homme, dont même elle s'abstient partout de prononcer le nom. Mais ni M. l'abbé Perreau, secrétaire de la grande aumônerie, qui l'avait démasqué, ni Mgr de Demandolx, évêque d'Amiens, qui l'avait vu de près, ni Mme de Gramont d'Aster, qui connaissait personnellement notre ambassadeur à Rome, ne se crurent obligés aux mêmes ménagements. Mgr de Pressigny rassura la Société sur le fait de l'approbation des Constitutions de la maison de Saint-Denis : « A Rome, écrivit-il, on ne procède pas si vite, et avant d'approuver les congrégations on les éprouve [2]. » Quant à M. de Saint-Estève, ses patrons le désavouèrent; son frère même, M. de Sambucy, le blâma. Il dut bientôt quitter Rome, abandonnant sa fondation à

[1] Elle était signée *Stefanelli.*

[2] Lettre aux vicaires généraux de Poitiers.

ses destinées précaires, et il rentra en France, avec le même zèle, mais non avec la même considération. Ce malheureux esprit s'était perdu par ses excès.

Il semble d'ailleurs que Dieu n'ait permis cette crise que pour mettre dans un contraste éclatant et instructif l'esprit de l'homme et le sien : d'un côté l'infatuation présomptueuse de soi-même, de l'autre l'humble dépendance des ordres de la Providence, à laquelle finalement le triomphe est assuré, selon ce mot de Bossuet : « Croyez que les personnes mal intentionnées ne font pas tout le mal qu'elles veulent. Dieu se montre le moteur des cœurs, et fait tourner à ses fins même les passions injustes ; et je ne vois rien de bon que de s'abandonner à Lui en pure perte, car cette perte, c'est un gain assuré[1]. »

Ainsi Mme Barat l'avait-elle compris. Refusant de descendre dans l'arène où tant de passions s'agitaient contre elle, elle resta sur les hauteurs douloureuses mais sereines de l'oraison et de l'immolation. C'est là que nous l'avons vue s'attacher à la croix et s'en faire une sorte de rempart inexpugnable à tous les traits d'en bas. C'est là que nous l'avons vue puiser dans la grandeur même de ses souffrances, et dans l'abandon absolu de tout espoir humain, cette espérance en Dieu, que maintenant nous allons voir remplie et couronnée. « Lorsque Nostre-Seigneur fust en croix, dit saint François de Sales, il fust déclaré Roy par ses ennemis eux-mêmes. Ores, sachez que toutes les âmes qui sont en croix sont roynes. »

Enfin plus haut encore, plus haut que le triomphe de la sainteté patiente de Mme Barat, plus haut que le triomphe de son autorité que nous raconterons, il y en

[1] Bossuet, à Mme Albert de Luynes, lettre 72e. Meaux, 18 avril 1692.

eut un autre : celui du Cœur de Jésus dans sa Société. Il était avéré, maintenant une fois de plus, que cette Société qui était son ouvrage devait lui appartenir, par sa fin, par son nom, sans que nul pût se permettre de l'en déposséder. Cette lutte contre Lui n'allait donc aboutir qu'à l'affermissement définitif de son règne.

Maintenant, ce divin Cœur, qu'il paraisse lui-même et qu'il exerce ce règne ! qu'il rassemble ses épouses, qu'il ouvre leur conseil, qu'il le remplisse de son esprit, et qu'il dicte ses lois !

CHAPITRE III

LE SECOND CONSEIL GÉNÉRAL — LES CONSTITUTIONS
L'UNANIMITÉ RÉTABLIE AU SACRÉ-CŒUR

Novembre 1815 — Avril 1816

L'heure était venue enfin de produire au grand jour ces Constitutions, préparées par de si ferventes prières, mûries par une si longue expérience et achetées par tant de douleurs.

Mme Barat adressa aux supérieures et assistantes de toutes ses communautés l'invitation de s'assembler dans un conseil général où les statuts seraient soumis à leur examen. La demeure que la mère de Gramont d'Aster avait gardée, rue de Sèvres, au couvent des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve, fut assignée pour le lieu de la réunion, et le 1er novembre 1815, fête de Tous les Saints, fixé pour l'ouverture du conseil.

Toutes y furent fidèles. La mère Grosier, la plus ancienne de la Société, y amena de Poitiers la mère de Charbonnel, restée invulnérable aux avances de M. de Saint-Estève, qui lui mandait de Rome : « Venez ici, nous y avons besoin de vous ! » La sainte mère Desmarquest arriva de Cuignières avec la mère Deshayes. Mmes Bigeu

et Duchesne descendirent de la Montagne, où elles et la mère Thérèse formaient, à Grenoble, cette société parfaite dont Mme Barat leur avait dit naguère : « Je veux qu'à vous trois vous fassiez une trinité qui soit l'image de celle du ciel[1]. » La mère Geoffroy vint de Niort, accompagnée de la mère Émilie Giraud, pour qui le bonheur de se retrouver entre Mme Barat et Mme Duchesne était depuis longtemps l'objet d'un doux espoir. Enfin la mère Henriette Girard, qui depuis 1811 faisait partie de la communauté d'Amiens, en amena l'assistante Mme Eugénie de Gramont.

Les dispositions que celle-ci apportait n'étaient que trop connues de Mme Barat. Elle ne lui en ouvrit pas moins la porte du conseil. Dans cette jeune professe, un moment trompée, elle voyait une religieuse de grande espérance; et elle ne doutait pas que l'atmosphère de charité, de sainteté et de vérité qu'elle allait respirer dans cette réunion, ne pénétrât son âme de lumière et de paix.

Les Pères jésuites possédaient, rue des Postes, une chapelle aussi modeste que le reste de leur établissement. C'est là que les mères du conseil vinrent entendre la messe avant l'ouverture de leur assemblée. Le Père de Clorivière leur tint un petit discours sur le sacré Cœur de Jésus, qu'il leur fit envisager comme l'objet spécial de leur dévotion, de leur imitation et de leur apostolat. Il ajouta que l'Église en retirerait de grands fruits; et que ce Cœur sacré, mieux connu et mieux servi, ferait pleuvoir sur la France un déluge de grâces.

Les séances du conseil se tinrent d'ordinaire chez Mme de Gramont, au couvent des filles de Saint-Thomas-de-Villeneuve. La chapelle de cette maison possédait une célèbre

[1] Poitiers, 27 août 1814.

statue de la sainte Vierge, provenant de l'ancienne église de Saint-Etienne-des-Grès. C'était devant cette Vierge, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, qu'au XVIe siècle, un pieux étudiant de Paris, le jeune François de Sales, tenté du désespoir le plus cruel de tous, celui de son salut, était allé s'agenouiller, et avait retrouvé la paix. Le souvenir de cette faveur obtenue par un saint avait fait donner le nom de Notre-Dame-de-la-Délivrance au modeste sanctuaire qui avait hérité de la précieuse image. Il y avait au même lieu un autel du sacré Cœur où Mme Barat ne manquait pas d'aller prier plusieurs fois le jour. Elle se tenait ordinairement cachée derrière un pilier, en profonde oraison, et là elle élaborait les affaires du conseil dans la lumière de Dieu.

Elle présida les séances. Le Père Varin y siégeait, assisté par le second rédacteur des Règles, le Père Julien Druilhet, qui, toute sa vie, devait être un des plus fidèles appuis de la Société.

Le Père Druilhet ou Dolet, comme on l'appelait quelquefois, avait à cette époque environ cinquante ans. C'était un drame que sa vie. Il était d'Orléans; n'étant encore que diacre, il fut préposé comme sous-principal au collège de cette ville; mais bientôt arriva la Révolution, qui le força de s'enfuir. Il eut beaucoup à souffrir. Rentré à Orléans, il avait dû passer les jours de la Terreur dans le fond d'une cave où une généreuse chrétienne, Mme Gendrier, lui avait procuré une hospitalité intrépidement continuée au péril de sa vie. Plus tard, en 1811, ayant soutenu l'autorité du Pape contre les attentats schismatiques de l'Empereur, il se vit poursuivi avec acharnement, et contraint de se cacher trois ans dans le bourg de Ravenel, à quelques lieues de Cuignières. Enfin, redevenu libre, il se fit

jésuite. Nous avons vu alors son supérieur l'associer avec le Père Varin, pour mettre la dernière main aux Constitutions. Ces deux hommes semblaient faits pour se compléter l'un l'autre. Le Père Druilhet n'avait pas l'entrain militaire, l'enthousiasme sacré, l'inspiration sainte qui caractérisaient le Père fondateur. C'était le calme, la lucidité, la mesure d'un esprit organisateur, avec l'aménité et l'onction d'un cœur possédé par la grâce. Il imprima ce caractère aux Constitutions; et les mères conseillères qui l'entendaient expliquer cette législation de charité, croyaient voir revivre dans sa personne quelque chose de la sainteté douce et distinguée du Père de Tournély.

Le travail que venaient présenter les deux Pères était absolument neuf. « L'essai d'Amiens manquant entièrement d'ensemble, raconte Mme Barat, il parut plus convenable de refaire le travail entier et de ne consulter pour cela que le premier plan et les premières idées sur lesquelles avait été fondée la Société, dont la fin essentielle est d'être consacrée à la gloire du sacré Cœur de Jésus [1]. »

Cette fin fut énoncée dès les premières pages, dans une sorte de sommaire qui, sous le titre de *Plan abrégé de l'Institut,* donne les lignes générales de l'œuvre tout entière. Le sacré Cœur y remplit tout; et les mères du Conseil purent comprendre quels étaient le sens de ce nom, la portée de ce culte, l'importance de cette institution, quand elles entendirent la lecture de ce prologue, si simple et si grand :

AU NOM ET POUR LA GLOIRE
DES SACRÉS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE :

« Dieu, dont la Providence dispose de tout avec sagesse

[1] Lettre à M. Lambert, chan. de Poitiers. Décembre 1815.

pour le bien de l'Église, lui a donné, dans tous les temps, des secours proportionnés à ses besoins. Mais c'est surtout dans ce dernier siècle qu'il a fait éclater envers elle sa bonté et sa magnificence, en lui montrant les immenses trésors de grâce renfermés dans le Cœur de son Fils. Il a voulu par là, non seulement faire rendre à ce divin Cœur le culte d'amour et d'adoration qui lui est dû à tant de titres, mais aussi ranimer le flambeau de la foi et le feu sacré de la charité, que l'impiété s'efforçait d'éteindre dans tous les cœurs.

« La dévotion au sacré Cœur est marquée à des caractères qui ne permettent pas de méconnaître le doigt de Dieu. La rapidité avec laquelle elle s'est répandue dans tout le monde chrétien, l'empressement des fidèles à en embrasser les saintes pratiques, le zèle des Souverains Pontifes et des évêques à en favoriser les progrès; les fruits de grâce qu'elle a produits en tant de lieux, mais surtout dans la France, qui en est le berceau; enfin la nature de cette dévotion, si propre à toucher le cœur des pécheurs et à ranimer la ferveur des justes : tout prouve combien elle est agréable au Seigneur, et que c'est Lui-même qui l'inspire.

« C'est pour entrer dans ses desseins, si clairement manifestés de nos jours, que cette petite Société, formée sous l'autorité des évêques, avec le désir et l'espoir d'obtenir du Souverain Pontife une approbation solennelle, s'est consacrée au divin Cœur de Jésus et à la propagation de son culte.

« La fin de cette Société est donc de glorifier le sacré Cœur de Jésus, — d'abord en travaillant au salut et à la perfection de ses membres par l'imitation des vertus dont ce divin Cœur est le centre et le modèle; — puis, en se

consacrant, autant que cela peut convenir à des personnes du sexe, à la sanctification du prochain, comme à l'œuvre la plus chère au Cœur de Jésus. Elle se propose aussi d'honorer d'un culte particulier le très saint Cœur de Marie, si parfaitement conforme en tout au Cœur adorable de Jésus, son divin fils[1]. »

La Société du Sacré-Cœur participe donc à la fois et des ordres actifs et des ordres contemplatifs ; c'est un ordre mixte. De là une demi-clôture qui, tout en confinant les religieuses dans leurs maisons, supprime toutefois les grilles, de manière à ce qu'elles puissent travailler librement au salut du prochain, sans perdre le recueillement de la sainte reclusion qui les unit à Dieu.

L'Institut établit deux classes de religieuses : les unes, désignées sous le nom de Sœurs coadjutrices, sont spécialement employées au travail manuel ; les autres, portant le titre de religieuses de chœur, sont appliquées à la récitation de l'office en commun, à l'administration ou à l'enseignement ; les unes représentent Jésus-Christ dans ses obscurs travaux de Nazareth, les autres le perpétuent dans ses adorations et ses prédications ; mais les unes et les autres sont véritablement *sœurs* d'une même famille, comme Marthe l'était de Marie. Toutes se lient par les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, auxquels les religieuses institutrices ajoutent celui de se consacrer à l'éducation de la jeunesse.

Une supérieure générale assistée de son conseil est chargée du gouvernement de toute la Société. Enfin, cette Société, dans sa tête comme dans ses membres, est assu-

[1] *Constitutions et Règle de la société du Sacré-Cœur de Jésus.* (In-12. Lyon, 1852.) *Plan abrégé*, p. 1 et 2.

jettie au Pape, aux évêques, aux pasteurs, dont elle ne prétend être que la fille dévouée et le plus modeste auxiliaire. Telle est l'idée que le *plan abrégé de l'Institut* donne de sa fin, de son esprit et de son fonctionnement.

Après ce sommaire général, les Constitutions proprement dites s'occupent de l'organisation de la Société. Elles se divisent en quatre parties, dont la première traite du *choix des sujets* et des conditions requises pour leur admission.

Lorsque la jeune fille du monde, quittant le toit maternel, vient « demander à Dieu d'habiter dans sa maison tous les jours de sa vie », le Sacré-Cœur ne met pas à son admission des conditions élevées de naissance et de fortune. « Une famille sans tache, une réputation intacte, un extérieur décent, une santé suffisante, » est tout ce qu'on considère extérieurement en elle. On lui veut de plus « un bon esprit, un jugement sain et solide, une volonté docile, des talents professionnels ou du moins des aptitudes et des dispositions à les acquérir ». Mais ce que l'Institut requiert expressément de la future épouse du sacré Cœur de Jésus, ce sont, on le devine, les dispositions du cœur. A-t-elle « l'intention droite et pure de glorifier le sacré Cœur de son Dieu, le généreux désir de se donner à lui dans la simplicité et dans l'obéissance, » alors elle est admise, car elle porte le grand signe de la vocation [1].

Dès lors commence pour elle cette longue série d'initiations qui, sous le titre de *Formation aux vertus de l'Institut*, remplit la seconde partie des Constitutions.

Le premier de ces degrés d'initiation est le *Postulat*. Lorsque les deux premiers disciples du Seigneur s'étaient mis à le suivre au bord du Jourdain, Jésus leur avait de-

[1] *Constitutions. — De l'Admission des sujets*, p. 17.

mandé : *Que cherchez-vous?* Et comme ceux-ci lui dirent : *Seigneur, où habitez-vous?* il leur fut répondu : *Venez d'abord et voyez!* Invariablement fidèle à l'esprit évangélique et à ce saint respect de la liberté, le Sacré-Cœur convie préalablement la postulante à venir habiter dans une de ses maisons, pendant un temps que les règles ont fixé à trois mois pour les futures religieuses de chœur, à six mois pour les futures sœurs coadjutrices. Là, sans engagement, sans promesse, sans aucun lien, encore revêtue de ses habits séculiers, la postulante n'a que deux choses à faire : voir et se laisser voir. Voir d'abord, c'est-à-dire examiner et peser, à titre d'étude et d'essai, les devoirs qu'elle veut embrasser; suivre les exercices où elle est admise; s'habituer au renoncement, et éprouver ses forces avant de prendre le saint joug. Puis, d'autre part, se laisser voir, et pour cela s'ouvrir : ouvrir largement son cœur à la supérieure, sa conscience au prêtre, et surtout son âme à Dieu par une prière fidèle. Cela fait, se reposer sur le Cœur de Jésus-Christ; et là, dans une libre mais généreuse indifférence, attendre qu'une sentence de la mère générale, basée sur le rapport séparé de trois professes, et pesé devant l'autel, décide de son avenir... Déjà, avant de permettre une première démarche, combien l'Institut ne stipule-t-il pas de garanties à l'honneur de la Société, à la liberté des âmes, à la gloire de Dieu! Il ne faut à Jésus-Christ que des épouses libres et des épouses de choix. « En la galère royale de l'amour divin, a dit saint François de Sales, il n'y a point de forçats, tous les rameurs sont volontaires [1]. »

[1] *Constitutions*, 2e partie, chap. I. — *De la Probation jusqu'au Noviciat*, p. 30.

La prise d'habit commence une seconde série d'épreuves, *le Noviciat*. A un jour déterminé par la supérieure, la postulante, vêtue de blanc, est conduite devant le sanctuaire. Là une exhortation lui rappelle publiquement l'importance du gage qu'elle va offrir à Dieu. Le prêtre bénit ensuite, par les paroles liturgiques, le vêtement noir qu'elle a désiré de revêtir : « emblème, est-il dit, de l'humilité du cœur et du mépris du monde. » Il bénit de même le voile blanc dont « la femme doit se couvrir en signe de sujétion, d'humilité, et de respect pour la présence des Anges ». Il fait sur ces habits le signe de la croix, et il les encense par honneur. Il présente ensuite le voile à la novice, en disant : « Recevez le joug du Seigneur, car son joug est doux et son fardeau est léger. » La cérémonie se termine par le souhait « que Dieu fasse grandir la néophyte en sainteté, en charité, et qu'il comble tous ses vœux dans les siècles des siècles ». Après quoi, on célèbre le divin sacrifice, et la sainte communion consacre ces fiançailles avec le Roi des rois.

Le noviciat dure deux ans, années libres encore, pendant lesquelles les initiées ont le temps de « voir et de goûter combien le Seigneur est doux. » « Leur obligation la plus sacrée et leur occupation la plus douce est dès lors de contempler, d'étudier, et de connaître à fond les dispositions intérieures du cœur de Jésus, afin de s'y conformer. » — Elles l'étudieront d'abord dans sa doctrine; et c'est pourquoi, en tête de leurs exercices, la règle place « les conférences dogmatiques et morales sur les vérités et les devoirs de la religion, et sur leurs devoirs d'état ». — « Elles l'étudieront surtout dans son saint Sacrement; et c'est pourquoi la règle demande que l'adoration perpétuelle soit établie dans le noviciat, dès qu'elle sera possible. »

Mais il ne suffit pas aux futures épouses du Seigneur d'étudier ce modèle, ni même de l'adorer; le tout est de l'imiter : c'est peu d'épouser le Cœur de Jésus-Christ, il faut épouser sa vie. Les novices feront donc, à l'école de Jésus, l'apprentissage des trois grandes vertus religieuses, dont le vœu devra bientôt les engager à son service.

Elles l'imiteront encore dans sa pauvreté. Elles qui, hier encore, étaient peut-être dans le luxe et les délices de la vie, » commenceront à chérir cette vertu comme leur mère, se réjouissant d'en éprouver quelquefois les effets dans la nourriture, le coucher, le logement, » se désappropriant d'avance, par le dépouillement du cœur, de tout ce qu'elles ont possédé dans le monde, en attendant le jour où il leur sera permis de jeter ces dépouilles aux pieds de Jésus-Christ. Aussi bien, est-il dit, cette pauvreté « est celle dont ce bien-aimé Maître leur a donné l'exemple à la crèche et à la croix, l'ayant épousée dès sa naissance pour en faire jusqu'à la mort sa compagne inséparable ». De même la chasteté dont elles doivent faire fleurir le lis dans les épines, c'est « la pureté jalouse du Cœur de Jésus lui-même, qui, par amour pour cette vertu, a voulu naître d'une Mère Vierge, et l'a donnée pour mère à un apôtre vierge ». Enfin leur obéissance sera « l'obéissance de Celui qui, étant venu parmi les hommes pour servir, s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix. Elles apprendront donc de Lui à se soumettre en tout avec promptitude, avec simplicité, avec joie et amour, sacrifiant leur jugement et leur volonté ». Ainsi sortiront-elles, par l'obéissance, de leur esprit propre; par la pauvreté, du siècle et de ses faux biens; par la chasteté, de la chair et de ses séductions.

L'Institut parle de même de la douceur, de l'humilité,

de la simplicité, de la charité : ce sont autant de vertus du Cœur de Jésus-Christ, sur lesquelles la novice se modèle un cœur nouveau. Enfin il n'y a pas jusqu'aux actions les plus communes, le sommeil, les repas, les récréations, qui, jetées, pour ainsi dire, dans ce moule surhumain, n'en doivent sortir divinisées [1].

Déjà, sur le seuil des Constitutions, il est facile de voir le premier caractère de la religion du sacré Cœur; je veux dire sa profondeur et sa solidité. Elle repose sur Jésus-Christ et sur ce qu'il y a de plus intime en Jésus-Christ : son Cœur. Instruite par saint Paul « qu'il n'y a pas d'autre fondement à l'édifice du salut que le Seigneur Jésus, » la règle fait consister toute science à le connaître, toute piété à l'adorer, toute vertu à l'imiter, toute félicité à l'aimer. Elle n'est donc au fond que la discipline parfaite de l'Évangile. Si quelque chose la distingue, c'est que, ne s'en tenant pas aux surfaces d'une vaine religiosité, elle entend pénétrer jusque « dans les dernières profondeurs du Christ », et, comme son nom l'indique, chercher dans son Cœur même la source de cette vie qui faisait dire à l'Apôtre : « Ma vie à moi c'est Jésus-Christ : *Mihi vivere Christus est.* »

Cependant, à côté du sacré Cœur de Jésus, il y a un autre Cœur que l'Institut se propose également d'étudier, d'honorer, d'imiter. Qui ne l'a deviné? c'est le « très saint Cœur de Marie, si parfaitement conforme à celui de son divin Fils ». En effet, quel modèle n'est-ce pas pour une vierge que cette Vierge de Juda qui, selon l'ingénieuse pensée du Père Varin, a fait son postulat dans la retraite

[1] *Constitutions,* 2e partie, ch. II. — *De l'entrée au noviciat jusqu'à l'émission des premiers vœux*, p. 33 à 52.

du temple de Jérusalem, son noviciat à Nazareth, où sa fidélité à l'Esprit-Saint et sa docilité aux paroles de l'Ange lui méritèrent de posséder et de porter Jésus; enfin, sa profession à Bethléhem, où la Mère de Dieu commence à donner son Fils au monde? C'est pourquoi, attentives à servir et à honorer cette Mère admirable, les novices réciteront son office chaque jour; surtout elles s'efforceront de reproduire en leurs âmes la physionomie de son humilité, de son obéissance, de sa modestie. Enfin elles propageront son culte; et les deux grandes dévotions que l'Institut se donnait principalement la mission de répandre dans les temps présents, étaient celle du sacré Cœur de Jésus et celle de l'Immaculée Conception de Marie.

Après deux années d'épreuves, la novice peut être admise par la supérieure à prononcer ses *premiers vœux*. La règle appelle ainsi les trois vœux simples d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, qui, d'abord temporaires, furent rendus perpétuels après le conseil général de 1826. Lors donc qu'elle a été examinée par l'évêque ou par son délégué, un jour la novice s'approche de l'autel. Là, devant le saint Sacrement, elle reçoit des mains du prêtre le voile noir, le crucifix; et ayant protesté, devant l'assemblée, de la pleine liberté de ses engagements, elle les formule « en présence de Dieu, de la Vierge Marie et de toute la cour céleste ».

Le noviciat est terminé; et voici que va commencer, pour la nouvelle religieuse, l'exercice d'un ministère qu'elle n'a encore connu qu'en spéculation. « Liée à la Société, disent les Constitutions, elle recevra avec une sainte indifférence et un abandon parfait à la volonté de Dieu, sa destination pour celle des maisons où la supérieure générale jugera à propos de la placer. » — « Que

si, ajoutent les règles, quelque prédilection peut lui être permise, elle devra regarder comme une faveur d'être employée dans les classes des pauvres, dont la condition a eu tant de charmes pour le Cœur de Jésus, qu'il a voulu naître, vivre et mourir dans la plus extrême pauvreté! » Quant aux sœurs coadjutrices, les règles se félicitent de ce que « leur état, les retenant dans une vie humble, cachée, laborieuse, les rend plus conformes à Jésus-Christ, leur Époux, qui a voulu passer dans l'obscurité les trente premières années de sa vie mortelle[1]. »

Cependant il reste encore un degré à franchir. « La religieuse des premiers vœux » s'est donnée à la Société, mais la Société ne s'engage pas envers elle irrévocablement. Toujours dans la même vue de n'unir à Jésus-Christ qu'une épouse digne de lui, l'Institut veut l'éprouver encore, se réservant le droit de la délier de ses serments et de la rendre au siècle, si la gloire de Dieu l'exige. La nouvelle consacrée n'est donc pas encore professe; elle n'est qu'*aspirante*. Il lui faudra, en effet, aspirer au bonheur de la profession pendant au moins cinq ans, que la règle considère comme la continuation de son noviciat. « En conséquence elle en devra conserver les pratiques, rendre compte fidèlement de l'état de son âme à sa supérieure, faire deux fois l'année une retraite consacrée à la revue de ses fautes et couronnée par le renouvellement de ses vœux. » Selon les Constitutions, chaque nouveau degré dans l'état religieux doit être regardé « comme un pas de plus à faire vers la perfection à laquelle il faut tendre jusqu'au dernier soupir ». — « Quiconque aime Jésus-

1 *Constitutions,* 2e partie, ch. III. — *Des premiers vœux jusqu'aux derniers*, p. 52 à 60.

Christ, a écrit Bossuet, commence toujours à l'aimer. Il compte pour rien tout ce qu'il a fait pour cela. C'est pourquoi il désire toujours, et c'est ce désir qui rend l'amour infini[1]. »

Les cinq ans révolus, la supérieure générale désigne celles des aspirantes qui peuvent être admises à leurs derniers vœux. Mais avant de leur permettre de faire ce pas suprême, la règle les arrête : une dernière *probation*, dont la durée, qui était primitivement de trois mois, est maintenant de six, les retient sur le seuil. Ce second noviciat, fait d'ordinaire dans l'âge de la maturité, au lendemain des premières expériences de la vie, est un des plus puissants moyens de renouvellement et de progrès spirituel que le Sacré-Cœur ait empruntés aux Constitutions de la compagnie de Jésus. « C'est le chef-d'œuvre de saint Ignace, » a écrit un de ses fils[2]. Pendant ce temps, plus d'étude, plus d'enseignement, plus d'emplois; mais de longs moments donnés à l'oraison, au silence, aux méditations, à la vie intérieure : c'est une longue retraite : *Ecce sponsus venit!* A l'approche de l'Époux divin, les vierges sages préparent leurs lampes pour venir au-devant de Lui.

Enfin arrive le jour de la *profession*. Aucune solennité n'égale celle-là dans la vie religieuse. La famille y est conviée; les fidèles du dehors peuvent aussi y prendre part; l'Église y déploie une pompe et une allégresse nuptiales. C'est vraiment le mariage avec l'Époux des âmes; et son cérémonial rappelle en tout le rit des noces sacramentelles. » — « Vous consentez donc à prendre Jésus-Christ

[1] Bossuet à une demoiselle de Metz. Lettre 1re.

[2] Voir le Père de Ravignan, *de l'Existence et de l'Institut des Jésuites*, ch. III, p. 48 et 49.

crucifié pour votre Epoux? demande le prêtre à l'aspirante. — Oui, mon Père, répond-elle, j'y consens de tout mon cœur. — Recevez donc cet anneau comme la marque de l'éternelle alliance que vous allez contracter avec Lui. » Alors la supérieure met ce signe bénit au doigt de la religieuse, et le célébrant lui dit, dans la langue de l'Église : « Que cet anneau soit le signe de votre fidélité, le sceau du Saint-Esprit, et qu'ainsi vous soyez l'Épouse de Jésus-Christ, toute dévouée à le servir. » Le prêtre lui présente de même la croix d'argent, en disant : « Recevez, ma fille, ce gage précieux de l'amour de Jésus-Christ, et souvenez-vous qu'en devenant son épouse, vous devez désormais vivre en conformité et en union avec son divin Cœur. » Cette croix symbolique porte inscrits ces mots : *Cor unum et anima una in Corde Jesu.* « Un même cœur, une même âme dans le Cœur de Jésus. » Puis, pendant que la supérieure lui suspend au cou « ce joug doux et léger », le célébrant ajoute ces paroles du Cantique, tant citées dans les lettres de Mme Barat : « Que votre Bien-Aimé vous soit un bouquet de myrrhe, et qu'il reste sur votre cœur en signe d'amour et d'union éternelle. Ainsi soit-il. »

Voilà la profession. C'est l'agrégation pleine à la Société : la religieuse se lie à elle pour toujours ; et, réciproquement, la Société l'adopte d'une manière irrévocable, s'obligeant à la garder à la vie, à la mort. Le pape seul aura le pouvoir de rompre cette alliance, rendue indissoluble par le vœu de stabilité qu'on y joignit plus tard. C'est donc l'holocauste parfait, comme l'appellent les Pères ; et la perpétuité de ce lien volontaire donne à l'amour de l'homme quelque chose de la permanence et de l'éternité de l'amour de Dieu.

Mais au moins la profession n'est-elle pas pour la religieuse le terme du long travail qu'elle a fait sur son âme? Ne va-t-elle pas enfin s'asseoir et se reposer? « Au contraire, dit la règle, c'est alors surtout que les épouses de Jésus-Christ doivent se tenir pour plus étroitement obligées à tendre à la perfection, puisqu'elles viennent d'en contracter l'engagement solennel à la face du ciel et de la terre. » Non contentes de pratiquer les vertus de leurs trois vœux, il faut qu'elles y excellent. Le temps n'est plus pour elles « de chercher leur route, comme dans le noviciat, mais de courir dans la carrière, afin de servir de guides à celles qui sont encore dans le temps des épreuves ».

D'ailleurs ici l'amour porte tout, rend tout aimable. Un souffle d'allégresse court à travers cette règle : elle veut que le mariage de l'âme avec son Dieu soit un mariage heureux. « Heureuses donc, est-il écrit, heureuses seront les professes dans leur pauvreté, quand, non contentes de se retrancher le superflu, elles trouveront l'occasion de ressentir la privation d'une partie du nécessaire, et de se rapprocher ainsi du divin Époux, qui, étant le Maître du ciel et de la terre, a vécu néanmoins dans le plus entier dénuement de toutes choses. » Heureuses seront-elles dans leur humilité, « quand chacune d'elles verra qu'on lui donne ce qu'il y a de plus vil et de plus grossier, et qu'on la traite comme la dernière de la maison; puisant cette joie si douce dans le Cœur de Jésus, qui, par amour pour elles, a voulu être traité comme le dernier des hommes et le rebut du peuple. » Heureuses seront-elles dans leur obéissance, « quand, recevant les ordres, les avis, les réprimandes même de leur supérieure, elles feront connaître, par la promptitude et la joie douce et

modeste de leur soumission, l'union de leur cœur avec le divin Cœur de Jésus. » Ainsi, montant au sein d'une lumière croissante, « les religieuses s'avanceront de plus en plus dans les voies de la perfection, et se prépareront à l'union éternelle avec leur divin Époux [1]. »

On peut voir maintenant de quelle sorte ces étapes graduellement ménagées, le postulat, le noviciat, la probation, la profession, découvrant toujours à l'âme des perspectives plus hautes, la tiennent en haleine et stimulent sa marche vers l'objet idéal qu'elle poursuit sans cesse, avec la consolation d'en approcher de plus en plus, et l'humble désespoir de ne l'atteindre jamais. « Toute la vie du chrétien, dit saint Augustin, n'est qu'une aspiration vers le souverain Bien. Dieu, en le faisant attendre, en augmente le désir; ce désir agrandit l'âme; et, en l'agrandissant, la rend capable de son objet [2]. » Telle est aussi l'ordonnance et la gradation de la vie religieuse au Sacré-Cœur.

L'heure dernière de l'existence n'échappe pas à l'étreinte de cette chaîne puissante. Elle a son règlement, à la suite des autres, comme devant les couronner par le détachement suprême, et consommer l'holocauste.

Dès les premières atteintes de la maladie, les épouses de la croix sont averties de lui faire bon accueil, « puisque c'est dans cet état d'humiliation et de souffrance qu'elles auront plus d'occasions de s'unir au sacré Cœur de Jésus. » De ce point de vue divin, tout se transfigure. Élevant la

[1] *Constitutions*, 2e part., ch. IV. — *Des derniers vœux jusqu'à la mort*, p. 60 à 69.

[2] Tota vita christiani Boni desiderium est... Deus differendo extendit desiderium; desiderando extendit animum; extendendo facit capacem. (S. Aug. In epistol. I Joan. Tract. IV.)

malade à une dignité surnaturelle, la règle lui rappelle « qu'en entrant dans la Société du Sacré-Cœur de Jésus, elle s'est consacrée à Dieu en qualité de victime, et qu'elle doit se dévouer à cette grande fonction, en union avec le Cœur du Sauveur des hommes, qui s'est offert à son Père comme victime universelle. » Le lit d'infirmité où elle est clouée devient ainsi un autel où elle doit « retracer l'image de l'Homme de douleurs ». Fidèle à cet exemple, elle se soumetta à tout, elle acceptera tout. Elle acceptera les remèdes, si amers qu'ils soient, pour l'amour de Jésus-Christ, qui, par amour pour elle, a bu le fiel et le vinaigre, et a daigné épuiser le calice jusqu'à la lie. Elle acceptera soit de guérir, soit de mourir, en union avec Celui « qui a été obéissant jusqu'à la mort de la croix ».

Plus le dernier moment approche, plus la mourante redoublera de générosité. « A l'heure de l'agonie, tâchant de ne rien perdre du prix de ce dernier sacrifice si glorieux à Dieu et si méritoire pour elle-même, elle prononcera dans un sentiment d'humilité ces paroles de son divin Époux : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* » Cet acte d'abandon achevant et couronnant ceux de sa vie entière, la règle demande qu'il soit plus parfait, plus généreux encore que tous les autres. « Quelle consolation, dit-elle, dans ce moment d'où va dépendre une éternité, de remettre son âme à Dieu, en union avec le Cœur de son divin Fils! » Ainsi doit mourir une épouse de Jésus-Christ; elle ne succombe pas; mais, comme son Époux, elle s'immole. Elle a vécu avec lui, en conformité fidèle; et maintenant rien ne manquant plus à cette conformité dans la mort comme dans la vie, c'est au Ciel d'en achever la consommation.

On le comprend assez, de telles vies et de telles morts ne s'accommodent guère avec un lâche égoïsme; et, après ce qu'on vient de lire, il n'est plus besoin de rappeler quel est l'esprit principal du Sacré-Cœur; il éclate de toutes parts. La GÉNÉROSITÉ, une générosité qui ne refuse rien et qui ne recule jamais devant aucun sacrifice : tout à Dieu! tout pour Dieu! Quelle disposition est, plus que celle-là, conforme au Cœur de Jésus, tel qu'il nous est montré dans le saint Évangile? C'était, on s'en souvient, la vertu dont la Société avait fait élection avant de se constituer. Elle l'avait ensuite imprimée dans sa vie, avant de l'écrire dans un code et d'en formuler la loi. Maintenant la loi est portée, les épouses du Cœur de Jésus ne s'appartiennent plus; elles ne veulent que ce qu'il veut; et quel que soit le sacrifice qu'il leur demande désormais, celui de la famille, de l'amitié, de la patrie, de la santé, de la vie, il l'obtiendra de droit. Tout lui est assujetti par le vœu de l'amour, et l'héroïsme lui-même n'est plus qu'une conséquence naturelle et toute simple de cet assujettissement au domaine de Dieu.

Après avoir ainsi institué la vie spirituelle et intérieure à ses différents degrés, les Constitutions entrent dans la vie extérieure de la Société : l'œuvre de son apostolat, principalement par l'éducation des enfants; c'est la troisième partie des Constitutions. Mais, comme ce fut seulement cinq ans après ce conseil qu'une autre assemblée y mit la dernière main, nous en renvoyons à cette date l'exposé et le développement.

Pour achever son ouvrage, le Conseil n'avait plus qu'à statuer sur le *gouvernement* de la Société : c'est la dernière partie des Constitutions,

La principale question était la durée de la charge de la

supérieure générale. Mme Barat se fût vue remplacée avec joie; car jamais elle n'avait tant désiré la retraite : « Ah! disait-elle récemment dans une de ses lettres, que j'envie un sort tranquille! mais tout bas, parce que Notre-Seigneur peut m'entendre, et il ne serait pas content. Il veut qu'on aime sa volonté, et cette volonté m'impose un genre de vie bien autre que celui de mon choix[1]! »

Ce goût d'une vie cachée allait être encore une fois et définitivement contrarié dans le Conseil; car la première chose qu'on y décida, fut que la « supérieure générale était à vie ».

La supérieure générale est le premier ministre du Cœur de Jésus dans la Société. Voilà pourquoi, selon les Constitutions, « elle doit être la personne la plus intimement unie à ce Cœur sacré, afin de puiser dans cette source les lumières et les grâces nécessaires pour elle-même et pour tous les membres de la Société. » Voilà pourquoi encore son autorité doit être aussi douce que forte, « sachant si bien la tempérer par l'esprit d'humilité et de charité qu'on puisse reconnaître en elle l'esprit et le Cœur de Celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Ainsi se légitime le nom de *supérieure* et celui de *mère* qui lui seront donnés indistinctement, mais avec une préférence marquée pour le second.

Ses attributions sont très considérables : la mère générale concentre dans sa main tout le gouvernement de sa grande famille. A elle appartiennent l'admission au postulat, au noviciat, aux vœux; la fondation des maisons et leur inspection; la nomination des supérieures et des principales officières; l'administration des biens et la gestion

[1] Paris, 14 décembre 1813.

des affaires de la Société; le maintien vigilant des Constitutions; la convocation du Conseil général. La règle a voulu que des liens nombreux, serrés, rattachassent à son centre non seulement le corps de la Société, mais chacun de ses membres; et une sage permission est accordée à chaque fille de correspondre avec cette mère sans intermédiaire, quand il en est besoin.

Cependant ces charges pesantes appelaient un secours, ce pouvoir un contrôle et un contrepoids. La règle y a pourvu par la création d'un conseil permanent donné à la supérieure, élu par la Société, et composé de trois assistantes générales ayant voix délibérative dans tout ce qui regarde le gouvernement. Les Constitutions placent également auprès d'elle une économe générale, une secrétaire générale, enfin une admonitrice, sorte de conscience extérieure, « chargée de lui présenter, selon les circonstances, les observations et les avis qui paraîtraient intéresser le bien de la Société ou sa perfection personnelle[1]. » L'esprit du sacré Cœur pouvait seul rendre possible l'exercice d'une si sage mais si délicate institution.

Ayant pourvu de même ou d'une manière analogue au gouvernement des maisons particulières, les Constitutions, dans un dernier chapitre, indiquent les *moyens* extérieurs et intérieurs de conserver la Société dans l'esprit de son Institut. En tête des moyens extérieurs, on met l'action d'un conseil général que la supérieure doit convoquer tous les six ans pour traiter des affaires de la Société. Quant aux moyens intérieurs, humilité, obéissance, charité, esprit de prière, ils se résument tous dans l'amour effectif du Cœur de Jésus. Ainsi, comme il a été le premier

1 *Constitutions*, 4e part., ch. 1er, p. 131 à 133.

mot des statuts, le Cœur de Notre-Seigneur en est le dernier; et tout cela se termine par le vœu que Jésus-Christ adressait à son Père la veille de sa Passion : « O Père, faites qu'ils soient un en vous, comme vous êtes en moi, et moi en vous, et que ce soit la consommation dans l'Unité. »

Telle fut dans l'origine, telle est encore aujourd'hui cette législation appelée à régir un si grand nombre d'âmes; si divine et si humaine à la fois, si énergique et si tendre, où tout se traite entre le Cœur de Dieu et le cœur de l'homme, placés perpétuellement en présence l'un de l'autre. Fortement pénétrée de l'inspiration de saint Ignace, mais trempée plus fortement encore aux sources de l'Évangile, le sévère enthousiasme dont elle est le fruit ne lui a rien enlevé du caractère de modération et de sagesse pratique qui sauvegarde partout la vie de la raison, sous la domination souveraine de la grâce. Étrangère aussi bien à toute vue étroite, à tout minutieux détail qu'à toute exaltation purement spéculative, elle semble facile et douce au sein d'une pensée générale fort sévère, parce que cette sévérité atteint plutôt l'âme que le corps, et que d'ailleurs la croix n'y est jamais présentée que par les mains de l'amour. « J'ai lu, disait plus tard le cardinal Recanati, j'ai lu par devoir les Constitutions de presque tous les Ordres, soit anciens, soit modernes. Toutes sont belles, admirables, marquées du sceau de Dieu. Mais celle-ci m'a paru exceller entre toutes, parce qu'elle renferme l'essence de la perfection religieuse, et qu'elle est en même temps un chef-d'œuvre d'unité. Le sacré Cœur de Jésus est à la fois le pivot sur lequel tout se meut et le terme où tout aboutit. »

Cependant cette Société, si fortement rattachée au Cœur

de Jésus-Christ et à l'autorité de la supérieure, par quel lien de dépendance allait-elle l'être à l'autorité de l'Église? Une des recommandations faites le plus fréquemment à la mère générale et aux supérieures locales par les Constitutions, c'était de « regarder l'évêque diocésain comme leur supérieur d'institution divine; — d'avoir pour les évêques tout le respect et toute la vénération qu'exige le caractère auguste dont ils sont revêtus; — d'éviter tout ce qui pourrait déplaire à l'évêque dans l'ordre et la conduite de chaque maison particulière, et de lui faire rendre partout les hommages de la filiale soumission qui lui sont dus[1] ».

Toutefois un Institut appelé visiblement à s'étendre au loin devait-il être exposé à l'inévitable variété qu'introduirait dans ses règles l'ingérence privée de chacun des Ordinaires? En attendant le jour où l'approbation du Souverain Pontife garantirait l'unité et l'inviolabilité des Constitutions, on décréta l'institution d'un supérieur général ecclésiastique, dans le même dessein.

Mme Barat s'adressa au grand aumônier de France, Mgr Alexandre de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, et lui fit savoir combien elle et ses filles seraient heureuses « d'être placées sous la surveillance d'un prélat tel que lui, qui eût l'autorité et le droit de faire observer les règles de l'Institut, partout où il aurait des établissements[2] ».

Mgr de Talleyrand, en acceptant le titre de supérieur général, délégua à ces fonctions le secrétaire même de la grande aumônerie, M. l'abbé Perreau, que nous avons

[1] *Constitutions*, 4e part., ch. Ier, p. 132.
[2] *Lettre autogr.* Affaires d'Amiens, n° 43

déjà nommé dans cette histoire. C'était un de ces hommes distingués et excellents, qui semblent nés pour faire aimer la vertu. Il était si obligeant, si porté à rendre service, qu'on disait qu'il s'y était engagé par vœu. Mais sous cette bienveillance se cachait une énergie qui n'avait pas faibli devant la persécution. Dans les derniers temps de l'Empire, il avait été jeté dans le donjon de Vincennes, avec M. d'Astros, pour la cause de l'Église et les droits du Saint-Siège. Mais il avait trouvé Dieu dans sa reclusion; et il s'y était fait une si douce habitude de la solitude et du silence, que, depuis ce temps, il ne se plaisait plus que dans la retraite. Forcé de vivre à la cour, mais ne s'y donnant pas, refusant pour lui-même les hautes dignités ecclésiastiques qu'il faisait conférer aux autres; prédicateur peu disert, mais esprit lucide, aussi apte aux affaires qu'il les aimait peu, M. Perreau allait être pour la Société du Sacré-Cœur le plus précieux, le plus puissant, comme le plus dévoué des amis.

On sentait cependant qu'une chose restait à faire pour couronner l'ouvrage des Constitutions : c'était la création d'un noviciat général, qui en assurât l'observation uniforme dans la Société. Dès 1814, Mme Barat écrivait à Mme Duchesne : « Il nous faut à Paris une maison assez vaste pour y contenir le noviciat général, avec un pensionnat. Voilà un projet pour l'avenir, et qui serait exécuté dès ce moment, si nous avions des fonds. » La raison qu'elle en donnait, était le besoin de pourvoir à l'unité d'esprit et de gouvernement. « Nous pouvons dire, écrivait-elle à la même amie, que notre Société ne prendra de la consistance que lorsqu'on pourra former cet établissement. Le noviciat général donnera le même esprit à toutes, et unira tous les membres au chef. Que n'avons-nous

pas souffert de ces conduites particulières de divers pays! Je vous assure que la place que j'occupe deviendrait impossible à remplir, si ce moyen n'était mis promptement en vigueur. » Une autre considération, que sa foi et son amour plaçaient secrètement au-dessus de celle-là, était que, dans cette maison, on pourrait établir l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. « Ma chère Philippine, mandait-elle à la même, vous serez bien contente dans quelque temps. Nous établirons enfin l'adoration perpétuelle du sacré Cœur de Jésus. C'est mon projet chéri! »

Le Conseil général entra pleinement dans ses vues. Une des premières choses inscrites dans le livre des Constitutions fut « qu'il y aurait adoration perpétuelle dans la maison du noviciat, laquelle serait unique autant que possible. » Paris fut désigné pour cet établissement, et les mères du conseil ne voulurent pas se séparer avant d'avoir pourvu à cette fondation.

Elles se dispersèrent donc, deux à deux, par la ville, allant de quartier en quartier chercher une demeure. Comme on était alors dans le temps de l'Avent, elles s'unissaient à Marie demandant une place aux gens de Bethléhem, pour son fils Jésus. On avait d'abord pensé à l'Abbaye-aux-Bois; on finit par se contenter d'une maison plus modeste, située dans la rue des Postes. On la prit à loyer : un maître de pension qui y tenait son école la laissa bientôt libre, et la mère générale chargea Mme Duchesne des travaux qui devaient en faire une décente habitation des épouses de Dieu.

L'élection des assistantes générales devait terminer le conseil. Une neuvaine de prières faite à Notre-Dame-de-la-Délivrance précéda ce grand acte, et le 15 décembre on ouvrit le scrutin. Mmes Bigeu, de Charbonnel et Grosier

furent nommées assistantes. Mmes Desmarquest, Geoffroy, Eugénie de Gramont furent ensuite élues conseillères générales. La mère Bigeu reçut de plus les fonctions d'admonitrice de la supérieure; la mère de Charbonnel, celles d'économe générale; enfin la mère Duchesne, investie de la charge de secrétaire générale, se réjouit d'un emploi qui la fixait désormais auprès de Mme Barat. Telles sont les sept colonnes que Dieu choisit à cette époque pour porter l'édifice de la Société.

Le lendemain 16, le conseil se rendit dans la chapelle des Récollets de la rue de Grenelle. C'était une simple chambre; l'autel était dressé au fond d'une alcôve; à droite et à gauche, on remarquait les portraits de saint Pierre et de saint Paul. C'est dans cet oratoire que le nouveau supérieur général délégué, M. l'abbé Perreau, célébra le saint sacrifice, et reçut les engagements de chacune des mères. « Ce 16 décembre 1815, dit Mme Duchesne, fut donc un renouvellement pour notre Société, qui avait toujours désiré d'appartenir de nom et d'effet au sacré Cœur de Jésus. Cette journée se passa dans une sainte allégresse. »

Deux jours après, Mme Barat adressa à toutes ses maisons une lettre dans laquelle elle faisait ressortir la victoire obtenue par le sacré Cœur dans la Constitution de la Société. « Tout le reste fût-il semblable entre nous et l'essai qu'on a tenté à Rome, faisait-elle observer, il resterait encore une différence essentielle, c'est que le principe sur lequel notre Société est fondée est la dévotion au sacré Cœur de Jésus; et qu'elle doit être tellement dévouée à la gloire et au culte de ce divin Cœur que tous ses travaux et fonctions se rapportent à Lui, comme à leur dernière fin… »

Rappelant alors les souvenirs qui, de tout temps, avaient

consacré sa famille à ce grand objet : « Cette fin, ajoutait-elle, est celle que Dieu s'est plu à manifester dès l'origine de notre Société; et si les temps orageux où elle a commencé en France ne nous ont pas permis de faire profession ouverte de la consécration à ce Cœur adorable, jamais cependant elle n'eut d'autre but que celui-là. C'est en le poursuivant que, peut-être, mériterons-nous un jour d'obtenir du Souverain Pontife une approbation qui mettra enfin le comble à notre bonheur [1]. »

Les conseillères quittèrent Paris dans les premières semaines de 1815. Bientôt Mme Barat apprit que toutes ses maisons avaient reçu les règles comme la parole de Dieu même; et que, de plus, à Grenoble, à Poitiers et à Niort, l'autorité épiscopale les avait revêtues de l'approbation la plus explicite.

Il n'y avait qu'Amiens qui donnât des inquiétudes. Toutefois la lumière s'était déjà faite dans l'esprit de Mme Eugénie de Gramont, qu'avait entièrement conquise la clémente charité de Mme Barat. Sa prudence fit le reste.

Le 23 janvier, la mère générale se rendit à Amiens. Elle commença par s'assurer l'appui de l'évêque, Mgr de Demandolx. Mais le secours sur lequel elle comptait avant tout était celui de Dieu. « Je sens, disait-elle, que je ne suis qu'un instrument entre les mains du Seigneur. C'est pour n'avoir pas d'obstacle à ses desseins que le Tout-Puissant s'est servi d'un instrument si pauvre. Il voulait que rien dans son ouvrage ne fût de la main de l'homme. Dieu fera lui-même son œuvre, je n'ai qu'à le laisser agir [2]. »

[1] *Lettres circulaires*, t. I, n° 1. — Paris, 18 décembre 1815.
[2] Amiens, 16 février, à la mère Adrienne Michel.

Fidèle à cet esprit, la sage mère se garda bien d'assembler d'abord la communauté : elle annonça seulement qu'on pouvait venir la voir en particulier. « La première fois qu'elle réunit ensuite ses religieuses, raconte le journal de Mme de Gramont d'Aster, c'est à peine si elle effleura le sujet de l'irrégularité où l'on était venu; mais elle s'étendit longuement sur la bonté de Jésus-Christ et ses bienfaits envers la Société. » Elle lut les Constitutions, et les noms des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie furent l'aimant qui commença à attirer les âmes. On venait secrètement la visiter, on pleurait à ses genoux, on se relevait réconcilié : « Je n'ai pas de plus grand bonheur que celui de pardonner, » se plaisait à répéter la clémente mère.

Une neuvaine qu'elle fit faire au sacré Cœur de Jésus acheva la victoire. Il ne resta plus, à la fin, que deux dissidentes; elles firent leur soumission en particulier; et, le 12 février, Mme Barat se rendit auprès de Monseigneur, pour l'informer que les Constitutions étaient désormais acceptées unanimement. L'évêque lui en témoigna une vive satisfaction : « Enfin vous voilà miennes, tout à fait miennes, lui dit-il. Jusqu'ici, c'est à peine si vous m'apparteniez; vous serez désormais la plus chère portion de mon troupeau [1]. »

Cette nouvelle fut reçue avec une joie indicible par tous les amis du sacré Cœur : « Vous allez donc désormais ne former qu'un cœur et qu'une âme pour glorifier Dieu par le Cœur sacré de Jésus-Christ, écrivit M. Perreau. Quel touchant spectacle! combien vous devez en jouir, Madame, vous qui ne soupiriez qu'après cet heureux moment!... C'est là une faveur toute particulière, que vous

[1] *Journal de Mme de Gramont d'Aster*, p. 14.

devez sans doute à votre tendre dévotion aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, et à la pureté de vos intentions, comme à la simplicité de votre obéissance. Lorsqu'on est heureux de mourir à tout, pour ne vivre qu'à Jésus-Christ et ne chercher que Lui, on est sûr de le trouver[1]. »

L'abbé Gaston de Sambucy écrivit dans le même sens à la supérieure : « Bénissons le Seigneur d'avoir fait succéder le calme à l'orage ; tous les cœurs de vos filles, un instant divisés, n'avaient pas cessé d'être à Lui ; après cet exemple nous pouvons espérer tout de sa grâce pour l'avenir[2]. »

M. de Lamarche, plus ému que les autres, écrivit « que de longtemps ses larmes n'avaient coulé si délicieusement. » Il se porta garant auprès de Mme Barat que « celles de ses filles qui avaient eu le plus de peine à se rendre, donneraient bientôt au Sacré-Cœur le plus de satisfaction[3]. »

Une réparation spontanée et éclatante justifia promptement cet espoir. On était dans la retraite préparatoire au renouvellement des vœux, et Mme Barat y faisait chaque jour la conférence. Elle y parla avec une si aimable charité que, dès le second jour, les cœurs, qui ne s'étaient encore qu'entr'ouverts, se sentirent pressés d'éclater devant elle. L'entretien achevé, la mère générale se levait pour se retirer, lorsqu'une des plus anciennes se jeta à ses genoux, et d'une voix brisée par le repentir : « Ma Mère, lui dit-elle, nous vous reconnaissons bien pour notre véritable mère ; daignez aussi nous reconnaître pour vos vraies

[1] Paris, 15 février 1815. — Affaires d'Amiens, n. 50. — [2] *Ibid.* 20 février 1816. — *Ibid.,* n° 53.

[3] Cuignières, 16 février 1816. — *Ibid.,* n° 51.

filles! » En même temps, toutes les autres s'étaient agenouillées; elles pleuraient, elles ne savaient que répéter ces mots : « Ma mère! vous êtes ma mère! » Mme Barat troublée fut obligée de se rasseoir; elle ne put que leur dire : « Dieu sait l'affection que je n'ai jamais cessé de vous porter! » — « Que nous vous avons fait souffrir! » lui redisaient les sœurs, toujours agenouillées. Mme Barat les releva : « Allons, dit-elle, je vois bien qu'il faut nous embrasser! » Après quoi, moitié pleurant, moitié souriant, elle prit et serra chacune d'elles dans ses bras, puis elle se hâta de sortir pour rendre grâces à Dieu [1]. »

« Dès ce moment, le bonheur rentra dans la maison, ajoute le journal de Mme de Gramont d'Aster. Chacune reprit sa gaieté, et l'on ne pensa plus qu'à préparer la fête de la prise d'habit. » Celle-ci eut lieu le jeudi 29 février. Mme Barat y reçut l'anneau et la croix de la main de l'assistante, Mme Eugénie de Gramont, à qui la mère supérieure les donna à son tour. Ces deux âmes étaient maintenant si étroitement unies, que Mme de Gramont d'Aster n'en pouvait taire sa joie : « L'union qui règne entre la mère générale et Mme Eugénie est d'un grand exemple, et aussi édifiante que consolante, » écrivait-elle dans le journal de la maison d'Amiens.

Les règles rétablies, l'esprit religieux ressuscité dans la communauté, les études fortifiées dans le pensionnat, l'ordre et l'économie reconstitués dans le temporel, furent autant d'œuvres qu'elles accomplirent de concert. Cela fait, la mère générale partit le 27 avril, laissant la maison d'Amiens réconciliée et transformée.

Rien ne semblait manquer à cette œuvre de paix, quand,

[1] *Journal autogr. de la mère de Gramont d'Aster*, p. 9.

quelques mois après, le sceau de l'Église y fut mis par une lettre de Pie VII aux vicaires généraux capitulaires de Poitiers. Le Pape les félicitait de « posséder dans leur diocèse deux maisons du Sacré-Cœur qui s'employaient avec un si grand fruit à l'éducation des filles ». Il regrettait la méprise qui les avait troublées et un instant désunies. Il terminait enfin en exprimant le vœu « que la tranquillité et la parfaite concorde revinssent dans les cœurs de toutes, afin qu'elles continuassent à servir Dieu dans la paix, et à former la jeunesse aux vertus et à la piété chrétiennes [1] ».

La crise était terminée; et le Sacré-Cœur allait accomplir désormais, avec la pleine et puissante liberté de son zèle, l'œuvre de régénération dont M. de Lamarche venait d'écrire ces belles paroles à Mme Barat : « Quelle œuvre admirable; et comment l'opérer, si ce n'est en recevant et communiquant les divines influences d'un Dieu qui n'a cessé d'aimer un pays où l'irréligion, l'impiété, les crimes de toute espèce se sont réunis pour en couvrir la surface d'infamies et de profanations de tout genre! O filles aînées du sacré Cœur, que votre destination est grande!... Mais que vos obligations sont relevées! Que vous êtes obligées d'aimer et de faire aimer un Dieu si libéral à votre égard! Que le choix que Jésus fait de vous pour être non seulement les épouses, mais les apôtres de son Cœur, doit vous porter à une vive et active reconnaissance! — Adieu, je suis heureux de me recommander aux prières d'une Société qui ne fait plus qu'un seul cœur dans le Cœur de Jésus [2]! »

[1] Lettre du 15 juin 1816.
[2] Cuignières, 17 février 1816.

A partir de ce moment une ère nouvelle s'ouvre pour la Société. La longue stérilité dont elle était frappée depuis 1808 fait place désormais à une fécondité qui couvre de fondations non seulement la France et les États voisins, mais les terres lointaines. En même temps la vie religieuse s'unifie et s'organise par l'institution du noviciat général. L'âme de toute cette action intérieure et extérieure, c'est Mme Barat. Plus sa Société s'étend, plus sa sainteté grandit. Tel est, en abrégé, le tableau que présente la nouvelle période dans laquelle nous entrons, et que nous retracerons dans le livre suivant.

LIVRE IV

L'EXPANSION DU SACRÉ-CŒUR

LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION DE PARIS

1816-1818

Les premiers temps du séjour de Mme Barat à Paris, pendant et après le conseil général, furent des jours de grandes désolations intérieures. Dieu ne veut pas que ses saints jouissent ici-bas du bien qu'ils font. « Il en arrive d'eux, écrit sainte Thérèse, comme des enfants qui travaillent dans le champ de leur père. Ils ne sont pas payés à la journée comme les autres, mais ils reçoivent leur récompense plus tard tout à la fois. » Cette récompense c'est Dieu même; et, pour qu'ils ne l'oublient pas, quel vide désolé il se plaît à faire dans ces cœurs magnanimes, au lendemain de leurs meilleures œuvres et de leurs plus purs succès!

Nous en avons le spectacle dans les lettres écrites alors par Mme Barat. Au sein de la ville de Paris, « à la source des lumières », comme elle s'exprimait, elle se trouva

plus que jamais seule, triste, délaissée de toute créature. On l'entend s'écrier : « C'est la voie du désert qui s'ouvre maintenant devant moi ! » On la voit aller et revenir vers ceux dont elle espérait secours et direction : ils ne lui répondaient plus. Le Père Varin s'était replongé dans le travail de son noviciat; M. Montaigne, accablé d'âge et d'infirmités, ne pouvait ou ne voulait plus s'occuper de son âme : « Il n'a pas pu me donner un quart d'heure, disait-elle. Ce vénérable Père, en qui j'ai une confiance sans bornes, et dont l'âme est si étroitement unie à la mienne, ne pourra bientôt nous servir que par ses souffrances et ses prières. » Dans d'autres lettres, elle disait qu'elle était devenue « triste et ennuyeuse même en récréation. » Le monde lui était à charge; elle s'en accusait elle-même la première. Quelquefois aussi elle en accusait Paris, et elle tournait des regards de regret vers la montagne de Grenoble, où le Ciel jadis avait fait pleuvoir sur elle tant de bénédictions.

Le dernier mot de cette souffrance, comme de toutes les autres, fut l'acceptation de la volonté de Dieu : « Qu'elle s'accomplisse en tout sur sa petite servante, écrivait-elle en parlant de ses délaissements. Il vaut mieux que nous vivions dans le dépouillement de tout. Le Seigneur depuis longtemps, et particulièrement dans ces derniers jours, m'a donné une grande conviction que tel est son bon plaisir... Sachons tout sacrifier de ce qui pourrait déplaire aux yeux jaloux de l'Époux. » Comprenant qu'après tout ces grands vides de l'âme sont la place que Dieu s'y creuse pour la remplir ensuite, elle disait encore : « O solitude du cœur, solitude, que tu es bonne, quoique tu sois souvent pénible ! Si, dans cet état, Jésus ne règne pas encore en maître, du moins la place est vide, et si

nous continuons à la bien dégager, il ne tardera pas à venir, et il comblera tout de son immensité. »

Enfin, voici comment cette grande âme se faisait de toute créature un degré d'ascension pour remonter vers Lui : « O mon Dieu, disait-elle dans ses heures d'angoisses, que notre pauvre cœur a donc à souffrir jusqu'à ce qu'il se repose uniquement en vous! Quant à moi, en voyant tout ce qui m'environne, volontiers je dirais avec un Saint du dernier siècle : « Non, vous n'êtes pas mon Dieu! » Si j'entends avec charme l'homme instruit et aimable déployer dans sa parole les richesses de son esprit, je suis bientôt obligée de dire en m'élevant plus haut : Non, vous n'êtes pas mon Dieu! Si je converse avec un saint, je bénis le Seigneur de lui avoir donné un petit écoulement de la perfection infinie, mais bientôt je dis encore : Non, vous n'êtes pas mon Dieu! Mais ce Dieu vers qui je m'élance sans pouvoir atteindre à Lui, ce Dieu pour qui je suis faite, du moins quel est-il donc? Ah! mon Dieu est un Dieu caché!... Arrêtons-nous là, ma fille; lorsque nous nous reverrons, nous parlerons du Dieu caché et du Dieu inconnu. Quel traité une âme intérieure et aimante pourrait faire sur ces paroles! Je sens quelque chose, mais je ne pourrais l'exprimer : c'est encore pour moi le Dieu inconnu... Adieu, je déraisonne. C'est pour ménager ma réputation que je me tais et vous quitte. Adieu[1]! »

Cependant la supérieure s'était remise à ses œuvres. Depuis la chute de l'Empire et le retour de la liberté religieuse, la résidence de Cuignières n'avait plus de raison d'être, si même cette raison avait jamais existé. On en-

[1] A la mère Thérèse, Paris, 2 février 1816. — *Item,* 24 septembre 1816 et 12 mars 1817.

tendait des hommes du plus grand mérite regretter que tant de vertu et d'instruction demeurassent enfouies dans un village. Le maire de Beauvais M. d'Hécourt, le préfet M. Maxime de Choiseul d'Aillecourt, le vicaire général M. l'abbé de Clausel, prièrent Mme Barat de transférer l'établissement de Cuignières dans leur ville. La supérieure y consentit. Le 13 février 1816, une douzaine de charrettes, couvertes de draps blancs, transportèrent à Beauvais la communauté et le pensionnat, avec leur pauvre mobilier. La maison qu'on leur donnait venait d'être quittée par le petit séminaire. C'était un ancien couvent de Dominicains, fondé, croyait-on, dès le XIIIe siècle, et honoré des miracles du patriarche de l'Ordre. On y reprit la clôture que n'avait pas permis le séjour au village. Ce changement, on le devine, fut pénible aux pensionnaires. Renfermées maintenant entre d'épaisses murailles, elles regrettaient Cuignières, sa liberté, sa vie simple, même sa pauvreté. On en parla longtemps, et c'était avec des larmes qu'on se rappelait, par exemple, les heureux jours de congé, où l'on courait par les champs, en chantant des cantiques et en cueillant des fraises.

Mme Barat vint présider à l'installation du Sacré-Cœur de Beauvais, qui se fit le 19 mars, fête de saint Joseph. Elle fut très solennelle. M. l'abbé de Clausel y parla éloquemment, en présence des premiers personnages de la ville. Les écoles des pauvres s'ouvrirent; le pensionnat se constitua. M. l'abbé de Lamarche continua ses soins aux mères et aux enfants de cette petite famille, qui s'accrut rapidement sous le gouvernement de Mme Desmarquest; et à peu de temps de là, Mme Barat écrivait à la mère Duchesne : « Beauvais offre un spectacle tout à fait consolant. Plus de quatre-vingts pensionnaires, pieuses comme

des anges; quatre cents petites pauvres, dont plusieurs apprennent des états; le dimanche, quatre à cinq cents personnes aux instructions de nos sœurs : on ne saurait assez en remercier le bon Dieu [1]. »

Les mêmes consolations attendaient Mme Barat dans ses deux maisons de Poitiers et de Niort, qu'elle visita dans le cours de la même saison.

A Niort, le Sacré-Cœur, quittant l'impasse Saint-Jean, venait de se transférer dans l'hôtel Morans. Cette nouvelle demeure semblait lui être promise par la Providence depuis plusieurs années. En effet, le jour même où, en 1808, les pauvres fondatrices parcouraient la ville pour y chercher une maison, M. l'abbé de Moissac, qui les conduisait, apercevant sur son passage les deux hôtels contigus de Morans et de Bremond, avait dit aux religieuses : « Voici bien ce qu'il nous faudrait pour placer notre fondation; » à quoi la mère Geoffroy lui avait répondu : « vous seriez donc bien étonné, Monsieur, si nous les avions un jour?... » La moitié de cette espérance venait de se réaliser, elle devait plus tard s'accomplir tout entière.

Un orphelinat avait été établi près de Niort, à Sainte-Pezenne, par la charité de la mère Geoffroy. Cet orphelinat était une surcharge si lourde pour la maison principale que Mme Barat arrivait décidée à le supprimer. Elle s'y rendit donc dans cette intention; mais on l'attendait de pied ferme et sous les armes. Aussitôt qu'elle paraît, les orphelines l'entourent; l'une d'elles lui récite d'un ton fort pénétré une allégorie de la composition de Mme Geoffroy. L'allégorie pastorale était, paraît-il, un genre très goûté de cette digne supérieure. Sa pièce, fort transpa-

[1] Paris, 28 avril 1818.

rente, conjurait la grande bergère de ne pas arracher les agneaux orphelins à leurs mères adoptives. Une petite fille récita une fable dans le même sens. Ce fut irrésistible. Mme Barat, qui, de sa nature, était peu aguerrie contre les larmes des enfants, se laissa prendre au piège, et Sainte-Pezenne vécut encore quelques années.

En somme, la maison de Niort était bien selon le Cœur de Jésus crucifié. La mère Geoffroy avançait à grands pas dans la sainteté par le sacrifice. « Le bon Dieu la sanctifie par tous les moyens, et surtout par les souffrances, disait Mme Barat à la mère Giraud. Aimons donc bien notre croix, ma chère Émilie. Cette passion a été celle de tous les saints, et vous voyez vous-même que votre mère Geoffroy marche sur leurs traces. »

A la mère Émilie, Mme Barat prêchait la force, l'humilité, l'amour de la souffrance : « Sans cela, disait-elle, nous ne sommes que des gagne-petit. Souffrons avec joie, ma fille, comme le soldat qui monte à l'assaut, bouillant de faire éclater sa valeur, et déjà joyeux de l'espérance de la victoire. Quand aimerons-nous la croix? Est-ce en vain que nous portons cette devise : *Spes unica?* » Elle lui parlait aussi de ses devoirs de maîtresse des âmes, surtout du premier de tous : l'union à Jésus-Christ : « Ma chère fille, au milieu de tant de tracas divers, prenez soin de votre intérieur, c'est l'âme de l'action. Elle sera vide et sans vie si l'âme est desséchée. Que tirer d'un jardin qui a des conduits qui n'amènent pas d'eau? » Comme toujours, elle concluait par l'amour de Jésus : « Soyez fervente, Dieu le veut. Il ne règne pas dans un cœur où souffle le vent du nord. »

Docile à ses leçons, la mère Émilie demanda à sa supérieure de faire entre ses mains *le vœu du plus parfait*

engagement sublime qui épouvante la nature, tant il suppose de courage toujours prêt et d'indéfectible générosité! La prudente mère Barat le lui permit seulement pour un temps limité, qu'elle prolongerait ensuite, si elle la trouvait fidèle [1].

Le 30 juin, la supérieure était de retour à Paris. La maison de la rue des Postes, disposée par le travail de Mme Duchesne et de Mme Bigeu, était, depuis le 15 avril, habitée par les deux mères et quelques religieuses. Rien d'ailleurs de plus modeste que cette habitation retirée, exiguë, avec une petite cour dont un sureau faisait le plus bel ornement. On est heureux de voir la même simplicité que nous avons signalée dans chaque fondation, présider également aux commencements de l'importante fondation de Paris.

Plusieurs novices y avaient devancé l'appel de la supérieure. L'une d'elles, nommée Octavie Berthold, était venue de Grenoble rejoindre Mme Duchesne, par une prédestination au même apostolat, dont alors le Seigneur possédait seul le secret. On venait aussi de recevoir deux postulantes, Mme Frédérique Thévenin, qui, sortie d'une société de sœurs hospitalières de la Franche-Comté, avait déjà beaucoup travaillé en Portugal; et Mlle Aglaé Fontaine, de laquelle Mme Duchesne portait ce témoignage : « C'est une jeune personne de Paris, riche, modeste, bien élevée, qui dit un généreux adieu au monde. Elle était dans la paroisse qui est dans l'île Saint-Louis; île favorisée de Dieu, qui semble être comme une ville sainte au milieu d'une ville corrompue. Notre prétendante y était

[1] Voir lettres du 14 janvier 1815, 22 octobre 1816, 27 janvier 1817.

remarquée et renommée par sa vertu : tout le monde la regrette. »

Le pensionnat, de son côté, avait reçu deux élèves. C'étaient les enfants d'un chevalier de Saint-Louis qui, ayant émigré dans le Canada, avait subi la perte de presque tous ses biens. M[me] Barat adopta généreusement ses filles, de sorte que la charité eut les prémices de ce pensionnat de Paris où devaient affluer tant de brillantes fortunes.

Le temps était arrivé de consacrer et de remplir la petite maison. Le 16 juillet 1816, fête du Mont-Carmel, M. l'abbé d'Astros, nommé supérieur ecclésiastique, et M. l'abbé Perreau bénirent la chapelle et y célébrèrent la messe. Les religieuses y communièrent. Les deux élèves, vêtues de blanc, et placées en avant de la communauté, représentaient le pensionnat. Pendant toute la journée un grand nombre de personnes y vinrent adorer. Le soir, une colonie de postulantes et de novices arriva de Grenoble; le lendemain, une seconde fut amenée d'Amiens. A partir de ce jour, la clôture fut observée, le règlement mis en vigueur, l'adoration perpétuelle établie pendant le jour, en attendant qu'on pût la continuer durant la nuit [1]. Ainsi le Cœur de Jésus commençait à voir de modestes sanctuaires se consacrer à son culte, dans la ville qui aujourd'hui s'apprête à lui élever un magnifique temple.

Cette chapelle devint chère à la piété catholique. Parmi les hommes qu'y attirait la dévotion au Cœur adorable de Jésus, on remarqua bientôt un jeune gentilhomme, récemment brisé par une grande douleur, le prince de Léon, duc de Rohan-Chabot, qui, inconsolable de la mort tra-

[1] *Journal de la maison de Paris*, par M[me] Duchesne, p. 24.

gique de son épouse, puisait là, dans ce Cœur blessé de son Sauveur, le désir de se faire prêtre et victime comme Lui. M. le duc Eugène de Montmorency y communiait fréquemment. Le comte de la Ferronnays témoignait le désir que deux de ses enfants, son fils Charles et sa sœur, y fissent le même jour leur première communion, avant de les emmener dans son ambassade de Saint-Pétersbourg. Ce fut surtout le rendez-vous des plus grands ouvriers de la reconstruction religieuse en France. Des débris de l'ancienne Compagnie de Jésus, comme le Père de Grivel et le Père Fontaine, étaient heureux d'y voir Jésus-Christ honoré par un culte cher de tout temps à leur Société. L'abbé de Forbin-Janson, de retour des saints lieux, y enflammait les âmes par le tableau de la voie douloureuse de l'Homme-Dieu. Des évêques nouvellement élus ou consacrés, M. Soyer, nommé évêque de Luçon; M. de Beauregard, nommé évêque de Montauban; M. de Villèle, nommé évêque de Verdun; M. de Bombelles, récemment évêque d'Amiens, s'y rendaient pour jeter le poids de leur nouvelle charge dans le Cœur secourable qu'on y adorait. Des missionnaires, des religieux, comme l'abbé de Lestrange, embrasaient les sœurs du zèle des missions [1]. Chacun de ces personnages s'édifiait de l'entretien de Mme Barat; et le duc de Rohan, en particulier, s'habitua dès lors à la vénérer comme une mère et à la consulter comme une sainte.

Mme Barat acceptait ces relations du dehors comme un devoir d'état; mais ce contact de la grandeur effarouchait plutôt son humilité, en même temps que les affaires contrariaient son goût pour la vie intérieure. Elle en confiait

[1] Voir *Journal de la maison de Paris*, par Mme Duchesne, *passim.*

ainsi ses regrets résignés à la mère Thérèse : « Vous rappelez-vous, ma chère fille, les doux moments où nous soupirions pour la solitude et pour l'éloignement de toutes les affaires? Hélas! cet attrait devait être sacrifié : il n'était sans doute pas dans la volonté de Dieu. Ah! qu'il m'en coûte encore d'être obligée d'y renoncer, peut-être pour toujours! Il est si difficile de porter cette solitude dans le secret de son cœur, quand on vit parmi le tracas des hommes! C'est pourtant, ma fille, ce que le bon Dieu veut de nous [1]. » — Et quelque temps plus tard à la mère Duchesne : « Combien de fois ma pensée se reporte vers le temps heureux passé sur la paisible montagne que nous habitions ensemble! Rarement nous étions interrompues par les visites, et le seul nuage qui s'élevait entre nous venait de mon refus de recevoir quelques personnes. Le bon Dieu m'en punit bien; car il m'en donne au centuple, ce qui est ma grande croix. Puissé-je en faire mon mérite [2]! » — « Le bon Dieu, disait-elle à une autre de ses filles, nous veut dans la ville que nous aimons le moins. Acceptons notre exil; restons-y en paix, et ne pensons qu'à nous unir à Celui qui devra être notre partage éternel [3]. »

D'ailleurs deux grands objets suffisaient à remplir le temps comme le cœur de Mme Barat : le noviciat et le pensionnat de cette maison de Paris. « Notre petit noviciat commence à bien aller, écrivait la mère Barat le 14 septembre à Mme Giraud. Mais il faut des années pour former une épouse du sacré Cœur de Jésus. Priez pour ce noviciat : c'est de cette source que sortiront les ruisseaux qui

[1] Paris, 18 septembre 1816.
[2] A Mme Duchesne, 10 juillet 1810.
[3] A Mme Eugénie de Gramont, 27 juillet 1818.

iront arroser nos plantes. » Dans ce dessein de les former, la supérieure demanda au père Roger, alors maître des novices des Jésuites, de prêcher une retraite à sa communauté. Elle s'ouvrit le 13 novembre, en la fête de saint Stanislas Kostka [1]. C'était en ce même jour que, seize ans auparavant, le Père Varin avait permis aux trois ou quatre sœurs de la rue de Touraine de se consacrer au sacré Cœur, dans la même Société qui revenait aujourd'hui, mais adulte et constituée, à son point de départ.

A la suite de la retraite, qui fut de quinze jours, quelques postulantes rentrèrent dans le monde; les autres s'affermirent dans leur vocation. On remarqua surtout le changement qu'elle opéra dans une jeune novice arrivée de Grenoble, et nommée Eugénie Audé. C'était une nature ardente, un esprit délié, une âme affectueuse, une volonté capable des plus généreux desseins, mais le monde avait attiré et possédé son cœur. Sa famille, qui était de Moutiers, en Tarantaise, l'avait beaucoup produite en Italie et en France, et il avait fallu un grand coup de la grâce pour rompre le charme mondain qui la fascinait. Elle racontait qu'un soir elle revenait d'une réunion, encore toute parée, quand, se mettant devant sa glace, elle y vit la face de l'*Ecce homo* meurtrie et sanglante! Aussitôt rejetant ses vains ajustements, elle se voua au service de l'Homme de douleurs, et bientôt elle entra à Sainte-Marie-d'en-Haut. Mais le siècle avait laissé en elle son empreinte. Pendant son postulat, ses compagnes souriaient de ses manières mondaines, de ses belles salutations, de ses trois toilettes par jour! Même sous le voile de

[1] *Journal*, par Mme Duchesne, p. 30.

novice qu'elle portait maintenant, elle laissait voir encore, non sans complaisance, l'élégance de sa taille et les avantages de sa personne. La retraite du Père Roger acheva sa conversion; et on ne tardera pas à voir ce que cette âme de mondaine changée en âme d'apôtre était capable d'accomplir pour Dieu et le prochain [1].

Il y avait peu de semaines où il n'entrât quelque nouvelle postulante. Entre celles qui donnèrent le plus d'édification dans ces premières années, il faut nommer Mme Cécile Camille. Née dans le palais de nos rois, bercée sur les genoux de l'ange de la cour, Madame Élisabeth, qui lui avait appris ses premières prières, puis frappée du même coup que la Maison de France, elle avait de bonne heure regardé la souffrance comme sa vocation. Un jour, à dix-huit ans, se trouvant à Saint-Sulpice, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, elle avait demandé au Seigneur de la faire souffrir toute sa vie. Depuis lors, elle ne fit plus que languir et dépérir. La bonne mère Barat ayant cru nécessaire d'avancer, pour cette cause, le jour de sa profession : « Je vous remercie, ma mère, répondit Cécile, mais c'est l'extrême-onction que vous me donnez là! » Toutefois, son courage suppléant à ses forces, elle compta bientôt parmi les meilleures maîtresses du pensionnat de Paris.

Le Père Varin secondait puissamment Mme Barat dans la formation religieuse de ses filles. Dès que la Société de Jésus avait été rétablie par le pape, il avait fait pour y entrer un second noviciat; et ayant prononcé ses vœux le 19 juillet 1816, fête de saint Vincent de Paul, il vint six jours après apporter au Sacré-Cœur la sainte ardeur du

[1] *Notes sur Mme Audé*, par Mme Amélie Ramel.

zèle dont il était rempli. « Il a paru dans son discours, écrivait Mme Duchesne, qu'il a reçu un grand accroissement de grâces, en faisant son sacrifice, car il était tout pénétré de l'esprit de Dieu et de l'amour du Cœur de Jésus. Il nous a saluées de l'autel pour la première fois de ce beau nom de Sacré-Cœur, et beaucoup pleuraient. Il a passé par de rudes et cruelles épreuves, et sera plus disposé encore à remplir une charge dont il était déjà digne [1]. »

Quelques-uns des entretiens qu'il fit dans ces années-là ont été recueillis, du moins en substance : ce sont des jets de flamme. Le 1er jour de l'année 1817, représentant l'obéissance de Jésus-Christ à son Père comme le modèle de l'obéissance religieuse, il termina par un mot qui devint le mot d'ordre de tous les sacrifices dans la Société : « Considérez Jésus victime volontaire, entendez-le répondre au Père éternel qui demande une hostie pour la rédemption du monde : Oui, mon Père; *ita, Pater.* Voilà notre réponse. — *Oui, mon Père,* dirons-nous partout et toujours. Heureuse, mille fois heureuse l'âme qui s'est établie solidement dans ce grand *oui!* à chaque immolation qui lui sera présentée, elle répétera : Oui, mon Père. Enfin à la dernière heure, entendant la voix du Seigneur qui la rappelle, elle répondra encore : Oui, oui! *Ita, Pater;* et ce mot sera celui de toute son éternité [2]. »

Le noviciat aspirait à mettre en œuvre ces leçons de générosité, dans le ministère des âmes. De nouvelles fondations s'offraient à la mère générale. Pressée d'accepter la direction de la maison royale de Saint-Denis, elle avait refusé. Elle fut plus favorable aux propositions de Mgr de

[1] Paris, 27 juillet 1816. — [2] *Journal de Paris*, p. 33.

Crouzeilles, évêque de Quimper, et, dans les premiers jours de mars 1817, elle chargea Mme Bigeu de conduire dans cette ville une colonie composée de plusieurs professes et novices de sa maison de Paris.

« La veille du départ, notre mère nous réunit, raconte une de celles qui en firent partie. Elle nous parla du bonheur que nous allions avoir de former des adoratrices au sacré Cœur de Jésus. Elle insista beaucoup sur la bonté de Dieu, qui, en daignant nous confier le salut des âmes, nous rendait dépositaires de ses plus chers intérêts. Le dévouement aux devoirs de notre vocation, l'esprit de renoncement, l'humilité nécessaires en une œuvre toute de Dieu, et où nous n'étions pour rien, furent le sujet de son petit discours. Elle le finit en nous demandant, au nom de Jésus-Christ, la fidélité à nos Constitutions, que nous lui promîmes dans nos cœurs. Elle nous bénit ensuite. Le lendemain, nous étant réunies à la chapelle, nous nous arrachâmes fort émues des bras de nos mères et de nos sœurs, et la voiture nous emporta loin de Paris. »

Ce fut seulement le 15 mars, douze jours après le départ, que les voyageuses parvinrent à leur destination. Le 5 avril, jour de Pâques, à la récréation, Mme Barat réunit ses filles pour leur lire le voyage de leurs sœurs. On y dénonçait quelques instants de défaillance dans Mme Audé, cœur d'enfant par nature, qui devait devenir un cœur de héros par la grâce. Il y avait si loin de Moutiers à Quimper ! Et la basse Bretagne lui rappelait si peu la Savoie et l'Italie, chères à son souvenir ! On citait de belles paroles de Mme Bigeu. Les voyageuses ayant tremblé dans la petite traversée d'Hennebon à Lorient, à l'embouchure du Blavet, cette mère leur montra le soleil qui se couchait en feu à

l'horizon : « Ne craignez rien, mes sœurs, car un soleil encore plus beau que celui-là éclaire notre route dans le ciel! » Un refrain répondait à toutes les tristesses : « Oh! qu'il est bon le Dieu que nous servons! » C'est ainsi qu'elles étaient arrivées à Quimper. Dès le lendemain l'évêque vint les encourager. La maison qu'il leur confiait et que venaient de quitter les Visitandines était un ancien couvent de Capucins. Il n'était ni beau ni propre; et les dix petites Bretonnes fort simples et fort rustiques composant le pensionnat n'étaient pas faites non plus pour séduire les sœurs au premier aspect. Mais elles appréciaient grandement la foi de ce pays, où les mœurs étaient encore incultes comme les terres, mais où les caractères sont de granit comme le sol. Si, d'ailleurs, quelque religieuse s'agitait, s'inquiétait pour elle-même ou pour son œuvre, Mme Bigeu, la calmant du geste, lui disait : « Ma fille, reposez-vous sur le sein de Jésus. Vous n'êtes rien, vous ne lui pèserez donc pas beaucoup. »

La donatrice de la maison était une pieuse personne, Mlle de Saint-Pern, très bonne, très dévouée à l'Église et aux pauvres, qui depuis plus de trente ans aspirait au bonheur de l'état religieux. Elle se mit sous la conduite de Mme Bigeu, qui, au bout de deux mois, l'amena à Paris. Là sa vertu croissante fit l'admiration de Mme Barat. « Elle a plus de cinquante ans, écrivait cette mère; mais quelle humilité! quelle obéissance! vraiment, elle nous édifie. C'est ainsi que le Maître de la vigne appelle à toutes les heures, et la bonne demoiselle a bien l'air de mériter son denier, autant et plus que celles qui, comme votre mère, ont porté le poids du jour et de la chaleur [1]. »

[1] A la mère Thérèse, 9 août 1817.

Ce prix ne se fit pas attendre. Un peu plus d'un an après, le soir de l'Épiphanie 1819, la mère de Saint-Pern, revenue, en qualité de simple religieuse, dans la maison de Quimper, rendit à Dieu une âme qu'elle venait de lui consacrer par sa profession.

Mme de Gramont d'Aster fut nommée supérieure de cette nouvelle famille. L'ancien couvent des Capucins fut renouvelé, corps et âme, sous son gouvernement. Le pensionnat se remplit; mais la prédilection de la supérieure était pour les classes pauvres. Trois à quatre cents enfants y furent admises pour rien. Leurs haillons disparurent, leurs familles furent secourues, tout le pays fut édifié. Le plus grand bonheur de Mme de Gramont était de faire du bien en se privant de tout [1].

Nous venons de voir quel fut le noviciat de Paris, sa naissance, son accroissement, sa première mission. Une autre sollicitude de la mère générale était le pensionnat. Lui aussi grandissait, se recrutant principalement parmi les classes élevées, et faisant ainsi déjà pressentir quelle serait la physionomie propre de cette maison de Paris. Voulant mettre à sa tête une maîtresse qui répondît pleinement à la confiance des plus grandes familles, elle fit venir d'Amiens Mme Eugénie de Gramont, qui, dès lors, entra dans cette brillante carrière où, déployant pendant trente ans les dons les plus heureux de l'esprit et du caractère, elle attira et conquit l'élite de la jeunesse en France et à l'étranger.

Néanmoins ce qui se fit le plus remarquer en elle dès les commencements fut une simplicité dont Mme Duchesne racontait ainsi son édification : « Mme Eugénie de Gramont

[1] Voir sa notice biographique, in-8°, Paris, 1836.

est bien édifiante ici par son humilité. Elle ne fait pas plus de volume que la dernière novice. A table, elle prend toujours ce qu'il y a de plus grossier, s'occupe d'une lessive, du *b*, *a*, *ba* des petits enfants, comme si elle gouvernait une maison nombreuse, tient beaucoup à la régularité; enfin, c'est sans contredit un des sujets les plus distingués de la Société [1]. »

Mme Barat, qui, suivant un mot de la mère Thérèse, « avait l'œil de l'âme très fin, » avait compris de bonne heure cette riche nature. Elle avait pu, comme tout le monde, admirer dans sa fille de rares facultés : ce discernement du monde, cette sûreté de conseil, cette force de caractère, ce génie de gouvernement, enfin ce puissant esprit, relevé par de grandes manières, qui, dès qu'il se produisait, la rehaussait tellement, qu'il ne permettait plus d'apercevoir l'irrégularité de sa petite taille. Elle possédait aussi de grandes qualités d'âme : du dévouement, du courage, de la sensibilité, avec cette générosité religieuse qui, dans le Sacré-Cœur, est un fonds de famille. Mais, à côté de ces dons, il y avait quelques lacunes qu'il n'était pas possible à la supérieure de se dissimuler. C'était, comme on l'a vu, une facilité extrême à se laisser fasciner, avec une difficulté égale à se déprendre; une très insuffisante éducation religieuse, faite uniquement à l'école de M. de Saint-Estève et de Mme Baudemont; dès lors, un peu de l'esprit dominateur et entreprenant de ce directeur et de cette institutrice; enfin, le sentiment intérieur et le témoignage extérieur d'une supériorité de naissance et de talents, qui est la plus dangereuse des flatteries. Que de ressources, mais que de périls! que de moyens, mais que

[1] Paris, 18 août 1816, à la mère Thérèse.

d'obstacles! quelle impulsion cette femme pouvait imprimer vers le bien; mais quels entraînements elle pouvait subir encore, et faire subir aux autres! La question était donc de savoir à qui cette âme se donnerait. Mme Barat la pressa de se donner à Dieu dans un attachement filial et indissoluble à la société du Sacré-Cœur. Et comme par nature, par vocation, par grâce, elle ne connaissait pas d'autre moyen d'action que l'amour, elle l'aima plus que les autres; elle l'aima en raison des regrets qu'elle lui avait coûtés, des appréhensions qu'elle lui donnait, des espérances qu'elle en concevait : l'amitié de Jésus-Christ pour son apôtre repentant eut, dans celle de cette mère pour la fille de ses larmes, une image lointaine, mais fidèle.

Il est juste de dire que Mme Barat fut promptement payée de retour; et le premier sentiment qui s'éveilla dans l'âme de Mme de Gramont fut un regret du passé tellement véhément, que « sa faible santé, ébranlée par les tourments qu'elle avait éprouvés, paraissait compromise ». Mme de Gramont d'Aster s'en alarmait. Mme Barat, pour la guérir, l'envoya à Amiens passer l'automne de l'année 1817. Mais la vue des lieux témoins de ses fautes ne fit que rouvrir ses blessures. Ayant eu alors l'occasion d'écrire aux sœurs de la maison de Rome, ses anciennes compagnes, Mme Eugénie de Gramont en profita pour placer, sous les yeux de M. de Saint-Estève, l'expression indignée de son repentir. Il fallut que Mme Barat la consolât, l'adoucît, pansât cette plaie cuisante; et avec quelle bonté, quelle délicatesse! « De grâce, lui écrivait-elle, ne pensez plus au passé que pour remercier le Seigneur de vous avoir éclairée. Encore une fois, ma chère fille, vous croyiez bien faire; le bon Dieu ne juge que les intentions.

Vous voyez qu'il vous a ramenée dans le sein de votre mère; et quelle autre que vous y repose plus solidement? Jamais vous ne m'eussiez été si chère! Disons donc : *felix culpa*, puisque cette faute a été toute matérielle et sans malice [1]. » Et dans une autre lettre : « Dieu a agi avec miséricorde envers moi, puisqu'il m'a donné ma chère fille qu'on avait voulu enlever à sa mère. Pourrais-je après cela me plaindre de quelques peines que j'ai eues à souffrir et que j'avais si bien méritées? »

Cependant parmi ces consolations, et au sein du repos qu'elle prenait à Amiens, Mme Eugénie de Gramont recevait les plus inquiétantes nouvelles. La fièvre putride, comme la nomme Mme Duchesne, venait de se déclarer dans la maison de Paris. Une jeune pensionnaire, Mlle Pauline de Choqueuse, la première atteinte, n'était pas encore remise qu'une de ses compagnes, Mlle Caroline de Montsaulnin, fut prise du même mal, mais avec de plus alarmants symptômes : l'épidémie préludait à des ravagss mortels.

Mme Eugénie de Gramont demanda à revenir immédiatement. Mme Barat l'en empêcha : « Ma fille, ma chère fille, lui écrivait-elle, surtout ne vous tourmentez pas pour votre enfant. Je suis là, je tâche de veiller, et elle est bien soignée par moi, je vous en réponds [2]. »

On vit alors, en effet, « tout ce que le cœur pur d'une vierge peut contenir de tendresse et de courage maternels, » comme Bossuet le dit de Marie. Mais, malgré ce dévouement de la mère générale, le mal s'aggravait : « Que j'ai de chagrin! s'écriait-elle dans une seconde lettre, Caroline est bien mal; je ne vous le cacherai pas :

[1] Paris, septembre 1817. — [2] *Ibid.* 28 septembre 1817.

nous avons peu d'espoir de la conserver. C'est un ange; elle a reçu tous les sacrements dimanche passé, ayant sa pleine connaissance. On lui a donné la première communion, et aujourd'hui le scapulaire : c'est mon unique consolation. Mon déchirement est de voir la douleur de son père; priez pour lui [1]. » Elle ne put la sauver; et le lendemain, 4 octobre, l'infortunée supérieure commençait sa lettre par ce cri de douleur et d'espérance chrétienne : « Elle n'est plus, notre Caroline! ou plutôt elle commence à vivre de la véritable vie dans le sein de Dieu, où elle s'est envolée hier, après une assez longue mais paisible agonie. Faites prier pour elle, quoique nous croyions bien qu'elle n'en a pas besoin. Elle a paru devant Dieu, riche d'innocence et de mérites, car on ne peut être plus pieuse que ne l'a été cette enfant dans le cours de sa maladie. Remercions donc le Seigneur, et vivons de l'espérance de la revoir un jour [2]! »

Mme de Gramont n'y tint plus; le 8 octobre, elle était revenue à son poste. Mme Barat lui avait dit : « Le bon Dieu, j'espère, sera apaisé par la mort de notre petite victime. » Il n'en fut rien, et la maîtresse générale n'arriva à Paris que pour être témoin de nouveaux déchirements. Une toute jeune enfant, Cécile de Couronnel, fut atteinte si violemment que bientôt on perdit l'espoir de la conserver. « Que vous dire, ma pauvre amie? écrivait Mme Barat à la mère Prevost, supérieure d'Amiens, Cécile est très mal. Elle a fait ce matin sa première communion... Faites-vous l'idée de la douleur de sa mère, de l'inquiétude des autres parents, enfin de notre position. Redoublez donc

[1] Paris, 3 octobre 1817.
[2] *Ibid.*, 4 octobre 1817.

vos prières. Ah! que nous en avons besoin[1]! » Le soir même, Cécile succombait en pressant son scapulaire sur ses lèvres: « Que le nom de Marie est doux! » disait l'agonisante. Une autre pensionnaire, Mlle Maria de Razac, emmenée chez ses parents, y expira de même. « Jésus et Marie eurent son dernier sourire, » rapporte le journal de Mme Duchesne[2]. Ce petit pensionnat de Paris avait mérité déjà d'avoir ses représentants à la cour du Roi des cieux.

Mme Barat eût souhaité que Dieu acceptât sa vie pour le rachat de ces jeunes et précieuses existences. « S'il faut des victimes, pourquoi n'est-ce pas moi? écrivait-elle à Amiens; il faut que je sois bien coupable pour être toujours laissée de côté! » Deux de ses filles furent plus favorisées. Pauline Pain venait à peine d'entrer au noviciat, quand, au plus fort de l'épidémie, la supérieure lui confia le poste d'infirmière. Elle en comprit le péril, elle en accepta l'honneur. « Atteinte dans l'exercice de son dévouement, rapporte Mme Duchesne, elle fit à Notre-Seigneur, en se mettant au lit, le sacrifice d'elle-même qu'elle renouvela souvent dans le cours de sa maladie. Ayant obtenu le bonheur de se lier à son divin Époux par les vœux de religion, elle s'endormit en paix, dans les bras de la croix. » Elle avait alors dix-neuf ans et demi. La sœur Marie Chabert, frappée à ses côtés, fut douce envers la mort, comme elle l'avait été avec tout le monde. Brûlant du désir de se réunir à son Maître, elle fit ses vœux sur son lit d'agonie, puis reçut le viatique et entra tranquillement dans la joie du Seigneur, en tenant le crucifix collé sur ses lèvres[3].

[1] Paris, 14, 21, 23 octobre 1817. — [2] *Journal de Paris*, p. 49. — [3] *Circulaires des défuntes*, t. Ier, p. 18, 19, 20.

Au sein de ces douleurs, Mme Barat puisait dans leur grandeur même de nouveaux motifs d'aimer une profession qui la crucifiait. Le 11 octobre, elle écrivait à la mère Thérèse : « Le bon Dieu me tient entre les malades et les mourants : il faut donc adorer et se résigner. Que de souffrances notre vocation ne traîne-t-elle pas après elle! C'est sous ce rapport qu'elle doit nous être plus chère. Sans doute nous serions plus en repos chez les Carmélites, mais nous souffririons moins : c'est tout ce qui peut consoler de ne l'être pas. » Et dans une autre lettre à Mme Prevost : « Vous voyez que les croix abondent de toute part. Encore une fois : *Fiat!* C'est la manière dont notre Société s'est établie depuis le commencement, et c'est, j'espère, ce qui continuera de l'établir plus solidement[1]. »

Mme Barat ne se trompait pas. Un moment ébranlée, la maison de Paris se releva rapidement. La maladie avait nécessairement relâché le lien de la discipline. La supérieure le resserra avec une fermeté qui ne fit qu'accroître d'ailleurs l'attachement des élèves, comme elle le témoignait à quelques mois de là. « L'autre semaine, écrivait-elle, j'avais dû humilier au dernier point une de ces jeunes personnes : elle dit à sa mère, qui vint la voir le lendemain, qu'il n'était pas possible de trouver une meilleure maison d'éducation, que c'était le premier pensionnat de l'Europe. Dernièrement encore, ayant fait la menace d'en renvoyer deux ou trois, si elles ne faisaient des efforts, jamais je n'ai vu une douleur plus amère. Il aurait fallu les traîner pour les faire sortir, tant elles sont attachées à la maison[2]. »

[1] Paris, 21 octobre 1816.

[2] *Ibid.*, à Mme Ém. Giraud, 23 mars 1818.

Le Sacré-Cœur de Paris était fondé désormais : il avait reçu son baptême de larmes. Mme Barat proclama que Dieu avait tout fait; et s'emparant de ce mot de l'Imitation : *Quittez tout pour trouver tout :* « Qu'est-ce que tout, en effet? se demande-t-elle dans une de ses plus belles lettres; qu'est-ce que tout? C'est Dieu. Qu'est-ce que Dieu? C'est la félicité suprême. Qu'est-ce encore? C'est tout! Que voulez-vous qu'on dise de plus? Vous savez, ma chère fille, que notre faible conception ne peut atteindre à le comprendre. Du moins, on peut le goûter, et alors on ne peut que répondre : *C'est Tout*[1] *!* »

Mais il faut maintenant que notre histoire se dilate. Le Sacré-Cœur n'est plus l'humble barque qui navigue entre des rives resserrées, sur des fleuves tranquilles. L'Océan l'a reçue, et elle va affronter les plus lointains rivages.

[1] A la mère de Chastaignier, Paris, 1818.

CHAPITRE II

LE SACRÉ-COEUR EN AMÉRIQUE

1818

Mme Duchesne sentait croître chaque jour son impatience de partir pour les missions étrangères. Les instructions que Mme Barat lui avait adressées dès 1806 sur la nécessité d'attendre et de grandir, s'étaient continuées pendant les années suivantes, avec la même élévation de raison et de foi. « Il faut d'abord vous rendre digne de votre haute destinée, ne cessait de lui dire la sage supérieure; car oseriez-vous l'accepter dans l'état d'imperfection où vous êtes encore? La volonté de Dieu sera votre boussole; modérez votre empressement, demeurez tranquille, confiez-vous à votre mère, et sanctifiez-vous en attendant[1]. »

S'amender, se fortifier, et par là se sanctifier, se jeter à corps perdu dans la conformité avec Jésus crucifié, c'était toute la vie de Mme Duchesne. Mais attendre, patienter, voir se consumer inutilement entre ses mains le flambeau qu'elle se sentait la mission de porter aux régions assises

[1] Paris, 8 avril 1811.

dans les ombres de la mort, c'est à quoi elle ne pouvait se résigner. En vain « évitait-elle de rien lire, de rien entendre qui pût entretenir ses désirs », elle n'en était plus maîtresse. « Malgré mes nombreuses infidélités, raconte-t-elle, le Seigneur me montrait une nouvelle carrière qui confondait mes pensées, et déjà entraînait ma reconnaissance. » Elle remarquait, par exemple, qu'aux grandes fêtes, spécialement à chaque fête d'apôtre, sans même qu'elle y pensât, ce désir s'enflammait dès qu'elle avait reçu la sainte communion; et elle y reconnaissait un ordre pressant du Ciel.

Le Conseil de 1815, qui l'appela aux fonctions de secrétaire générale, parut ruiner ses desseins, en la fixant à Paris. « Je pensai, avouait-elle à sa supérieure, que vous vouliez m'ôter tout moyen de réussir. » Mme Barat a raconté qu'elle-même, à cette époque, ne voyait plus d'issue à ces projets. Un jour, la mère Duchesne profita d'un moment où toutes deux étaient seules pour renouveler ses supplications. La supérieure l'arrêta : « Je vous conjure de n'y plus penser, lui dit-elle tristement; vous voyez bien, ma chère, qu'aucune porte ne vous est ouverte de ce côté? — Comment, reprit alors l'ardente missionnaire, vous ne voulez pas que je m'occupe de ma vocation? Mais ne vous souvenez-vous pas que cet attrait me vient de Dieu? que vous l'avez encouragé? Et maintenant je pourrais y être infidèle! » — Mme Barat était calme : « Allons, ma chère Philippine, parlons raison, lui dit-elle. Quand même je vous enverrais vers les sauvages, que feriez-vous sans compagnes, sans argent, sans appui? Espérez-vous des miracles? Dieu vous accordera-t-il de marcher sur les eaux? Attendez et priez; pour maintenant, c'est impossible : ne me demandez rien. — Je ne vous demande rien,

repartit Mme Duchesne, je ne vous demande rien que ce seul mot : Partez ! et je partirai tout de suite; la grâce de l'obéissance me tiendra lieu de tout. »

Le Père Varin, de plus en plus favorable à ses desseins, avait reçu son « vœu d'aller se consacrer à l'instruction des infidèles, selon l'obéissance » ; mais présentement lui aussi pensait que l'obéissance, pour être raisonnable, lui commandait d'attendre. Voyant qu'elle ne pouvait rien obtenir des hommes, Mme Duchesne se mit à en appeler à Dieu avec plus d'instance. Durant et après le Conseil de 1815, profitant des sorties commandées par les travaux d'appropriation de la maison de Paris, elle s'en allait de sanctuaire en sanctuaire, à Montmartre, à Saint-Sulpice, aux Carmes, aux Missions étrangères, jetant partout sa douleur aux pieds de la Mère de Dieu. « Je tâchais d'abord de me mettre dans l'indifférence, racontait-elle ensuite; mais l'équilibre se perdait aussitôt, et j'en revenais à vouloir braver tout respect humain, tout blâme, toute froideur, pour que rien ne manquât, de ma part, au succès que je désirais. »

Mme Barat commençait à se sentir vaincue par tant de persévérance. Une volonté plus haute que la sienne la subjuguait. Le 21 octobre 1816, elle écrivit à Grenoble : « Imaginez-vous que Philippine pense toujours à son voyage d'outre-mer, que mon frère lui a presque aplani les voies, et que, malgré la frayeur que me cause cette entreprise, nous allons peut-être la voir réussir. » Le Père Barat, alors résidant à Bordeaux, ne manquait pas d'informer sa sœur et Mme Duchesne de chaque occasion de départ qui se présentait. M. Perreau l'encourageait, le Père Varin fléchissait, et Mgr d'Astros, nommé évêque de Bayonne, ayant vu Mme Duchesne, avait beaucoup applaudi

à son futur voyage, en lui donnant par avance sa bénédiction.

Plus le temps avançait, plus l'appel devenait pressant, irrésistible. Le 2 décembre, Mme Duchesne s'étant rendue deux fois à l'église des Missions, redoubla de prières et de larmes auprès de saint François Xavier, dont on faisait la fête. Je ne sais quelle main invisible la ramenait, comme malgré elle, au pied de l'autel et de la relique de ce saint. « J'y fus vivement montée à l'espérance, dit-elle, et il en fut ainsi durant toute sa neuvaine, que je fis exactement, pour connaître la volonté de Dieu. »

Le jour vint enfin où cette divine volonté se manifesta par des signes irrécusables. Le 14 janvier 1817, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, étant alors à Paris, vint voir Mme Barat. Au moment où il entra, Mme Duchesne gardait la porte de la maison. Elle le reçut, et ce fut elle qui vint l'annoncer à sa supérieure. « Voici l'heure de la Providence, dit-elle à Mme Barat; je vous conjure, ma mère, de ne pas la manquer; vous n'avez qu'un mot à dire; de grâce, prononcez-le! — Ma fille, répondit la supérieure, si Monseigneur me met le premier sur cette voie, je pourrai conférer de notre projet avec lui : ce me sera le signe auquel je reconnaîtrai que Dieu le veut! »

Dans cette première entrevue, l'évêque missionnaire ne parla de rien : il demanda seulement à dire le lendemain sa messe à la chapelle. A l'issue de cette messe, Mme Barat vint lui tenir compagnie, par honneur, pendant son déjeuner. L'évêque l'entretint aussitôt de l'Amérique et de son diocèse; puis, tout de suite, il lui dit combien il s'estimerait heureux d'y posséder des filles du Sacré-Cœur. La supérieure pensa à Mme Duchesne. « Lorsque cela se pourra, Monseigneur, répondit-elle, j'aurai à vous donner une

personne toute prête. » Alors elle lui raconta la vocation de sa compagne. L'évêque, ravi de ce qu'il en apprenait, demanda à la voir immédiatement. Mme Duchesne fut appelée. Elle comprit que le Ciel venait de lui répondre; mais elle ne sut rien dire; elle tomba seulement aux pieds de l'homme de Dieu, afin de recevoir sa bénédiction.

Mgr Dubourg et Mme Duchesne sortirent remplis d'espérance. Celle-ci observa même qu'à partir de ce moment, une douleur de côté qu'elle portait depuis quinze ans disparut tout à coup. Les lumières et les forces lui venaient donc à la fois, mais rien n'était décidé; l'affaire présentait de graves difficultés, et l'évêque devant repasser peu après par Paris, on renvoya à cette époque la grande décision.

En attendant, le missionnaire se mit à chercher des apôtres et des secours pour sa chrétienté. Chaque jour on apprenait à le connaître davantage, et tout ce qu'on disait de lui ne faisait qu'enflammer le zèle de Mme Duchesne. Né de colons français à l'île de Saint-Domingue, puis amené en France, attiré de bonne heure vers le sacerdoce, ordonné la veille de la révolution, entré dans la vénérable compagnie de Saint-Sulpice, et mis par M. Émery à la tête de l'école préparatoire d'Issy, M. Dubourg n'avait dû qu'à une absence fortuite d'échapper au sabre des septembriseurs. Il s'était alors réfugié en Espagne; de là, bientôt après il fit voile pour l'Amérique, où, sous la conduite de M. l'abbé Nagot, les Sulpiciens venaient de fonder un collège à Baltimore. Là avait commencé son ministère apostolique. Puissant instituteur, M. l'abbé Dubourg avait successivement dirigé le collège de Georgetown, fondé celui de la Havane, bâti à Baltimore celui de Sainte-Marie. Grand directeur d'âmes, il avait été le guide de la sainte Mme Élisabeth Seton, et institué par elle la congrégation

des sœurs de la Charité. Mais c'était par-dessus tout un missionnaire. Après des travaux considérables dans le Sud, il venait d'être nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-Orléans, lorsqu'en 1815 la fin de la guerre entre l'Amérique et l'Angleterre lui permit de revoir l'Europe. Il y reçut, à Rome même, la consécration épiscopale, et de là il rentra en France.

Cependant il avait enrôlé en Italie plusieurs prêtres et jeunes clercs, qui devaient partir avec lui. A Lyon, où il vint ensuite, il n'avait pas seulement suscité chez plusieurs la même vocation, mais il avait fait germer une des plus grandes œuvres de l'Église en ce siècle : ses discours enflammèrent la charité catholique, et c'est sous le feu de sa parole que naquit à Lyon l'Association de la propagation de la foi. Maintenant il parcourait le Nord et les Pays-Bas, recrutant des compagnons, recueillant des aumônes, se procurant non seulement les vases de l'autel et les objets du culte, mais des instruments de travail et de culture, car il avait résolu de défricher les terres en même temps que les âmes. Ainsi enrôlés par lui, quarante missionnaires de diverses nations étaient prêts à s'embarquer, pour porter au Nouveau Monde une nouvelle effusion de l'Esprit de la Pentecôte.

Le printemps s'achevait, et Mme Duchesne souhaitait impatiemment le retour de l'homme de Dieu. Une nuit, elle le vit en songe, lui disant d'être tranquille. Elle en conclut qu'il devait arriver ce jour-là. Il arriva seulement deux ou trois jours après, le vendredi 16 mai, lendemain de l'Ascension.

L'évêque revenait décidé à obtenir de la supérieure générale une parole définitive. Elle ne put la lui donner. Depuis plusieurs mois, les amis de la Société ne cessaient

de lui présenter de spécieuses objections : « L'entreprise était-elle sage? L'heure était-elle opportune? Ne fallait-il pas commencer par répondre aux nombreuses demandes de fondations faites dans le pays même, au lieu de songer à disperser ses forces en se jetant dans une aventure lointaine? » Mme Barat demanda un nouveau délai. L'on put croire que, cette fois encore, c'en était fait des longues espérances de Mme Duchesne.

Après de vaines instances, le missionnaire attristé se retira donc lentement et silencieusement. Il allait franchir la porte; la mère Barat le reconduisait, également désolée et pleine de pensées qu'elle ne confiait qu'à Dieu. Tout à coup Mme Duchesne apparaît et se présente à eux, sur le passage. Elle les avait suivis avec anxiété; elle avait tout deviné, et se jetant tremblante aux pieds de sa supérieure: « Votre consentement, ma mère; de grâce, votre consentement! » lui dit-elle à mains jointes. Mme Barat se recueille; un éclair traverse son âme; c'était la lumière de Dieu: elle n'hésite plus. « Eh bien! je vous l'accorde ma chère Philippine, dit-elle en la relevant : dès ce moment, je vais m'occuper à vous chercher des compagnes. »

La mission d'Amérique venait d'être enlevée d'assaut. On convint avec l'évêque qu'au printemps prochain une colonie du Sacré-Cœur s'embarquerait pour la Louisiane, où lui-même, pressé de partir, allait la précéder et lui préparer une place.

On n'eut pas besoin de chercher des compagnes à Mme Duchesne; plusieurs s'étaient offertes.

La première fut Mme Octavie Berthold, alors âgée de trente ans. Elle venait de faire ses vœux au noviciat de Paris, le 5 février 1817, « en la fête des saints martyrs

du Japon, » observe le journal de Mme Duchesne. Fille d'un père philosophe, qui avait été le secrétaire de Voltaire, élevée dans le calvinisme, où elle était restée jusqu'à plus de vingt ans, convertie et reçue ensuite au noviciat de Sainte-Marie-d'en-Haut, Octavie Berthold était une de ces belles âmes de néophyte qui, une fois entrées dans la vérité, y marchent sans relâche, jusqu'aux dernières conséquences de leur foi et aux derniers sommets du sacrifice. Ce qui la poussait aux missions étrangères, c'était le sentiment d'une juste reconnaissance envers Jésus-Christ, et le besoin d'immoler le reste de sa vie au service de ce Dieu qu'elle avait connu trop tard et trop tard aimé. Caractère sympathique, cœur profondément dévoué, intelligence ornée, Mme Octavie était fort aimée au pensionnat de Paris. Elle demanda et obtint de tout quitter pour Dieu et de partir.

La seconde était à Quimper; c'était Eugénie Audé. Nous avons vu ses timidités et ses défaillances; mais les leçons et les exemples de Mme de Gramont d'Aster avaient achevé sa transformation. Aussi, malgré sa jeunesse, — elle n'avait que vingt-quatre ans, — elle fit savoir à Mme Barat qu'elle serait heureuse de s'embarquer. Elle revint à Paris, où elle fut admise à prononcer ses grands vœux, le matin même du jour fixé pour le départ.

Deux sœurs coadjutrices, Catherine Lamarre, de l'ancienne maison de Cuignières, et Marguerite Manteau, de la maison de Niort, toutes deux d'un âge mûr et d'une vertu éprouvée, devaient compléter le personnel de l'expédition.

La veille du départ, il y eut une réunion de toute la communauté, dans laquelle Mme Barat donna à ses filles ses derniers avis et sa bénédiction. Cet adieu de la supé-

rieure fut d'une élévation extraordinaire. Après avoir excité ses chères missionnaires à la fidélité aux Constitutions, à l'union persévérante avec la Société, à la charité entre elles, Mme Barat ne considéra plus que leur bonheur d'être appelées les premières à porter l'amour du sacré Cœur dans des contrées nouvelles : « Ah! leur dit-elle avec un accent enflammé, quand vous n'iriez si loin que pour y établir un tabernacle de plus, et faire prononcer à un pauvre sauvage un seul acte d'amour, ne serait-ce pas assez pour le bonheur de votre vie et pour le mérite de votre éternité[1] !... »

A la fin, elle appela à elle les partantes : « Venez, vous qui nous serez toujours chères dans le cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ; » puis elle remit à chacune son obédience. Celle de Mme Duchesne la nommait supérieure de la mission d'Amérique, avec des pouvoirs exceptionnels. En recevant cette charge qu'elle avait redoutée, l'humble mère se prosterna devant Mme Barat, et lui baisa les pieds.

Le lendemain 8 février, le saint Sacrement fut exposé tout le jour : ce devait être le grand jour. M. l'abbé Perreau reçut les vœux de Mme Eugénie Audé, et lui adressa un discours sur ce texte : *Mon Bien-Aimé est à moi, et je suis à Lui.* Pendant la matinée, les Pères Varin, Roger, Druilhet et quelques autres apportèrent aussi à la petite colonie des paroles d'édification et d'encouragement. Mme Barat voyait approcher l'heure du départ avec un mélange de tristesse, d'envie et d'admiration. « Oh! que ce moment a été pénible! rappelait-elle ensuite à Mme Duchesne. Si,

[1] Lettre de Mme Octavie Berthold à la mère Thérèse. *Autogr.* Bordeaux, 1818.

déjà longtemps d'avance, je ne pouvais l'envisager sans en éprouver des déchirements, que ne devais-je pas souffrir à l'heure même! » — Ailleurs elle dit que « l'attrait qu'elle avait toujours eu pour cette vocation se réveilla en elle avec plus d'ardeur, et qu'elle ne pouvait s'empêcher d'envier le sort de ses filles ».

« Quant à la mère Duchesne, raconte le journal de la maison de Paris, elle aurait eu à modérer la joie qu'elle éprouvait de partir pour se rendre enfin au but de tous ses vœux[1]. » L'heure du sacrifice la trouva intrépide. Après avoir reçu l'adieu de quelques personnes chrétiennes de sa famille, telles que sa cousine Mme de Rolin, et pris un repas à la hâte, elle se leva la première : la voiture l'attendait. Elle reçut les embrassements de la mère Barat et de la communauté; elle encourageait tout le monde. Voyant Octavie Berthold qui pleurait malgré elle en faisant ses adieux, elle lui prit la main, et, l'entraînant avec force, lui fit franchir le seuil. Quelques instants après la diligence de Bordeaux emportait les cinq religieuses loin de la maison qu'elles ne devaient plus revoir.

Mme Duchesne, en partant, avait laissé entre les mains de M. l'abbé Perreau une lettre importante, pour qu'elle fût remise à Mme Barat. C'était un long document destiné à donner à sa supérieure les preuves surabondantes de sa vocation, dont elle décrivait l'origine et les progrès. Le mémoire se terminait par ces humbles et fortes lignes : « Permettez, ma bonne mère, que je vous demande de nouveau pardon de toutes les peines que je vous ai causées. Dieu me met en voie d'expiation, en m'imposant la

[1] *Journal de la maison de Paris*, 1815 à 1822. — A partir de cette date, il est écrit de la main de Mme Henriette Girard.

charge que vous m'avez donnée. Mon plus grand bonheur sera de vous former de dignes filles; sinon, j'aime mieux mourir[1]. »

Mme Barat lui adressa sa réponse à Bordeaux : « Je n'avais pas besoin de cet exposé pour être convaincue que le bon Dieu vous appelait à cette sublime vocation. La persévérance de vos désirs, la facilité avec laquelle ce projet, en apparence si difficile, s'est exécuté, quand le moment marqué par la Providence a été arrivé, le concours des moyens qui se sont trouvés réunis pour favoriser ce départ qui coûtait tant à nos cœurs, enfin la force que le bon Dieu vous a donnée pour triompher de tous les obstacles, tout me prouve que le Seigneur vous appelait à fonder une maison du Sacré-Cœur en Amérique, malgré les réclamations de la prudence humaine[2]. »

Une autre prudence, celle de Dieu, dirigeait Mme Barat; et si l'on a compris facilement la sagesse de ses hésitations, il n'est pas plus difficile d'entrer dans les motifs de son consentement. L'Amérique, à cette époque, était encore une terre neuve. Ce n'était pas d'après les descriptions poétiques alors fort en vogue qu'en jugeait Mme Barat. Mais ces États, rendus naguère indépendants avec le secours de nos armes, avaient reçu nos prêtres réfugiés ou proscrits; et la divine semence, portée par la tempête révolutionnaire, y promettait déjà une première moisson. N'était-ce pas le moment d'y envoyer des ouvrières pour la cultiver? En outre, cette terre de la liberté ne pourrait-elle pas devenir une terre de refuge pour le Sacré-Cœur, si l'ancien continent, perpétuellement secoué par les ré-

[1] *Mémoire autogr.*, 4e feuille, fin.
[2] Paris, 12 février 1818.

volutions, venait à manquer sous ses pas? Puis, — et c'était là certainement une des vues premières de Mme Barat, — les missions étrangères, avec leurs sacrifices et leur vie de périls, n'auraient-elles pas l'avantage de présenter continuellement à la Société l'idéal et l'exercice de cette générosité, qui est l'esprit du Sacré-Cœur et son essence même? Enfin, comme l'Institut, répondant à tous les attraits de perfection, réunissait déjà la vie active avec la vie contemplative, ne convenait-il pas que la vie apostolique y eût aussi sa place? N'était-ce pas là un autre et adorable côté du Cœur de Jésus-Christ, le Missionnaire par excellence, le Prince des apôtres? Telles furent les pensées qui motivèrent l'entreprise de Mme Barat, et qui vont désormais remplir et animer sa correspondance avec la Louisiane.

En attendant que le vent permît de mettre à la voile, Mme Duchesne demeura à Bordeaux, dans cette même maison de Mme Vincent, qui avait reçu jadis la mère générale. Le Père Barat ayant sa résidence en cette ville, Mme Duchesne se mit sous la direction de cet homme de Dieu, « qui savait, disait-elle, donner de bons coups pour jeter les âmes dans la perfection. » M. l'abbé Perreau lui envoya aussi de fortifiantes paroles : « Persévérez, ma fille, dans ce saint abandon qui vous permet de dire à Dieu, comme les Apôtres : *Seigneur, voici que nous avons tout quitté pour vous suivre, que nous donnerez-vous?* Ce qu'il vous donnera, ma fille, pour prix de votre renoncement? Ce sera son divin Cœur pour vous servir d'asile, son esprit pour vous guider, et aussi quelques gouttes de son calice d'amertume pour vous purifier, et vous apprendre à ne vous appuyer que sur Lui. »

Mais le plus précieux de ces encouragements fut celui

qu'elle reçut de Mme Barat : « Maintenant, ma chère fille, lui écrivit cette mère, entrez de plus en plus dans les desseins que ce Dieu de bonté a sur vous. Travaillez à vous rendre de plus en plus digne de son œuvre... Ménagez votre santé : une pénitence bien rude vous tiendra lieu des autres; je veux dire le fardeau de cette place de supérieure que vous avez toujours tant appréhendée. Qu'il me tarde, ma fille, de recevoir de vos nouvelles! Marquez-nous au juste le jour de votre embarquement, afin que je puisse ce jour-là communier pour vous, et vous dire peut-être le dernier adieu de ce monde dans le Cœur de Jésus. Adieu! ah! que ce mot me coûte à tracer, mais c'est pour Dieu! Serais-je moins généreuse que vous, qui m'avez donné l'exemple de tant de courage? »

Avant le départ, Mme Duchesne et ses sœurs allèrent demander à Mgr d'Aviau sa bénédiction. Un des prêtres présents dit à l'archevêque : « J'ai beau regarder et scruter ces âmes jusqu'au fond, je n'y vois dans toutes qu'un calme inaltérable. — Et de la joie! » reprit vivement Mme Duchesne[1].

Enfin, le 21 mars 1818, le vaisseau *la Rebecca* prit la mer à Royan. Mgr Dubourg s'était embarqué le 27 juin 1817, sur la flûte *la Caravane,* que Louis XVIII avait mise à sa disposition pour son transport et celui de ses missionnaires. Il avait, en partant, laissé à un de ses prêtres la mission d'amener la petite colonie des religieuses du Sacré-Cœur. C'était M. Martial, son vicaire général, le seul prêtre qui fût à bord de *la Rebecca.*

La traversée, qui se fait maintenant en moins de quinze jours, prenait alors près de trois mois. Presque deux

Mme Octavie Berthold, 13 février 1818.

s'écoulèrent sans qu'on sût ce qu'étaient devenues les voyageuses. Mme Barat, impatiente, adressait d'avance, à la Nouvelle-Orléans, des lettres pleines d'inquiétude : « Nous ne cessons de faire des vœux pour votre heureux voyage, écrivait-elle le 21 avril. Oh! que nous serons joyeuses d'apprendre que vous êtes enfin arrivées au terme! »

La première lettre que reçut la supérieure générale était datée du 16 mai. C'était à pareil jour qu'un an auparavant elle avait enfin donné son consentement au départ de Mme Duchesne. Celle-ci lui écrivait des côtes de Cuba, à plus de deux mille lieues de la France. Elle racontait son voyage, dans lequel elle et ses filles avaient beaucoup souffert. Les mauvais temps, les vents contraires, d'épouvantables tempêtes, le tropique passé et repassé cinq fois, d'insupportables chaleurs, l'infection et l'insalubrité du vaisseau, des commencements d'incendie, la rencontre d'un corsaire, leur avaient fait courir des périls extrêmes et continuels : « Tout cela n'est pas riant pour qui n'y voit point Dieu, » disait Mme Duchesne. Pour elle, toute à Dieu, elle se plaignait seulement d'avoir été privée du bonheur de la sainte messe et de la communion, même le jour de Pâques! Elle accusait aussi le mal de mer d'avoir dérangé son union à Jésus-Christ. « Il rend les pensées toutes courtes, disait-elle. A peine étais-je capable de tirer de mon cœur de petites aspirations, et encore toutes froides. Je ne savais dire que l'*Ita, Pater*, ou : J'ai tout quitté pour vous, ô mon Dieu[1]. »

Mme Duchesne annonçait qu'elle n'était plus maintenant

[1] Côtes de Cuba, près de la Havane; entre le Cuba et le grand banc de Bahama, le 16 mai 1818. *Autogr.*

qu'à cent quatre-vingts lieues de la Nouvelle-Orléans. C'est là que la mère Barat lui continuait ses lettres. « Personne, lui disait-elle, personne parmi nous ne peut atteindre à votre bonheur, puisqu'il vous est donné de porter la connaissance du Cœur de Jésus à des peuples qui en sont tout à fait ignorants. Combien envient votre sort[1] ! »

Une de ces lettres laisse voir le fond de ce cœur débordant de courage et de tendresse. Elle est écrite à Grenoble, où cette mère passa l'été de 1818 : « Ah ! disait-elle à sa fille, depuis que je suis sur votre montagne chérie, que de pensées, que de souvenirs doux et déchirants viennent tour à tour se combattre ! Je crois encore vous voir me recevant pour la première fois, me remettant cette maison, cette famille; je me rappelle le plaisir que j'éprouvais lorsque, revenant de mes voyages, je vous retrouvais dans cette paisible solitude. Qu'il m'a été pénible, cette fois, non seulement de ne plus vous retrouver, mais encore de vous savoir si loin de moi ! Il est vrai que la foi vient à mon secours, et je finis, en m'oubliant, par vous trouver bien heureuse ! Qu'importe que nous souffrions, pourvu que le Seigneur soit glorifié ! » — A la fin, cependant, elle s'inquiète de ce long silence de ses filles : « Qu'il me tarde de savoir comment vous aurez supporté le voyage ! si vous approchez de votre cher Saint-Louis, si vos santés se sont soutenues, enfin, comment vont vos chères compagnes. Il me faut de la patience : depuis Pâques, c'est bien long de n'avoir pas reçu une ligne de vous[2] ! »

La mère supérieure était encore à Grenoble, lorsqu'aux premiers jours d'août elle apprit l'heureuse arrivée de ses

[1] Paris, 21 avril 1818. — [2] Grenoble, 6 juillet 1818.

missionnaires. Mme Duchesne annonçait que, le 25 mai, *la Rebecca* était enfin entrée dans les eaux du Mississipi. « Comment, ma chère Philippine, vous dire le plaisir que vos lettres nous ont causé? lui répondit aussitôt Mme Barat. La consolation de vous voir toutes échappées aux dangers de la mer a fait couler des larmes de joie, mêlée de quelque tristesse de vous savoir séparées de nous par cette énorme distance. Mais une vue de foi est venue les essuyer, et nos cœurs, unis aux vôtres, se sont ouverts à l'espérance de vous revoir un jour [1]. »

Le débarquement eut lieu le soir du 29 mai. Par une coïncidence où il était impossible de ne pas reconnaître un dessein du Ciel, ce jour du 29 mai était, cette année-là, le jour même de la fête du Sacré-Cœur de Jésus! « Le matin, sur le navire, nous renouvelâmes à Jésus-Christ nos saints engagements, raconte Mme Duchesne; et le soir, à huit heures, je mis le pied sur la terre ferme, que je n'avais pas touchée depuis le jeudi saint. Je baisai respectueusement, à la faveur des ténèbres, ce sol, objet de vœux dont la vivacité se réveillait en approchant [2]. » Ses compagnes ajoutent que « ses yeux étaient pleins de larmes, et que le feu de son visage reflétait les sentiments que Jésus peut allumer dans un cœur brûlant de procurer sa gloire [3]. »

Dans la même nuit, une voiture, côtoyant le large fleuve sous un ciel étoilé, conduisit les religieuses chez les Dames Ursulines de la Nouvelle-Orléans, où les attendait une lettre de Mme Barat. « Cette lettre a été portée au pied de l'autel avant d'être lue, raconte Mme Du-

[1] Grenoble, 21 août 1818. — [2] Lettre à Mme Bigeu, 30 mai 1818. — [3] *Journal de Mme Audé,* 23 juin 1818.

chesne : il fallait bien remercier Dieu de cette grande faveur [1]. »

Il n'est plus de notre sujet de raconter le séjour de la petite colonie chez les Ursulines, la maladie qui faillit emporter Mme Duchesne sur le seuil de la terre promise, ses beaux sentiments en présence de la mort, « qui n'avait fait, disait-elle, que lui montrer ses charmes »; ses rêves héroïques à la vue de ces Grandes Indes, où elle n'ambitionnait rien moins que le martyre; ensuite la navigation pittoresque, accidentée, sur le Mississipi, qui dura plus de cinq semaines; les souffrances des sœurs, leur naïf étonnement à vue de ces forêts vierges, de cette grande nature, de ces villes naissantes, et des familles de sauvages errantes sur la rive; enfin, leur arrivée à Saint-Louis-du-Missouri, le 22 août 1818.

Cette arrivée fut solennelle. Avant de quitter le steamboat, Mme Duchesne prit sa Bible, et l'ouvrit à ces paroles du Deutéronome : *Écoute, Israël : C'est aujourd'hui que tu passeras le Jourdain. Ne dis pas dans ton cœur : C'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a introduit dans cette terre, afin que j'en prenne possession. Observe bien et prends garde de n'oublier jamais le Seigneur ton Dieu et de négliger sa loi, ainsi que les prescriptions que je te fais en ce jour.* Ayant lu ce texte, Mme Duchesne se rappela que c'étaient les mêmes paroles qu'autrefois, à Sainte-Marie, dans un de ses jours d'épreuve, elle était allée lire auprès du puits perdu de son monastère; et elle leur trouva un sens prophétique, qu'elle se réjouit de voir réalisé en ce jour [2].

Les lettres des deux compagnes de Mme Duchesne, bien

[1] Nouvelle-Orléans, 24 juin 1818.

[2] *Mémoire cité,* f° 3, p. 2, et lettre de Saint-Louis, 22 août.

que d'un style moins grand, témoignaient du même courage et du même attachement pour Mme Barat et la Société. Mme Audé lui disait « que jamais elle ne s'était autant sentie sa petite fille, que c'était sur ce titre que reposait sa paix, que la société du Sacré-Cœur de Jésus avait été pour elle la source de la vraie vie, et qu'elle était résolue de ne s'en éloigner jamais ». Mme Octavie Berthold faisait ces protestations : « Ma digne mère, tous les jours je vois que vous avez fait la volonté de Dieu en me laissant venir ici. A mesure que j'approchais du terme du voyage, mon cœur s'épanouissait. Plus il s'éloignait de ce qui lui était cher sur la terre, plus il devenait grand. » Et quelques lignes après : « Je vous assure, ma mère, que je préférerais m'en retourner sans pain et sans argent, que de jamais consentir à changer un iota dans notre manière de voir sur la Société, et de faire un seul pas en dehors du sentier que vous nous avez tracé[1]. »

On comprend quelle impression devaient produire ces lettres à Grenoble, à Paris, dans toutes les maisons : on s'en disputait les pages. Le jour même où Mme Duchesne débarquait à Saint-Louis, Mme Barat lui écrivait de la sainte Montagne : « Mon frère se dessèche de ne pouvoir partager votre sort. Ma sœur Lucile Mathevon brûle du désir d'aller vous rejoindre. Nous vous enverrons quelques-unes de nos novices. Il me tarde de savoir le lieu de votre destination. »

Déjà, par les lettres de Mme Duchesne, la mère Barat pouvait se rendre compte du labeur qui attendait sa petite colonie dans l'immense diocèse de Mgr Dubourg. Il s'étendait depuis la Nouvelle-Orléans, qui en était le chef-lieu,

[1] Saint-Louis, 29 août 1818.

jusqu'au-dessus de Saint-Louis, comprenant la Louisiane et le Missouri, sur une étendue d'au moins douze cents lieues. C'était une terre d'espérance, mais encore inculte et hérissée d'épines. Les prêtres que Mgr Dubourg venait de recruter le secondaient maintenant dans l'apostolat de cette vaste Église; mais si le courage des ouvriers était grand, leur nombre était bien petit. Puis, dans quelle misère profonde Mme Duchesne trouvait les disciples et le maître! Pour palais, une grange; pour couchette, quatre planches; pour cathédrale, une baraque en bois, où l'évêque remplissait alternativement l'office de pontife et de chantre au lutrin : voilà ce qui faisait dire à Mme Duchesne : « Nous sommes bien au centre de la pauvreté : il y a grande apparence que nous sèmerons dans les larmes. Heureux notre sort, s'il procure à d'autres de moissonner dans la joie, et de voir un jour les enfants de nos prières les environner avec empressement [1]. »

La supérieure et ses filles avaient espéré d'être fixées à Saint-Louis, sous la protection de Mgr Dubourg, et au centre des secours nécessaires à leurs âmes. Mais l'évêque leur annonça qu'il les destinait, provisoirement du moins, à la petite ville de Saint-Charles, à douze lieues au-dessus. Ce fut un cruel mécompte pour Mme Duchesne. D'un coup d'œil elle embrassa l'étendue du sacrifice, comme elle le faisait savoir dans la lettre suivante : « J'ai été devant l'évêque comme un rocher qui reçoit des coups de poinçon. J'avais les yeux fermés : la Providence ouvrira la voie, s'il lui plaît... Mes sœurs sont courageuses, et plus ferventes que moi : elles voient la croix et l'embrassent [2]. »

[1] Au Père Barat et à la mère Thérèse. Saint-Louis, 29 et 31 août.
[2] Saint-Louis, 26 août.

Saint-Charles n'était alors qu'un amas de cabanes, à la limite extrême du parcours du bateau, en face de la peuplade sauvage des Sioux, sans nulle facilité de communication avec la mère patrie, dont plus de deux mille cinq cents lieues séparaient les sœurs désormais. La population présentait un mélange d'Américains émigrés de l'Est, de créoles d'origine canadienne et française, d'Allemands et d'Irlandais, et enfin de métis. Quelques indigènes s'y montraient quelquefois, « plus faciles à attirer par la liqueur que par les sermons, » disait Mme Duchesne. Elle ajoutait toutefois : « Je n'en suis pas moins persuadée que Dieu a ses desseins en nous amenant ici dans leur voisinage. » Le curé de ce bourg était M. Richard, homme d'une bonté profonde, dont l'apparente froideur n'était que l'exagération d'une réserve craintive. Son immense charité ne connaissait pas de fatigues; mais tant de zèle échouait contre l'égoïsme, l'ignorance et les vices de ce pays. Il appelait le Sacré-Cœur pour fondre cette glace, dissiper ces ténèbres, purifier cette fange.

Aux premiers jours de septembre, l'évêque vint installer lui-même les religieuses. Au sein de deux arpents d'une terre toute nue, s'élevait une maison où il y avait à peine place pour dix personnes. On y disposa une petite chapelle : c'était toujours la première œuvre dans les fondations. Mme Duchesne avait apporté de Grenoble une relique de saint François Régis, son protecteur, et elle avait promis de la faire honorer dans le premier sanctuaire qu'elle fonderait aux missions : on la mit solennellement au-dessus du tabernacle, comme un trophée de victoire.

Par acte authentique daté du 14 septembre, l'évêque revêtit de son approbation l'Institut du Sacré-Cœur, ajou-

tant qu'il « croirait le temps de son épiscopat parfaitement employé, s'il pouvait seulement réussir à le propager dans son diocèse ». L'allégresse des sœurs au sein de leur pauvreté le touchait jusqu'aux larmes : « Voyez ces jeunes personnes qui eussent pu briller ailleurs, et qui sont si gaies. Regardez ce qu'elles font!... » — « Nous faisons des métiers nouveaux, écrivait Mme Duchesne; nous bêchons le jardin, nous menons boire les vaches, nous portons le fumier, nous nettoyons l'étable, la seule de ce pays, où les animaux errent à l'aventure... Cela me convient à moi... » L'évêque les consolait... « Vous ne serez jamais aussi mal que j'ai été, » leur répétait-il. — Il leur disait d'autres fois : « Vous et moi, nous passerons notre vie dans ce travail ingrat. Il faut défricher avant de cultiver. Un jour, nos successeurs recueilleront dans ce monde, contentons-nous de l'espoir de recueillir dans l'autre. »

Un autre encouragement, d'un ordre plus élevé, vint bientôt animer le dévouement des sœurs. Il y avait plus de six mois que Mme Duchesne n'avait rien reçu de France, lorsque, le 8 octobre, lui furent remises plusieurs lettres de Mme Barat. Cette mère lui transmettait les paroles par lesquelles le Souverain Pontife avait béni la nouvelle mission du Sacré-Cœur. « Sa Sainteté, mandait le cardinal Litta, a vu avec bonheur comment, abandonnant tout pour Jésus-Christ, et s'élevant au-dessus de la faiblesse de leur sexe, ces religieuses n'ont pas craint d'affronter les mers lointaines, afin de transporter leur pieux Institut dans des pays sauvages, et se consacrer à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de l'Église, et au salut des âmes. Sa Sainteté leur souhaite les succès les plus prospères. En gage de quoi elle donne sa bénédiction, non

seulement à celles qui sont déjà parties, mais encore à celles qui se disposeraient à partir [1]. »

Par cette lettre, Mme Duchesne recevait la plus grande des consolations que puisse ambitionner une âme catholique : l'assurance qu'elle travaille et souffre en union avec l'Église romaine. « Que de douces larmes, répondit-elle, ont coulé de mes yeux en voyant le Souverain Pontife ajouter son autorité et sa bénédiction à tant d'autres signes de la volonté de Dieu sur notre entreprise. Demain nous chanterons le *Te Deum*, et on dira une messe d'action de grâces [2]. »

Mais il est temps maintenant de reprendre notre récit, et de revenir en France, auprès de Mme Barat. Aussi bien ce serait une autre histoire que celle des premières origines du Sacré-Cœur en Amérique : histoire dramatique, toute semée de prodiges, et dont l'héroïne, pendant trente-quatre ans, serait Mme Duchesne [3]. Nous ne nous laisserons plus entraîner désormais à la raconter avec autant de détails ; mais nous devrons, du moins, en reprendre de temps en temps la trame, inséparable du tissu de la vie de la mère Barat. C'est elle, en effet, c'est cette sainte mère qui est l'âme de ces missions ; c'est d'elle principalement que partent l'inspiration et l'initiative de ces entreprises. C'est vers elle aussi que reviennent les prières, les joies et les tristesses de « sa plus chère famille », ainsi qu'elle la nommait. Mais elle-même ne règne ainsi, doucement, fortement, universellement, que parce que Dieu règne en elle. Le Cœur de Jésus est l'astre dont l'action, toujours présente à l'un et à l'autre rivage, les relie l'un à l'autre, comme par un flux et reflux perpétuel d'obéissance et d'amour.

[1] Le cardinal Litta à M. Perreau, 3 avril 1818.
[2] Saint-Charles, 8 octobre 1818.
[3] Voir *Histoire de Mme Duchesne*, liv. IV. *La mission*.

CHAPITRE III

FONDATIONS A CHAMBÉRY, A LYON, ET A BORDEAUX
Mme BARAT A GRENOBLE — ALOYSIA JOUVE

1818-1821

La mission d'Amérique n'avait pas suspendu le cours des fondations sur l'ancien continent. « Nous sommes pressées de toutes parts pour des établissements, » écrivait Mme Barat à Mme Duchesne. A quoi celle-ci répondait avec autant d'esprit que d'humilité : « Dieu est bien bon de faire croître ainsi cette plante de notre Société. Vous voyez que la Louisiane ne vous a fait aucun tort : nous n'étions bonnes que pour des pays demi-barbares [1]. »

Mentionnons rapidement quelques-uns de ces travaux entrepris et consommés par Mme Barat.

Nous venons de la laisser à Sainte-Marie-d'en-Haut, où elle s'était transportée, au milieu du mois de juin 1818. « Il me tarde bien, avait-elle dit à la mère Thérèse, d'aller chercher un peu de repos dans vos montagnes; ah! si je pouvais obtenir qu'on me laissât une année au fond de quelque solitude! Mais, pensée inutile! Il ne faut cher-

[1] Saint-Charles, 16 décembre 1818.

cher notre repos qu'en Dieu, ici-bas; puis dans l'éternité, lorsqu'il plaira à notre Créateur de nous y appeler [1]. »

Cette fois, en effet, Grenoble fut pour elle moins un lieu de repos qu'une halte rapide sur la route de Chambéry, où elle était appelée pour une fondation. La Savoie, rendue à ses anciens souverains, en vertu des traités de 1815, avait hâte d'effacer, par le bienfait de l'éducation chrétienne, la trace des maux que la révolution et l'invasion française avaient faits à ses populations. « On n'aime guère les Français dans ce pays, écrivait la mère générale. Je l'aime néanmoins, à cause de l'esprit de foi qui y règne. Le clergé est très bon; et les religieuses qui en sortiront seront excellentes [2]. »

C'étaient des membres de ce clergé, en tête desquels était M. Turinaz, depuis évêque de Moutiers, qui avaient appelé le Sacré-Cœur en Savoie. Là lui était offert une ancienne maison de clarisses, qu'on nommait encore le couvent de Sainte-Claire. « On nous attend de Savoie, écrivait la mère générale dès le 11 juillet. Notre maison est déjà meublée, en partie réparée. Une fontaine d'eau vive l'arrose et donne de son abondance à la ville. Des jardins immenses l'entourent et le décorent. Que faut-il de plus, et qu'attendons-nous pour en prendre possession? Des lettres patentes que l'on n'est pas disposé à donner à des Françaises, tant on aime notre nation chez les étrangers [3]! »

Les lettres patentes royales furent enfin délivrées. « Le Seigneur en soit béni, écrivit la supérieure, nous nous en réjouissons, parce que nous croyons qu'il en reviendra

[1] Paris, 20 mai 1817. — [2] A Mme Giraud, 2 juillet 1818. — [3] A M. Stanislas Dusaussoy, 11 juillet 1818.

de la gloire au Cœur de notre bon Maître; voilà quelle doit être notre unique ambition dans ce monde [1]. » Elle partit deux jours après, pour prendre possession de l'établissement.

C'était le jour même de sainte Madeleine, sa patronne. L'aspect des montagnes, les plus hautes qu'elle eût vues, fut pour elle une fête préférable à toute autre. « Je ne puis vous dire quelle jouissance j'ai éprouvée de passer en route ce jour-là, loin des compliments, et dans la contemplation de la belle nature [2]. » Nous avons déjà vu comment les grands spectacles de la création provoquaient en elle cette admiration qui est le signe des belles âmes, et cet élan du cœur qui est le signe des saints.

La vue de la maison qu'on prêtait au Sacré-Cœur lui fut un autre sujet de joie : « Quel joli site! écrivait-elle à Mme Eugénie de Gramont, je ne le quitterai pas sans regret. Cependant, ajoute-t-elle, je compte les jours pour le départ; car, hélas! lorsque je monte sur le penchant de notre montagne, je ne puis espérer, comme la mère de Tobie, de voir arriver sur la route tout ce que j'ai de cher à Paris. »

L'accueil que la mère générale et ses sœurs reçurent à Chambéry ressembla à une ovation. Mais ce début était trop beau; et ce n'est guère ainsi que l'on fonde au Sacré-Cœur. Un coup de vent, faisant soudain tourner l'opinion, suscita l'orage le plus inattendu.

Il n'y avait pas huit jours que Mme Barat était à Chambéry, quand on y vit arriver Mme Baudemont, qui se rendait en France, afin d'y chercher les moyens de sou-

[1] A Mme de Gramont, 18 juillet 1818. — [2] *Ibid.*, 22 juillet.

tenir sa fondation de Rome. Reçue chez le gouverneur, le comte d'Andezeno, accueillie par l'archevêque, Mgr de Solle, et de là agissant à la fois sur le clergé et sur la classe élevée, elle mit l'alarme au camp, opposant la prétendue approbation obtenue par sa communauté à la situation irrégulière, disait-elle, des religieuses venues de France. Cette opinion s'accrédita. « Les bavardages continuent ici, écrivait la mère Barat à Mme de Gramont, que Dieu en soit béni ! » Et dans une autre lettre : « Voilà la croix que le Cœur de Jésus réservait à cette maison. Mais ce sont ces secousses qui, j'en ai la confiance, affermiront la marche de notre petite barque [1]. »

La mère Barat fut admirable de foi, de confiance et de générosité dans cette occasion. Mme Baudemont vint la voir, et « fut très bien reçue ». Cette dame lui réclama une somme de mille francs, à je ne sais quel titre ; Mme Barat les lui donna pour le bien de la paix : « Je ne veux pas que la charité soit blessée pour de l'argent ; Notre-Seigneur, s'il lui plaît, nous en procurera d'autre, puisque c'est pour son amour que nous faisons ce sacrifice [2]. » Elle ne s'inquiéta pas de détromper l'opinion en prenant la défense de la Société. D'autres le firent pour elle : M. l'abbé Rendu, M. l'abbé Perreau, Mgr Soyer, Mgr de Beauregard, M. Gaston de Sambucy éclairèrent Mgr de Solle. La confiance revint avec la vérité ; c'était l'issue qu'attendait la foi imperturbable de Mme Barat : « Vous croyez, écrivait-elle, que cette bourrasque m'a tourmentée ? Point du tout ; j'étais persuadée, au contraire, qu'il en résulterait un plus grand bien pour nous. *Tout,* dit

[1] Chambéry, 2 août, à Mme de Charbonnel.
[2] A Mme Eug. de Gramont, Chambéry, 3 août.

l'Apôtre, *contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.* Ne voulons-nous pas l'aimer? Eh bien! ne craignons donc rien.»

En même temps, attentive à ce que la charité fraternelle ne souffrît point de ces dissentiments, la mère générale prescrivit « de ne parler de ces personnes qu'en bien [1] ». On raconte que le meilleur moyen de s'assurer les bonnes grâces de sainte Thérèse était de parler d'elle en mal. On en pourrait dire autant de Mme Barat.

Elle laissa la mère Bigeu au couvent de Sainte-Claire, en qualité de supérieure; et, à la fin d'août, elle quitta Chambéry pour se rendre à Lyon.

Il y avait longtemps qu'une fondation du Sacré-Cœur y était demandée; mais, les négociations entamées dans ce but étant restées sans résultat, la mère générale ne voulait, cette fois, s'arrêter dans cette ville que le temps d'y célébrer la Nativité de la Vierge Marie. Le jour de cette fête, elle alla entendre la messe à la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame, et elle y communia avec une grande ferveur. C'est là que Dieu l'attendait pour lui faire connaître sa volonté.

A peine Mme Barat eut-elle reçu Notre-Seigneur, qu'il se fit dans son esprit une grande clarté. Il lui fut montré qu'elle devait fonder, le plus tôt possible, une maison de sa Société dans la cité lyonnaise. Puis, cette lumière croissant pendant son action de grâces, elle se trouva établie dans une certitude extraordinaire de la volonté de Dieu, qui ne souffrit plus ni doute, ni hésitations, ni retards. « Je me sentais tellement pressée, disait-elle ensuite, qu'il m'était devenu impossible de résister [2]. »

1 A Mme Eug. de Gramont, Chambéry, 12 août 1818.
2 Voir *Journal de la Probation*, 20 septembre 1857, p. 135.

Jamais l'illumination ni l'impulsion divines ne s'étaient fait sentir aussi fortement ni aussi directement que dans cette occasion. On le conçoit aujourd'hui, sachant qu'il s'agissait du second grand foyer du Sacré-Cœur en France, du second noviciat de la Société!

Au sortir de l'église, Mme Barat déclara qu'il fallait immédiatement s'occuper de chercher une maison à Lyon ou dans les alentours. Elle mit aussitôt en campagne, dans ce dessein, quelques amis dévoués, tels que M. Rusand et M. de Moidière. Elle régla en même temps qu'en souvenir de la grâce obtenue en cette fête de la Nativité, la future maison serait placée sous le vocable de ce mystère.

Forcée de rentrer à Paris, Mme Barat écrivit à la mère Bigeu de prendre en mains cet ouvrage, et de le mener promptement et vigoureusement. « Allez à Lyon, lui dit-elle, faire l'œuvre du Cœur de Jésus. Si c'est lui qui vous emploie, comme je n'en puis douter, vous n'aurez rien à craindre, tout vous réussira. » — Elle insista encore : « La volonté de Dieu est si visiblement sur cette œuvre, que votre confiance doit être sans bornes, comme la mienne. Il faut nous attendre à plus d'une contradiction, à cause même du bien qui en résultera, mais nous sommes aguerries!... » Puis, sa parole s'éclairant d'une sorte de lueur prophétique : « Je sais, ajouta-t-elle, qu'on s'est offusqué des progrès de notre Société ; c'est qu'on n'y voit pas encore la main de Dieu conduisant tout : quand on en sera convaincu, on ne s'étonnera plus de cette marche rapide, qui doublera avec le temps, pourvu, hélas! que je n'y mette point d'obstacle. C'est mon unique inquiétude. »

La supérieure était de retour à Paris depuis le 14 sep-

tembre, lorsque, aux premiers jours d'octobre, M. de Moidière lui apprit qu'il venait d'acquérir pour le Sacré-Cœur une demeure et un domaine, situés à Villeurbane, dans un faubourg de Lyon.

Cette maison était celle de la Ferrandière. Au sein d'une vallée qui forme le bassin du Rhône, et que terminent dans le lointain les sommets neigeux des Alpes, s'étendait une grande terre coupée de bois, de vignes, de jardins, de quinconces et de prairies arrosées par la petite rivière de la Rize. Là s'élevait un modeste château, auquel conduisait une belle avenue d'arbres, longue de trois cents mètres. Quelques mouvements de terrain, un tumulus romain, appelé alors la Glacière, relevaient le sol çà et là, et ouvraient sur la ville et les hauteurs de Fourvière de belles perspectives. Tel était le don que Marie venait de faire, le jour de sa fête, à la Société.

Le 23 octobre, Mme de Charbonnel vint disposer les lieux. La chapelle fut bénite par l'abbé de Lestrange, et la maison confiée au gouvernement de Mme de Portes, qui y fut envoyée dans le printemps suivant. Mme Barat lui dit en la nommant supérieure : « Souvenez-vous, ma chère Laure, que c'est l'œuvre de la sainte Vierge que vous allez faire là ; vous commencerez donc par aller entendre trois messes à Fourvière, en l'honneur de Notre-Dame, et vous lui renouvellerez la consécration que je lui ai faite de cette maison, qui est la sienne. »

Heureuse de ces fondations, Mme Barat cependant eût bien voulu maintenant en suspendre le cours : « Il faut nous arrêter quelques années, écrivait-elle à Mme Duchesne, et tâcher, dans cet intervalle, de nous sanctifier, afin de nous préparer ainsi à remplir les desseins du Seigneur. » Elle ne le pouvait plus, il fallait marcher.

Dans ce même printemps de 1819, le 25 avril, dimanche du Bon-Pasteur, Mgr d'Aviau lui écrivit pour lui proposer un établissement à Bordeaux. Il lui faisait connaître le désir qu'une sainte femme, Mme de Lalanne, avait de se réunir à sa Société, et il lui disait : « Rendez-vous, Madame, à son pieux empressement ; je le partage désormais. Si elle craint de mourir sans avoir consolidé son intéressante institution, combien plus, vieux comme je suis et touchant à la caducité, n'ai-je pas lieu de craindre de mourir sans avoir procuré à mon diocèse les avantages qu'il avait à espérer de votre sainte compagnie[1] ! »

La mère Barat connaissait déjà Mme de Lalanne. Cette femme qu'une grande foi poussait, à plus de soixante ans, dans l'asile du Sacré-Cœur, était de son nom Catherine-Félicité Dudevant. Élevée d'abord pieusement par les religieuses de la Visitation, elle avait connu ensuite tous les succès que la jeunesse, la beauté, la fortune, peuvent donner dans le monde. Elle se souvenait particulièrement de quelle ivresse son cœur avait été transporté, lorsque, dans un grand bal donné par la ville de Bordeaux, à l'occasion du mariage du Dauphin, qui fut Louis XVI, elle s'était vue entraînée dans le tourbillon, avec l'impétuosité de sa vive nature. Mais de retour chez elle, seule et dans le silence, elle s'était senti l'esprit si agité, le cœur si vide, la conscience si tremblante, que, se jetant à genoux, elle avait promis à Dieu de ne plus danser de sa vie.

Mlle Dudevant dut encore se prêter au monde, mais elle ne s'y donna plus. Sous les plus riches parures, elle rêvait à la robe de bure des filles du Carmel. Pressée par sa fa-

1 Bordeaux, 25 avril. *Autogr.*

mille, elle épousa néanmoins, à l'âge de vingt ans, M. de Lalanne, noble et riche chrétien, tout à fait digne d'elle. Au retour de cette splendide solennité nuptiale, qui avait attiré à l'église la ville entière, la mariée, rentrée seule dans son oratoire, avait fait à Dieu cette prière et cette promesse : « Mon Dieu, bénissez le lien que vous venez de former; mais si, par votre volonté, il venait à se briser, je n'en veux plus contracter d'autre qu'avec vous! »

Tout entière à son mari, et, à cause de lui, se prêtant sans contrainte à la société, aux voyages, à la magnificence, la jeune épouse n'en fut pas moins la plus généreuse chrétienne de Bordeaux. Elle se donna aux bonnes œuvres. Elle allait trois fois la semaine dans les hôpitaux y panser les maux les plus rebutants, sans être reconnue; elle donnait, à certaines fêtes, un repas à deux cents pauvres, et les servait de ses mains; elle retirait de l'abîme du vice des filles perdues, et commençait à Bordeaux l'œuvre du Bon-Pasteur. Elle se consacra surtout à la préservation et à l'éducation des jeunes filles du peuple, construisant et dotant, de concert avec son mari, un orphelinat qu'elle gouvernait elle-même. Telle était sa vie, quand la Révolution força le bienfaiteur et la bienfaitrice de tant de malheureux de quitter leur patrie et d'émigrer en Espagne.

Ce fut le commencement des épreuves de Mme de Lalanne, mais aussi le principe de sa perfection. Retirée à Saragosse, elle y faisait encore le bien autour d'elle, mais à la fin tout lui manqua. Elle avait un frère avec lequel elle était, depuis la première jeunesse, dans une union d'âme qui rappelle celle de sainte Thérèse et de son frère Rodrigue. Ce frère, devenu prêtre, s'embarqua pour les

missions; son vaisseau se perdit, et on ne sut jamais ce qu'il était devenu. Sa mère la quitta, sa fortune lui échappa en très grande partie; elle ne retrouva la France qu'en 1803, après onze ans d'exil. Du moins son mari lui restait encore; elle eut, en 1816, la douleur de le voir expirer dans ses bras. C'était l'heure de se rappeler la promesse d'autrefois : « Dieu seul!... » telle fut sa réponse à ce coup de la mort. Elle se fit religieuse dans la communauté des sœurs de la Providence, qu'elle avait établie pour la direction de ses jeunes orphelines. Cependant l'humble congrégation qui se recrutait avec peine, aspirait à se « jeter dans le Cœur de Jésus » : c'est l'expression même de Mme de Lalanne. Une visite qu'elle fit à la maison des Feuillants lui inspira un désir véhément de se réunir à la société de Mme Barat. Mais elle si vieille, ses sœurs si simples, ses orphelines si pauvres, seraient-elles trouvées dignes d'une aussi glorieuse affiliation?...

C'était son doute et celui de Mgr d'Aviau. La réponse que Mme Barat fit à l'archevêque dissipa ces craintes : « J'avais résolu de rester au moins deux ans sans commencer de nouvelles entreprises, lui écrivit-elle; mais j'ose assurer à Votre Grandeur que l'établissement de Mme de Lalanne m'inspire quelque attrait, de préférence à des fondations plus brillantes, précisément à cause de l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité qui y règne. Il me semble que cette œuvre nous rapprochera davantage du Cœur de notre divin Maître, et qu'elle attirera ses bénédictions sur notre Société. » En même temps elle envoya à Mme de Lalanne cette franche réponse, toute cordiale et toute chrétienne : « J'accepte pour notre Société votre établissement. Votre œuvre plaît tant à Notre-Seigneur, que je n'ai pu la refuser; elle attirera ses bénédictions sur notre Société, et

votre maison sera bientôt celle que nous chérirons davantage[1]. »

Deux mois après environ, Mme de Lalanne fit profession dans l'Institut du Sacré-Cœur, devant la mère Geoffroy et entre les mains de Mgr d'Aviau. Elle avait soixante-deux ans. Mme Barat lui conserva son titre de supérieure et mit son attention à lui procurer tous les allégements que demandait son âge, mais que refusait sa ferveur : « Prenez par obéissance tous les adoucissements qui vous sont nécessaires; ne changez rien à l'extérieur de votre manière de vivre. Je loue votre délicatesse sur le vœu de pauvreté, mais tenez compte aussi de votre position; continuez à faire à votre neveu le petit présent que vous lui offriez tous les ans, le jour de sa fête; maintenez vos dispositions testamentaires à l'égard de votre nièce et de votre filleule... » La même condescendance et le même désintéressement dictaient les autres conseils de la supérieure à Mme de Lalanne : le Sacré-Cœur ne voulait rien d'elle que son cœur.

Cependant Mme Barat achevait à Paris de nouveaux travaux. La maison de la rue des Postes se trouvant trop petite pour contenir à la fois les novices et les pensionnaires, elle en loua une seconde, qui lui était contiguë, dans la rue de l'Arbalète, et on la réserva pour le noviciat. « Là avait habité le trop fameux Santerre, raconte la mère Deshayes, et sur les murs d'une salle qui devint notre salle d'étude, était écrit en divers endroits le mot *Temple*, qu'aucune peinture ne pouvait effacer[2]. » La chapelle fut bénite le 24 août par Mgr de Quélen, coadjuteur

[1] Paris, 13 mai 1819. — Voir *Vie manusc. de Mme Lalanne.*
[2] *Notes sur les commencements de la Société*, p. 49.

de Paris, et la mère Deshayes nommée maîtresse des novices.

Il y avait peu de maisons où l'on ne fût contraint de faire, comme à Paris, des agrandissements. La supérieure générale se plaignait bien un peu de ces dépenses qui « mettaient la Société à sec ». « Du moins, ajoutait-elle, que nos âmes ne le soient pas ; mais qu'elles se nourrissent de la rosée du Ciel. Toutes les demeures que nous élevons, que nous embellissons, subsistent quelques siècles ; et nous, nous allons passer comme l'ombre ! Détachons-nous donc de tous les objets terrestres : oh ! qu'ils sont peu de chose pour une âme qui a la foi [1] ! »

En même temps l'Amérique faisait la sollicitude de Mme Barat. La colonie de Saint-Charles était menacée d'y périr d'inanition : point de secours, point de pensionnaires, point d'argent, point de crédit ! Ce poste n'était plus tenable. Mme Duchesne avait beau protester de son courage et de celui de ses filles, Mme Barat lui répondait des lettres désolées. Tourmentée de leur position, et en devinant encore plus qu'on ne lui en montrait, craignant même de les voir succomber à tant de fatigues, elle leur répétait dans chacune de ses lettres : « Je désire vivement que vous sortiez de Saint-Charles, mais pour habiter un endroit plus favorable à votre vocation, et surtout pour fonder une maison de noviciat [2]. »

La mère générale écrivit dans le même sens à Mgr Dubourg. Elle fut entendue, et le 9 septembre 1819, la petite colonie se rapprocha de Saint-Louis. Ce ne fut pas sans peine que la communauté s'arracha au premier et doulou-

[1] A la mère Thérèse, 18 mai 1819.
[2] Paris, 18 avril, 19 juillet 1819.

reux berceau de son apostolat. Mme Audé fut suivie jusqu'aux bords du fleuve par ses pauvres écolières, et « là, dit Mme Duchesne, elle leur fit en pleurant les adieux de saint Paul ». La nouvelle résidence destinée aux religieuses était Saint-Ferdinand, appelée d'ordinaire Fleurissant ou Florissant, aux environs de Saint-Louis. On en prit possession le 24 décembre, en la veille de Noël. La neige était partout. On commença, en arrivant, par improviser un autel à l'Enfant-Dieu, dans une chambre nue, puis chacune se confessa. A minuit, un missionnaire, M. l'abbé Delacroix, y célébra la messe, à laquelle communièrent les religieuses et leurs cinq pensionnaires amenées de Saint-Charles. Les pauvres ouvriers irlandais et allemands, employés à la construction de l'école, communièrent aussi. Ce fut inoubliable; il semblait que Bethléhem revivait là tout entier, avec sa simplicité, sa nudité et sa ferveur.

Cependant Mme Barat s'était rendue en Savoie « pour y recueillir, disait-elle, les épines à pleines mains ». La dame donatrice du couvent de Sainte-Claire et le plus dévoué bienfaiteur de cette maison avaient fait succéder à leur première bienfaisance une ingérence tracassière. Un jour, celui-ci voulut même inculper la digne mère Bigeu devant Mme Barat : « Non, Monsieur, lui dit celle-ci, en appuyant sa main sur le bras de son amie, non, jamais personne ne nous désunira. » Forcé de pourvoir à son indépendance, le Sacré-Cœur quitta sa première maison; et, après un an passé dans le château de Monjex, il s'établit à Lescheraine, proche de Chambéry, où Mme Barat plaça comme supérieure la mère Angélique Lavauden, une de ses plus dignes filles.

A ces divers voyages, la mère générale ne manquait pas de s'arrêter quelque temps à Grenoble, qu'elle-même ap-

pelait le lieu de son repos. Elle le trouvait surtout, ce repos de son âme, dans l'entretien spirituel de la mère Thérèse, avec laquelle elle célébra, le 21 novembre 1819, la fête de la Présentation et l'anniversaire de la fondation de sa Société. « Je puis tout dire à vous, lui écrivait-elle, tandis qu'à Paris, je ne peux parler de mes misères à personne! » Elle-même, à son tour, entrant dans l'âme de sa fille, y faisait pénétrer ces fortes maximes que l'on trouve semées dans ses lettres : « Prions plus par nos vertus que par nos longues oraisons. — Soyons humbles et patientes pour gouverner les autres. Oh! que les imparfaits exigent de perfections! — La croix est-elle avec vous? traitez-la en amie. Elle est la corne d'abondance des grâces spirituelles. — Voulez-vous gagner une âme qui vous est chère? il faut souffrir pour elle. — Oh! que les travaux de l'enfantement spirituel sont rudes à la nature[1]! » Puis, comme la mère Thérèse tremblait toujours de ne pas plaire aux regards de l'Époux, sa mère la jetait dans la confiance et la sereine liberté de l'amour : « Vous vous regardez trop vous-même, il faudrait plus d'élan et de générosité. Soyez fidèle à la lumière que Dieu fait luire en vous, et bannissez la crainte. Quand votre volonté d'être à Dieu est ferme, pourquoi craindre d'être mal avec Lui[2]? »

Il est temps de l'ajouter : une autre fille, une autre âme, non moins avancée en vertu que celle de la mère Thérèse, malgré sa grande jeunesse, attirait à Grenoble le cœur de Mme Barat. C'était Euphrosyne Jouve, sur laquelle, encore enfant, la mère générale avait fondé tant d'espoir. On ne l'appelait plus maintenant que *Aloysia*, du nom qu'elle avait emprunté à saint Louis de Gonzague,

[1] Paris, 8 décembre 1817, 7 février 1818. — [2] Paris, 17 juin 1819.

le jour de son entrée au noviciat de Grenoble. Mais cette appellation était plus qu'un nom pour elle, c'était devenu le programme de toute sa conduite. Les yeux sans cesse tournés vers ce jeune modèle de la vie religieuse, honorée de communications extraordinaires avec lui, Aloysia Jouve devait le reproduire dans sa vie et dans sa mort, comme par une transmission d'âme et de destinée, qui fait la merveilleuse singularité de cette existence. Nous en détacherons ici le tableau abrégé, moins comme un épisode inséparable de l'histoire de Mme Barat, que comme un type excellent, sur lequel devaient bientôt se modeler les jeunes générations du Sacré-Cœur. Nous avons déjà vu comment la Société avait trouvé dans Mme Duchesne son François Xavier, nous allons voir comment Dieu lui avait suscité dans Euphrosyne Jouve son Louis de Gonzague.

L'adolescence de la jeune fille avait tenu toutes les promesses de son aimable et brillante enfance. Après avoir terminé le cours de ses études auprès de Mme Duchesne, elle avait dû passer un peu de temps à Lyon au sein de sa famille. Là, plusieurs riches mariages lui avaient été offerts; mais s'arrachant au monde, qui déjà avait pour elle des caresses choisies, elle était revenue, en 1814, demander comme postulante une place au Sacré-Cœur, dans sa chère maison de Sainte-Marie-d'en-Haut.

A partir de ce moment, son holocauste fut complet. Aloysia possédait les plus riches dons de l'esprit et du corps : une instruction distinguée, un rare agrément de conversation, une activité d'intelligence prodigieuse, un talent musical porté à un haut degré : elle chantait, elle jouait de l'orgue; elle versait dans de remarquables compositions mélodiques l'exubérance de son amour pour Jésus-Christ. Mais en quittant l'habit du monde, la no-

vice se quitta entièrement elle-même. « L'orgueil a fait en moi les plus graves blessures, disait cette âme forte, il faut que la pénitence et l'humiliation les guérissent. » Dès lors, tout ce que les hommes rebutent, mais tout ce que Dieu préfère, les pauvres, les malades, les petits, étaient devenus l'objet de sa prédilection. Elle eût souhaité un emploi de simple sœur converse; on la chargea, encore novice, d'une petite classe de pauvres. Elle s'y consacra tout entière; rien ne lui parut difficile à supporter pour le salut de ces chères âmes, excepté toutefois leur reconnaissance. S'entendre appeler « madame » était pour elle le sujet d'un étonnement toujours nouveau; voir des personnes honorables l'entourer de respect la confondait. L'humilité l'enveloppait d'un voile de douce modestie. Il n'y avait que les yeux dont la vivacité, trahissant le feu et l'éclat de son âme, triomphait de ses efforts. Tout le reste était dompté; et quand, à dix-neuf ans et demi, la jeune novice prononça ses premiers vœux, depuis longtemps son être était passé sans réserve dans le domaine de Dieu.

Mme Barat connaissait bien le prix de ce trésor : « Ayez grand soin de cette enfant, écrivait-elle en parlant de la jeune religieuse, vous savez qu'elle est l'espérance de la Société : nous en avons peu de ce mérite. » Elle trouvait en elle ce qu'elle aimait et admirait le plus au monde : l'innocence d'une enfant, l'énergie d'un apôtre. C'était comme la fusion des deux saintes maîtresses qui l'avaient formée, l'ardente charité et la simplicité de la mère Thérèse sa supérieure, avec tous les courages de Mme Duchesne, sa tante. On se souvenait qu'aux Cent-Jours, lorsque les balles sifflaient sur la terrasse de Sainte-Marie, et que toutes les sœurs tremblaient, pressées autour de l'autel, elle seule, souriant de ces terreurs, disait : « J'aime le

bruit des armes, il me rappelle que je suis soldat de Jésus-Christ. » Et à d'autres, qu'elle voyait en larmes : « Ne pleurez pas, sinon de ce que Dieu est offensé. »

Cette force d'âme se tournant en rigueurs pénitentes contre elle-même, elle éprouvait une soif d'immolation que rien ne pouvait désaltérer. « Il me prend de tels désirs de souffrir, disait-elle à sa plus chère compagne, que, si je me croyais, j'achèterais tout le magasin de M. de Ferrus[1] : » c'était le nom du fournisseur de ses instruments de pénitence. La règle modéra ses austérités, mais Aloysia s'en dédommagea en espérance : elle demanda les missions, et rêva le martyre.

Mme Duchesne triomphait de voir ces dispositions dans cette nièce digne d'elle. Elle comptait déjà sur elle pour l'Amérique, et quand la mère Thérèse se plaignait de ne pouvoir y suivre son amie, celle-ci lui répondait : « Formez Aloysia. C'est elle qui y viendra un jour à votre place, et qui vous dédommagera par ses conquêtes[2]. »

[1] Mme Barat, elle aussi, connaissait M. de Ferrus de Plantigny. « C'était, racontait-elle, un zélé chrétien qui habitait Lyon, et qui, bien que fort aisé, se livrait, par le seul amour de la religion, à ce commerce où il ne faisait pas grand profit pour ce monde, comme vous le pensez bien. J'allai le voir à l'époque de la fondation de Grenoble. Il me donna une très belle discipline garnie d'étoiles de fer, qui, quoique très fines, ne laissaient pas de se faire sentir. Il me la présenta avec beaucoup d'amabilité, ajoutant qu'elle avait été à l'usage d'une religieuse très sainte, et qu'il ne croyait pas pouvoir mieux la remettre qu'en mes mains. J'aimais beaucoup ma discipline ; mais, hélas ! on me l'a volée, et je ne l'ai pas retrouvée. » — Quant à M. de Ferrus, il finit par se retirer à la Grande-Chartreuse. Il l'annonça à sa famille par une lettre admirable, que terminaient ces mots : *Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir.* — (*Journal du Noviciat de Conflans.* Jeudi 11 avril 1844.)

[2] Voir *Lettre de Bordeaux*, 2 mars 1818.

La jeune religieuse se berçait de cet espoir, quand un jour elle entrevit que Dieu lui réservait un martyre d'un autre genre que celui qu'elle rêvait, un martyre de choix : « Je ne sais ce qui se passera, avait-elle dit à l'amie confidente de ses desseins [1], mais il est certain que Dieu nous ménage quelque sacrifice; car, depuis quelque temps, mon bon Saint me dit qu'il faut avoir du courage. — Vous quitterez peut-être cette maison, dit son amie. — Oh! non, c'est vous qui la quitterez, moi je mourrai ici! — Mais quoi! et les sauvages? et le Canada? et le martyre? y avez-vous renoncé? — Non, je n'ai jamais tant désiré le martyre, mais on peut le souffrir en France, et je sens qu'il s'en prépare un petit pour moi. »

Mme Barat avait des appréhensions qui ne répondaient que trop à ce pressentiment : « Je vous recommande Aloysia, écrivait-elle le 12 mars 1817 à la mère Thérèse; sa santé m'inquiète. Ne la faites plus chanter, donnez-lui du sommeil, modérez son travail. Cette chère enfant demande à être ménagée : si vous saviez combien les sujets qui lui ressemblent sont rares, et difficiles à former! »

Trois mois après ses premiers vœux, Aloysia se vit atteinte d'un mal au pied qui d'abord parut peu grave. Mais une retraite qu'elle fit à cette même époque lui donna la révélation que l'heure de sa passion était proche : « Je suis bien tourmentée, disait-elle à la mère Thérèse, Dieu demande de moi un grand sacrifice, et je ne puis comprendre lequel. Il doit s'opérer en moi un dépouillement qui sera universel. » Un jour qu'une des novices lui demandait laquelle des vertus de saint Louis de Gonzague

[1] Mme Olympie Rombau, religieuse du Sacré-Cœur, morte à Orléans en janvier 1874.

avait sa préférence : « Hélas! dit-elle, je ne sais, car je ne lui ressemble en rien. Mais j'ai toujours été persuadée que je mourrais à son âge. »

Le mal d'Aloysia s'aggrava de plus en plus. Une décomposition s'opérant dans cet être naguère si florissant, cinq plaies se formèrent, qui donnaient à l'infirme une ressemblance de plus avec Jésus-Christ en croix. Une agonie de cinq ans commençait pour elle : les appréhensions de Mme Barat n'étaient que trop justifiées.

Ce fut alors pour cette mère une désolation dont les cris remplissent sa correspondance. Mais le premier mouvement de Mme Barat n'était pas de se lamenter, c'était d'agir : « Il faut, ordonna-t-elle à la mère Thérèse, prendre tous les moyens de prolonger son existence. » Elle proposa d'abord de la faire venir auprès d'elle : l'air de Paris lui serait plus doux que celui de la montagne; elle la soignerait de ses mains, elle la confierait aux soins des meilleurs médecins. Puis, si elle guérissait, elle l'y garderait; et quel secours pour sa maison! Elle disait : « Je serais assez riche d'une comme elle, je n'en demanderais pas deux! » La famille Jouve, d'autre part, réclama la malade pendant quelques semaines, pour la faire traiter à Lyon. Mme Barat ne refusa point; mais elle faisait l'aveu qu'elle avait peu de confiance dans les moyens humains.

Elle avait plus d'espoir dans l'intercession de la Mère de douleurs : « Faites faire une neuvaine à Aloysia; puisqu'elle va à Lyon, qu'elle se rende à Fourvière. La sainte Vierge opérera un miracle en sa faveur, si elle a de la foi [1]. » Puis, recourant à une puissance supérieure encore à la prière, celle du sacrifice, elle pressait son enfant de se

[1] Paris, 4 juillet 1817.

vouer à Jésus-Christ pour travailler à ses œuvres les plus laborieuses. « Qu'elle promette à Dieu, si elle recouvre la santé, de se mettre dans la disposition d'aller partout où ses supérieurs l'enverront. Peut-être le Seigneur a-t-il quelque dessein particulier sur cette enfant. Il ne faut pas toutefois qu'elle s'en doute elle-même. Il est certain que si elle guérit, Dieu la destinera à de grandes choses [1]. »

Dans cette intention, tantôt la mère générale pensait à lui confier certaines fondations dans les royaumes du Nord : « Croiriez-vous, écrivait-elle, qu'on nous demande en Pologne avec instance? Eh bien! ma chère Thérèse, vouez Aloysia à saint Stanislas. Promettez-lui que, si elle guérit, nous la donnerons à son pays [2]. » Tantôt elle la destinait aux missions d'Amérique, et elle écrivait : « Si le Cœur de Jésus nous la rend, il faudra bien se décider à la voir partir loin de nous. Puisse-t-elle être, en petit, l'émule de saint François Xavier! Peut-être le Seigneur la destine-t-il à devenir son imitatrice dans les contrées lointaines, où sa tante va conduire la première colonie [3]. »

Ses supérieures, estimant que peut-être Jésus-Christ attendait pour la guérir qu'elle se fût consacrée à Lui définitivement, anticipèrent l'époque de sa profession. Mme Barat écrivit : « Qu'elle s'unisse promptement à Jésus par des vœux perpétuels. Peut-être attend-il ce dernier sacrifice pour nous rendre une santé qui nous est si chère. Qu'elle promette, si elle la recouvre, de la consacrer à la plus grande gloire de Dieu. »

Mme Duchesne partageait les sollicitudes, les espérances et les alarmes de la mère Barat. De la maison de Paris, où

[1] Paris, 4 juillet 1817. — [2] *Item*, 6 août 1817. — [3] *Item*, 16 septembre 1817.

elle était alors, elle adressait à sa nièce des lettres incomparables, où la nature et la grâce, la tendresse, la force, la résignation, la crainte, la confiance se livraient les plus émouvants combats. Elle lui exprimait son regret de n'être pas auprès d'elle afin de la soigner. Elle lui demandait « comment elle avait eu la force de lui cacher son mal »! Elle lui disait que, « plus on souffre, plus on est religieux. » Elle avait fait vœu à saint François Régis de la consacrer aux missions, si elle guérissait. Elle la conjurait au nom de la Société, au nom des âmes qui l'imploraient, de ne pas refuser de prolonger ses jours. Enfin elle lui donnait rendez-vous en Amérique, où elle l'attendait. La veille de son départ elle lui écrivit encore : « Je quitte bientôt la France, ma bonne Aloysia; nous nous reverrons, je l'espère..., au moins dans le ciel! Offre tes souffrances pour nous, et nous prierons pour toi; que tes maux soient tes prières pour nous et pour nos abandonnées. J'offrirai pour toi les vœux éloquents de nos pauvres. Envie mon bonheur et goûte le tien! Dieu va nous séparer; il nous réunira dans son Cœur. Adieu, chère et bonne sœur, adieu[1]. »

Pourquoi tant d'oblations, de vœux, de sacrifices, ne parvenaient-ils pas à racheter des jours si précieux? Mme Barat put bientôt s'en rendre compte par elle-même.

Nous l'avons vue précédemment, dans le courant de juin 1818, s'arrêter à Grenoble en se rendant en Savoie. En revoyant la maison de Sainte-Marie-d'en-Haut après plus de trois ans d'absence, elle fut douloureusement surprise de l'état dans lequel elle retrouvait sa fille chérie. Pâle, haletante, se traînant avec peine sur des béquilles, ou clouée sur un lit, celle-ci ne conservait plus, de son

[1] *Vie manuscrite*, 2e partie, ch. IV, p. 88 à 101.

ancienne vie, que son ardeur de parole, son angélique sourire, et le feu de plus en plus pénétrant de ses yeux. « La pauvre enfant est bien infirme, hors d'état de travailler, écrivit la supérieure, dès le lendemain de son arrivée : elle a plusieurs plaies ouvertes. C'est le seul sujet qui ait des talents transcendants : elle nous serait si utile pour nos fondations! Mais le bon Dieu voit autrement que nous. Nous n'avons pas à lui demander raison de sa conduite. Espérons, ma fille, contre toute espérance : le bon Dieu nous aidera[1]. »

De Grenoble, Mme Barat écrivit à toutes les maisons de sa société, demandant que des prières et des communions fussent offertes pour ce grand et cher intérêt. Elle écrivit aussi à Mme Duchesne : « Thérèse vous parlera de notre chère Aloysia. Quelle admirable enfant! J'ai désiré, en la voyant, avoir le don des miracles. Obtenez donc, ma chère, le miracle de sa guérison. Qu'elle ferait de bien dans la Société[2]! » Du fond de l'Amérique, sa tante la vouait encore aux missions les plus lointaines. « Je lui souhaite la Chine : elle est assez jeune pour apprendre la langue[3]. »

Mais à l'encontre de ces vœux qui demandaient sa santé, la malade en faisait d'autres pour être rappelée à Dieu : « Pourquoi, disait-elle, prier pour ma guérison? Je sens au dedans de moi quelque chose qui m'assure que je mourrai de cette maladie. Qu'on demande plutôt à Dieu qu'il m'accorde une bonne mort. »

Voilà l'obstacle qui rendait vaines tant de supplications : elle souhaitait de mourir. Or ce vœu était celui que le Seigneur semblait vouloir exaucer de préférence. On remar-

1 A Mme de Gramont, Grenoble, 19 juin 1818. — 2 Grenoble, 21 août 1818. — 3 Saint-Louis, 29 août 1818.

quait que chaque neuvaine, chaque pèlerinage aux reliques des saints, amenait invariablement une aggravation à son mal. Cet heureux insuccès la faisait sourire : « Je savais bien, disait-elle, que vous alliez me tuer par vos prières! Cette conduite de Dieu sur moi me fait de plus en plus connaître sa volonté et son amour. Que mon sort est digne d'envie! » Comme sa supérieure lui demandait d'unir ses vœux à ceux que l'on faisait pour son rétablissement : « Ah! ma mère, répondit-elle, je ferai ce que vous voudrez, mais laissez-moi me livrer à l'espérance de mourir; je crois qu'elle vient de Dieu. » Parfois elle pleurait de ce qu'on s'obstinait à la vouloir retenir dans l'exil : « Ah! de grâce, demandez qu'on ne prie plus tant pour me faire rester ici-bas[1]! »

Durant son séjour à Grenoble, Mme Barat s'installa auprès de son enfant. Elle ne pouvait se lasser d'admirer, en secret, un amour du sacrifice qui la ravissait d'allégresse, tout en la navrant de douleur. La malade, toujours souriante, ne voulait pas être plainte. « Et pourquoi m'inquiéterais-je? l'entendait-on répéter. Croyez-vous que je céderais ma place à qui me la demanderait? » Mme Barat se gardait bien de laisser rien paraître de son admiration devant la jeune religieuse; mais souvent elle la contemplait en silence, avec une sorte de vénération. Elle pansait elle-même ses plaies. Quelquefois, quand elle était toute seule avec elle, elle en approchait ses lèvres, et les baisait. La jeune fille, émue et confuse, ne savait comment s'expliquer tant d'abaissement et de bonté : « Si ma mère restait ici, je craindrais de trop l'aimer, » disait-elle.

Avant son départ de Grenoble, Mme Barat eut une nou-

[1] *Vie manuscrite,* p. 96, 98, 99. — 2e partie.

velle inspiration de foi. Elle nomma la malade sous-assistante de la maison, sous-maîtresse des novices, conseillère et secrétaire de la supérieure. Ce n'est pas qu'elle se fît illusion sur l'état de la santé de sa fille, mais elle voulait mettre Dieu en demeure d'intervenir, et faire violence au Ciel à force de confiance. Quant à l'appeler auprès d'elle, elle déclara y renoncer; mais non pas sans regret, comme l'exprimaient ces lignes à la mère Thérèse : « Je sens que le bon Dieu la veut près de vous. Je ne la cède qu'à vous. Elle sera votre bonne croix celle-là : *O bona crux*[1] ! »

Les années se succédèrent sans amener de progrès, excepté dans la sainteté de cette âme généreuse, dont je voudrais pouvoir raconter toute l'histoire. A l'automne de l'année suivante, 1819, Mme Barat, revenue une seconde fois à Grenoble, trouva la jeune victime toute consumée, pour ainsi dire, par la joie anticipée de son sacrifice. Cette fois, n'arrêtant plus l'élan de ses désirs, elle lui disait seulement : « Mon enfant, faites-vous bien petite dans la main du bon Dieu. Tenez-vous bien passive sous le poids de la croix, c'est la croix de votre Père. » Puis, leur entretien s'en allant à perte de vue sur ce sujet de la croix et de l'amour de Dieu, la mère finissait par avouer à sa fille qu'elle la trouvait bien heureuse, et qu'elle enviait son sort[2].

Cependant elle voulut encore frapper un dernier coup, plus fort que le premier, au Cœur du Tout-Puissant, en essayant de river sa chère fille à l'existence par un nouveau lien. Mme Barat, ayant rassemblé ses religieuses, Aloysia exceptée, leur annonça que, devant employer leur mère Thérèse pendant quelque temps à consolider la fon-

[1] Paris, 19 juillet 1819.
[2] *Vie manuscrite*, chap. v, p. 105.

dation de Lyon, elle laissait à Grenoble, pour la suppléer, leur plus jeune sœur, il est vrai, la plus infirme de toutes, mais aussi, croyait-elle, la plus proche de Dieu. « Plus je la vois, leur dit-elle, plus je découvre en elle une sagesse rare. J'ai donc cru juste, devant Dieu, de confier le gouvernement de la maison à celle qui en est déjà l'édification et la bénédiction. » Elle la nomma assistante et admonitrice. Quand cet arrêt fut signifié à Aloysia, elle se mit d'abord à pleurer et à trembler. Puis, n'envisageant que la croix : « Que Dieu me soit toute chose, » dit-elle. On l'amena alors à Mme Barat, devant laquelle elle essaya de se mettre à genoux. Mais celle-ci, la relevant, la consola, la bénit; puis, soutenant ses pas, elle présenta la jeune assistante à ses sœurs, qu'Aloysia embrassa tour à tour [1].

C'était la victime qu'on venait de couronner avant le sacrifice. Ces nouvelles charges, incapables de la rattacher à la vie, la contraignirent du moins à une activité qui tenait du prodige : « Je ne suis jamais sans souffrance, avouait-elle, mais le travail me distrait. » Se traînant sur ses béquilles, elle se portait partout où l'appelait son devoir : elle écrivait, elle dictait, elle donnait ses leçons, elle appelait ses élèves auprès de son lit de douleurs pour leur faire la classe; et que de fois ne l'a-t-on pas vue, parcourant les dortoirs, se traîner de lit en lit pour porter quelques potions à des enfants malades! La mère générale activait encore son zèle, dans une correspondance dont malheureusement il ne reste presque rien. Mais l'œuvre particulière pour laquelle Dieu semblait vouloir prolonger ses jours, était la conversion de son jeune frère

[1] *Vie manuscrite,* chap. v, p. 107.

Henri, alors étudiant à l'école de droit de Grenoble, qui à cette époque vivait fort éloigné de Dieu et de la religion. Elle le recevait, l'exhortait, l'entourait d'amitié et d'édification; son exemple commençait l'œuvre que son intercession devait achever bientôt après.

Au printemps de 1820, tout espoir s'évanouit. La malade ne quittait plus le lit, et le médecin annonça que le terme fatal n'était pas éloigné. Ce fut une grande douleur pour Mme Barat. « Nous allons donc la perdre, cette pauvre petite qui nous est chère à tant de titres!... Ah! que nous sommes mauvaises et imparfaites, puisque, par nos péchés, nous rendons inutiles nos prières pour cette fille chérie! Hélas! combien de mères, à ma place, auraient obtenu la guérison de leur enfant[1]! » Aloysia, au contraire, heureuse de cette annonce, pria le médecin de la lui redire plusieurs fois, et, dès lors, elle ne voulut plus « entendre parler que de sa mort et du ciel ». La première personne à qui elle adressa ses adieux fut la mère générale. Elle le fit après plusieurs jours de recueillement, dans une admirable lettre qui se termine ainsi : « Je ne vous parle pas du désir que j'aurais de vous revoir, et de recevoir votre bénédiction avant que je meure. Je l'abandonne au sacré Cœur de notre bon Maître. Le Dieu des consolations saura bien en répandre d'abondantes sur vous. »

Elle consolait de même ses amies et ses compagnes : « Jetons un voile sur le chagrin que je vais vous causer, leur disait-elle, cet article est trop délicat. Mais Dieu fera tout pour vous : espérons en sa bonté. » La pensée de sa famille ne la trouva ni moins tendre ni moins géné-

[1] A la mère Thérèse, Paris, 27 avril 1820.

reuse. On venait de rappeler à la maison paternelle sa sœur Amélie, afin d'éprouver et de mûrir une vocation qu'elle semblait avoir puisée au chevet de la malade. Aloysia, l'encourageant dans cette voie, lui écrivit ces lignes, où l'amour de sa mère s'unit si délicatement à celui de son Dieu : « Ah ! que l'on est heureux, lorsqu'on est arrivé au moment où je suis, de n'avoir bâti de châteaux en Espagne que dans le Cœur de Jésus ! Je puis bien t'assurer que la mort, que l'on craint tant, loin de m'effrayer, me semble une miséricorde du bon Dieu sur moi : je l'attends tous les jours. Mais que cela soit pour toi seule : je ne voudrais pas affliger notre mère à l'avance; quant à toi, j'espère que tu envieras mon sort. »

Lorsqu'elle crut avoir dénoué une à une ses attaches terrestres, elle se mit en retraite. Durant ces jours de recueillement, elle faisait le chemin de la croix, méditait le Mémoire de la vénérable Marguerite-Marie, et s'enflammait, à cette lecture, d'une indicible ardeur pour le Cœur de Jésus-Christ. Elle s'attendait à mourir en la fête de son saint patron Louis de Gonzague, le 21 juin 1820. Ce jour l'ayant trouvée encore ici-bas, elle s'en plaignit à Notre-Seigneur dans sa communion. En cette même journée, les élèves lui ayant présenté un lis pour bouquet de fête : « Tant que je serai sur la terre, il n'y aura plus de fête pour moi, » répondit-elle tristement; et elle fit porter cet emblème de pureté devant la statue de saint Louis de Gonzague. Elle passa la fin de l'année dans cette attente quotidienne de sa délivrance, s'étonnant chaque matin de se retrouver vivante. Une fois qu'elle avait souffert plus que d'habitude : « J'ai cru deux ou trois fois que j'allais partir cette nuit, dit-elle, et je me vois encore ici. Ah ! mourir, mourir ferait tout mon bonheur ! »

Au milieu de janvier 1821, la malade commença à entrer dans ce bonheur par une agonie de plusieurs jours. Ce fut une lutte cruelle entre la jeunesse et la mort. Dans une de ces heures d'angoisses, entendant monter à elle le tintement des cloches qu'il était d'usage, à Grenoble, de sonner pour les mourants : « Quand sera-ce mon tour? » demanda-t-elle. Elle fit ses adieux à la mère Thérèse : « Nos cœurs seront toujours unis! » lui dit-elle en levant les yeux. Elle reçut la bénédiction de Mgr l'évêque, que ravissait le spectacle d'une si belle fin. « Ce n'est pas une sainte, c'est un ange! » disait-il.

La mère générale suivait de loin les phases de ce dernier combat. Chargeant la mère Thérèse de porter à sa fille sa bénédiction, elle lui écrivit ces lignes brisées par la douleur et que l'on dirait entrecoupées de sanglots : « Ma peine est adoucie par l'espoir de son bonheur! *Fiat!* Dieu s'est choisi cette victime innocente pour expier nos misères. Il est le maître. Il nous faut des exemples pareils : profitons de ces leçons! Ah! s'il m'était permis d'exprimer un désir, ce serait de la revoir avant qu'elle meure. Du moins, embrassez-la pour moi; dites-lui que je la bénis de toute l'étendue de mon cœur. Qu'elle prie un peu pour sa mère[1]. »

Lorsque Mme Barat écrivait cette lettre, Aloysia n'était plus. La veille, 21 janvier 1821, à six heures du matin, la mère Thérèse s'était retirée dans sa chambre, quand elle crut entendre, par deux fois, une voix qui l'appelait en disant : « Ma mère! ma mère! » Ne voyant personne autour d'elle, et ne pouvant comprendre d'où venait cette voix, elle songea qu'elle était peut-être demandée à l'in-

[1] Paris, 22 janvier 1821.

firmerie, située à l'autre extrémité de la maison. Lorsqu'elle y arriva, elle trouva sa fille près de rendre le dernier soupir : « Vous m'avez appelée, mon enfant, me voici ! » La mourante leva les yeux sur elle pour la remercier. C'était un dimanche matin ; la cloche de Sainte-Marie ayant sonné la messe, elle dit en l'entendant : « O Jésus, agréez mon sacrifice que j'unis à celui de votre sang, que l'on offre à cette heure ! » On tinta pour annoncer la bénédiction : « O Jésus, bénissez-moi ! » Puis ce ne furent plus que des élans rapides et entrecoupés : « Mon Dieu, je suis sans force. Mon Dieu, je ne puis rien, mais je puis vous aimer. Prenez tous les battements de mon cœur, ils sont à vous. — O mon bon saint Louis, priez pour moi. — O Marie! O ma mère ! — O Joseph ! obtenez-moi une bonne mort, priez pour tous. »

Sentant expirer sa voix, elle demanda qu'on dît le *Salve Regina;* puis elle cessa de parler : c'était le commencement du silence éternel. — Arrivée à ces mots du *Salve :* « Et après l'exil de cette vie, montrez-nous votre fils Jésus, » la mère Thérèse regarda sa fille qui finissait : « Courage, lui dit-elle, voici que le combat s'achève, vous allez voir Jésus. » Aloysia jeta sur le crucifix un regard joyeux, l'approcha de ses lèvres, le baisa et mourut dans ce baiser. C'était le jour de la fête de sainte Agnès, vierge et martyre. Aloysia n'avait pas accompli encore ses vingt-cinq ans.

Telle fut cette fin. C'est ainsi qu'on peut souffrir, c'est ainsi qu'on peut mourir, quand on a tout donné. C'est ainsi que l'amour a le don de transformer, de déifier toute chose. « O aimer ! ô mourir ! dit saint Augustin, mourir à soi-même pour aller à Dieu ; là est le bonheur ! »

En apprenant cette mort, le premier mouvement de Mme Barat fut de se tourner vers le ciel : « Une âme si

pure pourrait-elle être ailleurs? » se demandait-elle dans une lettre. Ce qui accrut cette assurance, ce furent les prodiges que l'on attribua dès lors à cette sainte enfant de Dieu, et surtout les effets de sa protection sur ceux de sa famille. « J'attends après Pâques, au noviciat, vos deux nièces Amélie et Constance, écrivait le 24 mars la supérieure générale à Mme Duchesne; elles persévèrent dans leur vocation. Leur frère Henri veut être jésuite. C'est un vrai coup de la grâce, car, avant la mort de sa sœur, il en était bien loin. Nos dames vous porteront la relation des prodiges qui s'opèrent par son entremise. Quelle consolation pour vous! »

Nous n'avons pas à citer ici les réponses de Mme Duchesne, ses pleurs, ses actions de grâces, ses admirations, et aussi sa profonde humiliation de se voir dépassée de si loin par une enfant! Aussi bien, d'autres événements nous rappellent à Paris.

Vers cette époque, en effet, une plus grande existence est faite au Sacré-Cœur : ses œuvres de zèle s'organisent, son action se dilate. Le livre suivant nous fera voir cette action s'exerçant dans l'éducation. Mais de cette dilatation et de ce progrès même surgit pour la Société un péril nouveau : le péril de l'éclat, de la grandeur humaine et de la haute faveur. C'est un autre genre d'épreuve auquel le Seigneur va soumettre ses épouses. Et à combien, hélas! d'institutions semblables ne fut-elle pas fatale! Mais le Cœur de Jésus veille sur sa famille; la contagion mondaine ne l'atteindra pas. Mme Barat y pourvoira, et nous verrons comment la servante de Dieu, conjurant ce danger, sut maintenir, par son exemple, non moins que par ses leçons, l'esprit de simplicité et de pauvreté religieuse dans son institut.

LIVRE V

L'ŒUVRE DE L'ÉDUCATION
L'ÉPREUVE DE LA GRANDEUR

LIVRE V

CHAPITRE PREMIER

LE TROISIÈME CONSEIL GÉNÉRAL — L'ÉDUCATION
L'ESPRIT DE PAUVRETÉ — L'HÔTEL BIRON

1820

L'année 1820 marque, dans le siècle présent, une heure de grande lutte entre le bien et le mal. Il y avait, de part et d'autre, tant de forces vives dans cette première partie de notre XIXe siècle! D'un côté, la Religion, délivrée des entraves du régime précédent, essayait de reprendre son salutaire empire : Frayssinous prêchait, la Mennais écrivait, de Bonald pensait, Chateaubriand chantait, et déjà la patrie sentait couler sur son sein, meurtri par tant de blessures, un baume qui la vivifiait. Mais d'un autre côté, l'impiété révolutionnaire ne se tenait pas pour vaincue, et de Maistre, près de mourir, dictait ces lignes sinistres : « Je m'en vais avec l'Europe; c'est s'en aller en bonne compagnie [1]. » La France retournait à ses

[1] Lettre à M. de Marcellus

égarements. Il n'y avait que cinq ans que la restauration des institutions publiques semblait inaugurer une ère de stabilité, lorsque l'assassinat du duc de Berry, éclatant comme un coup de foudre, éclaira les abîmes dans lesquels nous n'avons cessé de rouler depuis ce temps-là. « Les suites de cet événement seront incalculables, écrivait Mme Barat le 19 février, nous voici réservés encore à bien des orages. » Et quelques jours après : « Désirons la vraie patrie : celle-ci n'est plus que l'empire du crime et des forfaits[1]. »

Le dirai-je? quelquefois la défense de la vérité créait à la religion presque autant de périls que l'attaque elle-même. Chateaubriand ornait des fleurs magiques de son style le portique du temple, mais il en cachait la croix; et ce grand poète, sans le savoir, conduisait les âmes sur des pentes dangereuses. Dans un grand nombre d'esprits, surtout parmi les femmes, le beau prima le vrai; l'imagination prit la place de la foi, et le christianisme de Chateaubriand, bientôt énervé encore par celui de Lamartine, supplanta pour longtemps la solide religion de Bourdaloue, de Bossuet et des austères docteurs du XVIIe siècle.

A cette séduction des livres se joignait celle des exemples. Mme de Staël venait de mourir; et l'éclat croissant qui entourait sa mémoire montrait aux femmes comment on peut se faire un nom, sans beaucoup de religion ni beaucoup de vertu. Au-dessous d'elle, une autre femme, Mme de Genlis, quoique fort âgée alors, continuait par l'autorité de ses écrits, la vogue de ses romans et le haut rang de ses élèves, les ravages que l'éducation à la grecque et à

[1] A Mme Duchesne, 19 février. A Mme du Chastaignier, 11 mars.

la romaine, l'éducation à la Jean-Jacques, avaient faits dans la société du XVIII[e] siècle. N'était-il pas temps de réparer ces maux, de prévenir ces périls, d'arrêter ce courant? Et le sacré Cœur de Jésus n'allait-il pas s'emparer définitivement de ces jeunes générations de femmes et de filles, pour sanctifier les sources d'où tout bien comme tout mal découle sur un pays?

L'éducation des femmes a été de tout temps une des sollicitudes de l'Église catholique. Elle l'était devenue surtout depuis le XVI[e] siècle, lorsque, à la suite de la Réforme et de la Renaissance, l'esprit de foi se refroidit et menaça de s'éteindre au foyer domestique, qui est naturellement l'école de la jeune fille. Depuis lors un grand nombre d'ordres et de congrégations avaient ouvert à l'enfant ces asiles monastiques recommandés par Fénelon, et dont Bossuet célébrait la religion et le bonheur[1]. C'étaient les Ursulines, les Bénédictines, les Visitandines, et beaucoup d'autres sociétés dont M[me] Barat ne manquait jamais, à chaque occasion, de préconiser le mérite et les travaux. Le Sacré-Cœur ne prétendait ni les remplaceer ni les supplanter. Il venait, à son heure, et le dernier de tous, travailler à la même œuvre, en lui imprimant son caractère spécial d'Institut consacré à l'amour de Jésus-Christ, en mettant à son service l'expérience consommée que les Jésuites, ses premiers pères, avaient acquise dans leurs collèges.

[1] BOSSUET, *Oraison funèbre de la princesse palatine,* 1[re] partie.— FÉNELON, *Avis à une dame de qualité sur l'éducation de mademoiselle sa fille :* « Vous pourriez choisir quelque bon couvent où l'éducation des pensionnaires serait exacte... Les yeux d'une mère sage, tendre et chrétienne découvrent sans doute ce que d'autres ne peuvent découvrir; mais comme ces qualités sont très rares, le plus sûr parti pour les mères est de confier aux couvents le soin d'élever leurs filles, etc. »

Établir pour les filles un ordre de choses analogue, mais avec le tempérament nécessairement demandé par les facultés et les attributions particulières de la femme : tel avait été, dès l'origine, le dessein du Père de Tournély et de son successeur. Le Conseil de 1815 en avait commencé l'organisation : ce fut principalement en vue de l'achever que Mme Barat convoqua le conseil de 1820.

Toutes les supérieures des maisons s'y rendirent; et quand on jette les yeux sur la liste de leurs noms, on admire combien toutes, à divers degrés et à différents titres, étaient propres à cet ouvrage. Les unes, comme Mme de Charbonnel, avaient, dès leur enfance, recueilli les traditions de ces vieilles familles françaises, si chrétiennes, si nobles dans la simplicité de leur vie de province. D'autres, comme Mme de Gramont d'Aster, avaient connu successivement la noblesse de la cour et celle de l'émigration, et élevé dans l'exil les enfants de cette société plutôt éprouvée qu'instruite par ses revers. Les mères Geoffroy et Desmarquest connaissaient mieux les filles de la classe moyenne. Les pauvres, les orphelines n'avaient cessé d'être la prédilection et l'occupation de Mme de Lalanne, à laquelle la mère Barat adressa personnellement cet appel amical : « J'ai le plus grand désir de vous connaître, ainsi que votre petite famille, que je porte bien avant dans mon cœur. Nous comptons donc sur vous à Paris. Toute la Société sera empressée de vous connaître. Elle sait déjà la grandeur de votre zèle et de votre dévouement. »

Le Conseil se réunit le 12 août. Il fut précédé par un *Triduum* mémorable, dans lequel le P. Varin présenta éloquemment le côté divin de l'Institut dans sa mission, son histoire, son esprit, ses devoirs. Ce fut le 15 août, fête de l'Assomption, que les séances s'ouvrirent en présence de

ce Père, et sous la présidence de M. l'abbé Perreau, supérieur général de la Société. M. l'abbé Frayssinous, nommé, vers ce temps-là, supérieur ecclésiastique de la maison de Paris, y vint aussi quelquefois apporter ses lumières, moins en qualité de membre du Conseil royal de l'Instruction publique, qu'en qualité d'ami, de protecteur et de père. Le Père Loriquet y fut appelé d'Amiens, pour le plan des études. C'est avec le secours de ces graves esprits que l'œuvre des pensionnats reçut le complément de sa législation, déjà formulée dans la seconde partie des Constitutions, mais que nous avons réservée pour la présenter ici dans un tableau d'ensemble.

Rien d'extraordinaire ne la distingue, à première vue; et à s'en tenir à la lettre, il n'y a guère là que ce qui s'enseigne et se pratique à peu près partout. La grande chose qui cependant la particularise, c'est l'esprit qui l'anime, l'esprit du sacré Cœur; de sorte que l'éducation donnée par la Société pourrait se définir d'un seul mot qui dit tout : L'éducation du Cœur sacré de Jésus-Christ. Ce divin Cœur enseigné, aimé, servi, imité, est le centre d'où tout part et où tout aboutit, et les règles particulières ne sont que les rayons qui jaillissent de ce centre et ramènent à lui.

De là, le premier caractère que nous y remarquons : l'*élévation* surnaturelle de son principe et de sa fin. Certes, cette fin ne fût-elle que la formation des âmes, ce serait déjà là un objet sublime. Cependant, plus haute encore, plus divine est la vue qui préside ici à l'éducation. Épouses avant d'être mères, les religieuses du Sacré-Cœur ne sont pas premièrement aux enfants et aux âmes, elles sont à leur Époux, elles sont à Jésus-Christ. « Vous vous tromperiez, disait le Père Varin aux mères du Conseil; vous vous tromperiez, mes sœurs, si vous croyiez que la pre-

mière fin de votre Institut, c'est l'éducation ; non, c'est la dévotion au sacré Cœur de Jésus. » L'œuvre des âmes en découle nécessairement sans doute, mais subséquemment. Les instructions, les lettres, soit du fondateur, soit de la fondatrice, n'ont pas de déclaration plus fréquente et plus formelle que celle-là.

Jésus ayant dit : *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même,* l'Institut ne voit plus que lui dans sa famille d'enfants. Ainsi ce que les maîtresses considéreront, respecteront, vénéreront, j'allais dire adoreront dans leurs élèves, ce sera « le sang de Jésus-Christ, qui les a rachetées, qui les a baptisées, qui les communiera, qui les couronnera ». Ce qu'elles s'efforceront de mettre ensuite dans leurs âmes, ce sera la lumière, la grâce, l'âme, la vie de Jésus, « tournant leurs jeunes cœurs vers son Cœur adorable, et leur faisant reconnaître, dans cet aimable Cœur, le centre et le foyer de cet amour ardent dont il a brûlé pour les hommes ». Cherchent-elles à « gagner le cœur de leurs enfants, que ce soit en se proposant de les rattacher à Lui ».Veulent-elles que leur amour pour les enfants soit « tendre sans faiblesse, sans familiarité, sans acception de personnes, pur, désintéressé, noble, comme le veulent les règles, qu'elles en cherchent la source et le modèle en Lui ». S'il leur est permis, toutefois, de préférer les pauvres, dont le soin, comme il est dit, est l'œuvre par excellence du sacré Cœur de Jésus, ce sera parce que le grand pauvre, le premier pauvre, c'est Lui. Si, ayant à travailler, à combattre et à souffrir, elles veulent cependant ne trouver que douceur au sein de leurs travaux, elles se rappelleront pour cela « qu'elles sont les instruments de sa miséricorde à l'égard de ces âmes pour lesquelles il a voulu

mourir sur une croix, et qui sont la portion chérie de son troupeau. Dès lors, qui ne trouvera doux de souffrir pour Lui[1] »?

Le Cœur de Jésus étant le principe, le modèle et l'inspiration de l'éducation, il faut de plus que son règne en soit le but suprême; et ce que l'Institut se propose de faire fleurir par ces enfants qui seront les femmes de l'avenir, c'est la loi de l'Évangile au sein de la famille. « Quel bien, est-il dit, quel bien ne peut pas faire une épouse chrétienne, une mère de famille vertueuse et attachée à ses devoirs! Combien d'époux, ramenés par les exemples, les soins, la douceur et les prières d'une femme solidement pieuse! que de générations peuvent devoir leur salut à une mère selon Dieu! » Enfin, au delà du règne de Jésus-Christ sur la terre, l'Institut voit l'avènement de son règne dans le Ciel, et il montre les maîtresses heureuses de pouvoir un jour « présenter à leur Époux les cœurs d'une multitude innombrable d'enfants qu'elles auront formées sur son modèle, et qui propageront son culte, son amour, sa gloire ». Envisagée de cette sorte, l'éducation se transfigure; ce n'est plus seulement une œuvre de maternité, c'est l'exercice d'un sacerdoce; et l'école, cessant d'être le simple supplément du foyer domestique, se change en un sanctuaire, où, de quelque côté qu'on se tourne, on est, pour ainsi dire, enveloppé de la présence et de la puissance de Dieu.

[1] C'est presque la traduction de ces admirables paroles de saint Charles à ses prêtres : « Si animas regis, meditare quo sanguine sint lavatæ, et omnia vestra in caritate fiant. Sic difficultates omnes quas innumeras in dies experiamur necesse est, in hoc si quidem positi sumus, facile vincere poterimus. Sic vires habebimus parturiendi Christum in nobis et in aliis. (*Ex sancti Caroli concione* 2, *in synodo* XI, *ad clerum.*)

Un autre caractère, — car ici nous ne pouvons que tracer les grandes lignes, — un autre caractère, bien fortement prononcé, de cette éducation, c'est sa *solidité*. L'éducation religieuse, l'éducation intellectuelle et professionnelle sont marquées à ce coin. En religion, rien de mou, de vague, de raffiné, de superficiel. La piété de surface, la piété de sentiment et d'imagination sont un si grand péril chez les femmes! « On voit tant de jeunes personnes, disent les Constitutions, après les démonstrations de la plus tendre piété, se laisser entraîner aux plaisirs du monde, pour avoir préféré se nourrir de tendres sentiments, plutôt que de s'enraciner dans la foi, la crainte de Dieu et l'horreur du péché, dont les suites sont l'éternelle séparation de Dieu et les supplices de l'enfer. »

Loin de bâtir la vertu et la piété des jeunes filles sur ce sable mouvant, le Sacré-Cœur ne veut pour elles que ce que Bossuet nomme « l'incompréhensible sérieux de la vertu chrétienne ». On leur fera donc une piété solide dans ses principes; et voilà pourquoi la doctrine chrétienne « sera l'étude principale des enfants et le premier objet de l'enseignement ». On leur fera une piété solide dans ses motifs, « affermissant en elles la foi et *la crainte de Dieu, commencement de la sagesse;* tournant ensuite, il est vrai, leurs cœurs naturellement sensibles vers le Cœur aimable de Jésus-Christ, mais en les modérant, leur laissant même toujours quelque chose à désirer, remettant sous leurs yeux l'austère mystère de la croix; et, par la vue de ce que Jésus-Christ a souffert, les animant à travailler et à s'immoler pour lui. » — On leur donnera surtout une piété solide dans ses résultats, « en leur faisant sentir que la véritable vertu consiste dans l'accomplissement des devoirs de son état, et que toute piété non fondée sur

ce principe n'est que vaine chimère et illusion funeste ». On leur proposera enfin une piété aussi solide que haute dans son modèle, « les formant, est-il dit encore, à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ, qui présente dans sa personne, d'une manière si aimable, l'exemple et la pratique de toutes les vertus. » Ainsi, prévenant les défauts les plus ordinaires de la piété des femmes, l'éducation du Sacré-Cœur doit tendre à opposer une foi positive aux vagues rêveries, la raison au sentiment, la sagesse à l'exaltation, et aux langueurs amollissantes une généreuse force.

La même solidité fera le fond de l'instruction. Quel en sera l'objet? Les Constitutions se contentent d'indiquer la grammaire, les lettres, le calcul, l'histoire et la géographie; mais en ajoutant ces lignes qui élargissent grandement le champ de ces études : « Il faudra leur faire apprendre tout ce qu'il leur importe le plus de savoir pour la conduite de la vie et l'agrément de la bonne société. » — « La science des femmes, dit Fénelon, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions. La différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études [1]. »

Or pour remplir ces fonctions de femme, d'épouse et de mère, que de choses sont requises! — Premièrement : posséder une culture d'esprit sérieuse et délicate, et avoir le moyen de se procurer ainsi la plus haute des distinctions, la plus précieuse des ressources et le plus noble des plaisirs; savoir penser et lire avec discernement, apprécier avec goût, écrire avec correction, et, s'il se peut, avec agrément; posséder, pratiquer cet art de bien dire par où

[1] *Éducation des filles*, ch. XI.

règnent les femmes, et, pour cela, être riche de ces connaissances variées qui tirent l'entretien de la vulgarité ou de la frivolité dans laquelle il se traîne le plus ordinairement; — puis, être pour son mari une compagne d'intelligence en même temps que d'âme et de cœur, lui servir au besoin de conseil comme d'appui, pouvoir mettre en commun le trésor des lumières comme celui des affections, partager avec lui les jouissances de l'esprit si préservatrices, et même l'y initier s'il ne les connaît pas; — enfin être capable de guider les premiers pas de ses fils et de ses filles dans la science comme dans la vie, et, par ce côté encore, conserver longtemps le respect et l'influence dans l'intérêt de la vérité et de la vertu : que de trésors d'instruction une pareille tâche ne suppose-t-elle point!

Mais si là est le but des études de la femme, là en est aussi la mesure; et il faut lire dans le texte des Constitutions les précautions que prend l'Institut contre le vide, le frivole, le superflu dans ce genre : c'est vraiment admirable! S'il commence par demander qu'on rédige un plan d'études, la première chose qu'il stipule, c'est « qu'on en bannira entièrement tout ce qui n'est propre qu'à nourrir la vanité, et qu'il sera basé sur l'esprit d'humilité et de simplicité qui fait le caractère de la religion de Jésus-Christ ». — « Je crains pour la femme le goût du bel esprit, » écrivait Fénelon avant le comte de Maistre; la science éclatante est-elle dans les attributions et la mission de la femme? serait-elle même sans danger pour l'exercice de son devoir, la fleur de sa vertu, et la délicatesse de sa distinction? N'y a-t-il pas pour elle une réserve de savoir, une certaine pudeur d'esprit qui est une de ses grâces?

C'est pour la protection de cette modestie que le Sacré-Cœur proscrit de l'enceinte de ses pensionnats le déploiement de ces pompes et séances publiques qui, d'un sanctuaire de jeunes filles, feraient un théâtre ou une académie. C'est en considération de cette solidité de leur instruction qu'il prend garde d'exciter ce qui ne tendrait qu'à développer chez elles la sensibilité ou l'imagination. Ainsi ne fait-il que se prêter, — et encore en toute réserve, — à la culture dissipante des arts d'agrément. Leur envahissement est tellement à craindre! Ils peuvent tant surexciter les facultés inférieures au détriment des plus hautes! Il est même si facile « d'excéder, dans cette partie délicate, ce que permet la morale de Jésus-Christ »!

Mais il n'en est pas de même du devoir professionnel, de l'économie domestique, du travail manuel, qu'il regarde comme un trésor, une préservation, un besoin pour beaucoup, une ressource pour d'autres, un mérite et un ornement pour toutes. Même il prescrit que, dans le choix des travaux enseignés dans ses écoles, on préfère, d'ordinaire, l'utile à l'agréable. Évidemment il s'est souvenu de la Femme forte des saintes Écritures, qui tourne le fuseau, file la laine et le lin, et met la main à de rudes ouvrages.

Voilà l'œuvre dans son but, voilà l'œuvre dans son fond. Maintenant, les ouvrières elles-mêmes, que seront-elles? C'est la dernière question, et la réponse découle de ce que nous venons de voir.

Œuvre d'intelligence, l'éducation demande des maîtresses instruites. C'est à quoi l'Institut pourvoit en organisant dans son noviciat un cours d'études, que l'on devra, au besoin, prolonger au delà. Toutefois, s'il croit devoir appliquer les novices à leur instruction, ce n'est pas sans

entourer de précautions jalouses cet arbre de la science, dont les fruits sont si divers. Il y a la science qui dissipe, et l'Institut prend garde que « l'application au travail n'affaiblisse l'esprit de recueillement et de ferveur ». Il y a la science qui enfle; et l'Institut, mettant à la base de tout « l'esprit d'humilité et de simplicité », avertit les maîtresses « de se tenir en garde contre la prétention de devenir des femmes savantes ». — « Surtout, disait le Père Varin aux mères du Conseil, gardez-vous du ridicule d'être des femmes savantes. » De même Mme Barat en écrivait ainsi à une de ses filles : « Il est essentiel que vous soyez instruite pour instruire vos enfants, mais modérez-vous dans l'étude. Eh! mon Dieu, ma fille, à quoi nous servira d'avoir enseigné les sciences et d'avoir perdu tant de temps à les apprendre, si, en même temps, nous ne pouvons toucher les cœurs, vivifier les consciences, et enseigner aux âmes la parole de vie [1]? »

Œuvre de dévouement, l'éducation demande, non plus seulement des maîtresses qui sachent, mais des *mères* qui se donnent. C'est sous ce nom que les Constitutions les désignent. Elles veulent que « la maîtresse générale du pensionnat, en particulier, se regarde comme tenant lieu de mère à toutes les enfants qui lui sont confiées »; qu'elle ait pour elles « un cœur de mère »; un cœur de mère tendre qui veille sur leur corps et sur leur santé, mais, par-dessus tout, un cœur de mère chrétienne qui ait perpétuellement ouvert sur leurs âmes le regard vigilant et tremblant d'une vierge.

Puis, comme le dévouement exige des forces, de grandes forces, on recommande à ces mères de ménager les leurs,

[1] A Mme du Chastaignier, 30 octobre 1813.

de les respecter comme un don du Ciel, non certes pour elles-mêmes, mais afin de les consacrer tout entières, sans réserve, à leur chère famille : « Pour l'amour de Jésus, mangez et dormez bien, écrivait Mme Barat à la mère Prevost; vous êtes nourrice d'un grand nombre d'enfants. Il faut des forces corporelles et spirituelles, ma fille, pour allaiter et soigner tout ce monde [1]. » *Tanquam si nutrix foveat filios*, disait le grand Apôtre en parlant de lui-même.

La Règle a un chapitre entier sur ce devoir de ménager sa santé pour l'éducation. « C'est pour cela, est-il écrit, que, dans la Société, la manière de vivre est commune et ordinaire, la nourriture saine et en quantité suffisante, les récréations obligatoires, et la durée du sommeil de sept heures et demie. C'est encore pour cela qu'on n'y établit ni veilles, ni austérités de règle, ni jeûnes, en dehors de ceux que l'Église prescrit. » — « La garde de vos enfants, le travail de vos élèves, voilà votre lit de paille, votre pain noir et vos cilices, » disait Mme de Maintenon aux Dames de Saint-Cyr.

Est-ce à dire cependant que toute pénitence volontaire soit interdite ici? Serait-ce aimer Jésus que de ne pas aimer et embrasser sa croix? Et qui pourrait comprendre la religion du Sacré-Cœur sans mortification, son culte sans sacrifice, son apostolat sans immolation? Quelle maîtresse ne sait d'ailleurs que souvent le suprême moyen de sauver une enfant est de souffrir pour elle, et qu'il y a des heures où, selon la parole de l'Écriture, c'est « faire négligemment l'œuvre de Dieu que de lui refuser le témoignage du sang [2] »? — « C'est pourquoi, disent les règles,

[1] Paris, 26 avril 1818.

[2] Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter, et maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine. (*Jerem.*, cap. XLVIII, 10.)

si personne ne doit, de soi-même, se livrer à ces actes de pénitence extraordinaires, on pourra néanmoins les pratiquer d'une manière louable avec la permission de la supérieure. » C'est elle qui, consultant les obligations, le tempérament, les besoins de chacune en particulier, accordera prudemment ce qu'elle croira utile à l'avancement de ses filles, sans jamais leur permettre des indiscrétions qui, en les épuisant, seraient un larcin fait à ce qu'elles doivent au devoir de leur profession.

Élevée dans ses vues, solide dans son fond, intelligente et dévouée dans son exercice : telle est donc, en résumé, l'éducation, — je n'ose dire telle que le Sacré-Cœur la pratique, — mais, du moins, telle que l'avait conçue la mère Barat, et qu'à son exemple l'Institut s'efforce de la pratiquer. Or, pour y parvenir, que faut-il? être sainte : finalement tout est là. « Occupez-vous d'abord de sanctifier vos religieuses, disait le Père Varin aux mères du Conseil. Qu'elles soient saintes, et dès lors elles formeront des saintes; qu'elles vivent de Jésus, et elles le feront vivre chez les autres! » — « Le plus nécessaire et le principal moyen de sanctifier le prochain, devra être le soin de leur perfection propre, » disent pareillement les Constitutions. Et ailleurs : « C'est ainsi que, sans cesse occupées du soin de leur propre perfection et de la sanctification des âmes, dans le désir de glorifier le sacré Cœur de Jésus, les Dames de la Société rempliront toute l'étendue de leur vocation, et arriveront au terme de la glorieuse immortalité, pleines de confiance et de mérites, pour être réunies à leur divin Époux [1]. »

Le Conseil général de 1820 délibéra sur d'autres ques-

[1] *Constitutions,* IIIe partie, chap. VI, 19, p. 121.

tions qui, même après celles-là, ont encore leur importance; il dressa un plan d'études, fit un règlement pour les pensionnats, s'occupa de la rédaction d'un cérémonial, et ajouta à l'ensemble des Constitutions le *Sommaire* des règles que le Père Varin venait de rédiger dans la retraite. L'Institut fit aussi le compte de ses richesses : trois cent quatre-vingt-trois personnes avaient été gratuitement reçues par le Sacré-Cœur : quelle fortune ! « Que la Providence est donc admirable dans ses dons, écrit la charitable mère de Gramont d'Aster, en établissant ce fait, et quelle bénédiction de Dieu sur la Société ! » Les écoles gratuites étaient pour le Sacré-Cœur un autre genre de trésor : on en multiplia le nombre. La maison de Paris n'en avait pas encore; mais pour y suppléer on avait soin de faire venir, plusieurs fois la semaine, des familles indigentes que maîtresses et élèves se partageaient l'honneur de servir.

Après l'amour des pauvres, l'amour de la pauvreté semble avoir été le principal attrait et l'inclination de cette assemblée. « Pauvreté, simplicité, humilité, abjection, disait le Père Varin, tels sont les profonds rapports que votre Société doit avoir avec le Cœur de votre Maître. Sa première fondation, à Lui, fut une étable, et la première place du fondateur, une crèche. C'est dans la pauvreté qu'il a établi son Eglise, c'est dans la pauvreté qu'il vous a établies vous-mêmes : vous ne subsisterez que par là. » Alors, diversifiant les règles de conduite à suivre à cet égard, le Père Varin expliquait que pour Dieu et son culte, la religion voulait qu'on n'eût rien de trop beau; que pour le prochain, les parents et les élèves, la charité demandait que tout fût digne et décent; mais, « pour vous, mes sœurs, votre personne, votre table, votre logement, votre

vêtement, il faut que tout soit *pauvre, pauvre!* » répétait le fondateur, faisant retentir ce mot aux oreilles des mères, comme un refrain héroïque; et il citait à l'appui cette parole de saint Ignace : « S'il faut changer quelque chose au vœu de pauvreté, que ce soit pour en rendre l'observance plus stricte. »

Ce qui donnait à ces leçons une opportunité toute particulière, c'est que, dans ce moment même, le Sacré-Cœur faisait une riche acquisition, qui allait le placer très en vue dans le monde.

Cinquante-huit religieuses ou novices encombraient, en cette année 1820, les chambres et les greniers de la petite maison de la rue de l'Arbalète. L'espace manquait aussi aux soixante pensionnaires de la rue des Postes : on en refusait de nouvelles. Dès la première séance, le Conseil général proposa la translation de l'établissement dans une autre maison. Tout en la voulant grande, Mme Barat la voulait simple; aussi ne fut-ce qu'après d'inutiles recherches, de longues hésitations, et en se faisant une pénible violence à elle-même, qu'elle consentit à l'achat de l'hôtel Biron.

Sur la rive gauche de la Seine, dans un quartier solitaire qui, du temps de Henri IV, était encore en dehors de Paris, s'étendaient de vastes espaces qui jadis relevaient de la mense abbatiale de Saint-Germain-des-Prés. Dans une partie de ces espaces, Louis XIV avait élevé l'hôtel des Invalides, son esplanade et ses jardins. Près de là, le sieur de Moras, conseiller du roi Louis XV en ses conseils, ayant acquis un grand domaine d'une dizaine d'arpents, s'étendant de la rue de Babylone à la rue de Varennes, y avait fait construire, sur cette dernière rue, un hôtel de grand style.

Cet hôtel, dont l'aspect n'a pas changé depuis, avait vu passer des personnages bien différents et des fortunes bien diverses. Il avait été cédé d'abord à Mme Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, duchesse du Maine, qui avait partagé entre cette demeure princière et sa campagne de Sceaux son aventureuse existence. Le maréchal Louis-Antoine de Gontaut-Biron l'avait ensuite acquis, baptisé de son nom, marqué au frontispice des emblèmes de sa gloire, enrichi des souvenirs d'une vie sincèrement chrétienne et noblement française. Mais bientôt la licence, l'intrigue, la trahison avaient déshonoré cette demeure du sage : son neveu, Armand-Louis, soldat et complice de la Convention, avait fini par porter sa tête sur l'échafaud, avec l'aveu et le regret de « mourir infidèle à son Dieu, à son roi, à son Ordre ». Héritier de son hôtel, le vieux duc de Charost avait terminé là une existence vouée aux paisibles études et à la bienfaisante pratique de la science économique.

Il y avait près de vingt ans que la duchesse, sa femme, y vivait solitairement, lorsqu'elle en proposa la vente au Sacré-Cœur, à un prix modéré. C'était là un de ces signes auxquels Mme Barat, attentive aux avances de la Providence, aimait à reconnaître la volonté de Dieu. Mais ce prix, bien qu'inférieur à la valeur de l'hôtel, était trop supérieur aux ressources de la Société pour que celle-ci pût espérer de le solder par elle seule. Le Conseil général résolut de solliciter une subvention du roi, et il choisit pour cela une respectable novice qui venait de quitter la cour, où on la vénérait encore sous le nom de Mme la comtesse de Marbeuf.

Catherine-Antoinette de Gayardon de Fenoyl, comtesse de Marbeuf, avait alors cinquante-cinq ans. Il y en avait

près de quarante qu'elle avait épousé, dans sa seizième année, le vieux comte de Marbeuf, qui reçut du roi Louis XVI le gouvernement de la Corse. La jeune femme avait peuplé cette île de ses bienfaits, pourvoyant spécialement, alors comme depuis, à l'entretien des clercs, dont plus de quatre cents lui durent leur éducation. A vingt ans, elle était veuve, et, ne voulant désormais appartenir qu'à Dieu, elle se mit, avec ses deux enfants en bas âge, un fils et une fille, sous la protection de son beau-frère, Mgr l'archevêque de Lyon. A vingt-cinq ans, prenant, comme presque toute la noblesse, le chemin de l'exil, elle avait erré pauvrement à travers la Hollande, la Hesse et l'Autriche, toujours à côté du vénérable archevêque, qu'elle soutenait de son travail, et qu'elle ne quitta qu'après avoir reçu son dernier soupir. Le premier Consul la rappela. Elle revit sur le trône cette famille Bonaparte, qu'elle avait autrefois obligée en Corse, et qui s'en souvenait. Elle rencontrait à leur cour un futur roi, Bernadotte, qu'elle avait vu jadis, simple soldat, monter la garde à la porte de son palais. Elle maria sa fille, elle plaça son fils; elle faisait beaucoup de bien, elle semblait heureuse, quand, le jour de sa fête, 25 novembre 1812, une lettre tombant au milieu des bouquets et des vœux de ses petits-enfants, lui apprit que son fils, le colonel de Marbeuf, venait de périr en Russie, assassiné, croyait-on, par son domestique. A partir de ce moment, sa vie n'eut plus qu'un but: racheter l'âme de ce fils. Ses prières, ses aumônes, ses pénitences, tout tendait là. Elle fit davantage encore: elle se donna elle-même, elle entra au Sacré-Cœur. « Ma mère, dit-elle alors à Mme Barat, je mets, à partir de ce jour, l'éteignoir sur mon esprit, je ne veux plus voir qu'à la clarté du vôtre! » Elle dut changer son nom jusqu'à sa

prise d'habit; car elle était tellement aimée par ses fermiers, qu'ils avaient résolu d'aller la prendre partout où ils la trouveraient. Ce fut une grande religieuse, aimable pour tout le monde, austère pour elle-même. Dans la variété si riche des attraits qui amenaient les âmes au Sacré-Cœur, c'était une vocation d'un ordre nouveau et touchant que celle d'une mère venant s'offrir pour la rédemption de son fils [1]!

Conduite aux Tuileries par le général d'Ambrugeac, son gendre, la comtesse de Marbeuf reçut de Louis XVIII la promesse d'un don de cent mille francs; on emprunta le reste, et l'hôtel fut acquis par acte du 5 septembre.

On y prépara tout immédiatement pour l'installation. La première chose qu'on fit fut d'enlever des murailles les glaces, les tableaux, une partie des dorures, effaçant partout les vestiges du monde. Ce ne fut pas assez. Même ainsi dépouillée, cette habitation paraissant encore trop riche pour des épouses du Dieu de Nazareth, un arrêté du Conseil général décida que, laissant l'hôtel au pensionnat, la communauté irait se loger, comme elle pourrait, dans la partie naguère affectée aux gens de service, aux remises et aux écuries. « Il faut qu'en tout et partout nos enfants aient la meilleure place et la meilleure part, » disait Mme Barat.

Quant à elle, cette grandeur ne lui inspirait qu'un désir : celui de se faire petite. Elle en cherchait avidement toutes les occasions; et voici, par exemple, dans quelles occupations la surprenaient quelquefois les plus brillantes visites. Un des jours qui précédèrent l'achat de l'hôtel Biron, le duc de Montmorency venant à la rue des Postes l'entrete-

[1] Voir *Notice autogr. de Mme d'Avenas.* — Item, *notes de la sœur Virginie Roux*, page 68.

nir sur ce sujet, ne fut pas peu surpris de la trouver chez la portière, armée d'un petit balai, et occupée à épousseter, à la place d'une des sœurs. — « Ah! madame Barat, je vous y prends, s'écria le duc en souriant, après l'avoir considérée un peu; que faites-vous donc là? — Ce que j'aurais dû faire toute ma vie, monsieur le duc, si l'on m'avait laissée à ma place, » répondit-elle; puis elle alla le recevoir avec cette aisance modeste qu'elle portait partout.

Ce fut le noviciat qui s'installa le premier dans sa pauvre demeure. On avait converti les écuries en salle de communauté; les chambres, petites et basses, portaient encore les noms et les attributs des domestiques de tout ordre, écuyers, palefreniers, cuisiniers, barbiers, qui les avaient occupées. Mme Barat était contente : « Grâce à Dieu, écrivait-elle à Mme Audé, nous ne sommes pas mieux qu'ailleurs dans cet hôtel Biron, et l'endroit des écuries que nous habitons n'a rien de magnifique. J'espère que nous y pratiquerons la pauvreté, et je ne vois pas qu'aucune de nous y soit plus attachée qu'à la plus pauvre maison [1]. »

Le noviciat entra chez lui le 4 octobre. Le 6, premier vendredi de ce mois, le Père Druilhet y dit la messe, la première messe qui fût dite à l'hôtel Biron! Elle fut célébrée dans le salon de la Rotonde, qui, pendant deux ans encore, dut tenir lieu de chapelle, comme si Notre-Seigneur avait voulu sanctifier, en y faisant sa demeure, un lieu où avait trôné, dans son insolente splendeur, le libertinage impie du XVIIIe siècle.

Deux jours après, dimanche, le divin sacrifice y fut offert en grande solennité par le Père Varin. On lui amena ensuite le noviciat à bénir. Il s'enquit du jour auquel

[1] Paris, 10 novembre 1821.

s'était faite l'installation, et remarquant que c'était celui de la fête de saint François d'Assise : « Voilà, dit-il en souriant, une maison bien riche pour la célébration de la fête d'un saint si pauvre! Ah! qu'il aimait la pauvreté! » Et là-dessus, se laissant aller, comme à l'ordinaire, à une effusion de cœur charmante, intarissable : « Un jour, raconta-t-il, le bienheureux étant allé visiter un de ses couvents, nouvellement fondé, fut scandalisé de le trouver si beau : « Retirons-nous d'ici, dit-il à son compagnon, « un pauvre de Jésus-Christ ne peut accepter de loger dans « ce lieu! » Disant cela, il s'en alla tout triste, et fut heureux de trouver quelque part une pauvre masure où il passa la nuit. — Cela m'a fait penser, mes filles, que si saint François venait parmi vous, il se trouverait bien dépaysé dans cette habitation. Mais bientôt, et sitôt qu'il aurait vu le quartier dont vous avez fait choix, il vous reconnaîtrait pour ses sœurs en Jésus-Christ. » Il ajouta que lui-même avait coutume de répondre aux gens qui s'étonnaient de voir ses filles transférées à l'hôtel Biron : « Elles y sont, il est vrai, mais elles n'y logent pas! » L'entretien se continua, vif, gai, entremêlé de traits spirituels et édifiants. Il rappela le mot de Berchmans : « Ma plus grande pénitence, c'est la vie commune, parce qu'elle est le tombeau de l'amour-propre. » Il s'étendit surtout sur le Père de Tournély et les commencements de la Société. — « Le Père Varin parla ainsi pendant plus de deux heures, qui nous parurent un instant, » rapporte le Journal. Il semblait que le fondateur était venu transporter dans la nouvelle maison les anciens et plus chers souvenirs du Sacré-Cœur[1].

[1] *Journal du Noviciat*, 8 octobre, p. 17.

La translation du pensionnat eut lieu le 10 octobre. Ce jour-là, fête de saint François de Borgia, la messe fut célébrée dans la petite chapelle de la rue des Postes pour la dernière fois. Le Père Varin rappela brièvement aux enfants les grâces qu'elles y avaient reçues. Il leur parla ensuite de leur nouvelle résidence : « C'est un palais, leur dit-il avec son éloquente originalité, mais un palais offert à Jésus-Christ, le Roi des rois. Et certes, n'est-il pas juste que nous donnions un palais à Celui qui daigna naître pour nous dans une étable? N'est-il pas juste qu'après avoir vu, dans nos temps, ses églises profanées et changées en écuries, nous lui offrions des palais en réparation de ces sacrilèges? Il y est maintenant, Il vous y appelle, Il vous y tend les bras. Allez donc à Lui, ne faites attention qu'à Lui. En mettant le pied sur le seuil, n'arrêtez pas vos yeux sur ce que les grands du monde auront pu laisser là de curieux et de beau. La plus grande curiosité, la plus étonnante merveille, c'est que Jésus-Christ daigne habiter parmi nous. Jetez donc aussitôt les yeux sur le tabernacle, et jurez-lui amour[1] ! » Le soir même, vingt-cinq élèves prirent possession de l'hôtel; les autres suivirent le lendemain.

La duchesse de Berry et la duchesse d'Angoulême les visitèrent bientôt. Le Journal, qui raconte toutes les circonstances de cette visite princière, ne fait nulle mention de l'humble mère Barat, tant elle savait se cacher. « Ah! combien il faut aimer la pauvreté quand on habite une belle maison! disait le Père Varin; combien il faut aimer l'abjection quand on est en rapport avec le monde et le grand monde[2]! »

[1] *Journal du Conseil,* par Mme de Gramont d'Aster, au 10 oct.
[2] *Item,* p. 12.

Durant ces événements, le Conseil général avait terminé son œuvre. Le 13 octobre, furent nommées assistantes Mmes de Charbonnel, Bijeu et Grosier. Mmes Desmarquest, Chobelet, Geoffroy, Deshayes, Prevost, Eugénie de Gramont, furent élues conseillères, et la mère Ducis secrétaire générale. Le Conseil de 1820 avait duré deux mois. Il se dispersa, laissant Mme Barat à l'hôtel Biron.

CHAPITRE II

ACCROISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE SOUFFRANCES ET MALADIE DE LA MÈRE GÉNÉRALE A GRENOBLE BEAU DÉVOUEMENT D'UNE ENFANT

1821-1825

Il était rare que la tenue d'un Conseil général ne fût pas le signal d'un nouvel épanouissement pour la Société. De nombreuses fondations furent la suite de celui de 1820.

D'abord, en Amérique, la colonie de Fleurissant, toujours petite, toujours pauvre, commençait cependant à recruter quelques novices, dont plusieurs étaient des femmes de grande espérance. Mme Duchesne l'attribuait à l'intercession céleste de sa sainte nièce : « C'est depuis la mort d'Aloysia que les vocations se déclarent. Cette chère sœur prie pour nous. » Encouragée par ces progrès, Mme Barat permit enfin la fondation d'une nouvelle maison. Une dame charitable offrait de céder à la Société un vaste domaine appelé le Grand-Coteau, aux Opelousas, à deux cents lieues environ au-dessous de Saint-Louis. C'était un poste important dont l'occupation se rattachait, pour Mme Duchesne, à tout un plan de con-

quêtes. « Cet établissement, observait la stratégie de l'ardente missionnaire, reliera Saint-Charles à la Nouvelle-Orléans : nous tiendrons ensuite toute la Louisiane en longueur. » L'offre fut acceptée, et Mme Audé, nommée supérieure, partit avec une sœur pour en prendre possession. « Elle a pleuré de joie, écrivait Mme Duchesne, en se voyant appelée au rude honneur d'élever un nouveau sanctuaire au sacré Cœur de Jésus. » Mme Barat lui écrivit pour l'en féliciter, et dans quel énergique et sublime langage! « Ayez confiance, ma fille, le Cœur de Jésus vous donnera ce qui vous manque, et votre nouvel établissement prospérera. Seulement laissez-vous clouer à votre croix. Si elle dépasse, bientôt vous la couvrirez tout entière et au delà, parce que Jésus vous revêtira de lui-même, et alors vous surpasserez toutes les choses de la terre, et rien au contraire ne vous surpassera[1]. »

En France, Mme Barat recevait de toutes parts des demandes pareilles; elle les attribuait à un accroissement de dévotion pour le Cœur de Jésus. « Au sein de nos révolutions, écrivait-elle, Dieu protège la France, rien n'est plus évident... Soyons fidèles et prions. Un temps consolant se prépare par la dévotion au sacré Cœur[2]. »

Un ancien ami de la Société, devenu évêque du Mans, Mgr de la Myre, offrait à Mme Barat les restes d'une antique abbaye bénédictine, contiguë à l'église de Notre-Dame-du-Pré, sur le bord de la Sarthe. La mère de Gramont d'Aster fut appelée de Quimper pour être supérieure de cet établissement. On en prit possession le 21 novembre 1821, en la fête de la Présentation de la sainte

[1] Paris, 10 février 1822.
[2] A la mère Thérèse, 3 avril 1821.

Vierge. Les commencements furent pénibles et extrêmement pauvres. Les religieuses en furent réduites à se nourrir d'un pain si grossier, que les mendiants eux-mêmes n'en voulaient pas. On raconte qu'un jour, un de ces malheureux, regardant le morceau qu'on venait de lui donner : « Tu n'en manges pas de comme cela ! dit-il à la portière. — Si fait, mon ami, lui répondit-elle, il n'y a que nos enfants qui en mangent du blanc. » Alors il la regarda d'un air stupéfait, prit le pain et la remercia. Au sein de la misère commune, la plus pauvre de toutes était la supérieure; elle se privait de tout, elle ne portait que de vieilles pèlerines usées et rapiécées. Les enfants, en la voyant ainsi mal vêtue, ne pouvaient croire que ce fût une grande comtesse, et qu'elle eût porté jadis de belles robes à la cour du roi de France[1].

La fondation d'Autun suivit de près celle du Mans : elle eut lieu en avril 1821. On avait d'abord jeté les yeux sur Paray-le-Monial. Mme Barat se retira devant les droits héréditaires de la Visitation. « Impossible de penser à la maison de Paray; les Visitandines la demandent pour elles, il est juste de la leur céder, et Mgr d'Autun travaille à la leur rendre[2]. » L'établissement offert par Mgr de Vichy aux dames du Sacré-Cœur était un autre couvent de la Visitation, celui qu'avait fondé, en 1624, Mme de Chantal elle-même. C'est là que cette sainte mère avait établi pour première supérieure la jeune Hélène de Chastellux, à qui elle recommandait « d'y planter, comme en un petit parterre, la très sainte et très douce charité, et la très humble simplicité ». Le jardin conservait le gros arbre

[1] *Note de la mère Honorine Pétiot.*
[2] A la mère Thérèse, 12 juin 1821.

sous lequel Mme de Chantal avait coutume de s'asseoir pour faire ses conférences; la sacristie possédait plusieurs ouvrages de ses mains; on montrait encore sa stalle dans la chapelle; on y gardait aussi le tombeau de Mme de Toulongeon, sa fille. On racontait que ces murs s'étaient élevés au son de concerts extraordinaires qui semblaient venir du ciel. Mais plusieurs fois profané par la révolution, le monastère n'offrait plus aujourd'hui que des décombres. Mme Barat y envoya la mère de Charbonnel pour les premiers travaux. « On lui donne une grande maison et quelque peu d'argent, mais c'est tout, écrivait la mère générale. Pour le reste, elle s'en tirera, dit-elle, avec de la paille. Quelle excellente mère[1] ! »

Mme Barat désigna comme supérieure d'Autun la mère Victoire Paranque. Deux élèves d'espérance, Élisa de Mac-Mahon et Aglaé Varin, nièce du fondateur, toutes deux appelées à entrer dans la Société, commencèrent le pensionnat. On ouvrit aussi une école des pauvres. Dans les décombres de l'église se trouvait une statue de la Mère de Dieu portant son fils dans ses bras. La tradition rapportait que pendant la révolution, un forcené ayant tiré sur l'image fleurdelisée de la Vierge divine, on avait vu aussitôt l'Enfant, détournant la tête, prendre l'attitude d'effroi et d'indignation que sa tête conserve encore. La statue fut placée dans la petite école, où Marie signala bientôt sa protection sur ses pauvres enfants[2]. Mme Barat ne tarda pas à aller visiter un lieu consacré par de si pieux souvenirs.

A peine fut-elle de retour, que Dieu lui accorda la plus

[1] A la mère Geoffroy, 17 avril 1822.

[2] Lors de la suppression de la maison d'Autun, la statue fut transportée au Sacré-Cœur de Moulins, où elle est honorée sous le nom de Notre-Dame-des-Miracles.

désirable comme la plus inattendue des consolations. Depuis sa séparation d'avec la Société, la maison de Gand avait passé par de pénibles épreuves. Le gouvernement persécuteur des Pays-Bas avait dissous son pensionnat, dispersé sa communauté. Dans cette extrémité, une des principales mères, Mme de Limminghe, se ressouvint du Sacré-Cœur. A la fin de l'année 1822, elle arriva à Paris, où après une grande retraite de trente jours, elle fut réintégrée dans la Société par Mme Barat. Heureuse de l'accueil qui venait de lui être fait, elle pressa sa supérieure, Mme de Peñaranda, de venir elle aussi faire l'expérience de la bonté de leur ancienne mère. Celle-ci y fut, en effet, au commencement de janvier 1823, avec son assistante, Mme Henriette Coppens. Elles se jetèrent aux genoux de Mme Barat : « Ah ! que ne reviennent-elles toutes ! » s'écria celle-ci en les embrassant. Dix-sept religieuses de Gand suivirent cet exemple [1]. Celles qui étaient entrées en religion depuis la séparation refirent leur noviciat. Les autres, et à leur tête Mme de Peñaranda, furent reçues aussitôt professes du Sacré-Cœur, en présence du Père Varin. « Il a fait un discours charmant et tout à fait analogue à la circonstance, raconte Mme Barat. Il a fini en prédisant aux nouvelles religieuses qu'elles seraient les instruments du Cœur de Jésus, pour porter un jour son Institut en Belgique; c'est probable ! » Puis, admirant comment cette réunion s'était accomplie d'elle-même, sans que personne

[1] Les autres religieuses demeurèrent en Belgique, où, sous la conduite de Mme Agnès Verhelle, en religion mère Agathe, elles purent reconstituer leur Congrégation de *Dames de l'instruction chrétienne*. C'est une Société très édifiante, approuvée par le Pape en 1827, et encore en possession de plusieurs excellentes maisons dans les Pays-Bas.

y eût travaillé que Dieu seul : « Disons donc, concluait-elle, que cette petite Société est son œuvre. Que de raisons pour nous d'en être persuadées[1] ! » La mère de Peñaranda devint bientôt supérieure de la maison de Beauvais.

Plaçons encore ici, pour n'avoir pas à y revenir, les fondations de Besançon, de Turin, de Metz et de Bordeaux.

Celle de Besançon s'opéra en 1823. Mgr de Pressigny l'avait vivement désirée. Un jeune conseiller à la cour royale de cette ville, M. Charles de Tinseau, vint à Paris en conférer avec la mère Barat. Le legs d'une pieuse dame, Mme de Mesmay, joint à une souscription ouverte dans le diocèse, permit d'acheter l'Hôtel du gouvernement, belle maison du XVIe siècle, bâtie par le cardinal de Granvelle, et dont la mère de Charbonnel vint prendre possession le 21 juillet, fête de saint Ignace. A quelques mois de là, la mère générale y envoya comme supérieure Mme de Rozeville, à qui elle adressa, le 4 janvier 1824, de précieux avis qui se terminent ainsi : « Que votre confiance en Jésus soit sans bornes. Tous les jours, à vêpres, la bénédiction de votre mère s'étendra sur vous et sur votre famille. »

La fondation de Turin fut due au zèle pieux du roi Charles-Félix, de la reine Marie-Christine, et d'une femme dont le nom rappelle toutes les vertus, la marquise de Barol. Un ancien et beau couvent, entouré de grands cloîtres, nommé le *Crucifix*, fut cédé au Sacré-Cœur; et le 23 août 1823, Mme Bigeu y installa une colonie, au grand contentement de la cour et de la ville. Il est vrai que cette mère eut pendant quelque temps à souffrir des préventions du vénérable archevêque, Mgr Colombano Chiaverotti.

[1] A Mme Prevost, 24 janvier 1823.

Ancien camaldule, il ne reconnaissait de véritables religieuses que les religieuses cloîtrées; puis tout ce qui venait de France était suspect à ses yeux. Cela fit qu'il s'obstina à laisser sans aumônier les élèves et les sœurs, auxquelles il permit toutefois de garder Notre-Seigneur dans leur tabernacle. « Que voulez-vous de plus? disait la mère Bijeu à sa communauté. Celui-là suffit, il tient lieu de tout le reste. »

A Metz, les religieuses d'une petite congrégation, du nom de Sainte-Sophie, conjuraient le Sacré-Cœur de rendre à leur Société une vie près de s'éteindre. Cette fois la mère générale hésita : tant de fondations commençaient à l'effrayer. « Nous n'avançons que forcées, écrivait-elle alors; c'est à ce signe que nous connaissons la volonté de Dieu. » Ayant fait part de ses appréhensions au Père Varin, ce Père l'encouragea à se confier en Dieu : « Je sens bien, ma chère mère, qu'il y a de quoi s'effrayer de cette dilatation trop rapide de votre Société. Mais d'un autre côté il me semble que vous aurez toujours une réponse toute prête à donner à Notre-Seigneur : Mais, Seigneur, c'est vous, c'est votre Providence qui paraissait nous pousser, et qui nous forçait la main[1]. » Dix-huit dames de Sainte-Sophie furent admises à recevoir l'habit de l'Institut. La maison qu'elles occupaient avait été, disait-on, sanctifiée autrefois par la présence de sainte Colette. Le Sacré-Cœur l'habita environ cinquante ans, jusqu'à ce que la guerre nous ayant enlevé Metz, les nouveaux maîtres en chassèrent les pacifiques religieuses. Leur crime, selon les termes du rapport officiel, était « de travailler à la *déification* du Pape et de la France », ou

[1] Dôle, 25 novembre 1823.

équivalemment d'être trop bonnes catholiques et trop bonnes Françaises.

A Bordeaux, une réunion du même genre était depuis longtemps demandée par la communauté de Mmes Vincent. Dans leur empressement, celles-ci avaient cru avancer les affaires en s'attribant les règles, le costume et même le nom de la Société. C'était une usurpation contre laquelle on conseillait à Mme Barat de faire agir l'autorité de Mgr Frayssinous. La mère générale en jugea avec plus de calme et d'élévation. « Quant à moi, écrivait-elle à la mère Émilie, sans le scandale qui eût pu résulter de ces deux autels élevés l'un contre l'autre, je les aurais laissées libres sans m'en inquiéter. Je pense là-dessus comme votre mère Geoffroy : Dieu est le père de tous. J'aime à le voir aimé et glorifié par tous ceux qui le veulent. On croit et on répète que nous devons soutenir nos droits. Hélas ! c'est ainsi qu'on se trompe : que d'abus se glissent dans l'Église sous ce prétexte ! Mieux vaut se réunir ! Priez et faites prier pour cette importante affaire[1]. »

Elle-même partit pour Bordeaux, afin de s'entendre avec Mmes Vincent. En passant par Orléans, elle eut la joie de revoir Mgr de Beauregard, évêque de cette ville. « Quel véritable ami ! comme il nous est attaché ! c'est sur sa table que je vous écris. Qu'il est donc bon et simple ! Mais son âge s'avance. C'est ainsi que, hélas ! dans quelques années, nous aurons bien des pertes à déplorer. Heureusement que ces bons vieillards sont des saints, et que nous-mêmes voulons l'être. Nous avons donc l'espérance de nous voir réunis un jour[2]. »

A Poitiers, la mère générale ressentit une vive joie en

[1] Paris, 18 avril 1825. — [2] A Mme E. de Gramont. Orléans, 15 mai 1825.

se retrouvant avec la mère Grosier dans le jardin des Feuillants, paré de fleurs de mai, « et où, comme elle l'écrivait, elle marchait au milieu de fraises rouges à faire plaisir. » A Blaye, elle fut reçue dans une des maisons de Mmes Vincent avec une solennité qui lui était importune : « Je suis ici sur le grand ton, écrit-elle, ce qui m'ennuie. A peine étais-je arrivée, que le médecin est venu bien vite savoir comment je me trouvais, et si je n'avais pas besoin de lui. Je l'ai remercié aussitôt. Vous savez combien j'aime toutes les cérémonies[1]. »

De Blaye, un élégant bateau, *la Marie-Thérèse*, la porta à Bordeaux. Elle y était attendue par ses filles de la maison de Mme de Lalanne. « Nous aurons donc notre mère, écrivait l'une d'elles, Mme Cécile Camille, et avec elle vont nous arriver tous les biens. Je ne suis pas Salomon, mais elle est notre *sagesse*[2]. » Elle faisait allusion à son nom de Sophie. — Il n'y eut pas jusqu'aux animaux eux-mêmes qui ne fissent accueil à la servante de Dieu : « J'ai ici, écrivait-elle, un petit agneau qui ne me quitte pas; il fait autant de mouvements que moi. Pendant que nous sommes à l'église, il bêle à toucher les cœurs les plus durs. J'aurai bien du chagrin à le laisser[3]. »

La réunion de Mme Vincent avec le Sacré-Cœur fut enfin conclue. « C'est pour l'amour de Dieu, écrivait la mère Barat; car le penchant de la nature ne s'y trouve nullement au fond. Cependant ces dames sont meilleures que nous, et il règne chez elles une très grande ferveur. Je veux faire par-dessus tout la volonté de

[1] A Mme de Gramont. Blaye, fin de mai 1825.

[2] Dilexi sapientiam..., venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa. (*Sap.*, VII, 11.) — Bordeaux, 4 mars 1824.

[3] A Mme de Gramont. Bordeaux, 20 juin 1825.

Dieu[1]. » Désormais la Société eut donc à Bordeaux deux établissements : celui du Sablonnat, laissé sous la conduite de Mme de Lalanne; celui de Sainte-Eulalie, sous la direction de Mme Vincent.

Voilà l'œuvre. Maintenant à quel prix la mère générale achetait-elle ces accroissements de sa Société? C'est ce que nous allons voir. *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi*, a dit le Seigneur. Le détachement de la terre, l'élévation de l'âme, l'union à Jésus-Christ, à son Cœur, à sa Croix : telle fut toujours la loi et la condition première des conquêtes des saints. Nous retrouvons ici cette économie divine; et dans l'intervalle des faits que nous venons de rapporter, se placent des événements d'un ordre supérieur, qui jettent une grande lumière sur l'action et sur l'âme de Mme Barat.

En 1822, la mère générale avait fait la visite de ses trois maisons de Grenoble, de Lyon et de Chambéry, puis de celle d'Autun. De là elle revint par Joigny, à la fin de septembre. « Les vendanges se font à force, écrivait-elle à son neveu. On nous attendra pour les faire sur notre montagne. Elles me rappelleront quelques-uns de nos vieux souvenirs. Mais comme tout change, tout passe! Aussi, mon ami, je vous souhaite de ne voir la terre, ainsi que nous, que comme un lieu d'exil[2]. »

Cette tristesse chrétienne, amère et fortifiante, était inspirée à Mme Barat par les vides que la mort faisait alors autour d'elle. Joigny, par exemple, lui devenait presque étranger : sa maison était déserte, sa mère n'y était plus. Cette excellente femme, qui l'avait tant aimée, était morte

[1] Poitiers, 18 mai, et Bordeaux, 12 juin 1825.
[2] Lyon, 22 août 1822.

au mois de juin de cette même année 1822, entre les bras de son fils. « Ma pauvre mère souffre beaucoup, écrivait Mme Barat à la mère Thérèse; mon frère est auprès d'elle, afin d'adoucir ses derniers instants[1]. » Quant à elle, elle se refusa une consolation que désormais la règle ne lui permettait plus, donnant à ses filles l'exemple du sacrifice le plus pénible qui soit dans la vie religieuse. Le 27, elle écrivait à cette amie: « Le bon Dieu a terminé les longues et douloureuses souffrances de ma pauvre mère, en l'appelant à Lui dans la nuit du 21. Faites prier pour son âme : c'est la seule consolation que je puisse avoir dans une si grande peine. »

D'autres coups multipliés affermissaient dans son cœur l'amour de Dieu seul, l'ennui de la terre et le désir du jour de l'éternité. L'année précédente, M. Montaigne était mort. « Nous venons, écrivait-elle, de perdre le Père Montaigne. C'est un protecteur de plus pour nous au ciel. Il est le seul ami qui ait connu le fond de mon âme. Je sentirai longtemps le vide de sa direction. Dieu seul donc! il veut notre cœur, Lui seul et sans mélange[2]. » A moins d'un an de là, c'était M. Bicheron que Dieu rappelait à Lui. « Quelle vie que celle que nous menons! écrivait-elle à la mère Prevost; quand on a passé la moitié de sa carrière, on n'a plus que des pleurs à donner à ses amis. On voit tout disparaître à ses côtés. » — « Ah! ne soyons qu'à Dieu, disait-elle à une autre, et soyons toute à Lui, à la vie, à la mort. Notre lampe jusqu'ici ne jetait qu'une faible lueur, mêlée d'ombre, parce que nous n'y versions qu'une huile altérée par un mélange impur. Qu'au

[1] Paris, 12 juin 1822.
[2] A Mme Em. Giraud, 22 mars 1821.

moment de s'éteindre, elle jette une clarté plus vive et qu'elle échauffe davantage; c'est-à-dire, ma fille, débarrassons-nous de tout ce qui tient à la terre, afin d'aimer notre Dieu purement et généreusement, et de n'être qu'à Lui[1]. »

Elle s'offrait à Dieu : Dieu fut près de la prendre. Mme Barat crut elle-même que son heure était venue; et tout fait croire qu'en effet elle eût quitté la terre, sans un de ces dévouements rédempteurs et mystérieux qui apparaissent quelquefois dans l'histoire des saints.

La sainte mère était de retour à Paris depuis quatre mois seulement, quand des affaires difficiles la rappelèrent à Sainte-Marie-d'en-Haut. Je ne sais quoi lui disait que cette montagne de Grenoble allait devenir son Calvaire. Le 16 décembre, elle mandait à Mme Geoffroy : « Ma nature répugne extrêmement à ce voyage, dans une saison si rude, prévoyant tant d'ennuis et le reste. Je rabats cette répugnance, par la pensée de l'étable et du voyage de Marie. Cette misère n'est que pour le corps, mais le reste est bien plus pénible : *Fiat !...* » Un mois après sa crainte n'avait fait que redoubler : « Je recommande ce voyage à vos prières, ma mère, écrivait-elle à la même. Mon cœur est triste, il pressent d'avance ce qu'il aura à y souffrir. A l'exemple de saint Martin, *non recuso laborem*. Vous entendez ce latin : mais la nature en frémit[2]. »

Enfin, au milieu de février, Mme Barat partit. Son cœur était brisé : elle allait renouveler la maison de Grenoble, remédier au désordre de ses affaires temporelles, à celui

[1] A Mme du Chastaignier, Paris, 1er décembre 1822. C'est la belle parole de saint Augustin : « Minus te amat, o Deus, qui tecum amat quod propter te non amat. » (*Aug. Confes.*, lib. X, cap. XXIX.)

[2] Paris, 31 janvier 1823.

plus grave encore de son gouvernement, déplacer la mère Thérèse, et se condamner peut-être à contrister le cœur pour lequel elle se sentait le plus d'admiration et de tendresse[1].

La mère Thérèse était du ciel bien plus que de la terre. Émule de Mme Barat lorsqu'il s'agissait d'aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ et de s'élever à Lui, elle ne savait pas, comme elle, descendre et s'asseoir sur le terrain positif de l'administration, où elle demeurait vague, spéculative, indécise, abstraite. Sa maison s'en ressentait. Emportée par son zèle, elle avait agrandi les jardins de Sainte-Marie par l'achat de la carrière et d'un terrain sur le penchant du Mont-Rabaut. Tout s'était transformé. Des murs de soutènement, des rampes, des contreforts avaient été construits à grands frais dans la montagne. On y avait adossé une chapelle; on avait agrandi ou bâti des dortoirs, embelli la grande église. Pendant un an entier, chaque soir, le son de la cloche convoquait à une instruction faite par une des Dames la fourmilière d'ouvriers maçons, mineurs, terrassiers, chez qui cette prédication produisait de grands fruits. La mère Thérèse triomphait, Dieu était glorifié: que fallait-il de plus? Mais, sans qu'elle s'en doutât, les dettes s'amoncelaient, et un effroyable gouffre se creusait sous ses pas. Mme Barat s'en aperçut; elle poussa aussitôt un long cri de détresse. « Que j'ai de chagrin ici! mandait-elle dans une lettre; cette maison est criblée de dettes. La voilà pour dix ans à la torture et à la

[1] La correspondance de Mme Barat avec la mère Thérèse, depuis le 3 août 1822 jusqu'au 29 octobre 1843, n'a pas été conservée. Cette lacune de vingt et un ans commençant précisément à l'époque des pénibles affaires de Grenoble, nous prive de lire ici les consolations de Mme Barat à la chère fille qu'elle était forcée de contrister.

gêne! » — « Ah! que l'on doit craindre les dettes! écrivait-elle encore; c'est la perte de l'esprit religieux; les suites en sont effroyables! »

Mme Barat était encore plus affectée, « renversée, » comme elle s'exprimait, de l'état du spirituel. Surtout depuis la mort de son Aloysia, la mère Thérèse se consumait en impatientes ardeurs pour le ciel, mais sans regarder assez du côté de la terre[1]. Dans la communauté les âmes restaient sans guide, la direction était sans suite, la correction sans mesure. Dans le pensionnat l'éducation languissait, faute de discipline. La clôture elle-même n'était plus protégée. Pour favoriser la dévotion publique envers la pieuse Aloysia, on ouvrait à tout le monde l'accès de la maison avec celui de son tombeau; on donnait à ses miracles une publicité plus téméraire encore, en dépit des sages conseils de la mère générale : « Vous vous ferez tort ainsi; tâchez donc de vous retirer, et de rentrer dans l'oubli et dans la solitude. Si le bon Dieu veut glorifier sa fidèle servante, il le fera de manière à confondre ses ennemis : sinon que sa volonté soit faite et non la nôtre[2]. » Mais en vain Mme Barat adressait-elle à sa chère Thérèse ces leçons maternelles, fort sévères parfois : elle n'était pas comprise. Dieu voulait lui montrer, par cet exemple, comment, faute de certaines qualités pratiques, une maison peut périr, même entre les mains d'une sainte.

Ces peines pesaient d'autant plus à Mme Barat que, par excès de charité, elle craignait d'en décharger son cœur en les versant dans celui de ses amis et de ses assistantes. Le Père Varin la reprit de cette discrétion, qui était une

[1] *Voir* Paris, 25 mars 1821, et lettres suivantes.
[2] Paris, 19 mars 1822.

faute : « J'ai appris par votre dernière lettre à la mère de Charbonnel, que vous n'osiez pas dire tout ce que vous souffriez, lui écrivit-il. Vous dirai-je que vous concentrez trop vos peines dans votre cœur? C'est pour vous une vieille habitude; mais aussi, voilà le glaive qui use le fourreau. Ah! que ne m'est-il donné, comme à votre plus ancien ami et au plus dévoué dans le Seigneur, de pouvoir apporter à votre âme quelque consolation! Rien n'est plus juste, en effet; et personne ne doit plus compatir à vos souffrances que celui dont Dieu a voulu se servir pour vous jeter sur une mer où vous avez été continuellement en butte aux orages. Je ne me contenterai donc pas de vous dire comme toujours : Courage et confiance! mais puissé-je obtenir de notre bon Maître qu'il vous en remplisse, et qu'il vous rende doux et léger le joug qu'il vous a imposé, et que vous portez pour son amour [1]. »

Mme Barat était une de ces natures délicates, extrêmement sensibles, dont Fénelon disait : « Dieu a mis dans votre tempérament un grand trésor, en y mettant de quoi brûler à petit feu et mourir à toutes les heures du jour. Ce qui échaufferait à peine les autres, vous enflamme et vous consume jusque dans la moelle des os [2]. » Elle-même s'en rendait compte : « Ma santé, confiait-elle à la mère Prevost, ma santé a été ébranlée par le voyage, et peut-être aussi par les ennuis que j'y ai éprouvés. *Fiat!* toujours *Fiat!* Le bon Dieu veut nous apprendre qu'Il peut agir sans nous. C'est alors que tout va mieux; et si quelque bien se fait, je serai bien forcée de ne l'attribuer qu'à sa bonté et à sa miséricorde [3]. »

[1] Paris, 10 mars 1823. — [2] Fénelon, lettre XCVII. — [3] Grenoble, 18 mars 1823.

Espérant tromper son mal, Mme Barat se mit au travail avec une sorte d'activité fiévreuse. « Dieu aidant, nous irons. Je n'ai rien fait encore; mais j'ai vu, j'ai dressé mon plan, je l'ai mûri dans la prière : j'ai la confiance que tout s'arrangera à peu près et selon les instruments si faibles que nous avons dans cette maison de Grenoble [1]. »

Cependant l'hiver se prolongeait; la montagne était couverte de neige, la vallée en était pleine. Mme Barat souffrait beaucoup de cette rude saison; sa poitrine était déchirée, sa respiration haletante. Elle ne se plaignait pas, mais elle se sentait frappée, et plus que jamais on voyait dans ses lettres que sa pensée se portait vers l'éternité, dont elle se croyait proche. « Pour nous, écrivait-elle à son neveu, le 15 mars, nous aimons à oublier tout ce qui tient à cette terre, et à penser au ciel, où tout nous annonce que nous allons retourner bientôt. C'est à ce souvenir que je vous laisse, mon ami. Lorsqu'on est éloigné, on aime à se réunir en esprit là où l'on devra se trouver heureux un jour [2]. »

Cinq jours après cette lettre, la souffrance s'était aggravée à ce point, que les médecins déclarèrent que la mère générale était dans un péril mortel. De toutes parts, les maisons de la Société se mirent en prière. Les enfants, de leur côté, levèrent les mains vers le Seigneur. A Amiens, l'une d'elles, qui touchait de près à Mme Barat, eut l'inspiration de faire davantage : elle offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour le salut de la supérieure. Dieu l'agréa, elle mourut, et sa mort, rapprochée de la guérison de cette mère vénérée, présente avec elle de trop

[1] A Mme Eug. de Gramont. Grenoble, 22 février 1823.
[2] A M. Stanislas Dusaussoy. Grenoble, 15 mars 1823.

frappantes coïncidences, pour qu'on n'ait pas le droit d'y voir une de ces généreuses substitutions, qui sont le plus grand acte d'amour que l'exemple de Dieu ait enseigné aux hommes.

Nous avons déjà vu quelle affection sans faiblesse Mme Barat avait vouée à sa famille. Elle avait fait donner une belle éducation à ses deux neveux, Louis et Stanislas. L'un était prêtre, et rêvait de s'embarquer pour les missions; l'autre venait d'obtenir, par le crédit de sa tante, un emploi honorable au ministère des finances. Ses nièces avaient été élevées sous ses auspices : l'une, Sophie, venait de faire ses vœux au noviciat de Paris; deux autres étaient professes dans la Société; la sixième et dernière, Dosithée Dusaussoy, âgée de quatorze ans, était pensionnaire à la maison d'Amiens. C'était une enfant d'une intelligence rare, d'un caractère généreux, d'un cœur ardent, et en tout si bien douée, que le Père Barat, heureux de retrouver en elle « sa petite sœur » d'autrefois, rêvait déjà de la conduire par les mêmes sentiers. « Vous rirez, écrivait sa tante à Mme Prevost, supérieure d'Amiens, vous rirez du conseil que mon frère donne à Dosithée de lire Rodriguez! Cette petite est pleine de sentiment; c'est un cœur excellent et fait pour Dieu. J'espère que nous l'aurons [1]. »

Dieu la voulait à Lui, mais d'une autre manière. La nouvelle de la maladie de sa tante avait jeté Dosithée dans une grande agitation. Entendant autour d'elle redouter et déplorer la perte dont la Société se croyait menacée, la brave enfant dit un jour à ses compagnes et à ses maîtresses : « Et moi, en quoi suis-je utile à la gloire de

[1] Paris, 7 juillet 1822.

Dieu? Je vais lui demander de mourir à la place de ma tante, et je prierai avec tant de ferveur qu'il m'exaucera, j'espère. »

Le dimanche du Bon-Pasteur où l'Évangile nous propose l'exemple de Dieu donnant sa vie pour ceux qu'Il aime, l'enfant fit la communion avec une vive ardeur, et renouvela son offrande. Elle se portait bien alors; la fièvre la prit; elle fut mise à l'infirmerie; mais rien de grave ne s'annonçait. On fut lui dire à son lit que sa tante allait mieux : « Si ma tante va mieux, je pourrai aller plus mal, » dit la jeune malade. On ne comprit pas ce que signifiaient ces paroles. Une de ses compagnes étant venue la visiter : « Allons, lui dit-elle, embrassons-nous, ce sera pour la dernière fois. » Son amie s'étonna et ne fit que rire de cet adieu, que rien ne justifiait. La malade ayant reçu la visite de ses maîtresses et de la mère Prevost, elle les embrassa avec une surprenante expression de tendresse. Cependant la maladie semblait plutôt céder; on la croyait détournée lorsque, le samedi, 3 mai, le délire se déclara à la suite d'un vomissement. On fut consterné; toutes ses compagnes, se mettant en prière, demandèrent à Dieu de lui rendre au moins assez de connaissance pour qu'elle pût se confesser. Elle la recouvra, en effet, pendant quelque temps, et le Père Druilhet lui donna l'absolution et l'extrême-onction. La pauvre enfant, sans parole, montrait au Père sa bouche, pour exprimer son désir de recevoir la communion; mais le délire recommença, et le lendemain, 4 mai, à quatre heures du matin, Dosithée rendait à Dieu l'âme qu'elle lui avait offerte en sacrifice [1].

[1] Voir *Lettre circulaire* écrite par les élèves d'Amiens à la mort de Dosithée. — Voir aussi la *Notice circulaire de Mme Prevost,* p. 16

Immédiatement Dieu lui en paya le prix : Mme Barat était guérie. Le jour même de cette mort, 4 mai 1823, M. le docteur Bilon, professeur et secrétaire de l'académie de médecine de Grenoble, écrivait en ces termes à M. le docteur Terral, médecin de la maison d'Amiens : « Après quarante-cinq jours de maladie, et plusieurs crises incomplètes, Mme Barat est enfin en convalescence. Déjà j'ai permis quelques légers aliments ; déjà la malade est restée levée près de deux heures ; et, à moins d'un accident que rien ne m'autorise à craindre, bientôt Mme Barat sera rendue aux vœux de ses compagnes, comme à ceux de toutes les personnes qui la connaissent : *la maladie est donc terminée.* Je suis heureux de vous l'annoncer, et de vous offrir l'expression de la considération distinguée de votre dévoué confrère [1]. »

Le rapprochement entre la date de cette lettre et le jour de la mort de Dosithée fut un trait de lumière pour Mme Prevost. Voici en quels termes elle en écrivit à Mme Audé : « Notre mère est aujourd'hui en pleine convalescence d'une maladie de quarante-cinq jours. Nous avons bien failli la perdre ; tout même nous le faisait craindre. Mais Dieu a écouté nos prières, et reçu le sacrifice de la plus jeune de ses nièces, qui, apprenant que sa tante était à la mort, s'offrit au Seigneur pour mourir à sa place, disant qu'elle était inutile à la gloire de Dieu. Elle est morte à Amiens, le 4 mai dernier ; et dès ce jour-là même le médecin de Grenoble, qui ne savait rien, a déclaré que la maladie de notre mère était terminée, et qu'il pouvait, pour la première fois, en donner l'assurance [2]. »

1 Lettre autogr. du docteur Bilon. Arch. du Sacré-Cœur.
2 A Mme Audé. Paris, 18 juin 1823.

Pendant ce temps-là le Père Varin était dans les Pyrénées. L'ancien soldat y prêchait des missions aux troupes que le duc d'Angoulême dirigeait vers l'Espagne, lorsque ces nouvelles lui furent apportées. Le 29 juin, il était de retour à Paris. Étant venu, ce jour-là, faire visite à ses filles, le serviteur de Dieu les salua par ces mots : « Dieu est bon! mes filles, plus que jamais, aujourd'hui, il faut répéter : Dieu est bon! Quelle parole convient mieux que celle-là, après les grandes épreuves que nous venons de subir? Personne ne les a portées plus douloureusement que moi, qui, à deux cents lieues de vous, vous savais sur la croix. Non, vous n'avez pas pu souffrir autant que moi; mais, au sein de cette souffrance, je répétais encore du fond du cœur : Dieu est bon [1]!... »

Cependant, à la nouvelle du danger de leur mère, Mmes de Charbonnel et Eugénie de Gramont étaient accourues de Paris. Elles aidèrent Mme Barat à conclure les affaires qui l'avaient conduite en ce lieu. « C'est par une espèce de miracle que je n'ai pas succombé à la peine de voir l'état de la maison de Grenoble, » mandait-elle plus tard à Mme Duchesne [2]. La même lettre annonçait que Mme Victoire Paranque était supérieure de cette maison, et qu'il « y avait déjà du mieux pour tout. La bonne mère Thérèse était placée à Quimper, où elle faisait merveille, ne se mêlant ni du temporel ni du pensionnat, auxquels était préposée Mme Olympie Rombau, qui gouvernait bien l'un et l'autre ».

Avant de quitter Grenoble, Mme Barat se rendit au tombeau de sa fille Aloysia pour lui demander un dernier

[1] *Recueil des instructions du P. Varin*, gros in-4°, p. 513.
[2] Paris, 5 décembre 1823.

et étrange service. On se souvient de ses alarmes en apprenant le concours qu'attiraient dans la maison les miracles opérés par cette amie de Dieu. Elle avait entendu, entre autres, le Père Roger lui en faire de rudes plaintes : « Ma mère, qu'est-ce que j'entends dire? Votre Aloysia qui se mêle de faire des miracles! Voilà l'orgueil qui va perdre toutes vos religieuses. » La supérieure s'était excusée en disant qu'elle n'y pouvait rien. Mais le prétendu péril de la chère humilité ne lui laissa plus de repos. Elle alla donc prier la pieuse thaumaturge de couper court à des prodiges qui jetaient trop d'éclat sur la Société. La fille obéit docilement à sa mère, car les miracles cessèrent immédiatement [1].

A la fin du mois de mai, la supérieure put être ramenée à Paris. Elle passa par Joigny, où elle fut la première à consoler sa sœur, Mme Dusaussoy, de la mort de Dosithée. Or cela parut d'autant plus inexplicable que, par ménagement pour sa convalescence, on avait eu l'attention de lui cacher ce malheur.

Quelques jours après, Mme Barat écrivit ainsi à Mme Duchesne : « Priez et faites prier, afin que j'emploie mieux la vie que le Seigneur vient de me rendre [2]. » Nous savons déjà l'emploi qu'elle fit de ses forces dès qu'elles lui furent rendues. Nous l'avons vue fonder les maisons de Besançon, de Turin, de Metz, et enfin de Bordeaux, où elle passa l'été de 1825, visitant sur sa route ses filles de Poi-

[1] Interrogée un jour sur la vérité de ce fait par la mère Desmarquest, Mme Barat parut d'abord embarrassée, et garda le silence. Puis, éludant la question, elle répondit que, « de vrai, elle avait désiré voir cesser un concours qui contrariait le bon ordre de la maison de Grenoble. »

[2] Paris, 22 juin 1823.

tiers et de Niort. Le 28 juillet, elle était de retour à sa maison de Paris. C'est là que, toujours plus humble à mesure que le monde l'entoure de plus grands hommages, elle va compléter l'œuvre de sa Société, en jetant par ses préceptes, et surtout son exemple, les solides assises de l'éducation chrétienne dans le pensionnat de l'hôtel Biron.

CHAPITRE III

LE PENSIONNAT DE L'HÔTEL BIRON
Mme BARAT ET LES ENFANTS

L'aspect de l'hôtel Biron présentait un contraste où se révélait bien l'esprit de l'Institut. Si, comme nous l'avons dit, du côté du noviciat, tout était humble et pauvre, de l'autre côté, au contraire, du côté du pensionnat, tout était grand, splendide, magnifique, princier. Le Sacré-Cœur ne pouvait montrer plus éloquemment qu'il ne voulait pour lui-même que l'abjection et le service, mais qu'il traitait ses enfants avec un respect royal.

Le supérieur, Mgr Frayssinous, n'avait pas peu contribué à jeter sur cette maison quelque chose de sa renommée qui grandissait chaque jour. Il était alors grand maître de l'université; il allait être fait académicien, comte et pair de France; enfin, il était sacré évêque d'Hermopolis depuis 1822. Esprit clair et sensé, écrivain correct, orateur par la majesté du port, la dignité des traits et la pompe du langage, plutôt que par la puissance et l'originalité de la conception, théologien instruit mais gravement entaché d'opinions gallicanes. Mgr Frayssinous avait du moins un mérite incontestable et bien supérieur à celui du génie : il était, pour tout le monde, un homme d'une haute piété,

un vrai pontife, un saint prêtre. A ce titre, il se sentait attiré vers la sainteté de Mme Barat, qu'il vénérait comme un type de perfection religieuse. Il lui ouvrait son âme, il prenait ses conseils, il réclamait ses prières. Il lui disait dans une lettre du 28 août 1822 : « Ma chère et honorée mère, vous êtes du petit nombre des personnes sur lesquelles mon esprit se repose dans ses peines et ses angoisses. Je sais que vous êtes occupée du salut de mon âme, et cette persuasion me soulage. Vous êtes obligée plus qu'un autre de prier pour moi, parce que vous connaissez mieux mes misères. Encore même votre indulgente amitié vous en cache une bonne partie. Heureux les cœurs qui sont à Dieu sans ombre et sans mélange !... »

Deux ans après, il est vrai, sa nomination au ministère de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques le força de se démettre de son titre de supérieur de la maison de Paris; mais elle ne changea rien à son dévouement, comme il en informait la mère générale par ces lignes du 27 août 1824 : « Voici une grande épreuve pour moi, et peut-être pour vous, ma bien chère mère. Par ordonnance du 26, je suis ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Vous en prévoyez les conséquences : certains liens extérieurs seront rompus; mais j'espère de vos sentiments que rien ne rompra les autres. Vous vous souviendrez toujours que j'ai été votre père, et je ne l'oublierai jamais. »

L'archevêque nomma à sa place, comme supérieur, M. l'abbé Desjardins, vicaire général, autre type excellent de la vie sacerdotale et apostolique.

Mais ce n'étaient plus seulement les premiers personnages ecclésiastiques, c'était la cour elle même que pous-

sait au Sacré-Cœur le courant de la dévotion ou de l'opinion. Nous avons déjà vu que le premier mouvement de Mme Barat, en présence de ces grandeurs, était de les fuir. « Ce qui me fatigue le plus, c'est le salon, répétait-elle à une de ses filles; si j'osais désirer quelque chose, ce serait qu'une autre que moi en fît les honneurs. » Le plus qu'elle pouvait, elle trouvait moyen de s'y faire remplacer, sans toutefois jamais refuser de paraître, quand le devoir et la charité lui en faisaient une loi.

C'est ainsi qu'elle accueillait avec une bonté particulière la vénérable et pieuse duchesse de Bourbon. Mme Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, était une personne d'un esprit singulier, entêtée d'illuminisme, très extraordinaire de tournure et de mise, et, pour toutes ces causes, peu recherchée dans le monde. Ce fut pour Mme Barat une première raison de l'aimer. Puis, — et c'était là ce qui attirait le plus son cœur compatissant, — cette princesse était malheureuse. Elle était la mère de ce jeune duc d'Enghien, fusillé à la fleur de l'âge et des espérances, dans le fossé de Vincennes. Elle était l'épouse, depuis longtemps délaissée, de ce vieux prince de Bourbon qui traînait dans le scandale une vieillesse indigne du nom de Condé. Enfin, elle était bonne : elle avait établi dans sa propre demeure de la rue de Varennes, non loin de l'hôtel Biron, son hospice d'Enghien, où elle recevait les malades, en souvenir et pour le salut de son fils. Mme Barat l'appréciait par ces côtés du cœur : elle la consolait, l'éclairait, priait et faisait prier pour que Dieu dissipât les ombres de son esprit. « Ce n'est pas pour obtenir des grâces corporelles que je vous la recommande, écrivait-elle à Grenoble, mais une spirituelle, à laquelle j'attache, pour cette bonne duchesse, le plus grand

prix[1]. » La duchesse étant morte dans le mois de janvier 1822, Mme Barat la pleura comme une amie. « Je vous ai, je crois, déjà parlé de ma douleur, confiait-elle ensuite à la mère Thérèse. J'ai perdu notre excellente princesse de Bourbon, qui nous aimait bien sincèrement. C'est pour moi un vide que je sentirai longtemps. Le bon Dieu ne veut rien dans nos cœurs que Lui. Je sens chaque jour cette loi s'opérer dans le mien[2].

Dans le même temps, les princes de la maison de France honoraient le Sacré-Cœur d'une bienveillante protection. La chapelle du pensionnat ayant été construite dans le courant de l'année 1823, toute la famille royale voulut contribuer à sa décoration. Louis XVIII donna l'autel; Monsieur, frère du roi, fit présent de la gloire qui surmontait le sanctuaire. En rendant cet hommage au sacré Cœur de Jésus, les frères de Louis XVI répondaient à la pensée de l'auguste martyr qui lui avait consacré son infortuné royaume dans la prison du Temple.

A peine ce sanctuaire eut-il été bénit que Mmes les duchesses de Berry et d'Angoulême y amenèrent les Enfants de France. L'espérance, l'action de grâces et l'attendrissement se confondirent dans l'âme de Mme Barat, quand elle vit se courber devant le tabernacle ces jeunes têtes si protégées, mais si exposées. « Nous avons eu dimanche, écrivait-elle le 29 octobre, le visite de Mgr le duc de Bordeaux et de Mademoiselle, sa sœur. Ils ont passé deux heures avec nous et avec nos élèves. Qu'ils sont donc aimables! Vous peindre ce que nous avons éprouvé en voyant l'enfant de la miséricorde de Dieu serait impossible, surtout

[1] A la mère Thérèse. Paris, 21 octobre 1821.
[2] Paris, 17 janvier 1822.

lorsque tous deux, dans le sanctuaire, à genoux, adressaient pour la première fois leur innocente prière dans une église consacrée au sacré Cœur. Comme nous avons toutes prié ce divin Cœur pour ces augustes enfants! Hélas! quelle tâche difficile va s'ouvrir pour eux, dans quelques années! »

Ces visites se renouvelèrent, et des rapports habituels de bonté d'un côté et de reconnaissance de l'autre s'établirent entre l'Élysée et l'hôtel Biron. L'humble Mme Barat en renvoyait tout l'honneur à la maîtresse générale. « La duchesse de Berry, faisait-elle savoir un jour à la mère Thérèse, nous a écrit une lettre obligeante dans laquelle elle s'étend beaucoup sur la bonne tenue de nos enfants. Tout cela, comme vous le pensez, était adressé à Mme de Gramont[1]. »

Cette faveur générale fut le moyen dont la Providence se servit pour attirer à Paris et grouper sous la main de la supérieure un grand nombre d'enfants de la classe élevée. Elle ne l'avait pas cherché; même il est vrai de dire que sa préférence, inspirée par l'esprit de l'Évangile, se fût portée vers des œuvres moins éclatantes que celle-là. Mais, tout effrayée qu'elle fût de la responsabilité que lui imposait ce choix, elle n'en chérissait pas moins tendrement, noblement, cette famille d'élite, comme elle l'écrivait à Mme Duchesne : « Quatre-vingt-dix familles qu'il faut voir, entendre, entretenir par lettres : c'est une lourde charge. Et quels parents, quelles enfants! Enfants de nobles, de ministres, etc. Ah! ma chère Philippine, que nous préférerions évangéliser les sauvages! Ils n'abuseraient pas tant des grâces du Seigneur. Nous avons ce-

[1] Paris, 13 mai 1821.

pendant des enfants bonnes et solides; mais qu'il en coûte de peines et de soins[1]! »

Ces soins, Mme Barat en prenait sur elle une grande partie : « Mme de Gramont a tant à faire dans sa maison de Paris, écrivait cette mère, qu'il est impossible qu'elle y tienne seule. Il faut donc bien m'y dévouer, n'ayant personne. Le bon Dieu m'aidera[2]. » Il arrivait parfois que Mme de Genlis, alors octogénaire, venait lui offrir complaisamment ses conseils sur l'éducation. — On devine ce que pouvaient être les conseils de Mme de Genlis! — La mère Barat l'écoutait avec déférence, pour avoir à son tour le droit de lui parler de Dieu. « Savez-vous, disait-elle ensuite à ses filles, qui je viens de recevoir? C'est Mme de Genlis. » Elle n'ajoutait rien à ce nom, et s'en allait bientôt auprès de Notre-Seigneur chercher d'autres lumières.

En effet, la sainte mère ne comprenait pas l'éducation comme une œuvre à laquelle peuvent suffire les petites industries et même les grands talents. Elle la comprenait comme une œuvre surnaturelle de sainteté; et voici, en conséquence, les instructions qu'elle adressait aux maîtresses générales et aux maîtresses de classe, soit à celles de Paris, soit à celles du dehors.

Elle leur disait premièrement de se faire fontaine pour devenir ruisseau, et de se remplir tellement de la vie de Jésus-Christ qu'elles n'eussent plus, pour ainsi dire, qu'à donner de leur plénitude à leurs pensionnaires. Elle écrivait à l'une d'elles : « Je suis touchée comme vous du sort de ces enfants; mais combien nous les aiderions da-

[1] Paris, 20 avril 1822. — [2] A la mère Thérèse. Paris, 9 janvier 1820.

vantage, si nous étions unies au bon Dieu par le recueillement, par la mort à nous-mêmes! Dieu ne nous refusera rien du fruit de nos sacrifices, si nous ne lui refusons rien de ce qu'il nous demande. »

« Vous, ma fille, écrivait-elle à une autre, quel bien vous feriez si vous étiez animée de l'esprit de Jésus! N'en doutez pas, vous aurez acquis l'autorité sur les cœurs, si vous êtes fidèle et unie à votre Époux par le sacrifice de vous-même, car alors vous agirez par son esprit et avec Lui. » — « Le prix de votre fidélité, écrivait-elle à la même, sera le règne de la piété dans le cœur de vos enfants. Ah! ma fille, je ne puis dire combien l'esprit de prière, l'union avec Dieu, le recueillement et la mortification interieure que pratique chaque maîtresse, ont d'efficacité sur l'âme des enfants[1]. »

La seconde règle qu'elle proposait, après le devoir d'aimer Dieu, c'était d'aimer ses élèves et de s'en faire aimer. Elle en puisait le motif dans la dignité surnaturelle et la fin immortelle de leurs âmes. De ce point de vue élevé, elle ne considérait pas les défauts des enfants comme une objection : « Sans doute, disait-elle, elles vous arrivent en de funestes dispositions, mais Dieu vous les confie pour que vous les rameniez à Lui. Si une fille du Sacré-Cœur ne peut remplir cette mission, si difficile qu'elle soit, à quoi servira donc notre vocation? » A ceci elle ajoutait cette raison décisive : « Les grâces que nous recevons du Cœur de Jésus sont proportionnées, n'en doutons pas, aux besoins des âmes qui nous sont confiées[2]. » Ainsi point de répulsions, point de préventions, point de comparaisons dés-

1 A Mme E. Giraud. Paris, 17 février 1825 et 4 novembre 1826.
2 A la mère Émilie. Paris, 4 novembre 1825.

avantageuses entre les élèves qu'on laisse et celles que l'on prend. « Leur orgueil pourrait souffrir de la préférence, disait-elle encore, et elles ne vous aimeraient pas. Prenez d'abord une bonne opinion de vos enfants, et ne les traitez pas avec sévérité : il faut vous faire aimer[1]. »

Cet amour des enfants, voici quels en devaient être les principaux caractères. Il n'y faut rien d'austère. « C'est un inconvénient terrible pour une maîtresse d'avoir avec ses élèves un ton grondeur et trop sévère. Elle les détache de la maison. L'ennui gagne insensiblement tout le pensionnat, et le dégoût de la piété en est la conséquence[2]. »

Il n'y faut rien de mou non plus : « Que les maîtresses soient bonnes avec les enfants; mais elles ne doivent point souffrir leurs flatteries, ni les attirer à elles. Plus on les aime véritablement, et moins on les flatte; moins on leur fait de caresses, plus on leur doit de soins[3]. »

Surtout il n'y faut rien que de Dieu et pour Dieu. Voici comment Mme Barat s'exprimait sur ce sujet, dans une conférence à la maison de Paris : « Faites donc, leur disait-elle, abnégation de toute attache, même pour les enfants qui vous sont confiées, n'ayant d'autre vue que l'amour de Dieu et le désir d'attirer à Lui ces jeunes cœurs. Vous serez invulnérables aux grâces de leur âge, vous vous tiendrez en garde même contre les avances qu'elles pourraient faire afin de gagner votre cœur. Votre cœur, mes bonnes filles, mais il n'est plus à vous! Le cœur de ces enfants, mais il n'est pas fait pour vous! Et qu'arriverait-il, grand Dieu! si vous vous laissiez prendre dans ces filets de la terre? Vous deviendriez aussitôt incapables de tout bien, parce

[1] A la mère A. Michel, 1816.
[2] A Mme Giraud. Paris, 5 juin 1819.
[3] *Ibid.* Paris, 5 avril 1821.

que vous n'auriez plus que la passion pour guide. Mais si, au contraire, c'est Dieu, et Dieu seul, que vous avez en vue, Dieu sera avec vous : il vous distribuera les lumières et les grâces à mesure qu'elles seront nécessaires à votre œuvre. Il fécondera les germes que vous aurez semés; il leur fera porter des fruits que peut-être vous ne verrez pas mûrir, mais qui n'en mûriront pas moins aux rayons de son Cœur. Et quand un jour, plus tard, même au sein des plaisirs que le monde leur offrira, vos élèves se rappelleront leurs maîtresses d'autrefois, elles se souviendront du bonheur qu'elles lisaient sur vos visages au milieu de vos sacrifices, et elles en concluront qu'on peut être heureux en n'aimant que Dieu seul. Allons, soyez chrétiennes, soyez apôtres, soyez hommes, et renoncez à toutes les faiblesses de femmes [1]. »

Formée par ces leçons, la maison de Paris offrait un aimable spectacle. D'abord le premier effet de la vertu des religieuses et de leur union à Dieu, était le respect des enfants. Elles ne s'offraient à leurs élèves qu'environnées d'une sorte de prestige sacré. « Dans toutes nos maîtresses, même dans les plus jeunes, rapporte une ancienne pensionnaire, nous honorions les épouses du Cœur de Jésus. En voyant leur sainteté, nous en devinions la source, et nous nous disions entre nous : Combien Dieu doit les aimer et se communiquer à elles dans la prière! Nous les considérions comme nos anges gardiens, tellement anges à nos yeux, qu'elles nous apparaissaient comme des êtres à part, affranchis, par la grâce de leur vocation et la sainteté de leur vie, de ce qui est inhérent à notre humanité. Mais si chacune d'elles nous présentait une des faces du Cœur de

[1] Conférence de Mme Barat, 27 juillet 1827.

Jésus-Christ, selon le caractère propre de sa perfection, notre mère générale nous apparaissait comme le type fidèle de Notre-Seigneur lui-même et de son Cœur adorable[1]. »

« C'était vraiment une mère au milieu de ses filles, nous rapporte le même témoignage. Dès que nous l'apercevions dans une avenue du jardin, nous courions à elle, nous l'entourions en cercle, nous sentions que son regard lisait tout dans le nôtre, et nos cœurs se livraient à elle. Elle nous faisait jouer sous ses yeux, elle encourageait nos jeux par des récompenses. Quelquefois aussi elle se mettait à nous raconter une histoire; alors, pas une de nous qui ne fût suspendue à ses lèvres. Non contente de nous voir en récréation, elle nous faisait venir chez elle en particulier; et avec quelle bonté elle s'informait de tout ce qui nous concernait, de nos pères et de nos mères, de nos frères et de nos sœurs! Chacune de nos familles semblait être devenue la sienne. Nous l'écoutions nous parler, comme si c'eût été Notre-Seigneur lui-même, et nous ne la quittions pas sans qu'elle nous eût fait promettre de revenir la voir[2]. »

Il n'y avait pas de détail, si minime fût-il, que n'embrassât sa sollicitude maternelle. Nourriture, vêtement, logement, santé, tenue, rien ne lui semblait petit de ce qui, de loin ou de près, intéressait ses chères enfants. « Quelle que soit votre gêne, n'économisez pas sur la nourriture, écrivait-elle à une supérieure; il faut que vos enfants soient bien soignées, leur âge le demande, les parents l'exigent, et ils y ont droit[3]. » Parlant à Mme Eu-

[1] Notes de la mère Julie de Baillet. — [2] *Ibid.*
[3] A la mère Thérèse. Paris, 17 juillet 1821.

génie de Gramont de l'attention à donner aux santés délicates : « Je recommande surtout, lui écrivait-elle, que l'on excède plutôt dans le trop que dans le trop peu, avec discrétion toutefois. Vous soignez à merveille celles qui sont malades, c'est une justice que l'on rend à vous et à M. le docteur Récamier; mais vous secouez trop les indispositions : les parents s'en sont plaints. Ces traits de négligence non seulement nous font tort, mais ils blessent la conscience, car nous répondons des corps aussi bien que des âmes [1]. »

Quelle sollicitude ne témoignait-elle pas pour la santé de chaque élève en particulier! Que de fois ne l'a-t-on pas vue, malgré l'accablement des lettres et des affaires, laisser tout pour aller remplacer l'infirmière auprès du lit d'une enfant, se faisant enfant elle-même pour distraire sa malade en partageant ses jeux!

Que si la vigilance de quelques-unes des maîtresses était prise en défaut sur ce point essentiel, elle entrait en courroux; c'était alors la lionne qui défend ses petits, *quasi leæna,* comme dit l'Ecriture; et plusieurs de ses sœurs se souviennent encore des pénitences sévères qu'elle leur infligeait pour ce genre de manquements, toujours graves à ses yeux.

Elle attachait aux études une grande importance. Elle voulait qu'on aimât la saine littérature, et elle en donnait cette belle raison qu'elle élève les âmes, les fait vivre dans un monde épuré et supérieur, les déprend de la matière, et les fait aspirer à Dieu [2]. Elle exigeait surtout que l'instruction religieuse fût l'objet d'une diligence toute particulière. Non contente des éléments de la doctrine chré-

[1] Bordeaux, 18 juin 1825. — [2] Notes de la mère Julie de Baillet.

tienne, elle avait désiré que les grandes pensionnaires eussent à la base de leur foi de solides notions de saine philosophie, afin de se rendre compte à elles-mêmes de leur religion, et, au besoin, d'en rendre compte aux autres[1]. Le Père Roger, le Père Barat faisaient des instructions dogmatiques aux élèves. Mgr Frayssinous présidait aux examens. Même il ne dédaigna pas de venir quelquefois leur lire les conférences qui enthousiasmaient ses hommes de Saint-Sulpice[2]. Enfin une bibliothèque de livres substantiels, indiqués aux jeunes filles par la supérieure, devait achever le bienfait de ces instructions.

Mme Barat fut informée un jour qu'une de ses filles, — c'était pourtant une de ses plus dignes filles, — se relâchait sur ce point principal de l'instruction et de l'éducation religieuse des enfants. L'étonnement, la douleur, l'indignation du zèle éclatent dans ces lignes: « Si ces rapports étaient vrais, ils me désoleraient, ma fille; ce serait le *nisi ædificaverit domum!* Hélas! nous nous donnerions bien de la peine pour une éducation du monde; et les âmes que deviendraient-elles? Dans ce siècle de peu de foi et d'indifférence, ce qu'il faut, au contraire, c'est les fonder dans les principes, les frapper par l'exposé des vérités de la religion, insister sur la brièveté de la vie, les deux éternités, la vanité des choses de ce monde quand elles ne se rapportent pas au salut. Ah! ma fille, vous que Jésus a touchée et éclairée si profondément sur la vanité et le mensonge, comment seriez-vous superficielle pour les âmes qui vous sont confiées, et pour le salut desquelles vous avez déjà fait tant de sacrifices? Non, je ne puis le

[1] Notes de la mère Julie de Baillet.

[2] Voir *Journal de la maison de Paris,* 12 avril 1821.

croire; hâtez-vous de me rassurer, dites-moi tout sur ce sujet[1]. »

Nous ne reviendrons pas sur le devoir du travail, du travail intellectuel et du travail manuel tant recommandés par les Constitutions : c'était un autre sujet des pressantes instructions de Mme Barat à ses pensionnaires. Quel honneur de pouvoir vêtir Jésus-Christ lui-même en ornant ses autels, ou en habillant ses pauvres! Ce qu'elle recommandait non moins chaleureusement, c'était le soin des serviteurs et des domestiques, de leur santé, de leur salaire, de leurs âmes surtout, rappelant les plus beaux traits de l'Écriture et de l'histoire, où l'on voit le serviteur faire partie de la famille, et finir sa vie entouré d'égards au foyer de ses maîtres. La bonté, la largesse même pour les gens de service, chez soi, en voyage, chez les autres, partout, lui semblait une loi pour les classes élevées; et quand elle voyait ses enfants de Paris se porter d'elles-mêmes à quelque générosité envers ces bonnes gens, elle en était ravie : « Ah! vous êtes mes enfants, » leur disait-elle alors. — « Avec cette parole, elle nous eût fait aller au bout du monde, » nous rapporte l'une d'elles.

Une fois au pensionnat, toutes les élèves devenaient égales à ses yeux, sans distinction de rang ou de parti. Rien ne lui semblait plus ridicule que d'occuper de politique ces têtes de jeunes filles, rien de plus malheureux que d'admettre entre elles ces conflits d'opinions qui divisent les hommes. « Défendez, écrivait-elle à la supérieure de Paris, défendez aux vôtres de jamais parler d'opinion aux élèves, c'est le plus sûr. Au couvent, tout

1 A Mme Audé. Aix, 5 mai 1832.

se trouve sur la même ligne. Ah! pourquoi tout le monde n'y est-il pas? Il serait et mieux gouverné et plus heureux[1]! »

Parmi ces jeunes filles qu'elle aimait au même titre, il en est envers qui elle exerçait une libéralité dont ses lettres nous révèlent la délicatesse. C'étaient celles que leur position ou les coups du sort avaient faites moins heureuses. « Ma bonne fille, écrivait-elle à Mme de Gramont en parlant de deux enfants de son pensionnat, j'ai appris que ces demoiselles avaient perdu leur mère. Si cette nouvelle est vraie, vous feriez bien d'écrire au père de votre part et de la nôtre, afin de lui offrir nos services pour ses enfants. Tournez cette offre de manière à lui faire comprendre que c'est par attachement et intérêt pour ses filles que vous lui offrez de remplacer leur mère, autant que cela se peut[2]. » — Et à Mme Prevost, supérieure d'Amiens : « Eugénie m'a parlé du désir que vous avez d'adopter une pensionnaire. Ce n'est pas moi qui veux vous refuser ce plaisir. Vous m'en ferez un véritable, de recevoir cette bonne petite Hélène qui est sans ressource. Nous vous la conduirons si vous l'acceptez[3]. »

Une maîtresse générale ayant cru devoir s'excuser auprès d'elle de ce qu'elle avait recueilli dans son pensionnat une jeune fille sans fortune, sans mère, et de plus très malade : « Non, lui répondit la généreuse mère, non, jamais, ma fille, je ne blâmerai un acte de charité accompli avec discernement. Vous avez donc bien fait de recevoir chez vous cette jeune personne, à qui la Providence a envoyé une croix aussi pénible que celle-là. Il était dans

[1] A Mme de Gramont. Turin, 25 juillet 1832.
[2] Grenoble, 22 juin 1818. — [3] Paris, 30 septembre 1818.

l'ordre que vous lui tinssiez lieu de mère. Puis, ajoutait-elle, — et cela est admirable, — n'ayant pas de malade chez vous dans le moment, il faut convenir que c'était une tentation pour vous d'en prendre une. Vous en éviterez plusieurs à cause de cet acte de charité, j'en ai la confiance. Dieu ne laissera pas ce dévouement sans récompense[1]. »

Les plus petites enfants étaient spécialement l'objet de la prédilection tout évangélique de la mère Barat. Elle ne se défendait pas de cette inclination, qui devait croître avec les années. « Nous avons à Paris, écrivait-elle un jour, une quinzaine d'enfants de cinq à huit ans, anglaises, américaines et françaises. Je leur ai donné une de nos maîtresses les plus capables; c'est une grande servitude, mais on ne peut rien voir de plus intéressant; et quel bien on peut faire! Profitez de cet exemple, et ne confiez cette classe qu'à de bonnes maîtresses. Avant la révolution, la maison des Ursulines de Clermont-sur-Oise, dirigée par M. de Lamarche, était peut-être la meilleure de France. C'était la supérieure qui avait pris les petites pour son partage. Ah! qu'elle avait raison! Si je pouvais, ma chère fille, je n'en choisirais pas d'autre[2]! »

Une autre classe d'enfants semblait avoir les préférences de Mme Barat. C'étaient les incorrigibles, ou du moins celles que leurs maîtresses regardaient comme telles. « Nous n'étions pas parfaites, raconte le témoin que nous avons déjà cité. On nous classait rondement en trois catégories : les bonnes, les médiocres, les méchantes élèves; à certains jours, notre vénérée mère, venant au

[1] A Mme Ém. Giraud. Paris, 17 mai 1826.
[2] A Mme de Rozeville. Paris, 8 juin 1830.

pensionnat, faisait lire ces listes devant elle. Alors elle s'adressait personnellement aux méchantes, qui étaient plutôt des enfants tapageuses, et avec quelle bonté, et en même temps quelle force, elle les corrigeait[1] ! »

C'était surtout à l'orgueil que l'humble mère faisait une guerre à outrance, comme elle nous l'apprend : « Je vous assure que je ne ménage point nos demoiselles. Je sais que l'on se perd par l'orgueil, et ici, plus qu'ailleurs, il règne en maître[2]. » De vrai, l'amour de soi et le mépris des autres étaient une forte tentation dans cette maison de Paris, sorte de petite cour que tout exaltait : sa naissance, son rang, sa fortune, le nom de ses protecteurs, et jusqu'à celui de ses institutrices. Un jour il arriva qu'une maîtresse nouvelle leur ayant été donnée, quelques élèves remarquèrent qu'elle n'était pas noble, et elles osèrent en faire tout haut l'observation. Ce propos fut rapporté à Mme Barat. Indignée, elle assemble aussitôt le pensionnat, prononce quelques mots fermes sur le respect dû aux représentants de l'autorité de Dieu; puis, à la fin : « Mesdemoiselles, telle est la loi du Seigneur, mais telle n'est pas apparemment votre manière de voir, à vous qui ne voulez que des dames nobles pour maîtresses. A ce compte, quant à moi, je n'ai qu'à me retirer, car je suis loin d'être noble. Mesdemoiselles, adieu, vous ne me verrez plus. » Ce fut un coup de foudre; les plus coupables se jetèrent en larmes à ses pieds pour la prier de rester et de leur pardonner.

C'est sans doute à ce fait que Mme Barat faisait allusion quand elle écrivait à la mère Thérèse : « Nos élèves nous

1 Notes de Mme Julie de Baillet. — 2 A Mme Ém. Giraud. Paris, 12 décembre 1818.

donnent beaucoup de sollicitude, elles sont pleines d'elles-mêmes. Je les ai bien humiliées un jour en leur disant que nous étions très punies de n'avoir que des nobles, et que dorénavant je leur préférerais la bourgeoisie. Une d'elles jetait les hauts cris à cette menace. Ah! que l'humilité est aimable partout; mais qu'elle est peu connue du monde[1]! »

Le nombre était petit de celles qui résistaient à de si fortes leçons et à de si pressantes poursuites. Toutefois, dans ce temps-là, douze des plus difficiles, s'opiniâtrant dans un esprit qui n'était pas le bon, Mme Barat les fit séparer de leurs compagnes et isoler entre elles; puis elle-même se chargea de cette bande mutine.

Le grand remède à ses yeux, quand elle sentait sa maison menacée ou envahie par l'esprit du monde, c'était de faire donner, en certaines occasions, la retraite spirituelle. En même temps elle faisait mettre ses filles en prière, et il n'y avait pas de mortifications que celles-ci ne s'imposassent pour le salut de ces âmes. Un jour Mme Barat, faisant aux pensionnaires une forte réprimande, termina par ces paroles: « Eh bien! pendant que vous manquez ainsi à tous vos devoirs, savez-vous ce que font vos maîtresses? Elles se livrent pour vous à de telles pénitences, qu'un de ces jours derniers, une personne de confiance, me montrant un instrument dont mes sœurs se frappent et qui était tout ensanglanté: « Voilà ce que font vos dames, me dit-elle, elles se tuent! » Oui, mes enfants, elles se tuent, et elles se tuent pour vous! » L'entendant parler ainsi, tout le monde pleurait.

Quand elle avait brisé de la sorte les cœurs rebelles, Mme Barat y versait, comme elle disait, le vin et l'huile

[1] Paris, 13 janvier 1819.

du bon Samaritain. Prenant à part les jeunes âmes touchées de repentir, elle les exhortait, recevait leurs promesses, et se réservait à elle seule le soin de leur conduite. Ces pauvres enfants, flattées d'une pareille protection, tâchaient d'y faire honneur. Elles étaient fières de dire : « Je suis à Mme Barat. » Ce n'était certes pas le signe d'une conduite sans reproche, mais c'était déjà un gage assuré de conversion.

En effet, je ne sais quelle pénétration toute surnaturelle faisait apercevoir à la supérieure des fruits de salut là où les autres se refusaient à en voir même des germes. Un jour, Mme de Gramont lui confiait le désespoir où la jetait l'indiscipline d'une de ses enfants. Mme Barat était loin. « Je ne sais, lui répondit-elle, à bout d'expédients, je ne sais que vous dire pour Annette, ni quel conseil vous donner. Cette enfant a une tête de feu; mais prenez patience jusqu'à mon retour, nous verrons[1]. » En effet, dans cette enfant à tête de feu, Mme Barat avait reconnu un cœur d'or. « Engagez-la à m'écrire, afin que j'aie l'occasion de lui répondre, » mandait-elle à Mme de Gramont. Elle la prit donc par le cœur, elle la transforma. Et quelle grande chrétienne, quelle courageuse amie de sa sainte maîtresse, quelle servante de Dieu, de l'Église, des pauvres, de toutes les causes généreuses, elle fit de cette enfant! Nous pourrions le raconter, si la vénérable marquise d'aujourd'hui, si différente de l'Annette de 1825, ne pouvait être reconnue à quelques-uns de ces traits.

Une autre, — c'était sa sœur, — avait une vivacité qui ne la rendait pas moins rebelle au règlement que « redoutable à ses compagnes », comme s'exprime l'une d'elles.

[1] Blaye, mai 1825.

Thérèse était une de ces natures exubérantes qui étouffent dans le cadre d'une règle uniforme. Mme Barat conçut la pensée hardie de l'en faire sortir pendant quelque temps, pour la diriger. Elle la prit auprès d'elle, et lui traça l'ordre et l'emploi de sa journée, dans laquelle, il faut le dire, les promenades au jardin tenaient une grande place. Elle l'emmenait elle-même dans ce qu'on appelait en ce temps-là la prairie; mais elle ne l'emmenait pas seule. On avait envoyé à la maison de Paris la brebis dont Mme Barat avait conquis l'amitié durant son séjour à Bordeaux. *Robine* amusait Thérèse, sous la garde de sœur Fanchette, que Mme Barat « rendait responsable de ses deux brebis », comme elle s'exprimait. « Le grand air, la liberté, l'exemple de la douce et docile Robine, surtout les entretiens dont notre mère favorisait souvent sa protégée, apprivoisèrent peu à peu cette nature farouche, et jetèrent dans son âme le germe d'une foi vive qui développa dans la suite les plus fortes vertus [1]. »

La seule chose qui trouvait Mme Barat impitoyable, c'était le vice, et ce qui lui ressemblait même de loin. Rien n'égalait sa sollicitude à cet égard. Écrivant un jour à une supérieure dont les yeux, ordinairement attachés au ciel, ne se tournaient pas assez du côté de la terre : « Redoublez de surveillance, les enfants du Midi en ont surtout besoin... Vous ne vous en doutez pas assez. Dieu vous le reprocherait. Ah! que votre pensionnat me donne de sollicitude! » Quant à elle, s'il se trouvait dans une de ces maisons quelque enfant dangereuse, sa charité inquiète n'avait point de repos qu'elle ne l'eût vue dehors. « Il faut expurger le troupeau en chassant la brebis galeuse, » écri-

1 Notes de Mme Aymardine de Nicolay.

vait-elle à Mme Giraud. Et à Mme de Gramont : « Telle enfant me pèse ; séparez-la des autres avant qu'on la renvoie ; et s'il faut encore en renvoyer quelque autre pour purger le pensionnat, n'hésitez pas. Combien tout cela me cause de sollicitude [1] ! »

Cette sollicitude pour l'innocence des âmes lui fit proscrire du pensionnat les toilettes mondaines, les représentations théâtrales, tout ce qui pouvait troubler ou du moins agiter de jeunes cœurs « qu'un rien enflamme », comme elle s'exprimait [2]. Pour l'habillement des élèves, elle donnait des prescriptions pleines de sagesse et de goût. « Tendez pour vos enfants, le plus que vous pourrez, à la simplicité, sans heurter les parents, ce sera toujours le mieux. Hélas! je sais bien que la piété ne s'accorde guère avec la vanité. Si l'on pouvait chez vous, comme nous faisons ici, leur laisser une mise un peu plus élégante, sans que les enfants y pensent!... Tout cela est bien difficile. Priez donc Jésus de vous éclairer, et faites ce qu'il vous dira au fond du cœur [3]. » Elle proscrivit ce vain travail de la chevelure, que l'Apôtre défendait aux premières chrétiennes. « Rien n'est plus décent, disait-elle, que les cheveux arrangés à la Vierge... Je le sais, les parents ne sont guère raisonnables. Mais au fond, que nous importe que nos enfants soient moins élégantes, si elles sont plus sages [4] ? » A d'autres, au contraire, qui n'avaient pas assez le soin de l'extérieur de leurs pensionnaires : « Je crains que votre Élisabeth ne néglige un peu ce côté chez les enfants. Dites-lui, de ma part, qu'un tableau, si

[1] Lyon, 7 décembre 1819.
[2] La Ferrandière, 22 décembre 1819, à Mme de Gramont.
[3] Paris, 16 août 1817, à Mme Émilie Giraud.
[4] Bordeaux, 12 juin 1825.

parfait que soit l'ouvrage, est peu goûté sans le vernis. Il faut réunir l'agréable à l'utile [1]. »

Dans le dernier Conseil, elle avait demandé qu'un contrôle sévère fût exercé sur les visites, les maîtres étrangers, les sorties des enfants, le choix de la musique et surtout des livres. A la tête des ouvrages qui furent frappés d'interdiction, nul ne s'étonnera de voir figurer les *Martyrs* de Chateaubriand, alors dans toute la fleur de leur succès. « Il faut craindre d'ébranler les imaginations vives, dit Fénelon, et je voudrais en tout cela une exacte sobriété. Tout ce qui peut faire sentir l'amour, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux [2]. »

Mais le grand remède du mal, — et là était aussi le terme suprême du bien, — consistait à lancer les âmes dans la piété. « L'esprit du siècle perce partout, s'écriait la sainte mère; il domine à un point qui serait effrayant, si le Cœur de Jésus ne pouvait nous refondre [3]. » C'est donc du Cœur de Jésus aimé et imité que Mme Barat attendait cette refonte des âmes. Les exercices que sa piété inspirait aux enfants étaient les plus solides entre ceux que recommandent les maîtres de la vie chrétienne: la méditation, l'examen de conscience, la lecture de l'Écriture et des livres consacrés par la tradition ou l'exemple des saints. Surtout elle excitait à l'adoration du très saint Sacrement, mais à la condition qu'on ne se présentât pas à l'autel les mains vides; et elle répétait souvent cette belle maxime: « Mes enfants, souvenez-vous qu'on n'est bien venu devant l'autel que quand on y sacrifie! »

La préparation des enfants aux sacrements était la plus

[1] Paris, 11 octobre 1835. — [2] Fénelon, *de l'Education des filles*, ch. XI. — [3] Paris, 12 octobre 1818.

grave de ses préoccupations. Quelle importance souveraine elle attachait à leur première communion! Quelquefois elle acceptait l'honneur de les préparer elle-même à ce grand acte. « Au mois d'avril 1820, rapporte une pensionnaire, je me disposais à faire ma première communion avec onze de mes compagnes. Le dimanche du Bon-Pasteur avait été fixé pour la cérémonie. La veille de ce jour, le prédicateur de la retraite n'ayant pas pu donner l'instruction du soir, la mère générale fut priée d'y suppléer. On nous mena dans sa chambre; elle prit son Bréviaire, l'ouvrit au psaume XXII : *Dominus regit me*, et elle lut :

« Le Seigneur, me conduit, je ne manquerai de rien.

« Il m'a placé dans le lieu de son pâturage.

« Il m'a abreuvé et nourri; c'est Lui qui m'a élevé.

« Il a converti mon âme, et m'a remis dans les sen-
« tiers de la justice.

« O mon Roi, votre sceptre m'a touché; ô mon Pasteur,
« votre houlette m'a dirigé, et je suis consolé.

« Vous avez préparé une Table devant moi, pour me
« soutenir contre mes ennemis.

« Vous avez sacré mon front avec l'huile sainte, et qu'il
« est glorieux le Calice enivrant dont vous avez fait mon
« partage!... »

« Mme Barat commenta ces admirables paroles et les appliqua à la circonstance, avec une ardeur d'âme que je ne puis redire. Quarante-cinq ans écoulés depuis ne m'ont point fait oublier ce délicieux moment, et je retrouve toujours la même impression quand je récite ce psaume. »

A l'approche du grand jour, le zèle de Mme Barat pour ses jeunes communiantes devenait une sorte de religion. En 1827, la veille de cette fête, les petites filles déjà confessées et absoutes, étant venues lui demander de leur

pardonner, la conjurèrent ensuite de les embrasser. « Ah! pour cela, non! leur dit-elle en joignant les mains; pures comme vous êtes, c'est à Notre-Seigneur seul qu'il appartient maintenant de vous approcher de si près. Je n'ai pas le droit de toucher aux vases de l'autel, je les profanerais. »

Dans ce même sentiment d'humilité et de respect, une autre fois elle implora des enfants la faveur de leur laver les pieds. Mais elles se récrièrent si haut et s'y opposèrent si fort qu'elle dut y renoncer[1].

Après la dévotion envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'était l'amour de la sainte Vierge que Mme Barat inspirait à ses élèves. Les plus ferventes étaient enrôlées dans la congrégation des Enfants de Marie, association pieuse, fondée presque en même temps que la maison de Paris, et qui avait ses chefs, ses lois, ses solennités, ses promotions, ses serments, ses droits et surtout ses devoirs. Le Père Varin lui-même lui avait donné ses règles. C'était également une société de zèle, non seulement dans l'intérieur du pensionnat, mais encore dans le monde, et surtout dans la famille, où le bon exemple était indiqué aux congréganistes comme le plus efficace et le plus prudent de leurs moyens de conquêtes. Marie était le type qui devait perpétuellement être présent à leurs yeux. Le patronage sous lequel la petite congrégation avait été placée était celui de l'Immaculée Conception, dont le mystère, avant de devenir un article de foi, était un dogme de cœur pour tous les enfants de Mme Barat.

Voilà l'éducation telle que la pratiquent les saints : c'est Dieu donné aux âmes par les mains de l'amour.

[1] Témoignage de Mme Julie de Baillet, n° 117.

Ainsi s'élevait à Paris une génération de femmes à qui l'esprit français et l'esprit chrétien ont été si redevables au commencement de ce siècle : les unes exercèrent dans une position élevée une influence puissante, mettant leurs facultés au service des œuvres et des institutions qui sont encore aujourd'hui le soutien de l'Église de France ; les autres, plus retirées dans le secret de leurs demeures, furent de la race de ces femmes dont l'Ecriture dit « que leurs fils se sont levés et les ont appelées bienheureuses, et que leur époux s'est plu à célébrer leurs louanges ».

Nous pourrions les nommer [1]. Peut-être même serait-ce

[1] Nous devons mentionner du moins quelques-unes des élèves défuntes, qui appartinrent à cette époque de 1820 à 1830. Telles furent Mesdemoiselles : Émerance de Rougé (comtesse de Lostange), que sa mère avait formée aux fortes vertus dont elle-même était le modèle à la cour. — Marie de Lespinasse, qui, au moment de sortir pour toujours du Sacré-Cœur, avait demandé que la vie lui fût enlevée, plutôt que d'encourir jamais la perte de l'innocence. Peu de jours après elle fut rappelée à Dieu, en 1822. — Nathalie de la Marche, autre cœur angélique, qui fut intérieurement prévenue de sa mort au jour anniversaire de sa première communion, et qui partit joyeusement en appelant le ciel ! — Argentina de Spinola, fille admirable, que son père, tombant glacé et mourant dans les neiges de la Russie, avait recommandée au comte de Gramont. Elle périt dans les flammes, tandis qu'elle entourait sa mère de ses soins.

Elisa d'Autichamp (comtesse de Lagarde) porta la dignité de la femme chrétienne dans les diverses ambassades où elle suivit son mari, puis renferma sa vie dans le secret de la famille et la présence de Dieu. — Angélique de Vence (comtesse de Divonne) était l'arrière-petite-fille de Mme de Sévigné et de Mme de Chantal. On disait qu'elle avait tout l'esprit de l'une avec la sainteté de l'autre. — Amélie de Guilhermy (Mme de Raymond), femme d'une foi énergique, fut l'apôtre de tous les siens. Elle a donné à la Compagnie de Jésus un fils qui l'assista à sa mort, qui fut précieuse devant Dieu. — Sophie d'Harcourt (duchesse d'Ursel), mariée dans la chapelle même du pensionnat par Mgr de Quélen, fut à Bruxelles, dans sa famille et dans le monde, un type de la charité la plus oublieuse d'elle-même. — Élisa de Montarby, fille du gouverneur de la Martinique, fut une des pre-

là le complément nécessaire du tableau que nous venons de tracer. Mais beaucoup vivent encore; et parmi celles qui ont reçu leur récompense, combien ont enseveli dans le secret de la famille des vertus que le monde n'a jamais connues! C'était la recommandation de Mme Barat, et c'est le plus bel éloge de l'éducation donnée au Sacré-Cœur.

Maintenant nous allons voir se poursuivre, sous Charles X, l'ère de prospérité dont l'Institut a joui sous le règne précédent. Toutefois la scène change, l'horizon se rembrunit, et de sombres prévisions se mêlent à la confiance de Mme Barat sans la décourager. Effrayée des périls de

mières élèves de la fondation; elle mourut au pensionnat dans la fleur de l'innocence. On raconte qu'au moment où elle expira une colombe voltigea dans l'infirmerie et disparut ensuite.

Il faut mettre au premier rang les trois sœurs Annette, Thérèse et Julia de la Rochejaquelein, héritières d'un nom que leur père et leur mère avaient rendu deux fois illustre. Mme Barat avait une grande affection pour ces natures ardentes, que sa main sut assujettir au joug de la grâce. — Virginie de la Rovère était de la famille de saint Louis de Gonzague; elle en avait l'amour de Dieu, de l'Église, des pauvres; sa vie fut admirable. — Victorine Chaillou (baronne de Havelt) s'est consacrée à l'œuvre des missions et des pèlerinages. Sa dernière parole fut ce cri : « Mon Dieu, vous avez souffert plus que moi! Mon Dieu, tout ce que vous voudrez! » — Nathalie de Boisgelin mourut à vingt ans. « La mort n'a pas encore vingt ans d'avance sur moi, écrivait-elle dans une sorte de testament spirituel, et voici qu'elle m'a rejointe, et déjà son bras levé s'apprête à me frapper. » Elle avait secrètement aspiré au bonheur de la vie religieuse, et avec la même joie qu'elle eût fait profession, elle fit à Dieu la sacrifice d'une vie immaculée.

Nous devons citer encore Mlle Jeannon (Mme Marbeau), si charitable dans sa vie, si admirable dans sa mort. A ses derniers instants, comme son fils, qui venait d'entrer au séminaire, à genoux près de la mourante, faisait pour elle à Dieu cette prière de l'Évangile : « Voici, Seigneur, que celle que vous aimez est malade... Venez à elle, venez! — J'irai! » dit-elle vivement; et, jetant vers le ciel un regard enflammé, elle partit aussitôt vers le Seigneur.

l'Eglise de France, ce n'est plus seulement aux œuvres de l'apostolat, c'est à l'expiation pour le salut public qu'elle anime ses filles, en s'y consacrant la première. Mais en même temps qu'elle sent que les appuis humains sont près de lui manquer, elle cherche dans l'Église un indéfectible soutien, en rattachant au Saint-Siège l'Institut menacé. C'est cette partie de l'histoire de Mme Barat et de sa Société qui remplit le livre suivant et termine ce volume.

LIVRE VI

L'APPROBATION DE ROME — MENACES EN FRANCE
LE NOVICIAT

LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

APPROBATION DE L'INSTITUT PAR LÉON XII
QUATRIÈME CONSEIL GÉNÉRAL

1825-1827

L'approbation des Ordres religieux est une des causes qui furent réservées au Saint-Siège par le quatrième concile de Latran, en 1215. C'est par elle qu'une congrégation obtient le titre d'Ordre, au sens canonique de ce mot, et entre, pour ainsi dire, dans le cadre de l'armée régulière de l'Église. De grands avantages en sont la conséquence. Non seulement l'approbation confère aux Constitutions qui en sont honorées une autorité plus forte, une sanction plus haute, un caractère plus sacré, mais elle leur garantit l'inviolabilité, en les mettant à l'abri de toute main téméraire qui voudrait toucher à l'Arche sainte. De là également une garantie d'unité : ces règles ainsi protégées seront les mêmes partout ; et partout où il lui sera permis de s'établir, l'Ordre n'aura pas à craindre qu'une autorité

locale prévale contre sa loi. C'est ainsi que l'Église, en approuvant une Congrégation, la fait entrer en participation de ses propres attributs, qui sont d'être une société une, immuable, indépendante et universelle.

En outre de ces avantages, si précieux en tout temps, si souhaitables pour tout Institut, l'approbation en présentait de spécialement et instamment réclamés par le Sacré-Cœur. Malgré les garanties d'attachement à Rome que la Société avait données par son origine, son nom, ses fondateurs, son enseignement, ses actes, n'était-ce pas néanmoins sur ce point délicat qu'elle avait déjà souffert la contradiction à Amiens, la proscription à Gand, et qu'elle était encore en suspicion à Turin? Or, pour sortir de là, une seule voie était possible: s'adresser à Rome même, lui demander sa sanction, lui témoigner son dévouement, recevoir son baptême, et river à ce centre de l'Église catholique les liens de fidélité qui attachaient l'Institut au Cœur de Dieu même.

En conséquence, regardant cette approbation comme un des plus grands bonheurs qui pût être réservé à elle et à sa famille, encouragée d'ailleurs par les témoignages de bienveillance dont le Saint-Siège ne cessait d'honorer la Société, Mme Barat sollicita du pape Léon XII cet immense bienfait. « Le bon Dieu, écrivait-elle à la mère Geoffroy, le bon Dieu nous réserve cette consolation avant de descendre dans le tombeau. Qu'il nous sera doux alors de dire notre *Nunc dimittis!* »

A la date de cette lettre, 5 janvier 1824, l'affaire était déjà en préparation. Dès 1823, le cardinal Consalvi et le cardinal Pacca avaient mis à cette entreprise un zèle que M. l'abbé Perreau activait sans relâche. A Rome, le Père Rozaven; en Suisse, le vénérable et célèbre M. Vuarin,

curé de Genève; en France, l'abbé de Rohan, secondaient les poursuites de la Société. Elles languirent cependant jusqu'à ce que, suivant enfin la marche régulière, on eût délégué un postulateur accrédité par la mère générale elle-même. M. le comte Mercy d'Argenteau, nouvellement fait prêtre à Rome, accepta cette mission, mais à la condition qu'une religieuse pénétrée de l'esprit de l'Institut viendrait en cette ville pour éclairer ses démarches. Mme Bigeu, qui se trouvait alors à Turin, fut désignée à cet effet par Mme Barat. « Allez, ma fille, lui dit celle-ci dans une lettre du 18 novembre 1825, nous allons prier et faire prier pour vous. Combien est importante pour la Société la grande affaire que vous allez traiter! » Et le lendemain encore : « Nous n'avons plus qu'à prier et à conjurer le Cœur de Jésus de vous être favorable. Le bon Dieu veillera sur vous, puisque c'est pour son service et pour la gloire de son nom que vous avez entrepris cette importante campagne. » La mère Bigeu se mit en route avec la mère Lavauden et la sœur Fonsala, et arriva à Rome dans les premiers jours de décembre 1825.

Sur ces entrefaites, la question de l'approbation avait été soumise à la « Congrégation chargée des consultations des évêques et réguliers ». Celle-ci s'était bornée à cette déclaration : « L'Institut mérite d'être loué, avec des vœux simples, sous l'obéissance des Ordinaires. Le rapport ayant été présenté à Sa Sainteté dans une audience du 2 septembre 1825, elle a daigné approuver le jugement de la sacrée Congrégation. »

C'était ce qu'on appelle un simple *Bref d'éloge*. Bien qu'il ne remplît pas entièrement son attente, Mme Barat le reçut avec reconnaissance. « Remercions le Seigneur, écrivait-elle à Mme Prevost, le 24 décembre, c'est tout ce que

nous pouvions obtenir de plus consolant pour nous. Il est vrai qu'il manque une solennité à cette approbation. Elle est devenue impossible avec les lois de notre patrie. Que nous importe? Pour nous, l'essentiel est d'être assurées que le Père commun des fidèles nous reconnaît pour ses filles, et qu'il approuve les lois que nous suivons. Nous voilà dans le vrai chemin. »

Toutefois, si ce témoignage semblait suffire à la foi de Mme Barat, il était insuffisant pour tirer la Société de son état précaire et assujetti. Ce n'était qu'un premier pas vers le but qu'on voulait atteindre, et ce but semblait très éloigné encore; car, en suivant la marche ordinaire des choses, dix ans au moins d'intervalle devaient s'écouler vraisemblablement entre le bref d'éloge et l'approbation solennelle de l'Église. Au lieu d'attendre ce délai, ne devait-on pas pousser l'affaire immédiatement? Le Père Rozaven en donna le conseil. M. Mercy d'Argenteau sonda l'intention du Pape, qu'il trouva favorable. Mais ce qui entraîna tout, fut un mémoire adressé au Souverain Pontife par Mme Barat. Il est écrit dans ce style à la fois plein de chaleur et de modération, d'élévation et de bon sens, dont elle possédait le secret.

La supérieure présentait d'abord son Institut comme « désireux de répandre la dévotion au sacré Cœur par toute la terre, et de tout embraser du feu du divin amour ». C'est sous de tels auspices qu'elle plaçait sa requête.

Cette requête s'autorisait des plus solides raisons, dont la principale était le besoin d'unité et d'indépendance pour sa Société. « L'obéissance aux Ordinaires est juste, disait-elle, et nous l'adoptons sans difficulté. Mais notre Institut embrassant les différents pays où notre Société peut être

utile, il est indispensable que nous ayons une règle uniforme dans tous les lieux où nous serons appelées; et cette uniformité ne peut être qu'un effet de la volonté et de l'approbation de Votre Sainteté. »

Quant à l'opportunité de cette approbation, elle en donnait une raison bien digne de remarque : c'était le progrès de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, et l'espoir que cette dévotion, s'étendant de plus en plus, contribuerait puissamment au salut de la France. « Très Saint Père, disait-elle, l'avantage qu'ont les suppliantes d'être consacrées au Cœur adorable de Jésus et au très saint Cœur de Marie est l'unique motif de leur confiance. La dévotion au Cœur de Jésus a pris naissance en France. C'est à cette dévotion, — comme il est naturel de le croire, — que la France est redevable de n'avoir pas perdu la foi; et cette même dévotion, nous l'espérons, la fera sortir triomphante des crises qu'il lui reste peut-être encore à supporter. Un ordre religieux, naissant en France dans ces circonstances, et consacré au Cœur de Jésus, n'entrerait-il pas aussi dans les vues miséricordieuses de la Providence? et Votre Sainteté ne serait-elle pas appelée à user de la plénitude de sa puissance pour l'établissement d'un tel Ordre [1] ? »

Cette pièce eut tout l'effet qu'on en pouvait attendre. Le jour même où il la lut, Léon XII ordonna qu'il serait fait un nouvel examen des Statuts par une commission composée des cardinaux Pacca, Bertazzoli, Pedicini, et Mgr Marchetti, archevêque d'Ancyre, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers.

Après six mois de retard, l'affaire entrait dans une voie d'accélération dont Mme Bigeu se déclarait redevable aux

[1] *Voir* au dossier des affaires de l'approbation, 1826.

prières de Marie, aux suffrages des Saints, et à l'intervention de la mère Barat : « Je suis à la source des grâces, écrivait-elle de Rome, je suis dans la ville sainte où tout parle de Dieu, de l'éternité, où les exemples des saints nous instruisent, où le sang des martyrs anime et fortifie notre foi [1]. »

On était au mois de mai 1826. « On célébrait à Rome, raconte la relation autographe de la même mère, le mois consacré à la Reine du ciel, avec un élan de piété et une pompe de culte où rien n'était négligé. Cette coïncidence nous donna bon espoir. Nous suivions fidèlement les exercices de ce mois ; nous avions aussi fait faire une neuvaine au sacré Cœur dans l'Église du *Gesu*, et grand nombre de personnes pieuses y prenaient part avec nous. C'était sur ce secours que je m'appuyais, ainsi que sur les bénédictions méritées par les sollicitudes et les travaux de notre révérende mère. »

La plus grande objection formulée contre l'Institut était l'absence de clôture. L'idée primordiale que l'Église a conçue des congrégations de femmes est celle de communautés renfermées dans le cloître. Toute l'économie des règles monastiques, tout le fondement de l'approbation solennelle et des vœux, repose sur cette clôture comme sur sa condition imprescriptible. Et cependant, d'autre part, une vie absolument cloîtrée était-elle compatible avec le ministère de l'apostolat et l'éducation ? Les grilles ne seraient-elles pas une prison pour le zèle, un épouvantail pour les familles et les enfants ? C'est ce que Mme Bigeu essaya de faire comprendre dans les visites qu'elle fit aux divers prélats, membres de la commission.

[1] Lettre à sa mère.

L'un des plus opposés, le cardinal Bertazzoli, se montra très frappé de ses éclaircissements. « Vous obtiendrez votre Bref d'approbation, lui dit-il, et le plus tôt possible, car le Pape aime votre œuvre : lui-même me l'a dit. » Le secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers, et le plus redouté gardien de ses usages, Mgr Marchetti, archevêque d'Ancyre, finit par être lui-même conquis par des raisons d'un ordre plus élevé. Après avoir entendu les explications de Mme Bigeu, avec un assentiment plusieurs fois manifesté, le prélat prononça ces paroles remarquables : « C'est visiblement l'œuvre de Dieu pour les temps où nous vivons, craignons d'y toucher ! » — « Ainsi Dieu s'est fait lui-même le protecteur de cette affaire, relate Mme Bigeu ; l'Esprit du Seigneur parle à tous, et tous concluent à une approbation pure et simple. »

Cependant, à Paris, Mme Barat renouvelait ses instances auprès de Dieu, joignant déjà l'action de grâces à la supplication. Le 31 mai, elle écrivait à Mme Bigeu : « Le bon Dieu, ma chère mère, paraît bénir vos démarches, puisqu'il inspire à ces grands personnages le désir de nous être utiles. Puisse le Cœur de Jésus achever son ouvrage ! nous l'en prions chaque jour avec toute la ferveur qu'il veut bien nous inspirer : car que pouvons-nous sans son secours ? »

Le dénouement arriva, et toutes les circonstances se réunirent pour y marquer l'intervention divine. Ce fut le vendredi, fête du sacré Cœur, que la commission présenta ses travaux au Souverain Pontife, qui leur fit l'accueil le plus favorable. Ce fut le 22 juillet, fête de sainte Madeleine, que la supérieure générale en reçut la nouvelle, « comme son bouquet de fête, » ainsi qu'elle disait elle-même. Enfin, en ce même jour, Mgr d'Argenteau, — il

venait d'être nommé archevêque de Tyr, — entra chez Mme Bigeu, qu'il salua par cette parole : « *Gaudeamus!* réjouissons-nous! le Pape a donné ordre de préparer le Bref! » A quoi la mère Bigeu ajoutait, en l'annonçant à Mme Barat : « Ma mère, le Sacré-Cœur a triomphé de tous les obstacles ; et maintenant nous portons le caractère de Rome, qui est le sceau de la vie [1]. »

Avant de partir, Mme Bigeu sollicita d'être admise à l'honneur d'exprimer au Saint-Père la reconnaissance de la Société. Le père Rozaven a décrit cette audience dans la lettre suivante à Mme Barat : « Le 31, au matin, fête de saint Ignace, la mère assistante reçut l'annonce que le soir même le Saint-Père se rendrait à notre église du *Gesu,* et qu'il l'admettrait au baisement des pieds dans notre sacristie. Sa Sainteté arriva vers six heures et demie, et, après avoir fait sa prière devant le saint Sacrement et à l'autel du saint, Elle se rendit au lieu que nous avions préparé, et où notre Père général lui présenta ces dames, qui se sont aussitôt prosternées à ses pieds. Mme Bigeu lui a exprimé, comme elle a pu, car elle était très émue, sa reconnaissance. Le Saint-Père lui a parlé avec la plus grande bonté; il lui a dit, entre autres choses, qu'il avait éprouvé beaucoup de consolation en terminant cette affaire, et qu'il en espérait les plus heureux effets pour la gloire de Dieu. Ensuite il a donné sa bénédiction, non seulement à celles qui étaient présentes, mais à toute votre Société, exprimant le désir de la voir s'étendre et se propager [2]. » Après ces paroles du Pape, le Bref n'était plus qu'une formalité, et son expédition qu'une affaire de temps. Les négociateurs pouvaient donc se retirer; et le soir même,

[1] Rome, 27 juillet 1826. — [2] *Item*, 2 août 1826.

Mme Bigeu se mit en route pour Turin, où, le 6 août, elle était de retour.

Mme Barat se hâta de la rappeler à Paris par une lettre du 16, qui se termine par ces lignes : « Adieu donc, chère mère; mais bientôt, je l'espère, ce triste adieu sera loin de nous. Nous nous reverrons, nous serons réunies. Puissions-nous l'être pour longtemps! Mais il n'y a que le ciel qui nous réunira à jamais. »

La cause qui lui faisait hâter le retour de son assistante était la tenue prochaine du quatrième Conseil général de la Société. Le 10 août, une lettre de convocation fut adressée par elle à toutes les supérieures. Elle leur apprenait l'approbation des règles, dont elle ne parlait plus qu'avec religion, comme d'une chose sacrée. « Elles sont marquées du sceau de l'Esprit-Saint, disait-elle, et leur pratique exacte ayant déjà conduit plusieurs des nôtres à une haute perfection et à une sainte mort, il ne manquait plus à ces règles, pour y attacher notre vénération, que la sanction du Père commun des fidèles, qui les a reconnues sages, divines, etc. Que chacune de nous en fasse donc l'objet de son étude, en se disant souvent pour s'exciter à les suivre : Je suis sûre maintenant d'obéir à l'Église et de faire la volonté de mon Dieu. »

Le quatrième Conseil général du Sacré-Cœur s'ouvrit à Paris le 29 septembre 1826, fête de saint Michel, un des grands patrons de la Société.

La promulgation des statuts définitifs fut le premier objet qui remplit les séances. Le décret de la Congrégation des évêques et réguliers modifiait légèrement le gouvernement : Mme Barat notifia d'abord ces changements.

Le premier consistait à supprimer la charge de supérieur général ecclésiastique, et à la remplacer par la no-

mination d'un cardinal-protecteur désigné par le Pape. Le titre en fut donné au cardinal Pedicini, personnellement dévoué à la Société du Sacré-Cœur.

En second lieu, l'absence de clôture complète constituant un empêchement aux vœux solennels, il y était suppléé par un vœu de persévérance ou de *stabilité*, ayant le même effet, et dont nul ne pouvait relever que le Pape. « Pour le reste, expliquait Mme Barat à ses filles, notre approbation est dans le genre de celle des Jésuites. Elle est unique pour un Ordre de femmes non cloîtrées. »

Les lois constitutives de la Société étant ainsi arrêtées, le Conseil général mit son application à rendre la clôture religieuse plus stricte, selon le vœu du Saint-Siège, et autant que le permettait la fin de l'Institut. Dans cette vue, on eut soin d'interdire aux séculiers et séculières, non seulement l'entrée de tous les lieux réguliers, mais celle des jardins, des cours de récréation et même des séances de distribution de prix. Une place séparée fut assignée au parloir ou salon des élèves, aux salles de réunion des personnes du monde, même à l'infirmerie. L'emploi de commissionnaire fut retranché du service des sœurs coadjutrices, et toute espèce de sortie demeura plus que jamais interdite aux religieuses.

Sans doute, ce devait être là, à certaines heures, un rude sacrifice demandé à la nature. Il devait en coûter, par exemple, de passer, comme saint François Xavier, à quelques lieues de la demeure paternelle, sans se détourner de son chemin pour y porter un adieu, qui pouvait être le dernier de la vie. Il devait en coûter surtout de ne pouvoir se rendre au désir suprême d'une mère ou d'un père, appelant la main d'une fille pour lui fermer les yeux. Mais quelle religieuse serait digne de ce nom, si

elle ne comprenait qu'il y a une manière d'aimer plus haute, plus épurée, et surtout plus efficace? Car, comme dit Fénelon[1], « l'amour tendre que Dieu inspire a des bras assez longs pour embrasser malgré la distance des lieux; » et le sacrifice d'un cœur brisé, mais résigné, offert généreusement au pied du tabernacle, est, pour ceux que l'on a quittés, un secours, un adieu et un gage de tendresse d'un prix incomparable, et qu'on ne comprendra que dans l'éternité.

Le même esprit de sacrifice porta le Conseil général à rendre plus sévères les règles relatives à la simplicité et à la pauvreté. On supprima l'argenterie pour le réfectoire; on réduisit la dimension et l'ameublement des cellules aux plus strictes exigences de la nécessité. Même la sépulture, la croix de fer du cimetière et l'inscription funéraire furent assujetties aux mêmes conditions d'humilité religieuse. Le costume reçut aussi une forme plus simple. C'est ainsi que le Sacré-Cœur s'enfonçait de plus en plus dans les vertus modestes, à mesure qu'il jetait plus d'éclat au dehors, comme un arbre qui plonge ses racines dans le sol d'autant plus profondément, qu'il étend plus loin ses branches et se charge de plus beaux fruits.

Mme Barat vint elle-même notifier ces mesures à la communauté et au noviciat. Elle leur fit connaître, entre autres choses, que les bandes de cheveux conservées jusqu'alors devaient désormais disparaître sous un large ruban noir qui les recouvrirait en entier. « Ces réformes, mes bonnes filles, ne feront peut-être pas plaisir à tout le monde... Non, je me trompe; car comment ce qui nous rapproche de la pauvreté et de la simplicité ne serait-il

[1] *Lettres spirituelles*, 143e.

pas agréable à des épouses de Jésus-Christ? » Elle en eut aussitôt la preuve : « Il n'y eut pas une seule de nous, écrit une novice, qui ne fût pénétrée de joie de ressembler davantage à son divin Maître. Pour ce qui concerne les cheveux, notre mère n'était pas sortie du noviciat que chacune les renfonçait immédiatement. Le lendemain on fit joyeusement disparaître cette parure, « à laquelle on pouvait bien tenir un peu, » observe naïvement la même novice[1].

Les œuvres de charité furent un autre objet de l'attention des conseillères. La maison de Paris n'ayant pas encore d'école gratuite, le Conseil en fonda une. Instruire et assister les enfants indigents devint pour les pensionnaires une récompense précieuse; et le Conseil, confirmant un usage aussi ancien que la Société, régla que « le jour de la première communion des enfants pauvres, les élèves les serviraient dans leurs classes externes ».

Cependant on approchait du 21 novembre, fête anniversaire de la première consécration de la Société. Les conseillères en profitèrent pour faire une retraite que prêcha le Père Varin. Elle les retrempa toutes dans la vie du sacré Cœur; et voici en quels termes la mère Geoffroy en exprime son admiration dans une lettre adressée à la date du 6 décembre à Émilie Giraud : « Je suis fâchée, ma fille, de profiter sans vous d'une pareille retraite, toute sur l'esprit et la fin de la Société du Sacré-Cœur. Jamais je n'avais entendu parler de ce Cœur adorable d'une manière si admirable et si douce! Que nous sommes à la fois grandes et petites! Quel bien nous ferions, si nous étions ce que nous devons être! Notre fin, d'après nos Constitu-

[1] Voir au Recueil des conférences de Mme Barat, 29 avril 1827.

tions, est la sanctification de nos âmes et de celles du prochain; notre esprit doit être celui d'un amour *tendre et généreux :* quel développement sur ces deux derniers mots! Si cela nous manque, nous paralysons les maisons où nous nous trouvons; nous n'avons point la vie du Cœur de Jésus, qui est tout amour et générosité; nous n'avons point ses vertus. Douceur et humilité : hors de là, aucun fruit pour la vie éternelle, aucun fruit pour les enfants, que nous ne considérons plus que d'une manière humaine. Il ne faudrait voir que des âmes créées à l'image de Dieu, couvertes du sang précieux de Jésus-Christ, et destinées par nos soins à régner éternellement avec Lui. Une bonne maîtresse ne se plaint jamais que d'elle-même : celle qui se plaint de tout le monde prouve par là que Dieu a beaucoup à se plaindre de ses défauts... Ma chère fille, pardonnez-moi, je me suis laissé entraîner à vous dire quelque chose de la retraite; et moi, malgré cela, je suis toujours lâche comme un brin de mauvaise laine. »

Cependant le Conseil se prolongeait, dans l'attente du Bref pontifical. Reprenant donc ses travaux, il pourvut à une autre œuvre : celle des fondations.

Un établissement était demandé à Lille, et la Belgique lui promettait de nombreuses élèves. La mère Barat se rendit elle-même dans cette ville, au commencement de 1827. Elle y fut reçue chez une de ses anciennes élèves d'Amiens, de laquelle elle disait : « Nous sommes à merveille pour n'être pas au Sacré-Cœur. Impossible de dire ce que Caroline fait pour nous. » Celle qu'elle appelait de ce nom, et qui l'entourait, à Lille, d'une affection si filiale, était Caroline de Beaufort, devenue à cette époque comtesse de la Grandville, avec laquelle elle n'avait cessé d'entretenir une correspondance qui nous fera voir, plus

tard, son apostolat sous une de ses plus belles faces. Grâce à cette grande chrétienne, la fondation de Lille ne trouva pas d'entraves. Son mari fut le premier à souscrire pour onze mille francs en tête des bienfaiteurs de l'établissement. Déjà même, par les soins de Mme de la Grandville, on était assuré de vingt-cinq pensionnaires. Mme Bigeu fut laissée pour commencer cette œuvre, et le 7 février, la supérieure rentrait au milieu de ses sœurs.

Une autre mère du Conseil devait être bientôt appelée à aller fonder un pareil établissement, mais à l'extrémité opposée de la France.

Dans la ville de Lyon, entre le Rhône et la Saône, non loin de la place Bellecour, dans un quartier dominé par les hauteurs de Fourvière, on remarquait, dans ce temps-là, un hôtel d'une sévérité et d'une simplicité antiques. Cette maison de sainteté et de silence était celle de Mme la comtesse de la Barmondière, femme plus que septuagénaire, qui, aux jours de la Terreur, avait donné un généreux asile à des prêtres fidèles. Privée fort jeune de sa mère, condamnée à voir son père monter sur l'échafaud, restée finalement seule de quatre frères et sœurs dont elle avait recueilli l'héritage, Mme de la Barmondière n'avait usé de ses grands biens que pour se faire la Providence des pauvres, des églises et des couvents spoliés par la Révolution. La restauration du séminaire de Saint-Irénée, la fondation de deux hospices d'incurables, la création de l'asile des repenties de Saint-Michel, le rétablissement des monastères du Carmel et de la Visitation, plusieurs institutions pour les orphelines, l'établissement des Pères de la doctrine chrétienne, n'avaient pu épuiser une générosité servie par une fortune dont un ordre sévère ménageait les ressources. Un jour, un prêtre de Lyon lui inspira de

secourir un autre genre d'infortune, celle des familles nobles qui n'avaient plus le moyen de procurer à leurs filles une éducation digne de leur naissance : « Vous qui avez tant fait pour toutes les classes de la société, ne procurerez-vous pas ce bienfait à la vôtre? » lui dit ce digne prêtre. Mme de la Barmondière promit d'y penser devant Dieu. S'étant retirée secrètement dans une pièce de sa maison où l'on avait jadis célébré les saints mystères, et s'étant agenouillée devant le coffre, qui, à cette époque, avait servi d'autel, elle pria longuement. Quand elle sortit de là, elle avait dressé son plan : elle fonderait et doterait un pensionnat expressément destiné aux jeunes filles de la noblesse; elle l'établirait dans un second hôtel qu'elle avait près du premier, sur la rue Boissac; elle y appellerait les Dames du Sacré-Cœur; elle y verrait croître, presque sous ses yeux, la jeunesse élevée par ses libéralités; et ce serait pour ses cheveux blancs une couronne, une joie, une bénédiction. L'établissement fut approuvé par Mgr de Pins. Mme Barat l'accepta, s'engageant même à lui donner comme supérieure une des plus dignes religieuses de la Société : elle y destina la sainte mère Geoffroy.

Pendant ce temps, celle-ci se délectait à Paris « du bonheur, comme elle disait, de n'être rien que religieuse! » Quand la mère Émilie, qui la remplaçait à Niort, s'accusait par lettre « de n'être pas bonne en chef » : — « Eh bien, lui répondait-elle, j'ai les mêmes prétentions. Je crains de tout gâter, et si j'étais à la place de mes supérieures, je donnerais les Invalides à cette pauvre mère Geoffroy. » Elle avouait cependant qu'elle n'était pas sans crainte, et que depuis longtemps elle se sentait tourmentée du pressentiment que ce Conseil général ne s'achèverait pas sans lui laisser une lourde croix. Une nuit elle avait rêvé qu'elle

montait sur un navire où elle espérait que son Émilie s'embarquerait avec elle : « Le vaisseau part, point d'Émilie! racontait-elle à cette chère fille. Quand j'eus la certitude que vous n'y étiez pas, la souffrance que j'éprouvai fut si forte qu'elle m'éveilla [1]. »

Ce présage ne tarda pas à se changer en certitude. Mme Barat n'attendait que la fin de l'assemblée pour donner son obédience à la mère Geoffroy.

D'autre part, le Sacré-Cœur poursuivait en Amérique, parmi des souffrances inouïes, ses laborieuses conquêtes. Un des vœux persévérants de Mme Barat avait été la fondation d'une maison de sa Société dans la Basse-Louisiane. « Je souhaiterais, écrivait-elle à Mme Duchesne, que vous vous établissiez dans un des faubourgs de la Nouvelle-Orléans. » Ce vœu fut accompli. En 1825, le Sacré-Cœur fut appelé, non loin de cette ville, dans la paroisse de Saint-Michel. On y construisit, par souscription, une grande maison à cent pas du Mississipi. Bientôt Mme Audé, qui en était supérieure, y attira des pensionnaires distinguées et nombreuses. « Ce sera l'hôtel Biron de l'Amérique, » écrivait-elle à la mère générale.

Mme Barat et son conseil avaient réglé que dorénavant les religieuses en Amérique ne s'établiraient plus qu'au sein des villes épiscopales ou dans leur voisinage. Au commencement de 1827, un riche et charitable catholique de Saint-Louis, M. Mullamphy, offrit à Mme Duchesne une maison destinée à l'éducation des orphelines pauvres. « Élevée, solitaire, dans un air sain, dominant le Mississipi et découvrant la ville qu'elle laisse de côté, cette maison me rappelle Sainte-Marie-d'en-Haut, » écrivait Mme Duchesne

[1] Voir *Recueil des lettres de Mme Geoffroy*. Lyon, sept. 1827.

à la mère Barat[1]. Celle-ci lui ordonna d'aller en prendre possession et de s'y établir comme supérieure. L'humble Mme Duchesne n'eût voulu, au contraire, que les derniers emplois; mais la mère générale l'animait au sacrifice; et quelles généreuses raisons elle lui en donnait! par quelles fortes images elle les exprimait! « Vous savez, ma chère fille, que, parmi nous, les premières doivent être victimes. Il faut qu'elles soient broyées dans les fondements, et qu'elles soutiennent ainsi celles qui viennent après... Puis serions-nous meilleures dans une autre position? Nous souffririons moins peut-être, et, sous ce rapport du moins, la supériorité est un avantage[2]. »

Cependant le Bref du Pape, signé le 22 décembre 1826, était arrivé en France seulement en février 1827. Approuvant et sanctionnant le Décret porté par la Congrégation des évêques et réguliers, le Saint-Père disait : « Voulant témoigner notre bienveillance aux religieuses de la Société du sacré Cœur de Jésus, nous ordonnons que les présentes lettres soient et demeurent toujours stables, valides et efficaces... Qu'elles soient à l'avenir inviolablement observées par tous ceux à qui il appartient et appartiendra, et que tout juge prononce en conformité avec elles. Nous ôtons à chacun la faculté et le pouvoir de juger ou interpréter ces règles d'une autre manière, et déclarons nul et de nul effet tout ce qui pourrait être entrepris de contraire aux présentes par qui que ce soit.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 22 décembre 1826, la quatrième année de notre pontificat. »

Ce Bref fut reçu par le Conseil avec un indicible élan de

[1] Fleurissant, 1er mars 1827. — [2] Paris, 6 août 1826.

reconnaissance. C'était, comme disait M. l'abbé Perreau à Mme Barat, « le divin Époux qui s'exprimait par la bouche de saint Pierre[1]. » La supérieure ordonna des prières d'actions de grâces, et voulut que le nom du Souverain Pontife fût entouré de toutes sortes de bénédictions.

Le Conseil général, avant de se séparer, examina s'il fallait soumettre la Société à l'autorisation officielle de l'État. Recevoir son approbation, c'était s'assujettir à sa protection et subir les restrictions que la récente loi de 1825 imposait aux religieux dans le droit de posséder, d'aliéner, de s'étendre, et même d'enseigner. « Le Père Varin est pour, disait la mère Barat, M. Perreau est contre. L'auteur même de la loi, Mgr Frayssinous, n'a jamais pu prendre sur lui de me conseiller en ce point. Toujours même réponse : Priez et décidez-vous, je ne dis rien. » Mme Barat consulta Rome : le Père Rozaven l'assura que le Pape ne voyait à cette démarche aucun inconvénient. « Dès lors, répondit la supérieure générale, le Conseil décidera. Mon avis personnel est pour, et ce serait déjà fait, si je n'avais eu à lutter contre trop d'obstacles[2]. »

Ce fut finalement aussi la conclusion du Conseil. L'approbation fut donc demandée à Charles X et accordée sans retard. Une ordonnance royale du 22 avril 1827 reconnut et sanctionna l'existence légale de la Société.

Les 6 et 7 avril, les élections des assistantes, conseillères, économe, secrétaire générale, ayant été faites, le quatrième Conseil déclara ses séances closes[3]. Il avait con-

[1] Paris, 3 janvier 1827. — *Journal*, p. 67.

[2] Voir *Lettres à Mme Bigeu, et lettres du Père Rozaven. — Archives du Sacré-Cœur.*

[3] Nous voyons aussi que l'on se préoccupa dans ce Conseil de réunir les documents pour l'histoire de la Société. Plusieurs mères,

solidé l'édifice du Sacré-Cœur en lui donnant pour appui la pierre fondamentale de l'Eglise elle-même. Il en avait ensuite renfermé l'enceinte dans une clôture salutaire, affermi les bases par des vertus profondes, et élevé l'ouvrage entier d'un étage de plus.

Le 16, lundi de Pâques, toutes les mères, assistantes et conseillères, prononcèrent le vœu de *stabilité*. Le Père Varin félicita ses filles d'être désormais enchaînées à Jésus-Christ jusqu'à leur dernier soupir. Il leur expliqua comment, grâce à cet engagement, ce qui n'avait été qu'une résolution devenait une profession; ce qui n'était qu'une *vertu* devenait un *état*. Ce vœu les ennoblissait et agrandissait, puisqu'il les rapprochait de l'Être éternellement et nécessairement immuable dans sa perfection. Ce vœu les affranchissait, puisqu'il les délivrait de la captivité des choses périssables. Enfin ce vœu les mettait d'avance, pour ainsi dire, en possession du ciel, puisqu'il leur communiquait quelque chose du privilège que possèdent les élus d'être saints et heureux, sans qu'il leur soit possible de cesser de l'être : « Heureuse stabilité, disait donc le fondateur en finissant son discours; stabilité d'abord dans la société du Cœur sacré de Jésus, stabilité ensuite dans la fidélité perpétuelle à Jésus, stabilité enfin, dans la pleine et éternelle possession de Jésus. Enlacez-vous, mes sœurs, dans cette chaîne qui étreint en un seul serment tous vos autres serments. Bénissez et aimez cette chaîne, qui ne vous lie qu'afin de vous délivrer de vos désirs changeants, et vous protéger contre vos propres incons-

parmi les plus anciennes, furent désignées pour ce travail, entre autres Mmes Deshayes, Duchesne, Maillucheau et Geoffroy, qui nous ont, en effet, laissé des notes précieuses. (*Procès-verbaux et arrêtés des séances du* 11 *octobre et suiv.*, p. 91.)

tances. Attachez-vous à cette chaîne que l'Église a consacrée, que Jésus tient dans sa main, et par laquelle votre Époux vous attirera à Lui pour l'éternité[1]. »

Le 17, Mme Geoffroy reçut une obédience pour la fondation de la rue Boissac, à Lyon. Le jour même elle en informa sa compagne de vingt années, dans une lettre admirable, de laquelle il faut au moins détacher ce passage : « Ma chère Émilie, voici que Notre-Seigneur nous présente son calice : aurions-nous la lâcheté de le refuser? Il l'a bu jusqu'à la lie pour nous : courage donc!... Il a été décidé, il y a une heure, que je partirais demain à sept heures pour Lyon. Adorons les desseins du Cœur de Jésus. J'ai beaucoup souffert de notre séparation. Je m'étais préparée à quelques jouissances près de vous. Le bon Maître ne l'a pas agréé. Je lui en fais le sacrifice. Soutenons-nous l'une l'autre pour n'en pas perdre le fruit. »

Au moment d'arracher cette vénérable supérieure, âgée de plus de soixante-six ans, à la maison qu'elle avait fondée et gouvernée si longtemps, la mère générale sembla hésiter : « Ah! c'est bien contre mon cœur que je vous laisse partir! lui dit-elle en l'embrassant. — Ma mère, répondit fermement Mme Geoffroy, vous ne faites qu'accomplir la volonté de Dieu. » Elle partit. Bientôt à Lyon prêtres et fidèles la vénérèrent et la consultèrent comme une sainte. « Je n'ai jamais tant aimé aucune créature, » disait en parlant d'elle Mme la comtesse de la Barmondière.

Or, pendant qu'à Paris le Conseil général mettait le couronnement à l'œuvre du Sacré-Cœur, il y avait en pro-

[1] Voir au *Cahier de Conflans,* p. 580.

vince un vénérable prètre qui avait salué de loin toutes ces choses, et qui semblait n'attendre que leur acccomplissement pour fermer les yeux. M. l'abbé de Lamarche, aumônier de Beauvais, avait alors soixante-quatorze ans. Sa sainteté consommée, les dons surnaturels qu'on lui attribuait, la paix céleste que cet aimable vieillard portait dans toute sa personne, lui avaient attiré une très nombreuse famille spirituelle parmi le clergé et les fidèles. Il ne cessait de l'avoir présente devant Dieu ; et, chaque soir, ouvrant la fenêtre de sa petite chambre, il étendait la main vers divers points de la ville, pour bénir chacune des âmes dont il était le père.

Mme Desmarquest sortait à peine du Conseil, lorsqu'elle reçut la nouvelle que M. de Lamarche venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. Elle n'avait pas cessé de l'avoir pour guide, et elle ne manquait guère chaque année d'aller faire sa retraite auprès de lui. Elle se rendit à Beauvais immédiatement. Le mourant la reconnut, la bénit, bénit aussi le noviciat qu'elle dirigeait, et même, un moment, retrouva la parole pour lui donner des avis pleins de la lumière du ciel. Ensuite il rendit l'âme : c'était le 22 mai 1827. Mme Desmarquest demeura convaincue qu'il avait obtenu de ne pas expirer avant de lui avoir fait son dernier adieu [1].

Cependant, celle des mères qui, après Mme Barat, avait le plus travaillé à procurer l'approbation de la Société, la mère Bigeu, elle aussi, touchait à sa récompense. « C'était, comme témoignait Mgr de Beauregard, qui l'avait connue à Poitiers, une âme droitement à Dieu, à qui sa belle innocence donnait une grande facilité de s'unir à lui, se

[1] Notes de Mme Le Marcschal et lettre de Mme de Lannoy.

nourrissant de peu de pensées et de sentiments paisibles, une des plus simples et des plus remarquables qu'on puisse voir [1]. » Mais depuis plus de cinq ans elle ne faisait plus que « traîner sa pauvre existence », ainsi qu'elle disait, adorant silencieusement la volonté divine. Dans sa longue maladie, tantôt son regard se tournait vers le Cœur compatissant de Jésus, et elle lui demandait les énergies de l'amour pour suppléer aux défaillances de sa santé. « Ce ne sont pas les forces du corps qui font les forces de l'âme, écrivait-elle; la malade dans son lit peut aimer ardemment, fortement, tendrement. C'est cet amour que je désire. » Tantôt elle se retournait vers le ciel, et elle disait : « Voici que s'ouvre l'éternité; nous y entrons chaque jour! Imitons donc les saintes qui, fixant les yeux de l'esprit sur les choses éternelles, ont méprisé ce qui passe. C'est une prière fervente qui, seule, nous élèvera ainsi au-dessus de nous-même, et nous maintiendra dans cette élévation [2]! »

Le séjour de Rome, la douceur de son climat n'avaient soutenu ses forces que pour lui permettre d'achever la grande entreprise qui l'y avait conduite. Nous l'avons vue ensuite à la fondation de Lille. Elle fit encore la visite des maisons du Mans, de Metz, de Beauvais, puis de Poitiers, sa patrie, où elle eut la douceur de revoir sa famille, sa mère, son frère, ses nièces, qu'elle aimait autant qu'elle en était aimée. De là elle fut à Bordeaux, où Dieu semblait l'envoyer comme à la grande école de la mort des saints. En effet, elle y trouva mourante la supérieure, Mme Cécile Camille : « Ma chère maman, écrivait-elle de

[1] Lettre à Mme Barat sur la mort de Mme Bigeu.

[2] Lettre à sa nièce. — Janv. 1825, 11 déc. 1826, 2 fév. 1827

là à sa pieuse mère, combien je la trouve heureuse! Elle a fourni une sainte carrière; elle va entrer dans la vie. N'est-ce pas pour le ciel que nous avons quitté le monde? C'est nous qui sommes à plaindre de la perdre et de rester [1]. »

[1] Bordeaux, 2 sept. 1827. — Il n'était guère possible, en effet, de voir une plus belle fin que celle de Mme Camille. La mourante témoigna à la mère Bigeu la consolation de l'avoir près d'elle à ces heures suprêmes. Elle lui demanda la grâce de faire entre ses mains le vœu de stabilité aux portes mêmes du tombeau. Le jour où elle reçut le divin Viatique fut un jour de douces larmes : « Ah! cela me reporte à ma première communion; que ce souvenir est doux! que cette fête est belle! » S'étant ainsi unie à Jésus-Christ dans la Cène, elle s'unit ensuite à chacun des actes de sa passion douloureuse. — « J'en suis aujourd'hui à la flagellation, disait-elle un matin; la journée sera mauvaise. J'ai bien fait de l'offrir pour notre mère Barat. »

« Votre lit est bien dur, lui disait une sœur. — Ah! répondait-elle, le lit de la croix l'était bien davantage. — Votre nuit a été bien douloureuse, ma mère? — Que dites-vous? qu'est-ce auprès de la nuit du Prétoire? »

Cependant elle se clouait elle-même amoureusement à cette croix de Jésus, dont elle possédait un parcelle, y collant ses lèvres, demandant à ses filles d'en faire le signe sur elle, se plaignant que son exil se prolongeât trop, se faisant lire et relire le chapitre de l'Imitation : *Du jour de l'éternité et des angoisses de cette vie.*

Après une syncope qu'on avait crue mortelle, elle disait tout attristée : « J'avais espéré mourir! » Elle se faisait ouvrir la fenêtre, pour regarder encore une fois le ciel, répétant le mot de Tournély : « Calme du ciel! calme du ciel! »

Elle répondait à la sœur, qui trouvait le mouvement du pouls presque imperceptible : « Bon, bon, vous me faites plaisir! » Puis elle récitait les chants de la délivrance : *Lætatus sum... Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.*

Lorsque déjà sa langue avait de la peine à articuler, elle envoyait vers Dieu des mots entrecoupés : « Mon Dieu! quand vous voudrez; Cœur de Jésus!... *Sanctus!* » — Disant cela, elle expira, et acheva le trisagion devant le trône de l'Agneau. (*Circ. des défuntes*, t. I, p. 246. — *Notice sur Mme Cécile-Camille,* par Mme Néline de Warvilliers.)

Quand, au retour de ce voyage, Mme Barat vit son amie arriver à Paris, épuisée, exténuée, et conduite ou plutôt traînée par son frère, elle comprit le malheur qui allait fondre sur elle et sur la Société. « La mère Bigeu est très mal, mandait-elle en Amérique; la poitrine est attaquée, plus de remède ni d'espoir que dans un miracle. Nous tâcherons de l'obtenir par le prince de Hohenlohe. La maladie de cette bonne mère m'absorbe entièrement. Vous seriez touchée de sa patience au sein de la langueur qui la consume. Ah! que cette vue me fait souffrir, et quel long martyre que la vue d'une supérieure, surtout quand on approche de la vieillesse! On vit trop longtemps quand on voit mourir ceux qu'on aime[1]. »

Mme Barat ne quittait plus son ancienne compagne. « La pauvre malade, disait-elle, a sans cesse besoin de ma présence. Elle meurt pleine de vie et malgré la nature, qui semble s'y refuser. Quel état, et pour elle et pour celles qui l'assistent, et surtout pour moi! Elle souffre horriblement, mais rien ne lasse sa patience[2]. »

Mme Bigeu voulut préparer sa famille à la séparation. Écrivant à sa nièce, elle lui annonça sa fin dans ces termes voilés : « Je ne sors pas de mon lit, je ne prends aucune nourriture; les nuits sont mauvaises; *je crois cependant que je touche à quelque chose de mieux.* »

Elle touchait au ciel. Le 15 novembre, elle reçut le divin Viatique, et renouvela ses vœux. Il fallut que Mme Barat achevât les paroles de la formule, que les lèvres de la mourante n'avaient déjà plus la force de proférer. La communauté priait à genoux dans sa chambre; le Père Varin

1 A Mme Duchesne. Paris, 30 octobre 1827.
2 A la mère Grosier. Paris, novembre 1827.

pleurait. Il fit la recommandation de l'âme à un moment qu'il crut être le dernier; mais la malade parut un peu se ranimer. « Je mourrai deux fois, » dit-elle distinctement; puis au Père Varin : « Offrez le saint sacrifice pour moi demain, si j'existe, et encore pour moi si je n'existe plus. » Peu après : « Mon Père, donnez-moi une grande, grande bénédiction! » La paix du ciel respirait dans ses traits; elle demanda pardon de ses torts à toutes ses sœurs. Elle allait faire de même à Mme Barat; celle-ci l'interrompit par ses sanglots. La mère Desmarquest lui présenta ses novices et ses postulantes. « Elles seront toutes fidèles à leur vocation, dit la sainte religieuse. Si elles savaient combien en ce moment je suis heureuse d'avoir tout quitté pour Dieu! »

Une de ses dernières pensées fut encore pour sa mère, à qui elle destina la relique de la vraie croix, qu'elle ne cessa de baiser jusqu'à son dernier soupir [1]. Il ne lui était plus possible d'exprimer autrement son amour pour Jésus-Christ. Le 19 novembre, la mère générale venait d'entrer auprès d'elle, quand elle la vit tressaillir : c'était le frisson de la mort. Ainsi expira-t-elle. « Ainsi, dit Mme Barat, rendit-elle sa belle âme à son Créateur, dans la paix et la fidélité qu'elle lui avait gardées jusqu'au dernier soupir [2]. »

A la suite de cette mort, Mme Barat fut dix jours sans reparaître au milieu de ses filles. « J'ai cherché la solitude, leur dit-elle ensuite; j'avais besoin d'épancher mon cœur devant Celui qui m'a infligé cette peine, et de lui de-

[1] Mme Barat adressa cette relique à la mère de Mme Bigeu, avec une lettre de consolation pleine de son affection et de son deuil. (Voir à la suite des lettres de Mme Bigeu à sa famille.)

[2] Voir *Lettre circulaire sur la mort de la mère Bigeu*, par Mme de Charbonnel. *Circ. des défuntes*, t. I, p. 257.

mander la force de la supporter. Sans doute j'ai perdu une amie, un conseil; mais ce qui me touche davantage que ma propre douleur, c'est l'intérêt de notre œuvre, qui fait dans cette mort une perte irréparable [1]. »

Elle écrivit la même chose à la mère Grosier : « Moi, je perds une amie; toutes, nous perdons une âme généreuse, dévouée et essentiellement propre à l'œuvre de Dieu. Mais je n'ai pas, ma chère mère, à vous peindre ma douleur : *Dieu le veut, et c'est assez* [2]. »

C'était le dernier mot de Mme Barat en toute circonstance. « L'habitant de la cité sainte, a écrit Fénelon, porte au fond de son cœur un *Fiat* et un *Amen* continuels. Il veut toutes ses peines et il ne veut aucune des consolations dont Dieu le prive. Demandez-lui ce qu'il veut, il vous répondra que c'est précisément ce qu'il a. La volonté de Dieu est son pain quotidien, le rassasiement de son cœur, la manne de tous ses goûts; c'est l'Époux vivant et voulant dans l'épouse; et ainsi commence dès ici-bas le bonheur de cette Jérusalem nouvelle, dont le prophète dit que son nom propre sera la volonté de Dieu : *Et vocaberis voluntas mea in te* [3]! »

[1] Conférence du 1er décembre 1827.
[2] Paris, novembre 1827.
[3] Isaïe, ch. LXII, v. 4. — Fénelon, lettre 145.

CHAPITRE II

LE NOVICIAT DE PARIS — MADAME BARAT ET LES NOVICES

1821-1827

Depuis le commencement de l'année 1821, environ vingt novices étaient installées dans les anciens communs de l'hôtel Biron. Mme Barat y demeurait au milieu de ses filles, laissant le pensionnat à Mme Eugénie de Gramont. « Nous avons beaucoup à faire chacune de notre côté, écrivait-elle alors, elle dans son hôtel, et sa mère aux écuries[1]. » Elle s'occupait donc beaucoup de la direction de cette pépinière de la Société; et nous ne comprendrions pas Mme Barat tout entière, si nous ne la considérions dans ce milieu si cher et cette œuvre si importante du noviciat de Paris.

L'ensemble du noviciat avait dès lors l'aspect qu'il a toujours gardé : celui d'une grande famille, composée de sœurs de toute nature et de toute contrée. Quelle que fût leur origine, toutes ne faisaient plus qu'un dans le Sacré-Cœur : mais que de voies différentes les y avaient amenées! et quelle riche variété dans ces vocations!

[1] A la mère Thérèse, 9 février 1821.

Il y en avait d'abord qui, avant leur entrée, avaient déjà fait un premier apprentissage de la vie religieuse. Telle était Louise Dorival. « Orpheline dès le bas âge, raconte sa notice, laissée aux soins de celui qui nourrit les oiseaux du ciel et fait croître la fleur des déserts, » elle avait puisé dans le pensionnat, puis dans la communauté des dames de Saint-Maur, un amour de Jésus-Christ qui l'avait poussée ensuite au Carmel de Saint-Denis. Mais, si altérée qu'elle fût de la vie d'union à Dieu, elle ne l'était pas moins de la vie d'apostolat. Elle crut que le Sacré-Cœur lui donnerait l'une et l'autre, et elle demanda les missions d'Amérique, pour lesquelles, en effet, elle partit peu de temps après.

Fille du Carmel comme elle, et non moins grande zélatrice des âmes, Thérèse de Wall, rejeton d'une famille irlandaise établie en France à la suite du roi Jacques, était un cœur tout de feu. Lorsque, sortant d'auprès du très saint Sacrement, elle parlait des choses divines, on eût dit que ses lèvres venaient d'être touchées par le charbon ardent. Les dames Enfants de Marie, dont elle eut le soin plus tard dans la maison du Mans, ont déclaré que ses exhortations étaient irrésistibles.

D'autres, au contraire, avaient été arrachées toutes vives au siècle et transportées au noviciat par un coup soudain de la grâce. On racontait surtout les miséricordes de Dieu sur les deux sœurs Cécile et Sophie de Morant, toutes deux jeunes, charmantes, ingénues, remarquées pour leur beauté, mais sans père, sans fortune, sans religion non plus. Un jour, une prise d'habit, à laquelle la Providence les avait amenées par hasard, leur avait révélé, comme dans un éclair, la beauté de Jésus-Christ, et elles avaient résolu aussitôt de le prendre pour leur unique

Epoux. Mgr Frayssinous leur ouvrit le Sacré-Cœur. Le siècle reprit l'une d'elles, l'autre persévéra dans la fidélité à cette alliance divine.

Que de sacrifices coûtaient souvent ces vocations! que de blessures saignantes Mme Barat avait à cicatriser! Un jour, un père de famille de Ribeauvillé, en Alsace, amenait au noviciat une enfant de petite taille, à peine âgée de seize ans, nommée Béatrix Schneider. « Madame, dit le père à la supérieure, c'est le second sacrifice que je fais à Notre-Seigneur dans cette journée; je viens de conduire mon fils Bruno au noviciat des Jésuites, et je vous amène Béatrix ma fille. » Béatrix souffrit beaucoup dans les commencements; elle redemandait son père, elle appelait sa mère, elle fondait en larmes. La grâce d'en haut survint sur ce fond d'extrême sensibilité; l'enfant devint une femme forte, et nous verrons un jour Mme Schneider, supérieure de la maison de Gratz, mériter la confiance et seconder la charité de l'impératrice Marianne, tandis que son frère allait porter au Canada sa parole d'apôtre.

Quelquefois des mères brisées, mais généreuses, venaient consacrer elles-mêmes leurs enfants à Jésus-Christ. Le cœur de Mme Barat excellait à consoler ces deuils : « Les pauvres mères, disait-elle, je les comprends si bien! »

Elle n'excellait pas moins à panser la blessure des jeunes filles qu'elle recevait, s'efforçant de remplacer, par son affection, ce qu'elles avaient perdu. Une de ces postulantes, Mlle Cécile Truelle, encore meurtrie par le coup de la mort de sa mère, était venue au Sacré-Cœur seulement pour y passer quelques jours dans la retraite et apaiser sa douleur. Mais elle n'eut pas plus tôt connu Mme Barat, qu'elle s'écria aussitôt : « J'ai retrouvé ma

mère! » et elle voulut être sa fille, en se donnant à Dieu dans sa Société.

Chez d'autres, la vocation avait mûri au soleil du monde et de l'expérience. Mme Armande de Causans avait trente-six ans quand elle se fit religieuse. Son père, le marquis de Causans, sa mère, Mlle de la Noüe, avaient fait partie de la cour de Louis XVI, dans ses plus beaux jours. Ensuite ils furent tous deux de l'émigration. La marquise y étant morte, sa fille reçut dès lors la direction de sa tante, Mme Marie de Causans, chanoinesse de Saint-Louis-de-Metz, qui, revenue à Paris, se plut à l'y produire, heureuse de ses succès et fière d'une distinction qu'on regardait comme son ouvrage. Là, recherchée par le plus grand et le meilleur monde, entourée d'affection et d'hommages respectueux, trouvant dans son esprit la source des jouissances les plus élevées, et dans son cœur la joie d'une vie de bonnes œuvres, Armande eût été heureuse, si les grandes âmes savaient s'en tenir à ce bonheur. Le sacré Cœur de Jésus-Christ lui en révéla une source plus haute dans le don de soi-même au souverain Bien. Elle entra au noviciat en 1822. Mme Barat connut le prix de ce trésor : elle en fit sa secrétaire pendant quelques années. Mais Dieu lui en ayant demandé le sacrifice, elle l'envoya ensuite à la maison de Turin.

C'était des quatre vents du ciel que le sacré Cœur de Jésus appelait ses épouses. « J'espère, écrivait la mère générale, le 26 février 1821, j'espère que le Seigneur nous favorisera de plusieurs de ces âmes qui ne lui refusent rien ; mais elles sont si rares en ce siècle, qu'il faut beaucoup prier pour les attirer. Nous venons de recevoir une postulante russe d'un rang distingué. Elle abandonne tout, fortune, famille, qui, à cause de son chan-

gement, ne lui donne presque rien. Elle a une éducation excellente et une vertu solide. » Cette postulante était Mme Nathalie Rostopchin, née à Saint-Pétersbourg, d'une famille dont le nom est attaché aux plus dramatiques souvenirs de son pays, aux plus sinistres du nôtre.

Précédemment, la mère générale avait écrit à Mme Duchesne : « Je vous annonce une novice qui parle anglais et qui veut aller vous rejoindre à ses frais. Elle a près de trente ans, elle est d'Irlande. Les Irlandaises plaisent beaucoup, et leur caractère ressemble grandement au nôtre. » Cette future missionnaire se nommait Anne-Françoise Murphy, de la ville de Cork. C'était une âme franche et droite, avec un cœur naïf, une imagination poétique, et l'esprit le plus ingénu qu'on puisse voir. Le Père Mac-Carthy, qu'elle appelait *son bon étoile*, l'avait conduite au Sacré-Cœur; et comme l'étrangère parlait peu le français, ce bon Père, son compatriote, avait continué de lui servir de guide. Élevée par les Ursulines de Black-Rock, en Irlande, elle leur rendait compte de ses impressions dans des lettres intimes. Ces lettres, retrouvées depuis, seront la clef qui bientôt nous introduira dans le premier noviciat de l'hôtel Biron.

A cette première génération de novices, une seconde avait succédé, avec cette variété de mérites et de grâces dont Dieu aime à parer le jardin de son Eglise.

« Qui peut, dit l'Ecriture, comprendre les mille endroits par où le Seigneur fait son entrée dans les âmes [1]? » Souvent il y entrait par une brèche sanglante. De jeunes filles s'arrachaient des bras de leurs pères, dont elles semblaient être la dernière espérance, pour s'attacher à

[1] « Multiplicationem ingressus ejus quis intellexit? » (*Eccli.* I, 7.)

Celui qui a dit que « quiconque aime les siens plus que Lui n'est pas digne de Lui. » Telle fut, à cette époque, Mme Joséphine de Coriolis. Telle fut surtout cette frêle Mme Louise de Varax, qui, toute brisée du coup de ces séparations, disait en regardant l'image des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie : « C'est entre ces deux Cœurs que je viens chercher le repos. Je ne veux pas d'autre pensée, d'autre vie que celle-là. » Le Dieu de l'Eucharistie l'attirait avec une sorte de véhémence : « Dès que je l'aperçois sur l'autel, j'oublie tout; Il m'entraîne, il faut que je le reçoive. » Aussi humble que mortifiée, elle disait encore : « Je ne sais lequel je préfère, ou de Jésus à la crèche, ou de Jésus au Calvaire. » Le Calvaire lui fut donné : elle souffrit pendant dix ans, montrant le chemin du dévouement et de l'abnégation à une sœur qui la dépassa encore dans cette sublime voie.

Un cœur nettement résolu à se sacrifier pour ne chercher que Dieu seul, voilà par-dessus tout ce que Mme Barat demandait de ses novices. Une des plus brillantes religieuses de cette génération, Mlle Aimée de Guillain d'Avenas, arrivait de son pays de Villefranche, près Lyon, prête à tout, détachée de tout, excepté de ses livres. Élevée avec ses frères, et nourrie des mêmes études, elle était fort instruite. Elle interprétait les auteurs classiques des deux antiquités; et ses compagnes l'entendaient avec étonnement réciter tout au long les chefs-d'œuvre de nos maîtres. Elle était écrivain : elle venait de composer une histoire du Bas-Empire qu'on a publiée depuis. Mais ce grand bagage de science était bien encombrant pour marcher dans la voie étroite du noviciat. Que de peines, en effet, la postulante n'avait-elle pas à s'arracher à cette société de génie pour s'assujettir aux plus humbles emplois!

Mlle d'Avenas ne put s'y faire, elle quitta la maison. Mais bientôt elle y rentra; et ce fut cette fois pour y donner l'exemple de cette générosité qui devait tant rehausser sa supériorité d'esprit et de caractère. « Il nous faut des savantes, mais surtout des saintes, » lui répétait Mme Barat. Elle trouva l'une et l'autre dans cette digne fille, dont elle-même disait : « C'est une âme courageuse; qui m'en donnera une douzaine de cette trempe? Les défauts ne m'épouvantent pas, pourvu qu'on ait de l'énergie et de la bonne volonté : mais qu'elles sont rares en ce siècle[1]! »

Parmi ces élues de la grâce, il en était que Dieu avait attirées à Lui par cette longue chaîne d'espérances trompées dont parle Bossuet, et que traînent quelquefois même de jeunes existences. Il en était d'autres que la lumière céleste conduisait au port avant qu'elles eussent connu la tempête. Ainsi vit-on passer, laissant derrière elle un rare parfum d'innocence, Joséphine Zaniter, jeune fille du Mans, qui est restée dans la mémoire de cette génération comme le type de la perfection dans la vie de novice. « Que je suis donc heureuse, écrivait-elle à sa mère, que Jésus-Christ ait bien voulu me découvrir son Cœur! » Elle apportait de sa famille une piété nourrie de sensibilité, le noviciat lui en révéla une plus substantielle. « Comme on se fait illusion dans le monde! écrivait-elle encore; on croit que la vertu consiste dans certains exercices de piété : aller à l'église, entendre un sermon, être assidue aux offices... On se trompe : la dévotion véritable est de faire la volonté de Dieu par l'accomplissement de ses devoirs d'état. » A l'âge de dix-huit ans, Joséphine exhala son dernier soupir sur le crucifix de la mère Barat. « C'est le

[1] A Mme de Rozeville. Paris, 17 juin 1829.

soir d'un beau jour, » disait le Père Varin, témoin de la paix de ses derniers moments. Et la mère générale à Mme Duchesne : « Elle a renouvelé, dans le noviciat, la vie et la mort de Berchmans. C'est une grande perte, mais elle ne nous sera pas inutile dans le ciel. Il en faut bien qui prient pour nous ! »

« Il n'y a rien, écrit Bossuet, de plus inconnu aux hommes que les conduites particulières de Dieu sur les âmes ; c'est un secret qu'il s'est réservé. Il n'appartient pas à de faibles mortels de les vouloir pénétrer : il suffit qu'on les adore [1]. » Rien n'est plus adorable surtout que sa conduite sur les âmes qu'Il daigne appeler de l'égarement de l'hérésie à la vie des parfaits. Ainsi avait-il agi envers une jeune Bernoise, Julie-Mathilde d'Erlach, issue de cette vieille et illustre famille qui avait rempli de son nom les fastes militaires des cantons helvétiques. Privée fort jeune de son père, très gâtée par sa mère et toute sa famille, éprise étourdiment du monde, de la danse, des fêtes, elle n'avait été sauvée que par un sentiment qui ne la quitta jamais : l'amour des malheureux. Elle les visitait dans leurs réduits, elle les nourrissait de sa bourse, elle les soignait de ses mains. Elle en vint à rêver une vie idéale dont le bonheur consisterait à vivre à la campagne et à se priver de tout, afin de donner largement. Or, lorsque la charité est entrée dans un cœur, la vérité n'est pas loin. Mathilde vint à Paris en 1825, où elle passa l'hiver dans de brillantes soirées. C'est là que la grâce l'attendait. En vain témoignait-elle une vive horreur pour le catholicisme, surtout pour la vie religieuse ; en vain l'entoura-t-on de ministres protestants pour la retenir sous le joug ;

[1] Bossuet. Lettres. *Œuvres complètes*, t. XXVII, p. 234.

la confession l'attirait, le livre de l'Imitation de Jésus-Christ la charmait, la dévotion à Marie attendrissait son cœur. Un jour, tombant à genoux, elle dit à Notre-Seigneur « qu'elle s'en remettait à Lui, et qu'elle était prête à tout pour suivre la lumière dès qu'elle lui serait montrée ». Jésus-Christ lui répondit par la double grâce de la conversion et de la vocation. Dirigée par les Pères Deplace et Ronsin, elle entra au Sacré-Cœur en 1826, à l'insu de sa famille, qui ne put réussir à l'en arracher. « Il me semblait que j'entrais au ciel, racontait-elle plus tard à Mme Barat, et je sentais très bien que je n'en sortirais jamais. Ce qu'on m'avait dit de vous, ma mère, m'avait inspiré le désir de vous voir, et sans vous connaître encore, je vous aimais déjà dans le fond de mon cœur[1]. »

Quelques jours après l'entrée de Mlle d'Erlach, Mme Barat recevait une autre novice étrangère qu'elle annonçait ainsi à la mère Duchesne : « Nos dames vous parleront d'une princesse russe qui vient de prendre l'habit; elle a une vraie vocation. Il nous en faudrait beaucoup de cette trempe, et elles sont rares[2]. » Cette novice, qui portait un des noms les plus en honneur à la cour des czars, était Mme Élisabeth Galitzin, dont le retour à la foi et l'entrée au Sacré-Cœur étaient l'œuvre, après Dieu, du Père Rozaven. Il y avait plus de deux ans qu'à travers une distance de huit cents lieues, la mère générale la dirigeait par lettres. Ces lettres sont si belles, cette conversion si merveilleusement marquée du sceau de Dieu, et cette existence désormais si étroitement unie à celle de Mme Barat, qu'elle nous semble réclamer une page dans son histoire.

[1] Récit de sa conversion par elle-même. *Autogr.*
[2] Paris, 6 juin 1826.

Les commencements d'Élisabeth n'avaient pas été heureux. Privée de son père dès le bas âge, traitée rudement par une mère qui pourtant l'aimait beaucoup, frappée continuellement et quelquefois même meurtrie par ses précepteurs, l'héritière des princes de Lithuanie a raconté elle-même que cette éducation à la tartare l'avait rendue défiante, irascible, opiniâtre. Elle avait été élevée dans le schisme moscovite. Sa mère était catholique; elle l'ignora longtemps; et ce fut seulement le jour où elle eut atteint sa seizième année que cette mère crut devoir lui révéler son secret. Accablée de cette nouvelle, elle conçut dès lors contre l'Église romaine et surtout contre les Jésuites de Saint-Pétersbourg, qu'elle accusait de ce malheur, une fureur implacable, leur jura une haine à mort, écrivit ce serment, et pendant quatre ans de suite ne manqua pas un seul jour de le renouveler après sa prière du soir. Nonobstant cette rage, Élisabeth était une jeune fille candide, aussi bonne qu'instruite, à la fois ardente et douce, portée vers les choses nobles, d'une conscience délicate et d'un caractère fort. Elle aimait le théâtre, mais elle s'en privait par vertu. Elle ressentit à dix-huit ans une vive passion; mais elle en ensevelit le secret dans ses larmes, sans qu'un mot ou un regard trahît son martyre : ce cœur pur était de ceux à qui Dieu a promis de se manifester.

Un jour qu'elle avait dû se rendre dans une église catholique pour le service funèbre d'un vénérable prêtre, son maître d'italien, à peine y fut-elle entrée, qu'elle entendit une voix intérieure lui dire : « Tu hais la religion catholique; eh bien! tu en seras! » Elle se mit à fondre en larmes, sans qu'elle pût ni les tarir ni les expliquer. Depuis ce jour, Élisabeth ne fit plus que se débattre sous

la main invisible de la miséricorde. Un séjour qu'elle fit à une maison de campagne, près de Saint-Pétersbourg, lui fournit le moyen de pratiquer de grandes pénitences; jeûnant, priant, se levant dans la nuit froide, couchant sur la terre nue; attirée vers la piété, mais combattue par la nature et demandant grâce pour sa jeunesse; enfin catholique en tout, sauf par l'erreur de son esprit, qui restait retranché dans son préjugé et son entêtement. L'exemple d'une de ses parentes, dont, à son retour en ville, elle apprit la conversion, ne fit d'abord que l'irriter; elle protesta, puis pleura, laissant voir la blessure que venait de rouvrir ce nouveau coup. Mais quand, ce soir-là, elle se mit à genoux, son serment de haine au catholicisme expira sur ses lèvres pour la première fois. La nuit fut consacrée à de profondes réflexions sur l'Église romaine; la vérité de notre foi en ressortit pour elle d'une manière si évidente, que toutes les lectures qu'elle put faire ensuite n'y ajoutèrent rien. C'en était fait : le lendemain elle vint se jeter dans les bras de sa mère, lui demandant à voir immédiatement le Père Rozaven pour se confesser et se faire catholique, dût-il lui en coûter la perte de ses biens, de sa patrie, de son avenir. « Nous pleurions toutes deux à faire fendre les pierres, » raconte-t-elle. Huit jours après, Élisabeth recevait la communion de la main de ce saint religieux, qui, au bout de deux mois et demi, était, lui et ses Pères, chassé de Saint-Pétersbourg, pendant la nuit glaciale du 21 decembre 1815[1].

De telles âmes ne s'arrêtent guère sur le chemin de la perfection. Un projet de mariage avec un jeune Français de piété et d'esprit ne put balancer, dans le cœur d'Élisabeth,

[1] Récit autographe de Mme Galitzin. *Archives du Sacré-Cœur.*

un autre dessein que Dieu y faisait grandir de jour en jour : celui d'être religieuse. Elle l'était déjà de cœur, menant secrètement la vie du cloître dans le monde, n'allant aux fêtes de la cour que sous l'armure du cilice, consacrant aux pauvres ses biens, sa personne, son temps. Bientôt elle pria son fidèle directeur, le Père Rozaven, qui s'était rendu à Rome, de lui choisir l'Ordre où elle devait entrer. « Je crus, écrivait-elle, que ce qui plairait le plus à Notre-Seigneur, serait d'entrer dans un Ordre par obéissance. Tout ce que je demandai, c'est que l'Institut fût austère, et qu'il s'occupât d'éducation. — « Si, de plus, dis-je au Père, vous pouviez découvrir un Ordre semblable au vôtre, j'en serais bien heureuse. » Ce ne fut cependant qu'au bout de huit années d'épreuves, en mars 1825, que le Père Rozaven lui désigna le Sacré-Cœur, et la mit en relation avec la mère Barat.

A partir de ce moment, cette mère eut avec elle une correspondance secrète, destinée, comme elle disait, « à la faire avancer dans les vertus religieuses, afin qu'elle arrivât au noviciat la plus humble, la plus obéissante, la plus unie à Dieu. » Elle n'eut d'ailleurs que la peine de modérer son ardeur pour les saints exercices, les œuvres de charité, et surtout les actes de mortification. « Consolez-vous, ma fille, lui écrivait-elle en 1826, du soin que vous prenez à présent de votre corps ; plus tard, vous aurez l'occasion de le sacrifier pour le salut des âmes... N'ajoutez donc aucune pénitence corporelle à la fatigue du voyage. Il faut que vous nous arriviez en bon état, pareille à ces victimes de l'antiquité que l'on soignait bien, afin qu'elles fussent plus propres au sacrifice[1]. »

[1] 6 février et 21 juillet 1826.

Celui de Mme Galitzin allait se consommer. Elle avait trente ans passés : c'était l'âge que sa mère avait exigé pour son entrée en religion. On lui refusait une dot, mais là n'était pas l'obstacle pour Mme Barat. « Je serais charmée au contraire, lui écrivait-elle, de vous recevoir seulement avec ce que vous avez sur le corps, comme autrefois saint François de Borgia reçut le petit Stanislas Kostka. Ce ne sera jamais l'argent qui déterminera le choix et l'admission des sujets : une bonne vocation, un bon esprit, quelques talents, voilà la dot que nous exigeons... Si vous nous apportez un esprit bien dépouillé de tout souvenir du monde, un cœur bien dégagé, vous serez riche, ma chère fille, et avec quel empressement nous vous recevrons [1]! »

Mme Galitzin entra, en effet, dans la Société « comme un saint Jean-Baptiste », disait gaiement Mme Barat. Sa mère, bien qu'à contre-cœur, la conduisit elle-même à la maison de Metz, où la postulante prit l'habit, en décembre 1826. Mais la mère générale, « tremblant, comme elle disait, qu'on ne lui en passât trop dans la communauté de Metz, » l'appela à Paris en 1827 : « On vous y prépare une cellule aussi petite que celle de saint Pierre d'Alcantara, aussi pauvre que celle du prophète Élisée chez la Sunamite, lui expliquait-elle; mais vous venez chez nous pour faire pénitence. Je ne veux pas tromper votre attente, ou plutôt l'attente de Jésus, qui veut que vous lui donniez tout! »

La novice ne s'épargna pas. Gaie, simple, pleine d'entrain pendant les récréations, elle était partout la plus obéissante. Elle disait à ses compagnes : « J'ai toujours le

[1] Paris, 6 juin et 18 nov. 1826.

cœur, comme les mains, à la glace; mais j'ai confiance, car je veux pouvoir dire en arrivant à la porte du ciel : « Ouvrez-moi, j'ai obéi [1]! »

Telles sont, entre beaucoup d'autres, quelques-unes des novices qui se succédèrent à Paris durant la période de 1820 à 1829. Plus la maison était pauvre, plus Dieu semblait s'appliquer à l'orner de belles âmes; et l'on est tenté de s'écrier, comme Bossuet, en un sujet semblable : « Aimable plante, olivier fécond et fructifiant, arbre chéri de Celui qui l'a planté dans sa maison, qu'il regarde continuellement avec des yeux de complaisance, qu'il enracine par l'humilité, qu'il rend fertile par ses regards favorables, comme un soleil bienfaisant, et dont il prend les fleurs et les fruits pour en faire une couronne à sa tête : croissez à l'ombre de sa bonté, et ouvrez-vous à ses bénignes influences [2]! »

Ainsi croissait le noviciat du Sacré-Cœur à Paris, sous les yeux et l'action de Mme Barat.

Une paix, un ordre parfait, un parfum de piété, un air de sérénité, qui tenait principalement à l'union des sœurs entre elles et avec Jésus-Christ, saisissait l'âme dès que l'on pénétrait dans ce cénacle. « Cela me paraît miraculeux, écrivait Anna Murphy, dans son naïf émerveillement. N'importe de quelle maison viennent les unes et les autres, elles paraissent avoir toutes les mêmes coutumes, les mêmes idées; enfin elles n'ont toutes qu'un cœur et qu'une âme. » Et quelques lignes après : « J'attribue cette unanimité à leur attachement à la supérieure générale, qui, de toute la communauté, est une des plus humbles

[1] *Souvenir de la sœur Virginie Roux*, p. 74.
[2] Bossuet, lettre 227e, à la mère Cornuau, 4 juin 1695.

et des moins intimidantes. Elle est vive, gaie, intelligente. Elle n'a encore que quarante ans; la plus jeune des novices lui parle aussi facilement qu'à une de ses sœurs. Elle est toujours au milieu de nous, au réfectoire et partout [1] ! »

Souvent pendant l'été, aux récréations, la supérieure groupait ses filles autour d'elle, tantôt sous les arbres des quinconces, tantôt sur un petit tertre des jardins. Son entretien était l'image de son âme, simple, vif, spontané, spirituel, plein de grâce, de mesure et de goût, avec une finesse dont la pointe ne servait qu'à piquer l'attention, sans jamais blesser personne. Elle savait s'intéresser et toucher avec justesse aux choses de la terre, mais sans y enchaîner la conversation. Tout de suite, par un mouvement si naturel et si prompt qu'on ne l'apercevait pas, elle remontait à Dieu, comme au lieu de son âme, et elle y entraînait les autres avec elle.

Il n'y avait rien de plus gai que les récréations de Mme Barat : elle y mettait tout le monde dans une aimable joie. Elle avouait ne pas aimer les religieuses guindées, ou que la crainte de mal dire tenait renfermées, moroses, taciturnes. « La première règle de la maison est de n'ennuyer personne, » avait-elle coutume de répéter. Elle citait volontiers l'exemple de sainte Thérèse, qui, visitant un jour une de ses maisons où ses filles avaient cru bien faire en s'interdisant de ne jamais rien dire qui laissât voir de l'esprit, s'écria effrayée : « Mon Dieu! que deviendrions-nous si un pareil principe venait à prévaloir dans nos petits monastères? Ce serait la grâce aimable de Jésus-Christ qui

[1] Paris, novembre 1820. Il y a deux lettres de Mme Anna Murphy, écrites en anglais à ses maîtresses de Black-Rock. La copie en a été prise dans ce couvent par Mme Élisa Croft.

s'y tarirait immédiatement. C'est déjà bien assez d'être sottes par nature : que sera-ce si nous voulons encore l'être par grâce! »

Quand elle avait ainsi mis tous les cœurs à l'aise, Mme Barat leur adressait les plus hautes instructions. On a conservé le souvenir des conférences qu'elle faisait dès cette époque à la communauté. Dans une salle donnant sur le boulevard des Invalides, et au pied d'un autel dressé entre deux fenêtres, Mme Barat avait sa place sur une simple chaise de paille; devant elle se rangeaient les novices, puis les religieuses de chœur, et en troisième lieu, les sœurs coadjutrices. Le *Veni, sancte Spiritus*, qu'elle récitait d'un accent pénétré, semblait ouvrir le ciel au-dessus de ce sanctuaire. Elle parlait d'abord lentement, annonçant le sujet de son instruction. Puis bientôt, et dès que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'était placé sur ses lèvres, « la parole débordait avec une véhémence qui nous entraînait, » raconte une de ses filles. C'était une parole pétrie, pour ainsi dire, de la plus rare substance des Ecritures. D'après le conseil du grave M. Montaigne, elle avait renoncé, depuis quelques années, à commenter le livre du Cantique des cantiques, si plein de sens profonds, mais aussi de périls. L'Évangile, les épîtres de saint Paul et de saint Jean, lui fournissaient le texte à des leçons solides, nourries de doctrines, ornées de comparaisons qui en rendaient la vérité sensible autant qu'aimable.

Sous cette forme entraînante, les plus fortes vertus, l'abnégation d'abord, puis l'amour et le zèle, faisaient le fond de l'enseignement de Mme Barat. « La mortification que la règle demande, écrivait Anna Murphy, est le don, l'abdication entière de notre volonté entre les mains de

Dieu. » A quoi elle ajoutait ces lignes d'une modestie et d'une candeur parfaites : « Je crois que les Françaises se plient facilement aux pratiques de mortification ; car, au lieu de craindre les humiliations, elles semblent en être avides. Elles ont une certaine force de caractère et une confiance qui les portent à tout entreprendre. La défiance de soi-même et la timidité ne sont pas des plantes de ce climat. Vous pouvez vous figurer le rôle que votre pauvre fille irlandaise y joue! Je suis la dernière et la moindre de la maison. Je ne suis utile qu'à ce Dieu qui se plaît à se servir de la faiblesse pour faire éclater sa puissance. »

Mme Barat demandait à ses novices un zèle qui fût prêt à tout pour le salut des âmes. « Mes filles, leur disait-elle, la Société a besoin de produire des saints. Si vous pouviez savoir tout ce que Dieu demande de nous! Et les âmes! tant d'âmes que nous sommes appelées à sauver, et qui sont là! Des villes entières qui nous attendent, auxquelles il faut répondre... Ah! on ne pense pas assez aux âmes qui se perdent [1]! »

A ces exhortations répondait une incroyable ardeur de dévouement. Un jour, à la suite d'une retraite mémorable, prêchée par le Père Mac-Carthy, le Père Varin ayant dit qu'il espérait bien que personne ne reculerait devant le sacrifice, en quelque lieu du monde où l'appelât l'obéissance, une des plus anciennes de la Société, Mme Adèle Bardot, cette digne compatriote de Mme Barat, se penchant vers le Père, lui demanda à voix basse : « Est-ce que vous me permettrez, mon Père, d'aller en Louisiane? » Le Père répéta sa demande à haute voix ; sur quoi, se voyant trahie, elle se jeta aux pieds de Mme Barat, qui lui promit

[1] *Recueil des conférences*, 15 sept. 1827.

« qu'elle serait d'un des prochains voyages ». Entendant cela, Anna Murphy se mit aussi à genoux, et, avec un accent plus intelligible que les mots, supplia la supérieure de ne plus ajourner son embarquement. « Je vous l'ai promis, ma fille, et je vous le promets encore, vous partirez dès que cela pourra se faire, » dit Mme Barat. « Hélas! ajoute ici l'auteur du journal, en parlant d'elle-même, que Louise Dorival s'estimerait heureuse d'être un jour, elle aussi, envoyée vers ses chers sauvages! Son désir est connu de ses supérieures, qui lui en laissent l'espérance, ce qui la comble de consolation dans le fond de son âme[1]. »

La mort seule empêcha Mme Bardot de partir. — Anna Murphy, accompagnée de Mme Lucile Mathevon, débarqua à la Nouvelle-Orléans au commencement de l'année 1822. « Monseigneur, dit-elle à l'évêque de la Louisiane, je suis venue de France, et non seulement de France, mais d'Irlande, pour être votre obéissante fille. Ainsi, faites de moi, en toute occasion, tout ce qu'il vous plaira. Tout m'est égal : peu m'importe où je serai placée, pourvu que ce soit en Amérique[2]. » — Louise Dorival partit, avec quatre autres sœurs, en 1827, et arriva à Saint-Louis le jour de la fête du saint Nom de Marie. « Ce jour est de bon augure, observe son journal. Puisse-t-il se vérifier! Puissions-nous contribuer à faire connaître le Nom sacré de notre Mère, étendre l'amour de son Fils, et nous montrer les dignes filles de la Société! »

Mme Barat avait peine à se séparer de son noviciat. Impossible que je m'éloigne en ce moment, écrivait-elle

[1] *Journal du noviciat*, 1820-1821, février, p. 31.
[2] *Journal du voyage*. Nouvelle-Orléans, 6 février 1822.

en 1823. Notre maison ayant éprouvé de grands vides à cause des fondations, à présent il me faut former et comme créer toute cette jeunesse, appelée à remplacer celles qui sont parties. Quoique par moi-même je puisse bien peu de chose, la grâce de l'autorité agit, et il faut bien que je me garde de quitter maintenant [1]. » Cependant, vers cette époque, ayant été obligée de faire de longues absences, elle appela à Paris, comme maîtresse des novices, la mère Desmarquest, qui, pendant trente ans, allait être son auxiliaire le plus expérimenté dans ce ministère.

Nous avons déjà dit quelle formatrice d'âmes était la mère Desmarquest. Une prudence consommée, un sens spirituel solide, une bonté qui tempérait l'austérité d'une sorte d'ascétisme antique, lui composaient un fond de nature et de grâce spécialement propre à cette fonction. Attentive à tous les besoins de ses novices, elle était regardée par elles comme une mère. « Mes filles, leur disait-elle, je n'ai pas d'autre tâche ici que celle de vous rendre heureuses! » Que de fois, durant la nuit, on la voyait passer, silencieuse, dans les chambres ou les dortoirs de ses filles, pour les réchauffer pendant l'hiver, ou les rassurer durant l'orage! Surtout que d'âmes elle a pacifiées, fortifiées contre les désolations ou les tentations! Quelles intuitions elle avait du fond des cœurs, quelles divinations mystérieuses! on ne les expliquait que par une communication de la lumière d'en haut. Plus profonde qu'expansive, sa tendresse ne se versait tout entière que dans le Cœur de Jésus-Christ. Elle était avec Lui dans une habitude de pensée et d'amour qui lui donnait une suavité

[1] A Mme Geoffroy, 8 août 1823.

et un calme qui ne connut jamais de nuage. Une démarche silencieuse, comme serait celle d'une ombre, un signe pour tout commandement, l'exemple pour première leçon; partout dans sa parole, son action, ses mouvements, une régularité que rien ne faisait dévier : telle est l'image que la mère Desmarquest a laissée dans le cœur de ses filles. L'ordre vivait en elle comme dans son essence même. C'était, pour les novices, moins un guide que la forme même et le moule où allait se fondre la nouvelle génération des épouses de Dieu.

Au-dessous de Mme Desmarquest la mère de Marbeuf, alors sacristine, apportait aux novices l'exemple de sa bonté, de sa mortification, et les leçons de sa vieille expérience du monde. Elle leur disait quelquefois : « Vous qui avez quitté le siècle avant de le connaître, vous croyez avoir fait en cela beaucoup pour Dieu. Ne soyez pas si fières de votre sacrifice. Si vous saviez ce que c'est que l'esclavage du monde : c'est une vie de galère[1]! »

Divers prêtres et religieux prêtaient à ce noviciat le secours de leur ministère. Le Père Varin, le plus pénétré de la vie du Sacré-Cœur, excellait aussi à la communiquer. Ces deux pensées : « Dieu est à vous, et vous êtes à Dieu, » lui fournissaient d'ordinaire, aux discours de vêture ou de profession, les instructions les plus fortes. On ne les oubliait jamais : et vingt ans après, nous entendrons une de celles à qui il les avait adressées, répéter, en mourant sur les côtes d'Afrique : « Je suis transportée de joie, et j'éprouve la vérité de ce que me dit autrefois le Père Varin : « Ma fille, vous mourrez en disant : Que Dieu est bon[2]! »

[1] *Souvenirs de la sœur Virginie Roux*, p. 70.

[2] Paroles de Mme de Saint-Alouarn, voyez *Récit de sa mort*, lettre

Le Père Guyon, le Père Sellier, le Père Mac-Carthy venaient prêcher les retraites. Le Père Sellier était un des plus anciens amis de la Société, et Mme Barat le vénérait comme un saint. « Dites au Père Sellier qu'il veuille bien dire une messe pour ma conversion, » lui faisait-elle demander par une de ses filles d'Amiens. Et dans une autre lettre : « Dites-lui qu'il prie pour moi, afin que j'entre bien dans les desseins de Dieu. Il faudrait un autre Moïse pour conduire le peuple qui nous est confié, et j'en suis si éloignée [1] ! » Sa parole élevée, véhémente, originale, plaisait à la communauté. Rappelant les premiers débuts et montrant les progrès de la Société, il la comparait à la statue du songe de Nabuchodonosor : « Nous l'avons connue dans ses commencements, disait-il, nous avons vu ses pieds : qu'ils étaient humbles et frêles ! Ah ! je puis l'attester, c'était de l'argile toute pure. Mais vous, qui aujourd'hui êtes sa poitrine, son cœur, soyez d'argent, mes chères sœurs ; je ne dis pas assez, soyez d'or [2] ! »

Le Père Mac-Carthy était le plus célèbre prédicateur de ce temps. « Quel apôtre que ce Père ! disait Mme Barat ; comme il prêche avec force et persuasion !... » Édifié lui-même du spectacle que lui donnaient les retraites du Sacré-Cœur, il écrivait, au lendemain de ces exercices : « Si j'ai fait quelque fruit, c'est que j'ai cru saisir, pendant cette semaine, que je prêchais à des âmes chères à Notre-Seigneur. Puissé-je seulement, avec le secours de la grâce, imiter ce que j'ai vu, et profiter, aussi bien que celles qui m'ont entendu, de ce que j'ai moi-même enseigné [3] ! »

du 3 février 1846. — Cfr sa prise d'habit au *Journal du noviciat*, 13 janvier 1820.

[1] A Mme de Rozeville. Paris, 10 avril 1828.

[2] *Journal*, 12 mai 1830. — [3] *Journal*, 1821, p. 21.

En 1827, le Père Druilhet fit aux religieuses de Paris une sorte de cours de pédagogie chrétienne, relevé par de fortifiantes considérations sur la mission du Sacré-Cœur dans le siècle présent. « Je vous l'ai rappelé souvent, mes chères sœurs, disait-il, l'établissement de votre Société est une victoire remportée par la miséricorde de Dieu sur sa justice, grièvement offensée de nos jours... Vous pouvez contribuer puissamment à arrêter les progrès de l'impiété, et à maintenir au milieu du monde le peu de foi qui y reste encore. Le Sacré-Cœur n'a été voulu de Dieu que pour cela [1]. »

Cependant un directeur ordinaire manquait encore à ce noviciat. La supérieure le sentait : elle sentait aussi combien la race en est rare, et le don inestimable. Juste discernement des âmes, et de leurs voies si diverses, perpétuelle attention au signal de Dieu, auscultation délicate de tous les mouvements du cœur ; puis, conduite tout à la fois patiente et décidée, exempte d'hésitation comme de précipitation ; incitation pressante à la vie de plus en plus parfaite, attirant les âmes à Dieu avec force, mais sans secousse, comme la terre est attirée vers le soleil ; en conséquence, pour cela, de grandes vertus surnaturelles, greffées sur de solides qualités naturelles d'intelligence et de cœur ; un équilibre constant de raison et de foi, une solidité qui n'arrête pas l'élan, des pieds qui aient des démarches assurées sur la terre, avec des ailes capables d'emporter les âmes dans le sein de Dieu : en quel homme le Sacré-Cœur pouvait-il espérer de rencontrer cet ensemble ?

[1] *Conférences sur les devoirs des maîtresses de classes*, p. 135, 163, 249. Orléans, impr. Jacob, 1852.

Mgr Frayssinous avait pour secrétaire un jeune prêtre qu'il appelait ordinairement son *ange*, à cause de la piété et des lumières spirituelles qu'il remarquait en lui. C'était M. l'abbé Stanislas Trébuquet, qui fut plus tard le précepteur de Mgr le comte de Chambord, dont il resta l'ami et le compagnon d'exil jusqu'à son dernier moment. De brillantes études au collège Stanislas, un précoce professorat exercé dans cette maison, mais surtout une vertu consommée, l'avaient fait distinguer par ses supérieurs. On goûtait beaucoup sa parole à l'hôtel Biron ; et toutefois, à dire vrai, ce n'était pas un orateur fait pour le public que cet homme de silence et de méditation : c'était un directeur d'âmes. M. Frayssinous l'avait compris ainsi. Un jour, Mme Barat se plaignant de n'avoir personne pour la conduite suivie de son noviciat, l'évêque lui proposa son secrétaire ; et comme elle se récriait sur sa grande jeunesse : « C'est vrai, lui répondit-il, il est bien jeune encore, mais tout rempli de l'esprit de Dieu. »

M. l'abbé Trébuquet justifia ce choix : c'était un sage et un saint. Toute sa personne, empreinte d'une dignité simple et d'une grande bonté, révélait le prêtre du Très-Haut et le père des âmes. Homme d'oraison, la présence de Dieu l'enveloppait d'un continuel recueillement. On eût dit, spécialement dans l'heure de préparation qui précédait sa messe, qu'il était abîmé dans la Divinité. Il était insatiable du Tabernacle. Non content d'adorer pendant de longues heures durant le jour, il veillait souvent une partie de la nuit, tout en larmes. Ces larmes et ces veilles finirent par creuser si profondément ses yeux qu'ils ne voyaient plus, et qu'ils semblaient comme perdus sous sa paupière. Après l'amour de Dieu, sa plus grande passion était celle des âmes. Dès « qu'il se sentait grâce pour l'une d'elles »,

comme il s'exprimait, il ne la perdait plus de vue, ni dans sa pensée, ni dans sa prière, ni dans ses sacrifices; jeûnant, souffrant pour elle, aussi austère pour lui-même qu'il était rempli pour les autres d'onction et de charité miséricordieuse [1].

Mais il est vrai de dire que le grand directeur de cette maison de Paris, c'était l'Esprit-Saint. Le 2 juin de l'année 1837, veille de la Pentecôte, Mme Barat dit à ses filles des choses si fortes sur l'abandon de l'âme à cet Esprit de Dieu, qu'elle dut s'arrêter à plusieurs reprises sous le coup de son émotion. Elle semblait embrasée par les langues de feu. « Une âme qui s'est donnée, disait-elle, ne marche plus, elle s'élance, elle vole; la croix ne lui pèse plus, la croix n'est plus la croix, c'est le bâton du voyage; l'épine n'est plus l'épine, c'est la couronne qu'à l'exemple de sainte Catherine de Sienne elle a reçue de son Seigneur; et volontiers l'enfoncerait-elle plus avant dans sa tête, afin de délecter son amour de la jouissance de ses douleurs... Ah! qui me donnera, mes filles, de vous dépeindre le prix, la force de cet amour! Et si tel est le bonheur d'une seule âme ainsi livrée à l'action de Jésus, que sera-ce d'une réunion, d'une Société tout entière qui s'abandonnerait ainsi sans réserve à sa conduite? Ah! ce serait déjà un avant-goût du ciel [2]! »

Telle se formait à Paris, sous l'inspiration d'en haut et l'action de Mme Barat, cette nouvelle génération religieuse dont elle écrivait à Mme Geoffroy : « Je veux espérer comme vous, ma chère mère, que ce qui viendra vaudra mieux que l'ancien. Il est vrai que nous autres vieilles,

[1] Voir *L'Ange de Froshdorf.* — Éloge funèbre de M. Trébuquet. Paris, 1869. — [2] *Recueil des conférences,* p. 13.

nous valions peu de chose; mais Jésus supplée à tout. Ainsi tout l'univers sera-t-il convaincu que notre Société est l'œuvre de son Cœur, puisqu'elle a manqué, dans sa fondation, de tout ce qui a fait la prospérité des autres Sociétés [1]. » Mgr Frayssinous, étonné des fruits que la grâce portait dans ces âmes fidèles, disait, de son côté, à Mme Barat: « Je voudrais vivre encore dans quatre-vingts ans, afin de voir si cette Société aura soutenu ses démarches dans la carrière, du même pas dont nous la voyons y courir aujourd'hui [2]. »

[1] Paris, 27 avril 1824.
[2] Confér. de Mme Barat, 27 avril 1827.

CHAPITRE III

MENACES POLITIQUES EN FRANCE — FONDATION DE LA TRINITÉ A ROME
Mme BARAT SE VOUE, ELLE ET SA SOCIÉTÉ, A L'EXPIATION

1826-1830

Depuis quelques années, la marche de l'esprit public et des événements ne cessait de donner à la mère générale les plus légitimes préoccupations. « Les affaires noircissent en France, écrivait-elle dès 1825 à Mme Bigeu; vous voyez ce dont nous sommes menacées... » — « Que les temps deviennent mauvais! » écrivait-elle le 14 juin 1826 à la mère Geoffroy. Puis tout de suite elle ajoutait : « C'est donc bien le temps de la confiance et de l'abandon, car sans ce secours il y aurait de quoi s'abattre et s'affliger à l'excès. »

En effet, la révolution venait d'être déchaînée par le libéralisme. En 1825, Léon XII les avait dénoncés solidairement dans une encyclique fameuse, dirigée contre les sociétés secrètes, qui avait fait pousser à l'impiété les blasphèmes de l'énergumène sous le coup de l'exorcisme. Mais comme il arrive toujours, peuples et rois fermèrent l'oreille à cette courageuse parole. Ce n'était ni l'honnête mais faible gouvernement de la Restauration, ni même

l'épiscopat de l'Église gallicane, rattaché au Saint-Siège par des liens encore trop lâches, qui pouvaient opposer à cette double menace politique et religieuse une digue résistante. Le débordement fut complet. Un déluge de journaux, de discours, de pamphlets, de romans, de chansons, vint fondre sur l'Église, préludant à la violence par la dérision. Tantôt c'était une pieuse association de catholiques que, sous le nom désormais exécré de *Congrégation*, l'on dénonçait comme une conspiration clandestine contre les institutions libérales du pays. Tantôt c'était le fondement même du christianisme que l'Université essayait de miner, afin de bâtir sur ses ruines le temple de la raison pure. En même temps le Gallicanisme et le Menaisianisme, comme on appelait les tendances de M. de Lamennais, divisaient le clergé. L'excès était partout. Dans l'école, dans la presse, dans la rue, à la tribune, au barreau, une effroyable collision d'idées et de croyances mettait les esprits aux prises, et amenait chaque jour quelque nouveau combat.

Comme toujours, les Jésuites eurent le privilège d'essuyer les premiers coups de feu : c'est leur honneur d'avant-garde. « Il fait un temps bien rude à Paris de toute manière, écrivait Mme Geoffroy pendant la tenue du Conseil. Que Dieu en soit béni ! Les Pères de la Compagnie de Jésus sont en jubilation de se voir dignes de souffrir pour un si beau nom [1]. »

[1] Paris, 6 décembre 1826, à la mère Giraud. — Telle était bien, en effet, leur disposition, et nous en avons la preuve dans cette lettre écrite de Rome, à six jours de là, par le Père Rozaven à Mme Bigeu : « Ma fille, il faut vous attendre à bien des bourrasques. Celle qui se lève maintenant contre nous vous fera peut-être ressentir ses contre-coups. Une chose doit vous consoler, c'est que c'est de cette manière que les œuvres de Dieu se consolident. Il est écrit : « Heureux

En 1827, l'orage grossit encore; et voici en quels termes Mme Barat faisait part de ses sollicitudes à Mme Duchesne: « Si je vous parlais maintenant de notre position politique, de la haine que l'on déploie contre la Société de Jésus et contre tout ce qui est bon, que vous gémiriez! Qu'allons-nous devenir? Dieu le sait! Ah! du moins, prions[1]! » — « Vous partagez mes ennuis et mes inquiétudes, écrivait-elle en novembre à la mère Giraud. Oui, il n'est que trop vrai, nous marchons sur une terre mouvante que borne le précipice. Nous ne pouvons l'éviter sans miracle, et ce miracle on ne le mérite pas[2]. »

A quelques mois de là, le jour des Rois, 6 janvier 1828, le Père Varin entretint ses filles du Sacré-Cœur des menaces du temps. Il était plein d'ardeur, et le seul sentiment qu'il manifestât était l'allégresse qui animait les Apôtres quand ils étaient trouvés dignes de souffrir pour Jésus-Christ. « Sans doute, dit-il, des persécutions semblent se préparer; mais c'est bien moins aux serviteurs qu'au Maître qu'on s'attaque. Et lorsqu'on pense que si ce serviteur consentait à quitter les livrées qu'il porte, loin de le persécuter on le comblerait de louanges et d'honneur, oh! que l'on s'estime heureux et fier d'avoir à subir une telle persécution! » — Puis gaiement, résolument, à sa manière

« ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Si nous cessions d'être poursuivis par les ennemis de la religion, c'est alors que nous devrions craindre, car ce serait une preuve qu'ils auraient cessé de nous redouter. Il est à croire que, dans la session qui va s'ouvrir, nos ennemis feront de grands efforts pour nous perdre. Nous aurons aussi probablement quelques amis qui se feront un devoir de nous défendre. Dieu veuille les inspirer! Mais c'est uniquement dans le secours du Ciel que nous mettons nos espérances. » (*Autogr.* — Arch. du Sacré-Cœur.)

[1] Paris, 8 mars 1827. — [2] *Ibid.*, 30 nov. 1827.

habituelle, le Père ajouta : « D'ailleurs, depuis vingt-six ans que nous sommes revenus d'Allemagne, déjà la Société a été dissoute quatre fois : elle peut bien l'être une cinquième. Le meilleur en ceci est donc de s'abandonner à Dieu avec confiance [1]. »

On le devine assez : le nom du Sacré-Cœur n'était pas moins odieux à la Révolution que celui des Jésuites. Une inepte impiéte, traitant d'idolâtrie le culte de Notre-Seigneur aimé et glorifié sous cet éloquent symbole, le livrait au ridicule avec des noms burlesques [2]. La proscription de la Société de Jésus paraissait devoir entraîner, comme conséquence inévitable, celle du Sacré-Cœur, ainsi que le Père Rozaven le faisait entrevoir dans cette lettre, adressée le 18 janvier à Mme Barat : « Nous sommes menacés plus prochainement que vous; mais si nos ennemis triomphent, ce ne sera vraisemblablement que le commencement des malheurs. Notre confiance est en Celui qui commande à la mer et aux vents. Il n'est point au pouvoir des hommes d'instituer un ordre religieux : ils ne peuvent pas davantage le détruire sans une permission de la divine Providence, à laquelle nous devons une entière et parfaite soumission [3]. »

Hâtons-nous de le dire. Pour comprendre la frayeur qu'inspirait la menace d'une nouvelle révolution, il faut tenir compte de l'idée que tous les esprits s'en faisaient à cette époque. Plus d'un demi-siècle de secousses n'avaient

[1] Journal, 6 janvier 1828.

[2] C'est alors que M. Kératry portait à la tribune des affirmations de cette force : « A quoi aboutissent ces missions? à propager le culte du *cordicolisme,* qui n'a jamais été dans notre religion d'esprit et de vérité!... » — Voir *Histoire de la Restauration,* par M. Alfred Nettement, t.VIII, p. 220.

[3] Rome, 28 janv. 1828. *Autogr.*

pas encore accoutumé la France à ces convulsions qui, aujourd'hui, hélas! semblent être de son tempérament. Puis la Révolution, aux yeux de tous, c'était le régime de 93; et la génération d'alors avait encore trop présent le souvenir des dix années qui avaient suivi la première chute du trône, pour envisager sans épouvante le retour d'une seconde Terreur.

Dans cette appréhension, qui était générale, Mme Barat sentit qu'il n'y avait plus d'espérance que du côté de Dieu. « Que nous avons besoin d'être près de Dieu, ma fille! écrivait-elle le 28 mai; nous devenons des démons dans notre belle France: c'est affreux! Oh! comme Jésus veut que nous devenions des saintes[1]! »

Les instructions de la supérieure en revenaient toujours là; et au sein de ce déluge qui montait toujours, il y avait quelque chose qui montait plus haut encore: c'était l'âme de Mme Barat. Continuellement unie à Dieu, elle y portait, pour ainsi dire, ses filles sur ses ailes. A l'une elle disait: « Montons au-dessus des basses régions où se forment les orages, comme dans la saison qui approche de l'hiver; et attachons-nous les ailes agiles que Jésus-Christ nous a acquises de son sang pour nous élever jusqu'au ciel de l'union avec Lui. Placez haut votre vol, et atteignez ainsi le lieu de votre repos[2]. » A l'autre elle disait de redoubler de vaillance pour l'heure des combats: « Il nous faut un courage, ma fille, qui ne se démente jamais, qui s'irrite même et augmente en proportion des obstacles et des difficultés. La mort seule peut l'arrêter, et souvent même la mort est causée par ces élans de générosité et d'amour.

[1] A Mme de Causans, 28 mai. — [2] A la mère A. Michel, 4 novembre 1825.

C'est ainsi qu'un vaillant soldat combat pour son prince : ou il remporte la victoire, ou il perd la vie dans un assaut. Hélas! pourquoi faut-il qu'il y ait des courages tels pour la terre, et que nous en ayons si peu pour un Dieu qui a tant fait pour nous! Voilà ma jalousie; et cependant je suis si lâche au service de Dieu[1]! »

Telle était la leçon du courage; celle de la confiance n'était pas moins éloquente : « Tenons-nous près, tout près du Cœur de notre Jésus, écrivait-elle à la mère Émilie, et ayons cette confiance, appuyées sur sa parole, qu'il n'abandonnera pas les siens. « *Avez-vous manqué de quelque chose lorsque vous avez tout quitté pour me suivre?* disait-il à ses disciples. — Non, Seigneur! » Et lorsqu'il fut livré à ses ennemis : *Laissez aller ceux-ci!* Quoique placées près du théâtre de la mêlée, quand elle s'engagera, nous prierons, et saint Michel combattra pour nous. Soyez donc sans inquiétude, mais redoublez de prières, redoublez surtout de ferveur et de fidélité. Dieu veut encore cribler ses élus, et surtout ses épouses. Sa main balayera la paille, seul le bon grain restera. Dites ce mot à vos sœurs[2]. »

Mais à cette heure critique où allait recommencer le drame de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'était peu de se placer ainsi près de son Cœur pour s'y rassurer; Mme Barat demandait à ses filles de s'attacher à sa Croix pour la partager. Voici comment elle parlait du devoir de l'immolation et de la rédemption par le sacré Cœur : « Vous devez être à la fois des *anges* et des *victimes*. N'en doutez pas, mes filles, le Cœur de Jésus ne

1 A Mme Ém. Giraud. Paris, 14 juillet 1826.
2 Paris, 20 novembre 1827.

vous a placées au sein de cette iniquité que pour servir au peuple de rempart et de sauvegarde contre sa colère. Il vous appelle à partager avec lui l'office auguste de Sauveur ; et il faut vous dévouer auprès de Lui pour le monde, comme Lui-même se dévoue pour nous auprès de son Père. Mais, grand Dieu ! quelle différence dans la qualité de la victime ! que nous sommes loin de justifier ce choix de Jésus-Christ ! Voilà la croix qui me dévore[1]. »

Sa croix s'aggrava bientôt du poids des événements qu'elle n'avait que trop bien prévus. Elle écrivait le 6 juin 1828 à Mme Duchesne : « Priez, ma chère Philippine, pour notre malheureuse patrie. Nous sommes à la veille de grandes calamités. Les Jésuites vont encore une fois être renvoyés. C'était la première digue : celle-ci une fois rompue, tous les maux vont fondre sur nous[2] ! »

Elle ne se trompait pas. Deux victoires décisives remportées coup sur coup par les libéraux, brisèrent la dernière barrière que leur imposait la main de plus en plus faible d'un gouvernement battu en brèche de tous côtés. Les ordonnances du 16 juin, enlevant à l'Église la liberté d'enseignement, créaient le monopole universitaire, chassaient les Jésuites de tous leurs séminaires et collèges de France, restreignaient l'enseignement ecclésiastique aux études strictement indispensables aux clercs, réduisant à vingt mille le nombre des élèves concédés aux séminaires, enfin exigeaient de tout professeur ecclésiastique la déclaration signée de n'appartenir à aucune congrégation non reconnue par l'État. C'est ainsi que le libéralisme entendait la liberté.

[1] Paris, 20 novembre 1827 et 3 juillet, à Mme Giraud.
[2] Paris, 6 juin 1828.

Cinq jours après ces actes, qui frappaient les Jésuites d'impuissance, des pétitions haineuses présentées à la Chambre demandèrent leur expulsion. Le 29 juin, une nouvelle loi sur la presse, abolissant la censure des journaux et écrits politiques, livra l'opinion publique à l'omnipotence de la Révolution. On venait d'enchaîner le bien, on déchaînait le mal; il n'y avait plus de frein. Le successeur de M. de Villèle à la présidence du conseil des ministres, M. de Martignac, prononçait sa parole fatidique : « Nous marchons à l'anarchie; » et l'humble religieuse dont nous écrivons l'histoire, retirée dans sa cellule, faisait un suprême appel au Cœur de son Époux pour le salut de son pays.

Autrefois Notre-Seigneur disait à sainte Gertrude : « Ouvrez votre cœur, ma fille : j'ai besoin d'y entrer pour m'y reposer; car je suis fatigué de ces jours de péché [1]. » C'était la même plainte et la même demande que Mme Barat entendait dans son âme; et elle y répondait. Pendant que les Chambres discutaient ces lois de proscription, la supérieure fit célébrer dans sa maison de Paris la fête du sacré Cœur avec une solennité qui protestait contre les outrages dont ce Cœur était l'objet : « Cette fête a été presque un petit triomphe pour le Cœur de Jésus par les circonstances qui se réunirent en ce jour, » écrivait la mère générale. Une de ces circonstances était la profession religieuse de neuf novices qui, sans s'effrayer des menaces du temps, s'engagèrent à Notre-Seigneur en face de ses ennemis, comme autrefois les saintes femmes se portaient au-devant de Lui sur le chemin du Calvaire.

A partir de ces tristes jours, il n'y eut plus de joie pos-

[1] Cité par le P. Faber : *Tout pour Jésus*, ch. IV, p. 169.

sible pour la mère Barat. Se disposant à se rendre à Beauvais, puis à Amiens, dans le mois de juillet, elle interdit toute espèce de réception solennelle : « Non, de grâce, écrivait-elle à Mme de Rozeville, aucun préparatif, aucune apparence de fête! Dans ce triste temps, il faut que nos jouissances soient mêlées de pleurs. Comment pourrions-nous chanter dans cette terre d'exil et de douleurs? Je serai heureuse si je puis adoucir vos ennuis et vos inquiétudes pour l'avenir. Au moins, nous nous encouragerons à les supporter avec force. Nous ne sommes pas seules frappées : regardons nos modèles, et imitons [1]. » — Et quelques jours après : « Surtout, rien qui sente une fête. Je veux vous embrasser, ma fille, et voilà tout. Hélas! notre seule jouissance, dans ce triste moment, sera de pleurer ensemble les malheurs de notre patrie. Elle devient si coupable [2]! »

La mère supérieure arriva à Amiens pour y être témoin de scènes déchirantes. Ce fut dans ces jours-là que se fit le licenciement de ce collège de Saint-Acheul dont le nom remplissait alors la France entière. Après la distribution des prix, huit cents jeunes gens de tout rang, de tout pays, s'arrachèrent en pleurant des bras les uns des autres, et embrassèrent leurs maîtres pour la dernière fois. « Si vous saviez quel déchirement le renvoi des Pères excite dans les familles chrétiennes! écrivait Mme Barat quelques jours après. Nous sommes encore une fois bien malheureux. Priez Dieu qu'il nous soutienne [3]. »

Au sein de ces violences, Mme Barat s'habituait à regarder les fondations en pays étrangers comme de futurs

[1] Paris, 7 juillet 1828.
[2] Beauvais, 14 juillet 1828.
[3] A Mme Duchesne. Paris, 14 septembre 1828.

asiles contre la persécution de la mère patrie. Rome se présenta comme le premier de ces refuges, et voici quelle protection toute-puissante en ouvrit la porte au Sacré-Cœur.

Mgr Lambruschini, nonce du Saint-Siège en France, avait voué à Mme Barat et à sa Société une estime profonde : « Veuillez, lui écrivait-il à la fin de décembre 1827, veuillez continuer de m'aider de vos prières; entrez dans le Cœur divin qui brûle d'amour pour nous, et demandez-lui instamment que son règne arrive, le règne de son amour. Ce sont aussi mes vœux pour une Congrégation que j'estime et que j'aime, et dont la prospérité et la propagation font l'objet de tous mes désirs. » Il en donna la preuve. Le Pape Léon XII lui ayant fait savoir qu'il souhaitait la fondation d'un pensionnat de filles pour l'éducation de la noblesse romaine, Mgr Lambruschini s'adressa au Sacré-Cœur, pressant la mère générale d'envoyer une colonie à Rome, car déjà un des plus beaux lieux de la Ville éternelle était désigné pour l'établissement.

Sur le sommet du Pincio, entouré de grands ombrages et attenant aux jardins de la Villa-Médicis, le couvent et l'église de la Trinité-du-Mont dominent la cité entière. Charles VIII passant à Rome, en 1475, l'avait bâtie à ses frais pour y établir l'ordre tout récent des Minimes, appelés aussi ermites de Saint-François-de-Paule. Daniel de Volterre l'avait enrichie du chef-d'œuvre de son pinceau, sa *Descente de croix*. Alexandre Specchi l'avait fait précéder de cette rampe triomphale, au haut de laquelle la sainte Trinité semble trôner dans les cieux. Depuis Charles VIII, la France en avait gardé la possession, et les Minimes la jouissance. Mais en 1828, le couvent n'ayant plus qu'un seul religieux, Léon XII fit demander au gouvernement

français d'en attribuer le bénéfice à la Société du Sacré-Cœur pour un pensionnat.

Une lettre du ministre des affaires étrangères, M. le comte de la Ferronnays, en date du 9 février 1828, fit savoir au nonce que ses vœux étaient remplis. Les lettres patentes du roi Charles X portaient que « l'église et le couvent de la Trinité-du-Mont, ainsi que les bâtiments, jardins et dépendances, seraient remis aux Dames françaises du Sacré-Cœur, dans le but d'y établir une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles, avec jouissance de ces biens au même titre que les Minimes français, sans pouvoir les transmettre, aliéner ou échanger pour quelque motif que ce soit[1]. »

Mme Barat écrivit au ministre pour le remercier, au Pape pour lui offrir les humbles services de sa Société. Léon XII lui répondit par un Bref fort bienveillant, dans lequel il disait : « Comme notre premier désir est que la jeune noblesse de nos États soit élevée d'une manière conforme à son rang, et que nous avons jugé que notre Institut est le plus propre à atteindre cette fin, nous avons résolu devant le Seigneur d'inviter quelques-unes de vos religieuses à entreprendre cette œuvre. C'est pourquoi nous souhaitons vivement leur arrivée, persuadé qu'elles élèveront les jeunes filles dans la piété, dans les sciences et les arts qui conviennent à leur condition, et surtout qu'elles les formeront par l'exemple de leurs vertus. En attendant, nous vous félicitons des grands biens que, moyennant le secours de Dieu, vous procurez à votre patrie, et nous espérons qu'avec sa grâce nous verrons les mêmes fruits dans nos États[2]. »

[1] Lettre du ministre des affaires étrangères. Paris, 9 février 1828.
[2] Bref du 26 mars 1828.

En même temps, le Pape lui exprimait son désir que l'on réservât pour Rome des maîtresses d'élite. En l'année précédente, Mgr Lambruschini, se rendant à Paris, avait visité le Sacré-Cœur de Turin. Celle qui l'y avait reçu était Mme Armande de Causans, dont nous avons raconté l'entrée en religion au chapitre précédent. Saisi de la dignité tempérée de bonté que cette religieuse portait dans toute sa personne, il la demanda pour supérieure de la maison de Rome. « Ma chère Armande, écrivit Mme Barat à cette digne fille, trois ou quatre des nôtres vont aller prendre possession de la Trinité-du-Mont. Quelles seront ces premières? La Providence s'est expliquée. Vous êtes demandée par Mgr le nonce. Le Père Rozaven a exprimé le même désir : j'ai cru que Dieu le voulait, j'ai consenti [1]. » Avec Mme de Causans devaient partir deux autres religieuses, Mmes Euphrosyne Faux et Adèle Cahier, de la même maison de Turin, dont Mme de Limminghe reçut la direction. « Ainsi c'est votre maison qui fait la fondation, écrivit à celle-ci la mère générale. Et que j'aime à penser que ce ne sera qu'une seule et même famille unie au centre! Combien cette union est consolante pour nous [2]!... »

Les trois pèlerines partirent de Turin le 15 mars. Elles s'arrêtèrent à Lorette pour y célébrer la fête de l'Annonciation, dans le même jour et le même lieu où s'est accompli ce mystère. Le 31, elles étaient à Rome. Elles furent bénies par le Pape une première fois, le jour du jeudi saint; puis, quelques jours après, elles furent reçues par Sa Sainteté en audience particulière.

On prit possession légale de la Trinité le 20 mai 1828.

[1] Paris, 19 janvier 1828. — [2] *Item*, 20 juin 1828.

C'est une maison d'un aspect entièrement monastique. A l'intérieur règne un cloître à arcades cintrées sous lesquelles sont représentés les principaux faits de la vie de saint François de Paule, et dont chaque pilier porte l'image d'un de nos rois. De grands jardins s'élèvent en amphithéâtre au-dessus du monastère et dominent la ville. Mais, à cette époque, ces lieux longtemps abandonnés, puis dévastés durant l'occupation française, offraient l'image de la désolation : on répara ce désastre. En attendant, les religieuses logeaient dans le couvent des Franciscaines de Saint-Sylvestre *in capite*. Le père Rozaven leur servait de conseil. « Ayez recours à votre *voyant,* écrivait Mme Barat à la mère de Causans; je vous assure que, dans votre place, je ne serais pas embarrassée, ayant le Père Rozaven [1]! »

Elle pria aussi la colonie romaine d'entretenir des rapports de charité avec Mme Louise Naudet, « dont Dieu, disait-elle, s'était servi autrefois pour aider la Société. » Les mères n'y manquèrent pas. Tant qu'elle vécut, Mme Louise fut accueillie au Sacré-Cœur avec une affection reconnaissante, car la Société lui devait en partie la nomination de Mme Barat. Aussi quand les religieuses faisaient devant elle l'éloge de leur mère générale, Mme Louise, fière de son ouvrage, ne manquait pas de répondre : « C'est moi qui vous l'ai donnée! »

Mme Barat était loin de se mettre à si haut prix. La seule chose qui paraît d'elle dans cette fondation, avant, pendant, comme après, c'est son humilité. Et combien cette vertu se montre aimable dans ses lettres! Avec quelle bonne grâce et quelquefois quel esprit elle s'exé-

[1] Paris, 28 mai 1828.

cute elle-même! Au début de l'entreprise, atteinte d'une fièvre intermittente, qui la retenait le plus souvent dans son lit, elle écrivait : « Bon Dieu! dans quel moment voulez-vous cette œuvre, et de quels instruments daignez-vous vous servir? Voilà un mois que je languis, malade et impuissante : cependant tout a marché comme la Providence le pousse. Voilà avec quoi le Cœur de Jésus veut opérer! J'en suis, en vérité, si remplie de confusion, que si je n'étais retenue par la prudence, je le dirais à tout l'univers : ce serait le second volume de la bonne femme du frère Gilles [1]. » Apprenait-elle les bontés du Saint-Père et du nonce pour sa fondation : « Hélas! s'écriait-elle, ces grands serviteurs de Dieu nous croient de dignes instruments de sa gloire. Et au fond que sommes-nous? Tous ces bienfaits du Cœur de Jésus me percent l'âme : c'est un poids qui m'accable. Il faudrait du courage, demandez-le pour moi [2]. »

Aussi, à peine eut-elle assis ce nouvel ouvrage, qu'elle n'eut rien de plus pressé que d'en abdiquer l'honneur. « C'est vous, ma chère fille, écrivait-elle le 28 mai à Mme de Causans, c'est vous qui serez la pierre fondamentale de cette œuvre si intéressante. Je suis tellement pénétrée de cette vérité, que je rends tous les jours grâce au Seigneur de ce qu'il a arrangé les choses de manière à ce que je n'y fusse pour rien. J'aurais tremblé pour sa réussite, s'il en eût été autrement; et j'ai du moins cette tranquillité que l'œuvre n'en ira que mieux avec d'autres instruments. »

Enfin, comme l'établissement et le gouvernement de

[1] A Mme A. de Causans. Paris, 19 janvier 1828.
[2] A Mme Duchesne, 9 mai 1828.

cette fondation l'obligeaient à correspondre avec les cardinaux et le Pape lui-même, Mme Barat, toute confuse, cherchait à donner le change sur le véritable rôle qui lui appartenait : « J'écris en ce moment au Souverain Pontife, mandait-elle à la supérieure d'Amiens; mais cette correspondance ne me fait pas oublier la belle vache que vous m'avez promise. Hélas! je n'aurais jamais dû avoir que cet emploi, si l'on m'eût mise à ma place! Si je ne renverse pas la Société, c'est bien parce que Notre-Seigneur agit lui-même et gouverne seul. Vous avez donc de grands motifs d'avoir confiance; car si l'instrument est faible, il est dans la main toute-puissante de Dieu, n'étant rien que par Lui. Cette conviction fait ma force et mon bonheur [1]. »

Mais personne ne se méprenait sur la part qui revenait à la mère générale, particulièrement dans cette fondation, fruit de sa souffrance non moins que de son humilité; et en tête des documents relatifs à cette œuvre, on remarque ces lignes : « Nous ne doutons pas que, de son lit de douleur où la fièvre l'a tenue pendant plus de trois mois, cette digne mère n'ait beaucoup contribué à la réussite de cette grande affaire, en attirant sur les personnes qui agissaient en son nom, et sur la Société tout entière, ces grâces de choix que le Ciel n'accorde jamais sans que la croix les accompagne [2]. »

La fondation était faite. Toutefois, pour répondre aux intentions du Saint-Père et ouvrir un pensionnat, trois personnes ne pouvaient suffire. La mère de Charbonnel partit donc de Paris pour aller les rejoindre, et, passant par Turin, elle emmena avec elle douze religieuses ou

[1] A Mme de Rozeville. Paris, 28 août 1828.
[2] *Relations et lettres de Rome*, reg. in-fo, p. 2.

novices de l'une et l'autre maison. De ce nombre était Mme Élisabeth Galitzin, qui devait faire profession à Rome, entre les mains du père Rozaven, son ancien guide.

Elle-même a décrit, d'un grand style, le voyage « du monastère ambulant », ainsi qu'elle s'exprime, à travers toutes les villes de la Lombardie. Lorsque la religieuse troupe, arrivée aux limites du duché de Modène, vit sur le pont de Panaro les armes du Saint-Père, elle fit éclater sa joie de se trouver enfin dans les États pontificaux. La mère de Charbonnel entonna le *Nunc dimittis* et le *Laudate Dominum, omnes gentes*. « A partir de ce moment, raconte le journal, le brouillard se dissipa, le soleil resplendit, et le beau temps nous fut fidèle jusqu'à Rome. Cette pure lumière semblait être l'image de l'éternelle Vérité universellement adorée et servie sur cette terre de bénédiction. » Les routes plantées de croix et ornées de madones, aux pieds desquelles s'agenouillaient hommes, femmes et enfants; les villes et les villages semés de statues de saints et de saintes, les églises encombrées de fidèles, tout ravissait la foi des pieuses pèlerines. « On ne peut faire deux pas sans sentir qu'on est dans un pays catholique, écrit Mme Galitzin, le voisinage de la Chaire de saint Pierre embaume l'air même. »

A Lorette, depuis un mois, des ordres étaient donnés par le cardinal della Sommaglia, pour qu'à son passage la colonie fût reçue avec toutes sortes d'honneurs dans le Palais apostolique. Mais la *Santa Casa* réjouit bien autrement les épouses de Jésus-Christ. « On croit être au milieu de Jésus, de Marie, de Joseph, rapporte le journal, et respirer le même air qu'eux. Il faudrait être pétrifié pour ne pas se sentir tout âme dans le lieu même où l'ange

Gabriel annonça à Marie qu'elle serait mère de Dieu, et où s'est opéré ce miracle. »

De là les religieuses traversèrent, non sans frayeur, les gorges des Apennins, et entrèrent bientôt dans la morne solitude de la campagne romaine. « Ce désert, dit le récit, ne contribue pas peu à relever la magnificence de Rome, qui, de toutes les hauteurs qui l'avoisinent, se développe successivement et s'agrandit aux regards comme à l'imagination. » Enfin on passe le Tibre sur le *Ponte Mole,* on découvre la porte du Peuple, la mère de Charbonnel entonne le *Te Deum* et le *Magnificat,* et le 15 décembre au soir, après vingt jours de voyage, les deux voiturins déposent les voyageuses au pied de la Trinité-du-Mont.

Les lettres de Mme Barat allèrent bientôt les rejoindre. « Allons, leur écrivit-elle, pour cette fois, voici l'heure d'entrer dans la voie des saints. C'est à vous de faire connaître, estimer et aimer la Société du Sacré-Cœur à Rome. Ainsi nous porterez-vous, par votre ferveur, à bénir cette maison, qui sera la seconde de la Société [1]. »

Sentant croître son zèle en proportion des progrès qu'elle voyait faire au mal, Mme Barat en soufflait pareillement les ardeurs sur le Nouveau Monde.

La mission d'Amérique avançait lentement, mais courageusement. A Fleurissant, le noviciat consolait Mme Octavie Berthold; des classes de mulâtresses, une école de petites Indiennes y faisaient l'espérance de Mme Duchesne. Mme Xavier Murphy faisait aimer au Grand-Coteau le sacré Cœur de Jésus. Les mères protestantes disaient : « Nous voulons bien que nos filles soient de l'aimable religion de Mme Murphy. » Mme Audé recrutait un noyau

[1] A Mme Olympe de Causans. Sans date. *Rec.*, p. 2 et 3.

de novices ferventes dans son nouvel établissement de Saint-Michel. Heureuse de ces fruits de grâce, la mère Barat pressait dans l'âme de ses filles le retour à l'âge d'or de la vie religieuse; et impatiente des froideurs qu'on y apportait, elle en adressait à Mme Audé ces plaintes éloquentes : « Je vous en prie, ma fille, ne cessez de demander au sacré Cœur de Jésus des épouses humbles, simples, zélées pour les intérêts de sa gloire. Que nous en avons besoin! Le travail presse et devient chaque jour plus nécessaire. Et cependant la charité se refroidit, les âmes ne se livrent pas au divin amour comme dans les siècles passés. Ah! si nous les faisions revivre! Le Cœur de Jésus, cette fournaise enflammée, ne saurait-il produire ces doux et puissants effets dans les âmes qui lui sont consacrées? Au moins abaissons-nous! Que nous avons de motifs d'être petites avec tant de défauts et de misères [1]! »

Une grâce que ses filles d'Amérique lui demandaient depuis longtemps, c'était de retourner à ce berceau de Saint-Charles qu'elles n'avaient quitté que les larmes aux yeux, et avec l'espoir d'y rentrer un jour. Pressentant qu'elle allait peut-être avoir de nouvelles et tristes raisons de chercher des asiles pour ses religieuses de France, Mme Barat consentit à cet établissement. « Tous les maux vont fondre sur nous, écrivait-elle en juin 1828. Dans ce cas, ma chère Philippine, nous vous enverrons du monde. C'est une raison de plus pour acccepter Saint-Charles [2]. » Elle en nomma supérieure Mme Lucile Mathevon, qui s'y rendit dans l'automne, au sein d'une indigence consolée bientôt par de grands fruits de salut. « Je tiens beaucoup à Saint-Charles, écrivait Mme Barat dans le printemps

[1] Paris, 9 décembre 1827. — [2] Paris, 6 juin 1828.

suivant : ce sera peut-être la maison qui fera le plus de bien. »

En France, le Sacré-Cœur avançait toujours, même sous le feu de l'ennemi, avec cette confiance intrépide qui fait partie de sa grâce et de sa destinée. Deux hommes considérables de la ville de Perpignan, MM. Lazerme et Delon, l'un député du Roussillon, l'autre conseiller de la Préfecture, étaient venus proposer à Mme Barat une maison et des jardins : la ville et tout le pays, attachant le plus grand prix à cette fondation, s'apprêtaient à lui faire un chaleureux accueil. La supérieure accepta : « Ce sera notre passeport pour l'Espagne, un peu plus tard, » écrivait-elle dès lors à une de ses filles. La mère Grosier y alla installer, au mois de mars 1829, Mme Kerulway, Bretonne de tête et de cœur, capable de se faire aimer des amis de la religion, et de se faire respecter de ses ennemis[1].

[1] Dieu bénit M. Lazerme de cette œuvre de zèle, en suscitant près de lui une vocation bien extraordinaire, ainsi que nous lisons dans le témoignage autographe de sa fille :

« Je n'avais pas encore six ans, et je ne connaissais pas du tout le Sacré-Cœur ; je n'en avais jamais entendu parler, et il n'en existait pas de maison à Perpignan, lorsqu'un prêtre qui logeait chez mon père me demanda un jour ce que je voulais être. Je lui répondis sans hésiter : « Religieuse. — Et de quel ordre? reprit-il. — — Oh ! ce n'est pas de Sainte-Claire ni de la Miséricorde (les seules communautés que je connusse alors), mais d'un ordre dont je ne sais pas le nom, où l'on sera comme Jésus, où l'on priera beaucoup et où l'on fera du bien aux autres. Je ne sais pas m'expliquer, mais je me comprends bien. » Je voulais dire un ordre mixte. Disant cela, je regardais très fixement dans un coin de la grande chambre où j'étais, et je crus voir passer très lentement une religieuse que je n'avais jamais vue, dont le costume m'était également inconnu, et qui jeta sur moi un regard pénétrant que je ne saurais décrire, et ne resta là qu'un instant. L'abbé, qui me con-

A quelque temps de là, la ville d'Avignon reçut aussi une colonie, qui s'établit d'abord dans l'hôtel possédé par le marquis de Vidaud. On acheta, l'année suivante, l'ancien couvent des Carmes, situé place Saint-Joseph, et on y commença des travaux dont bientôt la Révolution allait interrompre le cours.

Mme Barat voulait des âmes. Non contente de travailler à les enfanter par ces fondations, que ne faisait-elle pas pour les défendre! quel cri de mère elle poussait quand le siècle les menaçait de sa contagion! « Combien nous souf-

sidérait, parut fort surpris de mon attitude et de ma confidence. Depuis ce temps, j'aimais à aller seule dans cette chambre et à y prier.

Quelque temps après, une maison du Sacré-Cœur fut fondée à Perpignan. J'obtins enfin de mon père d'y entrer pour y faire ma première communion. J'y tombai fort malade. Un jour que j'étais couchée à l'infirmerie, ignorant que Mme Barat fût à Perpignan, tout à coup la porte s'ouvrit, et quelle ne fut pas ma surprise de voir approcher de mon lit celle que j'avais cru voir à l'âge de six ans! C'était bien elle-même. Elle mit ses deux mains sur ma tête, et sans que j'eusse dit à personne un seul mot de mon attrait, cette sainte mère me dit immédiatement : « Oui, Jenny, vous serez nôtre un jour. Vous ferez votre première communion et toutes vos classes au Sacré-Cœur; et puis toute à Jésus, toujours! » Je ne pus que sourire, tant j'étais émue et surprise à la fois, et son long regard pénétrant sembla me parler longtemps encore.

« Lorsque, plus tard, l'abbé Philip m'eût revêtue des livrées du sacré Cœur, il crut devoir me rappeler cette circonstance de mon enfance, que j'avais perdue de vue. Quand, en 1854, je revis notre mère fondatrice à Paris, elle me reconnut aussitôt, m'appela par mon nom, et fit allusion à ces choses que seules, elle et moi, pouvions connaître.

« JENNY LAZERME, *Rel. du S.-C.* »

La visite de Mme Barat à la jeune malade se rapporte au commencement de mai 1836. Mme de Limminghe, compagne de voyage de la mère générale, a raconté son étonnement de la voir ainsi appeler par son nom une enfant qu'elle ne connaissait pas et qu'elle voyait alors pour la première fois.

frons maintenant de voir tant de scandales, d'entendre tant d'horreurs! écrivait-elle en mars 1829. Comment nos enfants pourront-elles résister à ce torrent? Et les pauvres, et les riches? Ah! ma fille, redoublez de zèle pour toutes; qu'on leur inculque surtout la crainte de Dieu et l'horreur du péché. Il faut que notre parole frappe comme un glaive à deux tranchants. Fut-il jamais plus nécessaire, ce double glaive? Les cœurs s'appesantissent, s'endurcissent. Si nous nous contentons des vertus ordinaires qui suffisaient autrefois dans un milieu chrétien, nous manquons notre but. Dans les temps extraordinaires, il faut des vertus extraordinaires [1]. »

Mais quand on a travaillé et combattu pour Dieu, une ressource reste encore à qui veut sauver les âmes : c'est de s'immoler pour elles. Voici en quels termes Mme Barat faisait considérer à ses filles le devoir de l'expiation et de la réparation comme un devoir d'état : « Je souffre, ma fille, *Fiat!* Il faut bien pâtir, et c'est surtout dans ces temps malheureux, où Dieu est tant offensé, que chacune de nous devrait devenir une victime pour les péchés des hommes! Ah! peut-être y a-t-il d'autres âmes qui souffrent pour nous : quel renversement! J'en ai une telle honte quand j'y pense, que je voudrais aller me cacher sous terre, pour me dérober aux yeux de l'univers, qui semble me reprocher cet attentat. Encore, si j'étais seule coupable!... Mais, ma fille, ne croyez pas que je vous aie en vue, hélas! et que je vous joigne à moi dans ce reproche. Non, mais je dis en général que nous sommes coupables, que nous sommes loin de remplir le but de notre vocation, qui, au fond, *est cela* [2]! »

[1] A Mme E Giraud, 23 mars 1829. — [2] Paris, 7 mars 1829.

Que voulait donc Mme Barat? Ne savait-on pas souffrir, ne savait-on pas mourir généreusement au Sacré-Cœur? C'était précisément dans ce temps-là que la Société envoyait vers le ciel, de tous les points de la France, les plus pures hosties de propitiation. Mme Christine de Crouzas venait d'expirer à Grenoble, en prononçant ces paroles : « Qu'on est heureux de mourir dans le Cœur de Jésus! Ah! le beau jour que celui de l'éternité! Si vous pouviez comprendre combien Jésus est bon, vous ne lui refuseriez rien. » — A la Ferrandière, Mme Bardot disait à ses derniers instants : « Jésus, qui sera mon juge, est celui qui m'a rachetée; que craindrais-je? » Puis, pensant à une de ses plus chères devancières dans l'éternité : « Quelle surprise pour la mère Bigeu de me voir arriver! » — A Amiens, la mère Henriette Girard venait de partir pour le ciel, chargée de toutes les commissions de la communauté, comme s'il se fût agi d'un simple changement de maison; puis au dernier moment : « Ma mère, puis-je partir? » demanda-t-elle; et son âme s'en retourna vers Dieu. — Metz venait d'entendre Mme Julie Lardeur, autrefois si craintive, aujourd'hui si sereine en présence de la mort, s'écrier dans l'allégresse : « J'ai bien fait de me plonger dans l'océan de la bonté divine et de m'y engloutir tout entière. J'avais trop peur de Dieu : la confiance l'honore mieux. » — A Bordeaux, c'était Mme Augustine Vincent, qui se félicitait de son double bonheur, de mourir au Sacré-Cœur, et de mourir dans de longues et atroces souffrances. — Une autre, une jeune et brillante maîtresse de la maison de Paris, Mme Victoire Févez, priait ses sœurs de ne pas implorer sa guérison, mais uniquement l'accomplissement de la volonté de Dieu. — A Lyon, Mme Justine Salzac, agonisante, demandait à la mère Prevost : « J'ai

froid : est-ce le froid de la mort? » Et sur un signe de cette mère qui lui montrait le ciel : « Quel bonheur! » s'écria-t-elle; et, baisant l'image de Notre-Dame de Fourvière, elle s'endormait dans la paix. — A Paris, c'était encore miss Anna Dolling, une jeune novice de vingt-cinq ans, autrefois protestante, qui ne donnait de sa conversion qu'une seule raison : c'est que l'Église catholique était « celle où Jésus-Christ était le mieux aimé ». — Enfin, bientôt après, expirait à Lille Mme Antoinette de Peñaranda, qui, dans un admirable testament spirituel, trouvé après sa mort, avait offert à Dieu « son corps, pour l'user et le consumer à son service; son âme, pour l'unir à sa volonté sainte; sa mort, pour qu'elle vînt de l'excès des travaux entrepris pour sa gloire; sa résurrection enfin et sa béatitude, pour qu'elle fût employée à le bénir et le chérir dans l'éternité[1]. » Ainsi se vérifiait ce mot de Mme Geoffroy, que tant de faits devaient justifier encore : « Ma digne mère, si les voies de Dieu sont différentes dans la conduite des âmes, son esprit les marque toutes d'un même caractère dans la même famille. Celui de notre Société est de mourir dans la paix[2]. »

Le spectacle journalier de ces admirables morts, joint à ce dégoût de vivre qu'inspirent les époques troublées, éveillait au Sacré-Cœur une telle soif de mourir, que Mme Barat s'en inquiétait : « Le Père de famille moissonne, écrivait-elle à Mme de Rozeville; ne mûrissez donc pas si vite, ou plutôt portez des fruits pour les âmes affamées qui ont besoin de nous pour connaître Dieu et vivre selon sa loi. » — Et à une autre de ses filles qui lui avait parlé

[1] *Circulaire des défuntes*, t. Ier, de 1828 à 1830.
[2] *Notice sur Mme Jenny Duval. Ibid.*, p. 116.

de son désir de la mort : « Je n'aime pas ce désir, répondit-elle; je voudrais plus de générosité dans une épouse du Sacré-Cœur. Vivre pour souffrir et pour gagner des cœurs à Jésus-Christ est plus généreux que de désirer de mourir pour jouir. Dites donc, ma fille, avec sainte Madeleine de Pazzi : « Toujours souffrir, et, s'il était possible, ne jamais mourir [1]! »

La mère générale appelait la souffrance, elle lui fut donnée. Il y avait plusieurs mois qu'elle sentait dans tous ses membres une impuissance douloureuse, quand, vers le milieu de mai 1829, elle fit une lourde chute, dont elle rendait ainsi compte à la mère Grosier : « Cette lettre, ma bonne mère, a été interrompue par un accident qui pouvait me tuer; heureusement que mon bon Ange m'a gardée. Je suis tombée fortement à terre du haut d'une table où j'étais montée pour ouvrir une fenêtre. J'ai le côté meurtri et le pied foulé, je ne puis marcher ni remuer. Trente sangsues, le lit, etc..., ont éloigné le danger. Mais je suis encore fatiguée, on me porte dans un fauteuil. Remerciez le Seigneur de m'avoir préservée d'un plus fâcheux accident [2]. »

L'accident était grave : des rechutes l'aggravèrent encore, on craignait d'être obligé de couper le pied malade; l'inaction la plus complète fut prescrite à cette vive et active nature. Au mois de février suivant, Mme Barat écrivait : « Je ne puis faire un pas, même avec des béquilles. Les médecins m'en donnent encore pour trois mois, et je crains que ce ne soit pour la vie : *Fiat* [3] ! » De longtemps au moins elle ne quitta plus le lit, ou l'espèce de corbeille dans laquelle elle gisait tout le jour, à la merci d'une

[1] A Mme de Limminghe, 11 déc. 1829. — [2] Paris, mai 1829.
[3] A Mme Duchesne, 14 février 1830.

sœur. C'est dans cet état de victime que la supérieure allait traverser nos fureurs révolutionnaires.

L'année 1830 s'ouvrit sous ces douloureux auspices. Les premiers jours de janvier ne ramenèrent pas au noviciat les fêtes accoutumées, et le Père Varin, y étant venu saluer la communauté, fit signe aussitôt que l'on cessât les chants. « On ne chante pas aujourd'hui, dit-il en secouant la tête, nous sommes trop tristes pour cela... Eh bien! asseyons-nous, pour causer un peu ensemble de l'Ami éternel, et finissons toujours par dire : « Que Dieu est bon! » La dernière parole qu'il laissa à ses filles fut qu'il fallait être prêt à tous les sacrifices, et dire toujours à Dieu : « Oui, mon Jésus! »

Les princes de l'Église et de la France catholique s'empressaient cependant autour du Sacré-Cœur. Mgr de Quélen, Mme la Dauphine, la duchesse de Berry, même la reine de Naples, venaient y demander des prières. Mme Barat ne paraissait plus : elle avait profité de son impuissance pour se faire une retraite solitaire avec Dieu. « Je vis, écrivait-elle le 14 février à Mme Duchesne, au milieu de grandeurs que j'évite autant que je puis. Souvent, pour me délasser, j'envie vos vastes forêts et les bords du Mississipi. Est-ce que je ne les verrai jamais? »

Traînée dans les allées sur une chaise roulante que suivait ordinairement une brebis familière qu'elle nourrissait de ses mains, elle bénissait le Seigneur de son infirmité : « Dieu sait bien ce qu'il me faut, disait-elle à ses novices. J'étais trop active : il me le fait expier. » Au printemps, elle essaya de faire quelques pas, appuyée sur des béquilles, mais si chancelante encore, que ses filles tremblaient : « Oh! non, répondit-elle alors affectueusement; comment pourrais-je tomber, entourée comme je

suis? N'est-ce pas le cas de dire, avec l'Écriture, que Dieu a chargé ses anges de veiller sur moi, de peur que je ne heurte du pied contre la pierre [1] ? »

La fête du sacré Cœur l'embrasa d'une grande ardeur. Le 17 juin, veille de ce jour, elle se fit porter dans la salle de communauté, pour y faire à ses filles une conférence générale. Son texte fut cette parole de l'Écriture : *Voici le grand jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous donc et soyons dans l'allégresse.* Elle expliqua comment, en effet, le Seigneur avait fait cette grande journée, en inspirant à nos âges la dévotion de son Cœur. Elle dit aussi pourquoi il fallait se réjouir, puisque c'était la fête du bonheur par excellence, la fête de la grâce, la fête de l'amour, et que toutes devaient en être les témoins et les apôtres, même au delà des mers, si Dieu le demandait. « Quelle mission! s'écria-t-elle, et quel déluge de grâces Dieu fait tomber sur nous! Et cependant, qu'est-ce que tout cela, comparé au bonheur qui couronnera un jour nos faibles travaux? Délices ineffables, qui faisaient s'écrier à saint Augustin et à sainte Monique, sur le rivage d'Ostie : « O mon Dieu, que fais-je donc sur cette misérable terre, « et que puis-je désirer encore [2] ? »

Le seul désir qui lui restât, elle l'exprimait ainsi à Mme Duchesne : « Si nous pouvions encore nous revoir sur cette terre avant que Dieu dispose de nous, quelle consolation! Hélas! ma chère fille, je ne sais pourquoi je me laisse aller à ces désirs, infirme comme je suis, toujours dans ma corbeille, sans pouvoir faire un pas... »

Cette lettre était du 2 juillet 1830. Trois semaines après la France avait changé de face.

[1] *Journal du n[illegible]at*, 18 avril 1830.
[2] Conférence du [illegible] juin 1830. — *Recueil*, p. 74.

Il faut nous arrêter. C'est ici, sur le seuil de ces graves événements, que se termine la première partie de la carrière que nous retraçons dans ce livre, et dont 1830 marque le milieu. Aussi bien, cette année est-elle une date mémorable dans la présente histoire. D'abord, en fermant un demi-siècle de l'existence de Mme Barat, elle nous permet d'embrasser, d'un regard d'ensemble, les progrès accomplis depuis le commencement par cette âme fidèle. On la voit premièrement cachée, soumise, tremblante, obéir comme un enfant à la conduite de son frère, et n'agir que sous la tutelle discrète du Père Varin. Elle s'élève ensuite à la maturité et à l'autorité de sa mission de mère, dans la direction des premières maisons de la Société. Bientôt elle devient apôtre, conduisant dans les deux mondes les pacifiques conquêtes du royaume de Dieu. Enfin, s'unissant chaque jour plus étroitement au Cœur et à la Croix de Jésus, elle appelle, elle embrasse ce rôle de victime qu'elle ne quittera plus. De l'humilité à la force, de la crainte à l'amour, de l'amour au sacrifice, du sacrifice à l'holocauste, on la voit, comme le dit le psaume, disposer en son cœur ces belles ascensions qui, de cette vallée de larmes, l'élèvent graduellement vers le lieu du repos. *La carrière du juste,* a dit l'Esprit-Saint, *est comme une lampe brillante, dont la clarté ne cesse de croître jusqu'au grand jour*[1]. »

Mais en même temps qu'elle est une époque considérable dans la vie spirituelle et apostolique de la fondatrice, l'année 1830 marque une heure importante dans l'histoire de sa Société. Quelque temps auparavant, le Père Varin, considérant l'existence de l'Institut dans ses diverses

[1] Proverbes, IV, 18.

phases, les comparait à celles que suit l'existence de l'homme dans son développement[1]. L'humilité, l'obscurité de l'œuvre de Tournély, inspirée par le Ciel même, conçue dans l'oraison, portée dans le silence, et longtemps cachée aux hommes, était la vie de l'enfant dans le sein de sa mère. Les humbles commencements de la Société, à Paris, et son établissement, si frêle encore, à Amiens, c'était la petitesse et les premières promesses de l'enfant au berceau. Dans la crise d'Amiens, avec ses alarmantes mais fécondes souffrances, le fondateur ne voyait qu'une maladie de croissance, profitable à la Société, dont elle avait formé, en définitive, la Constitution. Enfin depuis dix ans, l'Ordre, se fortifiant toujours, était entré dans l'âge de l'adolescence. Maintenant, c'était l'heure des épreuves patientes et des vertus viriles, qui devaient le conduire à ce que saint Paul appelle « la plénitude du Christ, et l'âge de l'homme parfait ». Les révolutions qui vont se succéder pourront, il est vrai, entraver ce progrès, mais elles ne l'arrêteront pas. C'est à le raconter que nous consacrerons la suite de cette histoire : l'histoire de Mme Barat, l'histoire du Sacré-Cœur, l'histoire du règne de Dieu.

[1] *Journal du noviciat,* au 29 juillet 1825.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE

LIVRE I

LES COMMENCEMENTS

CHAPITRE I. — COMMENCEMENTS ET FORMATION DE SOPHIE BARAT

(1779-1800)

CHAPITRE II. — ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR. — LE P. VARIN; LE P. DE TOURNÉLY; NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ; PREMIÈRE CONSÉCRATION

CHAPITRE III. — FONDATION D'AMIENS; LE BERCEAU

(De mai 1801 à décembre 1802)

CHAPITRE IV. — LA MÈRE BARAT SUPÉRIEURE A AMIENS

(1802-1804)

LIVRE II

LES PREMIÈRES FONDATIONS

CHAPITRE I. — LA FONDATION DE GRENOBLE. — Mme BARAT ET Mme DUCHESNE

CHAPITRE II. — CONSEIL D'AMIENS; Mme BARAT EST ÉLUE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE. — PREMIÈRE LUMIÈRE SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

(De décembre 1805 à décembre 1806.)

CHAPITRE III. — FONDATION ET NOVICIAT DE POITIERS

De juillet 1806 à novembre 1807.

CHAPITRE IV. — FONDATION DE NIORT

(Mai 1808. — Fin 1810)

LIVRE III

L'ÉPREUVE — L'ENFANTEMENT DES CONSTITUTIONS

CHAPITRE I. — VISITE DES MAISONS DE LA SOCIÉTÉ. — ÉPREUVES ET PROGRÈS SPIRITUEL DE Mme BARAT

CHAPITRE II. — FERVEUR D'AMIENS. — LA CRISE, LE TRAVAIL DES CONSTITUTIONS

(De mai 1811 à décembre 1815)

CHAPITRE III. — LE SECOND CONSEIL GÉNÉRAL. — LES CONSTITUTIONS. — L'UNANIMITÉ RÉTABLIE AU SACRÉ-CŒUR

(1815-1816)

LIVRE IV

L'EXPANSION DU SACRÉ-CŒUR

CHAPITRE I. — LA FONDATION DE PARIS

(1816-1818)

CHAPITRE II. — LE SACRÉ-CŒUR EN AMÉRIQUE

(1818)

CHAPITRE III. — FONDATIONS ET VISITES. — ALOYSIA JOUVE

(1818-1821)

LIVRE V

L'ŒUVRE DE L'ÉDUCATION — L'ÉPREUVE DE LA GRANDEUR

CHAPITRE I. — LE TROISIÈME CONSEIL GÉNÉRAL; L'ÉDUCATION
L'ESPRIT DE PAUVRETÉ; L'HÔTEL BIRON

CHAPITRE II. — ACCROISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ; SOUFFRANCES DE LA MÈRE GÉNÉRALE; BEAU DÉVOUEMENT D'UNE ENFANT

(1821-1825)

CHAPITRE III. — LE PENSIONNAT DE L'HÔTEL BIRON

LIVRE VI

L'APPROBATION DE ROME — L'IMPIÉTÉ EN FRANCE — LE NOVICIAT

CHAPITRE I. — APPROBATION DE L'INSTITUT PAR LÉON XII — QUATRIÈME CONSEIL GÉNÉRAL

(1825-1827)

CHAPITRE II. — LE NOVICIAT DE PARIS. — Mme BARAT ET LES NOVICES

(1821-1827)

CHAPITRE III. — MENACES POLITIQUES EN FRANCE. — FONDATION DE LA TRINITÉ A ROME. — Mme BARAT SE VOUE, ELLE ET SA SOCIÉTÉ, A L'EXPIATION

(1826-1830)

FIN DE LA TABLE

22801. — Tours, impr. Mame.

